



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

### **Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

### **About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



3 3433 07851116 3



le

\* OAT





# JOURNAL ASIATIQUE.

---

QUATRIÈME SÉRIE.

TOME IX.



# JOURNAL ASIATIQUE

OU

## RECUEIL DE MÉMOIRES, D'EXTRAITS ET DE NOTICES

RELATIFS À L'HISTOIRE, À LA PHILOSOPHIE, AUX LANGUES  
ET À LA LITTÉRATURE DES PEUPLES ORIENTAUX;

RÉDIGÉ PAR MM.

BIANCHI, ÉD. BIOT, BOTTA, BURNOUF, CAUSSIN DE PERCEVAL, D'ECKSTEIN,  
DUBEUX, FRESNEL, GARCIN DE TASSY, GRANGERET DE LAGRANGE,  
DE HAMMER-PURGSTALL, A. JAUBERT, STAN. JULIEN,  
DE SLANE, J. MOHL, S. MUNK, REINAUD, SÉDILLOT,  
ET AUTRES SAVANTS FRANÇAIS ET ÉTRANGERS,

ET PUBLIÉ PAR LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

---

QUATRIÈME SÉRIE.

TOME IX.



PARIS.

IMPRIMÉ PAR AUTORISATION DU ROI

A L'IMPRIMERIE ROYALE.

M DCCC XLVII.





# JOURNAL ASIATIQUE.

JANVIER 1847.

## TIRUVALLUVAR TCHARITRA <sup>(1)</sup>.

Extrait concernant Aovâé et sa généalogie, par M. ARIEL.

### I.

Sur le mont Kaélaça, dont grande est la magnificence, dans la salle de son trône, le grand Çiva, accompagné de Pârvatî, daignait présider l'assemblée céleste, de sorte que Brahmâ et les trente-trois mille myriades de dieux, les quarante-huit mille Muni, les Kinnara, les Kimpurucha, les Garuda, les Gândharva, les Siddha, les Vidhyâdhara (2) et autres, avec vénération l'entouraient. Là, Dévi, se levant, se mit à l'adorer.

« Seigneur, demanda-t-elle, y a-t-il, dans le triple monde, quelqu'un qui, s'étant conduit sans faillir dans la vertu domestique (*illara*), ait atteint le but suprême (3)? »

Le seigneur, en sa sainte pensée, obtempéra. « O Umâ (4), dit-il, il y en a cinq dans le monde divin : Vaçichtha, Agastya, Arya, Bhudjaṅga et Çam-

bhu (5); il y en a un dans le monde terrestre, Tiruvalluvar. Ceux-là n'ont pas failli dans l'observance des devoirs envers les mânes, des devoirs envers les dieux, du zèle pour l'hospitalité, de la protection de la famille, du culte à rendre à la vache (6), ni d'aucune autre loi de la vertu domestique. Pleins de mérites, adonnés aux bonnes œuvres, ils ont pratiqué la vertu domestique avec leurs épouses et atteint le but suprême (*gati*). »

En ces mots daigna s'épanouir la bouche divine.

« Quel est ce Tiruvalluvar du monde terrestre? » demanda Pârvatî.

« Jadis un déluge arriva. Brahmâ qui avait su d'avance qu'il arriverait, dans le but de n'y pas périr, d'y échapper, changea de forme, choisit pour asile unealebasse, où il pénétra, et s'en vint flottant sur les ondes. A cette vue, nous, comme sans savoir, nous demandâmes qui était là-dedans. — Le prophète (*Valluvar*) répondit-il, en puissance d'agir avec connaissance du temps futur (7). — Comment avez-vous échappé à ce déluge? » — Connaissant que nous étions le Seigneur, il éprouva une très-grande joie. « O grand Çiva, dit-il, j'ai échappé par votre sainte grâce; mais daignez consentir à dissiper l'inondation. » Telle fut sa prière. « Cette faveur, répliquâmes-nous, vous est accordée, » et, par lui, nous fîmes créer, comme devant, l'univers. De lui-même, ainsi doué, nous dirons le motif de la naissance sur la terre.

« Durant les premiers temps, sur cette terre,

dans le pays de Pândi (8), le collège des savants de la grande cité de Madhurà nous fit irrévérence. A cause de cela, et pour renverser leur orgueil, nous envoyâmes se manifester sur la terre, et Tiruvaḷḷuvar, possédant l'essence de Brahmâ, et le grand Vichnu, et Sarasvati (9). Parmi eux, le grand Vichnu naquit devenu Iḍaékkàdar (10). Écoute de quelle généalogie provinrent Sarasvati et Tiruvaḷḷuvar.

« Au commencement, Kaçyapa (11), un des neuf Brahmâ (12), fils de Brahmâ, s'unit à Urvaçi et engendra Vaçichṭha. Celui-ci s'unit à Arundhati et engendra Çakti. Celui-ci s'unit à une *pulaéççi* de Puḡganur (13) et engendra Paràçara. Celui-ci s'unit à Matsyagandhâ et engendra Vyâça. Tous quatre (14) furent versés dans les Védas.

« Ultérieurement, Brahmâ, considérant qu'il lui fallait, par quelques fils encore, illustrer la langue du nord et la langue du sud, fit, suivant le rite du Védav un sacrifice. Du vase à ce employé, Kalaémagal (15) se produisit. Brahmâ en fit son épouse. Ensuite Agastya, sous forme exiguë, sortit du vase (16). Il se maria à la fille de l'Océan et engendra le grand Sâgara. Celui-ci s'unit à une *pulaéççi* de Tiruvârur (17), engendra Bhagavan (18), et lui fit apprendre toutes les sciences (19). Cependant, un certain Tapamuni (20), de la race de Brahmâ, uni à une femme brâhmane nommée Aruṇamaḡḡâ (21), avait engendré une fille, et exposé l'enfant, en se rendant faire pénitence, sur le mont Virali (22). Un *paraéya* distingué d'Uraéyur (23), voyant cette petite,



l'avait prise et élevée depuis quelque temps, quand il était tombé, quelle qu'en fût la cause, sur le village, une pluie de sable qui avait fait périr tous les habitants, excepté la jeune fille. Contrainte, par suite, de s'éloigner, elle avait été élevée dans l'agrahàra (24) de Mèlur (25), lieu voisin, sous le toit de Nityàrya (26).

« Alors Bhagavan, devenu savant dans toutes les sciences, et qui, afin qu'en le voyant chacun lui fit honneur, vivait sans faillir aux devoirs du brâhmane, allait, plein de ferveur, faire un pèlerinage à Kâçi. Il descendit dans une chaudière (27) voisine dudit agra-hàra, et, après avoir accompli ses pratiques journalières (*nityakarma*), se mit à préparer ses aliments. En cet endroit vint la jeune fille. « Qui es-tu? dit-il, à sa vue. Une *pulaécçi*? une *valaécçi* (28)? Tu es venue ici. » Et pris d'une grande colère, il l'injuria, la frappa (29) sur la tête à l'ensanguanter et la chassa. Elle, tout en larmes, retourna à sa demeure.

« Ensuite Bhagavan, ses ablutions faites, son repas fini, avec grande hâte se mit en route. En quelques jours il alla à Kâçi, où il se baigna dans la Gaṅga. Lorsqu'il revint, portant, au moyen d'un bambou, de l'eau recueillie au confluent sacré, il descendit dans la même chaudière; la jeune fille, telle que la grande Lakchmi, belle, d'âge nubile, s'y présenta. A la vue de sa beauté et de tous ses charmes, Bhagavan fut pris de désir. Nityàrya, le maître de la chaudière, connut cette impression; il

dit à son hôte : « Mariez-vous à ma fille, et restez « ici. — Je le ferai, répondit Bhagavan, en revenant de Raméçvara (30), où j'accomplirai mon « vœu avec l'eau que j'ai apportée. » Et, avec la permission du brâhmane, il partit, se baigna à Râmaligga et revint. Nityârya fit alors les apprêts du mariage. Il célébra, accompagné de ses parents, la totalité des cérémonies de quatre jours; le cinquième jour, il faisait prendre aux époux le bain propitiatoire (31), quand Bhagavan, afin de verser de l'huile sur la tête de la femme, écarta ses cheveux, vit la cicatrice du coup dont il l'avait précédemment frappée, hésita, rechercha comment cela lui était venu, et lui ayant dit avec douleur : « N'es-tu pas « celle d'aparavant? » (*Ādiyā*) la laissa et s'enfuit. Voilà pourquoi *Ādi* (*première*) fut le nom de cette femme (32).

« Bhagavan, ainsi fuyant, s'arrêta, comme le jour passait, à une chaudière située dans un village de chanteurs (33), qu'il vit droit devant lui. *Ādi* elle-même l'avait poursuivi. Elle le regarda, et, avec une affliction profonde, elle lui dit : « C'est par « l'œuvre divine qu'à vous et à moi cette chose est « arrivée. M'abandonner est-il digne de vous, et « est-ce juste? D'ailleurs, si vous me quittez, je ne « vivrai pas. » Lui, à cause des antécédents (34), reconnut intérieurement qu'elle parlait vrai. « Femme, « répondit-il, si ton vœu est d'être avec moi, il faudra obéir à ce que j'aurai dit. Le voici : Quelque « part qu'il te naisse des enfants, si, me suivant,

« là même tu les abandonnes, je consens à te garder. » Comme elle accepta la condition, tous deux, cette nuit-là, cohabitèrent dans la chaudière.

« Alors, avec la permission du grand Çiva, Sarasvati naquit, devenue Aovae, par tous célébrée. Au moment où la mère s'éloignait, inquiète, se demandant qui protégerait l'enfant délaissé, il parla.

### VENBA (35).

« Çiva, qui, avec faveur, sur ma tête, a lui-même laissé gravé qu'il en serait ainsi, est-il donc mort? « La plus complète détresse arriverait-elle? est-ce un poids pour lui, mère? Ne crains donc pas, toi, dans ton cœur (36). »

« Ayant entendu ce langage, Âdi, l'esprit rassuré, s'en alla. Puis, les chanteurs, habitants du village, prirent l'enfant et l'élevèrent (37); et cependant, comme c'était Sarasvati, elle apprit, par sa seule nature, tous les arts (*kalà*), chanta, sur Gaṇapati, un *agaval* (38) intitulé *Sitakalabha*, et, adorant ce Dieu, composa, pour le bien du monde : *Âttitchūḍi*, *Kondaēvēynda-n mūdaraē*, *Nalvaḷi*, *Kuraḷ*, *Açadikkōvaē*, *Nannūṭkōvaē*, *Nānmanikkōvaē*, *Bandhanandādi*, *Aruntamiḷmālaē*, *Darṣanāpattu* et autres ouvrages (39); chanta différents poèmes sur toutes choses, et fit en quantité toutes sortes de merveilles.

« Quand vint le temps qu'elle eût fini, un jour elle rendit en hâte son culte (40) à Gaṇapati; celui-ci lui demanda pourquoi, contre l'usage, elle se

pressait à cette œuvre. « Seigneur, dit-elle, Sunda-  
« ramùrtti et Çèramânpèrumâl (41) s'en vont au Kaé-  
« lâça. Ils m'ont appelée aussi. — Je t'y enverrai avant  
« eux, reprit Gaṇapati; termine, comme à l'ordi-  
« naire, ton adoration. » Elle termina, dans les rè-  
gles, la cérémonie, et, enlevée aussitôt par la trompe  
du dieu, parvint au mont Kaélâça. Les deux sages  
y étant ensuite allés, de voir Aovâé s'émerveil-  
lèrent (42).

---

 II.

### ÂTTITCHÛDI (43).

Ôm! Gaṇapati soit en aide!

#### INVOCATION.

Adorons, avec une vénération constante, le dieu  
qui aime Âttitchùdi (44).

1. Sois désireux de faire le bien (45).
2. La colère doit être apaisée.
3. Ne cache pas tes ressources (46).
4. N'empêche pas une générosité.
5. Ne parle pas de ta richesse.
6. Ne renonce pas à la persévérance.
7. Ne dédaigne ni les chiffres ni les lettres (47).
8. Mèndier est méprisable.
9. Mange quand tu auras donné l'aumône (48).
10. Conduis-toi convenablement.

11. Ne cesse pas de réciter (49).
12. Ne parle pas avec envie.
13. Ne diminue pas le taux du grain (50).
14. Ne parle pas sans avoir vu (51).
15. Attache-toi aux tiens comme la lettre  $\text{८}$   
*gā* (52).
16. Baigne-toi le samedi (53).
17. Parle courtoisement.
18. N'élève pas de maison spacieuse.
19. Noue amitié en connaissance de l'ami.
20. Honore père et mère.
21. N'oublie pas un bienfait.
22. Fais la culture voulue par la saison.
23. Ne vis pas en pillant les champs (54).
24. Ne fais que ce qui est bien.
25. N'amuse-pas les serpents (55).
26. Dors sur le coton du *Lava* (56).
27. Ne parle pas trompeusement.
28. Ne fais que ce qui est beau.
29. Apprends dans l'enfance (57).
30. N'oublie pas le devoir.
31. Ne t'amuse pas à dormir.
32. Ne songe à insulter (personne) (58).
33. La piété est protectrice (contre le mal).
34. Vis de sorte que le tien appartienne (à tous).
35. Évite la bassesse.
36. Ne perds pas une qualité.
37. Ne te dégage pas d'une union (honorale).
38. Renonce à ce qui doit nuire.
39. Applique-toi à écouter.

40. Ne cache pas ce que tes mains peuvent faire.

41. Ne sois pas enclin au vol.

42. Fuis un amusement coupable.

43. Demeure dans la voie de la justice.

44. Vis dans la société des gens instruits.

45. Ne parle pas spécieusement (59).

46. Songe toujours à de nobles actions.

47. Ne parle pas pour irriter.

48. Ne recherche pas le jeu de dés.

49. Fais avec soin ce que tu feras.

50. Connais un lieu de réunion avant d'en approcher.

51. Ne procède pas de manière qu'on dise : fi!

52. Ne parle pas confusément.

53. N'erre pas dans l'indolence.

54. Conduis-toi de sorte qu'on t'appelle sage.

55. Penche vers la libéralité.

56. Rends hommage à *Tirumâl* (60).

57. Évite les mauvaises actions.

58. Ne cède pas à la douleur.

59. Pèse une action avant de la faire.

60. N'outrage pas la divinité.

61. Vis conformément aux (mœurs du) pays.

62. N'écoute pas une parole de femme.

63. N'oublie pas ce qui est ancien (61).

64. N'entreprends pas ce qui échouera.

65. Poursuis efficacement le bien (62).

66. Agis d'accord avec tes compatriotes.

67. Ne quitte pas ton lieu (natal) (63).

68. Ne joue pas dans une eau (profonde).
69. Ne mange pas de friandises (64).
70. Apprends beaucoup de livres.
71. Fais produire les champs de riz.
72. Conduis-toi avec droiture (65).
73. Évite la perdition (66).
74. Ne parle pas dédaigneusement (67).
75. Ne cède pas à la maladie.
76. Ne dis rien de blâmable (68).
77. Ne te familiarise pas avec les serpents (69).
78. Ne parle pas erronément (70).
79. Agis de manière à avoir la grandeur.
80. Protège ceux qui te loueront.
81. Subsiste en soignant la terre.
82. Prends pour appui les grands (par leur savoir).
83. Évite l'ignorance.
84. Ne sois pas l'ami des petits (en mérite).
85. Pour prospérer, conserve ta fortune.
86. Ne recherche pas les querelles.
87. N'admets pas de perplexité dans ton esprit.
88. Ne cède pas à un ennemi.
89. Ne dis rien de superflu.
90. Ne désire pas maints aliments.
91. Ne reste pas devant une collision (71).
92. Ne fais pas amitié avec les méchants (72).
93. Presse dans tes bras une chaste épouse.
94. Écoute la voix des gens supérieurs.
95. Fuis la demeure des femmes qui ont un collyre aux yeux (73).

96. Dis tout ce que tu auras à dire.  
 97. Hais la sensualité (74).  
 98. Ne parle pas de ta capacité.  
 99. Ne discute pas en face (de savants) (75).  
 100. Recherche la science.  
 101. Conduis-toi de manière à gagner l'asile (céleste).  
 102. Sois excellent.  
 103. Vis bien avec tes concitoyens.  
 104. Ne parle pas d'un ton tranchant (76).  
 105. Ne fais pas de mal par passion (77).  
 106. Cesse de dormir à la pointe du jour.  
 107. Ne fréquente pas tes ennemis (78).  
 108. Ne parle pas avec partialité (79).

---

### NOTES.

(1) *Tiruvalluvar tcharitra*. La transcription des mots tamils en lettres françaises présente plusieurs difficultés, surtout en ce qui concerne ceux d'origine sanscrite. La langue tamile rejetant presque tous les groupes de consonnes, admettant fréquemment des insertions de voyelles, soit au commencement, soit au sein des mots nombreux qu'elle a empruntés; modifiant, pour la plupart, la forme des suffixes qui les terminent, ses formes, scrupuleusement transcrites, étonnent et choquent celui qui est habitué à rencontrer leurs primitifs inaltérés, et s'opposent à ce que la dérivation puisse être facilement saisie. Tout ce qui a été publié jusqu'ici sur l'Inde, d'après des documents du midi de la presqu'île, est hérissé de ces défigurations étranges et barbares, qui existent beaucoup moins dans la prononciation que dans l'écriture. Aussi, croyons-nous être d'accord avec la raison et le goût, en remplaçant, au titre même de cette légende où, nous le reconnaissons, l'orthographe sanscrite a été conservée, presque autant que possible, par l'auteur tamil, le nom *Çarittiram*,



par le thème *Tcharitra*, dépourvu d'ailleurs de la terminaison *m* du nominatif neutre. Nous nous affranchirons ainsi généralement de ces finales parasites et qui s'enlèvent devant les inflexions, et nous écrirons l'original au lieu du dérivé, toutes les fois que celui-ci ne s'éloignera pas de l'autre, de manière qu'il ne puisse être facilement reproduit sous son aspect tamil. C'est ce que M. Wilson a fait, en partie, dans la rédaction du catalogue de la collection Mackensie. Les notes suivantes permettront quelques comparaisons à l'appui de ce système <sup>1</sup>.

(2) *Brahmā*, ூ ூ ூ ூ *B-p-irmā*, ब्रह्मा — *Kimpurucha*, கி ூ ூ ூ ூ *Kimburūḍa-r* ou, sans altération, किम्पुरु — *Gāndharva*, க ூ ூ ூ ூ ூ ூ *G-kāndarva-r* गान्धर्व — *Siddha*, சி ூ ூ ூ ூ *Ḷitta-r*, सिद्ध — *Vidyādhara*, ூ ூ ூ ூ ூ ூ ூ *Vittiyādara-r*, विद्याधर; ூ, *r*, indique le pluriel, et, honorifiquement, le singulier.

(3) But suprême, க ூ *G-k-adi*, (गति); communément employé dans le sens de béatitude, affranchissement des renaissances, मोक्ष.

(4) *Umā*, ூ ூ ூ *Umaē* उमा. ூ, *ae*, remplace toujours ூ, comme affixe des noms féminins. (Cf. η grec.)

Les deux autres noms de la même déesse, imprimés plus haut,

<sup>1</sup> *Note de la rédaction du Journal.* L'auteur, par une recherche d'exactitude qu'on ne peut trop louer, avait, dans son manuscrit, inséré entre parenthèses les lettres finales des mots sanscrits, telles que les ajoutent les Tamils, conformément au génie de leur langue. Mais l'emploi de cette parenthèse, pour détacher une seule lettre du mot qu'elle termine, produisant un effet typographique peu agréable, on a cru pouvoir la remplacer par un petit tiret. Ainsi, quand on lira *Ḷitta-r*, on saura que l'auteur avait écrit *Ḷitta(r)*. De même, l'auteur, voulant marquer qu'un mot est terminé par une double lettre, avait placé les deux lettres l'une au-dessus de l'autre entre parenthèses, de cette manière  $\left(\frac{r}{n}\right)$ ; ce procédé, appliqué surtout aux caractères tamouls, devant causer un écartement trop considérable, on a séparé l'une de l'autre ces deux lettres par un tiret; ainsi *valluva-r-n* revient à *valluva-r* et *valluva-h*. Il en est de même au commencement des mots, où *B-p-irmā* égale *Birmā* et *Pirmā*.

s'écrivent en tamil பரவதி *Parvadi*, पार्वती, தேவ  
D-t-évi, देवी. ई y est devenu இ i, et ர, ரே, é. Ce dernier prolon-  
gement a presque-toujours lieu.

(5) Vaçichtha, வாசிதா *Vaçitta-r*, ou, sans altération, வாசித.  
— Agastya, அகத்தியர் *Agattiya-r*, ou, sans altération, அகத்தியர்.  
— Arya, அரியர் *Aya-n*, अर्य, Brahmâ. — Bhudjaḡga, பஹு-  
ஜாஹு *B-p-nyaḡga-n*, भुजङ्ग, « serpent, débauché, » désigne ici  
Kriçhna, qui est Vichnu. — Çambhu, சம்பஹு *Cambu*, शम्भु, un des  
noms de Çiva. Ce dieu a, dans le récit, le caractère suprême d'être  
existant par lui-même, பரமசிவன் *Paramaçiva-n*, et  
peut citer ainsi, de la trinité qui lui est subordonnée, comme fai-  
sant partie des bienheureux, la personne divine de même nom,  
représentant; ainsi que les autres, un de ses attributs actifs.

(6) Kapilâ, கபிலர் *Kabilâ*, कपिला. Le mot qui a désigné  
d'abord la vache sacrée des Purânas est ici employé pour désigner  
la vache en général: Ainsi, le mythe est parti de la nature pour  
idéaler l'animal par excellence, et le culte, en s'adressant à toute  
vache, comme si elle était la nourricière divine, a relié le ciel à  
la terre.

(7) *Valluva-r-n*, வல்லுவர் *valla-b-v-an*, substantif qui est em-  
ployé vulgairement pour indiquer les membres de la division supé-  
rieure de la caste des *parâya*, leurs prêtres, et, en outre, les devins,  
sorciers ou astrologues, parce qu'ils font souvent métier de prédire.  
Nous le rencontrons, en ce passage, avec une acception évidemment  
élevée. Son origine n'est rien moins que claire, et son orthographe,  
par le cérébral surtout, ainsi que sa signification spéciale, nous défend  
de le confondre avec வல்லுப *valla-b-v-an*,  
« puissant, berger, mari, » (வல்லம்). Nous hasarderions, dès à pré-  
sent, quelques conjecturés sur ce dernier nom, si leur place ne  
devait se trouver ailleurs; et, pour nous borner à l'objet de cette  
note, nous exprimerons l'opinion que *valluva* dérive de வல்லு *val*,

et nous chercherons à le démontrer. Les monosyllabes tamils terminés par une consonne peuvent généralement devenir des dissyllabes par l'addition de *u*, devant lequel la consonne, s'ils sont brefs, se double. Ex. : புல், புல்லு (Kathamandjari, 10), *pul*, *pullu*, herbe; முல், முல்லு *mul*, *mullu*, épine; எல், எல்லு *el*, *ellu*, sésame; கல், கல்லு *kal*, *kallu*, vin de palme; கல், கல்லு, *kal*, *kallu*, pierre. Cf. நால், நாலு *nál*, *nálu*, quatre. Nous nous croyons donc autorisé par ces exemples à concevoir, comme ayant pu exister, bien qu'elle ne soit pas donnée par les dictionnaires ni reconnue aujourd'hui par les natifs, la forme பல் பல்லு *vallu*, qui conduit à *Valluva-n*, par l'addition d'un suffixe appellatif *u* ப-ல் *u*-ல் *uva-n*, analogue à *அ* ப-ல் *ava-n*, comme *அ* து *udu* à *அ* து *adu*. Les primitifs பல் *val* et *uvan* donneraient tout aussi régulièrement *valluva-n*, mais la dérivation de *vallu* est appuyée sur l'existence du télinga వల్లవారు *valluvádu*, *vallu*, + *vádu*, ou plus exactement, avec l'*arddhánusvara* వారు *vámdu*, qui est à la fois, de même que *அ* ப-ல், *அ* ப-ல், *avan*, *uvan* tamils, et un pronom de la 3<sup>e</sup> pers. et un affixe nominal (cf. మగ *maga*, mâle మగ వారు *magavádu*, homme) et, dans వల్లవారు *valluvavádu*, de pareil sens que le précédent, se retrouve joint au mot *valluva* lui-même. Or, பல் *val*, parmi ses significations, a celles de pointe, acuité, proximité, force. *Valluva-n* signifiera donc, au propre, aigu, pénétrant, et, au figuré, sagace, habile. Les *paraéya* auront d'abord donné ce nom à ceux d'entre eux qui étaient d'esprit ingénieux et qui se seront transmis héréditairement, avec une supériorité de culture intellectuelle, l'art de deviner, créé par eux, sans doute, pour dominer les masses brutales et ignorantes. *Val*, dans le sens de force, et son approchant பல்-ல் *vala-m*, force, abondance, fertilité, graisse, ne sont pas sans rapport avec *बल* sanscrit, communément பல்-ல் *vala-m*, en tamils. Mais si une analogie

peut ici exister, c'est avec les radicaux वृ « pouvoir, être grand, gras, » et वृ « entourer » (वृ वृत् val, radical de वृ वृत् - वृ वृत् valaégiradu, même acception), « diviser » (val, « pointe, tranchant, épée ») : mais sont-ils bien originaires sanskrits ?

Valluvan, avec l'épithète de tiru, « saint, sacré, » est le seul nom sous lequel soit connu le poète remarquable qui a fait les *Kural*.

(8) Pāṇḍi. C'est le Pāṇḍimaṇḍala, état qui paraît avoir occupé, dès les temps anciens, une grande partie du midi de l'Inde, depuis l'extrémité de la péninsule jusqu'au voisinage des frontières du Concan. La pêche des perles, au dire d'Arrien, se faisait sur ses côtes. Ses rois portaient le nom de Pāṇḍiya-n पण्डियान पण्डियान, dont les auteurs grecs ont fait πανδιών, πανδιον, et les modernes Pandion. Ils résidaient à Madhurā (मधुरा Madurae, मधुरा, la Modura de Ptolémée, la Modusa de Pline. L'un d'eux, Porus ou Puru (peut-être celui que l'histoire de cette dynastie intitule : Pāṇḍiyaradjakkal, Mack. Coll. II, 196, appelle Puruhutadjit) paraît avoir envoyé à l'empereur Auguste une ambassade. Quant à leur chronologie et même à leur nomenclature ou à leur nombre, on en sait peu de chose. Langlès, qui les nomme aussi Pāṇḍavas, en compte 362, dont le 359<sup>e</sup>, Kōṇ Pandi, aurait chassé, au XII<sup>e</sup> siècle de notre ère, les Samāṇéens (Çamanāl, les Djaéna) de son royaume, et dont le dernier se serait nommé Varhōudi. M. Wilson dit qu'il y en a eu 74, suivant la tradition communément admise, mais que d'autres vont jusqu'au chiffre de 357, et que toutes les listes se terminent par Kūna Pandya, le Kōṇ Pandi de la supputation précédente. Kulāçekhara est indiqué comme le premier de ces princes et le fondateur de Madhurā, environ cinq siècles avant J. C. Vaṇçāçekhara passe pour avoir construit le fort et le palais de cette ville, restauré l'ancienne cité et y avoir créé une sorte d'Académie des belles-lettres. M. Wilson, à qui nous empruntons ces détails, le place au V<sup>e</sup> ou VI<sup>e</sup> siècle, et Kūna Pāṇḍiya avant le X<sup>e</sup>. Ce dernier était bossu, Kūna-n, et Langlès en fait l'observation. (Cf. Danville. *Antiquit. géographiq. de l'Inde*, pag. 108, 126, 127. — Strabon, citant Nicolas de Damas, lib. XV, § 1 et 52. — *Peripl. mar. Erythr.* pag. 33, 38, 171, 172. — Pline, *Hist. nat.* lib. VI, ch. xxvi. — Langlès, *Monuments de l'Hind.* tom. I, 98, 230. — Wilson, *Mack. Coll.* I, ivj, lxxiv, à lxxviii et 196.)

(9) L'académie ou collège de *Madhurà*, fondée par le roi *Vaṅça-çekkhara*, pour que la langue tamile fût dignement cultivée, se composait de quarante-huit membres, considérés, dans l'origine, comme des incarnations des lettres sanskrites. Çiva leur avait donné une banquette précieuse destinée à les porter, en guise de nacelle, sur l'étang aux lotus brillants comme l'or, situé au sein de leur palais. Ils tenaient leurs séances sur ce véhicule, qui avait la propriété de s'élargir ou de se restreindre, suivant le nombre des savants présents à la réunion, et n'admettait près d'eux que les ouvrages écrits dans la langue la plus belle, l'esprit le plus irréprochable. Les membres du collège vinrent à manquer de respect à leur dieu tutélaire, par suite d'une discussion racontée dans le *Kalattipurāna* et le *Tiruvilāyādalpurāna*, et où il soutenait, par la bouche de *Çokkhanātha*, स्वत्तनाथ, une de ses incarnations, que la chevelure des femmes *Pādmīni* était odorante par elle-même et sans mélange d'aucun parfum. *Çokkanātha* avait fait, à cette occasion, la stance suivante : « Insecte aux belles ailes, heureux de connaître les parfums, dis, sans exprimer un désir et avec une entière confiance amicale, ce que tu as vu; connais-tu une fleur qui ait l'odeur de la chevelure de la femme aux dents fines, à la grâce du paon? »

Les savants de *Madhurà* repoussèrent l'opinion du divin poète, qui suscita, pour les confondre, *Tiruvalluvar*. A l'arrivée de celui-ci, ils l'invitèrent, afin d'apprécier la valeur de son livre, à placer les *Kuraḷ* à côté d'eux et de leurs ouvrages, sur le banc magique. Il se rétrécit aussitôt pour ne soutenir que le livre immortel; le reste fut précipité sous les lotus. Ce qui nous est parvenu des productions émanées de cette assemblée paraît écrit dans le style le plus pur et le plus élevé, appelé *Arun Tamil*, *Cuddkatamil*. (Cf. Mack. Coll. I, xxxiii, 197, et *Tiruvalluvarcharitra*, imprimé à Madras, en tamil, 1842; et aussi *Tiruvilāyādalpurāna*, ch. lxi.)

(10) *Idaēkkādar*, aussi nommé *Idaēkkāduśiddha* (*Çittar*), *Idaēkkādudēva-r*, est peu connu, malgré la légende qui le représente comme une incarnation de *Vichnu* (വിഷ്ണു *Vīṣṇu*), et comme ayant accompagné *Tiruvalluvar* au sein du collège de *Madhurà*, lors de l'épreuve du véhicule magique. Ses ouvrages doivent être pour la plupart perdus. Il était, dit-on, de la caste des bergers (*iḍaē*), et, comme tel, faisait paître les moutons dans les bois (*kādu*); de là son nom. Quelques-uns affirment qu'il était né brâhmane et devint berger, au moment de la mort d'un homme de cette profes-



rient, ainsi que leur nombre, fixé, suivant les auteurs, à 3, 7, 9, 10, 21. Le nombre qui paraît le plus adopté est celui de neuf, et les noms, ceux-ci : Dakcha, Bhriḡu, Kratu, Pulastya, Anggiras, Kaçyapa, Pulaha, Maritchi, Vaçichṭha.

(13) Pungganūr (புங்குநூர்), ville située vers la frontière du Mysore et sur la rivière Poni, un des affluents du Pālāru (பாலர்-ஊர், சீரநदी), par les 78° 39' longitude et 13° 23' latitude.

(14) La généalogie de Vyāsa est bien connue, ainsi que le çloka suivant, où elle se trouve exprimée :

व्यासं वशिष्ठनप्तारञ्च इक्ष्वापेर्निमकलम्बम् ।

पराशरात्मजं वन्दे शुक्लातन्तपोनिधिं ॥

Les vers dont suit la traduction le sont moins. Ils font partie d'un opuscule tamul intitulé *Kabilaragaval, Agaval* de Kapila et attribué à un des frères de Tiruvalluvar ainsi nommé.

« Comme l'éclatant lotus qui naît de la fange, Vaçichṭha naquit de Brahmā, dans le sein d'une courtisane. Çakti (சக்திபுர, Çattiyar) naquit de Vaçichṭha, dans le sein d'une tchandāli. Parāçara naquit de Çakti et d'une *pulaççi*. Vyāça (விடிபுர, Viyaçar) naquit de Parāçara, dans le sein d'une marchande de poisson. Tous quatre lurent les Vēdas, furent éminents, devinrent grands pénitents et brillèrent; n'est-il pas vrai? »

De pareils détails, quelle que soit leur valeur comme tradition, semblent indiquer, ainsi que plusieurs autres analogues dans la présente légende, que le commerce des hommes de la race sacerdotale avec les femmes de la condition la plus vile eût lieu à une certaine époque. Ils sont d'ailleurs plus vraisemblables que ceux fournis par les monuments brâhmaniques, qui, avec plus de poésie sans doute, mais avec autant de brutalité, pour le moins, sont assez mystérieux au sujet de la mère de Parāçara, qui sauva son fils en le faisant passer de son sein dans une de ses cuisses, avant d'être percée d'une flèche, par Kārttaviryārdjuna; et au sujet de Satyavati, ou Matsyagandhā (மீன்மீன்மாடி Maççagandī), dont l'origine est racontée dans l'Adiparva du Mahābhārata. D'un autre côté, nous

voyons Tiruvalluvar, Aovâé, des *paraéya*, admirés dans leur temps, le premier fait membre de l'Académie de Madhurâ, la seconde l'accompagnant devant cette illustre assemblée, tous deux vénérés par la postérité, quoique les brâhmanes en conservent comme une espèce de rage impuissante, et évitent de diriger et d'approuver l'opinion universelle. Nous trouvons entre les mains de tous les Tamils instruits, non-seulement les livres laissés par ce couple fraternel, mais encore ceux des autres poètes de cette noble famille, et dans le nombre, l'*Agaval* de Kapila, où se lit ce qui suit :

« O hommes brâhmanes, écoutez mes paroles. . . . . Parmi les Odras (B), les Mlétchtchha, les Hûna, les Simhala, les pauvres Çonaka (C), les Yavana, les Tchîna et bien d'autres peuples, il n'est point de brâhmanes. C'est donc comme un autre système dans la première création, que vous avez établi dans cette contrée quatre castes distinctes.

« La supériorité et l'infériorité se révèlent par les mœurs.

« Le bœuf et le buffle diffèrent de nature. A-t-on vu porter fruit un mâle et une femelle de ces deux castes croisées dans l'accouplement? Les humains, de nature, sont une seule espèce. N'avez-vous pas vu d'homme et de femme de la race qui, dites-vous, fait quatre espèces, s'unir par un croisement, et, après leur union, un pesant fœtus prendre vie? Une semence est-elle jetée en quelque sol? cette semence, en ce sol, pousse un germe. Certes la coutume n'est pas qu'ailleurs il en vienne de différent.

« Des enfants ont été produits par des femmes *pulaéya* à qui s'étaient unis des brâhmanes, dieux de la terre (*Bhûsura*). Ne sont-ce pas des brâhmanes, des dieux de la terre? La diversité du bœuf et du buffle est sensible; qui a vu telle diversité de forme chez les hommes? Dans la durée de la vie, les membres, le corps, la couleur, l'intelligence, aucune distinction ne se manifeste. Un *pulaéya* du pays sud, s'il va au pays nord et s'instruit parfaitement, deviendra brâhmane. Un brâhmane du pays nord, s'il va au pays sud et manque aux usages, deviendra *pulaéya*. . . . .

« La pluie qui tombe exclut-elle quelqu'un? Le vent qui souffle excepte-t-il quelqu'un? Le vaste sol dit-il: je ne veux pas porter ceux-ci? Le soleil: je ne luis pas pour ceux-là? La subsistance des quatre castes sublimes est-elle dans les cités celle des quatre castes infimes (D) dans les bois? La fortune, la misère, le profit des pénitences faites ne varient point pour les gens de la terre. Il n'est qu'une race; il n'est qu'une famille; il n'est qu'une naissance; il



n'est qu'un trépas; il n'est qu'un Dieu adoré. Ainsi parler avec ardeur, sans faillir aux maximes exposées par les anciens, de donner chaque jour aux indigènes, d'éviter les viandes, le meurtre, le vol, de comprendre fermement la persévérance dans le bien, de ne reconnaître que l'homme et la femme, ne peut être dit mal. Sans la grandeur et la vertu, la naissance donne-t-elle le mérite, imbécile? (Sic. ്പുലയൻ *Pūlayān*). (E.)

N'est-ce pas un indice remarquable d'un reste de protestation contre l'influence brâhmanique, que de conserver ainsi des mémoires et des œuvres de *paraēya*? On dira que ces sages ont fait oublier leur naissance par une vie sainte et un génie sublime: peut-être. Toutefois, les voilà, de la réprobation la plus impossible à nommer, relevés avec des louanges ardentes et des généalogies célestes. Et ce n'est pas pour avoir flatté les idées du pays; car ils ont peu d'attachés au culte et aux principes généraux qui y dominent. C'est pour avoir été indépendants qu'ils ont mérité d'être regardés, par les castes intermédiaires, comme des incarnations divines, et il est probable qu'il en est de même des autres *paraēya*, ainsi glorifiés, dont plusieurs reçoivent un culte à Tiravārūr. Les Çûdra, ou plutôt les aborigènes du midi de l'Inde, admis par les conquérants ariens aux honneurs de la caste, paraissent ne s'être pas toujours entièrement soumis aux lois de la théocratie. Ils ont écrit contre; ils se sont réservé de donner son caractère propre à la littérature tamile, que les brâhmanes ont peu cultivée ou enrichie. Enfin, ils ont fait dire à l'inépuisable Agastya, dans un de ses ouvrages, sans doute apocryphe, qu'il était né Çûdra. D'ailleurs, la puissance souveraine n'a point appartenu, chez les Drâvida, à la caste militaire. Suivant les chroniques, les *Vellâla*, qui furent rois d'états puissants, et les rois *Pândya*, appartenaient à la caste agricole, colonisatrice de la pointe de la péninsule. Des *paraēya* même passent pour avoir fondé plusieurs villes et gouverné plusieurs états, entre autres, le *Colamandala* (Coromandel, *Paralia soretanum*), dont le territoire est occupé principalement aujourd'hui par la province de *Tandjâvûr*. (Cf. Mack. Coll. I, xxxiv, lxxiv, 118, 210, citant Ellis, *Mirasi Rights*; Taylor, *Or. hist. mss.* I. 239).

Le mot *pulâya-n* ്പുലയൻ, au féminin ്പുലയൻ, désigne particulièrement un *paraēya* de la subdivision des pêcheurs, et, en outre, un bourreau; par extension, tout mangeur de chair. Cf. ്പുലാ pulâl, chair en général, et spécialement

chair de poisson; புலநீர் pulanir (eau de la chair), sang; புலவு pulavu, chair, enfer, odeur de charogne; புலன் pulan, et புலம் pulam, les cinq sens; புல pul, et புலி puli, tigre; புல் pul, manque, herbe, infimité. புல்லர் pullar, புல்லியர் pulliyar, petites gens, et peut-être aussi புலக்கை pulukkaé, esclave. Langlès (*Monuments de l'Inde* I. 65); Anquetil (*Descript. de l'Inde*, II. xi), et autres auteurs, parlent des *polias* ou *poulias*. Une note, dont nous ne retrouvons pas la source (elle doit provenir d'un numéro de la Revue des deux Mondes de 1837) nous rappelle que « les *pouléahs* ne se mésallient jamais avec les *parias*. » En effet, les familles de pêcheurs *pulacya* ne s'unissent pas à celles des *paracya* proprement dits. Ce dernier nom, que feu M. Jacquet, dans le Supplément de l'Inde française, page 49, a soupçonné dérivé de புரி pari, rapine; et que le R. Rottler, en son Dictionnaire tamil-anglais, fait venir de புரா paraé, tambour, s'appliquant, dit-il, aux gens qui font des publications au son d'un tambour, nous paraît dériver de ce dernier mot dans le sens de parole, ce qui est vraisemblable, s'il a appartenu, dès l'origine, à la tribu qui le porte aujourd'hui, si elle-même se l'est donné. Il signifierait donc *doué de la parole*, et se rapprocherait du grec μέροψ (μέρονες). Notre hypothèse lui enlève tout sens injurieux, et le distingue de *pulacya*, qui aurait été employé, comme stigmaté du peuple carnivore, par les castes exclusivement nourries de laitage et de végétaux.

(15) *Kalaémagal*, un des noms tamils de Sarasvatî. Il signifie littéralement « la dame des arts, » le premier composant n'étant autre que le sanskrit कला. Le composé est un de ceux appelés மணிபவலம் மணிபவலம் (manippavalam), par corruption de मणिप्रवाल, « diamant et corail, » provenant de कला, கலை kalae, élément sanskrit (मणि), et de மகல மகல magal, élément tamil (प्रवाल). Les substantifs analogues à கலை (kalae), reprennent, au sein d'un composé, leur forme primitive, quand ils sont unis à un autre substantif de même origine; ils conservent leur altération, si celui-ci est tamil. Cette règle n'est cependant pas sans exceptions dans le

premier cas; conf. கங்காநாடு ( *gaṅgāsnānam* )  
 गुङ्गास्नान. கண்டிகைக்கரம் ( *kundigaekkaram* )  
 कुण्डिकाकर. பிச்சைக்காரன் ( *B-p-iççakkàran* )  
 मिनाकार. மதுரைமதுரைக்கரம் ( *maduraémànagaram* )  
 मधुरामहानगर. Pour la transcription de ces composés homogènes,  
 nous croyons convenable de rétablir la forme sanskrite du premier  
 élément; pour celle des hybrides, de conserver la forme tamile,  
 indispensable à leur intelligence.

(16) Le genre de naissance ici mentionné est identique à ce que  
 rapportent les monuments sanskrits, qui donnent à Agastya, entre  
 autres noms, celui de धृयोनि; mais ils lui attribuent un double  
 père, Mitra et Varuna, et pour mère Urvaci, tandis que les livres  
 tamils, et, en particulier, *Agastya Djñana* ( *Mack. Coll. I, 229* ), le  
 disent fils de Mahéçvari, représentée par le kalàça (vase), et de  
 Mahadéva ou Çiva. Ce muni est considéré comme le créateur de la  
 langue tamile; il en fut sans doute le régulateur. Sa grammaire,  
 qu'on dit avoir consisté en quatre-vingt mille aphorismes, est  
 perdue; il n'en reste que des fragments dans celle de son prétendu  
 disciple *Tolgappiya*, aussi appelé திராண்டிகைக்கனி  
 ( *Tiranadumakkini* ) त्रिणधूमग्नि « feu fumant de paille, » Agastya lui  
 ayant donné ce nom en raison de son intelligence saisissante et  
 facile à impressionner. கைகாபலயன் *tolgappiya-n*, signifie « ancien poète. » On prête à Agastya nombre d'ouvrages  
 de médecine, d'astrologie, d'alchimie, de magie, de rituel et de  
 mysticisme. La plupart doivent être considérés comme apocryphes.  
 Le grand saint a pris charge de toute composition dont le nom de  
 l'auteur était perdu, et c'est un argument en faveur de l'antiquité  
 de ces œuvres, parmi lesquelles il s'en trouve d'importantes et  
 d'autres comparables aux recueils des merveilleux secrets du grand  
 ou du petit Albert. Agastya, célèbre pour avoir abaissé les monts  
 Vindhya, est censé habiter le mont *Podiyz*, parnasse des Tamils,  
 voisin du cap Comorin.

(17) *Tiruvārūr* திருவாரூர், par corruption, Trivalore,  
 Tiruvalur, est situé par 79° 42' longitude et 10° 48' latitude.

(18) *Bhagavan*, பகவண், *B-p-agavan*. Ce mot répond au sanskrit भगवत् dans toutes ses acceptions. Il devrait s'écrire பக-  
 வரண், *Bagavàn*, en vertu de la règle de transition qui pres-  
 crit que les appellatifs déterminés par le suffixe வ் prennent en  
 tamil la forme வ் du nominatif. En effet, les deux orthographes  
 sont adoptées, mais celle de l'exception est plus commune dans ce  
 cas spécial, car on dit exclusivement பகவரண் *magavàn*,  
 pour மகவத், பலவரண் *balavàn* pour பலவத், etc. Le  
 nominatif prévaut pareillement sur le thème dans பக்தி ப-  
 ரண் *B-p-uttimàn* pour புக்திமத், பலரண் *pumàn* pour पुमस्  
 etc. M. Wilson, *Mack. Coll.* (1,233) donne à *Bhagavan*, le père de  
 Tiruvalluvar, le nom de *Serali*, qui ne se trouve dans aucune légende  
 et que la mémoire des natifs n'a pas conservé.

(19) Nous traduisons par *sciences* le sanskrit शास्त्र, qui devient  
 communément en tamil சாத்திரம் *pàttira-m*.

(20) *Tapamuni* (तपमुनि?), en tamil தப-தவ-முண்  
*taba* ou *tavamani*. ப, b et வ, v, s'emploient souvent indiffé-  
 remment: பரல-ண் *b-p-àla-n* ou வரல-ண் *vàla-n*,  
 « enfant. » — பந்தி *b-p-andu* ou வந்தி *vandu*, « parent. » —  
 வபரம் *vibara-m* ou வவரம் *vivara-m*, « détail. »  
 Cf. बाल, बन्धु, विवर; बर्हिस् et वर्हिस्; बधु et वधु. En sakalave,  
*vadi*, « femme, » *mandamhadi*, « marié, ayant femme. » — *vur*, *var*,  
 armén. (ór) *vuur*, holland. — *ἐπίσκοπος*, *bishop*, « évêque; » *bas-bre-*  
*ten*, *baota* ou *vaota*, « vouêter; » *barlen* ou *varlen*, « verveine »).

(21) *Arunamaṅgā*. Dans le texte அருண்மங்க அரண-  
*maṅgā*. मङ्गा n'existe pas en sanskrit, mais on a मङ्गला, et les deux  
 mots dérivent évidemment d'un même radical, मङ्. — C'est pour-  
 quoi nous avons transcrit *maṅgā*, que nous avons considéré comme  
 le primitif perdu de *maṅgā*. Celui-ci s'emploie pour désigner une  
 femme ou une fille arrivant à l'âge nubile, c'est-à-dire à douze ou

treize ans. Il est souvent joint au nom d'Umà, par exemple, dans le *Tiruvâdâvurarpurâna*, 1, 3, ஸுருக ஸுருக ஸுருக ஸுருக ஸுருக *Maggaeyumâ*, Çiva s'appelle ஸுருக ஸுருக ஸுருக ஸுருக ஸுருக *Maḡgaēppāgan*, comme on dirait मङ्गभाग, नारीभाग « étant partiellement femme » (अर्द्धनारीश्वर). Nous croyons donc d'autant mieux pouvoir rapprocher ஸுருக *maḡgâē*, de मङ्गला, que le second de ces deux substantifs prend la double acception d'Umâ et d'épouse.

(22) Sur cette montagne (78° 25' long: 10° 30' lat.), est bâti un temple vénéré de Subrahmanya et une petite ville indiquée sur les cartes sous les noms de Veramally, Viramullay, excepté sur celle qui a été publiée par Anquetil du Perron, *Ant. II*, 1<sup>re</sup> part. de la Description de l'Inde, et *Ant. I*, 1<sup>re</sup> part. de son Zend-Avesta, où se lit *Virâlimalâē*. Dans l'Annuaire général de Madras, pour 1840 (pag. 307, 310, 311), Verallimally est indiqué comme chef-lieu d'un district dépendant de la province de Pooducottah (*Pudukôttâē*). On sait que ஸுருக *malâē* veut dire « montagne en général. » मलय paraît être provenu par le dérivé ஸுருக ஸுருக ஸுருக *malâēya-m*, proprement « montagnard, de montagne, » plutôt que du radical sanskrit मल् « tenir, » et de l'affixe unâdi अय (कयन्). *Malâē* est formé du radical tamul ஸுருக *mal* (ஸுருக கி: ஸுருக *maligiradu*), « augmenter, combler, abonder. »

(23) *Uraeyur* est le nom d'une des anciennes résidences des rois Çola, qui est transcrit *Warior* dans *Mack. Coll.* (I, 170, 181), et dans la carte de Rennell (78° 43' longitude et 10° 45' latitude). C'est aussi le nom de plusieurs villes du Marava et du Tandjâvur. L'*Uraeyur* du *Tiruvalluvarcharitra* diffère sans doute de ces diverses localités. Une autre tradition rapporte que la ville des Çola fut ensevelie sous une pluie de sable, et l'on serait porté, par suite, à le confondre avec celle-ci, s'il n'était indiqué comme voisin de Mèlur. Or, aucun lieu de ce nom ne se trouve à moins de 50 milles de distance de ladite capitale ou de ses homonymes. Si le nôtre n'était qu'un village de *paraēya*, il a pu n'être pas rebâti à la suite de l'événement dont parle la légende, et ne pas laisser son nom à un endroit aujourd'hui connu; rien, du moins, ne nous permet de hasarder une autre opinion.

(24) *Agrahàra* अग्रहार. Village, quartier ou rue qu'habite la caste brâhmane : en tamil அக் கிராரா-ம் akkiragàra-m, அக் கிராரா-ம் akkiràra-m, அக் கிரா-ம் akkira-m.

(25) *Mêlur*. La suite du *Tiruvalluvarcharitra*, où sont indiquées les différentes stations d'Âdi et de Bhagavan, nous engage à reconnaître le lieu cité dans une ville qui avoisine Madburà, par 78° 23' longitude et 10° 3' latitude.

(26) *Nityàrya*, நி தியா ரியா-ம் nityaèya-n, नीत्यार्य.

(27) *Chauderie* ou mieux *chaudrie*, plus mal, *tchoultry*; corruption du tamil சத்திரம் çattira-m, सन्न «aumône,» est un nom d'édifices situés tant sur les routes qu'à l'entrée des villes, et où les voyageurs peuvent s'arrêter pour prendre du repos et de la nourriture. L'entrée et le séjour y sont toujours gratuits, et quelquefois le riz pour le pauvre et pour l'étranger. Ces établissements utiles sont fort nombreux dans l'Inde. Tout riche natif consacre religieusement, à en fonder quelqu'un, une partie de sa fortune.

(28) *Valaèççi*, വാലാച്ചി, féminin de വാലാച്ചി-ം valaèya-n, nom de *paraèya* qui vivent de pêche ou de chasse au filet (വാലാ, *valaè*).

(29) L'original indique avec quoi le coup fut donné; nous avons, malgré notre désir de traduire toujours littéralement, omis de le faire de même. Les textes tamils sont généralement bas dans les détails. Le peuple du sud a le goût peu délicat; son imagination passe facilement du noble au trivial. Bhagavan, dit la légende, frappa la jeune fille avec sa cuiller à pot! சட்டு-ம் çattuva-m.

(30) *Ramèçvara*; cette île du détroit de Manar était connue des anciens sous les noms de *Ramanancor*, *Ramanancovil*, *Ramanancory*, qui correspondent au tamil இராமனகொயில் I-Ràmankoyil, «temple de Ràma.» Elle est appelée aussi *Ràmaliçga*, *Sétu* et *Ràmànandapura*. Le temple célèbre qui y est bâti et où l'ont vient en pèlerinage de tous les points de l'Inde, daterait,



toilette. Le garçon est orné de nouveau de sandal et d'*akchata* au front, de colliers, d'un collyre noir aux paupières, de fleurs dans les cheveux et roulées avec eux, etc. la fille, de bijoux, de fleurs, de *kuḡkuma* (poudre rouge de safran et de borax) au front, de collyre aux yeux, de guirlandes, etc. (Extrait d'un manuscrit télinga, sans titre, sur les rites hindous, qui paraît avoir été traduit en grande partie par M. l'abbé DuBois, dans son livres des Mœurs et Institutions, etc.)

Le *Tiruvalluvarcharitra* représente l'époux se disposant à verser lui-même de l'huile sur la tête de l'épouse. En effet, il doit en répandre quelques gouttes avant les femmes, ce dont le manuscrit cité omet de faire mention.

(32) *Ādi*, அடி, आदि, *Ādiya!* அடி ய ஓ த், celle qui est la première, la précédente, de *ādi* et du suffixe déterminatif *த்* *ஓ த்* *அ*. *Tiruvalluvar* commence ses *Kura!* par un distique où il emploie, pour désigner l'être suprême, le composé *அ தி ப க வ ண்* *Ādibāgavan*, आदिभगवान्, qui reproduit les noms de sa mère et de son père. Toutes les lettres partent d'*a*; « Les mondes, pour principe, ont le Dieu suprême. »

(33) *Chanteurs*, en tamul ப ட ண ற ி *b-p-ānar*, भाषा, « baladins ou mimes qui font profession de jouer les monologues dramatiques; » distinguez ce mot de *வ ட ண ற - ி - ண்* *vāna-r-n* (pour *வ ட ன ற - ி - ண்* *vāna-r-n*), « poètes panégyristes. » (Conf. Wilson, *Hind. Theat. Préf.* et analyse de *Sarada Tilaka*, traduction française, I, ix, II, 353; *Haritchandrapurāna* tamul, *Nagaraçirappu*, v. 23.)

(34) *Antécédents*, ப ட ட ட ட ட் த் த் த் த் த் *pirāttuva-m*, பிராத்தி. — La corruption est frappante et nous l'avons d'abord crue invraisemblable. Nous soupçonnions un nom abstrait *பிராத்தி*, dérivé de *பு* et *த்* avec *ப* et *த்*, dans le sens de « prière, sollicitation, » et dont la seconde syllabe serait devenue brève. Mais l'acception que nous avons traduite est justifiée par plusieurs autorités natives compétentes. Les Tamils, embarrassés pour transcrire et prononcer



le mot प्राण्य, qui renferme un groupe de deux consonnes, dont la dernière est aspirée, se sont laissés aller à y remplacer celui-ci par une terminaison à eux familière. La forme régulière serait ஸர-  
 ார ஸ்ர-ஓ *pirārabitta-m*. Cf. प्राणित्व, qui donnerait  
 ஸரார ஸ்ர-ஓ *pirārambittuvam*.

(35) *Venba*. Un des rythmes de la prosodie tamile. On en compte six espèces, suivant le nombre des vers et leur mesure. L'exemple actuel appartient à la deuxième, dite *Nēriçāḍvenba*, qui comporte quatre vers, le premier et le troisième de quatre pieds, le deuxième et le quatrième de trois. Entre le deuxième et le troisième, se place un pied isolé, qui rime avec le premier et le deuxième; le troisième et le quatrième riment ensemble. Cette rime se présente ici dans la consonne ou les consonnes de la deuxième syllabe de chacun d'eux; elle est exigée dans plusieurs syllabes, pour certains genres de poèmes, dont l'intelligence devient alors d'autant plus difficile, que les quatre vers d'une stance y sont souvent tous identiques par leur première moitié, avec des sens divers.

(36) Voici la traduction d'un autre *venba* sur le même sujet :

« Est-il ou non un dieu qui protège tous les êtres? Ne suis-je pas ici un de ces êtres? Pourquoi, me relevant, flotter ici avec angoisse, mère? Ce qui doit arriver, certes, arrivera. »

(37) *Kapila*, en son *agaval*, dit ceci d'Aovae :

« Dans un village où habitaient des joueurs d'instruments, sous le toit des chanteurs, grandit Aovae. »

(38) *Agaval* ou *āçiriyappā* est une sorte de morceau de poésie sans strophes divisées, dans lequel le nombre et le rythme des vers sont indifférents, hormis pour les trois derniers, qui déterminent le genre spécial de la pièce. L'*agaval* de *Kapila*, ci-dessus traduit en partie, est un *Nēriçāḍāçiriyappā*, attendu que, de ses trois derniers vers, le premier se compose de trois pieds, le second de deux, et le troisième de deux aussi, mais forcément spondées. L'*Attūchūdi* est aussi un *āçiriyappā* du même genre.

(39) Nous donnerons des détails sur ces divers ouvrages, quand nous ferons connaître la bibliographie tamile.

(40) Le *Gaṇapatipūjā*, ou culte familier de Ganéça, consiste à façonner en bouse de vache fraîche ou en terre, quand on n'en possède pas le simulacre en pierre ou en métal, ce dieu tutélaire; à l'orner de quelques tiges d'herbe *dūrba* (*télinga garikā*, *Agrostis linearis*), de sandal, de riz *akchāta*, de fleurs; à brûler au-devant des parfums et à lui offrir des cocos brisés, du bétel et de l'areck. (Ms. *télinga*, sur les rites hindous, déjà cité.)

(41) Ces deux noms désignent des saints éminents de la foi Çaéva; Sundaramūrtti a écrit sur les divers *sthala* ou lieux sacrés, nombre d'hymnes qui font partie du recueil nommé *Tévāraṁ देवहार*; Çeramānpérumāl était un roi du pays Çera ou Kérala (केरल, la côte Malabar), qui a composé un poème appelé *Adigulā*, « le cortège ou la procession suprême. »

(42) *Aovaé* signifie « pénitente. » Cette femme éminente porte aussi le nom de க்குப்படி க்குப்படி க்குப்படி *kūkkuppādi*, « chantant pour subsister. » On lui attribue plusieurs miracles, tels que celui d'avoir délivré de la possession d'un démon la fille du roi Alaka. Le docteur John, qui a publié, dans le septième volume des *Recherches asiatiques*, des traductions d'*Aovaé*, que nous regrettons de ne pas avoir eu sous les yeux, la fait fleurir au ix<sup>e</sup> siècle de notre ère. Nous devons avouer, en toute humilité, que nos modestes recherches n'ont pas jusqu'ici pénétré assez avant dans les monuments historiques tamils, pour exprimer une opinion définitive sur l'époque de la phase littéraire qui illustra *Aovaé*, Tiruvalluvar et leurs émules. Mais les traditions, à leur égard, paraissent indiquer un temps où l'aversion pour les castes excommuniées était tellement moins sévère qu'aujourd'hui, que nous inclinerions, *a priori*, à reculer la date fixée ci-dessus. (Cf. *Mack. Coll. I, xxxiii, 219, 233 et 245.*)

Cette présomption s'évanouirait à l'instant si le *Çeramānpérumāl* de notre légende était reconnu pour être le roi du même nom qui fonda Calicut, vers l'an 825 de l'ère chrétienne, et concéda des privilèges aux chrétiens dits de saint Thomas. Lacroze indique que les Hindous le considèrent comme un dieu; mais, en présence des témoignages de la conversion de ce monarque à l'islamisme, n'est-il pas nécessaire d'admettre que le saint des Çaéva, auquel l'écrivain fait allusion, et que nous trouvons cité comme contemporain d'Ao-

vaé, diffère du sectateur de Mahomet, et qu'il y eut deux Cêramân-pêrumâl? Une chronique originale en malayala, le *Kêrala utpatti*, raconte comment Cêramân-pêrumâl Kchatriya, appelé de l'étranger par une assemblée, pour ainsi dire nationale, à exercer l'autorité souveraine sur le pays jusque-là gouverné fédéralement, à une époque peu avancée du Kaliyuga, aurait adopté la foi des bouddhistes, persécutés et chassés de ses états dans la suite de son règne. En ramenant à une date plus moderne et son époque et cette révolution religieuse, faut-il l'identifier à un des précédents ou à tous deux? Nous ne le pensons pas et nous ne rencontrons nulle part de lumières sur ce sujet. (Voir Langlès, *Mon. de l'Hindoust.* I, 231; Lacroze, *Christ. des Ind.* I, 66, 71; Wilson, *Dict. samsk.* 1<sup>re</sup> éd. préf. xvj, xvij; *Mack. Coll.* I, 200; II, 87 à 95.)

Nous remarquons que la préface de l'*Agaval*, de Kapila, imprimé à Madras, in-32, en 1837, et le *Tiruvalluwartcharitra* (page 26), disent que notre famille de poètes parut sous le règne du pandiya *Ugrappêrvaçudi*. Or *Ugrappêrvaçudi* doit être le même que *Kuléça*, sous lequel vécut Idaékkàdar, suivant le *Tiruvilâtyâdalpurâna* (ch. LV1), où il ne se trouve pas nommé, non plus que dans la chronique des Pandiya, publiée par M. Will. Taylor (*Or. hist. mss.*) D'après ces deux monuments, Kuléça fut le dix-septième successeur de Vamçacékharâ, et le prédécesseur de Kuna fut le onzième roi après lui, de sorte que vingt-huit règnes s'écoulèrent entre Vamçacékharâ et Kuna. Si, comme le pense M. Wilson, Kuna a vécu au x<sup>e</sup> siècle de J. C. et Vamçacékharâ au v<sup>e</sup> ou vi<sup>e</sup>, auquel cas ces deux princes auraient été séparés par une durée d'environ quatre cent cinquante ans, nous aurons, pour la durée de chacun des règnes, une moyenne de seize ans, et pour la date de Kuléça, le commencement de la deuxième moitié du viii<sup>e</sup> siècle. Mais si Anantaganapandiyâ, qui paraît avoir vécu trois cents ans avant Vamçacékharâ, fut contemporain de Râmatchandra, fixé à seize cents ans avant J. C. (Taylor, *Or. hist. mss.* I, 77, 232, d'après *Tiruvil.* pur. 29), nous aurons, pour la même date, la fin de la première moitié du xi<sup>e</sup> siècle avant l'ère chrétienne. Si Râmatchandra était ramené à 1100 avant J. C. d'après M. Tod, et en se conformant approximativement à l'ère de Paraçurâma, suivie sur la côte de Malabar et datant de 1167, nous n'aurions plus, pour ladite époque, que la fin de la première moitié du vi<sup>e</sup> siècle, et pour celle de Kunapandiyâ, inadmissible au xiv<sup>e</sup> (1320 avant J. C. selon M. Taylor), que la fin de la deuxième moitié du iv<sup>e</sup>. On voit que la chronologie tamile, qui est loin d'être

déterminée, laisse le calculateur, même timide, à l'aise dans un espace de plus d'un millénaire. Examinons quelques conséquences de la dernière supputation, basée, d'ailleurs, sur l'assertion relative à Ràma, qui n'a peut-être jamais vu Madhurà.

Le Puràna susdésigné mentionne (ch. xxii) les *Çamanàl* comme très-puissants à Kàntchipura, dont le roi était de leur religion, du temps de Vikramapandiya, antérieur de cent ans à Anantaguna, soit 1200 avant J. C. Il cite encore (ch. xxviii, xxix) cette puissance sous le règne d'Anantaguna, supposé vers 1100. Il dit que Mânika-vatchaka (Mânikkavàçagar), une des gloires du Çivaïsme, combattit, confondit, et convertit des prêtres bouddhistes venus de Ceylan (ch. lxi; Cf. *Mack. Coll.* I, 201, 202). Ce sage était premier ministre d'Arimaradana, fils de Kulêça, environ, dirons-nous, 550 ans avant J. C. Enfin, sous Kunapandiya, qui fut d'abord lui-même coréli-gionnaire des *Çamanàl*, ces rivaux des brâhmanes sont représentés (ch. lxii; et lxiii du Puràna) comme l'objet de débats et de persécutions, ce qui aurait eu lieu trois cent soixante et dix ans antérieurement à notre ère.

L'hypothèse présentée reculerait donc l'existence des *Djaéna* à douze cents ans avant J. C. et plusieurs des luttes soutenues par eux, ainsi que par les *Baoddha*, contre le brâhmanisme, dans une certaine antiquité; nous n'osons donc l'adopter fermement. Quant au premier résultat général, il peut être écarté comme un anachronisme. Quant aux bouddhistes, vaincus par Manikavatchaka, au lieu d'être venus de Ceylan, n'étaient-ils pas du pays Pandya lui-même, et, par suite de leur défaite, les non-convertis ne se seraient-ils pas réfugiés à Ceylan, dont l'ère bouddhique est 543 (*Turnour*), ou dans quelque une des contrées qui admettent à peu près la même chronologie, qui, à notre avis, ne renverse pas la supposition de l'existence d'un premier Bouddha, cinq siècles auparavant? Nous dirons, en passant, ici, à l'occasion, si nous pouvons ainsi parler, du parallélisme fréquent des *Djaéna* et des *Baoddha* dans les traditions indiennes, que les premiers donnent à Gotama Buddha, pour précepteur, leur vingt-quatrième prophète ou *Tirtakàra*, nommé Mahavira ou Varddhamàna, à l'ère duquel ils assignent l'an 629 avant J. C. (*Madras Almanach*, 1840, p. 224, 228.) Enfin nous ajouterons que l'adoption de la dernière moitié du iv<sup>e</sup> siècle, pour l'époque de Kunapandiya, permettrait de se rendre un compte presque probable de l'histoire de son royaume pendant les siècles suivants. Cette

note est déjà trop longue pour que nous cherchions maintenant à démontrer ce corollaire.

(43) Les textes de l'Âttitchûdi que nous avons consultés sont au nombre de trois :

1° *Âttitchûdiyurâé*, le poème avec un commentaire publié à Madras, avec trois autres opuscules, par *Çaravanappérumâlaéyar*, 2° édition, 1832 (année indienne *nandana*), in-18, 60 p. (16 concernant notre original), et réimpression, 1843 (année *çubhrakrit*), in-18, 56 p. (15.)

2° *Âttitchûdi*, suivi de *Kulagappada-m*. Madras, imprimerie *Sarasvati*, 1839 (année *vilambi*), in-32, 14 p. (8.)

3° *Âttitchûdi*, avec un commentaire littéral et une paraphrase. Madras, *Church Mission press*, 1825, in-12, 32 p.

Nous avons eu, en outre, pour un grand nombre de vers, le secours des citations insérées *passim*, par le R. Rottler, dans son recommandable dictionnaire tamil-anglais, et il nous est arrivé de consulter plusieurs fois, vu notre séjour dans un pays tamil, des natifs compétents et instruits dans leur haut langage. Nous n'avons pas toujours, malgré les limites étroites de notre savoir, adopté les sens qui nous étaient fournis, et nous nous sommes alors justifié des motifs qui nous avaient persuadés autrement. Nous savons que notre œuvre est bien imparfaite; mais nous attendons, comme une justice, qu'elle soit reconnue consciencieuse.

Il est digne de remarque que toutes les syllabes de l'abécédaire tamil, composées, soit d'une voyelle simple, soit d'une consonne et d'une voyelle, se trouvent successivement, dans leur ordre grammatical, en tête des vers de l'*Âttitchûdi*, ouvrage d'éducation enfantiné avec lequel s'assortit bien une telle particularité.

(44) *Âttitchûdi*, அத்திசூடி *attičūḍi*, composé de அத்தி *atti*, *Bohinia tomentosa*, arbre dont les fleurs sont offertes habituellement à Çiva, et de சூடி *çūḍi*. Ce dernier élément, que les dictionnaires et les natifs tamils disent être un gérondif, ou participe indéclinable de சூடகிராடு *çūḍagiradu*, porter (sur la tête), et qui a toujours le sens de couronné, est évidemment le sanskrit चूडिन्, dérivé de चूडा, crête, diadème, et de l'affixe attributif इन्. Le titre de l'opuscule d'Aovâé n'est autre que le premier mot de l'invocation, lequel désigne Çiva, et signifie : cou-

ronné de fleurs d'Ātti. L'autre dieu dont il est question est Ganéça, un des fils de celui-ci, et que les Hindous saluent constamment au début de leurs ouvrages.

(45) Le R. Rottler, dans une citation de son dictionnaire tamil-anglais, traduit : *cherche à faire l'aumône*. Le sens général que nous avons adopté est justifié par le commentaire de Çaravanappérumà-laéyar. Il s'agit ici, non-seulement de l'aumône, mais de toutes les bonnes œuvres, dont on compte trente-deux espèces.

(46) Le R. Rottler et les deux commentaires expliquent : *Ne cache pas ce que tu peux donner, tes moyens de donner*. Nous avons cherché à être plus littéral sans cesser d'être exact. Le texte n'exprime pas donner ; il parle de ressources, de moyens (இயலாமை இயலாமை iyalvadu). L'idée se complète par elle-même.

(47) Nous traduisons littéralement, bien que nous ayons sous les yeux des interprétations qui disent davantage et spécifient l'arithmétique et la grammaire. La lettre du texte est précise, et nous ne croyons pas qu'elle tue ici l'esprit. Ces préceptes s'adressent à des enfants ; c'est le sens le plus simple qui leur convient toujours. D'ailleurs, on trouve mot à mot, dans les *Kural* de Tiruvalluvar, chap. XL, v. 2, la sentence suivante :

« Les chiffres et les autres signes sont des yeux pour les êtres vivants. »

(48) Un des devoirs les plus sacrés, chez les Indiens, c'est de donner l'aumône, ici appelée அய்யம் *aéya-m* अय्य, et ailleurs அம்மம் *ara-m-n*, comme toute bonne œuvre (cf. I, 30), அம்மம். Toutefois, la maxime qui précède flétrit la mendicité, commandée, au contraire, à la caste brâhmane. (Cf. Tiruvalluvar, 23, 2.)

« Mendier, même dans un bon motif, est mal ; donner pourtant, n'y aurait-il pas un monde suprême, est bien. »

(49) Nous traduisons par réciter le mot இயலாமை இயலாமை *ôduvadu*, substantif verbal du radical இயல் *ôd*, lire, chanter (cf. வர), et nous sommes dans le vrai : les Indiens font toutes leurs études de



(53) Suivant les deux commentaires : « Le samedi, enduis-toi d'huile et te baigne (la tête, *Çaravanapp.*) dans l'eau chaude. » Les Indiens scrupuleux ont des pratiques obligatoires spéciales pour les différents jours de la semaine. Ils se lavent la tête le dimanche (சூரியக்கிராமம் *ñāyittukkīlāmāē*, jour du soleil, சூரியம் *ñāyiru*) avec de l'huile où ont été infusées des fleurs d'héliotrope (சூரியகாந்தம் *sūriyakānta*, ou சூரியதிருமலம் *ñāyitirumbi*, qui se tourne au soleil); le mardi, avec de l'huile mêlée de poussière; le jeudi, avec de l'huile où a été infusée de l'herbe அருகு *arugu* (*agrostis linearis*); le vendredi, avec de l'huile mêlée de cendres de bouse de vache. Le lundi, ils ne font aucune toilette, ils jeûnent. Le mercredi et le samedi, ils s'enduisent d'huile simple et se baignent dans l'eau chaude ou froide. Nous ajoutons ici, sur la foi d'un savant natif, prote pour le tamil à l'imprimerie du gouvernement, à Pondichéry, et en l'attestant très-conforme au haut style, un autre sens : « Baigne-toi dans l'eau naissante (sortant d'une source, ou coulant, renouvelée sans cesse, dans une rivière). » La différence consiste à voir dans சனி *çāni*, non le sanskrit शनि; mais le thème verbal de சனிக்கிருது *ç-dj-anikkiradu*, naître (cf. जन.), employé qualificativement, suivant une des lois de la composition tamile spéciale aux composés formés par suite d'apocope d'une terminaison verbale, et nommés, en conséquence, விண்ணக்கிராமம் *vinaéttogāē*, composés verbaux. La maxime reste vraie, car les ablutions ont toujours lieu dans des étangs de sources ou dans des cours d'eau quelconques.

(54) L'édition des missionnaires porte la variante de மட்டு *mandu*, pour மண்ணம் *maṇ*, qui se lit partout ailleurs. Le sens ne change pas, mais la leçon paraît mauvaise.

(55) Le R. Rottler traduit : « Ne joue pas avec les serpents. » On lit mot à mot : « Ne fais pas jouer les serpents; ne fais pas danser, n'excite pas les serpents. »

(56) Le Lava, இலவ, இலவ ilava, ilava, est le



*bombax pentaphyllum*. Cet arbre produit un coton fort ténu. (Cf. लव, fin, poil, laine.) Strabon (liv. XV, § 5 et 10) appelle *laine d'arbre* le coton des Indes.

(57) Le R. Rottler : « Instruits-toi depuis l'enfance. » Textuellement :  $\text{இவ்வாறு லா லா லா}$  *ilamaēyil*, locatif d'  $\text{இவ்வாறு லா}$  *ilamaē*.

(58) Le sens peut être aussi : « Ne songe pas (litt. oublie) à ce qu'on (le sage) réproouve. »

(59) Le R. Rottler : « Ne parle pas avec affectation ou hypocrisie. » Le commentaire des missionnaires : « Ne dis pas le faux comme s'il était le vrai ; » celui de Çaravanappérumàlaéyar : « Ne parle pas d'une manière étrange. » Le texte porte :  $\text{சீ தீ தீ ரு - லா}$  *pittiram*;  $\text{चि॒त्रं}$ . — Le sens est donc : « Ne colore pas tes paroles, soit pour tromper, soit pour émerveiller ; ne dis pas des choses spécieuses, des plaisanteries. »

(60) *Tirumāl*, un des noms de Viçṇu les plus vénérés et les plus usités par les Tamils.

(61) Commentaire des missionnaires : « N'oublie pas les bonnes mœurs antiques ; » de Çaravanappérumàlaéyar : « N'oublie pas une amitié ancienne. » Le texte porte simplement :  $\text{குநாநா - லா லா}$  *tonmālē*, ancienneté, sans attribution précise.

(62) Le R. Rottler : « Persévère dans les bonnes œuvres. » Commentaire des missionnaires : « Il faut poursuivre fermement les bonnes œuvres ; » de Çaravanappérumàlaéyar : « Saisis fermement, sans y renoncer, ce qui est bien. » Le texte dit mot à mot : « Saisis la fin du bien ; attache-toi au bien de manière à l'accomplir. »

(63) Commentaire des missionnaires : « Ne quitte pas une bonne résolution ; » de Çaravanappérumāl : « Ne quitte pas le lieu (où tu résides) ou la résolution (où tu te trouves). »

(64) La leçon des missionnaires :  $\text{நுலு குலு குலு}$  *nuvalēl*,

donne le sens : « Ne dis pas de choses petites, subtiles, mystérieuses. » Celle des deux autres textes : நுகரேலு *nugarēl* est préférable. Commentaire de Çaravana : « Ne mange pas de friandises qui rendent malade. »

(65) Édition des missionnaires : நேரகேரலுபேர-  
லுநிலு *nērkēlulanil*. « Reste comme un bâton droit. » Commen-  
taire. « Il faut demeurer dans un bon dessein comme une tige droite  
de balance. » Autres textes : நேரபலபேரலுநே *nē-  
padavolagu*. Commentaire de Çaravana : « Marche d'un pas droit dans  
la voie voulue. »

(66) Commentaire des missionnaires : « Évite les actions nuisibles; »  
de Çaravana : « Évite ce qui doit apporter des peines. » Les leçons,  
quoique différentes, s'interprètent à la fois plus simplement dans  
le vrai sens, uniquement intransitif, du radical நு *nu*, qui  
est « s'user, périr, se corrompre, diminuer » et ne quitte pas ce  
cercle de caducité. Le R. Rottler traduit : « Évite, n'approche pas de  
la destruction. »

(67) Commentaire des missionnaires : « Ne parle pas de sorte  
que quelqu'un souffre », contre-sens qui consiste à interpréter par  
நுகரே *nuga*, « souffrir » l'infinifif நுகர்ப்பு *noçya*, « être  
petit, mesquin. » Çaravana explique : « Ne dis pas de paroles qui ra-  
baissent. » Rottler : « Ne parle pas avec mépris. » On lit mot à mot : « Ne  
parle pas (pour [que] quelqu'un) être (soit) abaissé. »

(68) Commentaire des missionnaires : « Ne dis pas de paroles dé-  
daigneuses. » Le R. Rotler : « Ne parle pas outrageusement. » Çara-  
vana : « Ne dis pas de paroles que les autres te reprocheront. » En ef-  
fet, le sens littéral est : « Ne dis pas ce qui doit te blâmer. » Il re-  
pose sur un des idiotismes les plus frappants de la langue tamile,  
d'après lequel, 1° un infinitif, complément du verbe principal d'une  
phrase, renvoie le plus fréquemment son action sur le sujet, c'est-  
à-dire prend, s'il est intransitif, une valeur causale; s'il est transitif,  
cette même valeur, ou la passive (cf. les sentences 34, 47, 51, 54,  
74); 2° généralement aussi un participe qui précède un nom ex-  
primé ne peut être regardé comme son attribut sans prendre, s'il





## NOTES SUPPLÉMENTAIRES.

A. *Padmini*. Les Indiens ont des poèmes didactiques sur l'art d'aimer, dans lesquels les femmes sont divisées en quatre classes, selon leurs caractères physiques et moraux. L'espèce supérieure est appelée *padmini*. Le *Ratirahasya*, considéré comme classique en ces matières, et dont une traduction tamile, sous le titre de *Kokkò-kam*, du nom de l'auteur sanskrit original, a été imprimée à Madras en 1838, fait la description suivante de l'objet de cette note :

कमलमुकुलमृद्धी फुल्लराज्ञीवंगन्धः  
 सुरतपयसि यस्याः सौरभं दिव्यमङ्गे ।  
 चकितमृगटगाभे<sup>1</sup> प्रान्तरक्षे च नेत्रे  
 स्तनयुगलमनर्थं श्रीफलश्रीविउम्बि ॥  
 तिलकुसुमसमानाम् बिभ्रती नासिकां या  
 द्विजगुरुसुरपूजाश्रदधाना सदैव ।  
 कुवलयदलकान्तिः का ऽपि चाम्पेयगौरी  
 विकचकमलकोश्राकारकामातपत्रा ॥  
 व्रजती मृदुसलीलं राजईसीव तन्वी  
 त्रिवलिवलितमध्या<sup>2</sup> हंसवाणी<sup>3</sup> सुवेषा ।  
 मृदुशुचिलघु भुंक्ते मानिनी गाढालङ्का  
 धवलकुसुमवासोवल्लभा पद्मिनी स्यात् ॥

« Celle qui est jolie comme le bouton du lotus (*kamala*), dont le corps a l'odeur du lotus (*radjiva*) fleuri, un parfum divin<sup>4</sup>; dont les yeux sont timides comme ceux de la gazelle et rouges aux pau-

<sup>1</sup> Var. : टगन्ते.

<sup>2</sup> Var. : ललित.

<sup>3</sup> Var. : गाम्भी.

<sup>4</sup> Passage atténué.

pières; dont les deux seins inappréciables ressemblent à des fruits du *vilva* (*criphala*, *Ægle marmelos*);

« Celle dont le nez est pareil au bouton du sésame, qui, incessamment, vénère et adore les brâhmanes et son père et les dieux; qui a l'éclat des pétales du lotus azuré (*kuvalaya*) ou la splendeur du *tchampaka* (*tchâmpéya*), dont l'ombelle d'amour est telle que le calice épanoui du lotus;

Celle qui marche doucement, avec grâce, comme le cygne royal (*râdjhañsi*); qui, délicate, a la taille ceinte de trois plis, la voix du cygne (*hañsa*), une toilette élégante, qui aime les aliments doux, purs, légers, qui a une pudeur extrême, à qui plaisent les blanches fleurs et les blancs vêtements, est une *Padmini*. »

On lit pareillement dans la *Çriçgàradhikà* :

कुमुदविमलनेत्रा कुन्ददन्ताभिरामा  
 वलियुतवनुमथा वक्रदीर्घाहिकेशी ।  
 अतिमृडतरासा रक्तहस्तांधियुग्मा  
 वनकुचसुनितम्बा कामिनी पद्मिनी स्यात् ॥  
 पद्मगन्धवदना सुकपोला मन्दगा तनुषट्कुलिगुह्या ।  
 दानधर्मनिरता कृतपुण्या पद्मिनी विबुधभाषपालोला ॥  
 शुभ्रवस्तुप्रिया धीरा मुक्ताभरुपाभूषिता ।  
 प्रवेतपुष्पप्रिया रम्या मधुराहारसेविनी ॥  
 वर्जितासङ्गनसभा सर्वसङ्गनमपिउता ।  
 तौ तादृग्गुणसम्पन्नः पाञ्चालः पद्मिनीं लभेत्<sup>1</sup> ॥

« La femme qui a les yeux purs comme le lotus blanc (*kumuda*), les dents charmantes comme le jasmin (*kunda*), la taille mince ceinte de plis, la chevelure onduleuse, longue, épaisse, le nez extrêmement fin, les mains et les pieds rougeâtres, le sein ample et de belles hanches, est une *Padmini*.

« La *Padmini* a un visage qui sent le lotus, les joues belles; elle marche lentement; elle a ce qui est caché petit (profond) de six

<sup>1</sup> Var. : यमेत्

doigts; elle se plaît à l'aumône, au bien, agit purement, est désireuse des paroles des sages.

• Elle aime les vêtements blancs; elle est dévouée, ornée de bijoux à perles; elle aime les blanches fleurs, est aimable, recherche les aliments doux.

• Elle fuit l'assemblée des malhonnêtes gens; elle est honorée par tous les bons. Le *Pāntchāla*, doué de qualités analogues, doit avoir en partage la *Padmini*. »

B. *Odra*. Le texte porte  $\text{ଓଡ଼ା ପ୍ରାଚୀ}$  *ottiyar*. Le mot sanskrit ओद्र ou औद्र, qui désigne les Indiens originaires de la côte d'Orissa, de Balassore à Djagannātha, est devenu en tamil  $\text{ଓଡ଼ା}$  *otta-n*, en telinga,  $\text{ଓଡ଼ା}$  *oddé*,  $\text{ଓଡ଼ା}$  *odrula*. Leur pays, appelé en sanskrit ओद्र, उत्कल, et उदीय, ओद्रिय, ओद्रिय (mots *déçya*), s'est nommé en tamil  $\text{ଉଡ଼ିୟା}$  *uricā* (Rottler's *Tamil Dictionary*);  $\text{ଉଡ଼ିୟା}$  *udīçiyā* (Rhenius  $\text{ଓଡ଼ିୟା}$  *Bhūmicāstram*, en tamil, page 44),  $\text{ଓଡ଼ିୟା}$  *ottiya-m* (*Mahābhārata* tamil I, 1), et en telinga vulgaire  $\text{ଉଡ଼ିୟା}$  *uḍiça*. La capitale en est କଟକ,  $\text{କଟକ}$  *Kaṭṭakku* « armée, ou métropole royale. » L'appellation donnée à ce peuple par Kapila : *Oṭṭiya-r*, ceux d'*Oṭṭiya-m*, dérive de ce nom de la contrée. On rencontre celles-ci dans les auteurs européens : *Odra*, *Ouriya*, *Udiya*, *Urēya*, *Oriça*, *Orisa*, *Orissa*, *Outhala*. Les différences d'orthographe que présentent toutes les transcriptions précédentes sont faciles à concevoir. Le groupe  $\text{ଓ}$ , composé de deux lettres hétérogènes, a été simplifié, chez les méridionaux, par le redoublement de la première, et est devenu  $\text{ଓଓ}$  *dd*, *tt*. En outre,  $\text{ଓ}$  a pu devenir  $\text{ଓଓ}$ , par une transformation dont il existe des exemples au commencement des mots :  $\text{ଓମ}$ , *yam*,  $\text{ଓମଲା}$ ,  $\text{ଓମା}$  *çama-n*,  $\text{ଓମା}$  *çama-m*,  $\text{ଓମା}$  *çamalaé* (cf. prakrit  $\text{ଓମା}$  pour  $\text{ଓମା}$ ), et que nous croyons pouvoir se présenter aussi dans les syllabes intérieures, bien que nous ne l'y ayons pas rencontrée jusqu'ici; mais les formes prakrites  $\text{ଓମା}$  pour  $\text{ଓମା}$ ;  $\text{ଓମା}$  pour  $\text{ଓମା}$ ,  $\text{ଓମା}$  pour  $\text{ଓମା}$  y conduisent;





disséminés jusque dans le midi, ils forment une des plus basses castes. Leur principale fonction est de creuser et de réparer les étangs et les canaux. Ils jouissent seuls du privilège de pouvoir élever des porcs, et quelques-uns gagnent leur vie à transporter des fardeaux à travers le pays. Il est difficile de se rendre compte de l'origine, évidemment non sanskrite, de leur nom, recouverte qu'elle est du voile commun, à des degrés différents, aux mots en usage dans telle ou telle partie de la péninsule, qui se sont introduits en sanskrit et sont, à juste titre, appelés देश्य, *provinciaaux*. On la peut rattacher au radical sāutra, उत्र, que M. Westergaard traduit par *lier ensemble*, et M. Wilson par *embrasser* (उत्रय train, radeau उत्र ? eau), ou plutôt aux racines tamiles et télinga ఉడ దు courir (ఉడ కో ను కు *òdugiradu*), et పడు *òda*, couler, se perdre. (Cf. ఉడ లు *òdal*, ఉడ *òdu*, extension; పడ్డు *òdðu*, rivage, bord, étendu, jeter un filet; పడు *òdu*, trou; అడ *adu*, fossé; ఉడ డు *òdam*; పడ *òda*, bateau; ఉడ డు *òdaé*, étang, fossé, cours d'eau; ఉడ డు *òttam*, digue, etc.) Est-il téméraire d'y concevoir une étymologie de శ్రోత్ర, pays qui s'étend, court en côtoyant la mer, et se perd dans ses profondeurs, de శ్రోత్ర, population adonnée aux travaux hydrauliques, et sans doute, accessoirement, à la pêche maritime? Nous ne faisons que soumettre cette question aux plus capables que nous de la résoudre.

Voir, outre les loc. cit., Coleb. *Misc. Ess.* II, 28, 32, 69 n. 179 n. Langlès, *Mon. de l'Hind.* 1, 13 n. 126 et tab. Wilson, *Mack. Coll.* 1; Lassen, *Inst. ling. prak. app.* 10, 12, 13. E. Burnouf, *Ind. franç.* 15<sup>e</sup> liv.)

C. Çonaka. Ce nom désigne, à ce que l'on croit, les Arabes et leur pays, des descendants de femmes indiennes, et de navigateurs arabes établis dans le sud sur la côte de Coromandel, et, par suite, une division infime des musulmans corrompus et des sectateurs de la religion brâhmanique convertis au mahométisme. Les Çonaka vivent surtout de poisson, et sont ou marins ou tailleurs, ou, avec plus de ressources, trafiquers de perles, de corail. Leurs femmes tressent des nattes.

Les marins sont, de préférence, appelés *choulia* (hindustani चोल्या, corruption de ଚୋଳୀୟ-ଠାଁ *çôliya-n*, comme habitant le *Çolamaṇḍala*. Ils ont un jargon spécial. Les autres Çonaka parlent plutôt tamil qu'hindustani. (Cf. télinga ୟଁ ୟଁ ୟଁ *djonaḡgi*, en sanskrit ज्ञानक?)

D. Ce passage est obscur. Selon plusieurs témoignages locaux, il indique d'abord les quatre grandes castes pures, puis les quatre grandes divisions des castes mélangées, dont les membres portent les désignations suivantes: अनुलोम, ଅନୁଲୋମ-ଠାଁ *anulôma-n*, rejeton d'un homme d'une des trois premières castes principales et d'une femme d'une des trois dernières; प्रतिलोम ଧ୍ରୁତୀ ଚୋଳୀୟ-ଠାଁ *piradilôma-n*, rejeton d'un homme d'une de celles-ci et d'une femme appartenant à l'une des premières. अन्तराल, ଅନ୍ତରାଳ-ଠାଁ *andarâla-n*, rejeton d'un anuloma et d'une pratilomi, ब्राह्म, ଭ୍ରାତ୍ୟ, ଭ୍ରାତ୍ୟ-ଠାଁ *virâtīya-n*, d'un pratiloma et d'une anulomi.

E. Lacroze (*Christ. des Ind.* II, 297) rapporte de Kapila (*Kaviler*), qu'il appelle un des prophètes de l'Inde, un court extrait de l'*Agaval* (la pluie, etc.), et prétend en rappeler un passage où il serait dit que Brahmâ (*Biruma*) aurait eu une concubine de la tribu des paraéya (*baréiens*). Cela ne s'y trouve point. Il est seulement dit que de Brahmâ et d'une courtisane ou danseuse (କୂଟି କୂଟି *kùtti*), sans autre désignation, naquit Vaçichṭha, et, plus loin, que des brâhmanes (ଭୂସୁରା, ଭୂସୁରା-ଠାଁ *bhûsurar*) s'unirent à des femmes de *Pulaéya* ପୁଲ୍ୟାୟୀ ପୁଲ୍ୟାୟୀ *pulâéççi*. Le citateur paraît avoir amalgamé les deux passages.

M. Taylor (*Orient. hist. mss.* I, 176) confond le paraéya Kapila, frère de Tiruvaḷḷuva avec un membre du collège de Madhura, ainsi nommé. Cette opinion ne semble appuyée ni sur la vraisemblance, ni sur la tradition.

Éd. ARIEL.

---

## NOTICES

Sur les pays et les peuples étrangers, tirées des géographies  
et des annales chinoises; par M. Stanislas JULIEN.

(Suite.)

III.

### LES OÏGOURS.

I.

KAO-TCH'ANG-HING-KI,

### 高昌行記

OU

RELATION D'UN VOYAGE (OFFICIEL) DANS LE PAYS DES OÏGOURS  
(DE 981 À 983), PAR WANG-YEN-TÉ.

*Wang-yen-té*, 王延德 était originaire de *Tong-ming*<sup>1</sup>, dépendant de *Khai-fong Ting*, son bis-aïeul, était gouverneur de *Po-yang*. La biographie universelle de la Chine (*Sing-chi-tso-pou*, liv. LXXXIV, fol. 16), à laquelle j'emprunte ce renseignement, donne minutieusement la liste de toutes les charges qu'il remplit depuis l'an 984 jusqu'en 998. Elle ajoute qu'ayant été atteint d'une paralysie, il de-

<sup>1</sup> Pour les noms de pays dépendant de la Chine, on pourra consulter le Dictionnaire des noms de villes, etc. de M. Édouard Biot.

manda sa retraite et s'en retourna dans son pays natal, où il mourut, âgé de soixante-quatre ans. Parmi les nombreux ouvrages qu'il publia, on remarque l'histoire de la ville impériale, un recueil de mémoires adressés à l'empereur, une compilation historique très-estimée, et trois livres sur les événements qui se rattachent au palais du Midi.

J'ai tiré cette petite relation de l'Encyclopédie littéraire de *Ma-touan-lin*, liv. CCCXXXVI, fol. 18-22. Bien que ce savant la donne comme étant le récit même que présenta *Yen-té* à l'empereur, à son retour du pays des *Oïgours*, on a droit de s'étonner que l'envoyé chinois n'y parle jamais à la première personne, et qu'il ait pu resserrer, dans un morceau si court, les nombreux renseignements qu'il avait dû recueillir pendant un voyage de deux ans. Il paraît donc probable (et cela ne diminue en rien le mérite historique de cette narration) que c'est l'analyse d'une relation plus étendue que *Yen-té* avait adressée à l'empereur, et dont le texte complet n'est point parvenu jusqu'à nous. Dans un numéro suivant, nous donnerons, d'après *Ma-touan-lin*, liv. CCCXXXVI, fol. 11-18, le résumé des faits historiques relatifs aux *Oïgours*, depuis l'an 96 avant J. C. jusqu'à la période *king-té* (1004), de la dynastie des *Song*. Le lecteur voudra bien nous excuser d'avoir interverti, cette fois, l'ordre des dates, pour lui offrir plus tôt un récit d'un grand intérêt, qui, naturellement, aurait dû venir à la suite des extraits de *Ma-touan-lin*.

*Yen-tê* partit de *Hia-tcheou*<sup>1</sup> et traversa la ville de garnison appelée *Yu-ting-tchin*. Ensuite, il traversa *Hoang-yang*, et passa par une plaine de sables et de pierres.

Comme il n'y a point d'eau, tous les voyageurs sont obligés d'en porter avec eux. Au bout de deux jours, il arriva dans la tribu de *Tou-lo-lo*. Les ambassadeurs chinois qui y passent donnent de l'argent et des choses précieuses. Ils appellent cela *ta-tang* (donner un gage).

Ensuite, il traversa la tribu de *Ti-niu-oua-tseu*. Cette tribu est voisine du fleuve Jaune. On fait des sacs avec des peaux d'agneaux, enflées d'air, et l'on s'en sert pour passer le fleuve. Il y a des gens qui le passent sur un radeau traîné par des chameaux.

Ensuite, il traversa les tribus de *Mao-niu*, de *Wang-tseu* et de *Khai-tao*, et, tout en marchant, il arriva à une plaine sablonneuse appelée *Lou-kho-cha*. Les sables ont trois pieds de profondeur, et les chevaux ne peuvent y marcher; aussi, tous les voyageurs sont-ils obligés de se servir de chameaux. Les habitants ne cultivent point les cinq espèces de grains. Au milieu de ces sables, il croît une herbe appelée *Teng-tong*; ils la recueillent et s'en nourrissent.

Ensuite, il traversa le mont *Leou-tseu-chan*; il ne rencontra ni hommes, ni habitations.

En marchant au milieu de ce désert de sables, on se règle sur le soleil. Le matin, on tourne le dos

<sup>1</sup> Nous voyons, à la fin de cette relation, que *Yen-tê* partit de la capitale de l'empire chinois, le 4<sup>e</sup> mois de la 6<sup>e</sup> année de la période *Thai-ping-hing-koue* (981).

à cet astre; le soir, on l'a en face de soi. On s'arrête au milieu du jour, et le soir on se remet en marche. Pendant la nuit, on se règle de même sur la lune.

Il traversa la tribu de *Ngo-liang-khe-tai*. Dans le pays qu'elle habite, il y a une montagne appelée *Tou-to-chan* ou la montagne de l'inspecteur général (nommé par le gouvernement chinois); sous les *Thang*, c'était le pays des *Hoeï-hou* 回鶻.

Ensuite, il traversa la tribu de *Ta-tchong-tai-tseu*; son territoire touche aux frontières des *Khi-tan* 契丹. Les habitants aiment à s'habiller d'étoffes de soie brodée; ils font usage de vases d'or et d'argent, et fabriquent, avec du lait de jument<sup>1</sup>, une liqueur fermentée qui peut enivrer.

Ensuite, il traversa la tribu de *Ouo-ti-in* et celle du fils du roi *Kai-ta-yu-yu-youe*<sup>2</sup>.

Ensuite, il arriva à la tribu du fils du roi *Ta-yu-yu-youe*.

Ces neuf tribus sont encore les plus considérées parmi les *Ta-ta* 達坦.

Ensuite il traversa la tribu du fils du roi *I-li*. Il y a une vallée (*tch'ouen*)<sup>3</sup> appelée *Ho-lo*; c'est la con-

<sup>1</sup> Cette liqueur se fabrique encore aujourd'hui chez les Mongols, qui l'appellent *komis*.

<sup>2</sup> Il y a une faute dans le texte de *Ma-touan-lin* : au lieu de *tseu* 子 fils, il faut lire *tso* 族 famille.

<sup>3</sup> Voici un exemple remarquable du mot *tch'ouen* 川, avec le sens de *vallée*, lequel ne se trouve dans aucun dictionnaire chinois. On explique toujours ce mot par *fleuve*, *torrent*.

trée où résidait, du temps des *Thang*, une princesse des *Oïgours*. Les fondements de la ville subsistent encore; il y a un endroit d'où sort une source chaude. Suivant la tradition, c'était là que jadis les *Khi-tan* faisaient paître les troupeaux des *Hoeï-hou* (*Oïgours*), auxquels ils étaient soumis.

Les *Oïgours* ayant émigré à *Kan-tcheou*, les *Khi-tan* et les *Ta-ta* se disputèrent la prééminence et se livrèrent de fréquents combats.

Ensuite, il traversa la tribu de *A-tan* et passa la montagne *Fông-tsong-chan*; au haut du passage de cette montagne, il vit devant lui une chapelle taillée dans le roc, et l'endroit où *Li-ling* fit graver une inscription.

Ensuite, il traversa le *Ke-lo-meï-youen* (litt. la source de *Khe-lo-meï*), qui est le confluent de cent (c'est-à-dire d'un grand nombre de) rivières des contrées occidentales. Leurs eaux réunies forment une nappe immense et sans bornes. On y voit voler une multitude infinie d'oiseaux, des mouettes, des cormorans, des canards et des oies sauvages.

Ensuite, il arriva à la ville de *Tho-pien*, qu'on appelle aussi *Li-po-ché-tch'ing* (la ville de *Li*, qui avait le titre de *Po-ché*). Le chef qui réside dans cette ville se donne le titre de *Thong-thien-wang* 通天王 (le roi qui est en communication avec le ciel).

Ensuite, il traversa les arrondissements appelés *Siao-che-tcheou* et *I-tcheou*. Le général de ce dernier *tcheou* (arrondissement) est de la famille de *Tchin*.

Depuis la deuxième année de la période *Khai-youe* des *Thang* (714 de J. C.), ses ancêtres ont eu constamment le commandement de cet arrondissement; les *Tchin* s'y sont succédé, pendant dix générations.

On y conserve encore le décret impérial des *Thang*. Dans ce pays, il y a des vers à soie sauvages, qui vivent sur la plante appelée *k'ou-sen* 苦參 (*colutea*); leur soie sert à fabriquer des étoffes. On voit des moutons dont la queue pèse trois livres, et de plus petits dont la queue pèse une livre. La chair (de cette partie de l'animal) est blanche comme celle de l'ours, et d'un goût exquis. Il y a une sorte de pierre meulière que l'on divise, et dans le centre de laquelle on trouve le *pin-thié* 寶鐵, qu'on appelle aussi *tch'i-thie-chi*. 喫鐵石, ou pierre qui hume le fer (c'est l'aimant). Ce pays produit aussi l'arbre *Hou-thong* 胡桐 (*volkameria japonica*), qui, après la pluie, donne un vernis en larmes qu'on appelle *hou-thong-liu* 胡桐律<sup>1</sup>.

Ensuite, il traversa *I-tou* 益都 et la ville de *Na-tchi*. Elle est située au sud-est d'un désert où les démons causent de grands malheurs. Ce désert est voisin de la barrière *Yu-men-kouan*. Comme il n'y a ni eau, ni herbages, on ne peut voyager sans porter avec soi ses provisions. Au bout de trois jours, il

<sup>1</sup> L'orthographe correcte de ce mot est *li* 淚 larmes ou *li* 瀝 gouttes.



fit halte à l'entrée de la *Vallée des démons*. En huit jours, il arriva au couvent appelé *I-thien-sse*, c'est-à-dire le couvent du Champ de la poste. Le prince de *Kao-tchang* (ou du pays des *Oïgours*), ayant appris l'arrivée d'un commissaire impérial, envoya plusieurs personnes au-devant de lui.

Ensuite, il traversa un pays appelé *P'ao-tchoang*, puis un autre pays du nom de *Lou-tchong*, et c'est alors qu'il arriva à *Kao-tch'ang*, autrement dit *Si-tcheou* ou l'arrondissement de l'Occident. Au sud, ce pays touche à *Iu-thien* (*Khotan*); au sud-ouest, au *Ta-chi* (Arabie) et au *Po-sse* (Perse); à l'ouest, au *Si-thien* (Tibet). Il traversa des déserts de sables, les montagnes neigeuses (*Sioue-chan* 雪山) et les monts *Tsong-ling*, et fit ainsi plusieurs milliers de lis (plusieurs centaines de lieues). Dans ce pays, il ne tombe ni pluie, ni neige, et la chaleur y est excessive. Chaque année, dans la saison la plus chaude, les habitants se retirent dans des souterrains. Alors, les oiseaux se réunissent en troupes serrées sur les bords des rivières; si, par hasard, quelques-uns prennent leur essor, ils sont comme brûlés par l'ardeur du soleil, tombent du haut des airs et se brisent les ailes. Les maisons sont couvertes d'une terre blanche. Dans la troisième année de la période *khai-pao* (en 970), la pluie atteignit la hauteur de cinq pouces (*sic*), et détruisit une multitude de chaumières et de maisons.

Il y a une rivière qui sort du passage de montagne

appelé *Kin-ling*; on a dirigé ses eaux de manière qu'elles entourent la capitale du royaume, arrosent les champs et les jardins, et font mouvoir des meules de moulin.

Ce pays produit les cinq espèces de grains, mais le *khiao-me* (blé sarrasin) y est inconnu.

Les hommes de famille noble se nourrissent de viande de cheval; le reste du peuple mange des moutons, des canards et des oies.

Dans leur musique, ils font grand usage du *pi-pa* (sorte de mandoline) et du *kong-heou* (guitare à vingt-cinq cordes).

On tire de ce pays des martes zibelines, du feutre blanc et des étoffes brodées et ornées de fleurs.

Les hommes aiment à monter à cheval et à tirer de l'arc; les femmes portent des bonnets vernissés qu'on appelle *sou-mou-tcha*. Ils suivent le calendrier chinois publié dans la septième année de la période *khai-hoang* (en 587), et placent l'époque appelée *Han-chi* (le cent quatrième jour après le solstice d'hiver) le neuvième jour de la troisième lune. Ils le suivent de même pour les deux sacrifices appelés *che* 社<sup>1</sup> (qu'on offre à l'esprit de la terre), et pour le solstice d'hiver.

Ils fabriquent des tubes avec de l'argent ou du

<sup>1</sup> Suivant le dictionnaire de *Khang-hi*, le premier s'offre cinq jours après le commencement du printemps, et le second cinq jours après le commencement de l'automne, c'est-à-dire le 10 février et le 13 août de notre calendrier.

cuivre, et les remplissent d'eau, qu'ils se lancent réciproquement; quelquefois ils s'amuse à se jeter de l'eau (avec la main) : ils disent que, par ce moyen, ils détruisent l'influence du principe *yang* (du principe de la chaleur), et qu'ils éloignent les maladies.

Ceux d'entre eux qui aiment à entreprendre des promenades, ou de longues excursions, ne manquent jamais d'emporter un instrument de musique.

On voit une cinquantaine de couvents bouddhiques, dont les noms, inscrits sur le portail, ont été donnés par des empereurs de la dynastie des *Thang*.

Dans un de ces couvents se trouve la grande collection des livres bouddhiques<sup>1</sup>, les dictionnaires

<sup>1</sup> On entend sans doute par ces mots la Collection bouddhique, connue aujourd'hui sous le nom tibétain de *Gandjour*, et qui a été publiée, sous la dynastie régnante, en chinois, en mandchou, en tibétain et en mongol. La Bibliothèque royale en possède le catalogue méthodique, intitulé : *San-thsang-ching-kiao-mo-lo* 三藏聖教目錄, accompagné de l'analyse de chaque ouvrage. (Voyez *Chin-i-tien*, liv. XCV et suiv. dans la collection du *Kou-kin-thou-chou*.) Mais l'ordre des matières et des ouvrages ne répond point à la classification donnée par Csuma de Kôros, dans le XX<sup>e</sup> vol. des *Asiat. Researches*, ce qui empêche qu'on ne puisse établir la synonymie sinico-sanskrite de tous les ouvrages de ce précieux catalogue. Pour cela, il faudrait posséder l'édition de Péking en tibétain et en chinois.

Il existe une autre collection bouddhique appelée, en tibétain, *Dandjour*; elle se compose de 240 vol. qui ont été également imprimés dans les quatre langues précitées. Ces deux vastes recueils (dont le premier a 108 vol. dans chaque langue) forment ensemble 1392 vol. in-fol. obl. dans les quatre langues et coûtent environ 40,000 francs. Les planches existent dans la librairie impériale de

chinois intitulés *Thang-yun*<sup>1</sup> et *Yu-pien*<sup>2</sup>, et le (dictionnaire bouddhique) *King-in*<sup>3</sup>.

*Peking*, et l'on n'en tire des exemplaires qu'au fur et à mesure des besoins, ces deux collections étant beaucoup trop considérables pour qu'on les imprime à un grand nombre d'exemplaires. Une lettre du 7 juin 1846, de M. Kowalewski, professeur de mongol à Kasan, m'a appris que le chef de la mission russe avait acheté un exemplaire complet de chacune de ces deux collections, pour la Bibliothèque du département asiatique de Saint-Pétersbourg.

On assure que M. le ministre des affaires étrangères avait donné à notre ambassadeur en Chine l'ordre d'acheter, pour la Bibliothèque royale de Paris, les 1392 vol. du *Gandjour* et du *Dandjour*, en quatre langues. Espérons que cette importante commission sera recommandée de nouveau à M. Forth-Rouen, qui va être envoyé en Chine en qualité de ministre plénipotentiaire, et que bientôt, sous ce rapport, nous n'aurons rien à envier à la riche bibliothèque du département asiatique de Saint-Pétersbourg.

<sup>1</sup> Le *Thang-yun* 唐韻 était un dictionnaire tonique composé sous les *Thang*, par *San-mien*; mais, à l'époque des *Song*, il était déjà perdu. Sous la dynastie actuelle, *Ki-yong-chou* a recueilli ce qui en restait dans les gloses de *Siu-khiouen* sur le dictionnaire *Choué-wen*, et en a composé un ouvrage intitulé *Thang-yun-khao* (ou examen du *Thang-yun*), en cinq livres.

<sup>2</sup> Le dictionnaire *Yu-pien* 玉篇 fut primitivement composé sous la dynastie des *Liang* (502-556) par *Kou-yé-wang*; il fut augmenté sous les *Thang*, par *Sun-kiang*. Sous les *Song*, dans la sixième année de la période *Ta-tchong-thsiang-fou* (1013), *Tchin p'ong-nien*, etc. en firent, par ordre impérial, une nouvelle édition en trente livres, intitulée *Tchong-sieou-yu-pien* 重修

玉篇. C'est à tort que quelques personnes regardent cette édition comme étant l'ouvrage primitif de *Kou-yé-wang*; d'autres ne se trompent pas moins en l'attribuant à *Tchang-sse-siun*, qui n'en fut que l'éditeur. Les mots sont rangés sous cinq cent quarante clefs, comme ceux du dictionnaire *Choué-wen*; mais on a fait quelques changements dans les têtes de sections (部母), c'est-à-

Dans les mois de printemps, les habitants se réunissent en troupes et font des excursions pour visiter ces temples. Ces divers promeneurs montent à cheval, armés d'arcs et de flèches, qu'ils lancent contre toutes sortes d'objets; ils appellent cela « conjurer les malheurs. » Ils ont plusieurs recueils de décrets impériaux; ils conservent, dans un coffre fermé à clef, un décret écrit de la main de l'empereur *Thai-tsong*, de la dynastie des *Thang* (qui régna de 627 à 650). Il y a un temple appelé *Ma-ni-ssé* ou le temple de la *Perle* (en sanscrit *Mañi*, मणि), desservi par des religieux de la Perse, qui observent fidèlement leurs règles particulières, et qui qualifient d'hérétiques (*wai-tao*) les livres bouddhiques.

(Les *Oigours*) commandent aux *Tou-kioé* (Turcs)

dire dans les caractères que nous appelons *clefs*; de plus, on a substitué la forme d'écriture de bureau, appelée 隸書 *li-chou*, aux caractères antiques appelés *tchouen-chou* 篆書. Ce dictionnaire renferme plus de mots que le *Choué-wen*. (*Sse-kou-siouen-chou-kien-ming-mo-lo*, liv. XIV.)

<sup>3</sup> Je crois qu'il s'agit ici du dictionnaire bouddhique *I-tsi'e-king-in-i*. 一切經音義, en vingt-cinq livres, composé sous les *Thang*, par le religieux *Youen-ing*, 元應, qui était attaché, comme traducteur des livres bouddhiques indiens 翻經沙門, au couvent appelé *Ta-tse-ngen*. Cet ouvrage forme huit cahiers; il est fort précieux, mais d'un usage très-incommode, les mots n'étant rangés ni par ordre tonique, ni par clefs. C'est donc moins un dictionnaire qu'un recueil de gloses et d'explications sur les mots chinois ou indiens que l'auteur avait remarqués en lisant, volume par volume, les ouvrages bouddhiques qui existaient en chinois sous la dynastie des *Thang*.

du sud et à ceux du nord, et à de nombreuses tribus, dont les principales sont les *Wei* de la grande horde et ceux de la petite horde; aux tribus des *Mo-ko*, des *Lo-tien*, des *Ko-sse*, des *Yong-man*, des *Khe-to* et des *Yu-long*, etc.

Dans l'intérieur du royaume, il n'y a point de pauvres; ceux qui manquent d'aliments sont secourus aux frais du public. Beaucoup d'hommes arrivent à un âge très-avancé, et, parmi les vieillards, on compte communément un bon nombre de centenaires. On ne voit jamais de morts prématurées.

A cette époque, on était dans le quatrième mois de l'année; le roi, nommé *Sse-tseu-wang* ou *roi-lion* (en oïgour : *Arsalang-khan*, suivant *Ma-touan-lin*), se retira à *Pé-thing* (c'est-à-dire à la cour du nord)<sup>1</sup> pour se soustraire à la chaleur, et confia l'administration de son royaume à son beau-père, *A-to-ya-youé*. Celui-ci envoya d'abord à *Wang-yen-té* un officier chargé de le complimenter et de lui dire : « Je suis le beau-père du roi; l'envoyé chinois me saluera-t-il? » *Yen-té* lui dit : « Comme je viens par ordre spécial de l'empereur, les rites de ma nation ne me permettent pas de vous saluer. — Si vous voyiez le roi lui-même, » demanda encore l'officier, « le salueriez-vous? — Nos rites ne le permettraient pas non plus, » répondit *Yen-té*.

Au bout de quelques jours, *A-to-ya-youé* commença à lui rendre visite, et lui témoigna le plus

<sup>1</sup> Sous les *Song*, *Pé-thing* répondait à *Ouroumtsi* d'aujourd'hui. (*Si-yu-thong-wen-tchi*, I. I, fol. 6.)

grand respect. *Ssé-tseu-wang* (*Arsalang-khan*) invita *Yen-té* à se rendre à sa cour du nord (*Pé-thing*). Il traversa l'arrondissement de *Kiao-ho*, et en six jours il arriva à l'entrée du passage de montagne appelé *Kin-ling* ou Sommet d'or, parce qu'on en tire des produits du plus grand prix; deux jours après, il arriva à *Han-kia-tchāi* (c'est-à-dire au camp des Chinois); cinq jours après, il monta le *Kin-ling* (Sommet d'or). En franchissant ce passage de montagne, il fut assailli par des torrents de pluie et de neige. Au sommet du passage appelé *Kin-ling*, il y a une salle (creusée dans le roc) qui porte le nom de *Long-thang*, ou salle du dragon. On y a gravé, sur une pierre, l'inscription : *Siao-sioué-chān*, 小雪山, c'est-à-dire : cette montagne-ci est la *petite montagne neigeuse*. Sur tout ce passage élevé, il y a d'épaisses couches de neige; les voyageurs ne peuvent le traverser qu'avec des vêtements de laine. Au bout d'un jour, il parvint à *Pé-thing* (c'est-à-dire à la cour du nord), et se reposa dans le couvent appelé *Kao-tāi-ssé* (ou couvent à la haute tour). Le roi fit cuire un mouton et un cheval, pour lui donner à dîner (ainsi qu'à sa suite), et lui fit une réception splendide. Il y a beaucoup de chevaux dans ce pays. Le roi, la reine et le prince royal élevèrent chacun des chevaux, et les envoient paître dans une vallée unie, qui s'étend à environ 100 lis (dix lieues). On distingue chaque troupe par la couleur du poil; personne n'en connaît le nombre. La vallée de *Pé-thing* est longue et

large de plusieurs milliers de lis (plusieurs centaines de lieues). On y voit une multitude de vautours, de milans, de faucons et autres oiseaux de proie. Au milieu des herbes touffues, vit une sorte de rat à taches rouges, qui est gros comme un lièvre, et que l'on mange. Pour le prendre, on se sert d'un oiseau de proie dressé à cet effet.

Le roi envoya un de ses officiers auprès de l'ambassadeur chinois, et choisit un jour heureux pour recevoir sa visite, afin que *Yen-té* ne l'accusât pas de négligence et de lenteur. Cette entrevue eut lieu sept jours après. Le roi, ses fils et ses serviteurs le saluèrent tous en se tournant vers l'orient, et reçurent ainsi les présents de l'empereur. Près du prince, était un musicien tenant une pierre sonore sur laquelle il frappait pour régler les mouvements des salutations. Au premiers sons du *khing* (pierre sonore), le roi fit sa salutation. Ensuite, les fils, les filles et les parents du roi descendirent de cheval et le saluèrent avant de recevoir les présents.

Bientôt après, on servit un festin accompagné de musique et d'une comédie. Cette fête dura jusqu'à la nuit. Le lendemain, il se promena en bateau au milieu d'un lac (avec la famille du roi). Tout autour du lac, on fit entendre les accords de la musique. Le surlendemain, il visita les temples bouddhiques appelés *Yng-yun-ssé* et *Thaï-ning-ssé*, qui furent construits dans la première année de la période *Tching-kouan* (en 637).

On tire du sel ammoniac d'une montagne située au nord de *Pé-thing*. Du milieu de la montagne, s'é-



lèvent continuellement des jets de fumée, mais elle n'est jamais enveloppée<sup>1</sup> de nuages ni de brouillards. Le soir, on aperçoit, au sommet, des flammes brillantes qu'on croirait produites par des torches. Cette clarté extraordinaire permet de voir les oiseaux et les mulots de montagne, et leur donne une teinte rougeâtre. Pour recueillir le sel ammoniac, les habitants portent des souliers à semelles de bois; cette précaution est nécessaire, car les semelles seraient aussitôt brûlées, si elles étaient de cuir. Au pied de la montagne, il y a une excavation où se forme une boue noire qui découle au dehors, et se change immédiatement en une sorte de sable. Les gens du pays le recueillent et s'en servent pour préparer les cuirs.

Dans la ville, il y a beaucoup de pavillons, de tours et de jardins. Les *Oïgours* sont intelligents et d'un caractère droit et honnête. Ils sont doués d'une adresse remarquable et excellent dans la fabrication des vases et ustensiles d'or, d'argent, de cuivre et de fer. Ils savent aussi travailler le jade. Un bon cheval coûte une pièce de soie; les chevaux médiocres, que l'on destine à être mangés, ne valent qu'un *tchang* (environ trois mètres) d'étoffe de soie. Tous les pauvres mangent de la viande.

A l'ouest, le territoire va jusqu'au pays des *Asi*, c'est-à-dire jusqu'aux frontières occidentales de la Chine sous les *Thang*.

<sup>1</sup> J'ai adopté la leçon *wou* 無, il n'y a pas, d'après un autre texte que celui de *Ma-touan-lin* qui lit *yeou* 有, il y a.

Dans le septième mois, (le roi) engagea *Yen-té* à s'en retourner en Chine. Au commencement du neuvième mois, le roi de *Kao-tch'ang* apprit aussi l'arrivée d'un envoyé des *Khi-tan*. Cet envoyé avait une lèvre fendue et la cachait avec une feuille d'argent. « J'ai appris, dit-il au roi, que le souverain des *Han* (de la Chine) a envoyé un ambassadeur qui est entré dans le pays des *Ta-ta* (Tartares), et doit, en sortant, passer par les frontières de votre majesté; je vous engage, ô roi, à exercer une surveillance sévère sur cette partie de vos domaines; il faut promptement le faire reconduire chez les *Ta-ta* (Tartares), et ne pas permettre qu'il reste longtemps. Le pays de *Kao-tch'ang* (des *Oïgours*), ajouta-t-il, a appartenu, dans l'origine, aux *Han* (à la Chine). Si le gouvernement chinois envoie explorer secrètement vos frontières, c'est qu'il a des projets menaçants. Vous devez, ô roi, faire épier soigneusement toutes ses démarches. »

*Yen-té*, ayant eu connaissance de ces paroles, parla en ces termes au roi de *Kao-tch'ang* : « Les *Kiuen-jong* (ancien nom des *Khi-tan*) n'ont jamais été fort soumis à notre royaume, mais aujourd'hui cet homme vous trompe pour vous armer contre moi; j'ai grande envie de le tuer. »

Le roi adressa des vives remontrances à *Yen-té* et réussit à le détourner de ce projet.

*Yen-té* était parti de la capitale, le cinquième mois de la sixième année (de la période *Thai-ping-hing-koue*, en 981); il arriva dans le pays de *Kao-tch'ang*

(dans le pays des *Oïgours*) le quatrième mois de la septième année (de la même période, en 982). Dans tous les pays qu'il traversa, il offrit aux princes et aux chefs, par ordre de l'empereur, des vêtements, des ceintures d'or, et des pièces de soie. Au printemps de la huitième année (983), il reprit le chemin qu'il avait parcouru, et s'en retourna, emmenant à sa suite cent envoyés que ces chefs avaient chargés d'aller remercier l'empereur. Il parvint à la capitale, le quatrième mois de la première année de la période *Yong-hi* (984).

Lorsque *Yen-té* arriva pour la première fois aux frontières des *Ta-ta* (Tartares), il vit un grand nombre de descendants des Chinois, qui étaient tombés au pouvoir de ces barbares sur la fin de la dynastie des *Tsin*; 晉<sup>1</sup>. Ils vinrent tous au-devant de lui et lui offrirent à boire et à manger. Ils lui demandèrent, avec beaucoup d'intérêt, des nouvelles de leurs compatriotes et de leurs parents, et le retinrent pendant dix jours sans qu'il lui fût possible de partir (plus tôt). Tel est le récit de *Yen-té*.

<sup>1</sup> La dynastie des premiers *Tsin* 晉 a subsisté de 265 à 419, et celle des *Tsin* postérieurs, *Heou-tsin* 後晉, de 936 à 944. Pour que les Chinois établis chez les *Ta-ta* (Tartares) en 983 demandassent des nouvelles de leurs parents et amis, il fallait évidemment que ceux dont parle *Wang-yen-té* fussent restés dans ce pays sur la fin de la dynastie des *Tsin* postérieurs.

---

## BIBLIOGRAPHIE.

---

### PROSPECTUS

#### D'UNE ÉDITION DU *RIGVÉDA*,

Accompagnée du commentaire complet de Sâyanâtchârya et d'une traduction, par M. Max. MÜLLER.

---

Une édition du Rîgvéda et du Commentaire de Sâyanâtchârya intéresse, non-seulement les savants qui se sont voués à l'étude de la langue, de la littérature et des antiquités indiennes; elle présente le même intérêt pour tous ceux qui s'occupent de l'histoire en général; personne, en effet, n'ignore l'importance d'un recueil où se trouvent déposées les primitives traditions de la race arienne de l'Inde. Si, d'une part, les plus vieux morceaux de ce Vêda nous montrent, dans les ancêtres des tribus brâhmaniques, un peuple de pasteurs errant sur les hautes montagnes, aux sources de l'Oxus et de l'Indus, ils nous annoncent, d'autre part, une race conquérante, qui, envahissant les rives de l'Indus et de ses affluents, s'est graduellement avancée vers les sources de la Yamunâ et du Gange. Nous la voyons occuper les rives de l'Océan et, sous la conduite des Ashvins ou Dieux dioscures du nord de l'Inde, s'aventurer sur l'océan Indien. Enfin, le Rîgvéda contient des morceaux qui nous indiquent un état de choses où le système brâhmanique est

complètement formé, tandis que, dans d'autres morceaux, il n'en existe pas même l'ébauche. Ce sont alors des corporations industrielles qui fonctionnent à l'autel et instituent le culte; ces confréries, avec leur dieu Tvachtâ, rappellent le Héphestos des Athéniens et toutes ces associations de Dactyles et de Telchines, pontifes à la fois et ouvriers en métaux, qui finirent, dans la Grèce comme dans l'Inde, par tomber dans le mépris avec le progrès des temps, quand la civilisation se réfugia dans la pensée et ne fut plus exclusivement attachée à la main-d'œuvre.

La connaissance des Mantras et des Brâhmanas, des hymnes et des instructions qui composent la compilation connue sous le nom de Védas, est indispensable, si l'on veut se rendre compte, scientifiquement et historiquement de l'ensemble de la littérature indienne, considérée comme expression des mœurs et des sentiments du peuple dont le génie éclate dans cette littérature. A cet égard, tous les philologues qui s'occupent de l'étude du sanskrit se trouvent d'accord avec tous les historiens dont l'esprit a su se maintenir libre de ces misérables préventions qui font repousser à certains hommes le nouveau et l'inconnu, par paresse d'esprit autant que par orgueil. Les Védas sont à la civilisation indienne ce que les Écritures saintes sont par rapport à la civilisation juive et chrétienne, ce que le Coran est aux yeux des musulmans. Quoique bien avant Jésus-Christ la lettre du Vêda ne fût déjà plus qu'une lettre morte pour les nombreuses sectes qui s'étaient formées sur les ruines du primitif système du brâhmanisme, sans l'étude des Védas, celle des sectes indiennes ne sera jamais placée sous son véritable jour; car le Bouddhisme lui-même, qui est, pour ainsi dire, l'antithèse la plus éclatante de la civilisation brâhmanique, ne saurait parfaitement se comprendre que par les doctrines et les croyances contenues dans le Vêda et avec lesquelles il est, sur tant de points, en contradiction flagrante. C'est ainsi que, pour bien apprécier les sectes chrétiennes et mahométanes, il faut constamment avoir recours aux prémisses de l'ortho-

doxie et des Écritures, sur lesquelles l'orthodoxie s'appuie, tandis que les sectes lui contestent la justesse de ses interprétations.

On se ferait une très-fausse idée du Vêda, si l'on n'y voyait que des livres religieux. Toute la civilisation indienne repose sur ce fondement; la législation, comme le culte, les mœurs et les habitudes; on y trouve aussi les éléments primitifs de l'histoire, si l'on voit dans l'histoire autre chose que des dates, si l'on y voit des faits historiques unis à un ensemble des pensées qui expliquent les actions par les sentiments des hommes, par leurs mœurs et par leurs croyances. Il est vrai que ceux qui conçoivent l'histoire comme une gazette sans portée maudiront cette absence de toute chronologie dans les livres indiens; mais ils ne font pas attention que l'histoire *datée* est partout postérieure aux commencements des olympiades, et que, pour mesurer la *date* des antiquités les mieux avérées, telles que celles des Égyptiens, et des Chinois, des Babyloniens et des Assyriens, nous n'avons d'autre secours que notre propre jugement, qui se rend compte du développement des faits. Or ce jugement peut s'exercer sur les monuments de la littérature indienne tout aussi bien que sur les monuments de toute autre littérature primitive.

Non-seulement un examen attentif, appuyé sur l'étude comparée de l'ensemble des langues indo-européennes, primitivement identiques quant à la structure grammaticale et au lexique, non-seulement, dis-je, un tel examen mettra dans tout son jour la haute antiquité du Vêda; il fera plus: il prouvera que l'étude du Vêda n'est pas seulement importante pour l'Inde, mais qu'elle éclaire des plus vives lumières les formes primitives de la constitution de la famille et de la tribu, de la confrérie et de la corporation chez les plus anciens peuples de l'Europe, qui se trouvent rapprochés des peuples de l'Inde par les idées et le langage. On voit, par là, que l'importance du Vêda s'accroît d'autant plus qu'on l'analyse d'une manière plus approfondie.

La célébrité des Védas était grande, mais l'accès en était difficile, et ces livres parurent longtemps inabordable. Enfin, depuis Polier, qui, le premier, s'était procuré des copies de quelques-unes de leurs parties, plusieurs Anglais parvinrent à compléter la collection commencée par ce célèbre Suisse, officier au service de la Compagnie des Indes. Chambers, Jones, Colebrooke et Wilson complétèrent l'œuvre de Polier, dans l'Inde même. La France doit aux inspirations de M. Burnouf, et à la générosité de M. Guizot, durant l'époque de son administration au département de l'instruction publique, une copie de plusieurs parties de ces vastes ouvrages, qui sont aujourd'hui un des ornements de la Bibliothèque royale.

Ce fut l'illustre Colebrooke, qui, le premier, donna une idée exacte, quoique trop succincte, du contenu des Védas, dans son admirable travail sur ces livres sacrés, travail inséré dans le VIII<sup>e</sup> volume des Recherches asiatiques de Calcutta, sous ce titre : *On the Vedas or the sacred writings of the Hindus*. Ce savant célèbre fut toutefois cause, involontairement sans doute, qu'on tarda quelque temps à entreprendre l'étude de cette branche de la littérature indienne. Il avait signalé avec force la grande difficulté de la langue dans laquelle ces livres sont composés, et qui ressemble au sanskrit classique, à peu près comme un texte du gothique d'Ulphilas ressemble à l'allemand du moyen âge.

Heureusement, un jeune savant qu'aucun obstacle ne rebutait, et qui puisait même dans les difficultés le sentiment d'un courage plus énergique, M. Frédéric Rosen, se rendit à Londres, pour étudier spécialement les Védas. Nous devons à ce zèle éclairé, d'abord un spécimen de quelques hymnes du Rîgvéda, plus tard, le texte, avec traduction et notes, d'une grande partie du livre premier, renfermant les hymnes de ce Vêda même. Malheureusement, ce généreux esprit succomba sous sa tâche et mourut avant d'avoir achevé son œuvre.

De tous les Védas, le Rîgvéda est, sans contredit, celui qui a le plus d'importance. Il se peut qu'il y ait, dans le

*Sâman* et le *Yadjus* des fragments d'hymnes plus vieux de rédaction ou de forme que ceux que l'on rencontre dans le *Rîgvêda*; mais d'abord ces morceaux se retrouvent généralement dans le *Rîgvêda*; ensuite, ils s'y présentent comme les parties d'un tout, et non pas sous la forme de fragments; car le *Sâman* et le *Yadjus* se rapportent aux usages du culte et n'ont qu'un but pratique, tandis que le *Rîgvêda* renferme les inspirations même des *Rîchis*, auteurs vrais ou supposés de ces hymnes, sous leur forme lyrique, pour elles-mêmes et dans leur entier.

Depuis la mort de Rosen, l'étude du Vêda a fait de grands progrès; en France, dans la Grande-Bretagne et en Allemagne, des savants déjà connus, et d'autres qui se sont récemment fait connaître, ont pu s'exercer sur le *Rîgvêda* avec succès; ils en ont largement frayé l'intelligence, soit par des dissertations spéciales, soit dans le cours de recherches grammaticales. Si donc, dans l'entreprise de Rosen, il y avait de la création et, par conséquent, du génie, un travail consciencieux et persévérant est devenu l'heureuse tâche de ses successeurs. Les difficultés sont grandes, mais elles ne rebutent plus comme au moment où Rosen avait tenté cette entreprise.

Guidé par le vif désir de me rendre compte des origines de la vie intellectuelle de tout un peuple, excité par l'intérêt que présentaient les plus vieilles formes de son langage, c'était pour moi comme un besoin de puiser aux sources de ce Vêda, dont Rosen avait ouvert l'accès, quand, il y a deux ans, m'étant rendu à Paris, je me livrai à l'étude du Commentaire de cet ouvrage, et j'en commençai la copie, dans tout ce qu'elle m'offrait d'utile pour le travail dont j'avais formé le projet. Il me fut donné de faire la connaissance de M. Bur nouf, qui, par ses recherches sur le zend et l'ensemble de ses travaux philologiques, a fait plus que personne pour l'intelligence de l'idiome du Vêda. Non-seulement il m'encouragea dans mon projet de publier le commentaire de Sâyana; mais il me permit aussi d'avoir recours à ses précieux ma-



nuscrits, avec cette libéralité de vues et cette indépendance de caractère qui conviennent si bien au vrai savant. Qu'il reçoive donc ici l'hommage public de toute ma reconnaissance. C'est à ses conseils et à son aide que je dois la meilleure partie de ma persévérance; il m'a encouragé généreusement au milieu de mes labeurs, car il m'a permis de ne pas désespérer d'une entreprise dont plus d'une fois je redoutai les difficultés.

Je profitai donc de mon séjour à Paris pour copier la majeure partie du Commentaire, formant en tout quatre volumes in-folio, et j'entrepris une revue critique du texte. Puis je me rendis à Oxford et à Londres, désirant achever le reste de la copie, et de plus examiner un certain nombre d'ouvrages qui se rapportent au Rîgvêda et auxquels le Commentaire fait souvent allusion. En fouillant les trésors de cette riche bibliothèque de l'*East India House*, je reconnus qu'il me faudrait un certain nombre d'années encore, si je voulais copier la totalité de ces volumineux ouvrages, et que mon retour en Allemagne, ainsi que l'édition du Vêda, serait par là indéfiniment retardé. De toutes parts m'arrivaient des invitations à publier les textes dans le plus court délai possible; ces invitations étaient si graves et si imposantes, que j'ai cru ne devoir pas hésiter plus longtemps. Ce fut ainsi que je formai la résolution de me livrer sans réserve à une tâche dont ce Prospectus est destiné à rendre compte.

Décidé à soumettre mes travaux à la critique des savants aussi promptement que possible, j'ai reconnu la nécessité de résider à Londres tout le temps que doit durer la publication de cet ouvrage, car c'est dans cette ville seulement qu'il est possible d'entreprendre la révision scrupuleuse du texte et du Commentaire, en ayant recours aux nombreux ouvrages qui servent de base indispensable à ce travail, tel que je me le suis proposé. Ce n'est pas tout: M. Wilson, qui, par l'étendue de ses lectures, se trouve à la tête de tous les connaisseurs de la littérature indienne, qui, lui-même, s'était

occupé d'une édition de Rîgvêda, et qui même en avait commencé l'impression; M Wilson, dis-je, instruit de mon projet, m'a aussitôt cédé, avec une générosité sans exemple, sa priorité dans une aussi grande entreprise; il m'a permis de consulter tous ses manuscrits, tous les ouvrages rares qu'il possède, et, de plus, il m'a promis le constant appui de ses conseils, fruits d'une étude approfondie de la matière, ainsi que de sa longue expérience.

Je compte publier deux choses, d'abord le texte du Rîgvêda, ensuite le Commentaire. Le grand texte, *Sanhita-pâtha*, sera imprimé d'après les meilleurs manuscrits, comparés avec soin; quant à l'autre texte, qui porte le nom de *Pada-pâtha*, il sera tout entier compris dans le Commentaire, parce que l'explication de Sâyana suivra chaque vers, et que je la donnerai dans sa totalité. Quant à la forme sous laquelle le texte sera publié, je suivrai la division en *Manḍalas*, *Anuvâkhas* et *Sûktas*, parce qu'elle se rapporte au contenu du Vêda, tandis que la division par *Achṭakas*, *Adhyâyas* et *Vargas*, ne se rapporte qu'à un ordre purement numérique. J'aurai soin aussi de noter tous les accents, d'après le système des grammaires de l'Inde.

Chaque portion du texte et du Commentaire sera suivie d'une traduction littérale en prose, où l'interprétation du texte sera donnée d'après le Commentaire: le tout sera accompagné de notes et d'autres travaux indispensables à l'étude du Vêda.

Il est vrai que le Commentaire de Sâyana ne date que du xiv<sup>e</sup> siècle après l'ère chrétienne; non-seulement il est séparé du texte par un grand nombre de siècles, mais il en donne une interprétation purement moderne; à cet égard, je pense absolument comme Rosen. Malgré cela, la publication du Commentaire et d'une traduction faite d'abord sur le Commentaire n'en est pas moins indispensable. Je ne le nie pas, depuis longtemps le véritable esprit du Vêda était perdu dans l'Inde même, au temps où vécut Sâyana; des systèmes, plus ou moins anciens, dus aux théologiens, aux philosophes

et aux grammairiens, avaient souvent placé, comme sur un lit de Procuste, les antiques hymnes où s'exhalait la simplicité des époques patriarcales, et la naïveté d'un héroïsme qui remonte aux vieux âges du monde. Toutefois, nous n'avons pas à craindre, dans l'état actuel de la science européenne, de nous laisser égarer, à la suite du Commentaire, dans un dédale de scolastique et de subtilités plus ingénieuses que solides; la critique historique est trop avancée dans l'Europe moderne, et le sens de l'antique y est trop dégagé de tout faux alliage.

Ce qu'il importe d'abord et ce que je me suis surtout proposé, c'est de trouver, à l'aide du Commentaire, le point par lequel cet antique langage du Vêda peut être abordé; car il est hérissé, dans son extrême vétusté, de difficultés sans nombre. Je doute fort qu'il soit humainement possible de rendre maître d'un tel idiome, en négligeant absolument le Commentaire. J'y vois donc une clef indispensable pour l'intelligence de l'original, sauf à ce que d'autres, après moi, corrigent les erreurs dans lesquelles je pourrai être entraîné dans plus d'un passage par l'interprétation de Sâyana. Du reste, il n'est pas inutile de dire que l'intelligence du Commentaire lui-même n'est pas toujours chose facile; il faut à chaque instant vérifier ses citations sur les textes originaux: j'aurai soin aussi de l'éclairer au moyen de l'analyse, en exposant franchement les difficultés où elles se présentent, afin que le lecteur n'ait pas trop à souffrir des imperfections de l'original.

Tel est donc mon but: livrer les *matériaux* nécessaires pour la complète intelligence du Rîgvêda; mettre sur la voie des études de ce document inappréciable et enlever la plus grande partie des obstacles qui en encombrant les abords. La critique fera le reste, dans un avenir plus ou moins rapproché.

Ce qui distingue éminemment le Rîgvêda et lui assigne une place à part dans tous les autres monuments de l'esprit humain qui remontent à une haute antiquité, c'est l'esprit

individuel et personnel des auteurs de la grande majorité des hymnes : on voit qu'ils précèdent de loin tous les systèmes de l'école et qu'ils dominent le rite sans en être les esclaves. Sous ce rapport, ces chants offrent un immense intérêt, non-seulement aux investigations du philosophe, mais aussi à celles de l'historien, qui veut se rendre compte des origines des croyances indiennes.

A peu d'exceptions près, les monuments qui nous restent de la haute antiquité appartiennent au genre épique et supposent la substitution d'un sentiment national aux inspirations patriarcales de la famille. Ils appartiennent ainsi à un âge postérieur de l'esprit humain ; nous y voyons les choses telles qu'elles sont devenues et non pas telles qu'elles naissent. La religion y est déjà toute faite ; elle y a passé dans la tradition et dans la coutume ; elle y est devenue une habitude ; tandis que rien de pareil ne se découvre dans les plus antiques hymnes du Vêda. Tout y est primitif ; tout y est intuition pure ; les dieux naissent avec le monde ; les sentiments primitifs de l'âme humaine se découvrent dans les efforts que fait l'esprit pour s'emparer du langage. On y voit l'intelligence chercher, pour ainsi dire, les mots, les découvrir, et se réjouir de cet enfantement et de leur possession nouvelle. Non-seulement on y aperçoit une intuition de l'esprit, mais encore, mais avant tout, un travail de l'âme.

Telle est la grande valeur linguistique, philosophique et historique de ces vieux documents.

Tous les hymnes, il est vrai, ne remontent pas à la même antiquité ; il y en a de tout âge, il y en a où l'on trouve l'empreinte du formalisme de l'école théologique. Ce sera la tâche de la critique de découvrir toutes ces traces des âges divers, tous ces degrés de la civilisation qui ont posé leur sceau sur ces œuvres d'une variété si frappante ; car on y distingue une langue plus ou moins formée, plus ou moins inculte, des expressions plus ou moins techniques ; dont on se sert dans un sens plus ou moins déterminé. Souvent, telle locu-

tion est déjà devenue abstraite et générale, là où précédemment elle avait paru comme mythique et spéciale. Dans les hymnes du premier livre, édité par Rosen, ainsi que dans ceux que renferment les deux derniers *Maṅḍalas*, le culte est déjà plus ou moins établi, dans une certaine latitude, avec des cérémonies imposantes et sous des formes symboliques soigneusement marquées.

Pendant, un bonheur inattendu nous a conservé les hymnes du Vêda, c'est que, loin de chercher à concilier leurs différences, à les fondre dans une unité nouvelle et, pour la plupart du temps, purement factice, les collecteurs de ces hymnes les ont réunis les uns aux autres, les vieux et les nouveaux, tous ensemble. Ils n'ont pas fait, comme l'école des Diaskevestes chez les Grecs et chez les autres peuples de l'antiquité, qui se sont rendus coupables du remaniement des vieux documents et d'interpolations nombreuses. C'est que les hymnes avaient une autorité sacrée dont on ne pouvait se départir, et qu'ils étaient, du moins en partie, employés aux sacrifices.

Il est vrai, toute chronologie manque ; mais ce qui ne manque pas, ce sont les signes internes de l'antériorité de tel morceau sur tel autre ; ce sont les mètres, plus ou moins simples ou compliqués, et où l'on distingue même les plus vieilles traces de la rime, ainsi que j'aurai l'occasion de le prouver ; c'est la grande variété des formes du langage, la plus ou moins grande perfection des formes grammaticales, et leur état fruste dans les monuments les plus anciens ; c'est l'usage très-différent des mots et des particules, c'est tout ce que l'on peut constater au moyen de la parole.

Qu'on ajoute à cela la grande richesse sous laquelle se produisent les idées inhérentes aux divinités du Vêda. Ici on dirait que ce ne sont encore que de simples forces élémentaires, que c'est l'eau et le feu, le vent et la tempête, que ce sont les vapeurs de l'atmosphère et les lumières qui éclairent le jour et la nuit. Là, au contraire, tout est personifié, on ne voit que des *Gaṇas*, ou troupes d'hommes

mortels, élevés au rang des dieux par la reconnaissance d'une pieuse postérité. Ailleurs encore l'esprit divin déploie ses ailes dans les régions de l'immortalité de l'âme; Dieu est aperçu dans une majesté et une pureté comparativement sublime.

Les noms des Rîchis, en tant qu'auteurs des hymnes, méritent également toute l'attention de la critique. Il y en a un certain nombre qui, sans doute, n'ont jamais eu d'existence réelle; souvent les divinités parlent en leur propre nom, souvent il est évident que la tradition relative à l'auteur véritable s'était perdue, et que ceux qui ont recueilli le Vêda y ont mis un nom d'après leur imagination. Mais ces cas sont exceptionnels et surtout faciles à reconnaître d'après la nature des hymnes auxquels ces noms sont fictivement attachés. La masse, au contraire, porte des noms parfaitement historiques. Parmi ces noms, les uns appartiennent à des individus qui se font connaître suffisamment eux-mêmes, en se nommant personnellement; les autres sont évidemment la propriété de quelques *Gotras* ou familles, qui s'en servaient dans leurs *sacra* spéciaux, depuis un temps immémorial. Ainsi, la critique a des documents en assez grand nombre pour classer la généralité de ces hymnes dans un ordre de succession qui porte en soi les traces de son authenticité.

Pour ce qui est de la chronologie même du Vêda; il ne faut pas encore y penser, dans le sens précis que nous attachons à ce mot. Nous n'avons aucun terme de comparaison pour ces époques reculées de la naissance des sociétés humaines. Mais, si nous faisons attention à tout l'ensemble de la civilisation de l'Inde, telle qu'elle précède l'ère mahométane, telle qu'elle nous est révélée par les livres des bouddhistes, ses adversaires prononcés, enfin telle qu'elle résulte de l'ensemble des notions que nous ont laissées les écrivains de la Grèce, depuis Alexandre, il en résulte que, bien avant ces trois époques, l'esprit qui souffle dans les hymnes du Vêda était un esprit depuis longtemps éteint. Ce génie n'existait

même plus dans la conscience des peuples, car les brâhmanes avaient perdu la clef de leur propre antiquité. C'est absolument comme dans l'Europe des temps modernes, où les souvenirs des antiquités celtiques et germaniques se sont depuis longtemps effacés.

Toute la civilisation morale et intellectuelle de l'Inde ancienne, depuis le VIII<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne jusqu'à 700 au moins avant Jésus-Christ, sort de deux grandes sources, dont l'une est contenue dans l'établissement du régime des castes, tel qu'il est exposé par le Code de Manou, et dont l'autre repose sur la poésie épique, soit que nous en possédions ou que nous n'en possédions plus les rédactions primitives. Il y faut joindre, en outre, la philosophie indienne, élaborée dans les écoles des brâhmanes, et qui a exercé la plus grande influence sur les croyances populaires et même sur les destinées nationales. Entre cet ensemble de civilisation, tel que nous venons de l'indiquer, et les vieux hymnes du Vêda, il y a l'abîme des siècles; car, dans ces hymnes, à part deux, dont le langage trahit une origine plus moderne, il n'y a aucune trace de l'institution des quatre castes, telle que les Grecs l'ont trouvée dans l'Inde, ni du système de la migration des âmes, tel qu'il repose sur la donnée primitive de l'organisation des castes et sur l'ensemble de la législation indienne.

Colebrooke a remarqué, quant à la compilation des textes du Vêda, qu'il existe un traité astronomique de date certaine, où se trouve une notice qui indique l'état des colures. On le trouve dans un petit manuel annexé au Vêda, en ce qu'il fait, sous le nom de *Vêdānga*, partie du grand corps de cet ouvrage. Tout le contenu de ce livre et la forme de sa rédaction prouvent sans réplique qu'il remonte à un âge beaucoup plus reculé que les grands travaux astronomiques des savants de l'Inde, tels que les œuvres de *Varthamihira*, de *Brahmagupta* et d'autres. Du reste, ces écrivains y ont expressément recours et le citent dans plus d'un passage.

La notice en question est sans contredit fondée sur des observations astronomiques réelles et nullement idéales, ou fabriquées après coup. Non-seulement les brâhmanes ne s'en servent pas pour appuyer leurs prétentions à une antiquité chimérique; il y a plus, elle serait en contradiction formelle avec toutes leurs assertions. C'est ce que je m'efforcerai de prouver dans l'introduction que je compte donner à mon édition.

Ce n'est pas tout. Brahmagupta, qui vivait sur la fin du vi<sup>e</sup> et au commencement du vii<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne, ainsi qu'il est constaté par l'état des colures, tel qu'il le détermine pour son époque, Brahmagupta connaît la notice dont nous parlons, mais il combat formellement la conclusion qu'en avaient tirée plusieurs astronomes, ses prédécesseurs, par rapport à la continuation du mouvement des colures à la date qu'elle établit. Du reste, les astronomes que Brahmagupta contredit, ne paraissent pas avoir été en possession d'observations suffisantes, pour prouver un mouvement progressif, périodique et régulier des colures, afin de s'en servir pour leurs travaux. C'est un point majeur, car il reporte la collection des hymnes du Rîgvêda, sous la forme où nous le possédons, vers le xiv<sup>e</sup> siècle avant Jésus-Christ. Les vrais savants n'avaient pas besoin de cette preuve purement extérieure pour juger de l'antiquité du Vêda; mais, comme il y a d'autres critiques dont toute la science ne consiste qu'en chiffres et en dates, et pour lesquels tout le développement du génie humain est comme non averti, il est bon de leur présenter cette observation.

Du reste, je laisserai entièrement de côté toutes les questions qui concernent les antiquités de l'Inde et la science de ces antiquités, dans leur rapport avec le Rîgvêda. Tel n'est pas le but de ma publication. Je laisse ces questions à résoudre aux hommes qui depuis longtemps ont gravi les sommets de la science, pour porter leur vue sur les territoires les plus éloignés où l'homme a pu déployer son intelligence. C'est à eux d'assigner à ce monument sa place dans



le grand ensemble des faits de l'histoire primitive du genre humain.

Londres, septembre 1846.

MAX. MÜLLER,

Docteur et membre des Sociétés asiatiques  
de France et d'Allemagne.

L'auteur fera paraître, tous les ans, deux livraisons au moins, et trois au plus; chacune se composera d'environ vingt feuilles grand-4°; le prix est, pour chacune, de 4 écus, monnaie de Prusse (16 francs). L'ouvrage paraît chez M. Samter, libraire à Königsberg. On souscrit chez tous les libraires d'Allemagne et de France.

---

## NOUVELLES ET MÉLANGES.

---

M. Jaubert, président de la Société asiatique, est mort le 27 janvier 1847, et ses funérailles ont eu lieu le 30 janvier, au milieu d'un nombreux concours de membres de la Société asiatique et de l'Institut, de membres de la Chambre des pairs et de la Chambre des députés, etc. Le discours suivant a été prononcé aux funérailles par M. Reinaud, président de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres :

« Messieurs, l'Académie des inscriptions semblait depuis quelque temps oubliée par la mort, qui cependant épargne encore moins les corps que les individus; elle vient d'être frappée d'une manière aussi cruelle qu'inattendue. Le confrère que nous chérissions tous, nous a été enlevé après quelques jours seulement de maladie.

« Pierre-Amédée Jaubert naquit en Provence, en 1779, quelques années avant les terribles commotions qui ont

changé le cours de tant de carrières. Son père exerçait à Aix l'honorable profession d'avocat; au temps de la terreur, lorsque la société fut remuée jusque dans ses fondements, il ne se crut pas en sûreté dans le pays natal, et, à l'exemple de beaucoup d'hommes considérables de l'époque, il vint chercher un refuge au milieu de la population pressée de la capitale. Mais il fallut se faire une carrière. Le jeune Jaubert tourna d'abord ses regards vers l'École polytechnique, qui naissait à peine, et qui cependant commençait déjà à remplir le monde du bruit de ses travaux et de ses succès. Donnant ensuite une autre direction à ses études, il se porta aux leçons de l'École spéciale des langues orientales, qui venait aussi d'être fondée, et qui comptait parmi ses professeurs l'illustre Silvestre de Saçy et Venture de Paradis. Il menait de front l'étude de l'arabe, du persan et du turc. Désigné, à l'âge de dix-huit ans, pour une place de jeune de langues à Constantinople, il attendait à Toulon son ordre de départ, lorsqu'une armée française fut envoyée par le Directoire dans l'antique patrie des Pharaons. Cette armée avait besoin d'interprètes pour pouvoir se mettre en rapport avec les indigènes. Jaubert fut adjoint à Venture, qui avait été nommé interprète en chef, et se trouva ainsi attaché à la personne du général Bonaparte. Venture étant mort pendant la campagne de Syrie, Jaubert lui succéda, et fut mêlé aux événements qui signalèrent l'expédition.

• Aux connaissances spéciales qui rendaient les services de Jaubert indispensables, se joignait une aménité de caractère qui donnait un agrément particulier à son commerce. Le général Bonaparte, devenu bientôt l'empereur Napoléon, et dont les destinées s'étaient confondues avec celles de la France, prit Jaubert en amitié, et lui confia diverses missions, qui furent remplies avec zèle et succès. De plus, il le nomma successivement professeur de turc à l'École des langues orientales, secrétaire interprète du Gouvernement pour les documents diplomatiques relatifs à l'Orient, maître des requêtes, etc. Plus tard, Jaubert devint administrateur de

l'École des langues orientales, dont il était le doyen, conseiller d'État, pair de France, président de la Société asiatique, professeur de persan au Collège de France, etc.

« Je n'ai pas à retracer ici les divers genres de services qui ont marqué la carrière de notre confrère. Il me suffira de dire quelques mots sur ses travaux philologiques et scientifiques, travaux qui l'avaient fait admettre dans le sein de l'Académie, et qui donnaient à son cours de turc un caractère particulier d'utilité.

« Jaubert allia constamment au goût des affaires le goût de la littérature et des recherches savantes. La relation du voyage qu'il fit en Perse en 1805 et 1806, voyage où sa patience fut mise à de rudes épreuves, montre avec quel soin il avait étudié le génie des peuples orientaux, et quelle importance il avait attachée à se bien pénétrer des changements que le temps et les révolutions politiques y ont successivement apportés. Sa traduction française du *Traité de géographie*, rédigé en arabe, au XII<sup>e</sup> siècle, par Édrisi, a mis sous les yeux de l'Europe savante un ouvrage fondamental, que l'on ne connaissait jusqu'ici que d'après un maigre abrégé. Dans ses travaux sur le turc, et dans les leçons qu'il donnait de cette langue à l'École des langues orientales, il ne se borna pas à l'étude du turc tel qu'il s'est modifié avec le temps et qu'on le parle actuellement dans l'empire ottoman; il remonta au dialecte primitif, tel qu'il est encore usité dans certaines provinces de la Tartarie, au langage employé par une partie des hordes qui prirent part aux vastes conquêtes de Gengis-Khan<sup>1</sup>. Au moment de sa mort, il était occupé d'examiner un manuscrit de la relation d'Aboul-Gazy, rédigé dans le dialecte tartare, et qui lui avait été communiqué par l'Académie impériale de Saint-Petersbourg.

« Jaubert était d'un caractère facile et obligeant. Ses confrères le trouvaient toujours prêt à leur faire part des fruits de son expérience; ses élèves, dont quelques-uns se

<sup>1</sup> C'est l'ouïgour ou turc oriental. On trouve dans le *Journal asiatique* divers mémoires de notre confrère sur ce sujet.

sont signalés à leur tour, rencontraient en lui sympathie et appui. Du lieu qu'il habite maintenant, il a sans doute la satisfaction de voir les nombreux regrets qu'il laisse après lui.

---

## LETTRE

DE M. LE BARON DE SLANE À M. REINAUD.

Alger, le 25 janvier 1847.

Monsieur et cher ami,

Étant enfin parvenu à m'installer ici avec une partie de mes livres, je commence à jouir de quelques moments de loisir, et c'est avec un vif empressement que je reprends enfin la plume. En quittant Paris, je vous avais promis une esquisse des résultats fournis par mes investigations à Constantinople, et je me hâte maintenant de remplir cet engagement.

Chargé par M. le Ministre de l'instruction publique de visiter les bibliothèques de l'Algérie, de Malte et de Constantinople, je partis de Paris vers la fin de mars 1845, et il me fut permis, dans l'espace de dix-sept mois, de mener à bonne fin cette tâche aussi difficile qu'honorable. Quelques lettres que j'ai eu l'honneur de vous adresser et qui ont paru dans le Journal asiatique, donnent une faible idée de mes occupations pendant ce temps; c'est dans mes nombreux rapports adressés au Ministre qu'il faudrait chercher tous les détails de mes explorations. Une partie de ces rapports ont été publiés dans le Journal général de l'Instruction publique; mais plusieurs autres, et surtout le dernier, dans lequel je fais le résumé de mes travaux, n'ont pas été donnés au public, autant que je sache. Je crois donc rendre un service aux lettres orientales en vous fournissant une note

sur l'ensemble de mes opérations; les résultats me paraissent être d'une certaine importance, et j'ose espérer que les amateurs de la littérature orientale les accueilleront avec intérêt. En traçant cette esquisse, je remplis aussi un devoir envers moi-même; car je tiens à prouver que ma mission n'a pas été inutile pour la science.

Arrivé à Alger, j'ai commencé par examiner les six cent cinquante manuscrits arabes rassemblés par les soins de M. Berbrugger, et déposés dans la bibliothèque de cette ville. Une petite brochure, dont vous avez bien voulu surveiller l'impression, renferme l'indication des ouvrages les plus remarquables de cette collection<sup>1</sup>, ainsi que de deux autres bibliothèques que j'ai eu occasion d'examiner pendant mon séjour à Constantine.

La bibliothèque de Malte, très-riche en livres imprimés, et s'augmentant tous les jours grâce à une subvention de trois cents livres sterling (7,500 francs) que lui accorde le gouvernement anglais; cette bibliothèque ne renferme que peu de manuscrits, et l'on n'y trouve que deux ou trois volumes en arabe. J'ai copié un de ces ouvrages; c'est un petit traité sur les révolutions de Tripoli et sur la conquête du Fezzan par les Turcs.

Ce fut dans le mois d'août que je débarquai à Constantinople. Le jeûne du ramazan étant survenu, j'eus d'abord le regret de rester un mois sans rien faire; mais, enfin, il me fut permis officiellement de visiter plusieurs bibliothèques de cette ville. Je commençai sur-le-champ à dresser des catalogues et à faire des notices et extraits des ouvrages les plus rares qui s'y trouvent conservés. Les bibliothèques attachées aux mosquées étaient alors inaccessibles aux chrétiens, et elles le sont peut-être encore. Je parvins cependant à prendre connaissance des ouvrages qu'elles renferment et à en faire dresser des catalogues complets. M. le ministre

<sup>1</sup> Rapport adressé à M. le Ministre de l'instruction publique, par M. le baron de Slane, suivi du catalogue des manuscrits arabes les plus importants de la Bibliothèque d'Alger.

de l'instruction publique aura sans doute fait déposer ces catalogues à la Bibliothèque royale. Vous pouvez juger du plaisir que j'ai éprouvé en rapportant à Paris ces précieux documents, où se trouve indiqué le contenu de presque toutes les grandes bibliothèques de Constantinople; et il m'a été bien doux de penser que, grâce à mes soins, les orientalistes de l'Europe peuvent maintenant apprendre à Paris de quoi se composent les bibliothèques de Raghîb-Pacha, Kuprîli, Bayézid, Nauri-Othmanié, Aacher-Efendi, Aïya-Souphia, Yeni-Djamé, Abd-el-Hamid, Laléli, etc.<sup>1</sup>.

Ayant accompli la tâche difficile et *quelquefois périlleuse* de l'exploration de toutes ces bibliothèques, je cherchais par quels moyens on pourrait les rendre plus accessibles à nos recherches ultérieures. Mes efforts furent couronnés de succès, et une note secrète que je vous ai adressée en votre qualité de conservateur des manuscrits orientaux de la Bibliothèque royale, indique comment il faut s'y prendre quand on veut se procurer des copies ou des extraits des ouvrages qui s'y trouvent enfermés. En vous livrant ainsi la clef de toutes les bibliothèques de Stamboul, j'eus la confiance que vous feriez puiser dans ces trésors, et je vous ai même indiqué plusieurs ouvrages dont il serait essentiel de faire tirer des copies pour notre Bibliothèque.

Les notices et extraits des manuscrits de Constantinople remplissent plusieurs cahiers et fournissent des renseignements tout à fait nouveaux sur l'histoire, la géographie, les belles-lettres et la bibliographie. Je travaille maintenant à les traduire et rédiger; me sera-t-il permis d'espérer qu'ils prendront bientôt place dans le Journal asiatique?

Je crois devoir rappeler ici que j'ai rapporté à la Bibliothèque royale un exemplaire du tome II du *Fihrest*, de sorte que vous possédez maintenant un exemplaire complet de cet ouvrage, aussi rare qu'instructif. Le bel et ancien manuscrit du *Sahah* de Djeuhari que je vous ai cédé, mérite aussi que

<sup>1</sup> Ces catalogues n'ont pas encore été déposés à la Bibliothèque royale. (Note de M. Reinaud.)

je le cite ici; le joli exemplaire du Commentaire d'Ibn-Nobata sur l'épître d'Ibn-Zeidoun comble maintenant une lacune qui déparait notre admirable bibliothèque; et un exemplaire ancien et *complet* des Annales d'Ibn-el-Athîr y occupe une place honorable. J'insiste sur le mot *complet*; car nulle part, pas même à Constantinople, il n'existe d'exemplaire qui soit sans lacunes.

Les bibliothèques de Constantinople se composent ordinairement de deux pièces : la salle d'étude et la salle des livres. Dans la première, qui est toujours ornée avec assez de goût et soutenue par des colonnes de marbre très-élançées, on ne voit ni tables, ni chaises. Des matelas rangés tout autour de la salle offrent un siège assez commode à ceux qui ont l'habitude de s'asseoir sur les talons ou avec les jambes croisées; et de petits bancs en bois, semblables aux banquettes d'une salle de bal, servent de pupîtres pour les livres. De nombreuses fenêtres laissent pénétrer le jour dans cette pièce, et les arbres du petit jardin qui entoure ordinairement le pavillon renfermant la bibliothèque, empêchent les rayons du soleil d'y pénétrer. Le plancher est en marbre blanc recouvert d'une natte en jonc. Sur cette natte, les personnes qui travaillent dans la bibliothèque étendent de petits tapis pour s'y agenouiller aux heures canoniques de la prière. Le spectacle de tous ces *softa* (étudiants) et *alema*, qui abandonnent leurs travaux simultanément pour remplir leurs devoirs religieux, est singulièrement remarquable, et on reste profondément frappé de l'expression de la dévotion sincère qui paraît les animer. La salle des livres est ordinairement sombre; ils y reposent enveloppés soigneusement dans des étuis et enfermés à clef dans des armoires grillées. Dans la bibliothèque de Raghîb-Pacha, les livres sont emprisonnés dans une vaste cage de fer, artistement travaillée et dorée, qui s'élève au milieu de la salle d'étude. Il est presque inutile de dire qu'avant d'entrer dans ces établissements, il faut laisser ses pantoufles à la porte. Les heures de travail sont en général de neuf à trois; mais, les

mercredis et vendredis, toutes les bibliothèques sont fermées.

Quant aux bibliothèques qui dépendent des mosquées, on ne peut y arriver qu'en traversant la mosquée elle-même. On y remarque à peu près la même distribution que dans les bibliothèques dont je viens de faire la description.

Dans les premiers temps, j'eus à subir bien des désagréments pendant que je travaillais dans ces bibliothèques : la présence d'un chrétien y excitait des signes manifestes de mécontentement ; un air sombre se répandait sur tous les visages, et plusieurs fois, d'après les conseils de quelques vieillards moins fanatiques que les autres, il me fallut prendre le parti de me retirer. Plus tard, quand j'eus appris à mieux connaître mon monde, j'allais partout ; mais je dois avouer qu'en ces occasions, rien, dans ma tenue ni dans mon habillement, n'aurait décelé le voyageur franc. En deux occasions différentes, j'eus à subir des interrogatoires en forme ; mais grâce à des réponses préparées d'avance, je parvins à écarter tous les soupçons. Il m'est même arrivé de gagner l'amitié des individus qui avaient l'habitude de travailler où je me trouvais ; et je me rappellerai toujours avec plaisir la politesse exquise, la dignité et la bienveillance de plusieurs uléma de Constantinople.

Parlons maintenant de la bibliothèque du sérail. Elle se compose actuellement d'environ quinze cents volumes, en arabe, persan et turc ; mais je n'y ai rien observé de remarquable. Bientôt peut-être cette collection sera transportée dans quelque mosquée, ainsi que cela a eu lieu plus d'une fois, et une autre collection, formée par les soins du sultan régnant, viendra la remplacer. Les manuscrits grecs conservés au sérail se trouvent, à ce qu'on m'a dit, dans une pièce souterraine. Le gouvernement turc les a fait examiner il y a environ un an et demi, et la liste de ces débris de la conquête a été communiquée à un ambassadeur européen. Un jeune turc fort instruit, qui avait assisté au dépouillement de ces manuscrits, m'assura qu'il n'y avait rien de remarquable, excepté un bel et ancien exemplaire de Pindare ;



le reste, me dit-il, ne sont que des livres d'église, Je ne sais jusqu'à quel point il faut s'en rapporter ici au savoir turc; mais il me paraît hors de doute qu'il y a encore au sérail des manuscrits grecs.

Dans mes promenades au bazar, j'ai vu avec douleur que le commerce des livres manuscrits était singulièrement déchu; au commencement de ce siècle, Clarke, le célèbre et savant voyageur anglais, comptait dans Constantinople environ cent boutiques pour la vente des manuscrits; en 1846 j'en ai compté, moi, treize, dont la moitié était consacrée à la vente des livres imprimés par le gouvernement turc. Dans les autres, on ne voyait que des livres scolastiques, des traités sur le droit et des commentaires sur le Coran; j'y eus beau chercher des ouvrages sur l'histoire des Arabes, la poésie et les belles-lettres. Plus tard, l'on m'apprit que tout ce qui se rattachait à ces sujets, était enlevé aussitôt la mise en vente; les uléma se les arrachaient, pour ainsi dire, et à des prix fort élevés, de sorte qu'il me fut presque impossible d'y trouver la moindre chose d'intéressant pour nous. Vous apprendrez avec surprise que, par un ordre émané de la Porte, il y avait défense aux libraires de vendre des livres aux Français. Ce fut même avec beaucoup de peine que je parvins à trouver des copistes qui voulussent travailler pour un infidèle. Pour me procurer les volumes que j'ai rapportés en France, il m'a fallu employer les plus grandes précautions, et avant d'avoir terminé l'achat de l'Ibn-el-Athîr, j'eus à faire des démarches et à surmonter des difficultés dont on ne saurait se faire une idée en Europe. Quand les préliminaires furent terminés, il fallut payer; mais l'argent que la Bibliothèque royale devait m'envoyer n'arrivait pas. Je m'adressai alors aux banquiers européens, mais sans succès; je vous avoue que j'éprouvai un profond étonnement en trouvant un brave banquier arménien, qui, sur ma bonne mine, voulut bien mettre à ma disposition, et *sans intérêt*, une somme de dix mille piastres. Je ne pus malheureusement profiter de son obligeance; le propriétaire du manuscrit, apprenant que c'était un chrétien

qui voulait l'acheter, rompit aussitôt le marché. Il me fallut alors chercher un autre manuscrit du même ouvrage, et en employant les plus grandes précautions; l'argent m'arriva au bon moment, et je pus enfin enrichir votre bibliothèque d'un chef-d'œuvre. Je vous entretiens de ces détails afin de faire connaître en Europe quels obstacles s'opposent à l'achat des manuscrits dans la capitale de l'islamisme.

Je me permettrai de consigner ici un fait que je crois peu connu en Europe : les maisons actuelles de Constantinople s'élèvent sur les fondations des anciennes maisons byzantines, et l'alignement des rues est très-souvent celui qui existait il y a dix siècles. Le même fait se reproduit dans notre ville de Constantine; les maisons sont bâties sur les mêmes assises de pierres taillées, qui soutenaient, il y a deux mille ans, les maisons romaines. J'ajouterai que les maisons de la première de ces villes (Constantinople) sont construites sur le même plan que les maisons du temps des empereurs, et avec le même matériel, du bois blanc. La corporation des architectes-charpentiers y existe encore comme elle était avant la conquête; les membres en sont tous chrétiens, et ils ont conservé, dit-on, les mêmes procédés, les mêmes plans et les mêmes élévations d'après lesquels on construisait il y a cinq cents ans. Il résulte de ceci que le *conac* d'un pacha est la reproduction d'un palais de grand seigneur byzantin. Le fait est qu'il n'y a rien d'oriental, d'islamique, dans la distribution ordinaire des maisons de Constantinople... Excusez cette longue lettre et agréez l'assurance de ma sincère amitié.

---

## SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

SÉANCE DU 11 DÉCEMBRE 1846.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu ; la rédaction en est adoptée.

On donne lecture d'une lettre de M. le comte de Salvandy, dans laquelle il annonce l'envoi d'un ouvrage de M. Juynboll, offert à la Société par l'Académie de Leyde. Le conseil adresse ses remerciements à M. le Ministre.

On donne lecture d'une lettre de M. de la Roquette, annonçant l'envoi d'une dissertation de M. Holmboe. Le conseil prie M. Ampère de lui rendre compte de cet ouvrage.

## OUVRAGES PRÉSENTÉS.

Par l'auteur. *Djaroumia*, grammaire arabe élémentaire, de MOHAMMÉD BEN DAWOUD EL SAN HADJY, texte arabe et traduction, par M. BRESNIER. Alger, 1846, in-8°.

Par l'auteur. *Chrestomathie arabe vulgaire*, par M. BRESNIER. Alger, 1846, in-8°.

Par M. Biot. *Chine et Indo-Chine*. (Documents sur le commerce extérieur). Paris, 1846, in-8°.

Par l'auteur. *Book of religious and philosophical sects by Muhammad al Schahristani*, new first edited by the rev. W. CURETON, vol. II. Londres, 1846, in-8°.

Par l'Imprimerie royale. *Le Livre des Rois*, par FIRDOUSI, publié et traduit par M. MOHL, vol. III. Paris, 1846, in-fol.

Par l'auteur. *Dictionnaire français-turc*, par M. X. BIANCHI, tom. II; seconde édition. Paris, 1846, in-8°.

Par l'auteur. *Respectueuse épître adressée à Sa Hautesse Abdul-Medjid-khan*. Paris, 1846, in-4°.

Par l'auteur. *La Rhétorique des nations musulmanes*, par M. GARCIN DE TASSY. Paris, 1845, in-8°. (Extrait du *Journal asiatique*).

Par l'auteur. *Rabbi Japheth in librum Psalmorum commentarii edidit specimen* L. BARGÈS, Paris, 1846, in-8°.

Par l'auteur. *Partie géométrique de Abou Abdallah Mohamed ben Mousa*, par M. A. MARRE, in-8°.

Par l'auteur. *Sanskrit og oldnorsk*, par M. HOLMBOE. Christiania, 1846, in-4°.

Par l'auteur. *Das älteste Mångwesen Norwegens*, von HOLMBOE, in-8°, 1846.

Par l'Académie de Leyde, *Juynboll Commentarii in historiam gentis Samaritanæ*. Leyde, 1846, in-4°.

Par l'auteur. *Du binôme de Newton*, par M. A. MARRE, in-8°.

*Journal des Savants*, octobre et novembre 1846.

*Bulletin de la Société de Géographie*, septembre 1846.

Par l'auteur. *Zeitschrift für die Kunde der Morgenlands*, von Chr. LASSEN, vol. VII, cah. 1. Bona, 1846, in-8°.

Par la Société. *Bulletin de la Société ethnologique de Paris*, tom. I, cah. 1, 2. Paris, 1846, in-8°.

Par la Société. *Mémoires de la Société royale des antiquaires du Nord*. 1844, Copenhague, in-8°.

Par la Société. *Transactions of the American philosophical Society*, vol. IX, p. 2. 1845, Philadelphie, in-4°.

Par la Société. *Transactions of the historical and literary committee of the American philosophical Society*, vol. III, 1. 1843, in-8°.

Par la Société. *Proceedings of the American philosophical Society*, n° 30-34. 1845, Philadelphie, in-8°.

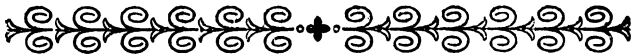
Par l'auteur. *D' DUNGLISON'S Public Discourse on Peter du Ponceau*. Philadelphie, 1844, in-8°.

Le savant missionnaire hollandais Leijdekker, que l'on peut regarder jusqu'à présent comme le seul Européen qui ait connu, d'une manière véritablement approfondie, la littérature malaye, a laissé en mourant, il y a près d'un siècle, un Dictionnaire malay en plusieurs volumes in-folio. Une lettre adressée le 1<sup>er</sup> novembre 1846 à M. Éd. Dulaurier, par M. de Rochussen, gouverneur général des Indes néerlandaises, annonce que l'on s'occupe en ce moment, à Batavia, de l'impression de ce travail, dont M. Roorda van Eysinga a la direction. La langue malaye se révélera dans ce dictionnaire, dont M. Dulaurier possède déjà les neuf premières lettres, sous un tout autre aspect qu'elle ne s'est montrée jusqu'à présent.

ADDITION POUR LA NOTE 2 DE LA PAGE 460 DU TOME VIII  
(NUMÉRO DE NOVEMBRE-DÉCEMBRE 1846).

Un examen plus attentif des passages du *Mérad-el-Ittila* et d'*Édrici*, cités dans cette note, me convainc qu'il faut lire *Sebzévar*, سبزوار ou سبزوار, au lieu de سامروان et de ساراوان. Ce qui me confirme dans cette opinion, c'est que je lis dans le *Nozhet-el-Coloub* (ms. persan 127, fol. 424 v.), que *Sebzeh-var* est la ville principale du canton de *Beihac*. L'ouvrage que je viens de citer mentionne aussi la prairie de *Radécan* ou *Ratécan*, dont il est question dans mon mémoire (pag. 455, note 1). Il dit que, dans les environs de *Thous*, se trouve la prairie de *Ratécan*, qui compte douze parasanges en longueur, sur cinq parasanges en largeur (*ibid.* fol. 425 v.). Quant à l'endroit mentionné pag. 472, note 1, je crois qu'il faut décidément prononcer ainsi son nom : *Souburni*. En effet, dans un second passage, plus explicite que celui que j'ai cité, le *Mérad-el-Ittila* écrit *Suburni*, سُبُرْنِي, en épelant ce mot lettre par lettre. Il ajoute que c'est le nom d'une petite ville dépendante de *Kharezem*, sur l'extrême limite du territoire de cette ville, du côté de *Chehristan*. — C. DEFRÉMERY.





# JOURNAL ASIATIQUE.

FÉVRIER 1847.

## DESCRIPTION ✓

De l'archipel d'Asie, par IBN-BATHOUTH<sup>1</sup>, traduite de l'arabe  
par M. Éd. DULAURIER. (1<sup>re</sup> partie.)

### TEXTE.

بلاد البرهنكار<sup>(2)</sup> الذين افواههم كانوا الكلاب  
وضبطها بفتح الجاء الموحدة والراء والنون والكان  
وسكون الهاء وهذه الطائفة من الهج لا يرجعون الى دين  
الهند<sup>(3)</sup> ولا الى غيرة وسكناهم في بيوت قصب مستقفة  
بحشيش الارض على شاطى البحر وعندهم من العجار

<sup>1</sup> Le texte de ce fragment d'Ibn-Bathoutha a été établi d'après quatre manuscrits de sa Relation que possède la Bibliothèque royale, sous les n<sup>os</sup> 667, 669, 670 et 671 du supplément arabe. Je donnerai les variantes qui peuvent offrir quelque intérêt.

<sup>2</sup> Man. 670: بَرَنْكَرَهْر; mais la leçon برهنكار que portent les trois autres manuscrits vaut mieux.

<sup>3</sup> Les mss. 669 et 671 lisent دين اليهود « la religion juive »; la leçon دين الهند « la religion de l'Inde », du ms. 667, est évidemment préférable.

الموز والغوفل والتنبول كثير ورجالهم على مثل صورنا  
 الا ان لغواهم كافوا الكلاب واما نساؤهم فليس  
 كذلك ولهن جمال بارع ورجالهم عراة لا يستترون الا  
 ان الواحد منهم يجعل ذكره وانثيه في جعبة من  
 القصب منقوشة معلقة من بطنه ويستتر نساؤهم باوراق  
 الشجر ومعهم جماعة من المسلمين من اهل بنجالة ولجاوة  
 ساكنون في حارة على حدة اخبرونا انهم يتناكبون  
 كالبهائم لا يستترون لذلك ويكون للرجل منهم  
 ثلاثون امرأة وما دون ذلك وفوقه وانهم لا يزنون  
 واذا زنى احد منهم فحد الرجل ان يصلب حتى يموت  
 او ياتي صاحبه او عبده فيصلب عوضا منه ويسرح هو  
 وحد المرأة ان يامر السلطان بجميع خدامه فينكحونها  
 واحدا بعد واحد بحضرة حتى تموت ويرمون بها في  
 البحر ولاجل ذلك لا يتركون احدا من اهل المراكب  
 ينزل اليهم الا ان كان من المقيمين عندهم وانما يبايعون  
 الناس ويشارونهم على الساحل ويسوقون اليهم الماء على  
 الفيلة لانه بعيد من الساحل ولا يتركونهم لاستنقائه  
 خوفا على نساؤهم لانهن يطمعن الى الرجال اللسان والفيلة  
 كثيرة عندهم ولا يسعها (1) احد غير سلطانهم ثم

1 Ms. 670 : « et personne ne les vend. » ولا يبيعه احد :

تشتري منه بالأتواب ولهم كلام غريب لا يفهمه الا من ساكنهم واكثر التردد اليهم ولما وصلنا الى ساحلهم اتوا الينا في قوارب صغار كل قارب من خشبة واحدة منصوتة وجأوا بالموز والارز والتنبول والفوفل والسمك

ذكر سلطانهم واتى الينا سلطانهم رآكبا على فيل عليه شبه بردعة من الجلود ولباس السلطان ثوب من جلود المعر وقد جعل الوبر الى خارج وفوق راسه ثلاث عصائب من العربر ملونات وفي يده حربة من القصب ومعه نحو عشرين من اقاربه على الفيلة فبعثنا اليه هدية من الفلفل والزنجبيل والقرفة واللوت الذى يكون بجزائر ذببة المهل واتوا بنا بنجالية وهم لا يلبسونها انما يكسونها الفيلة في ايام عيدهم ولهذا السلطان على كل مركب ينزل بملاذه جارية ومهوك وثياب لكسوة الفيل وحلى ذهب تجعله زوجته في محرمها واصابع رجليها ومن لم يعط هذه الوظيفة صنعوا له سكرا يهيج به البصر فيهلك او يقارب الهلاك

حكاية وافق في ليلة من ليالى اقامتنا بمرساهم ان غلاما لصاحب المركب ممن تردد الى هولاء الطائفة نزل من المركب ليلا فتواعد مع امرأة احد كبارهم الى موضع شبه الغار على الساحل وعلم بذلك زوجها فجاء في جمع من



اصحابه الى الغار فوجدها به محملا الى سلطانهم فامر بالغلام فقطعت انتباهه وصلب وامر بالمرأة فجامعها الناس حتى ماتت ثم جاء السلطان الى الساحل فاعتذر بما جرى وقال انا لا نجد بدا من امضاء احكامنا ووهب لصاحب المركب غلاما عوض الغلام المصلوب ثم سافرونا عن هولاء وبعد خمسة وعشرين يوما وصلنا الى جزيرة الجاوة بالجم وي التي ينسب اليها اللبان للجاوي رايناها على مسيرة نصف يوم وفي خضرة نظرة وأكثر اعجارها النارجيل والفوفل والقمرنفل والعود الهندي والشركي (١) والبركي والعنبة والجوز والنارنج الحلو وقصب الكافور وبيع اهلها وشراؤهم بقطع تصدير وبالذهب الصيني التبر غير المسبوك والكثير من افاويه الطيب التي بها اما هو ببلاد الكفار منها واما ببلاد المسلمين فهو اقل من ذلك ولما وصلنا المرسي خرج اليها اهلها في مراكب صغار ومعهم جوز النارجيل والموز والعنبة والسمك وعادتهم ان يهدوا ذلك للتجار فيكافئهم كل انسان على قدرة وضعد اليها ايضا نأب

<sup>1</sup> Les mss. 669 et 671 lisent : السكر « le sucre ; » c'est une faute. Le ms. 667 porte الشكى , comme l'abrégé sur lequel M. Lee a fait sa traduction. Le ms. 670, le plus correct des quatre dont je me suis servi, donne la leçon الشركى que j'ai adoptée.

صاحب البحر وشاهد من معنا من التجار واذن لنا في النزول الى البر فنزلنا الى البندر وفي قرية كبيرة على ساحل البحر بها دور يسمنونها السرى بفتح السين المهمل وسكون الراء وفتح الحاء للمهمل وبينها وبين البلد اربعة اميال ثم كتب فهوروز نائب صاحب البحر الى السلطان يعرفه بقدمي فامر الامير دوآسة (1) بلقاعي والقاضي الشريف امير سيد الشيرازي وتاج الدين الاصبهاني وسواهم من الفقهاء فخرجوا لذلك وجاؤا بفرس من مراكب السلطان وافراس سواة فركبت وركب اصحابي ودخلنا الى حاضرة السلطان وفي مدينة سمطرة بضم السين للمهمل (2) والمهم وسكون الطاء وفتح الراء وفي مدينة حسنة كبيرة عليها سور خشب وابراج خشب

ذكر سلطان الجاوة وهو السلطان الملك الظاهر من فضلاء الملوك وكرمائهم شافعي المذهب يحب في الفقهاء يحضرون مجلسه للقراءة والمذاكرة وهو كثير للجهاد والغزو متواضع ياتي الى صلاة الجمعة ماشيا على قدميه واهل بلاده شافعية يحبون في للجهاد يخرجون معه تطوعا وهم غالبون على من يليهم من الكفار والكفار يعطونهم الجزية على الصلح

<sup>1</sup> Ms. 670: دولست.

<sup>2</sup> Ms. 670, Schoumouthra: سمطرة بضم السين المعجم.

اصحابه الى الغار فوجد بها فحملا الى سلطانهم فامر  
 بالغلام فقطعت انتباه و صلب وامر بالمرأة فجامعها الناس  
 حتى ماتت ثم جاء السلطان الى الساحل فاعتذر  
 بما جرى وقال انا لا نجد بدا من امضاء احكامنا ووهب  
 لصاحب المركب غلاما عوض الغلام المصلوب ثم  
 سافرنا عن هولاء وبعد خمسة وعشرين يوما وصلنا الى  
 جزيرة لجاوة بالجم وهي التي ينسب اليها اللبان اللجاوي  
 رايناها على مسيرة نصف يوم وهي خضرة نظيرة  
 واكثر اعجارها النارجيل والفوفل والقمرنفل والعود  
 الهندي والشركي (1) والبركي والعنبة والجوز والنارنج الحلو  
 وقصب الكافور وبيع اهلها وشراؤهم بقطع تصدير  
 وبالذهب الصيني التبر غير المسبوك والكثير من انواعه  
 الطيب التي بها اما هو ببلاد الكفار منها واما ببلاد  
 المسلمين فهو اقل من ذلك ولما وصلنا المرسى خرج الينا  
 اهلها في مراكب صغار ومعهم جوز النارجيل والموز  
 والعنبة والسمك وعادتهم ان يهدوا ذلك للتجار  
 فيكافئهم كل انسان على قدرة وصعد الينا ايضا ناس

<sup>1</sup> Les mss. 669 et 671 lisent : السكر « le sucre ; » c'est une faute.  
 Le ms. 667 porte الشكى، comme l'abrégé sur lequel M. Lee a fait  
 sa traduction. Le ms. 670, le plus correct des quatre dont je me  
 suis servi, donne la leçon الشركى que j'ai adoptée.

صاحب البحر وشاهد من معنا من التجار واذن لنا في النزول الى البر فنزلنا الى البندر وفي قرية كبيرة على ساحل البحر بها دور يسمنونها السرى بفتح السين المهمل وسكون الراء وفتح الحاء للمهمل وبينها وبين البلد اربعة اميال ثم كتب فهوروز نائب صاحب البحر الى السلطان يعرفه بقدوى فامر الامير دولسة (1) بلقاعى والقاضى الشريف امير سيد الشيرازى وتاج الدين الاصبهانى وسواهم من الفقهاء فخرجوا لذلك وجاؤا بفرس من مراكب السلطان وافراس سواه فركبت وركب اصحابى ودخلنا الى حضرة السلطان وفي مدينة سمطرة بضم السين للمهمل (2) والمهم وسكون الطاء وفتح الراء وفي مدينة حسنة كبيرة عليها سور خشب وابراج خشب

ذكر سلطان الجاوة وهو السلطان الملك الظاهر من فضلاء الملوك وكرمائهم شافى المذهب محب في الفقهاء يحضرون مجلسه للقراءة والمذاكرة وهو كثير للجهاد والغزو متواضع ياتى الى صلاة الجمعة ماشيا على قدميه واهل بلاده شافعية محبون في الجهاد يخرجون معه تطوعا وهم غالبون على من يليهم من الكفار والكفار يعطونهم الجزية على الصلح

<sup>1</sup> دولست: Ms. 670.

<sup>2</sup> سمطرة بضم السين المعجم: Ms. 670, Schoumouthra.

ذكر دخولنا الى داره واحسانه الينا ولما قصدنا الى دار السلطان وجدنا بالقرب منه رمحا مكرورة عند جانبي الطريق في علامة على نزول الناس فلا يتجاوزها من كان راكبا فزلنا عندها ودخلنا المشور فوجدنا نائب السلطان وهو يسمى محمد الملك فقام الينا وسلم علينا وسلامتهم بالمصافحة وقعدنا معه وكتب بطاقة الى السلطان يعطه بذلك وخطها ودفعها لبعض الغتبان فاتي الجواب على ظهرها ثم جاء احد الغتبان بمقشمة والقبضة بضم الباء الموحدة وسكون القاف وفتح النون الخيمر في السبئية فاخذها النائب بيده واخذ بيدي وادخلني الى دويرة يسمونها فردخانه على وزن زردخانه الا ان اولها فاء وهي موضع راحتها بالنهار بان العادة ان ياتي نائب السلطان الى المشور بعد الصبح ولا ينصرف الا بعد العشاء الاخيرة وكذلك الوزراء والامراء الكبار واخرج من البقشة ثلاث غوط احدها من خالص الحرير والاخرى حرير وقطن والاخرى حرير وكتان واخرج ثلاثة اثواب يسمونها التصفانيات من جنس الغوط واخرج ثلاثة من القياب مختلفة الاجناس تسمى الوسطانيات واخرج ثلاثة اثواب من الارمك احدها ابيض واخرج ثلاث مخامر فلبست فوطة منها عوض السراويل على عادتهم

وثوباً من كتك جفيس وأخذ اصحاب ما بقى منها ثم  
 جاؤا بالطعام أكثره الازيم اتوا بنوع من الفئاع ثم  
 اتوا بالتنهول وهو علامة الانصراف فلخذناه وقتنا وقلنا  
 النائب لقامنا وخرجنا عن المشهور فركبنا وركب النائب  
 معنا واتوا بنا الى بستان عليه حائط خشب وى وسطه  
 دار بناؤها بالخشب مفروشة بقطائف قطن يسمونها  
 الخصلات بالمسم والخاء المتعم ومنها مصبوغ وغير  
 مصبوغ وى البيت اسرة من الخمران فوقها منسوبات من  
 الحرير ولحف خفاف وختاند يسمونها البوالشمت لجلسنا  
 بالدار ومعنا النائب ثم جاء الامير دولسة بجمارينين  
 وعقادمين. وقال لى يقول لك السلطان هذا على قدرنا لا على  
 قدر السلطان محمد ثم خرج النائب وبقى الامير دولسة  
 عندى وكانت بينى وبينه معرفة لانه كنى ورد رسولا على  
 السلطان يدهلى فقلت له متى تكون رؤية السلطان فقال  
 لى ان العادة عندهنا ان لا يسلم القادم على السلطان الا بعد  
 ثلاث ليدهم عنه تعب السفر ويثوب اليه ذهبة فلقنا ثلاثة  
 ايام ياتى اليها الطعام ثلاث مرات فى اليوم وتاتيها الفواكه  
 والظرف مساء وصباحا فلما كان اليوم الرابع وهو  
 يوم الجمعة اتانى الامير دولسة فقال لى يكون سلامك على  
 السلطان بمقصورة الجامع بعد الصلاة فاتيت المسجد

وصليت به للجمعة مع حاجبه قيّران بفتح القان وسكون  
 الهاء آخر الحروف وفتح الراء ثم دخلت الى السلطان  
 فوجدت القاضي امهر سيد والطلبة عن يمينه وشماله  
 فصالحني وسلطت عليه واجلسني عن يساره وسالني عن  
 السلطان محمد وعن اسفاري فاجبته وعاد الى المذاكرة  
 في الفقه على مذهب الشافعي ولم يزل كذلك الى صلاة  
 العصر فلما صلاها دخل بيتنا هنالك فنزع الثياب التي كانت  
 عليه وهي ثياب الفقهاء وبها ياتي المسجد يوم الجمعة ماشيا  
 ثم لبس ثياب الملك وهي الاقبية من الحرير والقطن

ذكر انصرافه الى داره وترتيب السلام عليه ولما خرج  
 من المسجد وجد الفيلة وللحيل على بابه والعادة عندهم  
 انه اذا ركب السلطان الفيل ركب من معه للحيل واذا  
 ركب الفرس ركبوا الفيلة ويكون اهل العلم عن يمينه  
 فركب ذلك اليوم على الفيل وركبنا للحيل وسرنا معه الى  
 المشور فنزلنا حيث العادة ودخل السلطان راكبا وقد  
 اصطف في المشور الوزراء والامراء والكتاب وارباب الدولة  
 ووجوه العسكر صفوا فاول الصفون صف الوزراء والكتاب  
 ووزراؤه اربعة فسلخوا عليه وانصرفوا الى موضع وقوفهم ثم  
 صف الامراء فسلخوا ومضوا الى مواقفهم وكذلك تفعل  
 كل طائفة ثم صف الشرفاء والفقهاء ثم صف الندماء

والحكاء والشعراء ثم صف وجوه العسكر ثم صف الفتيان  
 والماليك ووقف السلطان على فيله بازاء قبة الجلوس ورفع  
 فوق راسه شطر مرصع وجعل عن يمينه خمسون فيلة  
 مريئة وعن شماله مثلها وعن يمينه ايضا مائة فرس وعن  
 شماله مثلها وفي خيل النوبة ووقف بين يديه خواص  
 الهباب ثم اتى اهل الطرب من الرجال فغنوا بين يديه  
 واتى بخيل مجللة بالحرير لها خلاخيل ذهب وارسان  
 حبر مزر كشة فرقصت الخيل بين يديه فحببت من شأنها  
 وكنت رايت مثل ذلك عند ملك الهند ولما كان  
 عند الغروب دخل السلطان الى دارة وانصرت الناس الى  
 منازلهم

ذكر خلان ابن اخيه وسبب ذلك وكان له ابن اخ  
 متزوج بنته (١) فولاه بعض البلاد وكان الفتى يتعشق  
 بنتا لبعض الامراء ويريد تزوجها والعادة هنالك انه  
 اذا كانت لرجل من الناس امير او سوق او سوام بنت  
 قد بلغت مبلغ النكاح فلا بد ان يستامر (٢) السلطان في  
 شأنها ويبعث السلطان من الفساء من تنظر اليها فان  
 اعجبته صفتها تزوجها والا تركها يتزوجها اولياؤها من

<sup>1</sup> Mss. 667 et 669 portent : متزوج صبية ، marié à une jeune fille ; c'est une mauvaise leçon.

<sup>2</sup> Ms. 670 : يشاور ، ce qui donne le même sens que يستامر .



يشاء (1) والناس هنالك يرغبون في تزوج السلطان بناتهم لما يحوزون (2) به من لجاه والشرف ولما استقام والد البنات التي تعشقها ابني اخي السلطان بعث السلطان من نظر اليها وتزوجها واشتد شعف الفتى بها ولم يجد سبيلا اليها ثم ان السلطان خرج الى الغزو وبينه وبين الكفار مسهرة شهر فخالفه ابني اخيه الى سمطرة ودخلها اذ لم يكن عليها سور حينئذ وادعى للملك وابعده بعض الناس وامتنع اخرون. وعم في ذلك ففعل عابدا اليها فاخذ ابني اخيه ما قدر عليه من الاموال والسخاير واخذ الحارية التي تعشقها وقصد بلاد الكفار ميل جارة ولهذا بنى في السور على سمطرة وكانت اقامتى عنده بسمطرة خمسة عشر يوما ثم طلبت منه السفر اذا كان اوله ولا ينتهيء السفر الى الصبي في كل وقت فجهز لنا جنكا وزودنا واحسن واجمل جزاه الله خيرا وبعث معنا من اصحابه من ياتي لنا بالضيافة الى الجنك

<sup>1</sup> لمن يشاءوا : Ms. 670.

<sup>2</sup> Ms. 670 : لما يجازيهم به « par ce qu'il leur accorde en échange de cela. »

## TRADUCTION.

DU PAYS DE BARAH-NAGAR (1) DONT LES HABITANTS ONT  
LA BOUCHE COMME LA GUEULE DES CHIENS.

Cette peuplade vit dans un état sauvage; elle ne professe ni la religion de l'Inde ni aucune autre. Elle habite dans des maisons de roseaux ayant une toiture faite avec de l'herbe des champs, et construites sur les bords de la mer. Le bananier (2), l'aréquier (3) et le bétel (4) croissent là en abondance. Les hommes ont la même forme que nous, avec cette différence que leur bouche est faite comme la gueule des chiens (5). Il n'en est pas de même des femmes, qui sont d'une beauté remarquable. Les hommes vont nus, sans rien voiler (6); quelques-uns d'entre eux, il est vrai, placent leur verge et leurs testicules dans un carquois de roseau peint et suspendu à leur ventre : les femmes se couvrent avec des feuilles d'arbre. Dans ce pays, se trouve un grand nombre de musulmans venus du Bengale et de Java, et qui habitent un quartier séparé. On me raconta que ces peuples ont commerce entre eux comme des bêtes, sans se cacher; qu'un homme, chez eux, peut avoir trente femmes, plus ou moins, et qu'ils ne se rendent jamais coupables d'adultère. Lorsque ce crime est commis, l'homme est condamné à être crucifié jusqu'à ce que mort s'ensuive,

à moins qu'il ne produise un ami ou un esclave pour subir ce supplice à sa place; dans ce cas, il est remis en liberté. La peine de la femme consiste en ce que le sulthan ordonne à tous ses serviteurs de la violer l'un après l'autre en sa présence, jusqu'à ce qu'elle succombe, après quoi on la jette à la mer. C'est pour cela qu'ils ne permettent à aucun navigateur de pénétrer chez eux, s'il n'est pas de ceux qui y font leur résidence habituelle. Ils vendent et achètent sur le rivage seulement. Ils apportent aux marchands de l'eau sur des éléphants, parce que la source est éloignée des bords de la mer; et ne permettent pas qu'on aille en puiser, dans la crainte que leur inspirent leurs femmes, qui recherchent avec empressement les beaux hommes. Les éléphants sont nombreux dans ce pays, mais il n'y a que le sulthan qui puisse en disposer; c'est à lui qu'on les achète en échange d'étoffes. Ces peuples ont un langage étrange, et qui n'est compris que par les gens qui habitent parmi eux et qui les fréquentent. Lorsque nous approchâmes de leur rivage, ils s'avancèrent vers nous dans de petites barques faites chacune d'une seule pièce de bois creusée, apportant des bananes, du riz, du bétel, des noix d'arec et des poissons.

#### DE LEUR SULTHAN.

Ce chef vint à nous, monté sur un éléphant qui portait une sorte de housse en peau. Il était habillé de peaux de chèvres, dont le poil était tourné en

dehors. Sur sa tête, était un triple turban (7) en soie de couleur, et il tenait à la main un court javelot de roseau. Il était accompagné d'environ vingt de ses proches, montés sur des éléphants. Nous lui envoyâmes, en présent, du poivre (8), du gingembre (9), de la cannelle (10) et de ces poissons que l'on trouve aux îles Maldives (11), ainsi que des étoffes du Bengale. Mais ces peuples ne s'en servent pas pour se vêtir, ils ne les emploient que pour couvrir leurs éléphants aux jours de fête. Ce sulthan exige, de chaque navire qui aborde dans ses états, le don d'une jeune fille, d'un esclave, d'étoffes destinées pour les éléphants, et de bijoux d'or que sa femme met à sa ceinture et aux doigts des pieds. Quiconque refuse ce tribut devient l'objet, de leur part, de conjurations magiques qui soulèvent la mer contre lui, de manière à ce qu'il périt, ou bien qu'il n'échappe qu'avec peine au naufrage.

## ANECDOTE.

Il arriva, une des nuits que nous passâmes dans leur port, qu'un esclave, appartenant à un patron de navire qui fréquentait ces peuples, descendit à terre, et convint, avec la femme de l'un des principaux personnages du pays, de se rendre dans un lieu qui ressemblait à une caverne, sur le bord de la mer. Le mari de cette femme, en ayant été instruit, y vint, escorté d'une troupe de ses gens, et surprit les deux coupables. Les ayant conduits

au sulthan, celui-ci ordonna que le jeune homme aurait les testicules coupés, et qu'il serait crucifié, et la femme violée par tout le monde jusqu'à ce qu'elle périt. Après quoi, le sulthan se rendit sur le rivage, et s'excusa de ce qui s'était passé, en disant qu'il n'avait pu s'empêcher de mettre les lois du pays à exécution. Puis il donna au patron du navire un esclave à la place de celui qui avait été ainsi puni. Ayant mis à la voile, nous partîmes, et après vingt-cinq jours de navigation nous parvîmes à l'île de Java (12).

JAVA (SUMÂTRA).

C'est cette île qui donne son nom à l'encens javanais (13). Nous l'aperçûmes à la distance d'une demi-journée; elle présente un aspect agréable et verdoyant. La plus grande partie des arbres qu'elle produit sont le cocotier (14), l'aréquier, le giroflier (15), l'aloès indien (16), le scharky, le barky (17), l'a'nba (18), le bananier, l'oranger à fruits doux (19) et le roseau du camphre (20). Les habitants vendent et achètent au moyen de morceaux d'étain, ainsi qu'avec l'or de Chine, qui est en lingots, sans avoir été fondu. La plus grande partie des substances parfumées qu'ils possèdent se trouvent dans les parties de l'île occupées par les infidèles, tandis que celles où résident les musulmans en donnent moins. Lorsque nous arrivâmes dans le port (21); les habitants vinrent à nous dans de petites embarcations, apportant des noix de cocos,

des bananes, des fruits de l'anba et des poissons. Ils sont dans l'usage d'offrir ces provisions aux marchands; et de les leur fournir à suffisance, chacun suivant ses facultés. Le représentant du roi, préposé de la mer (22), monta à bord et passa en revue tous les marchands qui étaient avec nous. Ayant reçu de lui la permission de débarquer, nous descendîmes dans le *Bender* (23), lequel est très-grand [et situé] sur le bord de la mer; là, sont des édifices que l'on appelle *Sarha* (24). Entre ce lieu et la ville, il y a quatre milles. Après cela, Fihrouz, [ainsi se nommait] cet officier public, écrivit au sulthan pour l'instruire de mon arrivée. Celui-ci ordonna à l'émir Dawlesa de se porter à ma rencontre; ainsi qu'au cadî noble Émir Seyd de Schiraz, à Tadj-eddin d'Ispahan (25), et à d'autres théologiens. Ils vinrent, pour me recevoir, conduisant un cheval pris dans les écuries du sulthan, ainsi que d'autres chevaux. Je montai dessus, mes compagnons en firent autant, et nous entrâmes dans le lieu de la résidence du sulthan, qui est Soumou-thra (26), ville belle, grande et entourée de murs et de tours en bois.

## DU SULTHAN DE JAVA.

C'est le sulthan El-Melek-el-Dhaher (27), un des rois les plus éminents et les plus généreux. Il professe la doctrine de Schafé'y (28), et se montre plein de bienveillance pour les théologiens. Ils se rendent à ses séances pour y faire des lectures pieuses et des

conférences. Ce prince entreprend souvent la guerre sainte et des expéditions militaires. Plein d'humilité, il se rend à la prière du vendredi à pied. Les habitants de son royaume sont schaféytes; ils aiment la guerre sainte, et y vont avec lui en volontaires. Ils dominent sur tous les peuples infidèles qui les avoisinent, et ceux-ci leur payent tribut pour en obtenir la paix.

RÉCIT DE NOTRE ENTRÉE DANS SON PALAIS ET DU BON  
TRAITEMENT QUE NOUS REÇÛMES DE LUI.

Lorsque nous fûmes près d'arriver au palais du sulthan, nous trouvâmes, aux approches, des lances plantées sur les deux côtés du chemin. Ce sont des marques pour indiquer l'endroit où il faut s'arrêter, et que ne peuvent franchir ceux qui sont à cheval. Nous mîmes pied à terre et nous entrâmes dans le *meschouar* (29). Nous y trouvâmes le représentant du sulthan, celui qui a pour titre *O'ndet-el-Mouk* (la Colonne de l'empire). Il s'avança vers nous et nous salua. Leur salut se fait par une poignée de main. Nous étant assis avec lui, il écrivit un billet au sulthan pour lui apprendre ce qui se passait, le scella et le remit à un des pages. La réponse arriva transcrite sur le dos du billet; après quoi, un page apporta une *boukscha* ou serviette (30). Le représentant du roi la prit d'une main, et, me tenant de l'autre, il m'introduisit dans une petite maison appelée *Ferd-khaneh* (31), mot qui a la forme de *Zerdkhaneh*, si ce n'est que la première lettre est un *fa*. C'est le

lieu où il se repose pendant le jour; car l'usage est que le représentant du sulthan vienne au meschouar après l'aurore, et ne s'en retourne que le soir très-tard. Il en est de même des vizirs et des émirs les plus considérables. Il retira de la serviette trois pagnes (32), l'un de soie pure, l'autre de soie et coton, et la troisième de soie et lin. Il en retira aussi trois vêtements nommés *tahtanié* (33), qui sont des espèces de pagnes, plus trois vêtements de diverses façons appelés *wasthanié* (34), ainsi que trois casques de laine (35), dont l'une était blanche, et trois turbans. Je mis un de ces pagnes en place du pantalon (36), suivant la coutume de ces peuples, et un vêtement de chaque sorte; mes compagnons s'accommodèrent de ce qui resta. Ensuite l'on nous apporta des aliments; dont la majeure partie consistait en riz, puis une espèce de bière (37), et, enfin, le bétel, ce qui annonce qu'on doit se retirer. L'ayant pris, nous nous levâmes, et le représentant du roi en fit autant pour répondre à cet acte d'adieu. Étant sortis du meschouar, nous montâmes à cheval en compagnie de ce grand personnage. Nous fûmes conduits à un jardin entouré d'une muraille en bois, et au milieu duquel s'élevait un édifice, aussi en bois (38), dont le sol était couvert d'étoffes de coton, que l'on appelle *mokhmalat* (39), et dont les unes étaient teintes et les autres ne l'étaient pas. Dans cette maison, il y avait des lits (40) de bambou sur lesquels se trouvaient des couvertures en soie, piquées à l'aiguille et ouatées (41), des couvertures



légères (42), ainsi que des coussins (43), que l'on désigne sous le terme de *bavalischt* (44). Nous nous assîmes là avec le représentant du roi. L'émir Dawlesa nous amena deux jeunes filles et deux serviteurs, et, m'adressant la parole : « Le sulthan, dit-il, me charge de te dire que la réception que tu reçois est tout ce qu'il nous est possible de faire pour toi, quoique ce soit bien loin de la magnificence du sulthan Mohammed (45). » Sur ces entrefaites, le représentant du roi se retira, et l'émir Dawlesa resta auprès de moi. Il existait entre nous deux une liaison qui avait pris naissance lorsqu'il fut envoyé, en qualité d'ambassadeur, auprès du sulthan de Dehli. Lui ayant demandé quand aurait lieu l'audience du roi, il me répondit : « L'usage, chez nous, est qu'un nouvel arrivé n'est admis à saluer le sulthan qu'au bout de trois jours, afin que la fatigue du voyage le quitte, et que ses facultés intellectuelles lui reviennent dans leur plénitude. Trois jours s'écoulèrent, pendant lesquels on nous servit à manger trois fois par jour. Des fruits et des provisions fraîches nous arrivaient matin et soir. Le quatrième jour, qui était le vendredi, l'émir Dawlesa vint me trouver, et me dit : « Tu seras admis à saluer le sulthan dans le sanctuaire de la Djami' après la prière. » Je me rendis donc à la mosquée, et y fis mes dévotions avec le chambellan du roi [nommé] Kayran. Ensuite, j'entrai chez le sulthan, et je trouvai là le cadi Émir Séyd et les hommes de science placés à sa droite et à sa gauche. Il me tendit la main et je le saluai. Après

m'avoir fait asseoir à sa gauche, il m'interrogea sur le sulthan Mohammed et sur mes voyages. Sa curiosité satisfaite, il revint à ses conférences sur la jurisprudence d'après la doctrine de Schafé'y. Ces exercices se prolongèrent jusqu'à la prière de l'après midi. Lorsqu'elle fut finie, il entra dans une chambre et quitta les vêtements qu'il portait, vêtements qui sont les mêmes que ceux des théologiens, et avec lesquels il se rend à pied à la mosquée le vendredi. Puis il reprit le costume royal, qui se compose de taniques (46) de soie et de coton.

RÉCIT DE SON RETOUR AU PALAIS ET DU CÉRÉMONIAL  
DE LA SALUTATION QU'ON LUI FIT.

En sortant de la mosquée, il trouva les éléphants et les chevaux à la porte. La coutume de ces peuples est que, lorsque le sulthan monte un éléphant, les gens qui l'escortent prennent des chevaux, et que, lorsqu'il va à cheval, ceux-ci se servent d'éléphants. Les savants sont à sa droite. Ce jour-là il monta un éléphant, et nous primes, en conséquence, des chevaux. Nous nous dirigeâmes avec lui vers le meschouar, et nous descendîmes à l'endroit prescrit par l'étiquette. Le sulthan fit son entrée sur sa monture. Là se trouvaient placés en rang les visirs, les émirs, les secrétaires, les grands de l'empire et les chefs de l'armée. Le premier rang était celui des visirs et des secrétaires : les vizirs sont au nombre de quatre. Ils saluèrent le roi, et

s'en retournèrent à la place qu'ils occupaient. Après eux vinrent les émirs, qui regagnèrent pareillement leur poste. Chaque troupe répéta la même cérémonie. Ensuite, ce fut le tour des schérifs et des jurisconsultes; puis celui des familiers du roi, des hommes de science et des poètes; puis celui des chefs de l'armée; enfin, des pages et des esclaves. Le sulthan siégeait sur son éléphant, en face de la tente où se trouvaient les spectateurs assis. Sur sa tête, s'élevait un parasol (47) rehaussé d'or et de pierres précieuses. A sa droite, étaient cinquante éléphants tout caparaçonnés, et autant à sa gauche. A sa droite, étaient cent chevaux et autant à sa gauche; c'étaient des chevaux de Nubie. Ses chambellans particuliers se tenaient devant lui. Ensuite, une troupe de musiciens s'avança et chanta en sa présence. Puis on amena des chevaux couverts de housses de soie, ayant des entraves d'or, et des licous de soie, tissus d'or. Ces animaux se mirent à danser devant le roi, ce qui m'étonna beaucoup. J'avais vu un spectacle pareil chez le roi de l'Inde. Au coucher du soleil, le sulthan rentra dans son palais, et chacun s'en retourna chez soi.

RÉVOLTE DE SON NEVEU, ET MOTIFS  
QUI Y DONNÈRENT LIEU.

Ce prince avait un neveu marié avec sa fille; et auquel il avait donné le gouvernement d'une partie de ses états. Ce jeune homme s'étant énamouré de la fille de l'un des émirs, désira l'épouser. Dans ce

pays, la coutume est que lorsqu'un homme, émir, marchand, ou de quelque autre condition que ce soit, a une fille qui a atteint l'âge nubile, il est dans l'obligation de prendre les ordres du sulthan au sujet de son établissement. Ce prince envoie alors des femmes chargées d'examiner la jeune personne, et si la description qu'elles lui font de ses attraits lui plaît, il l'épouse. Dans le cas contraire, il la laisse se marier à celui d'entre ceux qui recherchent sa main, à qui cela convient. Les gens, dans ce royaume, ambitionnent l'alliance du souverain pour leurs filles, parce qu'elle leur procure puissance et noblesse. Le père de la jeune personne qui avait inspiré un si vif amour au neveu du sulthan, ayant consulté ce prince, celui-ci envoya des gens pour la voir, et il la prit pour sa femme. La passion du jeune homme, loin de s'éteindre, ne fit que redoubler de violence, sans qu'il pût se procurer accès auprès de celle qu'il aimait. Sur ces entrefaites, le sulthan étant parti pour la guerre (il y a entre lui et les infidèles un mois de marche), son neveu se porta, en son absence, contre Soumouthra et y entra, parce que, alors, cette ville n'était pas entourée de murs. S'étant emparé du trône, les uns lui prêtèrent obéissance, tandis que les autres ne voulurent pas le reconnaître pour roi. Cependant, son oncle, ayant appris ces événements, s'en revint à Soumouthra. Aussitôt son neveu prit tout ce qu'il pût de richesses et de trésors, enleva la jeune fille dont il était épris, et gagna le pays des infidèles, Moul Java.

C'est par suite de ce coup de main que le roi construisit les murs de Soumouhra. J'y séjournai, auprès de lui, quinze jours; après quoi, je lui demandai la permission de le quitter, car c'était le moment du départ (48), attendu que le voyage de la Chine n'est pas possible en tout temps. Il fit donc disposer, pour nous, une jonque, nous chargea de provisions, et nous combla de bienfaits et de bons procédés. Que Dieu récompense sa générosité par toutes sortes de biens! En même temps, il envoya plusieurs de ses courtisans qui avaient reçu de lui la mission de nous conduire, avec tous les égards qu'exige l'hospitalité, jusqu'à la jonque.

---

#### NOTES DE LA TRADUCTION.

(1) L'existence d'une peuplade chez laquelle les hommes avaient la bouche comme une gueule de chien, est rappelée par Marco Polo, qui est antérieur de près d'un siècle à Ibn-Bathouta. Le voyageur vénitien place cette peuplade dans l'île qu'il appelle *Angaman*, qui est, comme on sait, l'une des îles Andaman. « Ils sont ydres (idolâtres) et sont come bestes sauvages, dit-il,..... or sachiés tout voirement que tuit les homes de ceste yslle ont chief come chien et dens et iaus (yeux) come chiens; car je vos di quil sunt tuit semblable a chief de grant chienz mastin. » (Chap. CLXXII, p. 197, édit. de la Société de géographie.) Ce témoignage nous autorise donc à assimiler le pays de Barah-nagar d'Ibn-Bathouta avec l'une des Andaman. Édrisi, 1<sup>er</sup> climat, VIII<sup>e</sup> section, ms. de la Bibliothèque royale, suppl. ar. n° 656, fol. 20 r. et trad. française de M. Amédée Jaubert, t. I, p. 77, raconte que dans l'île Djalous, qui semble répondre à l'archipel Andaman, tandis qu'il paraît entendre par l'île Lendjebalous l'archipel Nikobar, se trouve une peuplade vivant

dans un état de nudité complète et ne se cachant pas même pour l'acte de la copulation, habitudes attribuées par Ibn-Bathoutha aux peuples de Barah-nagar. D'un autre côté, ce dernier, en nous disant que les femmes de ce pays sont d'une beauté remarquable, les peint des mêmes traits sous lesquels les voyageurs modernes nous représentent celles des Nikobar. Il est probable que le voisinage des îles Andaman et Nikobar a pu porter les écrivains arabes à confondre quelquefois les insulaires de ces deux archipels dans une même description. Le rapprochement des récits d'Édrisi, d'Ibn-Bathoutha et de Marco Polo, prouve évidemment que la contrée de Barah-nagar doit être cherchée dans les îles Andaman. Or, comme j'ai montré, dans mes *Études sur la Relation des voyages faits par les Arabes et les Persans dans l'Inde et à la Chine, dans le 11<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne* (*Journal asiat.*, cahier d'août-sept. 1846, p. 201), que, suivant l'itinéraire du marchand Soleyman, c'est dans la petite Andaman que relâchaient probablement les navires arabes en se rendant de la côte de Coromandel dans l'archipel d'Asie et en Chine, il est naturel de penser que cette île est le pays désigné ici par Ibn-Bathoutha.

S'il m'était permis de hasarder une conjecture sur l'étymologie et la signification du nom Barah-nagar, je dirais que le mot *بار* est peut-être le malay *بارت*, *ouest*, *occidental*. Quant au mot *nagar*, sanskrit नगर *ville*, il est passé dans tous les dialectes de l'archipel d'Asie, avec le même sens, et celui de *province*, *contrée*, et y forme plusieurs composés analogues à Barah-nagar. Cette dénomination pourrait ainsi signifier, *pays de l'occident*, *pays occidental*, et s'accorderait très-bien avec la position des îles Andaman et Nikobar, relativement à l'archipel d'Asie.

(2) Le bananier ou figuier d'Adam, autrement appelé *musa* (*موز* ar.), *poma paradisi*, *musa paradisiaca*, L. compte un très-grand nombre de variétés, qui n'ont pas été toutes classées par les naturalistes, et dont on peut voir l'énumération dans le *Malayan dictionary* de Marsden, au mot *قيسغ*.

(3) Sorte de palmier qui donne la noix d'arec, *فوفل* en arabe, et *قيسغ* en malay, laquelle se mange avec le bétel. Il y en a une foule de variétés dans l'archipel d'Asie.

« La noix d'arec, suivant Avicenne, vient dans l'Inde; sa forme ressemble à celle de la noix muscade, avec cette différence que la

noix d'arec est de couleur rouge, dure à casser; ses parties s'écrasent quand on la brise; elle a une odeur aromatique. Les peuples de l'Inde la mangent pour se parfumer l'haleine: elle rougit les dents; sa vertu se rapproche de celle du sandal. • صمرة نبات في الهند يشبه شكله فكل الجزواة عى الكسر له رائحة طيبة واهل الهند يتناولونه لطيب النكهة ويحمر الاسنان وقوته قريبة من قوة الصندل (pag. 236, éd. de Rome).

(4) Le bétel, *piper betel*, L. est une plante qu'on dit être de la famille des *convolvulus*, et qui est grimpante, comme le lierre; ses feuilles ont la forme d'un cœur et un petit goût d'amertume. On la cultive comme la vigne. Le mot bétel sert à désigner le plus souvent, mais improprement, les trois ou quatre substances que les insulaires de l'archipel d'Asie, ainsi que les Indiens, mâchent continuellement et à la fois. Ces substances sont, la feuille du bétel proprement dit, la noix d'arec, la chaux faite avec des coquillages marins et pulvérisés, كافور en malay, et la gomme du gambir كته كبير. Le gambir est un arbrisseau dont les feuilles infusées produisent cette gomme à laquelle on donne la forme de boulettes ou petits gâteaux. On peut voir ce que dit Édrisi du tamboul ou bétel, I, 8, fol. 18, et tr. fr. t. I, p. 70.

(5) Cette difformité était sans doute le résultat de quelques-unes de ces mutilations que pratiquent, comme un ornement, un grand nombre de peuples sauvages, et surtout ceux de la mer du sud. Ce qui prouve que c'était une difformité artificielle, particulière aux hommes seuls, à Barah-nagar, c'est que, d'après Ibn-Bathoutha, les femmes y étaient d'une grande beauté.

(6) Cette absence complète de vêtements a été observée chez les insulaires des Andaman et des Nikobar, par Marco Polo (chap. CLXXI et CLXXII, p. 196 et 197); chez ceux des îles Lendjebalous et Djalous, par Édrisi (I, 8, fol. 19 r. et 20 r.; tr. fr. t. I, p. 77 et 79), qui ajoute, comme Ibn-Bathoutha, que les femmes se voilaient avec des feuilles d'arbres. La même remarque a été faite par tous les voyageurs modernes qui ont visité ces parages. (Voir mes Études, p. 200.)

(7) Le mot *عصائب*, pluriel de *عصبة*, et *عصابة*, désigne un turban, *عمامة* suivant l'auteur du Kamous. Mais M. Reinhart Dozy (*Dictionnaire détaillé des noms des vêtements chez les Arabes*; Amsterdam, in-8°, 1845, p. 301, 302) fait observer que ce mot, aujourd'hui, n'a plus la même signification. D'après M. Lane (*Modern Egyptians*, t. 1, p. 67), cité par lui, ce mot désigne : « un fichu de soie, carré et noir, ayant un bord rouge et jaune; on le double en diagonale, ensuite on s'en entoure la tête, et par derrière on y fait un seul nœud. » Cette sorte de coiffure n'est portée aujourd'hui que par les femmes. Dans le Maroc, l'*isabé* est une sorte de coiffure ornée de perles et de ducats d'or.

(8) L'espèce de poivre offert par Ibn-Bathoutha avait été rapportée sans doute par lui de la côte de Malabar, le pays du poivre *بلاد الفلفل*. C'est celle que l'on nomme *poivre de Calecut*, *piper calecuticum*, ou bien, dans le commerce, *poivre d'Inde*, *poivre du Brésil*, ou *piment de Guinée*.

(9) *Amomum zingiber*, L. C'est la racine d'une plante qui croît naturellement au Malabar et à Ceylan, d'où Ibn-Bathoutha l'avait probablement rapportée, ainsi que dans l'île d'Amboine et à la Chine. Le gingembre de la Chine passe pour le meilleur.

(10) *Cannella zeylanica*; *laurus cinnamomum*, L. c'est l'écorce qui se trouve entre l'épiderme et le liber du cannellier. Cet arbre est particulier à Ceylan et croît sur les bords de la mer, dans un espace d'environ quatorze lieues, entre Negombo et Gallières. Poivre, dans son Voyage aux Indes orientales, assure qu'en Cochinchine on récolte, quoique en petite quantité, une cannelle supérieure à celle de Ceylan, et que les Chinois payent trois ou quatre fois plus cher. Il y a plusieurs autres sortes d'écorces aromatiques auxquelles on a donné le nom de cannelle.

(11) Ibn-Bathoutha entend ici, par le poisson que l'on trouve aux Maldives, le petit coquillage appelé par les Arabes *ودع*, et connu généralement sous le nom de *cauri*, ou *cyprea moneta*, L.

« La monnaie de ces îles, dit-il, est le cauri, sorte d'animal que l'on tire de la mer ». Ces peuples le placent dans des fosses qu'ils ont

\* On peut voir ce que disent de la pêche des cauris Édrisi, l, 8, fol. 18 r. et



creusées, en sorte que la chair se détruit, et il ne reste plus que la coquille blanche. Un cent de cauris reçoit chez eux le nom de *siah*, sept cents se disent *alfar*, douze mille *koutta*, cent mille *boustou*. On obtient de cette monnaie une mesure de quatre boustous, pour un dinar d'or, et très-souvent à meilleur marché, à tel point que l'on a dix boustous pour un dinar. Ils en vendent aux habitants du Bengale en échange de riz, et ceux-ci se servent également de cauris comme monnaie. Ils en vendent aussi aux gens de l'Yémen, qui les emploient, en place de sable, comme lest de leurs navires. Les cauris ont cours de la même manière dans le Soudan; j'en ai vu vendre, à Mély et à Djoudjou\*, sur le pied de cent cinquante pour un dinar d'or.

وصرف هذه الجزائر الودع وهو حيوان يلتقطونه من البحر ويصعونه في حفرة هنالك فيذهب لحمه ويبقى عظمه ابيض ويصونه الماية منه سياه بسين مهمل ويا آخر الحروف ويصون المبعباية منه الفار بالفاء ويصونه الاثنا عشر الفامنه الكتي بضم الكاف وتشديد التاء المعلوة ويصون الماية الف منه بستوا بضم الباء الموحدة والتاء المعلوة وبينهما سين مهمل ويباع منها قهته اربعة بساقى بدينار من الذهب وربما رخص حتى يباع عشر بساقى منه بدينار ويبيعونه من اهل بلاد بهجالة بالارز وهو ايضا صرف بلاد بهجالة ويبيعونه من اهل اليمن فيجعلونه عوض الرمل في مراكبهم وهذا الودع ايضا وهو صرف السودان في بلادهم راينه يباع بمالي وجوجو (Ms. n° 669, p. 167 r.) فحسابه الف وخمسين للدينار الذهبى

(12) C'est le nom que donnent les voyageurs du moyen âge à l'île de Sumatra. Marco Polo la désigne sous le nom de *Java la*

tr. fr. tom. I, pag. 69, et Byrouny, dans les Fragments arabes et persans relatifs à l'Inde, publiés par M. Reinaud, pag. 93 et 124 du tirage à part.

\* Ibn-Bathoutha répète la même observation plus loin, en parlant des deux villes *Maly* مالي et *Djoudjou* جوجو ou *Koukou*, dans sa description du Soudan, fol. 204 r. (Cf. *Travels of Ibn-Batuta*, by the Rev. Samuel Lee, pag. 241.)

*Menor*, nom tout à fait inconnu aux indigènes. Ce nom existait encore du temps de Nicolo di Conti, qui visita Sumatra au commencement du xv<sup>e</sup> siècle, et qui peut très-bien l'avoir emprunté de Marco-Polo, son compatriote, dont il a lu évidemment la relation. Le Portugais Odoardo Barbosa, qui termine le journal de son voyage à l'année 1516, entend par *Java minor* la petite île de Sambawa, située à l'extrémité orientale de Java, et par Sumottra, pour Sumatra, l'île qui porte actuellement ce nom. (Cf. Marsden, *Travels of Marco-Polo*, pag. 599 et 600). Depuis cette époque, cette dénomination n'a plus varié dans les relations des voyageurs qui ont eu l'occasion de parler de l'archipel de la Sonde. Les écrivains espagnols et portugais du xvi<sup>e</sup> siècle transcrivent le nom de Sumatra sous les formes *Çamatra*, *Zamatra*, *Sumotra*, *Samotru* et *Sumatra*. Dans ma note (16), je dirai quelle est l'origine et la signification de ce nom.

(13) Voir les notes de la seconde partie de ce mémoire, comprenant la description de l'île de Java.

(14) Sorte de palmier bien connu sous le nom de cocotier des Indes, *palma indica coccifera, angulosa*, et de *cocos nucifera*, L. C'est le *pohon kalapa*, قوهن كلاتق, des Malais et des Javanais, ou *pohon nyor*, قوهن نير. On coupe l'extrémité des spathes encore jeunes, et il en coule une liqueur blanche que l'on recueille avec soin dans des pots attachés à chacun de ces spathes, qu'on a liés afin qu'ils ne s'ouvrent point. Cette liqueur est le vin de palmier, dont la saveur est agréable et rafraîchissante lorsqu'elle est nouvelle. Les Malais l'appellent *nira*, نير. Exposée au soleil, elle devient aigre en vingt-quatre heures et se tourne en vinaigre. Ce suc, étant dans sa plus grande force, donne, par la distillation, une excellente eau-de-vie que les Malais appellent *touak*, تواق, et qui est connue aussi sous le nom de *toddy* ou *arak*. Le marchand Soleyman mentionne le vin de palmier et la propriété qu'il a de se transformer promptement en vinaigre. (Cf. sa Relation, tom. II, texte arabe, pag. 18, et tom. I, tr. fr. pag. 16.)

(15) Voir les notes de la seconde partie de notre mémoire.

(16) Voir *ibid.*

(17) Le *scharky* شركى et le *barky* بركى sont des arbres qui croissent aussi dans l'Inde, d'après ce que rapporte Ibn-Bathoutha :

« Le *scharky* et le *barky* sont des arbres qui jettent des branches luxuriantes ; leurs feuilles ressemblent à celles du noyer, et les fruits sortent du pied de l'arbre. Ceux de ces fruits qui croissent près du sol, sont [ce que l'on appelle] *barky* ; ils sont extrêmement doux et agréables au goût. Ce qui est au-dessus est le *scharky*. Son fruit ressemble à une grosse citrouille, son écorce à une peau de bœuf. Lorsque ce fruit jaunit à l'époque de l'automne, on le recueille et on le fend, et il se trouve dans l'intérieur un nombre de cent ou deux cents graines environ, qui ressemblent au khiâr (*cucumis anguinas*). Il y a une pellicule jaune entre chaque graine, laquelle renferme un noyau qui est semblable à une grosse fève. Lorsqu'on fait rôtir et cuire suffisamment ce noyau, on le mange comme la fève, laquelle ne se trouve pas dans ces pays. On enfouit ces noyaux dans de la terre rouge, et ils se conservent jusqu'à l'année suivante. Le *scharky* et le *barky* sont les meilleurs fruits de l'Inde. »

الشَّرْكَى وَالْبَرْكَى بفتح الشين المعجم وكسر الكاف وفتح الباء  
الموحدة وكسر الكاف ايضا وهى اشجار عادية اوراقها كاوراق  
الجوز وثمرها يخرج من اصل الشجرة فما اتصل منه بالارض فهو  
البركى وحلاوتها اشد ومطعمه اطيب وما كان فوق ذلك فهو  
الشركى وثمره يشبه القرع الكبار وجلوده تشبه جلود البقر  
فاذا اصغر فى اوان الخريف قطفوه وشقوه فيكون فى داخل  
كل حبة الماية والمائتان فما بين ذلك من حبات تشبه الخيار  
بين كل حبة وحبة صفات اصغر اللون لكل حبة نواة تشبه  
القول الكبير واذا هويت تلك النواة واطمخت يكون طعمها  
كطعم الفول اذ ليس يوجد هنالك ويذخرون هذه النواة  
فى التراب الاحمر فتتبقى الى سنة اخرى وهذا الشركى والبركى  
فى (Fol. 115, r.) هو خير فاكهة بلاد الهند

Voici ce que dit Édrisi du *scharky* et du *barky* :

« Cet arbre croît particulièrement dans les pays du poivre. Ses fruits sont durs, et ses feuilles, d'un vert éclatant, ressemblent à

celles du chou; il porte un fruit de la longueur de quatre palmes, rond, semblable à une conque marine, couvert d'une écorce rouge, et dans l'intérieur duquel est une graine ou un gland qui ressemble à celui du chêne; bouilli au feu, on le mange comme la châtaigne, dont il a exactement le goût. La pulpe de ce fruit forme un aliment très-doux et très-agréable, qui réunit au goût de la pomme celui de la poire, et quelque chose même de la saveur de la banane et du mokl (fruit du palmier doum). C'est un fruit appétissant, admirable, et le plus recherché de tous ceux que l'on mange dans l'Inde. » (*Nozhet-al-Moschtak*, I, 9, fol. 22 r.; trad. fr. tom. I, pag. 85.)

(18) L'a'nba عنبية, et non pas i'nba, comme écrit M. Jaubert (Édrisi, trad. fr. tom. I, pag. 85), est un arbre que l'on trouve dans l'Inde, comme dans l'archipel d'Asie. Ibn-Bathoutha nous le fait connaître en énumérant les productions végétales du premier de ces deux pays.

Des arbres de l'Inde et de leurs fruits. — « De ce nombre est l'a'nba. Cet arbre ressemble à l'oranger, avec cette différence qu'il est plus gros de tige et plus feuillu. Il donne un ombrage épais, mais qui n'est pas sain; car celui qui s'y endort s'expose à la fièvre. Ses fruits égalent en volume la grosse prune de Damas. Lorsqu'ils sont encore verts, avant leur complète maturité, ces peuples prennent ceux qui sont tombés de l'arbre, ils y mettent du sel et les accommodent comme on fait du citron et du limon dans nos pays. Ils confisent par les mêmes procédés le gingembre encore vert, ainsi que les grappes du poivrier; et mangent ces condiments avec leurs mets, en en prenant à chaque bouchée. Lorsque l'a'nba est mûr, à l'automne, ses graines jaunissent, et on les mange comme la pomme: les uns les coupent avec le couteau, les autres les sucent. Elles sont douces, avec un goût légèrement acide. Elles ont de gros noyaux que l'on sème et qui donnent naissance à cet arbre, de la manière que l'on pratique pour les graines de l'oranger. »

ذكر انجاز الهند وفواكهها فيها العنبية بفتح العين وسكون  
النون وفتح الباء الموحدة وهي شجرة تشبه اشجار النارج الا انها اعظم  
اجراما واكثر اوراقا وظلها اكثر الظلال غير انه ثقيل فمن  
نام تحته وعك وشمرها على قدر الاجاص الكبير فاذا كان اخضر

قبل تمام نجه أخذوا ما سقط منه وجعلوا فيه الملح ويسن كما  
يُصبر الليم واللهون ببلادنا وكذلك يصيرون ايضاً الزنجبيل  
الاحضر وعناقيد الفلفل وياكلون ذلك مع الطعام ياخذون  
بأثر كل لفة يصيرا من هذه المملوحات فلذا انجحت العنبة في  
اوان الخريف اصفرت حباتها فاكلها كالتفاح قبعضهم  
يقطعها بالسكين وبعضهم يمصها مصاً وهي حلوة يمازج  
حلواتها بيسير حموضة ولها نواة كبيرة يزرعونها فتنبت منها  
الاشجار كما يزرع نوى الفارنج (Fol. 115 r.)

Édrisi parle de l'a'nba comme d'un arbre qui vient aussi en Chine. « Cet arbre est grand, dit-il, comme le noyer. Ses feuilles ressemblent aux feuilles de cet arbre, et son fruit à celui du palmier doum. Lorsque ce fruit est noué, il est tendre. Alors on le met dans du vinaigre, et son goût est exactement le même que celui des olives. C'est, chez les Indiens, un hors-d'œuvre destiné à exciter l'appétit. »

Je crois avec M. Lee (*Travels of Ibn-Batuta*, p. 104) que l'a'nba est le manguiier, *mangifera indica*, L. arbre grand et rameux qui croît dans les pays d'Ormuz, de Guzerate, de Goa, du Malabar, de Pegu, de Malaca, et dans les îles de la Sonde. Il y en a deux espèces : le manguiier domestique et le manguiier sauvage. C'est le premier dont il est évidemment ici question. Son fruit, qui approche assez de la forme d'un cœur, pèse quelquefois deux livres. Il contient un noyau large et aplati dans lequel est une amande qui a le goût de notre amande amère. Le noyau est recouvert de la chair ou pulpe du fruit, qui est jaune et filamenteuse. On coupe la mangue par morceaux, et on la mange crue ou macérée dans du vin. On la confit aussi dans le vinaigre. C'est ce que les Malays appellent *atchar mangga*, « أجار منگگا » conserves de mango. »

(10) *Citrus aurantium*, L. L'oranger étant originaire de la Chine, d'où il a été rapporté en Europe par les Portugais, on peut croire qu'il a dû être introduit et naturalisé de très-bonne heure dans l'archipel d'Asie par les Chinois, qui s'y rendaient déjà dans les premiers siècles de notre ère, ainsi que le prouve le voyage du prêtre bouddhiste Fā-hian, qui visita Java dans le v<sup>e</sup> siècle.

(20) Le lecteur peut consulter, pour connaître l'origine et les différentes espèces de camphres, mes *Études précitées*, pag. 189 et suiv., et surtout la Note additionnelle qui termine ce travail. J'y ai fait voir que les détails que fournit Ibn-Bathoutha sur cette substance sont en partie inexacts. Si l'on rapproche cette circonstance de l'assertion qu'il donne un peu plus bas, que tout ce qu'il raconte des productions végétales de Sumatra, il l'a vu de ses propres yeux et vérifié, on sera porté à croire que ce célèbre voyageur peut être ici soupçonné, sinon de légèreté, du moins de quelque confusion dans ses souvenirs.

(21) J'ai essayé d'établir, d'après la Liste des pays qui relevaient de l'empire javanais de Madjapahit (*Journal asiatique*, juin 1846, pag. 553; et *Études*, *ibid*, août-septembre, même année, pag. 198), que la ville de Sumatra, où Ibn-Bathoutha s'arrêta, est Pasey (sur la côte nord-est). Mais le témoignage de l'auteur du *Schedjaret-Malayu* (voir plus bas, note 27) m'a prouvé que ce n'est pas à Pasey qu'il faut placer la Soumoutra d'Ibn-Bathoutha; il paraît au contraire que cette dernière ville et Pasey formaient le chef-lieu de deux principautés différentes, sans être très-éloignées l'une de l'autre. J'inclinerais à croire que la Soumoutra de notre voyageur magrébin est Pédir, cité autrefois assez importante, et qui se trouve entre Atsheh et Pasey.

(22) Cet officier porte, chez les Malays, le titre persan de Schah-bandar, شاه بندر. Il est question de lui bien souvent dans les prescriptions du Code malay relatives au droit de la mer. (Voir mes *Institutions maritimes de l'archipel d'Asie*. Paris, 1844, in-4°; Imprimerie royale.)

(23) Le mot persan بندر, qui est passé en arabe, désigne à la fois un port, le lieu où abordent les navires, une ville maritime, ou bien l'endroit où les marins déchargent leurs marchandises et s'arrêtent pour payer les droits de douane. C'est dans cette dernière acception que ce mot doit être pris ici. Mais, en français, le mot port réunit, dans l'usage ordinaire, ces divers sens : c'est ce qui fait qu'il est impossible de s'en servir ici.

(24) Le mot *sarha* سرخی m'est inconnu. Sa forme n'est pas même malaye, puisque cette langue n'admet pas le ح arabe. Il

désigne une localité que l'on chercherait aujourd'hui vainement sur les cartes de Sumatra.

(25) Ce nom et d'autres, qui se trouvent dans notre fragment d'Ibn-Bathoutha, ainsi que plusieurs titres persans introduits en malay, prouvent que les peuples de l'archipel d'Asie furent en contact avec ceux de la Perse. On voit dans notre fragment que les sulthans de Sumatra entretenaient aussi des relations avec les souverains de Dehli. (Cf. mes Études, pag. 111, 114). Les rapports des insulaires de l'archipel d'Asie avec les provinces de l'Asie occidentale et de l'Inde eurent surtout pour objet le commerce, et amenèrent par suite des communications religieuses et littéraires. Plusieurs ouvrages persans existent traduits en malay.

(26) Il est curieux de voir Ibn-Bathoutha donner le nom de Sumatra, qu'il écrit et prononce *Soumouthra* سُومُوطْرَة ou *Schoumouthra* شَمُوطْرَة, à une des villes de l'île qui porte aujourd'hui tout entière ce nom. Il est probable que ce sont les navigateurs et marchands arabes ou étrangers qui ont ainsi généralisé cette dénomination. L'auteur du *Schedjaret Malayo*, d'accord avec Ibn-Bathoutha, nous apprend qu'elle appartenait spécialement à une localité ou district dans le voisinage de Pasey. Il n'est pas inutile de connaître la légende malaya qui en explique l'origine et la signification.

« Il y avait deux frères [appelés] *Marah*, مَرَه, qui habitaient auprès de *Pasangan*, فَسَاغِن, et qui tiraient leur origine de la montagne *Sangkoung*, سَنَكُوكُغ. L'aîné se nommait *Marah Tchaka*, مَرَه تْچَاك, et le plus jeune *Marah Silou*, مَرَه سِيلُو. Celui-ci avait pour occupation de tendre ses filets [sur le bord de la mer]. Ayant pris des *kalang-kalang*, جَاغِغ كَالْتِغ (sorte de poisson appelé *biche de mer*), il les rejeta; puis, ayant tendu ses filets, il prit de nouveau des *kalang-kalang*, et il en fut ainsi pendant quelque temps. Alors il les fit bouillir, et ces poissons se changèrent en or, tandis que l'écume qu'ils rendaient se transforma en argent. De cette manière, il ramassa des richesses considérables. *Marah Tchaka*, ayant appris ce qui se passait, devint furieux contre son frère, et résolut de le tuer. Celui-ci, connaissant ses intentions, s'enfuit dans les forêts de *Djaroun*, جَرُون, où il fixa sa demeure, et distribua son or à

tous les habitants de ces forêts, qui voulurent reconnaître son autorité. Un jour, Marah Silou alla à la chasse; et son chien, qui s'appelait Si-Pasey, سبقامس, se mit à aboyer fortement. L'attention de Marah Silou, attirée par ce signal, se porta sur un tertre élevé, où était une fourmi de la grosseur d'un chat. Il la prit, en fit sa nourriture, et choisit ce lieu pour s'y établir; il le nomma Samoudra; سمدرا, c'est-à-dire, « grande fourmi. » أرتمين ممتوت بسمو. (*Schedjaret Malayou*, chap. VII, pag. 70, 71; éd. de Singapore.)

Mais il est probable que cette naïve légende a été imaginée après coup, et destinée à expliquer un mot dont les Malays eux-mêmes ignoraient l'origine et la signification. Ce mot est le sanskrit समुद्र, « mer, océan, » qui se prend aussi dans le sens de « limite, » et comme adjectif dans le sens de « borné par un continent, » dénomination que le voisinage de Sumatra du continent asiatique, ou bien sa position entre deux mers et deux détroits rend parfaitement applicable à cette île. Son nom véritable et indigène est خولو فرنج, Poulo (île) Pertcha, ou قولو اندلس, Poulo Indalal. Les Arabes l'ont appelée Ramny, nom qui pourrait être une altération du mot *Lambri* لمبري, qui désigne, suivant le *Schedjaret Malayou* et Marco-Polo, l'un des districts de Sumatra, situé, d'après l'écrivain malay, sur la côte nord-est.

(27) Le *Schedjaret Malayou* nous fournit de curieux détails sur ce prince, en même temps que le récit d'Ibn-Bathoutha nous sert à déterminer la date de son règne. Voici ce que raconte l'historien malay :

« Marah Silou (dont il a été question dans la note précédente) se convertit à l'islamisme, et devint roi de Samoudra sous le titre de Melek-el-Saleh, ملك الصالح. Il épousa la fille du roi de Perlak, قرلق, nommée *Ganggang-Poutri* كنگنگ قنري, dont il eut deux fils, l'un nommé Sulthan Melek el-Dhaher, ملك الظاهر, et le plus jeune, Sulthan Melek-el-Mansour, ملك المنصور. A cette époque, le royaume de Perlak ayant été envahi par l'ennemi, ses habitants se réfugièrent à Samoudra. Alors Melek-el-Saleh résolut de fonder une autre principauté pour ses fils. Il se rendit à Pasey et y bâtit la ville de ce nom. Il en confia le gouvernement à Melek-el-Dhaher, et choisit Seyd Aly Giyath-eddin, سيد علي غيات الدين, pour *Mangkoboumi* منكبومي, ou premier ministre. Ayant divisé en deux parties ses peuples, ses éléphants, ses chevaux et ses insignes royaux, il les



distribua à chacun de ses fils. Quelque temps après, Melek-el-Saleh tomba malade, et, ayant donné à son fils Melek-el-Mansour la couronne de Samoudra, il mourut au bout de trois jours. Il fut inhumé dans cette ville, auprès de son palais, où, dit-on, son tombeau existe encore. Pasey s'éleva bientôt à un haut degré de prospérité par le nombre toujours croissant de sa population et l'étendue de son commerce. Samoudra était aussi un royaume florissant, où il se faisait un trafic considérable et dont le souverain était très-puissant. Ses richesses éveillèrent la jalousie du roi de Siam, qui envoya dans ce pays un guerrier courageux et entreprenant, nommé Awy-Ditchou, *أوى دجو*, avec cent navires et quatre mille hommes d'élite, *عليانغ*, sous prétexte d'y faire le commerce. Celui-ci, s'étant présenté en qualité d'ambassadeur du roi de Siam, Melek-el-Dhaher ordonna à ses guerriers d'aller lui porter ses compliments de bienvenue. Awy-Ditchou plaça quarante de ses plus intrépides soldats dans des caisses qu'il envoya au palais du roi, comme contenant les présents qui lui étaient destinés. Il avait recommandé à ces hommes de profiter du moment où ils seraient admis en la présence du monarque pour s'élancer de leur retraite, se jeter sur lui et se rendre maîtres de sa personne. Awy-Ditchou, reçu en audience solennelle par le prince, lui remit la lettre de son maître; et pendant qu'on en faisait la lecture, conformément aux lois de l'étiquette, tout à coup ses guerriers, sortant de leurs caisses, tombèrent sur le roi de Samoudra, dont ils s'emparèrent. A cette vue, les guerriers de Samoudra coururent aux armes et dégainèrent; mais ceux de Siam leur déclarèrent que l'instant même où ils commenceraient l'attaque serait le signal de la mort du roi. Les guerriers de Samoudra furent arrêtés par cette menace, et Awy-Ditchou emmena Melek-el-Dhaher prisonnier. Le roi de Siam, enchanté de cette capture, récompensa largement Awy-Ditchou et ses compagnons, et donna au roi de Samoudra la charge de gardien de ses coqs de joute.

Quelque temps après cet événement, le mangkoboumi de Samoudra, Seyd Aly Giyath-eddin ayant tenu conseil avec les plus anciens mantris, *منترى* (conseillers d'état), de ce royaume, chargea un navire de marchandises arabes, car, à cette époque, tous les gens de Pasey parlaient la langue arabe, et, ayant fait habiller l'équipage d'un costume analogue, il partit pour Siam. Après y être arrivé, il se rendit chez le roi pour lui présenter ses hommages et lui offrir un arbre en or, dont les fruits étaient des pierres précieuses de diverses sortes, et qui valait un bhara d'or. Le roi lui demanda ce

qu'il désirait ; mais Seyd Aly Giyath eddin lui répondit qu'il n'avait rien de particulier à solliciter, et qu'il ne s'était proposé d'autre but que de lui plaire. Cette réponse ne laissa pas que d'inspirer quelques réflexions au roi ; mais la chose en resta là, et les gens de Pasey regagnèrent leur embarcation. Au bout de quelques jours, le capitaine du navire revint faire visite au roi, et lui offrir un échiquier d'or dont les pions étaient en pierres précieuses, et de la valeur d'un bhara d'or. Le prince lui demanda de nouveau ce qu'il voulait, et promit de le lui accorder ; mais le capitaine éluda ses questions et s'en retourna. Plusieurs autres jours s'écoulèrent ; et, comme la saison était favorable pour rentrer à Samoudra, Seyd Aly Giyath-eddin, désirant mettre à la voile, se rendit pour la troisième fois chez le roi, et lui présenta deux canards, mâle et femelle, en or rehaussé de diamants, et placés dans un bassin d'eau, où ils se mouvaient et nageaient d'eux-mêmes en se becquetant. Émerveillé de ce chef-d'œuvre, le roi répéta la question qu'il avait déjà faite, s'engageant par serment à ne rien refuser de ce qui lui serait demandé. — « Si ta majesté, lui dit Seyd Aly Giyath-eddin, veut étendre sur nous sa royale bienveillance, qu'elle nous accorde l'homme qui nourrit ses coqs. — Cet homme, répondit le roi, est le souverain de Pasey ; mais n'importe, si vous le voulez, je vais vous le donner. — Oui sire, reprit le ministre, nous te prions de nous le remettre, parce qu'il professe l'islamisme. » Alors le prince leur délivra Melek-el-Dhaher et ils le conduisirent à bord. Là on le baigna et on le revêtit de son costume royal ; puis aussitôt, un vent favorable ayant soufflé, ils levèrent l'ancre, mirent à la voile, et retournèrent à Samoudra.

Le sulthan Melek-el-Mansour se rendit à Pasey pour faire visite à son frère le sulthan Melek-el-Dhaher, et s'étant épris d'amour pour l'une des caméristes, دایچ, du palais de ce dernier, il l'enleva. Melek-el-Dhaher dissimula cet outrage. Il avait un fils nommé Ahmed, qui était tout jeune encore lorsqu'il fut amené captif dans le royaume de Siam, et qui était déjà grand lorsqu'il revint. Un jour, Melek-el-Dhaher, s'adressant à son ministre le Parapateh (principal conseiller de la couronne) Touloua Toukang Segari, تولىس توکغ سگاری, qui exerçait les fonctions de Mangkoboumi à la place de Seyd Aly Giyath-eddin, lequel avait donné sa démission, il le consulta sur la manière dont il devait agir à l'égard de son frère. « S'il mourait, lui dit-il, que ferions-nous ? — Dans ce cas, reprit le ministre, nous mettrions ton fils Ahmed à sa place. »

Melek-el-Dhaher invita son frère Melek-el-Mansour, ainsi que le

premier ministre de celui-ci, qui se nommait Seyd Aly Isma-eddin, سيد على اسماء الدين, à une fête donnée en l'honneur de son fils, et retint l'un et l'autre prisonniers. Seyd Aly lui ayant déclaré hautement qu'il voulait rester toujours fidèle à son maître, Melek-el-Dhaher lui fit couper la tête. Le sultan Melek-el-Mansour se rendit à Padang Maya, قادش ماي, pour le faire enterrer d'une manière honorable; puis il retourna à Mandjoug, ملنجج, qui lui avait été assigné pour résidence.

Au bout de trois ans, Melek-el-Dhaher se rappela son frère, et, ayant regret du mauvais traitement qu'il lui avait fait subir, il envoya plusieurs houloubalangs pour aller le chercher avec tous les honneurs dus à son rang. Melek-el-Mansour, étant arrivé à Padang Maya, descendit de son navire pour aller visiter la tombe de Seyd Aly Giyath-eddin. « Salut! ô mon père, dit-il en se prosternant, tu reposes là; mais moi, mon frère aîné m'appelle. » La voix de Giyath-eddin sortit de la tombe et fit entendre ces paroles : « Paix à toi! Il te vaut mieux rester ici que d'aller plus loin. » A ces mots, Melek-el-Mansour prit de l'eau pour faire ses ablutions, et, après avoir accompli ses dévotions, il s'étendit à terre pour se livrer au sommeil auprès de la tombe, et là il expira. La nouvelle de sa mort ayant été annoncée au sulthan Melek-el-Dhaher, celui-ci se rendit à Padang Maya, fit inhumer son frère avec toute la pompe usitée pour les obsèques des plus grands souverains, et s'en revint, le cœur plein de tristesse, à Pasey. Bientôt après, il abdiqua en faveur de son fils Ahmed. Dans la suite, étant tombé malade, il le fit appeler, et, après lui avoir donné ses dernières instructions, il mourut. Il fut inhumé auprès de la mosquée, et le sulthan Ahmed régna à sa place plusieurs années. (*Schedjaret-Malayou*, ch. VII, VIII et IX, p. 76-89.)

On voit, dans ce récit, que le sulthan Melek-el-Dhaher est appelé tantôt roi de Pasey, tantôt roi de Samoudra. Il est probable que ce dernier n'occupait le trône de Samoudra que comme prince feudataire, et c'est ce qui explique comment son frère aîné portait à la fois le titre de souverain de ces deux états. Ibn-Bathoutha ne parlant pas de Melek-el-Mansour, on peut présumer que son voyage à Sumatra eut lieu après la mort de ce prince. Ce qu'il rapporte du zèle de

\* Ce même mot اسماء est écrit سمائم dans l'Histoire des rois de Pasey (ms. in-4° de la collection Raffles, n° 67, fol. 32 r.), ce qui signifie, en Malay, *salle d'audience, cour*. Je pense que la dénomination *Isma-eddin*, ou *Semayam-eddin*, est quelque titre forgé par les Malays à l'imitation de ceux qui existent si nombreux en arabe avec la finale الدين.

Melek-el-Dhaher pour l'islamisme s'accorde très-bien avec diverses circonstances du récit de l'auteur du *Schedjaret-Malayou*.

(28) La doctrine de l'iman Schafé'y s'est répandue dans l'Inde et c'est de là qu'elle est passée dans l'archipel d'Asie. L'on voit, dans la Relation d'Ibn-Bathoutha, qu'elle était en honneur et déjà florissante dans la partie de Sumatra qu'il visita en 1345 ou 1346.

C'est sous le règne de Marah-Silon ou sultan Melek-el-Saleh, père du sultan Melek-el-Dhaher, que l'islamisme y pénétra, ce qui nous reporte vers le commencement du xiv<sup>e</sup> siècle. L'introduction de la religion musulmane à Atcheh est antérieure à cette date, puisque, suivant la chronique de ce royaume (*Journ. asiat.* juillet 1836), le premier roi d'Atcheh qui l'ait embrassée, monta sur le trône en 1205.

(29) Le mot مشور désigne proprement « le lieu où l'on tient une assemblée, un divan » المشور تفسير لجلس والديوان, d'après le père A'zar عزار, prêtre maronite très-versé dans la connaissance des langues arabe et syriaque, que j'ai consulté.

M. Reinhard Dozy, dans son Dictionnaire détaillé des noms des vêtements chez les Arabes, a consacré une note très-curieuse à l'explication de ce mot (pag. 42-44); on y lit, qu'entre autres significations, il a, dans le Magreb, celle de « salle, où s'assied le sultan, pour donner une audience publique. » Cette salle est très-vaste, ainsi que le prouvent le récit d'un voyageur anglais cité par M. Dozy (Jackson, *Account of Timboctoo*, p. 138), et ce que raconte un peu plus loin Ibn-Bathoutha, et quelquefois elle est à ciel ouvert.

(30) Le mot بَقْشُ est le turk بُوغْبِيَّة ou بُوغْبِيَّة que Meninski définit une « enveloppe en cuir ou en toile, le plus souvent carrée, dans laquelle on met les vêtements et le linge. » (*Voy. de Sacy, Chr. arab.* 2<sup>e</sup> édit. tom. I, pag. 135). M. Quatremère a établi que ce mot désigne une serviette (*Hist. des sultans mamlouks*, tom. I, part. 1, pag. 12, 13, 218 et suiv. 252; part II, pag. 204); Ibn-Bathoutha le rend par سَبِينِيَّة, qui signifie « des étoffes fabriquées à Saban (ville près de Bagdad) », et aussi « une enveloppe, une serviette ». Motarrezzi, cité par M. Reinhard Dozy, dans son Dictionnaire, pag. 200, explique le mot سَبِينِيَّة par شَقَّة « morceau d'étoffe long. »

(31) Voici comment le Borhan-kathi' définit le mot فردخانه.

فردخانه بر وزن سردخانه خانه باشد که مردم غریب از راه رسیدند در آنجا فرود آیند و خلوت را نیز گویند و آن خانه باشد که در خانقاه سازند یعنی چله خانه و آن خانه کوچکی باشد که مردم در آن بچله نشینند.

« Le mot *ferdkhaneh*, formé sur le modèle de *Serd-khaneh*, est un lieu où un étranger, arrivant de voyage, est séquestré; on l'appelle aussi *khakset* (cabinet). C'est encore un endroit que l'on construit dans les monastères, c'est-à-dire, un *tcheleh-i-khaneh* (maison de quarante jours de solitude). Cet endroit est un réduit où l'on passe, dans l'isolement, une période de quarante jours. »

(32) La fouthة فروطة, ou *pagne*, doit être entendue ici d'une pièce d'étoffe employée pour se couvrir les parties naturelles et les cuisses, à la place du caleçon سروال des Arabes. (Voir le Dictionnaire de M. R. Dozy, au mot فوطه.)

(33) La *tahtanyé* تحتانیة dans le sens qu'Ibn-Bathoutha attribue à ce mot, était, à ce qu'il paraît, une sorte de pagne qui se plaçait sous les autres vêtements.

M. R. Dozy (*Dict.* p. 325-327), pense que c'était une féradjiyé de dessous. La feradjiyé, suivant M. Lane (*The thousand and one nights*, t. I, pag. 324), cité par M. Dozy, est une robe flottante faite aujourd'hui ordinairement de drap, à manches amples et longues qui dépassent un peu l'extrémité des doigts et qui ne sont point fendues.

Le père A'zar assure que la tahtanié est la chemise قميص ou le غمبار, mot que D. Germano di Silesia rend par *camisciola di lana*. Il résulte de la comparaison de ces diverses autorités, que la tahtanié est le vêtement, quel qu'il soit, qui se met sous tous les autres.

(34) La *washanyé* وسطانیة vêtement intermédiaire, que l'on plaçait probablement entre la *sawkanyé* فوقانیة, vêtement de dessus (sorte de féradjiyé), manteau ou lévite, et la tahtanyé تحتانیة.

Ibn-Bathoutha prétend que les washanyés étaient de divers genres, probablement parce que la coupe en était différente. Ce mot, suivant le père A'zar, se dit de tout vêtement que l'on met sous la tunique

extérieure, sous le manteau ou la lévite. D'après l'explication qu'il m'a donnée, la signification générale des mots *وسطانية*, *فوقانية* et *تحتانية*, *habit de dessus*, *habit intermédiaire* et *habit de dessous*, a du varier et prendre, suivant les temps et les lieux, un sens spécial applicable à des vêtements de formes ou d'étoffes différentes, mais d'un usage toujours en rapport avec le sens étymologique et primitif de ces trois dénominations.

(35) On lit dans le *Borhan-kathi* :

« *L'ormek*, *الارمك* بضم اول بروزن اردك يشتمية باشد يوشيدنى sous la forme du mot *اردك*, est un habit de laine ou une étoffe grossière dont on se sert pour se vêtir. » Je dois à l'obligeance de M. Defrémery la communication suivante sur le mot *ارمك*. Je la transcris ici :

« *Ormak*, drap d'un tissu serré, épais et imperméable à l'eau, fait avec le poil qui tombe du chameau en été. » (Burnes, *Voyage à Bokhara*, trad. fr. T. III, pag. 136, 137.) Suivant un autre voyageur : « Le costume des Ouzbeks est très-simple, et consiste principalement en *khalats* ou vêtements brodés en aledja (étoffe grossière de soie), et en surtouts faits de poils de chameaux nommés *armek*. » (*Bokhara : Its amir and its people, translated from the russian of Khanihoff, by the baron Cl. A. de Bode, 1845, pag. 80.*)

(36) *سرراويل* pl. de *سرراول*, vaste pantalon ou caleçon à l'usage des hommes et des femmes chez les Arabes, fait ordinairement d'une étoffe blanche de coton, quelquefois de drap ou d'étoffes de couleurs ou de tissus différents. (Voir M. R. Dozy, *Dict.* p. 203-209.)

(37) *فكّاع* *fokka'*, bière dont l'orge est la base, à la différence du *مزر* *mazar*, qui se fait avec du froment. Il y a différentes espèces de *fokka'* qui varient suivant les ingrédients dont cette boisson se compose. (Voir la note très-curieuse qu'a faite sur le *fokka'* Silvestre de Sacy, *Chrest. arabe*, 2<sup>e</sup> éd. t. I, p. 149-154.) Suivant Avicenne le « *fokka'* se fait avec du pain de fleur de farine, de la menthe et du persil, et ne se tire pas du pain cuit comme celui qui est fait avec du pain pétri : *اصله الملتخذ من خبز الحواري ونعنع وكرفس* : *فانه ليس من الخبز المطبوخ كالملتخذ من الخبز العجين* (p. 241.)

(38) Ces sortes d'édifices sont mentionnés bien souvent dans les romans malays.

(39) Les *mokhmalet* محملات sont des tapis très-velus, et à franges découpées, dont on couvre le sol: توضع: فرشها فرمة توضع فوق الارض, suivant le père A'zar, et comme on le voit ici.

(40) *أسرة* pl. de سرير, lit. M. Freytag a omis dans son Dict. arabe cette signification, qui n'a pas été oubliée par Castell, dans le lexique duquel on lit *lectus* et *lectica*. D'après le père A'zar, c'est un lit, sur lequel on dort: أسرة تفسيرها فرش التي يناموا فوقها.

(41) Le mot مضربة manque dans les dictionnaires avec la définition spéciale qui lui appartient ici, mais on trouve مضرب, qui signifie « cousu à l'aiguille et doublé de coton », en parlant d'un vêtement. C'est sans doute de couvertures oustées et chaudes dont il est question dans ce passage par opposition aux couvertures légères لحفي خفاف, dont il est parlé ensuite par Ibn-Bathoutha.

(42) *لحاف* pl. لحف a entre autres significations, suivant M. R. Dozy (*Dict.* p. 402), celle de *couverture*.

(43) *محائد* *coussias*. Je rapporte ici la note que m'a donnée sur ce mot le père A'zar: محائد جمع محدة وتجمع محاد أيضا. « Le mot محائد est le pluriel de محدة, qui fait aussi au pluriel محاد. »

(44) *يوالشت* mot arabe qui signifie *coussias* dans la même acception que محائد, d'après l'autorité du père A'zar.

(45) L'empereur de Dehly, السلطان المعظم محمد شاه سلطان الهند والسند (Ibn-Bathoutha, fol. 111 v.) de la maison des Toglek, fils de غيات الدين تغلق شاه.

(46) Voir sur le mot قباء, pl. اقبية, M. R. Dozy, *Dict.* précité, p. 352.

(47) *شطر* *parasol*, sanskrit ष्ट्र, mot qui est passé en persan, en

hindoustani et en malay sous la forme چتر, et en arabe sous la forme جتر et شتر, pl. شتور. Ce mot a fourni à M. Quatremère le sujet de l'une des notes les plus intéressantes ajoutées par ce savant orientaliste à sa traduction de l'Histoire des Mongols de Raschid-eldin, t. I, p. 206-211. M. Reinaud a parlé aussi du چتر dans la note 63 de son ouvrage intitulé *Relation des voyages faits par les Arabes et les Persans dans l'Inde et à la Chine dans le 1<sup>x</sup> siècle de l'ère chrétienne*. Chez les souverains de l'archipel d'Asie, ainsi que dans tout l'Orient, le parasol چتر, *tchatr*, ou suivant le nom indigène قايونج, *payong*, est l'un des insignes de la royauté. Comme il est question dans Ibn-Bathouta de l'usage de ce meuble à Sumatra, il n'est pas hors de propos de consigner ici quelques détails que me fournissent à ce sujet les livres malays. Le parasol de couleur jaune est réservé exclusivement pour le roi. Il est défendu dans les funérailles d'en porter d'aucune espèce. (Code de Malaca, intitulé حکم قانون, chap. III.) Dans un exemplaire de ce code qui a appartenu à M. Roorda van Eysinga et qui fait partie aujourd'hui de ma collection, on trouve à la fin un formulaire qui règle l'étiquette à suivre pour la rédaction et l'envoi des lettres royales et de celles qui émanent des grands personnages de l'état. Une lettre destinée pour le souverain de Menangkabaw ou celui d'Atcheh, à Sumatra, doit être accompagnée à partir du palais, jusqu'au navire que monte l'ambassadeur qui en est chargé, de quatre parasols jaunes et de deux parasols blancs, امقت بوه قايونج, tous déployés; pour Djakarta (aujourd'hui Batavia), dans l'île de Java, de deux parasols, l'un jaune et l'autre blanc; pour Malaka, d'un parasol blanc. L'envoi d'une lettre du roi de Djohor à Pérak ou à Kédah (trois royaumes de la péninsule malay) n'admet aussi qu'un seul parasol blanc.

Chez ces peuples la forme, la matière et la couleur du payong ainsi que ses ornements, qui sont ordinairement très-riches, varient beaucoup. Quelquefois il est de soie brochée d'or, avec des sonnettes ou grelots tout autour, et des franges de perles: l'extrémité supérieure, كنهق, est dorée. Le manche, en bois précieux, est enrichi d'incrustations en nacre et de pierres précieuses. On lit dans le roman intitulé *Naya Kousouma*, نای کوسوم (manus. appartenant à la bibliothèque de l'Académie de Delft): « Un parasol de soie jaune et un parasol de soie blanche, dont les clochettes en or retentissaient, et rehaussés de pierres précieuses de diverses espèces. قايونج براييم ۲ کونج



دان قابوڭ براييم ۲ قوته دان بونگتورکن امس دکنتخ دان  
(fol. 7). برتانهکی رتن متو مانکم

Quelquefois aussi le payong est en papier de couleur bleu de ciel بيرو, de couleur de flamme, tirant sur le clair مورق, de couleur de flamme cramoisie دادو مورق, de couleur jaune کونڭ, verte وپلس, orange جڭك, violette ou pourpre اوغو, cramoisie دادو, rouge ميره, blanche قوته, etc. Il y a des payongs en papier de Chine, garnis d'une étoffe de laine برسقلاط چين قرطس; d'autres, faits avec des plumes de paon قابوڭ بولو مرق. (Voir le roman précité de *Naya Kousouma*, fol. 20 v., 32 v., 31, 111 v., 115, 178 et 190.)

(48) C'est le moment de la mousson sud-ouest, qui règne dans les mers de l'Inde et de la Chine depuis avril jusqu'en octobre. Il faut donc placer vers le mois d'avril 1345 ou 1346 le départ d'Ibn-Bathoutha de Moul Java pour la Chine.

(La suite à un prochain cahier.)

## HISTOIRE

Des khalifes abbassides Al-Ouâciq, Al-Moutewakkel et Al-Mountasir, extraite de l'ouvrage intitulé: *Traité de la conduite des rois, et Histoire des dynasties musulmanes*; traduite en français par M. CHERBONNEAU, professeur d'arabe à la chaire de Constantine.

## INTRODUCTION.

Au premier abord, en lisant l'histoire de ces vingt années retracée par l'auteur des *Dynasties*, on regrettera peut-être

de ne trouver souvent que de vagues indications sur les grands événements qui ont signalé le règne des trois khalifes Al-Ouâciq, Al-Moutewakkel et Al-Mountasir. Mais, pour peu que l'on étudie avec attention l'ouvrage dont nous donnons aujourd'hui la traduction, il sera aisé de se rendre compte de ces lacunes. On reconnaîtra qu'il n'entrait pas dans le plan d'Ibn-Thaïhafa d'écrire une histoire générale et de haut enseignement. Il a voulu surtout sauver de l'oubli des événements en apparence secondaires, mais qui ont leur importance. Il nous donne le secret de toutes ces intrigues ourdies dans l'ombre des palais. Actes de vertu, traits de courage ou de cruauté, anecdotes piquantes, murmures de la foule, rien ne lui échappe. C'est ainsi qu'il fait revivre aux yeux de la postérité des personnages auxquels les chroniqueurs arabes se sont contentés d'assigner un rang dans la longue série des siècles illustrés par le khalifat.

Tandis que les écrivains de l'Orient racontaient les ans, année par année, et, pour ainsi dire, jour par jour, mais presque sans détails, l'établissement du khalifat, et suivaient pas à pas ses accroissements, ses progrès, sa décadence; et tandis que d'autres, comme Plutarque, recueillaient avec autant de jugement que d'érudition, des notices et des biographies de personnages célèbres, notre auteur a su composer une œuvre avant tout originale et neuve. C'est une sorte de panorama vivant et pittoresque, qui fait passer tour à tour devant nous les souverains, les vizirs, la cour, le peuple et l'armée, dans leurs rapports constants de sympathie ou d'aversion.

A l'aide de cette chronique secrète, nous retrouvons toute l'histoire intérieure de cette époque dramatique : la foi de Mahomet profanée par le schisme, les ambitions des grands, le fanatisme des populations, les haines de dynastie à dynastie. Toutes ces causes de désorganisation nous sont révélées par Ibn-Thaïhafa, et nous comprenons alors la décadence subite de ce khalifat, qui avait embrassé longtemps les trois quarts de l'Asie, une grande partie de l'Afrique, et

presque tout le midi de l'Europe, et dont la puissance fut si prodigieuse, que, de ses débris mêmes, se sont formés des royaumes et des empires formidables.

Un double intérêt nous attache à l'étude de l'Histoire des Dynasties: c'est d'abord la clarté de la rédaction, puis la franchise, l'impartialité qui règnent dans l'énoncé des faits, et leur donnent, en quelque sorte, un caractère d'authenticité. Moins occupé de faire parade de ses talents littéraires que de se rendre intelligible, Ibn-Thaïhafa s'est attaché à écrire dans un style ferme et net, dont l'élégance n'altère jamais la simplicité, varié souvent et pittoresque, mais toujours d'une tenue sévère. Sa critique est saine et dégagée de tout préjugé de secte. Il ménage sans flatterie les souvenirs de famille; il trace en politique consommé la conduite des rois et des vizirs, et se fait un devoir de nous transmettre le caractère des hommes, aussi bien que la nature des événements. C'est de lui que les Orientaux peuvent dire qu'il a écrit son livre avec le calam de la vérité.

M. le baron Silvestre de Sacy a fait connaître le premier l'Histoire des Dynasties, dont il appréciait toute l'importance. En continuant cette publication, nous pensons rendre hommage à la mémoire de cet illustre savant.

---

### TEXTE ARABE.

ثم ملك بعده ابنه هرون الواثق ٥ ببيع سنة سبع  
وعشرين ومئتين كان الواثق من افضل خلفاء وكان فاضلاً  
لبيناً فطناً فصيحاً شاعراً وكان ينتسبه بالمامون في حركاته  
وسكناته ولما ولي الخلافة احسن الى بنى عمه الطالبين

وبهم ولم يقع في أيامه من الفتوح الكبار والفتوحات المشهورة ما يؤثر ومات الواثق في سنة ثلاث وثلاثين ومئتين ۞

### شرح حال الوزارة في أيامه

لم يستوزر الواثق سوى محمد بن عبد الملك الرقيات وزير أبيه وقد سبق طرن من حاله ومات الواثق وهو وزيره ۞ انقضت أيام الواثق ۞

ثم ملك بعده أخوه جعفر المتوكل

كان المتوكل شديد الانحران عن آل علي عليه السلام وفعل من حرت قبر الحسين عليه السلام ما فعله وابتى الله إلا أن يتم نوره وقال من يعتذر له أنه كان أخيه وكلامهم في الميل إلى بني علي عليه السلام وإنما كان حوله جماعة منصرفون عن أهل البيت عليهم السلام فكانوا دائماً يحملونه على الوقعة فيهم والأول أصح ولا ريب أنه كان شديد الانحران عن هذه الطائفة ولذلك قتله ابنه غيراً وحياً

شرح مقتله على سبيل الاختصار

كانت بينه وبين ابنه المنتصر مباينة وكان كل منهما يكره الآخر ويؤديه فاتفق المنتصر مع جماعة من الأمراء

على قتله وقتل الفتح بن خاقان وكان اكبر أمراءه  
 وفضلهم فاجموا عليه ليلة وهو يشرب فخطوه بالسيوف  
 فقتلوه وقتلوا الفتح معه واشاعوا أن الفتح قتله فقتلناه  
 به وجلس ابنه على السرير بعده وذلك في سنة سبع  
 وأربعين ومئتين ۱۵

### شرح حال الوزارة في أيامه

لما بوبع بالخلافة استوزر محمد بن عبد الملك الريات  
 أياما ثم نكبه وقبض عليه وقتله كما تقدم شرحه ثم  
 استكتب رجلا من كتّابه يقال له ابو الوزير من غيران  
 يسميه بالوزارة فكتب له مديدة يسيرة ثم نكبه واخذ  
 منه مئتي الف دينار واستوزر الجرجاني ۱۵

### وزارة جعفر محمد بن الفضل الجرجاني المنتوكل

كان شيخا ظريفا حسن الادب عالما بالغناء مهتورا به  
 فحرف على قلب المنتوكل فاستوزره مديدة ثم كثرت  
 السعيات به فعزله المنتوكل وقال قد فصرت من المشايخ  
 أريد حدثا استوزره فأشير عليه بعبيد الله بن يحيى  
 بن خاقان ۱۵

## وزارة عبید الله بن یحییٰ بن خاقان

كان عبید الله حسن الخط وله معرفة بالحساب والاستيفاء الا انه كان مخلطاً وكان مجدوداً فكانت سعاديه تغطي عيوبه وكان كريماً حسن الاخلاق وكان كرمه ايضاً يستركثيراً من عيوبه وكان فيه تعفف ۞ قيل ان صاحب مصر حمل اليه مئتي الف دينار وثلاثين سقاً من الثياب المصريّة فلما أُحضرت بين يديه قال لوكيل صاحب مصر لا والله لا اقبلها ولا اتقبل عليه بذلك ثم فتح الاسقاط واخذ منها مندبلاً لطيفاً وضعه تحت فخذة وامر بالمال محمد الى خزانة الديوان وخرج بها واخذ به روزاً لصاحب مصر ۞ وكانت سيرة عبید الله هينةً والجند يحبونه فلما جرت الفتنة عند قتل المتوكل خان عبید الله فاجتمع الجند على بابه وقالوا له انت احسنت الينا في حال وزارتك واقبل ما يجب لك علينا ان تحتفظ بك ومحرسك في مثل هذه الفتنة ولازموا بابه وحفظوه ومات المتوكل وهو وزيره ۞ انقضت ايام المتوكل ووزرائه ۞

ثم ملك بعده ابنه محمد المنتصر

بويغ في صبيحة الليلة التي قُتِلَ أبوه بها كان المنتصر شهياً فاتكأ سفاكاً الدم لما قتل أباه تحدث الناس بأنه لا يطول له العمر بعده وشبهوه بشرويه بن كسرى حين قتل أباه ولم يستمتع بالملك بعده قالوا لما قتل المنتصر أباه وبويغ له بالخلافة جلس على بساط لم ير الناس مثله وعليه كتابة عجمية بالفارسية فنظر إليها المنتصر واستحسنها وقال لمن حضر هل تعرفون معناها فاجموا وقالوا لا نعرف فاستحضر رجلاً عجمياً غريباً وأمره بقرأتها فاجم الرجل فقال له المنتصر قُلْ وما عليك بأس فليس لك ذنب فقال الرجل على هذا البساط مكتوب انا شرويه بن كسرى قتلت ابى فلم اتمتع بالملك بعده الا ستة اشهر فتطير المنتصر من ذلك ونهض من مجلسه مغضباً فلم تتم ستة اشهر حتى مات وذلك في سنة ثمان واربعين ومئتين ۛ

شرح حال الوزارة في أيامه

لما بويغ بالخلافة استوزر كاتبه احمد بن الخصب ۛ وزارة احمد بن الخصب للنتصر، كان احمد مقصراً في صناعته

مطفوناً عليه في عقله وكانت فيه مروءة وحدثة وطيش  
 فسئ احتضنه بلغم منه ما اراد فعرض له وجهد من ارباب  
 الخواج والمخ عليه حتى ضايقه وضغط رجلاه بالركاب فاحتد  
 احد واخرج رجلاه من الركاب وركله بها في صدره فقال  
 فيه بعض الشعراء

قل للخليفة يا ابن عم محمد

اشكل وزبيرك انسه ركال

قد نال من اعراضنا بلسانه

ولرجلاه عند الصدور مجال

ومات المنتصر واحد بن الحصيب وزبيره انقضت ايام  
 المنتصر

## TRADUCTION.

RÈGNE DE HAROUN-AL-OUÂCIQ-BILLAH.

Le successeur d'Al-Mo'tassem fut son fils Haroun-Al-Ouâciq, qui fut proclamé en l'année 227. Ce prince peut être compté parmi les meilleurs *khalifes*. Il était généreux, intelligent et spirituel, et joignait au mérite de l'éloquence celui de la poésie; Il ressemblait d'une manière frappante à Al-Mâ-moun, dans ses mouvements et dans ses pauses.



Lors de son avènement au trône, il combla de faveurs et de bienfaits ses cousins, les Tâlébites<sup>1</sup>. Son règne ne fut signalé par aucune conquête ni aucun événement digne d'être consigné dans les annales de l'histoire. Al-Ouâciq mourut dans l'année 233.

#### DU VIZIRAT PENDANT SON RÈGNE.

Al-Ouâciq n'eut pas d'autre vizir que Mohammed-ben-abd-el-Melik-*ez-Zeyyât*, qui avait été ministre de son père. Nous avons donné plus haut un fragment de la biographie de ce personnage. Lorsque Haroun-al-Ouâciq mourut, *Ez-Zeyyât* occupait encore le vizirat.

#### RÈGNE DE DJÂFAR-AL-MOUTEWAKKEL, FRÈRE DE HAROUN-AL-OUÂCIQ.

Ce prince vouait une haine implacable à la famille d'Ali; sur lui soit le salut! Il fit détruire le mausolée<sup>2</sup> d'Al-Hoceïn; sur lui soit le salut! et il fit passer la charrue sur l'emplacement qu'il occupait.

Ceux des historiens qui cherchent à justifier Al-Moutewakkel, affirment qu'il partageait l'affection de son frère et d'Al-Mâmoun pour les descendants d'Ali; sur lui soit le salut! et que ce khalife était entouré de courtisans, ennemis jurés de cette famille.

<sup>1</sup> Les Tâlébites sont les descendants d'Ali, fils d'Abou-Tâleb. On les nommait aussi *Mobayyidha* (c'est-à-dire blancs), parce qu'ils affectèrent de se distinguer des Abbassides en prenant des drapeaux blancs. (Voy. *Chrest. ar.* de M. Silvestre de Sacy.)

<sup>2</sup> Ce mausolée était dans la plaine de Kerbela, où Hoceïn avait été tué. On y allait en pèlerinage.

qui ne cessaient de le pousser à la persécuter. Mais la première version est la plus vraie ; et il n'est point douteux qu'Al-Moutewakkel se montra hostile aux Alides, puisque ce fut le désir de les venger qui porta son fils Al-Mountasir à lui arracher la vie.

#### RÉCIT ABRÉGÉ DU MEURTRE D'AL-MOUTEWAKKEL.

Il existait entre ce prince et son fils un sentiment de répulsion qui allait de part et d'autre jusqu'à la haine et la persécution, Al-Mountasir se concerta avec une partie des émirs pour faire mourir le khalife, ainsi que El-Fath-ben-Khaqân, qui était le principal et le plus distingué des émirs. En conséquence, ils le surprirent, une nuit qu'il faisait une orgie en compagnie d'El-Fath, les massacrèrent tous deux à coups de cimeterres, et firent répandre le bruit qu'ils avaient mis à mort l'émir, parce qu'il avait assassiné le khalife. C'est à la suite de cet événement qu'Al-Mountasir s'assit sur le trône, l'an 147.

#### VIZIRS D'AL-MOUTEWAKKEL.

Al-Moutewakkel étant devenu khalife, conféra la charge de vizir à Mohammed-ben-abd-el-Melik-az-Zeyyât ; mais, quelque temps après, il lui retira ses faveurs, le fit jeter en prison et mettre à mort, comme nous l'avons raconté précédemment. Puis il prit pour secrétaire d'état, sans cependant l'investir du vizirat, un personnage d'entre ses scribes, nommé Abou'l-Wizir. Les choses durèrent ainsi peu de temps. Bientôt il le destitua, lui confisqua une somme de

deux cent mille dinars, et appela au vizirat El-Djordjrây.

VIZIRAT DE DJÂFAR-MOHAMMED-BEN-EL-FADHL-EL-DJORDJRÂÏ.

C'était un vieillard spirituel, profondément instruit et célèbre par ses talents en musique. Al-Moutewakkel l'ayant pris en amitié, l'investit de la dignité de vizir; mais il ne conserva sa position que peu de temps. Bientôt des bruits calomnieux vinrent aux oreilles du khalife, qui s'écria : « Je suis las des vieilles gens; il me faut un jeune homme pour vizir. » Oubayd-Allah-ben-Yahya-ben-Khaqân fut désigné à son choix.

VIZIRAT D'OUBAYD-ALLAH-BEN-YAHYA-BEN-KHAQÂN.

Oubayd-Allah joignait à une belle écriture la science de la comptabilité et des finances; mais il était fantasque. Il avait du bonheur, et sa bonne étoile éclipsait ses imperfections. En outre, il était naturellement doué d'une grande générosité, qui faisait oublier la plupart de ses défauts; mais ce qui le distinguait par-dessus tout, c'était son désintéressement.

On raconte que le gouverneur de l'Égypte lui envoya, à titre de présent, une somme de deux cent mille dinars, et trente ballots<sup>1</sup> remplis d'étoffes<sup>2</sup> du

<sup>1</sup> On entend par *سقط*, cette espèce de sac qui sert à emballer les marchandises, et que l'on charge sur les bêtes de somme.

<sup>2</sup> Le mot *ثياب*, pluriel de *ثوب*, désigne ici des pièces d'é-

pays. Lorsque ces objets furent apportés devant lui, il dit à l'envoyé du gouverneur de l'Égypte : « Non, par Dieu ! je n'accepterai pas ces cadeaux ; je suis loin de vouloir lui causer de pareilles dépenses. » Ensuite il fit ouvrir les ballots, et y choisit un joli mouchoir qu'il mit sous sa cuisse. Puis il ordonna que les deux cent mille dinars fussent portés au trésor, où on les enregistra. Ces présents lui donnèrent la mesure des dispositions du gouverneur de l'Égypte.

Le caractère facile d'Oubayd-Allah lui avait gagné l'attachement des troupes. La révolution qui accompagna l'assassinat d'Al-Moutewakkel lui inspira quelques alarmes ; mais les soldats se portèrent en foule devant la porte de sa demeure, et lui dirent : « Tu nous as traités honorablement pendant le cours de ton vizirat ; de moins que nous puissions faire pour toi, c'est de te protéger et de veiller sur tes jours pendant cette révolution. » En conséquence, ils firent bonne garde devant sa porte, dont ils surveillèrent l'entrée. A la mort d'Al-Moutewakkel, Oubayd-Allah était encore vizir. Ici finissent le règne d'Al-Moutewakkel et l'histoire de ses vizirs.

#### RÈGNE DE MOHAMMED-AL-MOUNTASIR, FILS D'AL-

MOUETEWAKKEL.

Il fut proclamé khalife le lendemain de l'assassinat de son père. Ce prince était dur, cruel, et se plaisait à la fabrication desquelles les Égyptiens étaient renommés.

sait à verser le sang. Lorsqu'on apprit qu'il avait tué son père, on disait dans la ville qu'il ne survivrait pas longtemps à sa victime. Il y en avait qui le comparaient au parricide Chirouyeh (Siroès)<sup>1</sup>, fils de Kesra (Chosroès), qui ne resta sur le trône que peu de temps après son forfait.

On rapporte que, lors de son avènement, Al-Mountasir s'assit sur un tapis<sup>2</sup> tel qu'on n'avait jamais vu le pareil. Ce tapis était orné d'une inscription magnifique en langue persane. Le khalife, en l'apercevant, la contempla avec plaisir, et dit aux courtisans qui l'entouraient: « Est-il quelqu'un de vous qui comprenne le sens de cette inscription? » Les assistants se recutèrent. Alors Al-Mountasir fit appeler un homme originaire de la Perse, et lui ordonna d'en faire la lecture. L'étranger garda le silence; mais le khalife insista, en disant: « Parle sans crainte, il ne te sera fait aucun mal; car il n'y a point là de ta faute. » En conséquence, l'étranger dit à haute voix: « Il est écrit sur le tapis: Je suis Chirouyeh (Siroès), fils de Kesra (Chosroès); j'ai tué mon père, et je n'ai joui de la couronne que pendant six mois. » Le khalife tira un mauvais présage de cet incident, et sortit de la salle du conseil

<sup>1</sup> Siroès était le fils aîné de Chosroès II, roi de Perse. Ce prince, ayant disposé de la couronne en faveur d'un cadet, Siroès, irrité, mit son père en prison, et le fit mourir quinze jours après avec tous ses enfants. Ce fait arriva l'an de J. C. 628. Siroès mourut lui-même peu de temps après.

<sup>2</sup> L'histoire du tapis se trouve rapportée dans le Nigâristan. (Marigny, t. III, p. 314.)

avec la rage dans le cœur. Six mois après il mourut, l'an 248 de l'hégire.

HISTOIRE DU VIZIRAT SOUS LE RÈGNE D'AL-MOUNTASIR.

En montant sur le trône, ce prince nomma vizir son secrétaire Ahmed-ben-al-Khasib. Ahmed était un homme incapable de remplir les fonctions dont on l'avait honoré; il prêtait au ridicule sous le rapport de l'intelligence. Bien que brave homme au fond, il était vif et emporté. Pour peu qu'on sût le prendre, on obtenait de lui tout ce qu'on voulait. Un solliciteur vint se présenter à lui, et mit tant d'insistance à le prier, qu'il alla jusqu'à lui pousser le pied dans l'étrier. Emporté par la colère, Ahmed retira son pied de l'étrier, et le lança en plein dans la poitrine de l'importun. C'est à ce sujet qu'un poète a dit :

Dis au khalife: O cousin de Mahomet ! garrotte ton vizir, car il rus.

Il a porté atteinte à nos dignités avec sa langue, et nos poitrines ont servi de but à ses ruades.

Lorsque Al-Mountasir mourut, Ahmed-ben-al-Khasyb était encore en possession du vizirat. Ici finit le règne d'Al-Mountasir.



## RECHERCHES

Sur quatre princes d'Hamadan, par M. DEFRÉMERY.

Ce mémoire, il faut en convenir, ne possède pas le mérite de la nouveauté. Plusieurs des faits qui le composent ont été racontés ou, du moins, indiqués par moi dans une publication qui remonte à cinq années<sup>1</sup>; je n'ai pas cru que cette raison fût suffisante, pour m'empêcher de les reproduire ici. D'abord, depuis l'époque en question, j'ai acquis de nouveaux secours qui me mettent à même de combler plusieurs lacunes de mon premier travail; en second lieu, j'ai cru que je devais signaler et résoudre, autant que possible, des difficultés historiques dont j'avais dû m'interdire l'examen, pour ne pas dépasser les bornes qui m'étaient prescrites. J'avais fait tout ce qu'on pouvait rigoureusement attendre de moi; je vais essayer de faire plus. C'est aux personnes familiarisées avec les difficultés que présente l'histoire musulmane, étudiée dans les sources originales, arabes et persanes, qu'il appartient de juger si j'ai réussi.

Je me propose, dans ce mémoire, d'éclaircir l'histoire d'une principauté dont Hamadan était la

<sup>1</sup> *Histoire des sultans du Kharezm*, par Mirkhond. Paris, F. Didot, 1842, appendice, pag. 124-133.

capitale, et dont l'existence a presque complètement échappé aux recherches des savants qui, jusqu'à ce jour, se sont occupés de l'histoire orientale. Vainement en chercherait-on la moindre trace dans la Bibliothèque orientale de d'Herbelot, l'Histoire de Perse de Malcolm, la Perse pittoresque de M. Louis Dubeux, et même dans les intéressantes notices que M. Quatremère a consacrées à la ville de Reï et à l'ancienne capitale de la Médie<sup>1</sup>. Deguignes seul a donné, sur ce petit état, quelques détails empruntés à Abou'fêda; mais ces notions, disséminées dans deux endroits de son vaste ouvrage<sup>2</sup>, et bornées à un petit nombre de lignes, renferment une erreur des plus graves. D'ailleurs, Deguignes a tout à fait ignoré l'époque de la mort d'Oghoulmich et celle de l'extinction de la dynastie dont il fut le dernier prince. Nous avons donc cru que l'on nous pardonnerait de revenir sur un sujet déjà traité par un savant aussi respectable.

L'illustre dynastie des Seldjoukides de l'Irac, pressée de tous côtés par des voisins puissants et des vassaux rebelles, venait de s'éteindre (590 de l'hégire = 1194 de J. C.). Les vertus héroïques de son dernier prince, Thogril-ben-Arslan, n'avaient pu prolonger l'existence d'une race qui se mourait d'impuissance, et l'Irac-Adjem avait passé sous la

<sup>1</sup> *Histoire des Mongols de la Perse*, t. I, pag. 272 et suiv. 220 et suiv.

<sup>2</sup> *Histoire générale des Huns*, t. I, 1<sup>re</sup> partie, pag. 260 et t. II, 2<sup>e</sup> partie, pag. 249.



domination des sultans du Kharezm. Cependant, les khalifes de Bagdad n'avaient point vu, sans un mécontentement mal déguisé, l'élevation de cette nouvelle dynastie. A l'époque qui nous occupe, l'imâm suprême de l'islamisme se trouvait à peu près réduit à cette autorité spirituelle, qui a si peu de charmes pour des pontifes ambitieux. Nacir-Lidin-Allah, qui occupait depuis l'an 575 (1180 de J. C.) le trône d'Abou'abbas Saffah, voyait son pouvoir reconnu seulement dans l'Irac Arab et le Khouzistan, que le visir Mouveiyed-eddin ibn-Cassab venait de reconquérir sur les enfants de Chimlèh<sup>1</sup>. Ce khalife, un des plus habiles de sa race, avait consacré son long règne au rétablissement de l'autorité et de la puissance des Abbassides. Il avait fondé d'ambitieuses espérances sur la destruction de la dynastie des Seldjoukides, à laquelle il n'était pas resté étranger<sup>2</sup>, et avait regardé cette révolution

<sup>1</sup> *Abulfedæ Annales musulmici*, t. IV, p. 150.

<sup>2</sup> D'après Ibn-Alathir (ms. de G. P. t. V, fol. 251 v.), Nacir avait député un ambassadeur à Tacach pour se plaindre de Thogrîl, et le prier de marcher contre les états de ce sultan, dont il lui envoyait d'avance le diplôme d'investiture. Après la mort de Thogrîl, le Kharezm-Chah fit porter la tête de ce prince à Bagdad, où elle fut exposée durant plusieurs jours, *باب النوبي* (Cf. *Abulfedæ Annales*, t. IV, pag. 148 et *Mirkhondi Historia Seldschukidarum*, p. 261, où il faut lire *الناصر لدين الله* et non *الناصر الدين الله*). D'après Ibn-Alathir, le khalife Nacir-lidin-Allah avait fait marcher une armée au secours du Kharezm-Chah et lui avait envoyé les *khilats*, insignes de la souveraineté, avec son visir Mouveiyed-eddin. Celui-ci campa à une parasange d'Hamadan (à Açad-Abad, d'après Mirkhond, *Histoire des sultans du Kharezm*, pag. 29). Le Kharezm-Chah envoya un message au visir pour le mander auprès de lui. Mouveiyed répondit :

comme un gage assuré de la conquête de l'Irac-Adjem. Il ne pouvait donc souffrir patiemment une usurpation qui venait déjouer ses projets ou, du moins, en ajourner l'accomplissement. Aussi, à partir de 591, il ne se passa guère d'année qui ne vît éclore quelque tentative de Nacir contre les sultans du Kharezmi, ou contre les princes dont nous devons raconter l'histoire.

Et d'abord, c'est le visir Ibn-Cassab qui, à peine vainqueur des souverains du Khrouzistan, se charge

« Il est convenable que tu viennes en personne me trouver, et que tu revêtes le *khilat* du khalife dans ma tente. » Les ambassadeurs allèrent à ce sujet d'un camp à l'autre. On dit au Kharezmi-Chah : « Certes, c'est une ruse contre toi, afin que tuailles le trouver et qu'il s'empare de ta personne. » Le Kharezmi-Chah se mit en marche contre le visir, dans le dessein de le faire prisonnier. Celui-ci fut défait et se réfugia sur une montagne, où il se retrancha. Le Kharezmi-Chah retourna à Hamadan; lorsqu'il se fut emparé de cette ville et de toute la contrée, il les remit à Cotlough Inanedj قتلغ انانج; il en accorda, en fief, une grande partie à ses esclaves, à qui il donna pour chef Miadjouc مياجق; après quoi il retourna à Kharezmi (Ibn-Alathir t. V, 251 v. 252 r. Cf. Ibn-Khaldoun, ms. 529, t. V, fol. 277 v.). D'après Ala-eddin-Ala-Mélic (ms. P 69, fol. 78 v. ms. 36 Ducanroy, fol. 71 r.), Rachid-eddin (ms. 68 A, fol. 96 r.) et Mirkhond (*Histoire des sultans du Kharezmi*, pag. 28), Nacir espérait que le sultan remettrait au *divan* l'Irac ou, du moins, une portion de cette contrée. Le sultan n'y ayant pas consenti, le khalife lui envoya son visir avec le diplôme d'investiture et des habits d'honneur. امير المومنين المناصو لدين امرا طمع ان بود که سلطان عراقرا يا بعضى از آن برديوان عزيز مسلم دارد رسل از جانبين آمد هم می کردند چون سلطان اجابت نمود خليفه وزير خود... با عهد سلطنت و خلع و تشریفات بجانب سلطان روانه داشت

de commencer les hostilités. La prise d'Hamadan, de Saveh, d'Aveh, de Reï, etc. signale le début de cette expédition<sup>1</sup>. Mais la mort de Mouveiyed-eddin et la défaite de ses troupes viennent interrompre le cours de ces succès, et compliquer les démêlés qui agitaient l'Irac. Les anciens esclaves de Mohammed-Pehlévan, atabeg de l'Azerbaïdjan, profitant du départ précipité de Tacach, mettent à leur tête Gueuktcheh <sup>کوکچه</sup><sup>2</sup>, un de leurs compagnons, s'emparent de Reï et des villes voisines, et marchent sur Ispahan afin d'en chasser les Kharezmiens<sup>3</sup>. En même temps qu'ils arrivaient contre cette ville du côté du nord, une armée de Bagdad, commandée par Seif-eddin Thogrîl se préparait à l'attaquer au Sud<sup>4</sup>. Gueuk-

<sup>1</sup> On trouvera des détails circonstanciés sur ces événements dans la note 1, à la suite de ce mémoire.

<sup>2</sup> <sup>کوکچه</sup> est un mot turc signifiant « bleuâtre ».

<sup>3</sup> Ibn-Alathir, *Camil*, t. VI, pag. 139, ou ms. de C. P. 253 r.; Rachid-eddin, *Djami ettevarikh*, ms. persan 68 A, 112, v. Abou'lféda; *Annales*, t. IV, p. 154 (ce dernier écrit <sup>کوکچه</sup> au lieu de Gueuktcheh); Noveïri, ms. arabe 645, f. 78 r.

<sup>4</sup> Ibn-Alathir (*dicto loco*) et, d'après lui, Abou'lféda et Noveïri (*dictis locis*) placent l'expédition de Seif-eddin Thogrîl dans l'année 591 (1195 de J. C.). Cette date me paraît difficile à concilier avec celle de la mort de Mouveiyed-eddin-ibn-Cassab (chaban 597 = juillet 1196). Il est probable, en effet, que le khalife n'expédia l'armée commandée par Seif-eddin qu'après la mort de Mouveiyed-eddin, et pour venger la défaite des troupes de ce visir. Ce qui me paraît venir à l'appui de cette opinion, c'est que, dans les auteurs que je viens de citer, l'expédition de Seif-eddin est racontée après celle d'Ibn-Cassab, et dans un paragraphe séparé. D'après Ibn-Alathir, Noveïri et Ibn-Khaldoun (t. III, ms. <sup>222</sup>, fol. 595 v. 596 r.), les habitants d'Ispahan haïssaient les Kharezmiens. Sadr-eddin ibn-al-Khodjendi, *reis* des Chaféïtes, à Ispahan, écrivit au divan du

tcheh envoie aussitôt à Seïf-eddin un député chargé de l'informer de sa soumission aux ordres du divan, et de lui déclarer qu'il ne s'était dirigé sur Ispahan que dans l'intention d'en expulser les Kharezmiens. Pressée entre deux ennemis également menaçants, la garnison d'Ispahan se voit forcée d'abandonner cette ville, et de reprendre le chemin de son pays<sup>1</sup>. Seïf-eddin occupe Ispahan et marche de là sur Hamadan<sup>2</sup>, tandis que Gueuktcheh s'amusait à poursuivre les Kharezmiens jusqu'à Thabes, dans le Couhistan, place qui appartenait aux Ismaéliens, **وقى بلاد الاسماعيلية**. Mais bientôt, lassé de cette vaine poursuite, il revient sur Ispahan et s'en empare<sup>3</sup>.

khalife, offrant de livrer la ville aux troupes qui seraient envoyées de Bagdad. Il exerçait une autorité absolue sur les habitants. Ce Sadr-eddin ibn-al-Khodjendi est mentionné ailleurs par Ibn-Alathir (sous les années 560 et 582, ms. de C. P. t. V, fol. 199 v. et 231 r.) C'est lui qui est désigné dans le passage suivant de Dault-Chah (*apud Charmoy, Expédition d'Alexandre le Grand contre les Russes*, p. 41): « à cette époque (vers l'an 572 = 1176), Sadr-eddin Abd-allatif Khodjendi était juge suprême de cette province (celle d'Ispahan), où il jouissait du plus grand crédit. »

<sup>1</sup> D'après Ibn-Alathir, elle fut poursuivie par une portion de l'armée du khalife, qui fit du butin sur l'arrière-garde.

<sup>2</sup> Ibn-Alathir, Noveiri, Aboul'féda, *loc. laud.*; Bar-Hebræi *Chronicon syriacum*, vers. lat. pag. 438, Ibn-Khaldoun, t. III, fol. 596 r. t. VIII, fol. 88 r. D'après ce dernier passage, ce ne fut qu'après la retraite des Kharezmiens et l'occupation d'Ispahan par l'armée du khalife, que « les mamlouks de Pehlévan, compagnons de Cotlough, se réunirent et placèrent à leur tête Gueuktcheh, **كوكچى** (*sic*), un des principaux d'entre eux. »

<sup>3</sup> Rachid-eddin a raconté ces mêmes événements d'une manière un peu différente. D'après cet auteur, lorsque Thogrîl arriva à Hamadan, Gueuktcheh marcha au-devant de lui et l'accompagna dans son expédition sur Ispahan. (Voyez *Djami ettévarikh*, *loc. laud.*)

Alors il envoie à Bagdad demander la possession de Reï, de Khar, de Saveh, de Coum, de Cachan, et de leurs dépendances jusqu'à Meadécan. A cette condition, il voulait bien abandonner au divan du khalife Ispahan, Hamadan, Zendjan et Casouin<sup>1</sup>. Nacir, satisfait de cette marque de déférence, y répondit par un diplôme d'investiture et des habits d'honneur (*khilat*), signes de sa royale faveur et de la dignité qu'il conférait à Gueuktcheh.

Il est à présumer que Tacach et Mohammed, après lui, dédaignèrent, dès le principe, d'inquiéter Gueuktcheh et ses successeurs dans la possession de leurs petits états. Que pouvait faire, en effet, à

<sup>1</sup> Il est probable, quoique Ibn-Alathir et Noveiri ne le disent pas d'une manière explicite, que Gueuktcheh, tout en demandant la souveraineté indépendante de Reï et des villes voisines, ne prétendait pas abandonner entièrement au khalife Ispahan et les autres cités mentionnées plus haut, mais seulement se reconnaître son vassal pour la possession de ces localités. C'est du moins ce qui nous paraît ressortir d'une expédition dirigée contre Hamadan, en 593, d'après les ordres du khalife, par l'émir Aboul'hidja et Uzbeg-ben-Pehlévan, et qui échoua par le peu d'union de ces chefs. (Voyez Ibn-Alathir VI, 143 ou ms. de C P, 254 r. Ibn-Khaldoun, t. III, fol. 596 v. le même, t. VIII, fol. 88 r.) Rachid-eddin a parlé également de la demande de Gueuktcheh, mais il n'a point reconnu cette distinction que les deux historiens arabes semblent établir. D'après lui, Gueuktcheh consentit à reconnaître la souveraineté du khalife sur Reï, Ispahan, Coum, Cachan, Aveh et Saveh: *ورسولی را: و رسوله کرد تا مزداقان بر آن که آن ولایت از دیوان عزیز باشد و او حاکم و متصرف ملقس او را مبدول داشتند و منشور و بدار الخلافت فرستاد و القاس حکومت ری و اصفهان و قم و کاشان* (Ms. 68 A, loc. laud.)

ces puissants monarques, dont la domination s'étendait sur près de la moitié de l'Asie, la révolte d'un petit chef confiné dans les montagnes de l'Irac-Adjem ? Peut-être aussi les sultans du Kharezm virent-ils avec quelque plaisir l'établissement d'une souveraineté, trop faible pour leur inspirer de l'ombrage, mais assez puissante cependant pour opposer une utile barrière aux empiétements des khalifes de Bagdad et des atabegs du Fars et de l'Azerbaïdjan. Telle dut être surtout la politique du sultan Mohammed, auquel ses longues querelles avec les princes du pays de Ghour et les Carakhitaïens ne laissaient guère le loisir de s'occuper de l'Irac-Adjem. Nous voyons, en effet, par le récit de Mirkhond<sup>1</sup>, que Mohammed avait favorisé l'établissement de la puissance d'Oghoulmich dans l'Irac, et que ce fut, en partie, sous prétexte de venger la mort de ce prince qu'il entreprit, contre Bagdad, cette funeste expédition qui fut le commencement de ses revers. Maîtres d'Hamadan, de Reï et du Djebal, les successeurs de Gueuktchek s'acquittèrent, sans doute, à la satisfaction de leurs puissants suzerains, de la mission que ceux-ci leur avaient confiée, et la crainte de ces petits princes dut plus d'une fois arrêter les atabegs de l'Azerbaïdjan et du Fars dans leurs projets d'envahissement. C'est, du moins, ce que l'on peut conclure de l'invasion simultanée des atabegs Saad et Uzbeg dans l'Irac-Adjem, invasion qui suivit de très-près la mort d'Oghoulmich, et dans

<sup>1</sup> *Histoire des sultans du Kharezm*, pag. 66.

laquelle ces deux princes espéraient ne rencontrer aucune résistance<sup>1</sup>.

Gueuktoheh avait accordé sa faveur et sa confiance à un de ses anciens compagnons d'esclavage<sup>2</sup>,

<sup>1</sup> Voyez Mirkhond, *op. sup. laud.* pag. 68, 69 et iv<sup>e</sup> partie, ms. de l'Arsenal, fol. 192 v.; Ibn-Alathir, t. VI, pag. 236; Rachid-eddin, ms. 68 A, fol. 130 r. et le *Tarikhi Guzideh*, ms. 15 Gentil, fol. 220 r. J'ignore d'après quelle autorité le savant M. C. d'Ohason a dit que ce fut sur l'invitation du khalife que les princes du Fars et de l'Azarbaïdjan tentèrent de s'emparer de l'Irac. (*Histoire des Mongols*, t. I, pag. 190.)

<sup>2</sup> Le texte d'Abou'lféda porte *خوشد اش*. Ce mot, qui s'écrit aussi *خشد اش* et *خوجد اش*, ou *خجد اش*, est formé de l'expression persane *خواجه تاش* *khodjak* ou *khadjek tash* «compagnon d'étude ou d'esclavage.» (Voyez M. Quatremère, *Histoire des Mamlouks de l'Égypte*, t. I, 1<sup>re</sup> partie, pag. 44.) Le docte Reiske, qui ignorait le véritable sens de ce mot, s'est contenté de le transcrire dans sa traduction, toutes les fois qu'il l'a rencontré dans le texte. (Voyez *Annales Muslemici*, t. IV, pag. 210, 250, 256, 536.) On lit dans un autre passage d'Abou'lféda (t. IV, pag. 144) : *وكان عبداً بكقر من ممالك ظهير الدين شاهر من وكان له خشد اش اسمه هزار دیناری* «Ce Bectimour était au nombre des mamlouks de Dhéhiredin Chaharmen, et il avait un compagnon d'esclavage nommé Hésardinari.» Reiske a rendu ainsi la fin de ce passage : «Gener «ille ejus erat Chaschdasch, vero nomine Acsencor, etc.» et il a ajouté en note (*ibid.* pag. 665) : (115) pag. 145. «Chaschdasch est officium «aliquod ut videtur, quod tamen quale sit, nescio; persica vox est «aut turcica. Meninski tamen non habet, ut alia multa, quæ apud «Abulfedam leguntur. Quantum colligo erat officium militare. Nam «chasch bellum notat et dasch sodalem. Erit ergo belli sodalis, vel «in bello sodalis. Forte magister militiæ. Chaschdasch, ut aliquando «legitur, notat bonam sodalem. Forte ergo notat socium; commilito- «nem, *δμοδουλον*.» Il est à peine besoin de faire remarquer que le mot *خاش* (par un *elif*) ne peut aucunement entrer dans la composition de *Khochdach* *خشد اش*. Nous ne savons d'après quelle autorité Deguignes a rendu *Khochdach* par *valet de chambre*.

nommé Chems-eddin Idoghmich ایدگمش ou Itoghmich ایتغمش, et l'avait comblé de bienfaits. Idoghmich, peu sensible à la générosité de Gueuktcheh, se révolta contre lui dans l'année 600 (1203-4), et rassembla une armée, composée en partie d'anciens esclaves de Mohammed-Pehlévan. Il en vint aux mains avec Gueuktcheh, qui fut tué dans le combat. Idoghmich, pour donner à son usurpation un faux air de légitimité, remit les états de sa victime à Uzbeg, fils de Pehlévan, auquel il eut soin, toutefois, de ne laisser de la royauté que le titre<sup>1</sup>.

Ce calcul d'une prudente ambition parut d'abord réussir à Idoghmich : les premières années du règne de ce prince furent brillantes et heureuses. En 602 (1205-6 de J. C.), il marcha contre les Ismaéliens des environs de Cazouin<sup>2</sup>, assiégea leurs forteresses et en prit cinq. Il s'apprêtait à poursuivre ces dangereux sectaires jusque dans Alamout, leur capitale, lorsqu'un message de l'atabeg Nousret-eddin-Abou-

<sup>1</sup> Ibn-Alathir, ms. de C. P., fol. 263 r. ou ms. de l'Institut, pag. 546, 547. Ibn-Khaldoun, tom. III, fol. 596 v. tom. VIII, fol. 80 r. Abou'lféda, t. IV, 210; Rachid-eddin, fol. 120 r. et v. D'après Ibn-Alathir, Gueuktcheh était un prince juste et bon.

<sup>2</sup> Ibn-Alathir, VI, 185; le même, ms. de l'Institut, pag. 599. Ibn-Khaldoun, t. IV, ms. <sup>529</sup>/<sub>4</sub>, fol. 41 v. place cette expédition en 603. M. de Hammer a omis d'en parler dans son Histoire de l'ordre des assassins. Sous la date de l'année 603, Ibn-Alathir (ms. de C. P. fol. 270 v.) et Ibn-Khaldoun (t. VIII, fol. 596 v. 597 r.) racontent la révolte d'un des principaux esclaves du khalife Nacir, nommé Djemal-eddin Cachtimour قشمر, contre son maître. Ils ajoutent que cet individu demanda du secours au prince du Fars et à Chems-eddin Idoghmich, prince d'Hamadan, d'Ispahan et de Rei, et que ces deux souverains lui en accordèrent.



Becr-ben-Pehlévan vint l'arrêter au milieu de ses succès. Pendant qu'Idoghmicb attaquait les Ismaéliens, le prince de Méraghah, Ala-eddin, fils de Carasoncor, El-Ahmedili *الاحمدى*, et celui d'Arbil, Mozbaffer-eddin Couchouri, envahirent, de concert, les états de l'atabeg, qui n'eut d'autre ressource que celle d'appeler à son aide le souverain d'Hamadan<sup>1</sup>. Dès qu'Idoghmicb eut reçu cette nouvelle, il s'empressa d'abandonner le pays des Ismaéliens, et de rejoindre Abou-Becr, à la tête d'une armée considérable. Puis il envoya au prince d'Arbil un message ainsi conçu : « Es-tu donc dépourvu d'intelligence ?

<sup>1</sup> D'après Ibn-Alathir, les princes de Méraghah et d'Arbil voulurent enlever l'Azerbaïdjan à l'émir Abou-Becr, parce qu'il était occupé jour et nuit à boire du vin et négligeait les affaires. Ibn-Khaldoun, t. VIII, fol. 80. r. et v. attribue à Uzbeg ce qu'Ibn-Alathir rapporte du frère de ce prince, Nousret-eddin Abou-Becr. D'après cet historien, un désaccord survint, dans l'année 602, entre Uzbeg et le prince d'Arbil. Celui-ci se dirigea vers Méraghah, et demanda du secours au prince de cette ville, Ala-eddin (fils de) Carasoncor, qui se joignit à lui ; tous deux se mirent en marche pour assiéger Tébriç. Abou-Becr ne mourut que dans l'année 607 (1210-1) d'après Hamd-Allah Mustaufi et Mirkhond (*Tarîkhi Gazideh*, ms. 9 Brueix, fol. 160 v. *Historia Seldschukidarum*, pag. 263 ; cf. d'Herbelot, *verbo Atabekian Adherbigian*). Il est singulier que ce passage de d'Herbelot ait échappé à la connaissance de Deguignes qui, après avoir placé la mort d'Abou-Becr en l'année 600 (t. I, 1<sup>re</sup> partie, pag. 260), a reconnu, dans un autre endroit (t. II, 2<sup>e</sup> part. p. 249), qu'il ignorait la date de cet événement. Ibn-Alathir, à propos des faits que nous racontons, fait la remarque suivante : « Idoghmicb était placé sous l'autorité d'Abou-Becr, mais il s'était emparé de la province, et n'accordait aucune attention aux ordres de l'atabeg, وهو في طاعة ابي بكر الا انه قد غلب على البلاد فلا يلتفت الى ابي بكر.

Tu oses marcher contre nous et tu es maître d'une bourgade, tandis que nous possédons les contrées qui s'étendent depuis les frontières du Khoracan jusqu'au pays de Khélath et aux portes d'Arbil. Suppose même que tu parviennes à mettre en fuite ce sultan, ne sais-tu pas qu'il possède des esclaves, dont je fais partie, et que s'il tirait de chaque bourgade un chef ou de chaque ville dix hommes seulement, il rassemblerait contre toi une armée double de la tienne? Ce qu'il convient de faire est que tu retournes dans ta ville. Je te donne ce conseil à cause de la compassion que tu m'inspires <sup>1</sup>. » Lorsque Mozhaffereddin eut lu ce message hautain et reçu la nouvelle de la marche d'Idoghmich, il prit le parti de la retraite <sup>2</sup> et se mit en route vers Arbil, abandonnant par là son allié à la merci de l'atabeg et du souverain du Djébal. Ces deux princes marchèrent incon-

افيا لك عقل تجي الينا وانت صاحب قرية ونحن لنا من باب  
خراسان الى بلاد خلاط والى باب اربل فاحسب انك هزمت  
هذا السلطان اما تعلم انه له ممالك انا احده منهم ولو اخذ من  
كل قرية ثلثة او من كل مدينة عشرة رجال لاجتمع لك اضعاف  
مسكروك والمصلحة انك ترجع الى بلدك وانا اقول لك ذلك  
امعافا هليك (Ibn-Alathir, t. VI, p. 185, ou ms. de l'Institut, pag.  
596, 599.)

<sup>2</sup> Ibn-Alathir dit que le prince de Méraghah s'efforça de persuader Mozhaffereddin de s'arrêter dans l'endroit où il se trouvait et de lui confier ses troupes, « car, lui disait-il, tous les émirs d'Abou-Boer sont convenus de se joindre à moi lorsque je marcherai vers eux. » Mais Mozhaffereddin n'y voulut pas consentir et retourna dans ses états, à travers des chemins difficiles, des défilés impraticables et des montagnes élevées, de peur d'être poursuivi.

tinent sur Méraghah et en firent le siège. Ala-eddin, trop faible pour leur résister, demanda la paix et l'obtint en livrant à Abou-Becr une de ses forteresses, qui était la cause du différent. En retour de cette place, Abou-Becr lui donna en fief les deux villes d'Ochnoh, <sup>1</sup> اشنه, et d'Ourmiah.

<sup>1</sup> C'est ainsi que je crois devoir lire au lieu de <sup>أسنو</sup> اسنو et <sup>أسنو</sup> اسنو, que portent l'ancien ms. de la Bibliothèque royale et celui de l'Institut. L'auteur du *Lob ellobab* (ed. Veth, p. 4) se contente de dire : « Ochnoh, petite ville de l'Azerbaïdjan. » Mais le *Meracid-el-Ittila* est plus explicite : « Ochnoh, dit-il, est une ville de l'Azerbaïdjan, du côté d'Arbil, entre cette ville et Ourmiah. Elle est séparée de la seconde par deux journées et d'Arbil par cinq journées de marche. » Cette ville subsiste encore sous le nom d'Ouchnei ou Chino et a été visitée, en octobre 1838, par le major Rawlinson, le plus érudit des nombreux voyageurs qui ont parcouru la Perse dans ce siècle, et, en juin 1840, par un autre voyageur anglais, M. Ainsworth. Ouchnei dépend du gouverneur d'Ouroumieh et acquitte une taxe annuelle de quatre mille toumans (environ cinquante mille francs). (Voyez *The journal of the royal geographical society of London*, t. X, pag. 15-18, t. XI, pag. 61, 62.) Le premier des deux voyageurs déjà cités a rapporté (*ibid.* p. 23, note \*) le passage du *Meracid* dont j'ai donné la traduction. Il paraît qu'au lieu de <sup>بلدة في طرف اذربيجان</sup> بلدة في طرف اذربيجان, que porte notre ms., il a lu dans le sien <sup>في طريق</sup> في طريق, car il traduit : « Ochnoh, a town on the road to Azerbidjan, conducting from Arbil. » D'après Hamid-Allah Mustaufi (cité *ibid.* p. 18), Ochnoh est situé à la distance d'une journée de marche seulement, au sud-ouest d'Ourmieh. Ochnoh est nommé <sup>اشمويه</sup> اشمويه dans un extrait du même ouvrage, publié par M. Quatremère (*Histoire des Mongols*, pag. 318, note), et le savant professeur a lu ce nom Oschnouieh ou Oschnieh. Mais, dans un autre manuscrit du *Nozhet* (ms. 127, fol. 379 v. 382 r.), on lit distinctement Ochnouieh <sup>اشمويه</sup> اشمويه. Dans l'histoire de Chah-Abbas (cité par M. Quatremère, *ibid.* p. 319), on lit Ouchnei <sup>اوشني</sup> اوشني. L'auteur du même ouvrage fait mention du district <sup>اولكا</sup> اولكا de Buzcour et Muzcour <sup>بزكورو مذكور</sup> بزكورو مذكور, qui est contigu au canton d'Oroumji <sup>ارومي</sup> ارومي et d'Ouchnei. Dans l'année 1271, le patriarche nestorien Denha transporta sa résidence d'Arbil à

Cette guerre était à peine terminée, qu'une armée du Kharezm, forte d'environ dix mille hommes, sans compter les femmes et les enfants, envahit le Djebal et s'avança jusqu'à Zendjan, en commettant de grands ravages. Le prince d'Hamadan alla à sa rencontre et la mit en fuite après un combat vivement disputé<sup>1</sup>.

Idoghmicr crut sa puissance assez affermie par ces succès, pour lever l'étendard de la révolte contre le fils de son ancien maître, l'atabeg Abou-Becr, et assiéger ce prince dans Tebriz<sup>2</sup>. Mais un complot domestique, semblable à celui qui l'avait substitué à Gueuktchek, vint interrompre le cours de ses prospérités. Un de ses anciens compagnons d'esclavage, nommé Nacir-eddin Menguéli, منکلی, se révolta contre lui, avec l'aide des Pehlévaniens, et le contraignit à chercher un refuge auprès du khalife (chaban 608 = janvier 1212). Lorsque Idoghmicr approcha de Bagdad, le khalife ordonna de lui pré-

Ochnoh (Rawlinson, p. 17, note \*\*; le baron d'Ohsson, *Histoire des Mongols*, t. III, p. 471; ce dernier écrit Aschnou, au lieu d'Ochnoh).

<sup>1</sup> Ibn-Alathir, t. VI, p. 185, ou manuscrit de l'Institut, pag. 600. Un auteur persan, qui vivait au commencement du XIII<sup>e</sup> siècle, et à qui nous devons une version de la fameuse histoire de Mahmoud le Ghaznévide, par Otbi, mentionne un personnage nommé Olough-Barik, qui commandait à Cachan et à Djerbadécan (ou Ghilpayécan, entre Hamadan et Ispahan), sous l'autorité d'Idoghmicr. (Voyez les *Notices et extraits des manuscrits*, t. IV, pag. 327, 328, 329 et 411.)

<sup>2</sup> Ibn-Alathir, t. VI, pag. 223, ou ms. de C. P. fol. 273 v. Dzéhébi, ms. arabe 753, fol. 178 r. Ibn-Khaldoun, t. III, fol. 598 v. t. VIII, fol. 81 r. Ici encore, Ibn-Khaldoun substitue Usbeg à son frère.

parer une entrée pompeuse. Toute la population sortit à sa rencontre. Sa femme arriva dans le mois suivant et fut traitée avec considération<sup>1</sup>.

Idoghmicb resta dans Bagdad jusqu'au mois de djoumada second de l'année 609 (novembre 1212)<sup>2</sup>, que Nacir le renvoya vers Hamadan, après l'avoir gratifié de *khilats* et de timbales, *كوسات*, et en lui promettant de le faire bientôt suivre d'une armée. Mais la trahison d'un chef turcoman, Soleïman-ben-Berdjam<sup>3</sup>, près duquel le prince d'Hamadan attendait l'arrivée des troupes de Bagdad, ne laissa pas à ce secours le temps de le joindre. Menguéli, d'après l'avis qu'il reçut de ce chef, fit partir en toute hâte un détachement de son armée. Idoghmicb se vit

<sup>1</sup> Ibn-Alathir, t. VI, pag. 223; Ibn-Khaldeun, t. III, pag. 598, v. t. VIII, pag. 81 r. D'après ces deux auteurs, Menguéli, craignant que le khalife n'aidât Idoghmicb et ne le renvoyât avec une armée, vu qu'il n'avait pas encore eu le temps de s'affermir dans son usurpation, députa à Bagdad son fils Mohammed, accompagné d'un corps de troupes. Mohammed arriva dans le mois de moharrem 609 (juin 1212). Les habitants de Bagdad sortirent à sa rencontre, suivant l'ordre de leurs professions, *على طبقاتهم*. Il fut traité avec considération, et resta à Bagdad jusqu'à ce qu'Idoghmicb fut tué. Alors le khalife le revêtit d'un *khilat*, ainsi que les gens de sa suite, et le renvoya à son père.

<sup>2</sup> D'après une version mentionnée par Dzéhébi (*dicto loco*), Idoghmicb ne fut renvoyé par Nacir que dans l'année 610: *وسبوه ناصر*; *على سلطنة همدان في سنة تسع وقيل في سنة عشر*; mais cette date ne peut se concilier avec l'autorité d'Ibn-Alathir, selon lequel Idoghmicb fut tué dans le premier mois de la même année (mai-juin 1213). Ibn-Alathir, t. VI, 326, ms. de C. P. fol. 273 v. omet cette date de djoumada 2°.

<sup>3</sup> On trouvera des détails circonstanciés sur ce personnage dans l'appendice n° II.

attaqué à l'improviste ; ses troupes furent mises en fuite et lui-même fut pris et tué, et sa tête portée à Menguéli (610 = 1213)<sup>1</sup>.

Toutefois, celui-ci ne jouit pas longtemps du fruit de son crime. Une vaste confédération, dont le khalife était l'âme et le chef, ne tarda pas à se former contre lui. Menguéli s'était aliéné l'esprit d'Uzbeq, fils

<sup>1</sup> Ibn-Alathir, t. VI, pag. 222, 223 et 226, ms. de C. P. 273 v. 274 r. Rachid-eddin, fol. 133 r. et v. Ibn-Khaldoun, t. VIII, pag. 81 r. Abou'lféda, t. IV, pag. 250. Voici les paroles de ce dernier : وفيها قتل ايدغمش مملوك البهلوان قتله خشداشه من البهلوانية اسمه منكلي وكان ايدغمش قد هرب منه والتجى الى الخليفة في سنة ثمان وسقاية ورجع ايدغمش في هذه السنة الى جهة همدان فقتل واستقل منكلي بالملك. Ce texte, si clair et si facile, a été altéré, comme à plaisir, par Deguignes, qui en a tiré le passage suivant : « Idghmich périt comme Calidja ; Mengheli, son valet de chambre, entreprit de l'assassiner ; mais, ayant manqué son coup, il se sauva chez le khalife. Quelque temps après, il retourna à Hamadan, où il trouva le moyen d'exécuter son dessein et de s'emparer d'Hamadan et du Djébal. » (*Hist. générale des Huas*, t. II, 2<sup>e</sup> partie, pag. 249.) D'après Abou'Iméhacia (*Nodjoum*, t. III, ms. 661, fol. 108 v.), Idoghmic, las d'attendre l'arrivée des secours de Nacir, partit d'Hamadan عن امر فرحل همدان. L'armée de Menguéli-Bogha, roi des Tatars (*sic*), le rencontra, le combattit et le tua. Dans un tableau généalogique des Seldjoukides, donné par Ibn-Khaldoun (t. VIII, fol. 82 r.), Menguéli est aussi désigné par le nom de Menguéli Bogha بغا (peut-être pour بوجا *bougha*, mot turc qui signifie « taureau »). Selon Abou'Iméhacin, Menguéli était un émir pieux, charitable, juste et rempli de bonnes qualités. D'après Ibn-Alathir (ms. de C. P. fol. 263 r. ms. de l'Institut, p. 547), c'était un homme plein de perspicacité et de bravoure, mais injuste. Nous lisons, dans Ibn-Alathir, que le khalife, ayant appris la mort d'Idoghmic, envoya un message à Menguéli pour lui reprocher sa conduite, et que Menguéli lui fit une réponse ferme et fière.

de Pehlévan<sup>1</sup>, son ancien maître. Nacir profita habilement de ce levain de discorde : une armée nombreuse fut équipée et mise sous le commandement de Mozhaffer-eddin-Soncor, surnommé visage de lion *وجه السبع*, tandis que des messages, envoyés à Uzbeg, à Djélal-eddin-Haçan, chef des Ismaéliens, à Mozhaffer-eddin-Coucbouri, prince d'Arbil et de Chehrizour, leur enjoignaient de réunir leurs forces à celles du khalife. Les princes confédérés convinrent qu'une portion des états de Menguéli serait dévolue au khalife, une autre à Uzbeg, et le reste à Djélal-eddin. Le titre de généralissime devait appartenir à

<sup>1</sup> D'après Abou'Iméhacin (*op. sup laud.* fol. 109 r.), il s'était révolté contre cet atabeg et contre le khalife, et interceptait les chemins. Selon Djouveïni (*Djihan cuchaï*, 36 Ducauroy, fol. 170 v.), « Nacir eddin Menguéli, qui s'était emparé de l'Irac, montrait de l'inimitié à l'atabeg (Mozhaffer-eddin Uzbeg), et son armée faisait continuellement des incursions dans les états de Djélal-eddin (prince des Ismaéliens). L'atabeg et Djélal-eddin firent un traité d'alliance. Djélal-eddin, dans l'année 610, se rendit dans l'Azerbaïdjan, afin de secourir l'atabeg et de combattre Menguéli. L'atabeg, pendant la durée d'une année et demie que Djélal-eddin resta dans son royaume, le traita avec toutes sortes de marques de considération ; ils conclurent ensemble une alliance de fraternité. L'atabeg envoyait à Djélal-eddin des présents considérables, et lui donnait des sommes excessives. Il poussa la générosité à un tel point que, après avoir fourni des provisions et des vivres de toute espèce à Djélal-eddin et à son armée, et indépendamment des habits d'honneur et des *khilats* précieux qu'il donna, en plusieurs circonstances, aux principaux de ses généraux, il envoyait chaque jour, à son trésor, une somme de mille dinars d'or, sous le titre de *kavaidj beka* (prix des choses nécessaires). En un mot, Djélal-eddin séjourna longtemps à Beilecan auprès de l'atabeg Uzbeg ; d'un commun accord, ils demandèrent du secours à Bagdad, en Syrie, etc. pour repousser Menguéli. » (Cf. Mirkhond, *Notices et extraits*, t. IX, pag. 234.)

Mozhaffer-eddin-Coucbouri, d'après la volonté de Nacir, et l'intéresser au sort de la guerre<sup>1</sup>. Ce prince amena sous les drapeaux de Nacir les troupes de Mouçoul, du Djezireh et d'Halep, et bientôt une nombreuse armée se dirigea sur Hamadan. Menguéli, trop faible pour résister à des forces aussi considérables, abandonna sa capitale, et se retira dans les montagnes. Les confédérés l'y suivirent, et campèrent au pied du mont sur le sommet duquel il s'était réfugié, non loin de la ville de Caradj كرج. Bientôt le blé et les autres aliments vinrent à manquer dans le camp du khalife et de ses alliés; et si Menguéli fût resté dans la position qu'il occupait, il aurait vu ses ennemis se retirer au bout de quelques jours; mais il voulut tenter le sort des armes. Enhardi par un léger avantage, qu'un détachement de son armée avait obtenu sur Uzbeg, il s'aventura à descendre en rase campagne avec toutes ses troupes, et fut mis en déroute, après un combat acharné. Menguéli se réfugia sur sa montagne. S'il avait su y demeurer, personne n'aurait osé l'y suivre<sup>2</sup>, et les confédérés auraient fini par le laisser en paix; mais pendant la nuit il s'enfuit, monté sur un chameau<sup>3</sup>. Un petit nombre de soldats l'accompagna-

<sup>1</sup> D'après Abou'Iméhacin (*ibid.*), le khalife écrit à Mélic Dhahir Ghazi, prince d'Alep, et à Mélic Adil, sultan d'Égypte, pour leur demander des troupes.

<sup>2</sup> فلو اقام بمكانه لم يقدم احد على الصعود اليه وكان قصاراهم  
العود عنه

<sup>3</sup> Selon Abou'Iméhacin (*dicto loco*), six mille des compagnons de



rent dans sa fuite ; les autres l'abandonnèrent , et les confédérés purent s'emparer de tout le pays , sans éprouver la moindre résistance. Djelal-eddin , prince des Ismaéliens , reçut les villes d'Abher et de Zendjan , que le khalife lui avait promises avant la guerre. Uzbeg s'adjugea le reste , et le remit à Oghoulmich , un des esclaves de son frère ; puis chacun reprit la route de son pays (612 = 1215-6 de J. C.). Quant à Menguéli , il dirigea sa fuite vers Saveh , où il devait trouver la fin de son aventureuse carrière <sup>1</sup>. Il y avait dans cette ville un gouverneur avec lequel Menguéli était étroitement lié ; il lui envoya demander la permission d'entrer dans Saveh , et l'obtint. Le gouverneur sortit à sa rencontre , baisa la terre devant lui , l'introduisit dans la cité , et le conduisit à sa maison. Puis il lui enleva ses armes , et voulut le charger de liens et l'envoyer à Oghoulmich. Menguéli le pria de le tuer , préférant la mort à cette humiliation. Cet homme le tua , et

Menguéli furent tués. Menguéli alluma un grand feu (sur la montagne , pour tromper l'ennemi) et s'enfuit pendant la nuit.

<sup>1</sup> Ibn-Alathir , t. VI , pag. 230 ; Abou'lféda , t. IV , pag. 256 ; Abou'Iméhacin , fol. 110 r. Ibn-Khaldoun , III , fol. 199 r. t. VIII , fol. 81 r. et v. *Tarikhi Guzideh* , ms. 9 Brueix , fol. 176 , v. Ala-eddin Djouvaïn et Mirkhond ont rapporté d'une manière fort abrégée ces mêmes événements. (Voyez *Djihān Cuchāi* , ms. 36 Ducaurroy , fol. 170 v. 171 r. *Rouzet esséfa* , IV<sup>e</sup> partie , *articles des Ismaéliens* , ms. de l' Arsenal , fol. 72 v. ou *Notices des manuscrits* , t. IX , p. 235.) Mais leur récit diffère , en plusieurs particularités , de celui d'Ibn-Alathir , dont on vient de lire la substance ; ils placent la défaite et la mort de Menguéli en 611. Au lieu d'Oghoulmich , nos deux manuscrits du *Djihān Cuchāi* (36 Ducaurroy , fol. 171 r. 69 ancien fonds , fol. 181 r.) portent Seif-eddin *بلقاس* et *أبلعش*.

envoya sa tête à Uzbeg, qui la fit porter à Bagdad. Le jour où ce sanglant trophée, fixé sur la pointe d'une lance, fit son entrée dans Bagdad, fut un jour de fête<sup>1</sup>. Mais la joie du khalife ne fut pas sans mélange; car son fils cadet, Al-Mélic-al-Moazzhem-Abou'l-Haçan, mourut à la même époque. La tête de Menguéli fut renvoyée dans l'Irac et ensevelie<sup>2</sup>.

Cependant, le nouveau prince d'Hamadan n'avait pas tardé à soulever contre lui la haine du khalife. Avant la mort de Menguéli, Oghoulmich avait visité la cour de Mohammed, et y avait séjourné quelque temps. Il en était revenu comblé des bienfaits du sultan et dévoué à la personne de ce prince<sup>3</sup>. Aussi,

<sup>1</sup> وزینت بغداد وكان يوم دخوله يوماً مشهوراً Abou'Iméhacine.

<sup>2</sup> فاعيد ودفن. Plus bas Ibn-Alathir s'exprime ainsi qu'il suit: «La mort de ce prince eut lieu (le 20 de dzou'l cadeh) au moment de l'arrivée de la tête de Menguéli à Bagdad. Le cortège ordinaire du khalife avait reçu l'ordre de se rendre au-devant de cette tête. فان الموكب أمر بالخروج الى لقاء الرأس. Tous les habitants sortirent (de la ville); lorsqu'ils entrèrent avec la tête dans la rue de Habib, درب حبيب, le bruit courut que le fils du khalife était mort. La tête fut renvoyée.

<sup>3</sup> Ces détails, empruntés à Ibn-Alathir (*loc. laud.*), semblent en contradiction avec le passage suivant du *Djihan Cachai* (ms. 36 Ducauroy. fol. 92 r. et v.): واغلبش را سلطان نزدیک آتابك اوزبك: فرستاده بود الخ. Mais cette contradiction n'est qu'apparente, et on peut la faire disparaître à l'aide d'un léger changement; il suffit, pour cela, de lire: واغلبش را آتابك اوزبك نزدیک سلطان. Nous aimons mieux recourir à cette conjecture, que de croire à une inexactitude d'Ibn-Alathir, historien si exact et si bien informé de ce qui s'est passé, durant sa vie, dans les deux Iracs. D'ailleurs, il est à présumer que l'erreur d'Ala-eddin, si ce n'est pas celle de son copiste, a pour unique origine la conduite d'Oghoulmich envers Mo-

dès son avènement, il se reconnut hautement le vassal de Mohammed, en faisant prononcer en son nom la khotbah dans toute l'étendue du Djébal<sup>1</sup>. Il n'en fallait pas plus pour porter à son comble la colère du khalife. En effet, la conduite d'Oghoulmich venait ajourner encore l'accomplissement des vues de Nacir, et compromettre le fruit de vingt ans de travaux. Désespérant de réussir par la force, l'émir al-mouminin recourut cette fois à un crime, et le souverain d'Hamadan tomba sous les coups des Ismaéliens<sup>2</sup> (614 = 1217 de J. C.<sup>3</sup>). Oghoulmich,

hammed. Ibn-Alathir ajoute qu'après son retour du Kharezm, Oghoulmich assista à la guerre contre Menguéli et y fut blessé.

<sup>1</sup> On peut conclure d'un passage d'Ibn-Khaldoun qu'Oghoulmich ne fit que suivre en cela l'exemple de ses prédécesseurs. Ces princes, dit-il, en parlant des souverains du Djébal, se révoltèrent ensuite contre Uzbeg et firent la khotbah pour le Kharezm-Chah. Le dernier d'entre eux qui régna fut Oghoulmich (ms. <sup>538</sup>/<sub>1</sub>, suppl. arabe, tom. VIII, fol. 99 r. <sup>538</sup>/<sub>1</sub>, fol. 282 v. 283 r.).

<sup>2</sup> On voit, d'après cela, ainsi que d'après le meurtre du frère du chérif de la Mekke, rapporté par Mirkhond (*Histoire des sultans du Kharezm*, pag. 67), si M. de Hammer a eu raison de prétendre (*Histoire de l'ordre des assassins*, pag. 238) qu'aucun assassinat ne souilla le règne de Djélal-eddin Haçan. D'après Ala-eddin Djouveïni (ms. 36 Ducaurroy, fol. 94 r. Cf. Mirkhond, pag. 66), le khalife avait demandé à Djélal-eddin Haçan une troupe de *fédais* (sicaires). Djélal-eddin lui en avait envoyé plusieurs, en leur recommandant d'obéir à tout ce que Nacir leur ordonnerait: *وخلیفه ازو القاس جمعی فدائیان کرده بود جلال الدین جمی را بخدمت او فرستاده و فرموده بود که هر چه او گوید ازان عدول نمایند*

<sup>3</sup> Dans mon premier travail, j'avais assigné, par conjecture, à la mort d'Oghoulmich la date de l'année 613. Comme notre manuscrit d'Ibn-Alathir présentait une lacune en cet endroit (lacune qui existe malheureusement aussi dans le ms. de C. P.), je m'étais fondé, pour

ainsi que nous l'apprenons de Néçavi et de Noveïri, était monté à cheval pour aller au-devant des pèlerins, qui revenaient de la Mekke. Un Batinien, revêtu du costume de pèlerin, s'élança sur lui et le tua<sup>1</sup>. En lui finit, après vingt-deux ans d'existence, la dynastie fondée par Gueuktcheh.

On reconnaîtra, d'après ce qui précède, combien est peu fondée la conjecture de Deguignes, d'après laquelle le sultan Djélal-eddin aurait dépouillé Oghoulmich, l'année 622 de l'hégire (1225 de J. C.), après avoir conquis l'Azerbaïdjan<sup>2</sup>.

fixer cette date, sur ce que, dans le premier paragraphe consacré par Ibn-Alathir au récit des événements de l'année 614, paragraphe relatif à l'expédition du sultan Mohammed dans l'Irac, le meurtre d'Oghoulmich se trouve rappelé (ms. 537, supp. arabe, tom. VI, pag. 235; ce passage manque dans le ms. de C. P.). Mais Ibn-Khaldoun plaçant, dans deux endroits différents (tom. III, fol. 599 v. tom. VIII, fol. 81 v. Cf. *ibid.* fol. 99 r.), la mort d'Oghoulmich en 614, j'ai dû me conformer à cette autorité.

واتفق بعد ذلك قتل الاسماعيلية اغلش الاتابكي وكان  
ينوب عن السلطان بالعراق فركب بلنقى الحاج عند منصورم  
من الحاج ففزع عليه باطنى فى زى حاج (فقفزعوا عليه فى زى  
الحاج, Néçavi) فقتله. Néçavi, *Siret Djélal-eddin*, ms. arabe de la Bi-  
bliothèque royale, n° 849, pag. 18; Noveïri, *Histoire des sultans du*  
*Kharezem*, ms. de Leyde, n° 2 i, fol. 161 r. Je dois la communication  
de ce passage à la complaisance infatigable de mon savant ami,  
M. le docteur Reinhart Dozy.

<sup>2</sup> *Histoire générale des Huns*, tom. I, 1<sup>re</sup> part. pag. 260, M. d'Obs-  
son a dit un mot d'Oghoulmich, ou, comme il écrit, Ogoulmouch.  
(*Histoire des Mongols*, tom. I, pag. 190.) Ce prince est mentionné  
dans le premier chapitre du Gulistan de Sâdi (édition Semelet,  
pag. 22). J'ignore d'après quelle autorité d'Herbelot (*verbo* Ugul-  
misch) en a fait « un sultan de la race de Giagathai, fils de Gin-  
ghiz-can, qui régnaît dans le Turquestan du temps du poète Sâdi,  
vers l'an 656 de l'Hégire. »

## APPENDICE.

## I.

D'après Ibn-Alathir<sup>1</sup>, dont Noveïri, Ibn-Khaldoun et Rachid-eddin ont reproduit, en grande partie, le récit, lorsque Mouveïyed eddin ibn-al-Cassab se fut emparé du Khouzistan, il marcha vers Meïçan ميسان (la Mésène), une des dépendances de cette province من أعمال خوزستان. Cotlough Inanedj, fils de Mohammed al-Pehlévart, vint le trouver, accompagné de plusieurs émirs<sup>2</sup>. Le vizir le traita avec considération et lui accorda des bienfaits. Le motif de la venue d'Inanedj était qu'il avait livré, auprès de Zendjan, à l'armée du Kharezmi-Chah, commandée par Miadjouc میاجج, un combat dans lequel il avait été mis en déroute<sup>3</sup>. Le vizir lui donna des chevaux, des tentes et tout ce qui lui était nécessaire, et le revêtit d'un *khilat*, ainsi que les émirs qui l'accompagnaient. Ils décampèrent tous ensemble, se dirigeant vers Kirmanchah et de là vers Hamadan, où se trouvaient le fils du Kharezmi-Chah, Miadjouc et l'armée placée sous leurs ordres. A leur approche, les Kharezmien abandonnèrent la ville et se dirigèrent vers Reï. Le vizir occupa Hamadan dans le mois de cheval de cette année (591).

<sup>1</sup> Ms. de C. P. tom. V, fol. 252 r. et v. Noveïri, *Histoire des khalifes Abbassides*, ms. arabe 645, fol. 77 v. 78 r. Ibn-Khaldoun, t. III, ms. <sup>532</sup> supp. arabe, fol. 595 r. et v. tom. VIII, fol. 87 v, 88 r. Rachid-eddin, ms. P. 68 A, fol. 110 v. 111 r. (Cf. Abou'lféda, tom. IV, pag. 152.)

<sup>2</sup> D'après Rachid-eddin, ce fut à Holouan que le vizir fut joint par Cotlough-Inanedj.

<sup>3</sup> D'après les paroles d'Ibn-Khaldoun, dont le manuscrit présente ici une lacune, on peut supposer que Reï fut pris sur Cotlough par Miadjouc.

Puis lui et Cotlough Iaanedj se mirent à la poursuite des Khareamiens, s'emparant de toutes les villes par lesquelles ils passaient et, entre autres, de Kharracan خرقان<sup>1</sup>, de Mez-

<sup>1</sup> Je suis ici l'orthographe du ms. de C. P. qui est conforme à celle du *Mochtaric*. On lit dans cet ouvrage (*apud* Uylenbroëk, *Specimen geographico-historicum*, pag. 12 du texte) : « C'est une bourgade entre Cazouïn et Hamadan, mais plus rapprochée de Cazouïn. » Je trouve dans le *Nozhet el-Coloub* (ms. P. 127, fol. 375 r.) un endroit du nom de خرقابین, qui me paraît être le même que Kharracan. « C'est, dit Hamd-Allah Mustaufi, un district dont dépendent quarante villages et qui fait partie du quatrième climat. Sa température est quelque peu froide; ses eaux proviennent de sources qui coulent de ces montagnes (sans doute de l'Elvend, qui est indiqué quatre lignes plus haut par le nom de آورشد). On y recueille du blé, des fruits et un peu de coton. Les principales bourgades de son territoire sont un endroit appelé Abah-Avéran موضع آب اوران, Albéchar البشار, Ketendjir كلتجين, Thabtecheri (؟) طبلسكزی, Tabrec تبرک, Alouber الوبر et Chefabâd شفا آباد (peut-être شفا آباد « le séjour de la guérison »). Les impositions qu'y lève le *divan* montent à neuf mille cinq cents dinars. » Ce Kharracan est omis dans le *Lobb el-Lobab*, qui cite seulement (édition Veth, pag. 91) une bourgade nommée *Kharcan* خرقان, auprès de Samarcande, et une autre bourgade appelée *Khourcan*, et située dans les montagnes voisines de Bestham. Ce dernier endroit est mentionné, sous le nom de *Kharcan*, dans l'*Histoire des Mongols* de M. le baron d'Ohsson (tom. III, pag. 593; Cf. le *Nozhet el-Coloub*, fol. 433 r.), et sous celui de *Kharacan* dans Rachid-eddin (*Histoire des Mongols*, pag. 184). On trouve dans Édrici (traduction française, tom. II, pag. 170) un autre lieu du nom de *Kharcan*, et éloigné de trente-trois milles de Méraghah. Mais, au lieu de *Kharcan*, il faut lire *Dakbarcan* د ا خرقان, ainsi qu'on le voit par un autre passage du même auteur (*ibid.* pag. 173). C'est la ville appelée par les écrivains persans *Dehkhavarcan* دهخوارقان. (Cf. M. Quatremère, *Histoire des Mongols*, pag. 319, et le major Rawlinson, *Journal of the royal geographical society*, t. X, pag. 3 et 4.)

dégan مزدغان<sup>1</sup>, de Saveh, d'Abeh آبه<sup>2</sup>; puis ils marchèrent vers Reï. Les Kharezmien<sup>s</sup> abandonnèrent cette ville et se

<sup>1</sup> Au lieu de Mezdégan le ms. 537 porte مردغان; Rachid-eddin et Mirkhond (*Histoire des sultans du Kharezm*, pag. 33) écrivent Mezdécan مزدقان. Mais le *Méracid el-Ittila* (apud Uylenbroëk, pag. 76) présente la leçon Merdécan مردقان, sans toutefois épeler ce mot lettre par lettre, ce qui pourrait laisser de l'incertitude sur sa véritable orthographe. Puis il ajoute que c'est une petite ville bien connue, dans les environs de Reï. La leçon Merdécan, dans Uylenbroëk, est évidemment le résultat d'une erreur, soit de l'éditeur, soit de l'imprimeur; car, dans notre copie du *Méracid el-Ittila*, qui, comme on sait, a été faite sur le manuscrit de Leyde, d'après lequel Uylenbroëk a publié ses extraits, le mot *Mezdécan* est inscrit dans le chapitre intitulé الميم والزاي. Je crois devoir donner ici la traduction du passage du *Nozhet* relatif à Mezdécan: «Mezdégan. C'est une ville moyenne dans le quatrième climat... Sa circonférence est de trois mille pas; sa température est plutôt froide que chaude. Elle est approvisionnée d'eau par un fleuve qui porte son nom et qui vient du canton de Saman. Son blé et ses raisins sont bons; les fruits y sont en petite quantité. Les habitants sont sunnites et chaféites. Les impositions levées par le *divan* sur cette ville et sur son territoire, qui comprend près de treize villages, sont d'un touman (dix mille dinars). Pour le gouvernement, elle relève du district de Saveh» (ms. 127, fol. 371 r.). On lit dans le même ouvrage (fol. 375 v.): «Saman. C'est un grand village, aux environs de Kharracan. Sa température est plutôt froide que chaude; ses eaux, qui viennent de l'Elvend, s'étant jointes au fleuve de Mezdécan, se rendent à Saveh (cf. *ibid.*, fol. 471 v. 472 r.); ses productions sont du froment, du raisin et un peu de fruits. Les contributions qu'y lève le *divan* montent à seize cents dinars.» Amin-Ahmed-Razi mentionne le fleuve de Mezdécan, رودخانه مزدقان (*Heft-iclîm*, ms. 17 Brueix, fol. 374 v.). On lit dans le *Tarikhi guzideh* (ms. 9 Brueix, fol. 148 v. cf. Mirkhond, *Hist. Seldschakidarum*, pag. 238) que, dans l'année 563, l'émir Inanedj défit, auprès de Reï, l'atabeg Pehlévan Mohammed et le poursuivit jusqu'à Mezdécan.

<sup>2</sup> Aveh ou Abeh, آوه ou آبه, est une ville bien connue, située au nord-ouest de Saveh et à deux journées de marche de Cazouin. Je crois inutile de m'y arrêter, mais je ferai observer que, dans

retirèrent à Khar, خوار الرى<sup>1</sup>. Le vizir fit partir une armée sur leurs traces. Les Kharezmiens quittèrent Khar pour se réfugier à Daméghan, à Bestham et à Djordjan. L'armée du khalife revint à Rei, où elle séjourna. Cotlough-Inanedj et les émirs qui se trouvaient auprès de lui convinrent entre eux de combattre le vizir, parce qu'ils voyaient que le pays était débarrassé de la présence de l'armée du Kharezm, et qu'ils en convoitaient la possession. Ils entrèrent à Rei; mais, le vizir ayant assiégé cette ville, Cotlough-Inanedj l'abandonna. Le vizir s'en empara et son armée la pillage; mais le vizir fit proclamer qu'on eût à s'abstenir du pillage. Cotlough et les émirs, ses compagnons, se dirigèrent vers la ville d'Abéh; mais le gouverneur (شحنة) que le vizir y avait placé leur en ferma les portes, et ils s'en éloignèrent. Le vizir marcha à leur poursuite vers Hamadan. Il apprit sur la route que Cotlough avait rassemblé une armée, s'était dirigé vers la ville de Caradj, et avait campé auprès d'un défilé (دربند) voisin de cette place. Il le poursuivit et lui livra un combat acharné, dans lequel Cotlough fut mis en déroute. Le vizir se rendit à Hamadan, campa en dehors de cette ville et y séjourna environ trois mois. Un ambassadeur du Kharezm-Chah vint auprès de lui pour lui reprocher, de la part de Tacach, d'avoir enlevé la province (d'Irac) à son armée, l'inviter à la rendre et à consolider les fondements de la paix. Le vizir n'y voulut pas consentir. Le Kharezm-chah marcha en toute hâte vers Hamadan. Le vizir était mort au commencement de chaban. Tacach livra un combat à l'armée du khalife, au mi-

Ibn-Haucal (*apud* Uylenbroëk, pag. 4) et Édrici (traduction française, tom. II, pag. 167), il faut lire Aveh اوه au lieu de Aved اود. (Cf. les passages du *Mochtaric*, de l'*Atçar albilad* et d'Abou'lféda rapportés par Uylenbroëk, pag. 11, 23 et 76 de la traduction.)

<sup>1</sup> On trouvera des détails circonstanciés sur le pays de Khar (la *Choarène* ou *Chorène* d'Isidore de Charax, la *Choara* de Pline), dans le curieux *Mémoire descriptif de la route de Tekran à Meched*, par M. Truilhier, publié par M. Daussy, pag. 9, 10, 11 et 12.



lieu de Chaban 592 (juillet 1196)<sup>1</sup>; un grand nombre de soldats périrent des deux côtés. L'armée du khalife fut mise en déroute; les Kharezmiens firent un butin considérable, et le Kharezm-Chah s'empara d'Hamadan. Il tira le corps du vizir de son tombeau, lui fit couper la tête et l'envoya à Kharezm, répandant le bruit qu'il avait tué le vizir durant le combat (واظهر أنه قتله في المعركة)<sup>2</sup>. Ensuite Tacach reçut du Khorasân des nouvelles qui le rappelèrent dans cette province.

Le récit de l'expédition de Mouveiyed-eddin, dans Djouveïni et dans Mirkhond, diffère, en plus d'une circonstance, de celui que nous venons de transcrire. D'abord, ces deux auteurs, avant la tentative de Mouveiyed-eddin, en mentionnent une autre omise par les historiens cités plus haut. D'après eux<sup>3</sup>, à l'époque où Tacach-khan marcha vers Sacnac سقناق, son fils Iounis-khan, ayant envoyé des ambassadeurs auprès de son frère aîné Nacir-eddin Mélic-Chah, lui annonça que l'armée de Bagdad se dirigeait vers l'Irac, et qu'il attendait impatiemment du secours. Mélic-Chah se mit en marche, conformément à sa demande; mais, avant qu'il eût joint son frère, celui-ci avait vaincu l'armée de Bagdad. Plus loin<sup>4</sup>, ils ajoutent que « Iounis-khan, ayant été atteint d'un mal d'yeux, retourna de Reï dans le Khorasân, après avoir laissé Miadjouc dans cette ville, en qualité de *naïb* (lieutenant). Pendant l'absence d'Iounis-khan, Mouveiyed-eddin,

<sup>1</sup> D'après Ala-éddin (72 r.) et Mirkhond (pag. 33), ce combat eut lieu à Mezdécân.

<sup>2</sup> Ibn-Khaldoun (tom. VIII, fol. 88 r.) ajoute ici: « Le sultan envoya son armée vers Ispahan; il s'en empara et y plaça son fils » (son petit-fils, selon Djouveïni, fol. 72 v. Mirkhond, pag. 34 r.).

<sup>3</sup> *Djihân Cuchaï*, ms. 36 Ducaurroy, fol. 71 v. *Histoire des sultans du Kharezm*, pag. 30.

<sup>4</sup> *Djihân Cuchaï*, fol. 72 r. et v. Mirkhond, pag. 32, 33. Dans un autre chapitre de son ouvrage (ذکر حالات آذربایجان), ce dernier se contente de dire qu'un des émirs de Tacach tua Cotlough Inanedj à Reï.

par l'ordre de Nacir, se dirigea vers l'Irac-Adjem. Cotlough-Inanedj se rendit d'Ispahan à Reï, afin de se concerter avec Miadjouc pour repousser l'armée de Bagdad. Lorsqu'ils eurent passé quelques jours ensemble, Miadjouc fit périr Cotlough et envoya sa tête au sultan, représentant qu'il en avait agi ainsi parce que Cotlough était dans l'intention de se révolter. Quoique le sultan fût chagrin de ce meurtre et y reconnût un symptôme de rébellion, il n'en témoigna rien à cause de la circonstance délicate où il se trouvait. Les deux auteurs persans ne parlent pas des nombreux succès d'Ibn-Cassab; ils se contentent de dire que lorsque ce vizir fut arrivé à Hamadan, il y séjourna.

Il me paraît difficile d'admettre leur récit, du moins en ce qui touche le meurtre de Cotlough Inanedj. En effet, comment supposer que, si Tacach avait pris à cœur la mort de ce prince, il aurait attendu trois ou quatre ans pour en punir l'auteur, surtout lorsque la défaite de l'armée d'Ibn-Cassab lui permettait de tourner ses armes contre Miadjouc? De plus, ni Djouveïni, ni Mirkhond ne parlent de l'expédition de Seif-eddin Thogrîd. Le premier raconte qu'après la défaite de l'armée d'Ibn-Cassab, l'atabeg Uzbek, s'étant enfui de la cour de son frère, arriva, de l'Azerbaïdjan, auprès du sultan; que celui-ci le traita avec considération et lui accorda le gouvernement d'Hamadan<sup>1</sup>. Rachid-eddin mentionne la mort de Cotlough-Inanedj, mais sans en rapporter les circonstances. Il se contente de dire: «Lorsqu'il fut mort, les émirs, l'armée et les grands de Djihan-Pehlévan se rassemblèrent et élurent pour chef un nommé Gueuktcheh گویکچہ». On peut conclure, d'un passage d'Ala-eddin Djouveïni, que Miadjouc avait chassé d'Ispahan le lieutenant du sultan<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> *Djihan Cuckai*, ms. Ducaurroy, fol. 72 v.

<sup>2</sup> Ms. 68 A, fol. 112 v.

<sup>3</sup> Ms. 36 Ducaurroy, fol. 73 r. ms. 69, fol. 81. Le nom de ce gouverneur est écrit d'une manière fautive dans ces deux exemplaires: le premier porte ارنزخان et le second اوبرجان.

Puisqu'il a été question ci-dessus de la révolte de Miadjouc, je rapporterai les suites de cet événement, d'après Ibn-Alathir et Ibn-Khaldoun, afin qu'on puisse comparer le récit de ces deux auteurs arabes avec celui, bien plus détaillé, d'Ala-eddin et de Mirkhond. Selon Ibn-Alathir, dans le mois de rébi premier 595 (mars 1199), Tacach marcha vers Rei et d'autres villes du Djébal, parce qu'il apprit que son *naïb* (lieutenant) dans ces villes, Miadjouc, avait renoncé à l'obéissance qu'il lui devait. Miadjouc le craignit et prit la fuite devant lui. Le Kharezmi-Chah le poursuivit, l'invitant à venir le trouver; Miadjouc refusa. La plupart de ses compagnons demandèrent l'*aman* au Kharezmi-Chah. Miadjouc arriva dans un château du Mazendéran, بقلعة من قلاع مازندران, et s'y fortifia. Les troupes marchèrent à sa poursuite, s'emparèrent de la forteresse et amenèrent le fugitif devant le Kharezmi-Chah, qui se contenta de le mettre en prison, sur l'intercession de son frère. Tacach écrivit au khalife, qui lui envoya des *khilats* pour lui et son fils Cotb-eddin, et lui conféra un diplôme d'investiture de toutes les contrées qui étaient entre ses mains. Ensuite le Kharezmi-chah se mit en marche pour combattre les Mélahideh (ou Ismaéliens)<sup>1</sup>.

D'après Mirkhond, ce fut seulement dans le dernier mois de l'année 595 (octobre 1199) que Tacach entreprit son expédition contre Miadjouc<sup>2</sup>. Selon Rachid-eddin, au con-

<sup>1</sup> Ibn-Alathir, t. V, fol. 258 r. Ibn-Khaldoun, t. VIII, p. 89 r. Ce dernier dit que Tacach se mit en marche, afin de reprendre Rei et le Djébal sur Ménadjic مناچق et les Pehlévaniens, qui s'étaient révoltés contre lui. Si telle fut, en réalité, l'intention de Tacach, il faut supposer qu'il fut empêché de l'accomplir, dans toute son étendue, par la guerre qu'il entreprit subséquentement contre les Ismaéliens. La forteresse du Mazendéran dont il est question dans les deux historiens arabes, n'est autre, ainsi que nous l'apprenons d'Ala-eddin Djouveïni et de Mirkhond, que la célèbre place forte de Firouzcouh. On peut consulter, sur cette forteresse, M. Quatremère (*Histoire des Mongols*, pag. 275, 276) et *The journal of the royal geographical society*, tom. VIII, pag. 102.

<sup>2</sup> *Histoire des sultans du Kharezmi*, pag. 36. Selon Ala-eddin (ms.

traire : « Dans le mois de rebi premier 594, Tacach apprit que Miadjouc **مياجق**, qui résidait en son nom dans l'Irac, nourrissait des projets de révolte, à cause de l'éloignement où il se trouvait du sultan. Celui-ci se dirigea vers Rei, afin de combattre Miadjouc **مياجق**. » Quelques lignes plus bas, le même historien dit que le sultan prit Ispahan, et la donna à son fils Tadj-eddin Ali-Chah<sup>1</sup>. Si ce détail est vrai, il faut en conclure que Tacach ne se borna pas à punir Miadjouc, mais qu'il enleva Ispahan, soit à cet officier, soit à Gueuk-tehch. Un fait mentionné par Ibn-Alathir, vient à l'appui du récit de Rachid-eddin. D'après le chroniqueur arabe, lors de la mort de Tacach (ramadhan 596 = 1200), son fils Ali-Chah se trouvait à Ispahan. Le frère de ce prince, le Kharezm-Chah Mohammed, le manda auprès de lui. Ali-Chah se mit en marche pour aller le joindre. Les habitants du Khorasçan pillèrent ses trésors et ses bagages. Lorsqu'il fut arrivé auprès de son frère, celui-ci le mit à la tête des troupes du Khorasçan et lui livra Niçabour<sup>2</sup>.

## II.

## SUR SOLEÏMAN, FILS DE BERDJAM.

L'ancien manuscrit d'Ibn-Alathir portant **سليمان بن برجم** et **ابن برجم**<sup>3</sup>, et Rachid-eddin, Soleïman ibn-Terham, **ابن ترجم**<sup>4</sup>, j'aurais été embarrassé pour déterminer la véritable

36 Ducaurroy, fol. 73 r. ms. 68, fol. 80 v.), ce fut au commencement du printemps de l'année 595 que Tacach, après avoir passé l'hiver dans le Mazendéran, se mit en marche contre Miadjouc. On voit qu'ici Ala-eddin Djouveïni se trouve d'accord avec Ibn-Alathir et Ibn-Khaldoun. Nous penchons donc à regarder la date de rebi premier 595 comme la véritable.

<sup>1</sup> Ms. 68 A, fol. 111 r. Cf. Mirkhond, pag. 38.

<sup>2</sup> Ms. de C. P. fol. 258 v. (Cf. Mirkhond, *Histoire des sultans du Kharezm*, pag. 41, ou *Histoire des sultans Ghourides*, pag. 56, not 1.)

<sup>3</sup> Tom. VI, pag. 226.

<sup>4</sup> Ms. 68 A, fol. 133 r.

orthographe du nom de ce chef, si je n'avais trouvé dans d'autres passages de Rachid-eddin la mention d'un personnage appelé Soleïman-ben-Berdjam **بن برجم**, et qui est évidemment le même dont il s'agit ici. Je n'ai donc pas hésité à écrire Soleïman-ben-Berdjam. Le manuscrit de C. P. est venu me donner raison sur ce point, car il offre trois fois très-distinctement la leçon **برجم**. Cette même leçon, ou son équivalent **برجم**, se trouve aussi dans deux passages différents d'Ibn-Khaldoun<sup>1</sup>. Dans un de ces passages, Soleïman est désigné par le titre d'émir des Turcomans **امير الايوانية من التركمان**, et dans l'autre, on lit qu'il appartenait à la tribu des Turcomans **الابوابيه**. Le même nom est écrit ainsi dans une de nos copies d'Ibn-Alathir **الاموابية**, et omis dans l'autre. Je pencherais à lire Ivaniyeh **ايوانية**, avec Ibn-Khaldoun. En effet, nous trouvons ce nom mentionné plusieurs fois dans l'histoire de l'Orient, au XIII<sup>e</sup> siècle. Nous voyons que, après avoir levé le siège de Khelath, à la fin de l'année 1226, le sultan Djelal-eddin fut rappelé dans l'Azerbaïdjan par l'incursion d'une horde de Turcomans, nommés Ivaniyens, qui pillaient les habitants et dépouillaient les caravanes. « Faisant une marche rapide, il les atteignit à l'improviste et leur coupa la retraite vers leurs montagnes inaccessibles. Les Turcomans furent entourés et passés au fil de l'épée. Leurs familles et leur riche butin tombèrent au pouvoir du vainqueur, qui, après cette expédition, se rendit à Tebriz<sup>2</sup>. Ailleurs<sup>3</sup>, nous lisons que, dans l'année 1231, les Mongols saccagèrent l'Azerbaïdjan, passèrent dans le pays d'Erbil, firent main basse sur les Turcomans Ivaniyeh, les Curdes, les Tchebourkans qui l'habitaient.

Mais revenons à Soleïman-ben-Berdjam.

<sup>1</sup> Tom. III, fol. 598 v. tom VIII, fol. 81 r.

<sup>2</sup> *Histoire des Mongols*, par M. le baron d'Ohsson, tom. III, ag. 21, 22.

<sup>3</sup> M. d'Ohsson, *op. supra laud.* pag. 69.

D'après Ibn-Alathir et Rachid-eddin, lorsque Idoghmich arriva dans le pays d'Ibn-Berdjam, celui-ci venait d'être destitué, par Nacir-lidin-Allah, du commandement de sa tribu, et remplacé par son frère cadet. Pour se venger du khalife, Soleïman envoya un message à Menguéli, et le prévint de l'arrivée d'Idoghmich. Menguéli expédia en hâte un détachement de son armée, qui fondit à l'improviste sur Idoghmich. Soleïman aida les assaillants. On sait quel fut le sort d'Idoghmich.

Un savant voyageur anglais, M. le major Rawlinson, a donné quelques détails<sup>1</sup> sur un personnage appelé Soleïman-Chah-Abùh, qui régna dans le Curdistan durant la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle. Ce personnage me paraît être le même que notre Soleïman-Châh-ben-Berdjam. D'après le géographe persan Hamd-Allah-Mustaufi, du temps de Soleïman-Chah, Béhar était la capitale du Curdistan<sup>2</sup>. Selon le même écrivain, les contributions levées par le *divan*, dans le Curdistan, à l'époque de Soleïman-Chah *أيوة*, montaient à près de deux cents tomans (deux millions de dinars), tandis que, du temps du géographe, elles n'étaient plus que de vingt tomans, quinze cents dinars<sup>3</sup>.

Le même écrivain, dans son *Tarikhi Guzideh*, ou *Chronique choisie*, et l'auteur du *Cheref-Nameh*, ou *Histoire des Cardes*, ont raconté, avec des détails circonstanciés, les guerres que Soleïman-Chah soutint contre l'*atabeg* du *Louri Cutchuk*, ou petit Lour. Je crois devoir transcrire ici leur récit<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> *Journal of the royal geographical society of London*, tom. X, pag. 67 et 68.

<sup>2</sup> *Nozhet-el-Coloub*, ms. P. 127, fol. 397 r. D'après M. Rawlinson (*ibid.* pag. 67), Behar n'est plus à présent qu'un village en ruines sur les frontières de Djerosb ou Gerous et d'Hamadan.

<sup>3</sup> Ms. 127, fol. 396 v. 397 r.

<sup>4</sup> *Tarikhi Guzideh*, mss. 15 Gentil, fol. 244 r. et v. 245 r. et v. 246 r. 9 Brueix, fol. 185 r. et v. 186 r. *Cheref nameh*, ms. persan 34 Ducaurroy, fol. 14 r. et v. 15 r. Au lieu de *گرشاسف* Guerchassf, ce dernier ouvrage porte *گرشا بیوسف* et *کرشاه بیوسف*.

Izz-eddin-Guerchasp ou Guerchasp, fils de Nour-eddin-Mohammed, qui succéda à son frère Abou-Bedr, dans le gouvernement du petit Lour, épousa la veuve de ce frère, Mélikéh-Khatoun; sœur de Chéhab-eddin-Soleïman-Chah-Abouh أبو. Hoqam-eddin-Khalil, fils de Bedr, cousin de Guerchasp, qui vivait à Bagdad, où il s'était réfugié dans l'année 621 (1224), ayant appris ces événements, se rendit dans le Khowïstan, avec l'intention de reconquérir le Louristan. De la première de ces provinces, il marcha contre Guerchasp, à la tête d'une armée considérable. Izz-eddin-Guerchasp ne voulait pas lui résister, et était disposé à lui abandonner la royauté sans combat; mais ses sœurs s'y opposèrent et lui dirent: « Si tu ne vas pas au-devant de lui pour le combattre, nous, quoique femmes, nous nous comporterons en hommes <sup>1</sup>. » Guerchasp partit pour la guerre, contre son gré. Les deux armées en étant venues aux mains, la plupart des Lours passèrent du côté de Khalil, et Guerchasp fut mis en déroute. Il résolut de se retirer dans une forteresse, où se trouvait sa femme Mélikéh-Khatoun; mais Khalil, ayant été informé de ce projet, envoya un détachement qui interdit à Guerchasp l'accès du château. Bientôt Khalil arriva en personne, fit Guerchasp prisonnier et lui garantit la vie sauve; puis il fit le siège du château. Au bout de trois jours, Mélikéh-Khatoun ouvrit les portes de la place, sur l'ordre de son mari.

Khalil fut affermi dans la souveraineté de la contrée, et désigna Guerchasp pour son successeur; au bout d'une année, il manda ce prince à sa cour. Mélikéh-Khatoun s'opposa au départ de son mari; mais Guerchasp, sourd aux craintes de la princesse, se rendit sans armes auprès de Khalil. Celui-ci donna, au même instant, l'ordre de le tuer. Mélikéh-Khatoun envoya, en secret, auprès de son frère Soleïman-Chah-Abouh, ses fils: Choudjà-eddin-Khorchid,

اگر تو بچنگ او نروی ما با وجود زنی کار مردان کنیم و بچنگ  
 او روم

Seif-eddin-Roustem, Nour-eddin-Mohammed, qui étaient encore dans l'enfance. Pour ce motif, une si violente inimitié s'éleva entre Khalil et Soleïman-Chah, que, en un seul mois, ils en vinrent trente et une fois aux mains. A la fin, Soleïman-Chah fut mis en déroute. Le château de Béhar, بهار, et une portion du Curdistan tombèrent dans la puissance des Lours. Au bout de quelque temps, Soleïman rassembla de nouveau une armée, et combattit Khalil, dans un endroit appelé *Dehliz*<sup>1</sup> (le vestibule) موضعی که مشهورست بدهلز. le mit en déroute et s'en retourna. Khalil l'ayant suivi, afin de se venger de cette défaite, tua son frère Omar-Beig, avec plusieurs de ses proches. Soleïman-Chah se rendit à Bagdad pour demander du secours, et en revint avec une armée de soixante mille hommes. Khalil, avec trois mille cavaliers et neuf mille fantassins, le combattit dans la plaine de Chabour, هابور (Cheref-Nameh, Nichabour, نیشابور). L'armée de Soleïman fut d'abord mise en déroute; mais celui-ci tint ferme, et donna aux fuyards le temps de se rallier. Khalil avait juré par le serment du divorce بود خورده بود, d'être vainqueur ou de périr. Les ennemis, l'ayant entouré, le tuèrent. On apporta sa tête à Soleïman-Chah, et l'on brûla son corps. Soleïman-Chah dit : « Si on me l'avait amené vivant, je lui

<sup>1</sup> On trouve, sur les cartes du major Rawlinson et de M. Layard, une localité appelé Deh-Liz et située sur la rivière Tayin (*Journal of the royal geographical society*, tom. IX et XVI). D'après le premier de ces deux savants voyageurs, c'est à Dehliz que la seconde route, conduisant de Dixfoul à Khorrem Abad, en huit marches de caravane, rejoint le grand chemin (*ibid.* tom. IX, p. 93).

<sup>2</sup> Cf. sur cette formule de serment un passage de Noveïri publié par Silvestre de Sacy, *Chrestomathie arabe*, deuxième édition, t. I, pag. 48. Puisque j'ai cité ici ce remarquable ouvrage de M. de Sacy, je profiterai de cette occasion pour présenter deux courtes observations sur deux autres passages du même recueil. On lit dans un extrait du pseudo Fakhr-eddin Razi (*ibid.* pag. 62) que, quand l'armée mongole, commandée par Badjou, eut passé le Tigre à Técrit, se dirigeant vers la partie occidentale de Bagdad, une foule de gens accoururent du Dodjeil et des cantons nommés



aurais accordé la vie sauve, اگر اورا زندہ پیش من آوردندی ; اورا امان دادمی :

« Le malheureux Khalil (fils de) Bedr, étant devenu tout éperdu, a semé dans son âme la semence du désir de Béhar; le démon (*div*) de sa convoitise cherchait à s'emparer du royaume de Soleïman; mais il a péri de la main des dives de Soleïman (Salomon). »

بیچارہ خلیل بدر حیران گشته  
تخم هوس بهار در جان کشته  
دیو هوسش ملک سلیمان می جست  
شد در کف دیوان سلیمان کشته

Ishaki, Nahr al-Mélic et Nahr Iça, et entrèrent dans la ville avec leurs femmes et leurs enfants. M. de Sacy a fait observer dans une note (pag. 74), qu'il n'avait trouvé aucun renseignement sur le canton nommé Ishaki. Grâce aux nombreuses explorations dont le littoral du Tigre a été l'objet, depuis dix ou douze ans, de la part d'officiers et de voyageurs anglais, je puis offrir quelques détails sur ce point. Nous apprenons du docteur J. Ross, que le Khiyat el-Souk, ou Ishaki, est un aqueduc d'une grande antiquité, qui, dit-on, se sépare du Tigre près de Tékrit (*Journal of the royal geographical society*, tom. IX, pag. 443). Les anciens de Beled donnèrent au lieutenant H. Blosse Lynch les renseignements suivants sur l'Ishaki : Auprès du *Siddi nimrod* (ou *Muras Media*) se trouve un canal appelé Ishaki; il ne se rend pas à l'Euphrate, mais descend à travers la contrée jusqu'à ce qu'il se perde auprès de Bagdad (*Journal of the royal geographical society*, *ibid.* p. 474). De plus, on lit dans Abou'l-féda (*Géographie*, édition de MM. Reinaud et de Slane, pag. 289) : « au midi et à l'ouest de Técrit, se trouve le Nahr-Ishaki, qui fut creusé, sous le règne de Moutévekkil, par Ishak, fils d'Ibrahim, maître du guet صاحب شرطة de ce khalife. C'est l'extrême frontière du Sévad de l'Irac. » Dans un autre extrait du pseudo Fakhreddin Razi (*Chrestomathie arabe*, tom. I, pag. 82), on trouve la mention d'un personnage nommé le roi Imam-eddin Yahia, fils d'Istikhar-eddin. Le savant traducteur a fait, sur ce passage, une note ainsi conçue : « Au lieu de traduire الملك par le roi, j'avais

Cet événement arriva dans l'année 640 (1242-3).

Le frère de Khalil, Maçoud, s'enfuit à la cour de Mangou-Caan et adressa à ce prince une requête ainsi conçue : « Comme depuis longtemps je suis l'ami sincère de votre puissante famille, on a assisté, de Bagdad, notre ennemi. » Il demandait une armée. Mangou l'envoya auprès d'Holagou-Khan, dans l'Iran. Lorsque le prince mongol marcha contre Bagdad, Maçoud demanda à Holagou qu'on lui livrât Soleïman-Chah. Le khan répondit : « Ceci est une matière importante. Dieu connaît mieux ce qu'il en est, این سخن بزرگست اورا خدا بهتر می داند. Lorsque Bagdad eut été pris et Soleïman-Chah mis à mort<sup>1</sup>, Bedr-eddin-Maçoud demanda les adhérents et les

regardé d'abord ce mot comme faisant partie du nom d'*Imam-eddin* ; mais cela ne peut pas être. Il faut donc supposer que cet *Imam-eddin Yahya* est un petit souverain qui ne nous est pas connu. » Silvestre de Sacy a accordé une confiance trop explicite au titre de *mélic*. Ce mot, il est vrai, signifie *roi* dans son acception primitive ; mais l'on sait qu'il se donnait, sous la dynastie mongole, aux intendants des provinces. (Voyez M. le baron d'Ohsson, *op. sup. laud.* tom. IV, pag. 4, note 4 ; Cf. *ibid.* tom. III, pag. 128, 376.) Déjà, sous la dynastie kharezmienne, le titre de *mélic* était celui d'une classe d'officiers qui tenaient le milieu entre les émirs et les khans. (Voyez M. Quatremère, *Histoire des Mongols*, pag. 88, note ; M. d'Ohsson, tom. III, pag. 8, 28 et 62 ; cf. Mirkhond, *Histoire des sultans du Kharezmi*, pag. 113.) En second lieu, j'ai trouvé, dans un célèbre historien persan, quelques détails sur le *mélic* Imam-eddin Yahia. Ce personnage appartenait à une des plus illustres maisons de Cazouin, celle d'Istikhar-eddin Mohammed Becri, qui descendait d'Abou-Becr Siddic. Il s'appelait Mélic Said Imam-eddin Yahia. Son frère, Mélic Said Istikhar-eddin Mohammed, fils d'Abou-Naar, avait été nommé gouverneur du *touman* de Cazouin, par Mangou, en 651 (1253). Imam-eddin lui succéda dans ce poste, en l'année 678 (1279-80). Par la suite, il devint gouverneur de tout l'Irac Adjem et mourut à Bagdad dans le mois de rébi second 700 (1301). (*Tarikhi Guzideh*, huitième section du chapitre sixième, ms. 9 Brueix, fol. 301, v. 302 r.)

<sup>1</sup> On peut consulter, sur les derniers événements de la vie et

domestiques de Soleïman-Chah. Ils lui furent remis. Il les amena dans le Louristan et les traita convenablement. Lorsque Bagdad fut redevenu florissant, il leur donna l'option d'y retourner ou de rester dans le Louristan, où il les marierait à des personnes de sa famille.

Deux auteurs persans, Hamd-Allah-Mustaufi (*Tarikhi Gu-zideh*, ms. 9 Brueix, fol. 279 v. 280 r.), et Amin-Ahmed-Razi (*Heft iclim*, ms. 17 Brueix, f. 388 v.), font mention d'un poète persan qui fut protégé par Soleïman-Chah, et chanta les louanges de ce prince. Je crois devoir rapporter les paroles de ces deux écrivains, en commençant par Hamd-Allah, le plus ancien des deux : Etsir-eddin-Aumani. Auman est un village dans le canton d'Alem, qui dépend d'Hamadan. Etsir-eddin fut le panégyriste de Soleïman-Chah-Abouh, prince du Curdistan.

اثير الدين اوماني اورمان ديهي است بناحيث اعلم (1) همدان  
او مدام سلیمان شاه ابوه حاکم کردستان بود

« Etsir-eddin-Aumani a été connu et célèbre en son temps, par la vivacité de son caractère et la facilité de sa parole. Auhan (*sic*) est une bourgade des environs d'Alem, un des sur l'exécution de Soleïman-Chah, Rachid-eddin, *Histoire des Mongols de la Perse*, pag. 233, 245, 246, 247, 255, 279, 283, 295, 297, 299 et M. le baron d'Ohsson, *op. sup. laud.* tom. III, pag. 211, 216, 220, 229, 234, 236, 237.

<sup>1</sup> On voit, par ce passage et par le suivant, que M. Vuillers a eu tort de supposer qu'il fallait lire علم, au lieu de اعلم, dans un passage de Mirkhond publié par lui (*Historia Seldschukidarum*, pag. 205). La vraie lecture est mise hors de doute par un passage du *Meracid el-Ittila*, dont voici la traduction : « Al-Alem العلم. Ce mot, qui signifie « qui a les lèvres fendues, » est aussi le nom d'un canton considérable entre Hamadan et Zendjan, dans le Djebel. Les Persans l'appellent Alemr المر; les *catibs* (écrivains) écrivent ce mot Al-Alem العلم. La capitale de ce canton est Derguzin. » (Uylenbroëk, *Iracæ Persicæ Descriptio*, pag. 63.)

cinq districts qui relèvent d'Hamadan. Avant la conquête de Bagdad par Holagou-Khan, Etsir-eddin vivait auprès de Soleïman-Chah, un des lieutenants de Mostacim. Il composa, à la louange de ce prince, de brillantes poésies. »

اثیرالدین اومانی بحدت طبع وطلاقت لسان معروف  
ومشهور زمان خود بوده اوهان قریه ایست از نواحی اعلم  
وازینج ناحیه همدان یکی اعلم است واثیرالدین قبل از  
استیلای هلاکوخان بر بغداد در مصاحبت سلیمان شاه که  
در سلسله نواب مستعصم منتظم بود بسر می برد ودر مدح او  
اشعار آبدار نظم می کرد

---

## BIBLIOGRAPHIE.

---

Le second et dernier volume du *Dictionnaire français-turc* de M. Bianchi, à l'usage des agents diplomatiques et consulaires et des voyageurs dans le Levant, etc. deuxième édition, vient de paraître. Dans cette édition, qui se compose de 2 vol. in-8° de plus de 2,300 pages d'impression, l'auteur n'a rien négligé de tout ce qui pouvait l'approprier à l'usage des Français qui étudient le turc, et des Turcs qui apprennent le français; à cet effet, le nouveau Dictionnaire français-turc contient tous les mots d'usage général dans la langue française, accompagnés de l'indication du genre et de l'espèce, leur signification rendue en turc avec les caractères arabes, et leur prononciation en lettres françaises, les mots arabes et persans avec l'indication de leur origine toutes les fois qu'ils sont usités en turc. L'indication des pluriels irréguliers arabes, celle des pluriels réguliers, lorsqu'ils sont plus particulièrement usités en turc; l'emploi des mots, au propre et au figuré, avec leurs acceptions di-

*verses ; les termes de pratique et de jurisprudence, les mots les plus nécessaires dans le commerce, les sciences et les arts ; les dignités anciennes et modernes de l'empire ottoman, appartenant à l'ordre religieux, civil et militaire ; les mots nouvellement introduits par suite des réformes de l'empire ; les noms historiques, bibliques et patronymiques ; enfin un grand nombre de désignations de pays, de villes, de fleuves, d'îles, de montagnes, etc. appartenant à la géographie générale, et plus particulièrement à celle de l'Orient.*

Le Dictionnaire de M. Bianchi, indépendamment des matières qui lui sont propres, résume tout ce que les ouvrages du même genre publiés à l'étranger peuvent contenir d'essentiel et d'utile ; il a, de plus, l'avantage, sur ces derniers, d'être plus riche de mots. Par la commodité de son format et la modicité de son prix, ce dictionnaire est le guide qui convient le plus aux voyageurs ; il est également le lexique le mieux approprié à l'usage des écoles pour l'enseignement du turc en France, et du français au Caire et à Constantinople.

Le prix du nouveau Dictionnaire français-turc de M. Bianchi est de 60 francs les deux volumes ; il se trouve chez l'auteur, rue Saint-Benoît n° 25, et chez les principaux libraires de la France et de l'étranger. On trouve également chez ces derniers le Dictionnaire turc-français en 2 vol. in-8°, et le Guide de la conversation en français et en turc, 1 vol. in-8°, du même auteur.

---

ESSAI SUR L'HISTOIRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE EN CHINE et de la corporation des lettrés depuis les anciens temps jusqu'à nos jours, par M. Édouard BIOT. Seconde partie in-8° de 400 pages. Paris, Benjamin Duprat, libraire, rue du cloître Saint-Benoît, n° 7.

Cette seconde partie complète l'ouvrage de M. Éd. Biot, dont la première partie a paru en 1845. Elle expose, d'après les textes originaux, les modifications de l'enseignement public en Chine depuis le III<sup>e</sup> siècle de notre ère jusqu'à l'époque actuelle, l'histoire des collèges supérieurs et in-

fériers établis pour les études morales et littéraires, ainsi que celle des écoles spéciales fondées pour l'enseignement des lois, des mathématiques et de la médecine. On y voit le développement des concours civils et militaires sous les différentes dynasties, les abus qui se sont successivement introduits dans cette belle institution, et les divers modes suivis pour l'admission aux places administratives. L'histoire des lettrés ou gradués, qui forment la haute classe de la population chinoise, est ainsi représentée dans toutes ses phases, à l'aide des ordonnances, rapports, requêtes et autres documents consignés dans l'*U-hai*, le *Wen-hian-thoung-khao* et son supplément. Un résumé, placé à la fin de l'ouvrage de M. Éd. Biot, permet d'embrasser, d'un seul coup d'œil, les principaux résultats de son long travail, et d'apprécier l'immense influence exercée par l'institution des concours sur la constitution sociale de la Chine.

---

## NOUVELLES ET MÉLANGES.

---

### SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

---

#### PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 8 JANVIER 1847.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu; la rédaction en est approuvée.

On donne lecture d'une lettre de M. le prince Michel Baratayeff, annonçant l'envoi d'un médailler géorgien et de planches de cuivre propres à calquer des médailles. Cette lettre contient l'explication du procédé de M. le prince Baratayeff. Le conseil adresse ses remerciements au prince et décide que sa lettre sera imprimée.

On lit une lettre de M. Thomas Latter, lieutenant au service de la Compagnie des Indes, à Calcutta, annonçant l'envoi de livres. Le secrétaire donne lecture d'une note manuscrite de M. Latter, dans laquelle il rend compte de la destruction des fresques des caves d'Ajanta. Le conseil décide que cette note sera imprimée.

M. Barry, officier de la garde municipale, est nommé membre de la Société.

M. Reinaud propose de nommer M. Dozy, sous-bibliothécaire à Leyde, membre étranger de la société. Un membre appuie la proposition, tout en exprimant le désir que la société réduise peu à peu le nombre des membres étrangers à trente. Cette proposition est adoptée. On nomme commissaires, pour la présentation de M. Dozy, MM. Reinaud et Mohl.

M. de Longpérier communique au conseil une lettre de M. le colonel Mouton, relative à une inscription par lui prise près la ville de Pentara. Renvoyée à la commission du journal.

#### OUVRAGES OFFERTS.

Par l'auteur. *A grammar of the language of Burmah*, by Thomas LATTER, lieutenant. Calcutta, 1845, in-4°.

Par le même. *A note on Booddhism and the cave-temples of India*, by Th. LATTER. Calcutta, 1844, in-8°.

Par l'auteur. *Lettre à M. Lenormant sur les antiquités chrétiennes de la Chine*, par M. REINAUD.

Par M. le prince Baratayeff. *Un médailler géorgien en cinq feuilles*, avec un petit feuillet d'essai et deux planches de cuivre.

*Bulletin de la Société de géographie*, n° d'octobre 1846.

*Journal des Savants*, n° de décembre 1846.





# JOURNAL ASIATIQUE.

MARS 1847.

---

## NOTICES

Sur les pays et les peuples étrangers, tirées des géographies  
et des annales chinoises; par M. Stanislas JULIEN.

( Suite. )

---

IV.

OÏGOURS.

---

II.

KAO-TCH'ANG (PAYS DES OÏGOURS).

EXTRAIT DE MA-TOUAN-LIN, LIV. 326, FOL. 11 ET SUIV.

Le pays de *Kao-tch'ang*, appelé anciennement *Tch'ê-ssê-thsien-wang-kouë*, le royaume antérieur (oriental) de *Tch'ê-ssê*, et *Tch'ê-ssê-heou-wang-kouë*, le royaume postérieur (occidental) de *Tché-ssé*, entra en relations avec la Chine du temps des *Hán*. La partie orientale s'appelait encore *Thsien-pou*, ou la horde antérieure. Elle avait pour capitale la ville de *Kiao-ho* ou la ville



du confluent (appelée, du temps de Ma-touan-lin, *Kiao-ho-kiun*). On l'appelait ainsi parce qu'elle était entourée par les deux bras d'une rivière. Le royaume oriental est éloigné de 8100 lis (810 lieues) de *Tchang'an*; sa population se compose de 1500 familles. On compte 180 lis (180 lieues) du sud-ouest (de la ville) à la résidence du *Tou-hou* (c'est-à-dire du généralissime chinois de la Tartarie), où demeurent aussi le *Tchang-chi*, ou lieutenant du *Tou-hou*, et le *Meou-ssé-kiao-wei*, ou inspecteur temporaire du *Si-yu*. Elle est à 30 jours de marche de *Tan-hoang*. Le territoire du royaume oriental a 300 lis (30 lieues) de l'est à l'ouest, et 500 lis (50 lieues) du sud au nord. De tous côtés, il est entouré d'un grand nombre de hautes montagnes.

Le royaume postérieur ou occidental a pour capitale la ville de *Wou-thou-kou* (aujourd'hui, dit Ma-touan-lin, c'est la ville de *Pou-tch'ing*, ou la ville de troisième ordre *Pou-louï-hien*, dépendant du département de *Pe-thing*). Il est éloigné de 8,900 lis (890 lieues) de *Tchang'an*; sa population se compose de 600 familles. On compte 1,230 lis (123 lieues) du sud-ouest de la capitale jusqu'à la résidence du *Tou-hou*, c'est-à-dire du généralissime chinois de la Tartarie. Au nord, ce pays est limitrophe de celui des *Hiong-nou*. Dans la quatrième année de la période *Tching-ho*, du règne de *Wou-ti*, de la dynastie des *Hân* (90<sup>1</sup> ans avant J. C.), on envoya *Ma-thong*, du titre de *Tchong-ho-heou*, avec ordre de se mettre

<sup>1</sup> C'est par erreur que, pag. 51, on a imprimé 96 au lieu de 90.

à la tête des troupes des divers états, et d'investir le royaume de *Tch'ê-ssê*. Ce fut la première agression du gouvernement chinois. Le roi de *Tch'ê-ssê* fit sa soumission. Quelque temps après, *Ou-kouei*, roi de ce pays, fit alliance avec les *Hiong-nou* et leur indiqua les moyens de fermer la route aux Chinois.

Sous le règne de *Tchao-ti* (de l'an 86 à 74 avant J. C.), les *Hiong-nou* envoyèrent 4,000 cavaliers pour former une colonie militaire dans le pays de *Tch'ê-ssê*.

Dans la deuxième année de la période *Ti-tsié* (l'an 68 avant J. C.), l'empereur *Siouan-ti*, des *Hán*, envoya *Tching-yen*, du titre de *Chi-lang* (sorte de secrétaire du palais), et *Ssé-ma-hi*, du titre de *Kiao-wéi* (officier des gardes du corps), avec ordre de diriger sur *Kiu-li*<sup>1</sup> une troupe de criminels qu'il avait graciés, et de les y établir comme colons, afin d'amasser de grandes provisions de grains et de se mettre en état d'attaquer le royaume de *Tch'ê-ssê*. A l'automne, dès que la récolte fut terminée, *Ssé-ma-hi* prit une partie des troupes de tous les petits états possédant des villes murées, afin d'attaquer, avec ces forces réunies, le royaume de *Tch'ê-ssê*. Il marcha contre la ville de *Kiao-ho* et la prit d'assaut; le roi se tenait encore dans la forteresse. Heureusement qu'à cette époque le général *Ssé-ma-hi*, manquant de vivres, fut obligé de retourner dans

<sup>1</sup> Sous les *Hán*, ce pays répondait à celui qui est situé aujourd'hui sur la rive septentrionale de la rivière *Ergouo-gool*. (Cf. *Thai-tsing-i-tong-tchi*, liv. CCCXVII.)

les champs de *Kiu-li*. Après la récolte, il revint attaquer la ville de *Chi-tch'ing* (nom que reçut la ville de *Kiao-ho* sous les second *Wei*) ; mais le roi monta sur un cheval rapide et s'enfuit chez les *Ou-sun*. *Ssé-ma-hi* s'en retourna et établit des colons militaires dans le pays de *Kiu-li* et de *Tch'ê-ssê*, et y amassa une plus grande quantité de grains afin de pouvoir pacifier les royaumes de l'ouest et envahir le territoire des *Hiong-nou*.

Les grands officiers des *Hiong-nou* dirent alors : « Le pays de *Tch'ê-ssê* est très-fertile et il est voisin du nôtre. Si les *Hán* (la Chine) s'en emparent, et qu'ils amassent d'immenses quantités de grains, ils ne manqueront pas de faire du mal à notre royaume ; nous ne pouvons nous dispenser de lutter avec eux (pour les en empêcher). » Ils envoyèrent un corps de cavalerie qui attaqua *Ssé-ma-hi*. Ce général se mit à la tête des colons militaires, et défendit vaillamment la ville de *Tch'ê-ssê*. Les *Hiong-nou*, qui avaient investi la ville, levèrent le siège au bout de quelques jours.

*Ssé-ma-hi* adressa à l'empereur un mémoire où il disait : « Le royaume de *Tch'ê-ssê* est éloigné d'environ 1,000 lis (100 lieues) de *Kiu-li* ; il en est séparé par des montagnes et un fleuve ; au nord, il est voisin des *Hiong-nou*. Il résulte de cette position que les troupes chinoises qui résident à *Kiu-li* ne peuvent lui prêter secours. Je désire qu'on augmente les colons militaires. »

En conséquence, *Kiun-sou*, fils aîné du ci-devant

roi de *Tch'ê-ssê*, qui résidait à *Yen-khi*<sup>1</sup>, fut nommé roi. On fit émigrer tous les habitants de *Tch'ê-ssê*, afin qu'ils allassent coloniser *Kiu-li*, et l'on donna aux *Hiong-nou* l'ancien pays de *Tch'ê-ssê*. Le roi de *Tch'ê-ssê*, pouvant établir des rapports de bon voisinage avec les officiers dont la nouvelle colonie était remplie, rompit toute relation avec les *Hiong-nou*, et se trouva heureux d'entretenir un commerce intime avec les Chinois.

Quelque temps après, on nomma des *Meou-ssé-kiao-weï* (ou commissaires mobiles) pour veiller sur cette colonie militaire. Ils résidaient dans l'ancien pays de *Tch'ê-ssê*. Aujourd'hui, dit notre auteur, c'est *Kiao-ho-kiun* ou la ville du confluent. Les *Hán* la prirent pour y placer des officiers du titre de *Kiao-weï*.

Au milieu de la période *Youan-chi* (l'an 2 après J. C.) du règne de *P'ing-ti*, dans le royaume occidental de *Tch'ê-ssê*, il y avait un nouveau chemin qui commençait au nord de *Ou-tchouen*, et allait droit jusqu'à la barrière chinoise *Yu-men-kouan*. Par ce moyen, les communications réciproques se trouvaient sensiblement rapprochées. Le *Meou-ssé-kiao-weï* (commissaire mobile), nommé *Siu-pou*, voulut y ouvrir une route pour abréger les distances et éviter les dangers du *Pe-long-touï*<sup>2</sup>. *Chi-keou*, roi du *Tch'ê-*

<sup>1</sup> Ce pays répondait au pays actuel de *Kharachar*.

<sup>2</sup> C'est une plaine appelée aujourd'hui *Fong-gobi* et *Gachouncha-tsi*. (Voy. le Journ. asiat., numéro de novembre-décembre 1846, pag. 241.)

ssé occidental, fut alarmé de ce projet, et il sentit bien que l'ouverture de cette route ne ferait que servir l'ambition de ses ennemis. Il considéra, en outre, que son territoire était fort rapproché de celui du général des *Hiong-nou* du sud<sup>1</sup>. Quelque temps après, il se soumit aux *Hiong-nou* avec tout son royaume. A cette époque, l'empereur *Wang-mang* ayant changé le sceau dont se servait le *Tchen-yu* (prince des *Hiong-nou*), celui-ci en fut fort irrité et attaqua les frontières du nord. Alors les états du *Si-yà* (qui étaient soumis à la Chine) commencèrent à se dissoudre.

Le roi de *Yen-ki*<sup>2</sup>, qui était voisin du pays des *Hiong-nou*, se révolta le premier, et tua *Houan-kin*, généralissime chinois de la Tartarie. *Wang-mang* n'ayant pu châtier ce prince rebelle, tous les États du *Si-yà* rompirent les liens qui les attachaient à l'empereur.

La deuxième année de la période *Youan-kouang* (lisez *Yong-youan*) du règne de *Ho-ti*, de la dynastie des *Hán* (l'an 90 de J. C.), le général en chef *Théou-hien* tailla en pièces les *Hiong-nou* du nord. Le *Tch'è-ssé* fut rempli d'effroi, et les deux rois de la partie orientale et occidentale de ce royaume envoyèrent chacun leurs fils à l'empereur pour lui servir de pages. Dans la suite, ils se révoltèrent plus d'une fois.

La quatrième année de la période *Yen-kouang*, du règne de *An-ti* (125 après J. C.), *Pan-yong*, lieutenant du généralissime chinois, attaqua l'armée du

<sup>1</sup> Littéralement: Du territoire du général du sud des *Hiong-nou*.

<sup>2</sup> Aujourd'hui *Kharachar*.

roi de la partie occidentale de *Tch'è-ssè*, et la tailla en pièces.

Au commencement de la période *Yong-king*, du règne de *Houan-ti* (153 après J. C.), *'O-lo-to*, roi de la partie occidentale, investit et attaqua la colonie militaire des Chinois, et tua un grand nombre d'employés et de soldats. *Tan-tcha*, l'un des princes de la partie occidentale, se mit à la tête du reste des sujets de *'O-lo-to*, et, abandonnant sa cause, alla trouver le général chinois, et se soumit. *'O-lo-to* s'enfuit avec une centaine de cavaliers, et se réfugia au milieu des *Hiong-nou* du nord. Le gouvernement chinois donna le titre de roi du *Tch'è-ssè* à *Pi-kian*, fils de *Kiun-tsieou*, ancien roi du même pays, qui le lui avait envoyé en otage. *'O-lo-to* sortit de nouveau du milieu des *Hiong-nou*, et vint faire sa soumission. Alors on rendit à *'O-lo-to* son titre de roi, l'on renvoya *Pi-kian* à *Tun-hoang*, et l'on mit en outre, sous son commandement, les habitants de la partie occidentale, qui formaient trois cents tentes.

Sous le règne des *Weï* (220-264 après J. C.), *I-to-li-cheou*, roi de ce pays, reçut de l'empereur la dignité de *Chi-tchong*, des *Weï*, et le titre honorifique de grand *Tou-weï*. Sous les *Tsin* (265-419 après J. C.), la ville de *Kiao-ho* fut élevée au rang de cité chinoise (*kiun*) et appelée *Kao-tch'ang-kiun*<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Ce nom est tiré de la position élevée (*kao*) et de l'état florissant (*tch'ang*) de la population. Voici une autre étymologie du nom de *Kao-tch'ang* : « Jadis, l'empereur *Wou-ti*, de la dynastie des *Hán*, ayant envoyé un corps d'armée pour châtier les princes du

*Tchang-kouei*, *Liu-kouang* et *Tsia-kiu-mong-sun*, qui résidaient à l'ouest du fleuve Jaune (possédèrent successivement ce pays, et) y placèrent des gouverneurs pour l'administrer.

Sous le règne de *Thaï-wou*, de la dynastie des *Weï* postérieurs (qui monta sur le trône l'an 424 de J. C.), le roi de la partie orientale de *Tch'ê-ssé*, ayant été attaqué par *Tsie-kiu-wou-weï*, envoya à l'empereur un messenger porteur d'un placet où il disait : « Ne pouvant plus pourvoir moi-même à mon salut, j'ai quitté le siège de mon royaume et me suis retiré dans l'est. Il ne me reste plus qu'un tiers de mon territoire, qui est situé sur les confins orientaux de *Yen-ki*. Daignez me secourir dans ma détresse ! »

L'empereur des *Weï* envoya des officiers chargés de lui porter des consolations, et fit ouvrir les greniers de *Yen-ki* pour subvenir à ses besoins. Mais, sur la fin du règne de l'empereur *Wen-tch'ing* (dont le règne dura jusqu'en 470 de J. C.), les *Gen-gen* s'emparèrent de ce pays, et en nommèrent roi *Kan-pe-tcheou*. C'est de cette époque que date le titre de roi de *Kao-tch'ang*.

La cinquième année de la période *Thaï-ho*, du règne de *Hiao-wen-ti* (l'an 481 de J. C.), *A-fo-tchi-lo*, roi de *Kao-tch'ang*, fit mourir *Kan-pé-tcheou*,

*Si-yu*, un grand nombre de soldats, harassés par les fatigues de la guerre, se fixèrent en cet endroit. Le nom de *Kao-tch'ang* vient de ce que, du temps des *Hán*, il y avait là une enceinte fortifiée appelée *Kao-tch'ang-louï*. (Note de Ma-touan-lin.)

et nomma *Tchang-meng-ming*, de *Tun-hoang*, roi de *Kao-tch'ang*.

La deuxième année (*sic*) de la période *Thai-ho* (478), *Meng-ming* fut tué par ses sujets. Il eut pour successeur *Ma-jou*. On nomma *Kong-youen*, et *Khiouen-khio-kia* lieutenants généraux de la droite et de la gauche. *Ma-jou* envoya un ambassadeur à l'empereur des seconds *Weï*, et demanda à venir s'établir en Chine; mais ses sujets, qui étaient attachés de cœur à leur patrie, ne se soucièrent point d'émigrer du côté de l'est et le massacrèrent. Ils placèrent sur le trône *Khio-kia*, surnommé *Ling-fong* (Phénix divin), qui était originaire de *Yu-tchong*, pays dépendant de (la cité chinoise) *Kin-tch'ing-kiun*. A peine fut-il revêtu du titre de roi, que l'armée de *Yen-ki*<sup>1</sup> fut battue par les *Ye-tha*. Le peuple, ne pouvant maintenir son indépendance, demanda un roi à *Khio-kia*, qui leur envoya son second fils, en qualité de roi de *Yen-ki*. Par suite de cette circonstance, *Khio-kia* commença à devenir puissant, et à obtenir de plus en plus l'affection de ses sujets.

Sa résidence royale avait 1840 pas de circonférence. Dans son cabinet, il avait fait peindre *Aï-kong*, roi de *Lou*, au moment où il interroge Confucius sur la science de l'administration. Dans son royaume, qui se composait de dix-huit villes, il avait établi quarante-six places fortifiées. Parmi les hauts dignitaires, il avait un *Ling-i* (titre équivalant à ce-

<sup>1</sup> Aujourd'hui le pays de *Kharachar*.



lui de gouverneur de la capitale), un *Kiao-ho-kong*, ou duc de *Kiao-ho*, et un *Thien-ti-kong*, ou duc des champs et terres; ces trois charges étaient remplies par les fils du roi. Les autres fonctions étaient, la plupart, les mêmes qu'en Chine. Les affaires d'une grande importance sont jugées par le roi; celles d'un moindre intérêt sont soumises au prince royal et aux deux ducs précités, qui rendent leurs décisions suivant les rapports qu'on leur a présentés. A l'exception des registres officiels où sont consignés les faits relatifs à l'administration, il n'y a point de magistrat spécialement chargé de la conservation des sentences judiciaires. Les hommes en charge ne dépendent point d'un ministère particulier. Chaque matin, les magistrats se réunissent dans leurs bureaux pour délibérer sur les affaires qui sont de leur ressort. Dans chaque ville, il y a un bureau pour les familles (ou de l'état civil), un bureau pour les eaux et un bureau pour les champs. On envoie, dans chaque ville, un officier du titre de *Sse-ma-chi-lang*, pour les inspecter; on l'appelle *Tch'ing-ling*, ou commandant de la ville. Les vêtements et costumes des *Ta-fou* (sorte de magistrats) sont conformes aux usages des barbares; les femmes portent des jupes et des tuniques courtes, et réunissent leurs cheveux en touffes, presque comme en Chine. Les armes les plus ordinaires sont l'arc, la flèche, le bouclier, la cuirasse et la lance. Leur écriture est la même que celle des Chinois; mais ils se servent en même temps des caractères barbares qui leur sont propres. En fait

de livres (chinois), ils possèdent le *Mao-chi*, c'est-à-dire le texte du *Livre des vers*, revu par *Mao*; le *Lun-ya* (ou entretiens) de Confucius; le *Hiao-king* (ou le livre de la piété filiale), ainsi que les *Tseu* (les ouvrages philosophiques) et les annales des différentes dynasties. Ils ont établi des collèges destinés à l'éducation de la jeunesse. Bien qu'ils étudient les ouvrages mentionnés ci-dessus, tous s'adonnent à la poésie.

Les impôts des terres se payent en argent; les laboureurs qui n'en ont pas, donnent de la toile de chanvre. Les lois pénales, les mœurs, les cérémonies du mariage ou des funérailles ressemblent, en général, à celles des Chinois. Ils ont la figure et les traits des Coréens. Ils disposent leurs cheveux en longues tresses qui retombent le long de leur dos. En cela, les femmes suivent l'exemple des hommes. Le sol est élevé, sec et parsemé de pierres; la température est tiède; c'est exactement celle d'*I-tcheou*. On fait, par an, deux récoltes de froment. Le climat est très-favorable à l'éducation des vers à soie, et les cinq espèces de fruits y viennent en abondance. Il y a une plante appelée *Yang-la*, sur laquelle se forme une espèce de miel d'un goût exquis. On recueille deux sortes de sels, l'un rouge comme du vermillon, l'autre blanc comme le jade. On fabrique une grande quantité de vins de raisins. Les habitants sont adonnés au culte des esprits (au brahmanisme); ils ont foi aussi dans la doctrine de Bouddha. Dans ce royaume, on fait paître les moutons et les chevaux dans des lieux cachés ou détournés, afin de les

soustraire aux brigands du dehors ; il n'y a que les hommes nobles qui connaissent leur retraite. On voit, en outre, une plante qui a la forme d'un gros cocon, et dont le fruit recèle une sorte de soie qui a l'apparence du chanvre le plus fin et qu'on appelle *Pè-thiè-tsea* (c'est le coton). Les habitants récoltent ces fils, les tissent et en fabriquent une étoffe qui sert de moyen d'échange dans les marchés.

Au nord de ce royaume, s'élève une montagne appelée *Tchhi-chi-chān*, et à 70 lis (7 lieues) au nord de celle-ci, la montagne *Th'an-hān-chān* qui, en été, reste couverte de neige. Le nord de cette montagne forme les frontières des *Thiè-lè*<sup>1</sup>. A partir du nord-ouest de *Wou-weï*, il y a un chemin qui abrège beaucoup les distances. Après avoir fait 1000 lis (100 lieues) à travers un désert de sables et de pierres, on aperçoit, de tous côtés, des plaines sans bornes. Comme il n'y a nuls sentiers, ceux qui veulent les traverser, n'ayant aucun moyen de reconnaître la route, se guident d'après les ossements des hommes et des animaux et la fiente des chameaux. Au milieu de la route, on entend quelquefois des chants ou des cris plaintifs. Si les voyageurs cherchent l'endroit d'où ils partent, beaucoup d'entre eux y trouvent la mort. La cause en est (dit-on) aux esprits malfaisants des airs et des montagnes ; c'est pourquoi les

<sup>1</sup> Suivant le Dictionnaire *Si-yu-thong-wen-tchi*, liv. I, fol. 18, les *Thiè-lè* habitaient au sud-ouest du mont *Kin-chan* (Mont d'or). Cette montagne était située près de *Barkoul*. (Cf. *Sin-kiang-kiang-tchilio*, liv. I, fol. 49.)

voyageurs qui vont ou viennent prennent la plupart la route de *I-gou* (*Hami*).

Depuis le règne de *Hiao-wen-ti*, de la dynastie des *Weï* (471), ce pays n'a pas cessé de payer le tribut à la Chine.

Sous le règne de *Hiao-ming-ti* (516, 527), le roi envoya un ambassadeur muni d'un placet où il disait qu'en raison de la grande distance qui le séparait de la Chine, il n'avait pu étudier les lois et les décrets des empereurs, et qu'il demandait à emprunter les cinq *kings* ou livres canoniques et les annales officielles; il pria, en outre, qu'on lui envoyât *Lieou-sië*, répétiteur adjoint au *Kouë-tseu-kiën* (collège impérial), pour lui conférer les fonctions de professeur. Cette demande lui fut accordée.

Le roi *Khio-kia*, étant mort, eut pour successeur son fils *Kiën*. Quelque temps après, des brigands (il faut entendre des ennemis, les *Tou-kiouë*) ayant porté le trouble dans l'intérieur des barrières (c'est-à-dire des frontières de la Chine), les relations cessèrent aussitôt entre les deux pays.

Dans la période *Tha-thong* (535-545) de la dynastie des *Liang*, le roi envoya un ambassadeur pour offrir des productions de son pays.

Au commencement de la période *Pou-thai*<sup>1</sup>,

<sup>1</sup> Ce nom de période ne se trouve pas dans la liste des *Nien-hao* de Klaproth (*Catal. des liv. chin. de la bibl. de Berlin*). Nous voyons dans les annales des seconds *Weï* (biographie de *Kouang-ling-wang*), que la deuxième année de la période *Kien-ming* changea de nom et reçut celui de *Pou-thai-youän-nien*, c'est-à-dire, première année de la période *Pou-thai*.

l'an 531 de J. C.), il envoya un ambassadeur chargé d'offrir le tribut; mais, bientôt après, il discontinua ce témoignage d'obéissance.

La quatorzième année de la période *Ta-tong* (de la dynastie des *Weï*, l'an 548), l'empereur rendit un décret qui nommait roi *Hiouen-kia*, héritier présomptif (de *Khio-kiên*).

La deuxième année du règne de *Kong-ti* (l'an 555), *Khio-kiên* eut pour successeur *Meou*, duc de *Thien-ti*. La deuxième année de la période *Wou-tch'ing* (de la dynastie des *Tchéou*, l'an 560 de J. C.), *Méou* envoya un ambassadeur pour offrir des productions de son pays.

Au commencement de la période *Pao-t'ing* (561), il envoya de nouveau un ambassadeur pour porter le tribut.

Au milieu de la période *Khai-koang*, de l'empereur *Wen-ti*, de la dynastie des *Souï* (qui monta sur le trône l'an 581 et régna jusqu'en 601 de J. C.), les *Tou-kioüé* lui prirent quatre de ses villes, et deux mille de ses sujets vinrent se réfugier en Chine. *Hiouen-kia* eut pour successeur son neveu *Pé-ya*, dont l'aïeule était fille du *Khan* des *Tou-kioüé*. Son père étant mort, les *Tou-kioüé* voulurent l'obliger à adopter leurs coutumes, mais il s'y refusa d'abord, et n'obéit ensuite qu'en cédant à la violence.

La cinquième année de la période *Ta-nië*, du règne de *Yang-ti*, de la dynastie des *Souï* (l'an 609 de J. C.), *Pé-ya* vint lui-même présenter ses hom-

mages à l'empereur. Il l'accompagna dans son expédition contre la Corée, et, à son retour, il épousa *Hoa-yong*, princesse du sang impérial. La huitième année (612), il s'en revint dans son pays.

Dans la période *Wou-tě*, du règne de *Kao-tsou*, de la dynastie des *Thang* (618-626), il envoya offrir à l'empereur un chien et une chienne qui n'avaient que six pouces de haut et un pied de long. Ils étaient d'un naturel extrêmement doux, et pouvaient conduire un cheval en tenant la bride entre leurs dents, et porter, de même, une bougie (un bougeoir?). Ces chiens, dit-on, étaient originaires du royaume de *Fo-lin*<sup>1</sup>. Par la suite, il cessa de payer le tribut.

Dans la quatrième année de la période *Tching-kouan* (l'an 630 de J. C.), *Wen-thai*, fils de *Khio-pě-ya*, vint offrir ses hommages à l'empereur; mais, plus tard, il fit une alliance avec les *Tou-kiouë* occidentaux. Les ambassadeurs qui apportaient le tribut des royaumes (du *Si-yu*) étaient obligés de passer par *Kao-tch'ang*. *Wen-thai* leur ferma peu à peu cette route. Dans la treizième année de son règne (639 de J. C.), l'empereur *Thai-tsong* dit à l'ambassadeur (de *Khiö-wen-thai*) : « Depuis plusieurs années, le royaume de *Kao-tch'ang* néglige d'acquitter son tribut, j'y enverrai du monde (une armée). » *Wen-thai* dit (conti-

<sup>1</sup> Suivant le texte de la Relation de l'expédition d'*Houlagou*, traduite par M. Abel-Rémusat, du temps des *Thang*, on entendait par ce mot de *Fo-lin*, le pays appelé sous les Mongols *Mi-si-eur*, ou *Mes*, c'est-à-dire l'Égypte.

nua-t-il) : « Quand l'aigle vole dans les airs et que le faisan se cache au milieu de l'absinthe, quand le chat se promène dans la salle et que le rat se cache dans son trou, n'est-il pas vrai que chacun d'eux est à sa place et se trouve content? » L'an prochain j'enverrai une armée pour châtier votre roi.

Dans la quatorzième année (640), il donna à *Heou-kian-tsi*, le titre de commandant général de la province de *Kiao-ho*, et envoya une armée pour châtier *Wen-thai*. Ses grands officiers lui représentèrent qu'une armée, obligée de franchir un espace de 1,000 lis (100 lieues), aurait beaucoup de peine à réussir. Ils ajoutaient qu'il s'agissait d'un pays isolé et situé à une immense distance (littéralement : aux confins du ciel), et que, lors même qu'on s'en emparerait, il serait impossible de conserver cette conquête; l'empereur resta sourd à ces avis.

*Wen-thai* dit à ceux qui l'entouraient : « Lorsque, dernièrement, j'entrai en Chine pour aller offrir mes hommages à l'empereur, je vis les villes et les villages au nord de *Tsin-long* (c'est-à-dire au nord de la Chine) dans un état de détresse et de désolation; ils ne ressemblent plus à ce qu'ils étaient sous la dynastie des *Souï*. Maintenant, on veut me faire la guerre. Si l'armée est nombreuse, elle ne tardera pas à manquer des vivres nécessaires; si elle compte moins de trente mille hommes, je suis en état de la dompter. Après avoir traversé le désert, les soldats seront exténués de fatigue et découragés; je les attendrai de pied ferme avec des troupes fraîches, et

je n'aurai plus qu'à recueillir tranquillement leurs débris. »

Mais, quand il eut appris que l'armée impériale était arrivée à l'entrée du désert, il fut glacé de terreur et ne sut plus quel parti prendre. Puis il tomba malade et mourut; il eut pour successeur son fils *Tchi-ching*. *Heou-kian-tsi* s'étant approché de la capitale avec ses troupes, *Tchi-ching* fit sa soumission. *Kian-tsi* s'empara de trois *kian* (provinces), de cinq *hien* (villes du troisième ordre) et de trente-deux places murées, et captura huit mille quatre cent seize familles, ou dix-sept mille sept cent trente individus, et quatre mille trois cents chevaux. Ce pays fut appelé *Si-tcheou*, ou la province occidentale; la ville de *Kiao-ho* devint une ville de troisième ordre, sous le nom de *Kiao-ho-hien*; les villes de *Chi-tch'ang* et de *Thien-chân* furent également abaissées au rang de *hien*; la ville de *Thien-pě* devint *Lieou-tchong-hiên*, et celle de *Tong-tchin*, *Pou-tch'ang-hiên*.

Dans le commencement, les *Tou-kiong* occidentaux avaient envoyé leur *Nié-hou* (sorte de commandant militaire) pour mettre une garnison dans la ville de *Khan-feou-th'ou*, et avaient établi des intelligences secrètes avec *Kao-tch'ang*. Mais, après leur défaite, ils furent frappés de terreur et vinrent faire leur soumission. L'empereur fit de leur pays l'arrondissement de *Th'ing-tcheou* et établit en même temps la ville de *Pou-louï-hiên*. Chaque année, on levait des soldats dans l'intérieur de la Chine, et on y en-



voyait mille hommes de garnison pour tenir les habitants en respect.

*Tchou-souï-lang*, l'un des chambellans du palais, fit, à ce sujet, des représentations à l'empereur. « Jadis, dit-il, on s'occupait d'abord de la Chine, et ensuite des barbares ; on s'appliquait, avant tout, à répandre les influences de la vertu, et l'on ne faisait pas la guerre pour conquérir des pays déserts ou immensément éloignés. Maintenant que vous avez châtié et renversé le roi de *Kao-tch'ang*, la puissance de vos armes fait trembler tous les barbares. Mais, depuis que les troupes impériales ont commencé à guerroyer à l'ouest du fleuve Jaune, on a enlevé, avec la rapidité de l'oiseau, les fourrages et les vivres qui leur étaient nécessaires ; sur dix familles, il y en a eu neuf de ruinées, et cinq ans ne leur ont pas suffi pour rétablir leurs pertes. Et maintenant, chaque année, vous envoyez des soldats avec leurs bagages, à une distance de mille lis, pour renforcer les colonies militaires ou garder les frontières. Ceux qui partent sont obligés de pourvoir eux-mêmes à leur équipement et à leurs provisions, et, pour cela, il faut qu'ils vendent leurs grains et détruisent leurs métiers à tisser. Il en meurt un si grand nombre sur les chemins qu'on ne saurait les compter. Les criminels que vous envoyez commencent par braver les lois ; ils finissent par tomber dans un relâchement absolu, et deviennent inutiles dans un corps d'armée. Ajoutez à cela que s'il y en a qui s'échappent, et que vous ordonnez

aux magistrats de les saisir, leurs compagnons feront cause commune avec eux. S'il survient une alerte subite, annoncée par les signaux militaires, comme à *Tch'ang-yé* et à *Thsieou-thsiouén*, pourrez-vous compter sur le secours d'un seul char, d'un seul soldat de *Kao-tch'ang*? Vous serez réduit à faire partir les troupes de *Long-yeou* et de *Ho-si* : ce sera là votre seule ressource. Cependant, le pays de *Ho-si* est comme le ventre et le cœur de la Chine, tandis que *Kao-tch'ang* nous est aussi étranger que les bras et les pieds d'un autre homme. A quoi bon épuiser la Chine pour acquérir une vaine renommée? Lorsque Votre Majesté eut pacifié les pays de *Kie-li* et de *Tou-kou-hoen*, elle leur donna des princes. Vous avez châtié les princes qui s'étaient rendus coupables envers vous, puis, après leur soumission, vous les avez replacés sur le trône. Par là, les barbares ont appris à redouter votre puissance et à ambitionner vos bienfaits. Maintenant, il convient de choisir à *Kao-tch'ang* un homme qui mérite d'être roi, et lui en conférer la dignité; puis appeler auprès de vous les chefs, et les renvoyer tous dans leur pays, afin que, pour toujours, ils servent de rempart à la Chine. On ne vous épargnera pas les placets ni les rapports; mais c'est une chose dont vous ne devez prendre aucun souci. »

Le roi de *Yen-ki* demanda à l'empereur la restitution des cinq villes que lui avait enlevées le roi de *Kao-tch'ang*, et le pria d'y laisser un corps de troupes pour les garder. Le général *Heou-kiun-tsi*

fit graver sur une table de pierre, le récit de ses exploits et s'en revint en triomphe. L'empereur fit transporter en Chine les personnages les plus importants de *Kao-tch'ang*, donna à *Tchi-ching* (ci-devant roi de ce pays) le titre de *Tso-wou-wei-tsiang-kian*, et le nomma duc de la ville de *Kin-tch'ing-kian*; il donna à *Tchi-tchan*, son frère cadet, le titre de *Yeou-wou-wei-tchong-lang-tsiang*, et le créa duc de la ville de *Thien-chân-kian*. Les princes de la famille de *Khio* se succédèrent (sur le trône de *Kao-tch'ang*) pendant neuf générations, et s'éteignirent au bout de cent trente-quatre ans.

Dans la période *Lin-tě* (de 664 à 665 de J. C.), *Tchi-tchan*, qui avait alors le grade de *Tso-yao-wei-ta-tsiang-kian*, fut nommé gouverneur de la province de *Si-tcheou* (ou de *Kao-tch'ang*). Il mourut laissant un fils du nom de *Tchao*, qui était passionné pour l'étude. Si quelqu'un offrait de vendre un livre rare, il oubliait le soin de l'or qu'il possédait dans sa cassette. « Pourquoi tiendrais-je à ce métal, s'écriait-il en soupirant, au point de ne pouvoir acquérir des connaissances rares? » Et aussitôt il prenait tout son or et l'échangeait contre ce livre.

*Tchao* arriva au rang de *Sse-chen-khing* (intendant de la bouche); il excellait dans les compositions littéraires, tandis que *Tsong-yo*, son frère cadet, se distinguait par ses talents militaires. Dans la période *Yong-hoeï* (de 650 à 655), il reçut le titre de *Yeou-wou-wei-i-fou-tchong-lang-tsiang*, et fut nommé duc de *Kiao-ho-kian*. Il mourut avec le titre de *Tchin-kian*.

*ta-tsiang-kiun* (général en chef des troupes de garnison). L'impératrice *Wou-heou* prit le deuil, et offrit un magnifique vêtement pour envelopper son corps. A partir de cette époque, la Chine cessa d'accorder (aux rois de *Kao-tch'ang*) des titres et des principautés.

Par suite des troubles suscités par *'An-lo-chān*, ce royaume fut aboli, puis il se reconstitua de nouveau; on l'appela par corruption *Kao-tch'ang*<sup>1</sup>; mais, comme il y avait dans ce pays un nombre considérable de *Hoeï-hou*, on l'appela aussi, pour cette raison, le pays des *Hoeï-hou* (Oïgours).

A la quatrième lune de la troisième année de la période *Kien-long*, de la dynastie des *Song* (l'an 962 de J. C.), des *Hoeï-hou* de *Si-tcheou* (nouveau nom de *Kao-tch'ang*), savoir, *'O-tou-tou* et autres, au nombre de quarante-deux, vinrent offrir à l'empereur des productions de leur pays.

La troisième année de la période *Khien-tě*, le *Khan* des *Hoeï-hou* de *Si-tcheou*, envoya un religieux bouddhiste appelé *Fa-youan*, pour offrir à l'empereur une dent de *Bouddha* (*Çākhyamouni*), un vase en *lapis-lazuli* et une tasse en ambre.

La sixième année de la période *Thāi-p'ing-hing-kouë* (681 de J. C.), le roi de ce pays commença à se donner le titre de *Si-tcheou-wāi-seng-ssé-tseu-*

<sup>1</sup> Nos lettres françaises ne peuvent faire sentir l'altération dont il s'agit, et qui tombe sur la seconde syllabe, que l'on écrit ici 敬, au lieu de 昌.

*wang-a-sse-lan-han*, c'est-à-dire, « le roi-lion (en oïgour), *Arsalang-khan*, de *Si-tcheou*, neveu (de l'empereur de la Chine), du côté des femmes; » il envoya *Mé-ouen*, généralissime chinois, pour offrir des présents à l'empereur.

A la cinquième lune de la même année, *Thai-tsong* envoya *Wang-yen-té* du titre de *Kong-fong-kouan*, et autres officiers, en ambassade dans le pays de *Kao-tch'ang*. Le roi de cette contrée envoya encore *Kin-yen-foa* pour offrir des présents à l'empereur<sup>1</sup>.

## NOTE

### SUR UNE INSCRIPTION BILINGUE

TROUVÉE À LELLA-MAGHRNIA, DANS LE COURANT DE L'ANNÉE 1846.

A MONSIEUR LE RÉDACTEUR

DU JOURNAL ASIATIQUE.

Monsieur,

Parmi les inscriptions curieuses et inédites qu'il m'a été permis de recueillir en Afrique, où je viens de passer une bonne partie de mes vacances, il en est une qui mérite, jé

<sup>1</sup> Après ces documents historiques, *Ma-touan-lin* donne la relation du voyage de *Wang-yen-té*, que nous avons publiée dans le numéro de janvier, pag. 50-66.

crois, l'attention des orientalistes, et que, pour cette raison, je m'empresse de vous envoyer, en vous priant de lui accorder une place dans votre utile et intéressant journal.

L'inscription dont il s'agit est bilingue, c'est-à-dire, écrite en lettres latines et en lettres libyques. Elle a été découverte à *Lella-Maghrnia*<sup>1</sup> par M. de Caussade, commandant au 15<sup>e</sup> léger, lequel a bien voulu m'en communiquer une copie. Je crois, monsieur le rédacteur, que, étant jusqu'ici unique dans son genre, elle ne manquera pas d'être accueillie avec intérêt par ceux qui s'occupent de paléographie; j'espère même qu'elle provoquera de nouvelles études sur la langue et l'écriture des anciens Numides, et qu'elle fournira l'occasion de compléter les données fournies par l'inscription bilingue de Thougga, inscription qui a exercé avec tant de bonheur la sagacité de M. F. de Saulcy.

Mais, avant tout, il est bon que vous sachiez que la pierre sur laquelle elle a été gravée n'est pas entière; c'est ce que

<sup>1</sup> En 1843, l'on a découvert à *Lella-Maghrnia* plusieurs autres inscriptions latines sur lesquelles se lit le nom antique de cette localité. Ce nom, qui ne se trouve dans aucun auteur ancien, ni sur aucun itinéraire, est écrit *Syr* sur les monuments épigraphiques en question. Je reconnais dans ce mot l'hébreu  $\text{רַיִשׁ}$ , qui, de même que l'arabe  $\text{سور}$ , signifie *mur, rempart et boulevard*, dans l'acception primitive de ce terme. Cette appellation convenait parfaitement à l'endroit; car il résulte de la nature des fouilles qui y ont été faites en 1843, que c'était un camp romain, formant un rectangle de 400 mètres sur 250 de côté, et entouré d'un large fossé. L'on y entrait par quatre portes placées au milieu des côtés, et il était flanqué de tours carrées de distance en distance. Dans l'intérieur du camp régnaient, tout le long des remparts, des bâtiments voûtés qui allaient aboutir à un carrefour, au centre duquel s'élevait un édifice principal. C'était ce que les Romains appelaient *castra stativa*. Les indigènes, qui n'avaient pas peut-être de terme parfaitement équivalent au mot latin, donnèrent à la citadelle le nom de  $\text{רַיִשׁ}$ , qui, ainsi qu'il vient d'être dit, signifie *mur, rempart et boulevard*. Je tiens une partie des renseignements qui précèdent de M. Azéma de Montgravier, capitaine d'artillerie à Oran, lequel a assisté lui-même aux fouilles de *Lella-Maghrnia* et qui s'occupe avec beaucoup de zèle et de succès de la géographie ancienne du nord de l'Afrique. Il a déjà envoyé à l'Académie des inscriptions et belles-lettres la copie de plusieurs inscriptions latines qu'il a découvertes dans la province d'Oran, et dont M. Hase a rendu compte dans le *Journal des Savants* (année 1843).

l'on peut, d'ailleurs, juger par l'inscription latine à laquelle il manque évidemment plusieurs mots. J'ignore s'il en faut dire autant du côté qui présente les caractères libyques; n'ayant pas vu moi-même le monument, je ne saurais vous en donner une description exacte, et il est possible que la partie libyque se composât de plus d'une ligne.

Voici l'inscription telle qu'elle m'a été donnée :

IVLIVS VICTO

RINTITVVI

SESE COLOM

NIAS DE M.

D'après l'alphabet établi, par M. de Saulcy, dans le Journal asiatique (cahier de février 1843), le premier caractère de l'inscription libyque, en commençant par le haut vis-à-vis la première ligne latine, répond à la lettre  $\eta$  *noun* de l'alphabet hébreu, le deuxième au  $\beth$  *beth*; le troisième et le quatrième sont d'une valeur incertaine; le cinquième est un  $\gamma$  *resch*; le sixième est inconnu; le septième est identique au  $\daleth$  *mem*; le huitième équivant au  $\daleth$  *samech*, et les trois derniers restent indéterminés.

Si, dans le déchiffrement d'une inscription écrite, dans une langue qui a été traitée jusqu'ici comme sémitique, il était permis de s'écarter de la route battue; si l'on pouvait, sans trop de témérité, supposer que, à l'époque où l'inscription fut dressée, les Numides qui se trouvaient depuis longtemps peut-être en contact avec les Romains avaient fini par adopter une partie de leurs mœurs, quelques-uns de

leurs usages et, par suite, la coutume d'écrire de gauche à droite, il me semble que, en assignant, d'ailleurs, une valeur quelconque aux caractères de l'inscription encore incertains, l'on pourrait lire la partie libyque ainsi qu'il suit :

IVLS MKTR GVBN....

c'est-à-dire, en ajoutant les voyelles que je suppose omises, comme dans les inscriptions phéniciennes et puniques :

IVLIVS MIKTOR GVBEN....

Le premier caractère, qui me paraît tronqué, peut, sans inconvénient, être regardé comme un *iod*; il en a, d'ailleurs, toute la tournure. Le deuxième répond sans doute à la lettre *waw*, en tant qu'elle est considérée comme voyelle et comme représentant le son prolongé de la diphthongue *ou*; car, dans l'alphabet libyque connu, le *waw* ordinaire étant figuré par deux lignes parallèles superposées de cette manière :  $\equiv$ , l'on conçoit, et cela n'a rien d'absurde, que, pour distinguer le *waw* bref du *waw* long, l'on a pu ajouter au premier une troisième ligne qui a été réunie aux deux autres par un trait plus fin qui les coupe verticalement.

Le troisième caractère rappelle assez bien le *lamed*, qui présente la forme d'un *fouet* ou celle d'un *aiguillon*.

Le quatrième est connu et répond au *samech* de l'alphabet hébreu. J'admets également, avec M. de Saulcy, que le cinquième est un *mem*. Cette lettre remplace ici le *V* latin dont l'articulation était sans doute inconnue aux Numides, comme elle l'est encore aux Arabes. Il est, d'ailleurs, à remarquer qu'une labiale a été remplacée par une autre labiale, et que, par conséquent, la substitution a été faite d'une manière normale et naturelle.

Je suppose que le sixième est double, car il se compose de deux signes distincts que l'on a accouplés dans le même champ.

Le septième est le *resch* de l'alphabet de M. de Saulcy.



Comme le huitième caractère a beaucoup de ressemblance avec le *ghimel* numidique, je n'hésite point à lui donner cette valeur.

Le neuvième est la répétition du deuxième, et il ne saurait y avoir du doute sur la valeur des deux derniers.

En faisant deux mots des quatre dernières lettres de l'inscription, l'on aura GV-BEN. *Ben* offre un sens et signifie *fil*, comme tout le monde sait; mais j'avoue ne rien comprendre au monosyllabe GV.

Ce que je propose ici n'est guère, je dois le confesser, qu'une conjecture fort hasardée et, si l'on veut, fort téméraire; mais, dans une matière aussi obscure et si peu élucidée, je suis d'avis, monsieur le rédacteur, de ne rien rejeter facilement de ce qui se présente à l'esprit comme solution, pourvu que l'idée ne soit pas en opposition directe avec les faits et les découvertes acquises à l'expérience; dans la marche ordinaire de la science, nous voyons bien souvent que les systèmes les plus hardis et les opinions qui paraissent d'abord les plus étranges, finissent par revêtir les caractères de la certitude et de l'évidence la plus complète.

Je passe maintenant à la partie latine de l'inscription. Une question grave se présente tout d'abord à résoudre : en jetant les yeux sur les mots barbares de ce monument, l'on se demande avec raison si la copie ne serait pas infidèle, si elle n'aurait pas été tirée à la hâte et par une personne ignorante. A cela, je réponds sans hésiter que la transcription a été faite avec l'exactitude la plus scrupuleuse et par une main aussi habile qu'intelligente : M. de Caussade est un de ces officiers qui mènent de pair la plume et l'épée, et qui consacrent les loisirs de la paix à la culture des sciences et des belles-lettres. Le style de notre inscription n'a rien de surprenant, si l'on se rappelle qu'elle a été gravée dans une contrée où la langue latine n'était pas la langue du peuple, et où les artistes instruits ne devaient pas être fort communs. Je pourrais citer, d'ailleurs, une foule d'autres inscriptions qui ont été trouvées dans la même localité, et dans lesquelles

la langue latine n'a guère été mieux respectée; c'est ainsi que je lis dans l'une que j'ai sous les yeux : **ISTITVVIT** au lieu de **INSTITVIT**; dans une autre **FEBRARIAS** est mis pour **FEBRVARIAS**, et je trouve dans une troisième les mots **DOMVN AETERNALE** à la place de **DOMVM AETERNAM**.

Du reste, mon intention n'est pas ici de corriger le style de l'inscription, ni moins encore de l'expliquer; je laisse cette tâche à d'autres plus habiles que moi et mieux au fait, que je ne puis l'être, des monuments épigraphiques des Romains. Il me suffit d'avoir signalé à l'attention des savants l'existence d'une inscription qui n'est pas sans quelque importance et qui, par conséquent, mérite d'être étudiée et soumise à l'examen.

Mais avant de quitter la plume, et à propos de monuments découverts sur le sol d'Afrique<sup>1</sup>, je vous demanderai, monsieur le rédacteur, la permission de vous présenter quelques observations au sujet des inscriptions trilingues qui ont paru dans le dernier cahier du *Journal asiatique* (cahier d'octobre 1846, p. 349).

Les quatre dernières lettres des inscriptions, n° 1 et n° 2, forment, si je ne me trompe, le mot **אֲבִיר**, participe *benoni* de **אָפֵר**, *guérir*, qui signifie *le médecin*, traduction exacte et rigoureuse du mot **IATPOΣ**, qui lui correspond dans l'inscription grecque.

Le caractère **א** répond au **ה**, *hé* des Hébreux; cela a été démontré quelque part par M. de Saulcy, et je crois la valeur de ce signe irrévocablement fixée.

L'avant-dernier caractère n'est autre que la lettre *phé*; par inadvertance, le copiste l'a pris pour un *bet*, dont il ne diffère que par la configuration de sa partie supérieure, qui

<sup>1</sup> Lorsque cette note a été communiquée à la rédaction du journal, il y a environ deux mois, la lettre de M. Judas, relative aux inscriptions trilingues dont il est ici question (cahier de novembre-décembre, pag. 565) n'avait pas encore paru dans le *Journal asiatique*, et l'auteur n'avait aucune connaissance de son contenu.

se recourbe en demi-cercle, tandis que, dans le *beth*, cette même partie offre un anneau ou un triangle.

Il est impossible de ne pas reconnaître un *aleph* dans la lettre qui termine le mot en question; elle a, d'ailleurs, cette valeur dans l'alphabet de M. de Saulcy. Il en faut dire autant de la seizième lettre du numéro 1 et de la dix-septième du numéro 2. Cela établi, le caractère qui précède l'*aleph* dans les deux numéros ne peut être qu'un *daleth*. La queue de cette dernière lettre étant sans doute effacée avec le temps, il n'en est resté que la partie supérieure, qui ne diffère presque en rien de la lettre *din*.

Il est incontestable que le huitième caractère du numéro 1, identique au treizième du numéro 2, répond au *mem* de l'alphabet hébreu. C'est la valeur que M. de Saulcy lui a reconnue après un mûr examen et de nombreuses épreuves; ici son opinion doit nous servir de règle et faire autorité.

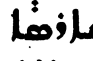
La deuxième lettre du numéro 1 me paraît être un *waw*, comme l'assure le savant auteur de la notice; c'est donc par distraction que le compositeur a mis un *resch* à la place de cette lettre.

En suivant les indications que je viens de donner, on lira le numéro 1 de cette manière :

BVAL QART HAMÉQARSI QLODÂI HAROPHÉ<sup>1</sup>;

et le numéro 2 :

BEREKHTH BATH BAÂLSCHILLÉKH AEM QLODAÂI  
HAROPHÉ.

Le mot *hameqarsi* vient du syriaque  *qerso*, qui signifie *temps, occasion, opportunité*, aussi bien que *guerre*,

<sup>1</sup> Après avoir examiné de nouveau la valeur de la 2<sup>e</sup> et de la 3<sup>e</sup> lettre de cette inscription, je souscris volontiers à l'opinion de M. Judas, qui voit un *daleth* dans la 2<sup>e</sup>, et un *mem* dans la 3<sup>e</sup>; je lis donc avec lui le premier mot *Bodmelqart*.

*bataille, combat.* Il y avait sans doute dans la langue punique un verbe qui dérivait de cette racine et devait avoir le sens de *combattre, guerroyer*, et celui de *faire arriver le temps, occasionner* et autres significations analogues. *Hameqarsi* devrait peut-être se traduire par *le guerrier, le martial, l'invincible*, et ce serait alors l'un des surnoms de l'Hercule phénicien, ou bien par *le conducteur du temps*, et l'on aurait alors une des qualifications du dieu Saturne appelé *Xpovós* par les Grecs, et adoré des Phéniciens sous le nom de *Moloch*.

*Schillekh* dérive de la racine  $\text{ʔ}^{\text{b}}\text{ʔ}$ , *jeter, lancer, envoyer*. Ce mot me paraît être un qualificatif, répondant à peu près à l'*ἐκρηόλος* d'Homère. *Badlschillekh* signifie à la lettre « le dieu qui lance, » épithète qui convient parfaitement à Apollon. Le nom grec du père de *Byrikhth* était, sans doute, *Ἀπολλόνιος*, mot dont le phénicien *Badlschillekh* n'est, à mon avis, que la traduction. Au reste, nous savons par Appien qu'il y avait sur la grande place de Carthage un temple consacré au dieu Apollon, et qui fut détruit lorsque cette ville fut prise par Scipion. La statue du dieu, qui était d'or massif, devint la proie du soldat romain, ainsi que la niche où elle était placée, qui était en or laminé, et que l'on estimait 1,000 talents.

Telles sont, monsieur le rédacteur, les remarques que j'ai faites en parcourant les inscriptions trilingues en question; je prends la liberté de vous les soumettre et de les joindre à la présente lettre, afin que, si elles vous paraissent de nature à intéresser vos lecteurs, vous veuillez bien les publier en même temps que mon inscription bilingue.

Agréé, monsieur le rédacteur, etc.

L. BARGÈS.

## DESCRIPTION ✓

De l'archipel d'Asie, par IEN-BATHOUTHA, traduite de l'arabe  
par M. Éd. DULAURIER.

(Suite.)

وسافرنا بطول بلاده احدى وعشرين ليلة ثم وصلنا الى  
مُدْ جاوة بضم الميم وفي بلاد الكفار وطولها مسيرة  
شهرين وبها الافاويه العِطْرَة والعود الطيب القاقلى القارى  
وقاقلة وقارة من بعض بلادها وليس ببلاد السلطان  
الظاهر بالمجاوة الا اللبان والكافور وشيء من القرنفل وشيء  
من العود الهندى واما معظم ذلك بميل جاوة ولنذكر ما  
شاهدناه منها ووقفنا على اعيانه وحققناه

ذكر اللبان وعجرة اللبان صغيرة تكون بقدر قامة الانسان  
الى ما دون ذلك واغصانها كاعصان الخرشف واما اوراقها  
صغار رقاق وربما سقطت فبقيت الشجرة منها دون ورقة  
واللبان صمغ يتكون في اغصانها وهو في بلاد المسلمين أكثر  
منه في بلاد الكفار

ذكر الكافور واما شجر الكافور فهو قصب كتصعب بلادنا

الا ان الانابيب منها اطول واغلط ويتكون الكافور في داخل  
 الانابيب فاذا كسرت القصبة وجد في داخل الانبوب  
 مثل شكله من الكافور والسر العجيب فيه انه لا يتكون  
 في تلك القصبة حتى يذبح عند اصولها شئ من الحيوان  
 والا لم يتمكن شئ منه والطيب المتناهي في البرودة الذي  
 يقتل منه وزن الدرهم بتجميد الروح وهو المسمى عندهم  
 بالحرذالة هو الذي يذبح عند قصبة الادمى ويقوم مقام  
 الادمى في ذلك الفيلة الصغار

ذكر العود الهندي واما العود الهندي في شجره يشبه  
 شجر البلوط الا ان قشرة رقيق واوراقه كاوراق البلوط سواء  
 ولا ثمر له وشجرته لا تعظم كل العظم وعروقه طويلة ممتدة  
 وفيها الرائحة العطرة واما عيدان شجرته وورقه فلا  
 عطرة فيها وكل ما ببلاد المسلمين من شجرة فهو متملك  
 واما الذي في بلاد الكفار فاكثرة غير متملك والمتملك  
 منه ما كان بقاقله وهو اطيب العود وكذلك القارى  
 وهو اطيب انواع العود ويبيعونه لاهل الجاوة بالاثواب  
 ومن القارى صنف يطبع عليه كالشمع واما العطاس فانه  
 يقطع العرق منه ويدفن في التراب اشهرًا فتبقى فيه قوته  
 وهو اعجب (١) انواعه

<sup>1</sup> Ms. 670. من اعجب انواعه « des plus admirables espèces de bois d'aloès.

ذكر القرنفل واما اشجار القرنفل فهي عادية ضخمة وهي بلاد الكفار اكثر منها ببلاد الاسلام وليست بمملكة لكثرتها والجلوب الى بلادنا منها فهو العيدان والذي يسميه اهل بلادنا نوار القرنفل هو الذي يسقط من زهره وهو شبيه بزهر النارج. وثمر القرنفل هو جوزبوا المعروف في بلادنا بجوز الطيب والزهر المتكون فيها هو البسباسة رايت ذلك كله وشاهدته ووصلنا الى مرسى قاقلة فوجدنا به جملة من الجنوك معدة للسرقة ولم يستعص عليهم من الجنوك فان لهم على كل جنك وظيفة ثم نزلنا من الجنك الى مدينة قاقلة وهي بقافين اخرها مضموم ولامها مفتوح وهي مدينة حسنة عليها سور من حجارة منقوتة عرضة بحيث تسير فيه ثلاثة من الفيلة واول ما رايت بخارجها الفيلة عليها الاحمال من العود الهندى يقدون في بيوتهم وهو بقيمة الخطب عندنا او ارخص ثمننا هذا اذا باعوه فيما بينهم واما التجار فيبيعون جلامنه بثوب من ثياب القطن وهي اعلى عندهم من ثياب الحرير والفيلة بها كثيرة جدا عليها يركبون ويحملون وكل انسان يربط فيلته على بابه وكل صاحب حانوت يربط فيلته عنده يركبها الى داره وتحمل وكذلك جميع اهل الصين والخطا على مثل هذا الترتيب

ذكر سلطان مل جاوة وهو كافر رايتته خارج قصرة  
جالسا على قبة ليس بينه وبين الارض بساط ومعه ارباب  
دولته والعساكر يعرضون عليه مشاة ولا خيل هنالك  
الا (1) عند السلطان واتما يركبون الفيلة وعليها يقاتلون  
فعرن بشاني فاستدعاني فجيئت وقلت السلام على من اتبع  
الهدى فلم يفهموا الا لفظ السلام فرحب بي وامران  
يفرش لي ثوب اقعد عليه فقلت للترجمان كيف اجلس  
على الثوب والسلطان قاعد على الارض فقال هكذا عادته  
يقعد على الارض تواضعا وانت ضيف وجيئت من سلطان  
كبير فيجب اكرامك فجلست وسالني عن السلطان  
فاوجز في سوائله وقال لي تقدم عندنا في الضيافة ثلاثة ايام  
وحينئذ يكون انصرافك

ذكر عجيبة رايتها في مجلسه ورايت في مجلس هذا  
السلطان رجلا بيده سكين شبه سكين المسبار قد  
وضعه على رقبة نفسه وتكلم بكلام كثير لم افهمه  
ثم امسك السكين بيديه معا وقطع عنق نفسه فوقع  
راسه لحدقة السكين وشدة امساكه بالارض فعجبت من  
شانه وقال لي السلطان ايفعل هذا احد عندكم

<sup>1</sup> Au lieu de : «إلا عند السلطان» , «si ce n'est chez le sulthan» ,  
comme portent les mss. 667 et 670, on lit dans les mss. 669 et 671,  
«ولا عند السلطان» , «ni chez le sulthan.»



فقلت له ما رايت هذا قط فقصك وقال هولاة عبيدنا يقتلون انفسهم في محبتنا وامر به فرفع واحرق وخرج لإحراقه الثواب وأواب البدولة والعساكر والسعابا واجرى الرزق النواضع على اولاده (1) وأهله وأخوانه وعظموا لاجل فعله واخبرني من كان حاضرا في ذلك المجلس ان الكلام الذي تكلم به كان تقرير محبته في السلطان وانه يقتل نفسه في حبه كما قتل ابوه نفسه في حب ابيه وقتل جده نفسه في حب جده ثم انصرفت عن المجلس وبعثت الى بضيافة (2) ثلاثة ايام ثم سافروا في البحر فوصلنا بعد اربعة وثلاثين يوما الى البحر الكاهل وهو الراسد وفيه حرة يرمون انها من تربة ارض تجاوره ولا ريح فيه ولا موج ولا حركة مع اتساعه ولاجل هذا البحر تتبع كل جنك من جنوك الصين ثلاثة مراكب كما ذكرناه تجذب به فتجرة ويكون في الجنك مع ذلك نحو عشرين مجذافا كبيرا كالصواري يجمع على الجذدان منها ثلاثون رجلا او نحوها ويقومون قياما صفيين كل صف يقابل الاخر وفي الجذدان حبلان

<sup>1</sup> Ms. 669 et 671, عياله « ses gens de service. »

<sup>2</sup> Ms. 670, ثم انصرف وامر لي بضيافة, « puis il se retira, et ordonna de me donner à manger. »

عظيما كالطواويس فتصذن احدى الطائفتين  
 بالجد ثم تتركه وتجذب الطائفة الاخرى وهم يخشون  
 عند ذلك باصواتهم للحسان واكثر ما يقولون لعلى لعلى  
 ولقنا على ظهر هذا البحر سبعة وثلاثين يوما وغلب  
 البصرية من التسهيل فيه فانهم يقضون فيه خمسين يوما  
 الى اربعين وهي غاية ما يكون من التيسير عليهم ثم وصلنا  
 الى بلاد طواليسى (١) وهي بفتح الطاء المهمل والواو وكسر السين  
 للمهل وملكها هو المسمى بطوالسى وهي بلاد عريضة وملكها  
 يضاهى ملك الصين وله الجنوك الكثيرة يقاتل بها اهل  
 الصين حتى يضالحوه على شيء واهل هذه البلاد  
 هبدة اوذان حصان الضورة لقبه الناس بالترك في صورهم  
 والقالب على اللوانهم للتمرة ولهم شجاعة ونجدة ونسأؤهم  
 يركبن الخيل ويحسن الرماية ويقاتلون كالرجال سواء  
 وارسينا بموساهم وهي مدينة كيلوكري وضبطها بكاف  
 مفتوح وياء اخر الحروف مسكنة ولام مضوم وكان مفتوح  
 وراء مكسور وهي من احسن مدنهم واكبرها وكان يسكن  
 بها ابن ملكهم فلما ارسينا بالمرسى جاءت عمساكرهم ونزل  
 الفاخودة اليهم ومعه هدية لابن الملك فسألهم عنه  
 فاخبروه ان اباة ولاء بلدا غيره وولى بنته بتلك المدينة

<sup>١</sup> طوليصى، Ms. 670.

واسمها أَرْدُجَا بضم الهمزة وسكون الراء وهم الدال المهمل  
وجسم

ذكر هذه الملكة ولما كان اليوم الثاني من دخولنا بمصر  
كيلوكري استدعت هذه الملكة الناخودة صاحب المركب  
والكراني وهو الكاتب والتجار والرؤسا والتفنديل وهو  
مقدم الرجال وسباه سالار وهو مقدم الرماة لضيفة  
صنعتها لهم على عاداتها ورغب الناخودة مني ان احضر  
طعامهم فابيت لانهم كفار لا يجوز اكل طعامهم فلما  
حضروا عندها قالت لهم هل بقي احد منكم لم يحضر  
فقال لها الناخودة لم يبق الا رجل واحد يجشي وهو  
الفقيه (١) بلسانهم وجشي بفتح الباء الموحدة وسكون اللام  
وكسر الشين المعجمين وهو لا ياكل طعامكم فقالت  
ادعوه فجاء جنادرتها واصحاب الناخودة فقالوا اجب  
الملكة فاتيها وهي بجلسها الاعظم وبين يديها نسوة  
بايديهن الازمة يعرضن ذلك عليها وحولها النساء  
القواعد وهي وزيراتها وقد جلسن تحت السرير على  
كراسي الصندل وبين يديها الرجال ويجلسها مفروش  
بالحرير وعليه ستور حرير وخشبه من الصندل وعليه صفاح  
الذهب وبالجلس مساطب خشب منقوش عليها اواني

١ Ms. 667 et 669, القاضي «cadi.»

الذهب كثيرة من كبار وصغار الخوازيق والقلال والبواتيل  
واخبرني الناخودة انها مملوءة بشراب مصنوع من السكر  
مخلوطا بالافاويه يشربونه بعد الطعام وانه عطر الرائحة  
حلوا للمطعم يفرح ويطيب النهكة يهضم ويعين على  
البآء فلما سلطت على الملكة قالت لي بالتركية خوس  
مى سن يخشى مى سن معناه كيف حالك كيف انت  
واجلسنتني على قرب منها وكانت تحسن الكتاب العربي  
فقلت لبعض خدامها دوات وبتك كاتور معناه  
الدواة والكافد فاتي بذلك فكتبت بسم الله الرحمن  
الرحيم فقلت ما هذا فقلت لها تنغرى نام وتَنغرى  
بفتح التاء المملوءة وسكون النون وفتح الغين المعجم وكسر  
الراء وياء ولام بنون والفاء وميم ومعنى ذلك اسم الله  
وقالت خوس (1) ومعناه جيد ثم سالتني من اى البلاد  
قدمت فقلت لها من بلاد الهند فقالت بلاد الفلفل  
فقلت نعم فسالتني عن تلك البلاد واخبارها فاجبتها  
فقلت لا بد ان اغروها وآخذها لنفسى فاتي يحببني  
كثرة مالها وعساكرها فقلت لها افعل وامرت لي  
باثواب وجمال فيلبين من الارز وجماموستين وعشرة من

<sup>1</sup> On pourrait aussi lire يخشى, ce qui donne le même sens. Ce mot, ainsi que les phrases turques rapportées dans ce fragment, ont été altérés de la manière la plus étrange par les copistes. J'ai restitué partout la véritable leçon, aussi bien que j'ai pu.

الضأن واربعة من ابطال جلاب واربع مرطمانات وفي  
اوان ضخمة مملوءة بالرخميهيل والفلفل والليمون والعنبا كل  
ذلك مما يستعد للجصر واخبرني الناخودة ان هذه الملكة  
لها في عسكرها نسوة وخدم وجواري يقاتلن كالرجال  
وانها تخرج في العساكر من رجال ونساء فتغير على عدوها  
وتشاهد القتال وتبارز الابطال واخبرني انها وقع بينها  
وبين بعض اعدائها قتال شديد وقتل كثير من عسكرها  
وكادوا يظهرون فدفعت بنفسها وخرقت اليهوس حتى  
وصلت الى الملك الذي كانت تقاتله فطعنته طعنة كان  
فيها حتفه مات وانهرمت عساكره وجادت براسه  
على رمح فافتداه اهله منها بمال كثير فلما عادت الى  
ابوها ملكها تلك المدينة التي كانت بيد اخيها  
واخبرني ان ابناء الملوك يخطبونها فتقول لا اتزوج الا من  
يبارزني فيغلبني فيتصامون مبارزتها خون للمعة ان غلبتهم  
ثم سافروا عن بلاد طوالسي فوصلنا بعد سبعة عشر  
يوما والرج مساعدنا لنا ونحن نسهر بها اشد السير  
واحسنه الى بلاد الصين

---

وسرنا متحذرين في النهر الى الخنسا ثم الى قنجنفو ثم الى  
الزيتون فلما وصلناها وجدت الجنوك على السفر الى الهند وفي

جملتها جنك لهلك الظاهر صاحب الجاوة واهله مسهون  
وعرفنى وكياله وسر بقدمى وصاهنا الرج الطيبة عشرة  
ايام فما قاربنا بلاد طولوى تغيرت الريح واطم الجو وكثر  
المطر واقفا عشرة ايام لا يرى الشمس ثم دخلنا بحرا لا  
نعرفه وخاف نهل لجنك فارادوا الرجوع الى التصيين فلم  
يمكن لهم ذلك واقفا اثنين واربعين يوما لا نعرف في اى  
البحار نحن

ذكر الريح ولما كان في اليوم الثالث والاربعين  
ظهر لنا بعد طلوع البحر جبل في البحر بيننا وبينه نحو  
عشرين ميلا والريح تحملنا الى صوبه فحجب البحرية وقالوا  
السننا بقرب من البر ولا يعهد في البحر جبل وان اضطررنا  
الريح لئيه هلكنا فلجأ الفاس الى التضرع والاخلاص  
وجددوا التوبة وابتهلنا (1) الى الله بالدعاء وتوسلنا بنبيه  
صلى الله عليه وسلم ونذر التجار الصدقات الكثيرة وكتبتها  
لهم في زمام مخطى وسكنت الريح بعض سكون ثم راينا  
ذلك الجبل عند طلوع الشمس قد ارتفع في الهواء وظهر  
للضوء فيما بينه وبين البحر فحجبنا من ذلك ورايت  
البحرية يبكون وبودع بعضهم بعضا فقلت ما شانكم

<sup>1</sup> Mss. 66g et 671, « nous recourûmes. »

فقالوا ان الذى خيلناه جبلا (1) هو الرخ وان رأنا  
اهلكننا وبهفنا اذ ذاك وبينه اقل من عشرة اميال ثم ان الله  
تعالى من علينا بريج طيبة صرفتنا عن صوبه فلم نره ولا  
عرفنا حقيقة صورته وبعد شهرين من ذلك اليوم وصلنا  
الى الجاوة ونزلنا الى شُطره فوجدنا سلطانها الملك الظاهر  
قد قدم من غزوة وجاء بسى كثير فبعث لى جاريتين  
وغلامين وانزلنى على العادة وحضرت اعراس ولدة مع  
بنت اخيه

ذكر اعراس ولد الملك الظاهر وشاهدت يوم  
الجلوة فرايتهم قد نصبوا فى وسط المشور منبرا كمنبرا  
وكسوة بتياب الخريف وجاءت العروسة من داخل القصر على  
قدميها باذية الوجه ومعها نحو اربعين من الخواتين يرفعن  
اذبالها من نساء السلطان واقاربه (2) ووزرائه وكاهن  
باديات الوجوه ينظر اليهن كل من حضر من رفيع او  
وضيع وليست تلك بعبادة لهن الا فى الاعراس خاصة  
وصعدت العروسة المنبر وبين يديها اهل الطرب رجلا  
ونساء يلعبون ويغنون ثم جاء الزوج على فيل مرتين على  
ظهرة سرير وفوقه قبة شبيهة البوجة والتاج على راس

<sup>1</sup> الذى تخيل لنا جبلا، Ms. 670.

<sup>2</sup> Au lieu de اقاربه، du ms. 670, les autres mss. ont امرآته  
« ses Émirs. »

العروس المذكور وعن يمينه ويساره نحو مائة من ابناء الملوك والامراء قد لبسوا البياض وركبوا الخيل المربتنة وعلى رؤسهم الشواشي المرصعة وهم اصحاب العروس ليس فيهم ذو لحية ونثرت الدنانير والدراهم على الناس عند دخوله وقعد السلطان بمنظرة يشاهد ذلك ونزل ابنه فقبل رجله وصعد المنبر الى العروسة فقامت اليه وقبلت يده وجلس الى جانبها وللخواتين يروحن عليها وجاءوا بالفوفل والتنبول فاخذة الزوج بيده وجعل منه في ثما ثم اخذت في بيدها وجعلت في ثمة ثم اخذ الزوج بلمة ورقة تنبول وجعلها في ثما وذلك كله على اعين الناس ثم فعلت في كلفه ثم وضع عليها الستر ورفع المنبر وما فيه الى داخل القصر واكل الناس وانصرفوا ثم لما كان بالغد جمع الناس وجدد له ابوة ولاية العهد وبايعه الناس واعطاهم العطاء الجليل من الثياب والذهب واقتت بهذه الجزيرة شهرين ثم ركبت في بعض الجنوك واعطاني السلطان كثيرا من العود والكافور والقرنفل والصندل وزودني وسافرت عنه فوصلت بعد اربعين يوما الى كولة



## TRADUCTION.

Nous naviguâmes, en longeant ses États, pendant vingt et une nuits, au bout desquelles nous parvinmes à Moul Java (1), qui est le pays des infidèles. Il occupe une étendue de deux mois de marche. Ce pays produit les parfums les plus suaves, ainsi que l'aloès odorant, le kakouly et le komary ; car Kakoula et Komara (2) sont au nombre des contrées de Moul Java, tandis que, dans le royaume du sulthan Ed-Dhaher, à Java, il ne croît que le benjoin et le camphre, quelque peu de girofle et d'aloès indien. La plus grande partie de ces deux dernières substances vient seulement à Moul Java. Nous décrivons ici celles que nous avons vues, dont nous avons connu la nature et que nous avons vérifiées.

## DU BENJOIN (3).

L'arbre qui le produit est petit, il ne s'élève pas plus haut que la taille de l'homme, et même il lui est quelquefois inférieur. Ses rameaux ressemblent à ceux de l'harschaf (4). Ses feuilles sont petites et minces; très-souvent elles tombent, et l'arbre demeure sans feuillage. Le benjoin est une gomme qui naît dans les branches de cet arbre. On le trouve, dans les pays habités par les musulmans, en bien plus grande quantité que dans celui des infidèles.

## DU CAMPHRE.

L'arbre qui donne le camphre est un roseau semblable au roseau de nos contrées, avec cette différence que l'intervalle des nœuds est plus long et plus gros. Le camphre vient dans l'intérieur de cet intervalle. Lorsque l'on brise le roseau, on trouve, dans cet endroit, le camphre, qui en a pris la forme. Le secret le plus merveilleux, en cela, c'est que le camphre ne se forme pas dans le roseau, jusqu'à ce que l'on ait sacrifié, auprès de la tige, quelque animal. Sans cette précaution, il ne s'en produit pas le moins du monde. Le meilleur, celui qui réunit au plus haut degré les qualités réfrigérantes, et qui, si on en prenait le poids d'un dirhem, occasionnerait la mort, en glaçant la respiration, porte, chez ces peuples, le nom de *hardlé* (5). C'est le camphre à la racine des roseaux duquel on a sacrifié un homme, ou bien, à sa place, de petits éléphants (6).

## DE L'ALOÈS INDIEN (7).

L'aloès peut être comparé au chêne, si ce n'est que son écorce est mince; ses feuilles ressemblent tout à fait à celles de cet arbre. Il ne donne pas de fruits et sa tige ne prend pas un développement considérable en grosseur ni en hauteur; mais ses racines sont longues et étendues. Quant aux branches du tronc, et aux feuilles, elles n'ont aucune odeur. Tous les arbres de cette espèce qui

croissent dans le pays des musulmans sont une propriété particulière; mais, dans celui des infidèles, ils n'appartiennent, pour la plupart, à personne. Ce qui est possédé en propriété existe à Kakoula; c'est l'aloès le plus odorant. Il en est de même du komâry, qui est le meilleur de toutes les sortes d'aloès. Les habitants de Java l'achètent pour des étoffes. Le komâry fournit une espèce d'aloès, susceptible de recevoir une empreinte comme la cire. Quant à l'a'thas (8), si on en coupe la racine, et qu'on l'enfouisse dans la terre pendant plusieurs mois, il conserve sa vertu. C'est celui qui l'emporte sur toutes les variétés de ce bois.

#### DU GIROFLE (9).

L'arbre au girofle (10) est gros, et pousse des jets luxuriants. Il croît dans les lieux occupés par les infidèles en plus grande abondance que dans ceux où vivent les musulmans. Il n'est pas une propriété particulière, tant il est commun. Ce qu'on exporte dans nos contrées sont ses branches (11); et nous appelons *fleur de girofle* ce qui tombe de la fleur de cet arbre, laquelle ressemble à celle de l'oranger. Le fruit du giroffier est la noix muscade (12), connue dans nos pays sous le nom de *noix odorante*. Sa fleur est le macis (13). Toutes ces choses, je les ai vues et observées de mes propres yeux.

Étant arrivés dans le port de Kakoula, nous y trouvâmes une quantité de jonques disposées pour

la piraterie. Jamais cependant le gouvernement du pays n'a à craindre la révolte de ces jonques; il impose à chacune de ces embarcations un tribut. Nous quittâmes notre navire pour nous rendre dans la ville de Kakoula, qui est très-belle, ceinte de murailles en pierres de taille, si larges, que trois éléphants pourraient y marcher de front. La première chose que j'aperçus en dehors des murs, fut plusieurs de ces animaux chargés de bois d'aloès indien. Ces peuples le brûlent dans leurs maisons; il a en effet la même valeur que le bois ordinaire à brûler chez nous, ou même, il est meilleur marché; mais c'est seulement lorsqu'ils se le vendent entre eux. Les marchands en obtiennent une charge pour une pièce d'étoffe de coton, genre de tissus qui a plus de prix dans ce pays que ceux de soie. Les éléphants y sont très-nombreux, et l'on s'en sert comme de montures et de bêtes de somme. Chaque homme attache ses éléphants à sa porte, et les marchands auprès de leur boutique; ils les montent pour s'en retourner à leurs maisons, et leur font porter leurs fardeaux. A la Chine et au Khata (14), il existe une coutume pareille.

#### DU SULTHAN DE MOUL JAVA (15).

C'est un prince infidèle. Je le vis hors de son palais; il était assis auprès d'une tente sur la terre nue, sans avoir de tapis sous lui. A ses côtés étaient les grands de l'empire, et ses troupes se présentaient à lui à pied; car il n'y a, dans ce pays, des chevaux

que chez le sulthan. Ces peuples ne montent que des éléphants, et c'est sur ces animaux qu'ils combattent. On l'informa qui j'étais, et il me fit appeler. Je me rendis à cette invitation et je dis en arrivant : « Salut à quiconque suit la droite voie ; » mais ils ne comprirent que le mot *salat*. Il me complimenta sur mon arrivée, et donna l'ordre que l'on étendît à terre une étoffe, afin que je passé m'asseoir. « Mais, dis-je à l'interprète, accepterai-je ce tapis, puisque le sulthan est assis sur la terre même ? — C'est son habitude, me répondit-il, et c'est par humilité qu'il agit ainsi. Ici tu es notre hôte, tu viens de la part d'un grand souverain, et il est convenable de te traiter avec honneur. » Je m'assis donc, et il m'interrogea au sujet du sulthan (Mohammed) ; mais il fut très-court dans ses questions ; puis il ajouta : « Tu resteras chez moi, où tu recevras l'hospitalité, pendant trois jours ; après quoi tu partiras. »

DU SPECTACLE ÉTRANGE DONT JE FUS TÉMOIN  
À SA COUR.

Je vis là un homme qui avait à la main un couteau semblable à un scalpel de chirurgien, et qu'il avait mis sur sa nuque. Dans cette position, il prononça un long discours que je ne compris pas. Puis il saisit le couteau avec ses deux mains à la fois, et se coupa le cou. Cet instrument était si tranchant, et la force avec laquelle il le tenait était telle, que sa tête tomba par terre. Je ne pouvais revenir de mon étonnement. « Y a-t-il personne, me dit le sulthan, qui

en fit autant chez vous? — Jamais, lui répondis-je, je n'ai été témoin d'un trait pareil. » Il se mit à rire, et reprit : « Voilà mes serviteurs ; ils se donnent la mort par amour pour moi. » Alors il commanda que le corps fût enlevé et brûlé. Les ministres du roi, les grands, ainsi que l'armée et le peuple, se rendirent à cette cérémonie. Puis il pourvut abondamment à l'entretien des enfants de cet homme, de sa femme et de ses frères, lesquels acquirent une très-grande considération à cause de cet acte de dévouement. Une personne qui avait assisté à la réunion me raconta que le discours tenu par cet homme était la profession de son amour pour le sulthan, et une déclaration qu'il se donnait la mort pour le lui montrer, ainsi que son père l'avait fait pour le père du sulthan régnant, et son grand-père, pour le grand-père de ce prince. Je quittai la cour, et le sulthan m'envoya de la nourriture pendant les trois jours que je passai chez lui.

Cependant nous continuâmes notre route, et, après trente-quatre jours de navigation, nous atteignîmes la mer Kahel, qui est la mer Pacifique (16). Ses eaux sont d'une teinte rouge, qui provient, dit-on, d'une terre qui l'avoisine. Aucun vent ne l'agite, il n'y a ni vagues, ni mouvement aucun, quoiqu'elle s'étende au loin. Aussi, chacune des jonques chinoises qui la traverse est-elle remorquée par trois bâtiments, comme nous l'avons rapporté, qui la font avancer au moyen de rames, et qui l'entraînent. Il y a, outre cela, dans la jonque, environ vingt rames grandes

comme des mâts. Chaque rame réunit trente hommes, ou à peu près, debout sur deux rangs, qui se correspondent l'un à l'autre. A la rame sont attachées deux cordes grosses comme des massues (17). Un des deux rangs met la rame en mouvement au moyen du câble, puis le lâche, et l'autre rang répète la même manœuvre. En même temps ils font entendre des chants avec leurs belles voix, et souvent ils crient : « La'ly, la'ly (18). » Nous naviguâmes sur cette mer trente-sept jours. Les marins étaient étonnés de la franchir avec tant de facilité; car ordinairement il leur faut de quarante à cinquante jours pour ce voyage, lorsqu'ils l'exécutent sans obstacle.

Nous arrivâmes dans le pays de Thawalisy (19). Le roi qui le gouverne porte le même nom. C'est une contrée vaste. Ce souverain est semblable à celui de la Chine. Il possède des jonques nombreuses; il fait la guerre aux Chinois jusqu'à ce qu'ils aient conclu avec lui la paix en lui accordant quelque avantage. Les gens de Thawalisy adorent les idoles. Ils sont beaux de forme, et ceux de tous les hommes qui ressemblent le plus aux Turks pour la figure. La nuance qui prédomine dans la coloration de leur peau est le rouge (20). Ils sont courageux et braves. Leurs femmes montent à cheval, sont habiles à lancer des flèches, et combattent absolument comme les hommes.

Nous jetâmes l'ancre dans leur port. C'est la ville de Kayloukary, l'une des plus belles et des plus grandes de ce royaume, et la résidence du fils du

roi. Lorsque nous fûmes dans le port, une troupe de gens d'armes s'avança, et le *nakhoda* (21) descendit les trouver, portant un présent pour le fils du roi. Il les interrogea à son sujet, et ils lui racontèrent que son père lui avait confié l'administration d'un autre pays, et qu'il avait préposé au gouvernement de cette ville sa fille nommée Ordoudja.

## DE LA REINE ORDOUDJA.

Le lendemain de notre relâche à Kayloukary, elle fit inviter le *nakhoda*, patron du navire, le *garani* (22), qui en est l'écrivain; les marchands et les principaux; le *tendil* (23), qui est le chef des matelots, et le *sipahsalar* (24), qui est celui des archers, à un repas qu'elle avait fait préparer pour eux à sa mode. Le *nakhoda* m'engagea à l'y accompagner; mais je refusai, parce que c'étaient des infidèles, et qu'il n'est pas licite de manger avec eux. Lorsqu'ils furent admis en sa présence, elle leur demanda si quelqu'un d'entre eux était resté au navire, et manquait. Le *nakhoda* lui répondit qu'il n'était resté qu'un seul homme, qui était *bakschy* (25), c'est-à-dire un savant dans la langue de ces peuples, lequel n'accepterait pas de prendre part à ce repas. Elle ordonna de m'appeler, et ses gardes, ainsi que les gens du *nakhoda*, vinrent en me disant : « Réponds à l'invitation de la reine. » Je m'y rendis donc. Je la trouvai assise sur un trône élevé, ayant devant elle des femmes qui tenaient à la main des mets (26) qu'elles lui présentaient. Autour d'elle, il y avait



d'autres femmes assises, lesquelles sont ses vizirs : elles étaient placées au-dessous du trône, sur des sièges de sandal; par-devant, se trouvaient les hommes de service. Ce trône était tendu de soie et surmonté d'un baldaquin de la même étoffe; il était en bois de sandal et orné de lames d'or. Dans la salle, on voyait des bancs en bois, sur lesquels étaient rangés quantité de vases d'or, grands et petits, de la forme de nos cruches longues à vin, de nos grandes urnes et de nos amphores sans anses. Le nakhoda m'apprit qu'ils étaient pleins d'une boisson dans laquelle entrait du sucre avec un mélange de substances parfumées; que cette boisson est d'une odeur suave, d'un goût agréable, qu'elle égaye et calme le chagrin, aide la digestion et porte à l'amour. Ayant salué la reine, elle me dit en turk : *Khosch mysen yakschy mysen*, mots dont le sens est « comment vas-tu? comment te portes-tu? » puis elle me fit asseoir auprès d'elle. Elle savait parfaitement écrire en caractères arabes; elle dit à un de ses serviteurs : *Dawât webetk* (27) *getour*, c'est-à-dire, « [Apporte] de l'encre et du papier. » Celui-ci se procura ces objets et elle traça la formule : *Bismillah el-rahman el-rahim*; puis elle me dit : « Qu'est cela? » Je lui répondis : *Tangry* (28) *nam*, ce qui signifie « le nom de Dieu; » *kosch* (29), s'écria-t-elle, c'est-à-dire « très-bien. » Elle me demanda de quel pays je venais; « de l'Inde, » lui dis-je. « Le pays du poivre? » fit-elle, « oui, » lui ajoutai-je. Elle m'adressa des questions sur cette contrée et sur ce qu'elle a de particulier, et je lui ré-

pondis en conséquence. « Il faut nécessairement, reprit-elle, que j'y porte mes armes et que je m'en empare, car je suis dans l'admiration de l'abondance des biens qu'elle produit et de la multitude des troupes qu'il y a. — Soit, » lui dis-je. Alors elle me fit donner des vêtements, la charge de deux chameaux en riz, deux buffles femelles, dix brebis, quatre rothl de djoulâb (30) et quatre *marthabané* (31) ou grands vases remplis de gingembre, de poivre, de limons et de fruits de l'a'aba, provisions utiles pour ceux qui voyagent sur mer.

Le nakhoda me raconta que cette reine a, parmi ses troupes, des femmes, des servantes et des jeunes filles qui combattent comme les hommes; qu'elle va à la guerre avec une armée composée d'hommes et de femmes, entreprend des expéditions, assiste à la mêlée et fait assaut de valeur avec les plus braves. Il me dit aussi qu'un combat terrible avait eu lieu entre elle et un de ses ennemis, qu'un grand nombre de ses soldats avaient été tués et que ses gens étaient sur le point de prendre la fuite, lorsque, repoussant elle-même l'ennemi et traversant les rangs qu'il lui opposait, elle pénétra jusqu'au roi son adversaire, et le perça d'un coup de lance, qui lui donna la mort. Ce prince ayant péri, ses troupes lâchèrent pied et la reine revint, apportant sa tête au bout d'une lance. La famille du vaincu la lui racheta pour une grosse somme d'argent. Lorsqu'elle fut de retour auprès de son père, il lui donna le gouvernement de cette ville, qui était au-

paravant sous les ordres de son frère. Le nakhoda ajouta que des fils de souverains viennent la demander en mariage et qu'elle leur répond que celui qui voudra lutter de bravoure avec elle, et qui aura l'avantage, seul obtiendra sa main. Alors ils refusent cette épreuve, par crainte de la honte qui réjaillirait sur eux s'ils avaient le dessous. Ensuite, nous quittâmes le pays de Thawalisy, et, après dix-sept jours, nous parvînmes, poussés par un vent favorable et qui nous procura la plus rapide et la plus heureuse traversée, dans la Chine.

(Ibn-Bathoutha, après avoir séjourné dans ce royaume, dont il donne ici la description, reprend la route de l'Archipel d'Asie.)

Nous cheminâmes, descendant la rivière jusqu'au Khinsa (32), puis jusqu'à Kandjanfou (33) et, de là, jusqu'à Zeytoun (34). Y étant arrivés, je trouvai les jonques prêtes à partir pour l'Inde, et, dans ce nombre, une jonque qui appartenait à El-Melek-el-Dhaher, roi de Java, et dont l'équipage était musulman. Son chargé d'affaires me reconnut et fut enchanté de mon arrivée. Pendant dix jours, nous eûmes un vent favorable; mais, en approchant de Thawalisy, il changea, l'atmosphère s'obscurcit et la pluie tomba avec force. Nous restâmes dix jours sans apercevoir le soleil; puis nous entrâmes dans une mer qui nous était inconnue. L'équipage, rempli de crainte, voulait retourner en Chine, mais cela fut impossible. Nous passâmes quarante-deux jours sans savoir dans quelle mer nous étions.

## MENTION DU ROKH.

Le quarante-troisième jour, nous aperçûmes, au lever de l'aurore, dans la mer, à une distance d'environ vingt milles, une montagne vers laquelle le vent nous entraînait tout droit. L'équipage surpris s'écria : « Est-ce que nous ne sommes pas éloignés de la terre, et l'on ne rencontre pas des montagnes au milieu de la mer ; si, poussés par le vent, nous ne pouvons éviter d'aller donner dessus, nous périrons. » Alors ils prirent le parti de se résigner à la volonté de l'Être tout-puissant et de s'adresser sincèrement à lui. Ils firent de nouveau acte de repentir et nous adressâmes à Dieu nos prières, en prenant pour médiateur auprès de lui son prophète. Les marchands promirent de distribuer d'abondantes aumônes, et je traçai ce vœu pour eux de ma main sur des courroies de souliers (35). Cependant, le vent s'apaisa un peu ; puis, au moment où le soleil apparut sur l'horizon, nous vîmes que cette montagne s'était élevée dans les airs et que, entre elle et la mer, glissait la lumière. Ce spectacle nous étonna ; j'aperçus que les marins pleuraient et se faisaient mutuellement leurs adieux. « Qu'avez-vous ? » leur dis-je ; ils me répondirent : « Ce que nous avons pris pour une montagne est le Rokh, et, s'il nous découvre, c'en est fait de nous ; or nous n'étions plus alors séparés de lui que par un intervalle de moins de dix milles. » Mais Dieu, dans sa bonté, ayant bien voulu nous envoyer un vent favorable

qui nous détourna de cette direction, nous ne le vîmes plus et nous ne connûmes pas, pour cette fois, sa véritable forme. Deux mois à compter de ce jour, nous arrivâmes à Java et nous nous arrê tâmes à Soumouthra ; nous trouvâmes le sulthan El-Melek-el-Dhaheer qui revenait d'une expédition d'où il avait ramené beaucoup de captifs. Il m'envoya deux jeunes filles et deux jeunes gens, et m'accueillit suivant la coutume. A cette occasion, j'assistai aux noces de son fils, qu'il maria à sa nièce.

DESCRIPTION DES NOCES DU FILS D'EL-MELEK-EL-DHAHER.

Je fus présent à la cérémonie du mariage. Je vis que l'on avait dressé, au milieu du meschouar, une grande tribune tendue de soie. La mariée sortit de l'intérieur du palais à pied, la figure découverte ; et ayant pour cortège environ quarante femmes nobles qui soutenaient la queue de son vêtement et qui étaient l'élite des femmes du sulthan, de ses proches et de ses visirs. Toutes laissaient voir leur visage et chacun des assistants pouvait les contempler, soit qu'il appartint à un rang élevé, soit qu'il fût d'une humble condition. Cependant, telle n'est pas la coutume chez ces femmes, à moins seulement d'une cérémonie comme celle qui les rassemblait. La mariée monta dans la tribune, tandis que, devant elle, se tenaient les musiciens, hommes et femmes, qui jouaient de leurs instruments et chantaient ; ensuite vint le marié, sur un éléphant richement caparaçonné, et sur le dos duquel se trouvait un siège royal ; au-dessus était

déployé un parasol, semblable à une boudja (36); une couronne ornait la tête du jeune prince. A sa droite et à sa gauche, il y avait environ cent jeunes hommes, fils de rois et d'émirs, vêtus de blanc et montés sur des chevaux richement caparaçonnés; ils étaient coiffés de bonnets (37) enrichis d'or et de pierreries : c'étaient les amis du marié. Aucun d'eux n'avait de la barbe. Lorsque le jeune prince fit son entrée, on répandit à profusion sur le peuple des dinars et des dirhems. Le sulthan était placé dans un endroit d'où il pouvait tout voir et être témoin de la cérémonie. Son fils, ayant mis pied à terre, alla baiser les pieds de son père, puis il monta sur la tribune vers la mariée, qui s'avança vers lui, et lui baisa la main; il s'assit à ses côtés, tandis que les dames offraient leurs hommages à la princesse. On apporta des noix d'arec et du bétel, et le fils du roi, prenant ces choses à la main, en mit une portion dans la bouche de la mariée et celle-ci en fit autant au jeune prince; puis ce dernier prit à la bouche une feuille de bétel et la passa dans celle de sa femme (38). Tout cela avait lieu en présence de tout le monde. La mariée répéta ce que venait de faire le prince; ensuite on étendit un voile sur elle et l'on transporta la tribune, avec les deux époux en même temps, dans l'intérieur du palais; un festin fut servi et chacun se retira. Le lendemain, il se tint une assemblée, et le sulthan, ayant proclamé son fils pour son successeur, déjà désigné par lui, le peuple lui jura obéissance. Dans cette circonstance, il dis-

tribua de nombreux présents consistant en vêtements et en or.

Je séjournai dans cette île deux mois, au bout desquels je pris passage sur une jonque. Le sulthan me donna avec profusion de l'aloès, du camphre, du girofle, du sandal et toutes sortes de provisions. Alors je me séparai de lui. Une traversée de quarante jours me conduisit à Koulam (39).

#### NOTES DE LA TRADUCTION.

(1) مل جاوة *Moul djawa* d'Ibn-Bathoutha est bien l'île de Java, tandis que le mot seul جاوة *Djawa* désigne Sumatra; ce qui le prouve évidemment, c'est qu'il dit un peu plus loin que Djawa produit le benjoin et le camphre, deux substances qui sont particulières à Sumatra. L'origine et la signification du mot *Java* sont connues, c'est le sanscrit यव, *orge*, nom imposé à cette île, parce que ses habitants faisaient leur nourriture de ce grain, lorsque les premières colonies indiennes vinrent se fixer parmi eux. La date de ces immigrations doit être fixée à une époque plus reculée qu'on ne l'a cru jusqu'à présent, car la dénomination de *Ἰαβαδίου*, यवद्वीप, ou *l'île de l'orge*, se trouve dans Ptolémée, qui vivait vers le commencement du deuxième siècle de notre ère, et qui l'a tirée évidemment d'une source indienne, puisqu'il en donne très-exactement la signification: *Ἰαβαδίου ὁ σημαίνει κριθῆς νῆσος*. Maintenant, si l'on admet qu'il fallut un certain laps de temps avant que cette dénomination, une fois créée, se fût répandue et parvint à un géographe qui habitait l'Égypte, on sera conduit à placer bien avant le commencement de notre ère la date présumée de ces premières immigrations. Antérieurement à cette époque, Java portait les noms de 𑀧𑀺𑀢𑀺𑀓𑀭𑀺𑀢𑀺𑀓𑀭𑀺𑀢𑀺𑀓 \ *Nouso hora-horo*, ou « île déserte, » et

𑀧𑀺𑀢𑀺𑀓𑀭𑀺𑀢𑀺𑀓𑀭𑀺𑀢𑀺𑀓 \ *Nouso-këndëng*, ou « île à chaînes de montagnes. »

Ce qui paraît aujourd'hui certain, c'est que Java fut le berceau et le centre de la civilisation qui, de là, se répandit dans tout l'archipel

d'Asie. Cette donnée pourrait expliquer la dénomination de *Moul-Java* que lui donne Ibn-Bathoutha. *Moul* dans cette hypothèse serait le sanskrit मूल, « racine, commencement, principe, » et formerait le composé मूलयव, « la Java du commencement, » ou « Java principale, » par opposition au nom de *Java la menor*, qui, suivant Marco Polo, appartient à Sumatra.

(2) Kakoula قاقلة et Komara قمارة sont probablement deux noms javanais altérés, et on les chercherait vainement sur les cartes actuelles. Les Arabes fréquentant la côte nord-est de Sumatra, ainsi que je l'ai montré ailleurs (1<sup>re</sup> partie, note 21, cf. *Liste des pays qui relevaient de l'empire javanais de Madjapahit*, Journal asiatique, juin 1846, p. 538, et *Études*, ibid. août-septembre même année, p. 198), la direction de leur route devait les conduire à l'extrémité occidentale et sur la côte nord de Java. C'est donc là qu'il faut placer Kakoula et Komara. Quoique la position de ces deux points soit indiquée d'une manière tellement confuse par Édrisi, qu'il est impossible de tirer de son récit aucune induction certaine, sinon que ces villes étaient placées sur la mer qui baigne la partie sud de l'Asie orientale, cependant on ne saurait douter, au moins pour Kakoula, que cette ville ne fût réellement située dans l'île de Java, puisque Ibn-Bathoutha affirme l'avoir visitée. Une hypothèse que je regarde moi-même comme très-hasardée, et qu'une conformité de noms, quoique éloignée, me suggère, pourrait faire croire que Kakoula est peut-être Tandjong (cap) Tjoungekoulan à l'extrémité occidentale de Java dans le détroit de la Sonde, et que Komara est Samarang sur la côte nord, en tenant compte de l'altération qu'ont dû subir, de la part des Arabes, ces noms pour la transcription desquels leur alphabet ne leur fournissait pas toutes les lettres nécessaires. Peut-être aussi que les Arabes, par suite de ces substitutions de noms dont les annales géographiques de tous les peuples offrent tant d'exemples, ont imposé ces dénominations à des localités qui en avaient une toute différente dans la langue javanaise. Ibn-Bathoutha, qui place Komara à Moul-Java, et qui en parle comme ayant été sur les lieux, ne peut pas faire supposer qu'il s'agisse ici du pays appelé قامرون et قامروب par les Arabes, c'est-à-dire du royaume d'Assem, sur les bords du Brahmapouter, d'où venait un aloès très-estimé. On pourrait encore bien moins admettre que notre auteur ait confondu Komara de Moul-Java avec le cap قمار, qui produisait l'aloès appelé قمارى. (Cf. notre note 7.)



(3) C'est le benjoin, *styrax benzoin*, L., appelé par les Malays *كامين* *kaminyan*. L'arbre qui le donne est rangé par Linnée (*Spec.* p. 530) dans la famille des lauriers. Le benjoin vient presque entièrement comme le camphre dans la partie nord-ouest de Sumatra, occupée par les Battas, au nord de la ligne. Dans plusieurs localités et surtout sur les bords de la mer, il en existe de grandes plantations, et l'on prétend que les indigènes, jaloux du profit que donne au pays la culture de cet arbre, obligent par une loi les propriétaires de ces plantations à les maintenir de génération en génération. On trouve aussi le benjoin, mais rarement et d'une qualité inférieure dans la partie de Sumatra qui est au sud de l'équateur.

Lorsque l'arbre qui le produit a atteint l'âge de sept ans et six à sept pouces de diamètre, on pratique dans l'écorce des incisions d'où il découle sous la forme d'une résine qui est de couleur blanche tirant sur le jaune, lorsqu'elle est de première qualité, et d'une odeur agréable et pénétrante. Le meilleur benjoin passe en Europe, l'autre s'exporte en Arabie, dans la Perse et dans quelques contrées de l'Inde, où on le brûle comme parfum dans les mosquées et les maisons particulières. Chez les Malays, la cérémonie de la prestation du serment a lieu accompagnée d'une fumigation de benjoin.

Le benjoin est en Europe d'un grand usage dans la médecine, et il entre avec le storax et l'oliban dans la composition du parfum que l'on emploie dans les églises catholiques sous le nom d'*encens*.

(4) L'*harschaf*, *حرفش*, *cynarascolimus*, L., est un arbrisseau dont il existe, suivant Ibn-Beithar, plusieurs variétés dont deux seulement sont connues des médecins: la première, qui est le *حرفش بستاقى*, cultivée dans les jardins, le *کنکر*, *kinkar* des Persans, et qui est nommé *قناریة* en Espagne; l'autre espèce qui est sauvage, et dont les têtes sont de la grosseur de la grenade, les épines très-aiguës et qui n'a pas de tronc. C'est celle que les Berbers, dans l'Afrique occidentale, nomment *ikrân* ou *akrân*, *اقران*. Il y en a une autre espèce sauvage, qui est le *scolimus* des Grecs, et qui, en Espagne, porte le nom de *lésif*, *لصيف*. (M. de Sontheimer lit *lasak*), et de *sada maksouré*, *صادة مكسورة*. (Ibn-Beithar, *Dict. des médicaments simples*, ms. de la Bibliothèque royale, suppl. ar. 1<sup>re</sup> partie, fol. 135 v. et M. de Sontheimer, *Grosse zusammenstellung*, tom. I, pag. 302.)

(5) Le mot *حردالة*, que je transcrivis *hardalé*, sans savoir au juste

comment se prononçait la première syllabe, faute d'indication de la part d'Ibn-Bathoutha, ne se retrouve dans aucune des langues de l'archipel d'Asie. Peut-être est-ce le nom malay primitif du camphre, qui se dit aujourd'hui *kapour*, كاقور, du sanscrit कपूर. Je dois faire remarquer que le ح, dans حردآلة, étant inconnu aux Malays, il est permis de penser que les Arabes ont voulu reproduire, au moyen de cette lettre, quelque articulation aspirée particulière à l'alphabet de ces peuples.

(6) Une coutume analogue existe au Tunquin pour les arbres précieux qui croissent dans les forêts de ce pays, tels que l'ébénier, le cannellier, le calambac et le calamboès (deux variétés du bois d'aloès). « Les idolâtres que l'on destine à la coupe de cette sorte de bois, dit Marini, auparavant que d'y mettre la cognée, s'y préparent avec beaucoup de superstition, et ils offrent mesme un sacrifice aux dieux tutélaires de ces forêts. » (*Relation nouvelle et curieuse des royaumes de Tunquin et de Lao*, traduite de l'italien. Paris, in-4°, 1666, pag. 47.)

(7) Les Arabes désignent, d'une manière générale, l'aloès, *lignum aloes*, *asilaloes* ou *agalochum* L., par l'expression العود الهندي, parce que c'est de l'Inde ou plutôt des pays qu'ils comprenaient sous ce nom, c'est-à-dire les deux péninsules et les royaumes du Tunquin et de la Cochinchine qu'ils le tiraient. Ils en connaissent un grand nombre de variétés. Ibn-Bathoutha prétend que l'aloès kakouly et le komary étaient les meilleurs de tous; mais Avicenne ne donne que le quatrième rang au komary et le sixième au kakouly. On conçoit qu'il devait y avoir une grande divergence d'opinions sur la vertu et le mérite des diverses espèces de ce bois. Les Malays appellent le bois d'aloès *gharou*, گهارو, et *kalambak*, كلبق. On a mis en question si ces deux termes ne s'appliquent pas à une seule et même espèce. Valentijn suppose que le gharou est d'une qualité inférieure, mais Loureiro affirme le contraire et dit: « Omnes veri aloes ligni species ex hac arbore procedunt; etiam pretiosissima quæ dici solet calambac. » (*Flora cochinch.*) Le mot *calambac* me paraît s'appliquer spécialement au bois d'aloès qui vient du Tunquin et de la Cochinchine; car c'est le nom que porte, dans ces contrées, l'arbre qui le fournit.

(8) L'*a'thas*, عطاس, est une variété de bois d'aloès, dont aucun autre auteur qu'Ibn-Bathoutha, du moins à ma connaissance, n'a fait mention.

(9) Le clou de girofle, *caryophyllus aromaticus*, L. est l'embryon de la fleur desséchée du giroffier avec le calice et le germe. Si l'on fait macérer un clou de girofle pendant quelques heures dans de l'eau tiède, on reconnaît qu'il se compose tout à la fois du calice, du bouton, de la fleur et de l'embryon du fruit. On cueille les clous de girofle lorsqu'ils commencent à rougir, avant que les fleurs s'épanouissent, par conséquent avant que les organes de la fructification soient sortis, parce que c'est alors que le clou de girofle est aromatique et propre aux usages auxquels on le destine. La cueillette s'en fait depuis le mois d'octobre jusqu'en janvier. On le détache de l'arbre avec les mains; on le fait aussi tomber avec de longs roseaux ou verges. Ces détails rentrent en partie dans ce que dit Ibn-Bathoutha.

(10) Le giroffier, *caryophyllus aromaticus*, L. croît aux Moluques; mais il a été transplanté dans plusieurs parties de l'archipel de la Sonde. Cette culture est déjà très-ancienne à Sumatra, puisqu'elle est décrite par Ibn-Bathoutha, qui visita cette île vers le milieu du XIV<sup>e</sup> siècle. Le giroffier est de la famille des myrtes. Édrisi le compare au henné sous le rapport de la végétation et de la ténuité de ses branches. (*Nozhet al-Moschtak*, fol. 21 r. tr. fr. t. I, pag. 82; cf. Avicenne, *Canon*, liv. II, pag. 243, éd. de Rome.)

(11) Une note marginale qui se trouve sur un des manuscrits de la rédaction abrégée d'Ibn-Bathoutha, sur laquelle M. Lee a fait sa traduction, porte: *اقول لعل ذلك الذي اطباء يسميه قرقة القرنفل*: «Je dis que c'est peut-être ce que les médecins appellent *kirfet-et-karansoul* (l'écorce du giroffier). C'était une sorte de cannelle.

(12) *Nux moschata*, *nux myristica aromatica*, L. C'est le noyau du fruit du giroffier. Ce fruit est arrondi, de la grosseur d'une petite orange et attaché à un long pédicule. La noix muscade est ovale, de la forme d'une olive, longue de huit à dix lignes, ridée, d'une couleur brun-cendré, dure, fragile, panachée intérieurement de nuances jaunâtres et de rouge-brun; elle a une excellente odeur, et une saveur à la fois âcre et suave, quoique amère et d'un arrière-goût très-huileux.

(13) Le macis, *بسياسة*, est la seconde des trois écorces qui enveloppent la noix muscade. La première, qui est épaisse d'en-

viron un doigt, et d'un goût acerbe, s'ouvre d'elle-même à l'époque de sa maturité. L'enveloppe ou membrane qui est sous ce brou est réticulaire, c'est-à-dire partagée en plusieurs lanières; elle est d'une substance visqueuse, huileuse, mince et comme cartilagineuse; d'une odeur aromatique très-agréable, d'une saveur balsamique très-pénétrante et d'une couleur rouge jaunâtre. C'est ce que les Malays appellent *بوغ فال*, *boûnga pala*, fleur de girostier, dénomination qu'a évidemment eue en vue Ibn-Bathoutha, lorsqu'il dit que le macis est la fleur de cet arbre, et qui est passée dans le commerce, où l'on nomme le macis fleur de muscade.

(14) Le Khata, ou mieux Chita, *خط*, le Catay de Marco Polo et de nos romanciers du moyen âge, est la Chine septentrionale.

(15) L'ordre de la narration pourrait faire penser que c'est le prince qui régnait à Kakoula, dont Ibn-Bathoutha veut parler ici. Quoique l'islamisme, à cette époque (1345-1346), eût été déjà introduit dans la partie occidentale et centrale de Java, cette doctrine n'y avait pas encore fait les progrès qui marquèrent la fin du *xiv<sup>e</sup>* siècle et surtout du siècle suivant, et qui amenèrent la destruction de Madjapahit en 1475. Un des chefs de l'extrémité occidentale de Java, où j'ai placé, par conjecture Kakoula, pouvait très-bien avoir conservé la religion prédominante à Java, c'est-à-dire celle que les colonies indiennes y avaient apportée et qui avait remplacé elle-même les anciennes croyances nationales dans un temps que je crois antérieur à l'ère chrétienne (voir note 1). Les doctrines de l'Inde comptent encore aujourd'hui des sectateurs dans les montagnes de Sunda, district de la partie occidentale de Java. Il est impossible de savoir si le prince que visita Ibn-Bathoutha relevait du souverain de Madjapahit qui, à cette époque, était le plus puissant de toute l'île. L'ignorance où nous sommes du point précis où aborda le voyageur arabe empêche de rattacher son récit à la liste que j'ai publiée des pays qui dépendaient de l'empire de Madjapahit.

(16) M. Lee fait observer que la description donnée par Ibn-Bathoutha de cette mer ne permet pas de douter que le nom de « mer Pacifique » ne lui ait été imposé par les navigateurs arabes, pour la raison qui porta Magellan à la désigner sous la même dénomination. Peut-être encore est-ce dans les traditions géographiques arabes que cet illustre navigateur l'avait puisée. Le savant anglais (*Travels of Ibn-*

*Batata*, pag. 205) a supposé que la mer Pacifique était celle de Célèbes; mais, pour suivre cette direction, en se rendant de Java en Chine, les jonques auraient eu à doubler toute l'île de Bornéo et à faire un détour immense. Il est plus probable qu'il faut entendre ici la mer qui s'étend depuis Java jusqu'aux côtes de la Chine et que l'on franchissait, comme on le fait aujourd'hui, en traversant le détroit de Gaspard, entre les îles Bangka et Billiton, ou la passe de Carimata, entre Billitong et la pointe sud-ouest de Bornéo. C'est la route à tenir pour se rendre de Java sur les côtes du Céleste empire.

(17) Le mot pluriel arabe طوابيس manque dans nos dictionnaires. M. Lee l'a rendu par « câbles. » Mais ce mot est, comme M. Reinaud me l'a fait remarquer, le pluriel arabe du mot turk طوپوز, *topouz*, que Meninski définit: « une massue particulièrement en fer, anguleuse, et marquée de nombreux et profonds sillons. »

(18) *La'ly*, لعلی. J'ignore à quelle langue ce mot appartient; peut-être est-ce un de ces cris ou onomatopées que les marins de tous les pays emploient pour s'aider et s'encourager à la manœuvre. Les peuples de l'archipel d'Asie ont l'habitude de chanter quelquefois en s'accompagnant du gong, lorsqu'ils dirigent leurs embarcations à la rame, afin de rythmer leurs mouvements et de se soutenir contre la fatigue. Le capitaine anglais Th. Forrest, dans son *Voyage aux Moluques et à la Nouvelle-Guinée* (traduction française, in-4°. Paris, 1780, pag. 343-344), rapporte qu'il prit à son bord un homme qui, en chantant quelquefois une chanson des Moluques, et d'autres fois une chanson de Mindanao Mangaio, ranimait le reste de l'équipage, que la fatigue assoupissait sur les bancs, et lui inspirait une ardeur qui n'aurait pu naître de l'espoir d'aucune récompense promise. Il ajoute que ces gens, ainsi excités, pouvaient ramer pendant une nuit entière. On trouve dans le livre de Forrest (pag. 344) le texte et la traduction de l'un de ces chants nautiques composé de stances tétrastiches rimées et entrecoupées d'un refrain.

(19) La position du pays de Thawalisy, ainsi que de la ville de Kayloukary, dont il est question un peu plus bas, ne saurait être déterminée d'une manière précise. Je ne doute pas qu'il ne faille la chercher sur les côtes de Cambodge, de la Cochinchine ou

du Tunquin, devant lesquelles passaient les navires en allant de Java en Chine.

(20) Ces indications physiologiques rappellent celles par lesquelles le marchand Soleyman, dans la Relation de ses voyages, publiée par M. Reinaud (tom. I, p. 147), a peint les Chinois. Ces analogies pourraient faire soupçonner que les peuples de Thawalisy étaient dans le voisinage immédiat de la Chine, et habitaient peut-être le Tunquin.

(21) Le mot *nakhoda*, ناخوذة, capitaine de navire, qui est le persan ناخدا, composé de ناو, sansk. नाव, navire, et خدا, maître, a été adopté dans la marine malaye, comme on peut le voir dans le Code maritime de Malaca, que j'ai publié dans le VI<sup>e</sup> volume de la Collection des lois maritimes de M. Pardessus. Les peuples de l'archipel d'Asie ont rendu ce terme d'un usage général dans la mer des Indes, de la même manière que le mot *vātrīs*, *nauta*, écrit نوتي par les Arabes, avait prévalu dans la Méditerranée par l'influence de la navigation grecque. (Cf. la Relation précitée de Soleyman et d'Abou-Zeyd, t. II, note 140.)

(22) Le mot كرابي, qu'Ibn-Bathouta traduit par كاتب « écrivain ou le secrétaire du navire, » est probablement persan, mais mongol d'origine.

(23) Le mot مقدم الرجال « le chef des matelots. » provient sans doute de la même source.

(24) سپاهسالار, en persan, « le chef des soldats. »

(25) *Bakschy*, بخشى, est expliqué, par Ibn-Bathoutha, dans le sens de *cadi*, قاضى, ou, suivant une meilleure leçon, donnée par le ms. n<sup>o</sup> 670, dans le sens de « juriconsulte, savant, » فقيه, mot qui a donné lieu à l'une des notes les plus remarquables qui accompagnent l'histoire des Mongols de la Perse, de Reschid-eldin, traduite par M. Quatremère. Il résulte des recherches de ce savant orientaliste que le mot بخشى est Mongol d'origine, et a la signification de « lama, lettré ou docteur. » « Comme chez un peuple aussi ignorant que les Mongols, dit-il, les lamas étaient probablement les seuls hommes qui possédassent une instruction tant soit

peu solide, le mot *bakschy*, بَخْشِي, ne tarda pas à être employé par les Mongols de la Perse et par ceux du Ma-warâ-al-Nahar, dans le sens de « lettré, écrivain. » (*Histoire des Mongols*, t. I, p. 184-199.)

(26) Le mot *أزمة*, pluriel de *أزم*, n'est pas suffisamment défini dans nos dictionnaires arabes. Il signifie, comme me l'apprend le père A'zar, « des aliments ou les choses nécessaires, » *الازمة الاطعمة والاشياء الضرورية*. M. Lee a rendu ce mot par *papers on the affairs of state*. J'ignore d'après quelle autorité ou quelle leçon dans les manuscrits qu'il a eus sous les yeux. Nos quatre manuscrits d'Ibn-Bathoutha, de la Bibliothèque royale, portent distinctement *الازمة*.

(27) Le mot *بنك*, qui, d'après Ibn-Bathoutha, veut dire, en turk, « papier, » est, je pense, le persan *بنک*, *betk*, « écriture, ligne, » d'où peut venir l'arabe *بطاقة* « étiquette, billet. »

(28) *تنغرى* est le turk *تنگرى*, *tangry*, ou mieux *تگری*, *tagry*, qui signifie « Dieu. »

(29) Les mss. portent *حسن*, *حسن* ou *خشو*, qu'il faut sans doute lire *خوش* « bien, bon, » mot persan qui est passé en turk, ou bien *بخشی*, qui a le même sens dans cette dernière langue.

(30) *Djoulâb*, *جَلَاب*, mot persan arabisé (de *كَل* « rose » et *اب* « eau »), désigne une boisson faite d'eau et de sirop.

(31) Le mot *مرطبة* manque dans les dictionnaires. Il est expliqué par *أوان سخمة* « de grands vases. » Suivant le père A'zar le *مرطبان*, et sous la forme de nom d'unité, *مرطبانة*, est un coffret ou vase dans lequel on serre des médicaments, des confitures et des épices, *المرطبان هو وعاء واناء توضع به الادوية والحالي والبهارات*.

Quant au mot *بهارة*, féminin de *بهار*, il désigne « des drogues, des épices. » (Voir, pour le mot *بهار*, la Description de l'Afrique d'Abou-Obaïd-Bekri, traduite de l'arabe par M. Quatremère, *Notices et Extraits des man.* t. XII, p. 639 et 664.)

(32) Ibn-Bathoutha nous représente la ville de Khinsa comme la

plus grande qu'il eût vue sur la surface de la terre, et comme ayant une longueur de trois journées de marche. Elle était divisée en six cités, chacune entourée d'un mur, et renfermées dans une enceinte générale. Suivant Marco Polo, la ville de Quinsai « est sans faille la plus noble cité et la meilleur qui soit au monde. » (Chapitre CLII, p. 160.) C'était la capitale de la Chine méridionale, du Manzi ou Mabatchin (grande Chine). On peut consulter la savante et curieuse note que M. Quatrezière a donnée sur Khinsa dans son Histoire des Mongols de la Perse, t. I, p. LXXXVI-LXXXIX. C'est aujourd'hui Hang-tcheou-fou, capitale de la province de Tche-kiang, sur la rivière de Kiang, à quelques journées au-dessus de son embouchure. (Voir M. Reinaud, Relation précitée, p. cx-cxviii.)

(33) Marco Polo énumère, parmi les villes de la Chine, celle de Quengianfu (chap. cxI, p. 122), que je crois être la قهنفو d'Ibn-Bathoutha. Suivant le père Martin, cité par Marsden (*Travels of Marco Polo*, p. 501) : « Elle est bastie sur le bord de la rivière de Kiang, et à l'orient d'un canal fait par artifice, qu'on a conduit jusque dans la rivière de Kiang; de l'autre côté du canal, sur le bord qui regarde l'occident, est son fauxbourg, qui n'est pas moins peuplé, et où l'abord est aussi grand que celui de la ville mesme. A peine sçaurait-on dire la quantité de vaisseaux qu'il y a toute l'année; car, tous ceux qui viennent de la province de Che-kiang et des autres villes orientales, doivent s'y arrêter..... pour y mettre et dresser leurs masts et hausser leurs voiles; car, aussi, ne s'en peuvent-ils servir avant qu'ils soient devant cette ville, à cause du grand nombre de ponts qu'ils rencontrent. » Kandjanfou était donc située, comme Khinsa, sur la rivière de Kiang. Mais le récit d'Ibn-Bathoutha ne s'accorde en aucune manière avec la position assignée aujourd'hui à Khinsa (Hang-tcheou-fou), Kandjanfou et Zeytoun (Thsiuan-tchou-fou) qui, d'après lui, se succédaient en descendant la rivière, à partir de Khinsa jusqu'à Zeytoun. En suivant cette direction, on doit rencontrer Kandjanfou avant Khinsa, et, en outre, Zeytoun se trouve, dans le Fo-kien, à plus de cent lieues au sud de Khinsa, et n'est pas sur le même cours d'eau que les deux villes précédentes. Il me semble que l'on est en droit de conclure de ces inexactitudes qu'Ibn-Bathoutha a confondu ses souvenirs de voyage en les rédigeant après coup, comme il l'a fait, ainsi que nous l'avons déjà vu, pour l'arbre qui donne le camphre.

(34) On suppose généralement, dit Marsden (*Travels of Marco*



*Polo*, p. 561), que le fameux port de Zaytoun est le lieu appelé par les Chinois Tsuen-cheu (le Suen-tcheou de la carte de Duhalde). Mais Klaproth a établi que Zeytoun, altération de Tseuthoung, est le nom d'un port de mer qui se trouve dans la province de Fo-Kien, et dont la dénomination actuelle est Thsiuan-tchoufou. Mémoires relatifs à l'Asie, t. II, p. 208 et suiv. et Journal asiatique, cahier d'avril, 1833, p. 342. (Cf. la note 75 de l'ouvrage de M. Reinaud, intitulé *Relation des voyages*, t. II, p. 25-26.)

(35) J'ai adopté pour le mot زمام (leçon des mss. 669 et 670) le sens de *courroies de soulier*, parce que le cuir est une des matières employées anciennement pour recevoir l'écriture. Nous savons, par exemple, que l'Alcoran fut en partie écrit sur des morceaux de cuir ou de parchemin, sur des feuilles de palmier, ainsi que sur des pierres blanches et plates. (*The Koran*, by George Sale, *Preliminary discourse*, pag. 47, édition de Londres, in-8°, 1838, et Silvestre de Sacy, *Mémoires sur l'origine et les anciens monuments de la littérature arabe*, dans les Mémoires de l'Académie des inscriptions, tom. L, pag. 407.) Si l'on voulait suivre la leçon رمام, que donnent les autres mss. d'Ibn-Bathouta, on aurait un sens également plausible en traduisant ce mot par ossements; car nous savons que des fragments du livre divin des Arabes furent écrits sur des os, tels qu'omoplates et côtes. (Silv. de Sacy, *ibid.*)

(36) La *Boudja*, بوجة, est, suivant l'explication que m'a donnée le P. A'zar de ce mot, « un parasol recourbé comme une ombrelle » : البوجة تفسر القبة المبحوفة نظير الشمسية :

(37) Le mot شواشي, pluriel de شامية, désigne, au Magreb, et indiquait, en Égypte, la calotte qu'on met sur la tête, et autour de laquelle on roule la pièce d'étoffe qui forme, de cette manière, le turban. (R. Dory, *Dictionnaire des noms des vêtements chez les Arabes*, p. 240.)

(38) Cette coutume, qui est une marque du dernier degré d'intimité entre un homme et une femme, a existé de tout temps chez les Malays, et elle est rappelée fréquemment dans leurs romans.

On lit dans l'Histoire de Sri Rama (fragment cité par Marsden dans son *Malayan dictionary*, au mot شقه).

ککند موهنکن سغه توان ایت سقای قواس راس یغ برای  
 این مک توان قنری ایتقون ترسنیم سرای مبریکن سقهن  
 مک دسهوتون اوله دیواندر سام برتمو مولتن مک لالو دچیون  
 قیقی توان قنری.

«Ton amant te supplie de partager avec lui le bétel, afin d'apaiser l'ardeur qui l'enflamme; la princesse, en souriant, lui présenta sa bouchée de bétel, et Dewa Indra la prit, en même temps que leurs lèvres se rencontrèrent, puis il baisa ses joues.»

Dans le roman intitulé : *Naya Kousouma* (fol. 149 v. et 150 r.) لنگه مریب استریٹ سرای ماکن سیره سقهن «Il s'assit et appuya sa femme sur ses genoux; et, prenant une bouchée de bétel, il la lui tendit, tandis que leurs lèvres se rencontrèrent.»

Dans le poème de Kéni-Tambouhan, que je fais imprimer en ce moment chez MM. Firmin Didot (pag. 20-21),

سقرت اندر دغن بدیادری	سنتقله ای لای استری
سدهله سنتق بگند نن توان	سنتقله سیره ددام قوان
سقهن دبریکن قد کن تمبوهن	سبل دبوچق دغن جمبون
دبرین سغه برتمو مولت	.....

« Pareils à Indra avec les nymphes célestes, — le jeune prince et Kéni-Tambouhan partagent leur repas. — Après quoi, Raden Mantri — prend du bétel dans le plateau, — il en offre une bouchée à son amie, en lui prodiguant les plus tendres paroles; — il lui tend la bouchée de bétel, et leurs lèvres se rencontrent, etc. »

Les détails qui suivent sont d'une poésie pleine de grâce, mais trop primitifs pour que j'ose les traduire.

(39) *Koulam*, كولم, ou *Koulam Malay*, كولم ملی, port du Malabar, dans la partie sud de la côte occidentale de la presqu'île de l'Inde.

## ADDITION

## À LA PREMIÈRE PARTIE DE CE MÉMOIRE.

J'avais donné le bon à tirer des feuilles de cette première partie, lorsque j'ai reçu de Londres l'Histoire des rois de Pasey (manuscrit in-4°, n° 67, de la collection Raffles). On y trouve le récit des règnes de Melek-el-Saleh et de Melek-el-Dhaheh. Comme les détails que donne ce manuscrit sur ces princes, diffèrent de ceux que raconte l'auteur du Schedjaret-Malayou, il peut être curieux de comparer ces deux versions. Je crois cependant que celle qui nous a été fournie par ce dernier ouvrage doit être regardée comme plus authentique, car elle appartient à une composition dont le rédacteur se montre, en général, profondément instruit des traditions et des événements de l'histoire malaye, et qui est très-estimée dans l'archipel d'Asie. Je vais résumer la partie de notre manuscrit qui nous intéresse ici, c'est-à-dire depuis le fol. 22 v. jusqu'au fol. 31 r.

« La reine, femme de Melek-el-Saleh, donna le jour à un fils d'une beauté parfaite, et dont la naissance combla de joie son père, et fut fêtée par des concerts et des festins pendant sept jours consécutifs, suivant les règles du cérémonial usité à la cour dans ces occasions. Le sulthan distribua d'abondantes largesses à ses mantris, à ses houloubalangs, à tous ses sujets, sans distinction de rangs, et aux pauvres, et donna à son fils le nom de Melek-el-Dhaheh. Lorsque ce jeune prince eut atteint l'âge de raison, son père le fit roi de la ville de Samoudra. Un jour, Melek-el-Saleh, accompagné de ses courtisans, se rendit à la chasse sur les bords de la mer, amenant avec lui un chien qu'il appelait Si-Pasey. S'étant enfoncé dans les forêts, il aperçut une biche qui se reposait sur un tertre élevé, et à laquelle son chien donna aussitôt la chasse; mais l'animal se défendit bravement, et le chien lâcha pied. Cependant, étant revenu à la charge, il attaqua la biche, qui le repoussa sept fois. Le roi, émerveillé de cette résistance, se retourna vers ses gens: « Avez-vous jamais vu, leur dit-il, un trait pareil de courage chez un animal ordinairement si craintif? Le lieu où il s'est passé ne le lui a-t-il pas peut-être inspiré? Il faut nous y fixer, et y fonder une ville pour mon fils Melek-el-Dhaheh. » Par ses ordres un

palais fut construit sur le tertre élevé où il avait aperçu la biche, avec des maisons tout à l'entour, et la ville reçut, en mémoire de son chien, le nom de Pasey. Melek-el-Dhaheer s'y établit, et son père demeura à Samoudra.

« Au bout de quelque temps le sultban Melek-el-Dhaheer eut deux fils, dont l'aîné fut appelé sultban Melek-el-Mahmoud, et le second sultban Melek-el-Mansour. Cependant, ce prince étant tombé malade, *le jugement de Dieu vint sur lui*, et il mourut; on l'enterra avec le cérémonial qui avait été observé aux funérailles de ses ancêtres. Comme ses enfants étaient encore en bas âge, leur aïeul (Melek-el-Saleh) prit les rênes de l'autorité à Pasey, en attendant leur majorité. Il confia l'éducation de l'aîné à Seyd Aly Giyath-eddin, et celle du plus jeune à Seyd Semayam-eddin. Lorsqu'ils furent devenus grands, il fit un partage égal entre eux des peuples, des trésors, des insignes de la royauté, des éléphants, des chevaux et des armes; puis il établit l'aîné à Pasey et le second à Samoudra. Étant revenu dans ses domaines, il tomba malade, et, sentant sa fin approcher, il fit rassembler ses mantris, ses houloubalangs et tous ses sujets, et proclamer, au son du *thabl*, *طبل*, le sultban Melek-el-Mansour pour son successeur à Samoudra. Cette cérémonie fut répétée pendant trois jours consécutifs; après quoi, ayant donné ses dernières instructions à Seyd Semayam-eddin et à Seyd Aly Giyath-eddin, devenus premiers ministres de ses deux petits-fils, ainsi qu'à ceux-ci, *il retourna dans le sein de la miséricorde de Dieu*. On lui fit des funérailles avec la même solennité qu'aux rois ses ancêtres. C'est de là que s'est perpétué jusqu'à nos jours le titre sous lequel on désigne ce prince, *Padouka seyd el-marhoom*, *قدوك سيد المرهوم*, *مدور*, de Samoudra. Sous l'administration de Melek-el-Mahmoud et de Melek-el-Mansour, Pasey et Samoudra devinrent deux villes populeuses et considérables. Melek-el-Mahmoud, surtout, s'éleva à un haut degré de puissance et de grandeur. Sa renommée étant parvenue aux oreilles du roi de Siam, celui-ci fit équiper une flotte de cent prahous pour aller attaquer la ville de Pasey, et en donna le commandement à l'un de ses principaux houloubalangs, nommé Talek-Sedjang, *تالك سيجج*. Ce chef partit et alla mouiller dans la baie de Pasey. A la vue de cette flotte, les habitants du pays accoururent annoncer au roi qu'il était arrivé une grande quantité de prahous, qui paraissaient armés en guerre, mais qu'ils ignoraient d'où ils venaient, et le motif qui les amenait. Le roi y envoya aussitôt un de ses houloubalangs, qui était son laksamana (amiral),

nommé Barang Laksamana. Celui-ci se rendit vers la flotte de Siam; dont le chef lui déclara qu'il était venu pour exiger un tribut de Pasey, et que, si on le lui refusait, il avait pour mission de détruire cette ville. Instruit de ces paroles, le roi, Melek-el-Mahmoud, devint furieux, et donna l'ordre à son premier ministre, Seyd Aly Giyath-eddin, de rassembler ses mantris, ses houloabalangs et ses pahlawans, et, en leur présence, jura qu'il résisterait à une pareille exigence, jusqu'à ce que le dernier cheveu fût tombé de sa tête, سهلی روم رصبت بیخ, لوره تیباد برصتون. Cependant, l'amiral siamois, ayant appris cette réponse, fit une descente et éleva à la hâte un fort sur la côte. Au bout de trois jours, le sulthan Melek-el-Mahmoud fit avancer ses troupes contre l'ennemi, et un engagement eut lieu, dans lequel figura, comme chef des gens de Pasey, Barang Laksamana, et où il y eut beaucoup de morts et de blessés. La nuit ayant mis fin au combat, les troupes rentrèrent dans leurs forts. Le lendemain, les habitants de Pasey sortirent sous les ordres de Tan Râwân Pamâtang, تن راوان قما تڠ, avec les éléphants nommés Doula Laut, دول لوت, et Mouda Besy, مرد بسی. Le combat se ralluma, et les pertes furent très-considérables des deux côtés. On continua cette guerre chaque jour pendant deux mois, et Tan Râwân Pamâtang, ainsi que Barang Laksamana ayant été blessés, furent remplacés dans le commandement par Tan Hary Djong, تن هری جونغ; mais celui-ci fut battu. Melek-el-Mahmoud, transporté de colère de ce revers, ordonna une levée générale de tous ses sujets capables de porter les armes, et marcha lui-même contre Talek-Sedjang. La mêlée s'engagea avec une rage incroyable des deux côtés. Le cri des combattants, le cliquetis des armes s'élevaient dans les airs obscurcis par la poussière que soulevaient les pieds des hommes et des animaux, et faisaient retentir les profondeurs des forêts. Les morts et les blessés gisaient en tas énormes; enfin, Talek Sedjang fut atteint en pleine poitrine d'une flèche qui le traversa de part en part, et il tomba mort. Aussitôt, une immense clameur de joie se fit entendre parmi les gens de Pasey, et les troupes du roi de Siam, consternées, se débandèrent et prirent la fuite dans le plus grand désordre; ceux qui voulurent se sauver dans l'intérieur des terres furent massacrés; les autres gagnèrent leurs vaisseaux, et, mettant précipitamment à la voile, revinrent à Siam.

« Le sultan Melek-el-Mahmoud rentra victorieux dans son palais, et, dès ce moment, le royaume de Pasey vit les étrangers affluer dans son

port et son commerce prendre une extension considérable. Après un certain nombre d'années de règne, Melek-el-Mahmoud comptait deux filles et un fils, qu'il nomma sulthan Ahmed *قردمدا*. Un jour, Melek-el-Mahmoud partit avec ses houloubalangs et ses mantris pour l'intérieur du pays, dans l'intention de faire une partie de plaisir, de prendre au lacet des éléphants sauvages, et de visiter les villes et les dousons (villages situés dans des lieux de difficile accès et protégés ordinairement par des haies d'arbres), en remontant jusqu'au pays appelé *ندمی*. Ce voyage ne fut qu'une suite de fêtes et de festins. Cependant, Melek-el-Mansour eut l'idée d'aller rejoindre son frère Melek-el-Mahmoud, et partit malgré les instances pressantes de son premier ministre, qui redoutait les vues ambitieuses de ce dernier sur le royaume de Samoudra. »

L'histoire des rois de Pasey raconte de la même manière que le *Schedjaret-Malayou*, comment le sulthan Melek-el-Mansour fournit à son frère un prétexte pour accomplir ses vues, en enlevant une des femmes du palais de ce dernier. Le reste des événements rapportés par le *Schedjaret-Malayou*, le meurtre du premier ministre Seyd Aly Giyath-eddin, la mort soudaine de Melek-el-Mansour sur le tombeau de ce personnage, et l'abdication de Melek-el-Mahmoud en faveur de son fils Ahmed, sont racontés avec des détails analogues dans notre manuscrit (fol. 31, v. - 36 v.).

Ainsi, d'après l'auteur de l'histoire des rois de Pasey, le sulthan Melek-el-Dhaher, que visita Ibn-Bathoutha, n'aurait eu qu'un règne assez court; il n'aurait pas été amené captif à la cour de Siam, et c'est son fils Melek-el-Mahmoud qui aurait été en contact avec les Siamois dont l'expédition contre Pasey se termine dans notre manuscrit d'une manière si différente que dans le *Schedjaret-Malayou*. Comme le récit de ce dernier ouvrage et celui d'Ibn-Bathoutha concordent assez bien pour l'ensemble des faits qu'ils rapportent, ainsi qu'avec Marco-Polo pour les déterminations géographiques, je n'hésite pas à répéter que l'autorité du *Schedjaret-Malayou* me paraît devoir être ici préférée. Je reprendrai la discussion de ces événements et de ces règnes dans un mémoire rédigé d'après de nouveaux documents sur l'histoire malaye que les portefeuilles de Marsden m'ont fournis.

---

## CRITIQUE LITTÉRAIRE.

---

### RÉPONSE DE M. FRESNEL

A LA LETTRE DE M. A. JUDAS<sup>1</sup>.

Malte, le 28 février 1847.

Mon cher Monsieur Mohl,

Je viens de lire, avec un vif intérêt, la lettre de M. A. Judas relative aux inscriptions phéniciennes de LebDAH, et je m'empresse de reconnaître, comme prouvé et inattaquable, ce que je vous ai déjà proposé, d'abord sous une forme dubitative, et finale-

<sup>1</sup> L'article de M. Fresnel sur les inscriptions trilingues de Lep-tis Magna parut dans le numéro d'octobre 1846 (pag. 349 et suiv.); quelques jours après la publication de ce numéro, qui ne fut distribué que vers le milieu de novembre, j'annonçai à M. Fresnel que sa lecture trouvait ici des contradicteurs; il m'envoya sur-le-champ, de Malte, une nouvelle note datée du 3 décembre, dans laquelle il modifia sa lecture en quelques endroits, et la maintint en d'autres. Je n'ai pas voulu imprimer cette note, parce que M. Fresnel ne connaissait pas les objections que lui faisait M. Judas, dont la note s'imprimait alors, de sorte que je craignais de jeter de la confusion dans ce débat, en publiant simultanément des observations de deux auteurs qui ne pouvaient se répondre, aucun d'eux ne connaissant le travail de l'autre. Plus tard, et après avoir reçu

ment avec assurance, dans mes lettres écrites de Malte, je veux dire la lecture du mot punique qui signifie « mère » (inscription n° 2), selon les valeurs attribuées, par MM. de Saulcy et Judas, aux deux lettres qui le composent. Je n'ai pas eu besoin de les deviner, puisqu'elles m'étaient fournies, et par l'alphabet des *Recentiores* de Gesenius, dont j'ai pu, ici, consulter le grand ouvrage, et par un cahier des savantes Recherches sur la numismatique punique de M. de Saulcy, où les formes plus modernes de l'*aleph* et du *mem* sont reproduites et déterminées dans la légende d'une certaine classe des monnaies d'Ébusus. Il y a donc, selon l'observation de M. Judas, « concordance absolue » entre les quatre premiers mots de l'inscription n° 2, et cette partie du texte latin : « *Byrycth, filia Balsilechis, mater...* » d'où il résulte, 1° que la dernière lettre du mot qui signifie « médecin, » est un *aleph* (de même qu'en hébreu dans le mot מֵפֵחַ ( *rōphē* ) *medicus* ); 2° que celle qui précède le second *koph* du groupe punique

le numéro de novembre-décembre du Journal asiatique, dans lequel se trouve la note de M. Judas, M. Fresnel m'envoya la lettre que je fais imprimer aujourd'hui. Je dois au lecteur ces éclaircissements, parce que M. Fresnel fait dans cet article des allusions à la lettre que j'ai supprimée. La Commission du Journal a reçu dans l'intervalle plusieurs autres communications sur ces mêmes inscriptions, mais elle pense que leur insertion et celle des répliques que M. Fresnel pourrait y faire, occuperaient une place trop considérable dans le Journal, et elle prie les auteurs de ces articles de vouloir bien réserver leurs observations pour d'autres occasions, que la découverte fréquente de nouvelles inscriptions phéniciennes ne peut tarder de leur donner. — J. MOHL.



correspondant à *boncarmecrasi* est un *mem*; 3° enfin, que les deux transcriptions puniques de *Clodi* renferment la lettre oiseuse *aleph*, là où j'avais cherché et cru prouver, dans le principe, la lettre nécessaire *daleth*, en partant de l'hypothèse, bien naturelle *a priori*, d'une bonne transcription punique du nom romain *Clodius* dans ce qu'il a d'essentiel.

Mais voilà tout. Les autres déterminations de M. Judas me paraissent, ou inadmissibles, ou très-incertaines, là où elles diffèrent des miennes; en d'autres termes: de tous les amendements de M. Judas, je n'en accepte que deux, savoir: l'*aleph* et le *mem* du mot qui signifie « mère, » amendements déjà consignés dans l'*errata* que je vous ai adressé de Malte; ce qui ne veut pas dire que je persiste dans chacune des autres parties de la lecture proposée en premier lieu, mais que j'entends rectifier celles qui m'ont paru erronées tout autrement que ne le fait M. Judas.

Malgré tout ce que promettait de facilités et de garanties une double traduction littérale de nos épitaphes phéniciennes, nous nous voyons *retardés* (j'emploie ce mot à dessein) dans la lecture de ces monuments, par trois causes d'erreur:

1° L'inexactitude des transcriptions antiques, trop bien prouvée par le mot *boncarmecrasi*, et par deux transcriptions différentes d'un même nom romain en caractères puniques;

2° L'ignorance où nous sommes encore, il faut bien le dire, de la valeur de certains signes, tels que

Α, etc. dans le système alphabétique d'une classe de monuments jusqu'ici peu nombreuse;

3° La méfiance inspirée par les spécimens que j'ai publiés dans le Journal asiatique.

Contre cette dernière cause d'erreur, je n'ai d'autres armes que ma mémoire et l'inspection attentive de mes deux copies originales. Or, le résultat du nouvel examen de conscience auquel je viens de me livrer en m'aidant de ces deux pièces, n'est pas favorable aux restitutions proposées par M. Judas.

I. Je ne saurais consentir à ajouter une queue, si courte qu'elle soit, au 'ayn qui suit immédiatement le *lamed* de la transcription punique de *Clodi* dans nos deux inscriptions. Si la lettre 'ayn a dû figurer dans le nom *Clodi* écrit en phénicien, ce ne peut être qu'à cette place, où il fallait rendre la voyelle longue et radicale, la voyelle la plus importante du nom romain (dont la figure *o*, remarquons-le en passant, coïncide avec celle du 'ayn punique et himyarique), et non pas après le *daleth* du même nom, où il ne faut évidemment qu'un *iod*. *Kldāi*, ou *Kldā'i*, ne saurait être la transcription sémitique de *Clodi* : aussi M. Judas s'est-il abstenu, avec raison, de figurer cette lecture en caractères européens; il ne la donne qu'en hébreu. Dans mon opinion, l'*aleph* qui suit un 'ayn, après le *lamed* de la transcription punique, concourt avec ce 'ayn à représenter la voyelle latine *ō*, rendue en grec par l'*oméga* de *Κλωδιος*; et ce n'est pas le 'ayn qui fait ici l'office de *mater lectionis*, mais bien l'*aleph*, selon la règle. Où

donc, me dira-t-on, prenez-vous le *daleth* du nom transcrit? IL MANQUE dans l'inscription n° 1; car je n'en vois pas trace, sur mes copies originales de cette inscription. Mais, dans la copie que j'ai donnée de l'inscription n° 2, on remarque, après l'*aleph* du nom transcrit, un '*ayn* redondant, accepté par M. Judas, qui le considère comme *mater lectionis*, là où il n'en faut point d'autre que l'*iod*<sup>1</sup>. Or, c'est de ce dernier '*ayn* (qui se trouve dans l'inscription n° 2, et manque dans l'inscription n° 1), que je propose aujourd'hui de faire un *daleth*, en restituant un très-petit trait, qui, dans l'une de mes copies originales, où le '*ayn* en question se trouve représenté par une figure presque quadrilatère, part de l'angle inférieur droit de cette figure, et se dirige obliquement à droite. Comme ce petit trait n'est pas reproduit dans l'autre copie, où notre '*ayn* supposé est figuré par un demi-cercle (O sic), il est plus que probable que je l'aurai pris, en dernier lieu, pour un défaut du calcaire grossier des monuments de LebDAH. En admettant cette restitution, et conservant au premier '*ayn* sa figure et sa valeur, nous avons, pour la transcription punique de *Clodi*, dans l'inscription n° 2, la combinaison *Kla'ôdi* ou *Klo'âdi*, que je trouve parfaitement satisfaisante, parce qu'elle rend, autant que faire se pouvait, la voyelle longue

<sup>1</sup> Dans ma première lettre, écrite de Tripoli, je cherchais à rendre compte de ce '*ayn* prétendu, en supposant que la transcription punique avait voulu exprimer l'hiatus du génitif latin *Clodii*. Cette hypothèse est insoutenable.

de Κλωδῖος. On sait que l'*aleph* peut servir de *mater lectionis* à la voyelle O, aussi bien qu'à la voyelle A.

Avant de passer outre, je vous demande la permission d'arrêter un instant votre attention sur le parallélisme de deux erreurs différentes, celle de M. Judas et la mienne, ayant une seule et même cause, qui est l'incorrection de l'une des deux transcriptions puniques du nom romain *CLODIUS* (CLO-DIUS). Outre les deux *koph*, les deux *lamed*, et les deux *iod*, correspondant respectivement à CL. . I du mot latin dans nos deux transcriptions, il nous fallait absolument deux *daleth* correspondant au D. Nous nous serions passés, à la rigueur, de la représentation de la voyelle O, qui pourtant se trouve, par le fait, exprimée dans le punique avec un luxe remarquable (𐤓𐤕, 𐤕, sans compter la voyelle brève dont le *lamed* peut être affecté), et vous voyez bien que M. Judas s'en est passé. Mais il nous fallait un *daleth* (n° 1) et un *daleth* (n° 2) pour le D de CLODI. Or, entre le *koph* et l'*iod* (le C et l'I), entre l'initiale et la finale du nom transcrit, nous n'avions, après le *lamed* (L), que deux lettres juxtaposées qui se trouvaient répétées sur les deux monuments, à savoir, le *'ayn* et l'*aleph*, lesquelles, comme je viens de l'exposer, concourent à rendre la seule voyelle latine *o*. Sûr de mon *'ayn*, j'ai choisi l'*aleph*, que je ne connaissais pas encore; sûr de mon *aleph*, M. Judas a choisi mon *'ayn*, dont il se méfiait, pour en faire le malencontreux *daleth* dont nous avons l'un et l'autre un absolu besoin. Voilà, Monsieur,

ce que nous n'eussions pas fait si nous avions considéré, 1° que la lettre *daleth* doit précéder immédiatement la lettre *iod* pour faire *DI*; 2° que les deux transcriptions de la partie radicale du nom romain n'offrant pas le même nombre de lettres, il y en avait nécessairement une d'inexacte, et qu'alors toutes les probabilités étaient en faveur de celle des deux transcriptions qui offrait une lettre de plus que l'autre, entre l'*aleph* et l'*iod*. Puisque c'est évidemment là que notre *daleth* doit se trouver, il est bien clair que la transcription phénicienne n'a pas plus cherché à rendre la désinence en *i* du génitif latin, dans l'inscription n° 2, que la désinence en *us* du nominatif dans l'inscription n° 1, et qu'elle a dû se borner, dans l'un et l'autre cas, à reproduire la partie radicale du nom propre *Clodi*, qui en est aussi le vocatif; donc les deux transcriptions puniques de ce nom doivent être identiques. Or, elles ne le sont pas; il y en a donc une de vicieuse.

II. Il m'est également impossible « de convertir, dans l'une et l'autre inscription, la troisième avant-dernière lettre en une figure semblable à la dernière, c'est-à-dire en un *aleph*. » La figure que Gese-nius et M. Judas considèrent comme une variante du *resch* est répétée trois fois dans nos épitaphes, et toujours de la même manière : א. J'admets, avec M. Judas, qu'elle doit faire la fonction d'article devant le mot qui signifie « médecin, » et qui veut être déterminé par l'article comme son *appositif* *Kla'ôdi* (*Clodi*) est déterminé par sa seule qualité

de nom propre; exemple لئمان الحكم, *Lokman-el-hakim*. Mais, conformément à la nouvelle lecture que je vous ai communiquée d'ici, je ne vois qu'un parti à prendre au sujet de cette figure, et c'est de la déclarer ou un *hé*, ה, lettre qui fait en hébreu l'office d'article, ou un signe analogue au *hamza* (ء) des Arabes, qui, comme on le sait, remplace souvent l'*élif*, là où cette lettre n'est pas *mater lectionis*. De ce point de vue, le signe א pourrait être considéré comme un *aleph hamzé*, et identifié avec l'article phénicien. D'autre part, on le trouve heureusement répété une troisième fois dans le groupe punique qui correspond au mot « barbare » *Boncarmecrasi*, où il est difficile de ne pas reconnaître les avantages de la valeur que je propose, tant sous le rapport phonétique que sous le rapport grammatical. Je reviendrai sur le rôle grammatical du א dans *Boncarmecrasi*, et je me borne ici à parler des sons. Un *hé* ou un *hamza* de plus ou de moins, avant le *mem* du nom punique dont nous avons à rendre compte, n'affecte pas sensiblement la prononciation de ce mot; mais si l'on veut, avec Gesenius et M. Judas, considérer le signe א comme une variante du *resch*, notre tâche deviendra incomparablement plus difficile, puisque cette figure n'est point représentée dans la transcription gréco-latine, qui ne donne que deux fois le son R aux places que lui assignent et le texte punique et la forme bien connue du *resch phénicien*, et que d'autre part l'articulation R est trop retentissante pour avoir

été syncopée au commencement du nom ethnique dont, selon M. Judas, elle faisait partie essentielle. Il est vrai que la lettre *tau* (qui suit le premier *resch*), ayant été syncopée dans le mot *Boncar-mecrasi*, on peut soutenir que le second *resch* se confond avec le premier. Au reste, M. Judas ne tient aucun compte de cette transcription grecque et romaine, comme il le déclare lui-même (p. 567) et le prouve suffisamment; car tous les changements qu'il fait à ma lecture, et même au texte punique de ma copie, où il convertit un *'ayn* en *mem*, conspirent à l'éloigner du système de sons représenté par *Boncar-mecrasi*. Comparez, je vous prie, ces trois transcriptions d'un même texte :

*Bodmelgart Remgrati* (selon M. Judas);

*Βων . . . καρ . . . μεκρασι* (selon le grec);

*Bó'al-karth-hämmikrāsi* (selon ma lecture);

Assurément, ni la transcription de M. Judas, ni la mienne, ne coïncident exactement avec le grec; le texte punique s'y oppose invinciblement; mais, je vous le demande, laquelle des deux s'en rapproche le plus?

Pour moi, qui n'admets en aucune façon la nécessité des changements proposés par M. Judas, non plus que sa lecture des deuxième, troisième, huitième et douzième lettres du nom indigène de *Clodius*, je crois très-possible « de ramener le texte punique de ce nom à une leçon qui donne *Boncar-mecrasi*, » et cela par un procédé fort simple : — il consistera à ne rien changer aux copies originales,

et à prendre en considération la nature des deux syncopes et de la permutation unique que nous remarquons dans la transcription gréco-romaine. Ainsi que je vais le prouver, tout le *barbarisme* de BONGARMECRASI se résume dans ces trois points : une permutation *permise*, une syncope *permise* et une syncope *inévitable* : trois petites différences dont je rendrai bon compte, sur treize lettres dont se compose le groupe punique correspondant au mot barbare. Y a-t-il là de quoi s'effrayer?

Analysons et partons de la transcription grecque Βωνκαρμεκρασσι.

J'observe, en premier lieu, que la deuxième lettre du grec est un *oméga*, et que nous avons vu ailleurs, dans la transcription punique de Κλωδιος, cette voyelle longue représentée par un 'ayn fortifié d'un *aleph*. N'est-il pas naturel d'admettre ici la réciproque, et de présumer que les Grecs, ayant à transcrire des noms puniques dans leur propre langue, auront représenté la lettre 'ayn par un *oméga* dans les mots où elle était accompagnée de la voyelle ou *quasi-voyelle aleph*, et, *a fortiori*, dans ceux où elle était accompagnée de la voyelle ou *quasi-voyelle waw*, qui a certainement plus d'analogie que l'*aleph* avec O (Ω)? Cette première observation milite déjà, ce me semble, en faveur de ma lecture des trois premières lettres (*beth, waw, 'ayn*) du nom punique, et contre celle de M. Judas (*beth, daleth, mem*), qui, assurément, ne peut donner ni Βω ni Βων. Mais j'ai d'autres raisons à faire valoir contre cette lecture de



M. Judas. Et d'abord, je ne pense pas que, dans le système alphabétique dont nous avons à nous occuper ici, on puisse considérer comme un *daleth* la seconde figure de l'inscription n° 1. Ma détermination antérieure du *daleth* de *Clodi*, dans l'inscription n° 2, a fixé la forme de cette lettre, dont la queue est incomparablement plus courte que celle de la deuxième lettre de l'inscription n° 1, et affecte, en outre, une direction oblique à droite. Celle qu'il s'agit maintenant de déterminer a une queue verticale et coïnciderait exactement avec le *resch*, si elle était plus longue, ainsi que je le vois sur mes copies, et me le rappelle très-distinctement, la ressemblance des deux lettres m'ayant induit à chercher leur différence. Du reste, il me paraît probable que personne ne sera tenté de prendre pour un *resch* la deuxième lettre de l'inscription n° 1, et de lire *Bra'al* pour *Bav*. Ce serait pousser trop loin le mépris des transcriptions grecque et latine. La deuxième lettre de l'inscription n° 1 n'est donc ni un *daleth* ni un *resch*; ce qui répond en passant, d'une manière péremptoire, au reproche que l'on me fait d'avoir donné, au lieu de mes copies originales, la moyenne de ces copies. Un reproche plus rationnel, à mon sens, serait de n'avoir pas toujours donné une moyenne exacte; par exemple, pour le *daleth* de *Clodi* (inscription n° 2), que je figurai en définitive par un petit cercle, absolument comme un *ayn*, et que j'aurais plus fidèlement représenté par un demi-cercle ayant sa convexité tournée à gauche et son

diamètre oblique de gauche à droite, avec un très-petit prolongement en bas (q).

La troisième figure de l'inscription n° 1 est faite et alignée précisément comme la huitième figure de l'inscription n° 2, que l'on peut assimiler au chiffre 6, et que M. Judas a lue avec moi  $\text{ly} = \text{על}$ ; c'est une lettre double, évidemment composée d'un *ayn* et d'un *lamed*, et sur la valeur de laquelle la transcription grecque Βασιλληχ ne permet aucun doute, J'ignore si l'on peut citer d'autres exemples de cette combinaison; mais les exemples à l'appui n'ajouteraient rien à notre certitude en ce qui touche sa valeur; car encore faut-il bien que les transcriptions antiques servent à quelque chose. Puis donc que M. Judas accepte cette combinaison 6 comme valant  $\text{ly}$  dans l'inscription n° 2, il devra encore l'accepter comme telle dans l'inscription n° 1, où elle se trouve reproduite trait pour trait.

Une conséquence immédiate de cette première discussion est que le groupe partiel Βων de l'inscription grecque correspond au groupe  $\text{ly}(\text{p})_2$  de l'épithaphe punique. Et, en effet, après le *ny* ( $\nu$ ) de Βων vient un *kappa* dans la première; et le *lamed* du phénicien est suivi d'un *koph* dans la seconde; mais le groupe Βων n'a que trois lettres, tandis que le groupe punique en a quatre. . . .? L'un et l'autre commencent par l'articulation B; mais le grec finit en N, tandis que le punique finit en L (*lamed*)...?

Je répondrai d'abord au second *mais*, en rappelant les exemples que j'ai donnés (dans ma lettre

écrite de Tripoli) des fréquentes permutations du *lām* et du *noūn* dans la prononciation, voire dans l'orthographe de certains noms propres arabes, particulièrement quand ces lettres y occupent la dernière place. Ces exemples m'autorisent à considérer le *ny* (ν) grec comme un équivalent, ou légitime remplaçant, du *lamed* punique. Les deux lettres extrêmes du groupe partiel Βων, se trouvant ainsi correspondre aux deux lettres extrêmes du groupe punique 𐤁𐤆(?)𐤁, il s'ensuit nécessairement que la lettre médiale du groupe grec, qui est l'*oméga*, doit représenter, à elle seule, les deux lettres médiales du groupe punique; et déjà nous avons eu un exemple de cette superfétation dans la transcription punique de Κλωδῖος, dont l'*oméga* est rendu par un 'ayn suivi d'un *aleph*. Ceci est ma réponse au premier *mais*.

Or, des deux lettres médiales, dont le son combiné se trouve exprimé par le seul *oméga* de Βων, c'est la seconde qui est un 'ayn. La première, que j'ai laissée en souffrance pour ne rien préjuger, et provisoirement représentée par un point d'interrogation, est donc probablement un *aleph* ou un *waw*, les seules lettres sémitiques qui puissent concourir avec le 'ayn à rendre la voyelle *o* (ω). Ce n'est point un *aleph*: c'est donc un *waw*. Ainsi, le groupe punique, correspondant à Βων est 𐤁𐤆𐤁 (*Bó'al*) en toutes lettres, et non pas *Bodmel*.

Les deux lettres suivantes du texte punique, *koph* et *resch*, représentent très-bien la seconde syllabe

grecque, qui est *καρ*. Quant à la septième lettre punique *η*, *tau*, qui est la finale du véritable nom indigène de Clodius (la partie suivante n'étant qu'une désignation d'origine), cette lettre n'est point représentée dans les transcriptions antiques, pas plus que dans *Amilcar* et *Bomilcar*, noms qui, dans l'écriture phénicienne, paraissent avoir eu tous la terminaison *karth* ou *karath*.

Je lis donc : *Bóal-karth*, pour le nom punique transcrit en latin *Boncar*, et en grec *Βωνκαρ*.

Je concevrais parfaitement que M. Judas cherchât à retrouver ici le nom fort usité de *Bodmelqart* (*sic*), sans doute le *Bomilcar* des historiens romains, si la transcription grecque ou latine du monument de Lebdah nous donnait seulement un M et un L; mais elle ne nous donne qu'un N pour les trois lettres, D, M, L de M. Judas. Il est vrai que la troisième articulation est portée sur le texte punique; à cet égard, il ne peut pas y avoir de doute. Or, de ce que le latin et le grec n'ont pas même voulu accuser le *lamed*, et l'ont remplacé par un N, j'en conclus que *Boncar* ne peut pas être ici pour *Bomilcar*, nom que les Grecs et les Romains connaissaient parfaitement (puisque ce sont eux qui nous l'ont transmis), et qu'ils auraient bien pu graver à Leptis, comme ils l'écrivaient à Athènes et à Rome. Ce n'est pas moi, comme vous le voyez, qui m'oppose à *Bodmelqart*; c'est *Βωνκαρ* et *Boncar*. Maintenant, je vais hasarder une demande en mon nom : est-on bien sûr du *daleth* (D) de *Bodmelqart*, dans les

monuments où on lit ce mot? Le génie euphonique de la langue latine ne s'opposait, en aucune façon, au concours du D et du M dans un nom étranger reproduit en lettres romaines; exemples : *Admète*, *Cadmus*. Pourquoi donc aurait-on supprimé un D dans le nom historique *Bomilcar*? Je n'en vois pas la raison, et il me semblerait bien plus naturel de convertir en *waw* le *daleth* de *Bodmelqart* pour le ramener à *Bomilcar*, que de changer mon *waw* en *daleth* dans *Bó'alkarth*, pour l'éloigner de *Boncar*. Il est bien entendu que je soumetts cette idée au jugement des savants, et n'y attache d'autre valeur que celle qu'ils voudront bien lui accorder eux-mêmes. Mais je les prie de considérer que les trois lettres hébraïques *daleth*, *waw*, *resch* (ד, ו, ר) ont entre elles autant de ressemblance que ma lecture en suppose entre les mêmes lettres du phénicien.

Dans le groupe punique qui correspond à *Boncar-mecrasi*, se trouve une lettre (l'avant-dernière) qui ne reparait point ailleurs, et que M. Judas identifie cependant avec le *tau* (τ), dont nous avons trois spécimens uniformes dans nos épitaphes. Cette lettre pénultième diffère du *tau* par la moindre longueur de son trait vertical, et par l'angle aigu que cette ligne verticale forme avec la ligne supérieure. Il est impossible de confondre la lettre dont il s'agit avec le *tau*; je l'ai donc considérée, dès le principe, comme un *samech* (ס), correspondant au *sigma* de *Βονκαρμεικρσι*, et l'ai rendue par un *sin* arabe (س) sans points diacritiques, non certes par un *thé* ou *tsé*

(Ϝ), articulation qui, dans certains cas, représente très-bien le  $\eta$  des Hébreux =  $\Theta$  des Grecs = TH des Romains, mais qui ne peut jamais correspondre à un *sigma* ( $\Sigma$ ) dans les transcriptions antiques.

En somme, je ne me suis écarté du texte grec, dans ma lecture, que là où le texte punique l'exigeait impérieusement, et il est résulté de ce système, que toutes les différences entre le grec et le punique se réduisent à ceci :

1° Un N, au lieu d'un L (*lamed*), lettre médiale du nom propre que les Grecs et les Romains prononçaient *Boncar*. J'ai rendu compte de cette permutation.

2° Un TH omis à la fin de ce nom : *Bωνκαρ* pour *Bωνκαρθ*, ou *Bωνκαραθ*. C'est le  $\eta$  qui termine en hébreu tant de noms féminins, et correspond, sous ce rapport, au  $\text{š}$  (*hé* ponctué) des Arabes, lettre qui ne se prononce pas toujours comme un *té* (Ϝ), et est le plus souvent muette dans la langue parlée.

3° Un H (ou bien un *hamça*), omis au commencement de la partie ethnique du nom indigène de Clodius. Mais observons ici que l'omission était forcée, du moins en grec; car le *hé* est un « esprit rude, » le *hamza* est un « esprit doux; » et l'on sait parfaitement que ces deux articulations ne font point partie de l'*alphabet* grec, et qu'ainsi elles ne peuvent pas, comme dans l'écriture des langues sémitiques, figurer au rang des lettres proprement dites sur une inscription en langue grecque.

Voilà donc, pour tout *barbarisme*, une permuta-

tion permise, une syncope permise et une syncope nécessaire, comme j'avais promis de le démontrer.

C'est ici le lieu de justifier la valeur grammaticale que j'attribue, dans tous les cas, au signe א, dont je fais l'article phénicien, dans l'écriture leptique (quelle que soit d'ailleurs sa prononciation). Il est d'usage, chez les peuples sémitiques, de joindre l'ethnique (ou nom patronymique) au véritable nom propre, dans la désignation complète d'un personnage. Or on sait que, chez ces nations, les noms patronymiques sont terminés en *i* (אִי, אִי-): on sait encore que tout nom appellatif, en apposition avec un nom propre, doit être déterminé par l'article, comme le nom propre est déterminé de sa nature et sans le secours de l'article. C'est exactement le cas de « *Clodius le médecin*, » de « *Lokmân-el-ḥakîm*. » Cela posé, il est facile de se rendre compte de la seconde partie (μικρασι) du nom complet de notre docteur. Ce doit être son nom patronymique, moins l'article, qui, comme nous venons de le voir, ne pouvait pas être rendu dans l'écriture grecque. Je lis donc cette partie : *hammikrâsi*, ou *ammekrâsi*, avec *hé* ou *hamza*, mais en doublant l'initiale *mem*, suivant une règle de l'hébreu, et je traduis : « *le natif, ou originaire de Mikrâs*. »

Je ne prétends point déterminer géographiquement la bourgade dont il s'agit ici, et que l'on pourra, si l'on veut, identifier avec le *Megrades* inscrit sur la carte de d'Anville, tout près de *Leptis-Magna*. C'est bien assez pour moi de trouver dans l'hébreu

la racine קרס, et de savoir que מִפְּעַל (*miph'al*) est une forme substantive dérivée, qui s'applique principalement aux noms de lieux. *Mikrās* (מִקְרָס) est donc un nom de lieu, et *mikrasi* son ethnique ou patronymique.

Remarquez, en passant, que les orientalistes modernes se comportent exactement comme les anciens à l'endroit des ethniques arabes; nous disons tous : *Soyoûti* pour *aş-Soyoûti*; *Firouzabâdi* pour *al-Firouza-bâdi*, etc.

Pour ne rien omettre de ce qui est relatif à *Bon-carmecrasi*, il me resterait à rendre un compte satisfaisant du nom propre *Boncar*, que je lis dans le punique *Bō'ēlkārāth*, ou *Bō'ālkārāth* : il est évidemment composé de plusieurs mots, au moins de deux, dont le dernier est très-reconnaissable, et veut dire en hébreu « ville » ou « bourgade. » *Bō'el* (בּוֹעַל), écrit ici *plene*, avec un *waw*, est le participe actif de la première forme, ou, selon le langage des grammairiens hébreux, le *benoni-kal* du verbe qui signifie « posséder, avoir. » Robertson l'écrit ainsi, avec un *waw*, dans son *Thesaurus*, et renvoie à un passage d'Isaïe où il est écrit *defective*. Cette dernière orthographe du participe *pō'el* (*benoni-kal*) des verbes hébreux est la plus générale; mais il y a des exemples de l'autre. (Voyez la Grammaire de Gesenius, et la racine קרס dans son dictionnaire.) En admettant cette lecture, le nom propre de Clodius signifierait « possesseur de ville, » et ressemblerait à un nom de Dieu plutôt qu'à un nom d'homme dans la donnée



religieuse et républicaine des Phéniciens. Mais on peut encore considérer le mot complexe *Bō'alkarth* comme formé de trois mots *bō-āl-kērēth* (בּוֹ עַל קִרְרַת), littéral. « entre en ville, » à l'impératif, ou « entrée en ville, » à l'infinitif; idée qui peut avoir rapport à une circonstance fortuite de la naissance du porteur. Cette lecture a d'ailleurs l'avantage de justifier pleinement la présence d'un *waw*, qui, étant radical et médial (dans בּוֹרַא), a droit à une figure dans la série des lettres écrites. De ce point de vue, Bomilcar pourrait signifier « présente-toi à Melkarth, entre en communication avec Melkarth; » ou bien, à l'infinitif, « présentation à Melkarth. »

La justification de la valeur que j'attribue au signe considéré jusqu'à présent comme une forme du *resch* m'ayant conduit à une analyse complète du mot *Boncaramecrasi* et du groupe qui lui correspond dans le punique, je me trouve avoir répondu incidemment à toutes les propositions de M. Judas, qui sont particulières à l'inscription n° 1. Il ne me reste plus qu'à parler d'une lettre sur laquelle on peut hésiter, et qui est la pénultième de nos deux épitaphes.

III. En ce qui touche l'avant-dernière lettre du mot qui veut dire « médecin » (mot qui se trouve répété deux fois d'une manière uniforme), je remarque que cette lettre est bouclée par en haut et fermée en un anneau *plus petit* que celui du *beth* dans trois de mes copies originales<sup>1</sup>. Je me souviens très-

<sup>1</sup> Chacune des deux épitaphes contenant le mot qui signifie

bien d'avoir remarqué cette légère différence sur les deux monuments de LebDAH; mais je l'attribuai dans le temps, et l'attribue encore, à un défaut d'espace, attendu que chacune des deux épitaphes puniques occupe toute la longueur du cadre rectangulaire, dont elle forme la dernière division. Mais, sur une quatrième copie, le petit anneau n'est point fermé, et se rattache à l'aleph, groupe que l'on peut lire indifféremment כמ ou כפ. Ainsi que je l'ai observé dans mes dernières lettres, la racine hamzée ربا, que le Kāmoûs rend par celles-ci, رفع, اذهب, اصلى (*sustulit, abstulit, reparavit*), étant considérée comme une racine punique ou hébraïque, donnerait, au participe *pō'el* ou actif, un sens aussi convenable que le participe hébreu רפח (*rōphē*), qui signifie «médecin.» Je trouve encore que la seconde forme ربي de la racine congénère et défectueuse با, ne signifie pas seulement «nourrir, élever, éduquer;» mais aussi «*effecit ut aliquis ab angina recrearetur;*» car, avec des langues aussi élastiques que les langues sémitiques, le difficile n'est pas de plier un texte au sens que l'on veut ou doit y trouver, le difficile est de lire, c'est-à-dire de fixer les textes.

Je lis donc l'inscription n° 1 de la manière suivante :

בועלקרת המקרסי קלעאי הרבא

بوعلقرت مقرسی قلعاى هربا

«médecin,» et ayant été copiée deux fois sur les monuments, on conçoit que je possède quatre copies originales de ce même mot.

c'est-à-dire : « Bō'alkarth de Mikrās, Kla'ō..i, le médecin, » en observant qu'il manque dans cette épitaphe un *daleth* au nom romain du docteur, de telle sorte que ce nom romain est défiguré dans l'inscription phénicienne, comme le nom phénicien dans les inscriptions grecque et latine, mais avec cette différence que la seconde altération ne porte sur rien d'essentiel, tandis que l'omission du *daleth* de *kla'ōdi* est une faute grave de l'inscription punique n° 1, qui heureusement ne se trouve pas répétée dans l'inscription n° 2. Il est probable que le médecin Clodius aura fait graver l'épitaphe de sa mère, mais non la sienne propre.

Voici ma transcription de l'épitaphe n° 2 :

ברכת בת בעלשלק. אמ קלעאדי הרב  
 برکت بت بعشلك ام قلعاى هربا

ou bien, selon la prononciation grecque :

.....برخت بت بعشلق

c'est-à-dire : « Byryeth, fille de Ba'alschillékh, mère de Kla'ōdi, le médecin. » J'admets enfin que l'on peut, dans l'une et l'autre inscription, remplacer le *hē* de l'article par un *hamza* ou *élif hamzé*, exclusivement consacré à représenter l'article déterminé. *Ba'al-Schillekh*, ou *Ba'al-Schillékh*, est un nom composé, dans le genre de *Bou-Maza*.

Quelle que soit l'impression produite par une nouvelle controverse phénicienne en présence de

monuments polyglottes bien conservés, passablement copiés, et dont on se croyait en droit d'attendre qu'ils mettraient tout le monde d'accord, les bons esprits seront toujours là pour rendre pleine justice à mes devanciers, et reconnaître avec moi leurs incontestables succès dans la carrière où j'ai hasardé un premier pas sans préparation spéciale. L'illustre abbé Barthélemy en ouvrit les portes, il y a cent ans, par un prodige de divination; mais le champ du phénicien est hérissé de difficultés dont on ne peut se rendre compte qu'en essayant de le défricher. Les ressemblances graphiques de certaines lettres, essentiellement différentes de valeur; la diversité des alphabets, selon les lieux et les temps; l'absence des voyelles, même des voyelles longues, les plus nécessaires à la lecture, etc. etc. sont des sources d'erreur qui doivent donner lieu à des solutions d'autant plus divergentes, que le nombre des monuments sur lesquels on s'exerce est plus limité. Toutefois, comme on en découvre de nouveaux d'année en année, il est raisonnable de croire que nous touchons au terme des dissidences, et, en effet, chaque découverte de ce genre apporte avec elle la confirmation ou la réfutation d'une opinion émise. En attendant, les controverses nous éclairent.

Par exemple, je dois à M. A. Judas l'idée du nom patronymique renfermé dans *Boncarmecrasi*. Cette idée si simple et si naturelle ne m'était pas venue. Je lui dois de m'être livré à une longue et minutieuse analyse, devant laquelle j'aurais certainement

reculé, si sa lettre au rédacteur du Journal asiatique ne m'eût forcé d'aborder ce travail et d'en venir à bout.

J'espère que nous serons bientôt d'accord sur tous les points en litige. Mais, pour éviter que l'on ne tire de ce débat des conséquences défavorables aux résultats déjà obtenus dans l'étude du phénicien, je n'hésite point à déclarer ici que, lorsque je vous écrivais ma première lettre (datée de Tripoli) sur les inscriptions trilingues de Leptis, je n'avais pas lu avec une attention soutenue les belles Recherches de M. de Saulcy sur la numismatique punique, et qu'encore à cette heure je n'ai pas étudié l'ouvrage monumental de Gesenius, dont je ne possédais alors que l'alphabet.

Ainsi, mes contradictions et mes erreurs ne tirent point à conséquence et ne peuvent jeter aucune défaveur nouvelle sur des études auxquelles un immense attrait a tenu lieu jusqu'ici de tout encouragement.

---

## BIBLIOGRAPHIE.

---

### GLOSSAIRE DES MOTS FRANÇAIS

TIRÉS DE L'ARABE, DU PERSAN ET DU TURC,

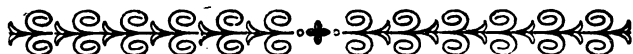
Contenant leur étymologie orientale en caractères originaux, etc. précédé d'une Méthode simple et facile pour apprendre à tracer et lire promptement les caractères arabes, persans et turcs; par A. P. PIRAN, compositeur pour les langues orientales à l'Imprimerie royale. Paris, Benjamin Duprat; 1847, in-8°.

La science étymologique a des attrait pour beaucoup d'esprits investigateurs. Comme faisant partie de la littérature, et à cause des résultats assez importants qu'on en peut obtenir, elle mérite assurément d'être approfondie. Pour y réussir, il faut connaître plusieurs langues et s'appuyer sur certaines règles établies; de plus, il faut être doué d'un discernement justé qui mette bien en garde contre les apparences trompeuses. Il y a des étymologies qu'on ne saurait contester; il y en a de douteuses, d'inadmissibles, d'absurdes même, et ces dernières sont soutenues souvent avec le plus d'opiniâtreté par leurs inventeurs. En cela, comme en tout, le droit chemin est difficile à tenir. Mais si, à l'aide des qualités requises que nous venons d'indiquer, un savant fait quelque découverte dans le vaste champ de l'origine des mots, c'est alors une véritable conquête dont il peut à bon droit s'applaudir. Nous avons dans notre noble idiome un certain nombre de mots qui dérivent par diverses causes, ou paraissent dériver de l'arabe, du persan et du turc. Ces origines intéressantes, presque négligées jusqu'ici, n'avaient pas encore été expliquées ni recueillies en un corps d'ouvrage tel que celui que nous avons aujourd'hui le plaisir

d'annoncer. Ce qu'ont fait dans ce genre, mais d'une façon bien incomplète, Aldrete, pour l'espagnol, et Jean de Sousa, pour le portugais, M. A. P. Pihan vient de l'exécuter pour notre langue, plus complètement et avec plus de sûreté et d'exactitude. Il a rassemblé avec soin dans son Glossaire les mots d'origine orientale qui étaient épars dans divers ouvrages, et, en outre, il l'a enrichi d'une quantité de mots français qui ont plus ou moins de similitude avec les trois principales langues de l'Orient. M. Pihan, à cette occasion, signale des erreurs orthographiques, de peu d'importance, il est vrai, puisque l'usage les a sanctionnées, concernant une foule de mots que nous avons adoptés. Parmi toutes ces étymologies que l'auteur du Glossaire fait passer sous nos yeux, il en est d'assez contestables; mais comment ne pas courir quelque péril dans un art où souvent, presque à son insu, l'on donne carrière à son imagination? Assurément, la première règle à suivre dans cet art, comme l'a dit avec raison l'auteur de l'article *Étymologie* de l'Encyclopédie, devrait être de douter beaucoup. Quoi qu'il en soit, le Glossaire des mots français tirés de l'arabe, du persan et du turc est un premier et grand pas de fait; il peut être consulté avec fruit par beaucoup de personnes. Si la critique aux cent yeux y découvre quelques imperfections, elle aura sans doute lieu de s'étonner, et elle sera conséquemment forcée d'être indulgente, quand elle saura que chaque jour M. Pihan exerce des fonctions manuelles et laborieuses, et que c'est seulement en dehors de ces fonctions, qu'il a pu se livrer à ses recherches sur les étymologies orientales. Certes, par cette publication, il nous offre un bel exemple de ce que peut une volonté ferme, jointe à un sage emploi du temps.

G. DE L.





# JOURNAL ASIATIQUE.

AVRIL 1847.

---

## LA RHÉTORIQUE

DES NATIONS MUSULMANES,

D'APRÈS LE TRAITÉ PERSAN INTITULÉ : *HADÂYIC ULBALÂGAT*;

Par M. GARCIN DE TASSY.

(4<sup>e</sup> EXTRAIT.)

---

### CHAPITRE II (DE LA DEUXIÈME PARTIE).

DES FIGURES DE MOTS, صنایع لفظی.

Il est essentiel de recommander avant tout, aux personnes qui veulent écrire selon les règles de la rhétorique, de faire toujours dépendre l'expression لفظ du sens معنی, et de ne pas accommoder, au contraire, le sens à l'expression.

Parmi les figures de mots, on distingue l'*allitération* (*jins*, جناس, ou *tajnis*, تجنیس), c'est-à-dire, proprement l'emploi de deux mots pareils, quant à la prononciation, تلفظ, et différents quant au sens,



معنى. On en compte plusieurs espèces; il y en a de parfaites, تامر, et de défectueuses, ناقص, ainsi qu'on va le voir.

## SECTION PREMIÈRE.

De l'allitération identique, تجنیس مآثل.

On nomme ainsi la figure qui consiste à rapprocher deux mots écrits de la même manière, et qui sont, l'un et l'autre, de la même espèce, نوع, c'est-à-dire, ou deux noms, اسم, ou deux verbes, فعل, ou deux particules, حرف<sup>1</sup>. En voici des exemples:

يوم تقوم الساعة يقسم المجرمون ما لبثوا غير ساعة

Le jour où le *temps* (*saat*) s'arrêtera, les méchants jureront qu'ils ne sont demeurés qu'une *heure* (*saat*) dans le tombeau. (Coran, xxx, 54 et 55.)

شكر لب جوانی فی آمسوختی

که دلها بر آتش چو فی سوختی

Un jeune homme, aux lèvres de sucre, apprenait à jouer de la *flûte* (*naï*) pour brûler les cœurs<sup>2</sup>, comme la *canne* (*naï*) qu'on jette au feu. (Saadi, *Bostan*, liv. III.)

چون نای بی فوایم ازین نای بی نسوا

شادی ندید هیچ کس از نای بی نسوا

<sup>1</sup> Les grammairiens musulmans ne reconnaissent que ces trois parties du discours dans lesquelles ils font rentrer toutes les nôtres. (Voyez la Grammaire arabe de M. de Sacy, t. I<sup>er</sup>, p. 123.)

<sup>2</sup> C'est-à-dire pour y exciter des sensations vives et ardentes.

Je suis pareil à une flûte (*naï*) dépourvue de son, à cause de ce *Nai*<sup>1</sup> dépourvu de son. En effet, personne n'a jamais été charmé par un *naï* dépourvu de son. (Maçûd-i-Saad.)

زدست چنگ نوازت شدم چو نالان عود

ز زلف مشک فشانت شدم چو سوزان عود

Sous les doigts de ta main<sup>2</sup> charmante, j'ai été semblable à la harpe (*ûd*); et, par l'effet de tes cheveux, qui répandent l'odeur du musc, je suis devenu comme le bois d'aloès (*ûd*) qu'on brûle. (Abd-Ulwâcî.)

## SECTION II.

De l'allitération suffisante ou imparfaite, *تجنيس مستوفى*.

C'est ainsi qu'on nomme l'allitération qui porte sur des mots de deux espèces différentes; par exemple, un nom et un verbe, comme dans les vers suivants :

ما مات من كرم الزمان فانه

يحيى لذي يحيى بن عبد الله

Ce qui est mort, en fait de gens honorables du siècle, vit (*yahya*) dans *Yahya*, fils d'Abd-Ullah. (Abû-Tamâm.)

اميد لذت عيش از مدار چرخ مدار

که در ديار کرم نيست زادی ويار

<sup>1</sup> Nom d'une forteresse où le poète avait été enfermé.

<sup>2</sup> Le mot que je traduis par *main* est چنگى, qui est en même temps synonyme de عود dans le sens de harpe.

N'ais pas l'espoir que la rotation du ciel puisse amener le plaisir pour toi. Quand on se conduit d'après des pensées généreuses, il faut renoncer au vin et aux belles. (Kamâl-i-Ismâil.)

## SECTION III.

De l'allitération composée, *تجنيس مركب*, ou *اجناس تركيب*.

Elle consiste à employer, dans le même vers ou la même phrase, deux mots pareils, dont l'un est simple, *مفرد*, et l'autre *composé*, *مركب*. Quand il y a conformité dans l'écriture, on nomme cette figure *allitération composée identique*, *تجنيس مركب متساوي*, ou *متشابه*, et, quand cette conformité n'existe pas, cette figure prend le nom d'*allitération composée différente*, *تجنيس مركب مفروق*. Voici un exemple de la première espèce :

اذا لم يكن ملك ذا هبة  
فدعه فدولته ذاهبة

Lorsqu'un roi n'est pas *généreux*<sup>1</sup>, laisse-le, car sa bonne fortune *ne tardera pas à le quitter*<sup>2</sup>. (Abû'l-fath Bastî.)

Voici des exemples de la deuxième espèce de l'allitération dont nous parlons.

توهائى ونيست ظلها  
جزدوزلف تو دام ظلها

<sup>1</sup> A la lettre, « possesseur de don. »

<sup>2</sup> A la lettre, « sa fortune (sera) s'en allant. »

Tu es le *humâ*<sup>1</sup>, mais tu n'as pour l'*ombre du humâ* que les deux tresses de tes cheveux (que leur *ombre dure!*) (Jâmi.)

یکی دختری داشت کردلبری  
پری را برخ کرد از دل بری

Il avait une fille qui, par sa *gentillesse* et sa beauté, *char-mait*<sup>2</sup> les fées elles-mêmes. (Açadi.)

## SECTION IV.

De l'allitération reprise, مرفو تجنیس مرفو.

On nomme ainsi l'allitération qui a lieu entre un mot, un autre mot et une partie d'un troisième.

Exemple :

ولا تلد عن تذكار ذنبك وابك  
بدمع يضاقي الوبل حال مصابه  
ومثل لعينك الجمام ووقعه  
وروعة ملقاه ومطعم (3) صابه

Ne sois pas insouciant du souvenir de tes fautes, et déplore-les en versant des larmes semblables à la pluie qui tombe *impétueusement*. Représente-toi la mort et son effrayante arrivée; pense à son breuvage *de coloquints*. (Harîrî, 2<sup>e</sup> séance<sup>4</sup>.)

<sup>1</sup> Allusion à l'oiseau fabuleux ainsi nommé, et à son ombre, que les Orientaux considèrent comme étant du meilleur augure.

<sup>2</sup> A la lettre, « privait les fées de leur cœur. »

<sup>3</sup> Au lieu de *مطعم*, le texte du *Hadâyic ul-balâgat* porte *معظم*, ce qui donne un sens différent.

<sup>4</sup> Extrait de ma traduction inédite de Harîrî.

## SECTION V.

De l'allitération d'écriture, تجنیس محرف.

On entend par là celle qui a lieu entre des mots différents quant aux figures, هیات, c'est-à-dire aux points-voyelles et autres signes orthographiques, mais pareils quant à l'espèce du mot, نوع, au nombre, عدد, des lettres et à leur arrangement, ترتیب. En voici un exemple :

از کوی تو چون باد بر آشفتم و رفتم  
 گری زدل مدعیان رستم و رفتم

J'ai quitté ta rue, agité comme le vent, et, en me retirant, j'ai enlevé la poussière du cœur de tes poursuivants<sup>1</sup>. (Figâni.)

## SECTION VI.

De l'allitération nommée zâid, زاین, c'est-à-dire allongée.

Les allitérations qui ont été décrites dans les sections précédentes se nomment parfaites, تام, par opposition à celle-ci et aux suivantes, qui se nomment imparfaites ou defectives, ناقص. Celle-ci, qui porte le nom particulier de zâid ou allongée, consiste à rapprocher deux mots, dont l'un a une lettre de plus que l'autre, soit au commencement, soit au milieu, soit à la fin. Voici des exemples de ces trois variétés :

<sup>1</sup> C'est-à-dire : « Je les ai rendus contents en calmant leur jalousie par mon absence. »

با شكوه كوه حلت ابر گريان بر جبال  
با وجود جود دستت برق خندان بر سحاب

A cause de la *majesté* de la *montagne* de ta *sévérité*, le nuage pleure sur les montagnes. Par l'*existence* de la *générosité* de ta main, l'éclair sourit sur le nuage. (Salmân Sâwajî.)

صبح زمشرق چو کرد بیرق نور آشكار  
خنده زد اندر هوا بیرق او برق وار

Quand l'aurore a déployé dans l'Orient l'étendard de la lumière, cet *étendard* semble sourire dans les airs comme l'*éclair*. (Khâcânî.)

ز شهر فتنه بخیزد چو طیره بنشانی  
بتنگ مشک بریزد چو طره بفسشانی

Lorsque tu calmes ta *colère*, le trouble s'élève dans la ville<sup>1</sup>; lorsque tu déploies les *boucles de tes cheveux*, le musc s'épanche de dépit. (Azraqûî.)

خال ما داد بسپهر دنسیسا را  
زهر مسر نسور چشم زهسیرا را

Mon *éphélide* fournit, en faveur du mondè, un *antidote*<sup>2</sup> contre l'œil brillant de *Vénus*. (Sanâî.)

<sup>1</sup> C'est-à-dire: «Lorsque tu te rends aimable, la ville entière est charmée et s'éprend d'amour pour toi.»

<sup>2</sup> زهر مر ou زهر مهر est le nom du bézoard, qui sert d'antidote au poison.

کفر است در طریقت ما کینه داشتن  
آئین ماست سینه چون آئینه داشتن

C'est être infidèle que d'avoir de la malignité dans tes rapports avec moi. L'*usage* que tu dois suivre, relativement à moi, c'est d'avoir le cœur aussi pur qu'un *miroir*. (Tâlib-Amali<sup>1</sup>.)

L'allitération défectueuse, quant à la lettre finale, se nomme spécialement *tajnis-i-mutarraf*, <sup>2</sup>تجنیس مطرف, et aussi *tajnis-i-muzîl*, <sup>3</sup>تجنیس مذیل, et elle peut même consister dans l'addition de deux lettres dans un des mots sur lesquels roule l'allitération. Exemple :

قاهر کفار و باج از قاهرة در خواسته  
دامغ اشرار و گرد از دامغان انگيخته

Ils vainquirent les infidèles, et ils exigèrent le tribut du

<sup>1</sup> Tâlib, natif d'Amal en Mazenderan, est un célèbre poète mystique persan à qui on donne le titre de *rossignol d'Amal*. Il vécut à la cour du sultan de Dehli Jahânguir et en reçut le titre de *malik usch-schuara* ou roi des poètes, titre qui équivaut à l'appellation indienne de *kabeswar* ou prince des poètes. Le *diwân* de Tâlib, qui contient environ dix mille baïts, se distingue par l'élégance du style et la hardiesse des métaphores. Ce poète mourut encore jeune vers l'an 1625 de J. C. (Voyez G. Ouseley, *Biogr. notices of persian poets*.)

<sup>2</sup> D'autres rhétoriciens persans nomment <sup>3</sup>تجنیس مطرف l'allitération qui consiste à rapprocher deux mots qui ne diffèrent que par la dernière lettre, comme, par exemple : شراب et اشرار; آفات et آفاق, etc. (Gladwin, *Dissert.* p. 8.)

<sup>3</sup> Allitération avec une queue, une annexe.

Caire. Ils massacrèrent les méchants, et (par leurs courses) ils excitèrent la poussière dans *Dámigán*<sup>1</sup>. (Khácání.)

## SECTION VII.

Autre espèce d'allitération défectueuse.

Les mots qui sont l'objet de l'allitération diffèrent quelquefois quant à une lettre. Dans ce cas, si cette lettre a de l'analogie dans la prononciation *مخرج* avec celle qui lui correspond, on nomme cette figure *jinds-i muzári* جناس مضارع, c'est-à-dire allitération similaire; et si cette analogie n'existe pas, on nomme cette figure *jinds-i láhic* جناس لاحق, c'est-à-dire allitération approchante. Et, de même que pour la lettre additionnelle, la lettre dont il s'agit ici peut être ou au commencement du mot, ou au milieu, ou à la fin.

Voici d'abord des exemples des trois espèces d'allitérations *muzári*, tant en arabe qu'en persan :

بینی و بین کتی لیل دامن و طریق طامس

Entre le lieu où je me trouve et ma demeure, il y a une nuit *ténébreuse* et un *long* chemin.

وهم ينهون عنه وينأون عنه

Ils *détournent* (les autres) du Prophète et ils *s'en éloignent* eux-mêmes. (*Coran*, vi, 26.)

الخیر معقود بنواصی الخیل

<sup>1</sup> Ville et district de Comis en Kboracán.



*Le bonheur est attaché au front des cavaliers. (Paroles de Mahomet.)*

جای از ترهات بسته زبان

سخن از طرهات میگوید

Jâmi, qui a fermé sa bouche aux *futilités*, parle des *boucles de cheveux* (de sa mystérieuse amie). (Jâmi.)

ساعتیت هر که نیست او ساهیست

داهیت هر که نیست او داهیست

Celui qui ne te soutient pas est *négligent*; et celui qui n'a pas *recours* à toi est *malheureux*. (Faquir.)

باطن تو حقیقت دل تسیست

هرچه جز باطن تو باطل تست

Ton intérieur, c'est la droiture de ton cœur; et, à l'exception de ton *intérieur*, tout est *vain*. (Sanâi.)

Voici actuellement des exemples des trois variétés de l'allitération nommée *lâhic* ou *approchante*, tant en arabe qu'en persan :

وَيْلٌ لِّكُلِّ هُمَزَةٍ لُّمَزَةٍ

Malheur à tout *médisant calomniateur*! (Coran, CIV, 1.)

وَأَنَّهُ لَحِبُّ الْخَيْرِ لَشَدِيدٍ وَأَنَّهُ عَلَىٰ ذٰلِكَ لَشَهِيدٌ

Il (l'homme) est *ardent* à l'égard des biens (terrestres) et il le *confesse* lui-même. (Coran, c, 7, 8.)

فاذا جاءهم امر من الامن....

Lorsqu'ils reçoivent avis de quelque *sécurité*. . . . (Coran, iv, 85.)

کار تو غزو باد و یار تو حق  
عرش تو تاج باد و فرش تو گاه

Remporte la victoire et que Dieu soit ton ami! Que ton *toit* devienne une couronne et ton *lit* une place (d'honneur)! (Abû'lfarah Rûmî.)

در روی من زغره کانه کشیده  
بر جان من زطره کینه کشاده

Tu as *tiré* sur mon visage les arcs de ton œillade; tu as *déployé* pour mon âme les pièges des boucles de tes cheveux. (Khâcânî.)

دل می هست زین بازار بیزار  
قسم خواهی بدادار و بدیدار

Mon cœur est *dégoûté* de ce *bazâr*; tu peux m'en demander le serment par *Dieu* et par la *face* (de ma belle). (Nizâmî.)

بزم دوزخ چو خصمیت آراید  
دل کبابش شود شراب شرار

Lorsque ton adversaire prépare le banquet de l'enfer, ton cœur est le rôti qu'il te sert; et le *vin* qu'il te donne à boire, ce sont les *étincelles* du feu. (Faquîr.)

## SECTION VIII.

De l'allitération intervertie, تجنيس قلب.

On nomme ainsi l'allitération qui diffère dans la disposition des lettres. Elle est ou complète, قلب كل ou partielle, قلب بعض. La première consiste à rapprocher deux mots qui sont pareils, si on en lit un des deux au rebours, comme par exemple حتف et فتح dans la phrase arabe qui suit :

حسامه فتح لاوليايه حتف لاعدائه

Son épée est pour ses amis le gage de la victoire, et pour ses ennemis l'assurance de la mort.

Les mots مرد et درم, ainsi que رام et مار, dans le vers suivant de Faquir, offrent deux autres exemples de cette figure :

مرد حق را درم زره نبرد  
رام اورا نميگزد اين مار

L'argent ne fera pas quitter le droit chemin à l'homme religieux. Ce serpent ne mordra pas le serviteur de Dieu.

L'allitération intervertie, partielle, est celle qui a seulement lieu entre quelques lettres d'un mot. En voici des exemples dans deux vers de Sanâi à la louange de Schâh-Auliyâ<sup>1</sup> :

<sup>1</sup> Au sujet de ce personnage, célèbre par sa sainteté, voyez mon mémoire sur la religion musulmane dans l'Inde.

همه سادات دین ازو مرحوم  
 همه نا محرمان ازو محروم  
 هر که از مهر بدره برده  
 خلق را خصم خویش نا کرده

Tous les saiyids de la religion sont favorisés par lui, tandis que tous les nâ-mahrams <sup>1</sup> sont privés de son appui....

Quiconque possède un sac de pièces d'or n'a pas les hommes pour ennemis.

Dans le vers suivant de Khâcânî, on trouve la réunion de l'allitération allongée, <sup>2</sup>زاید et de l'inversion, قلب.

اوراست طریق بت شکستن  
 از آزر آرزو کسستن

La bonne doctrine consiste à briser les idoles et à en éloigner son désir.

Lorsqu'un des deux mots de l'allitération intervertie est placé au commencement et l'autre à la fin du vers, on la nomme *inversion ailée*, مقلوب. Exemple :

رامر شد دل به آن بت طرار  
 لبش افسون گراست وزلفش مار

<sup>1</sup> C'est-à-dire ceux qui ne sont pas admis dans le harem. Ici cette expression est métaphorique et désigne ceux qui n'entrent pas dans le harem de la religion, c'est-à-dire les impies et les infidèles.

<sup>2</sup> Voyez plus haut, section v.

Mon cœur *obéit* à cette idole trompeuse. Ses lèvres sont enchanteresses et ses tresses de cheveux sont des *serpents*. (Faquir.)

## SECTION IX.

De l'allitération intervertie égale, تجنیس مقلوب مستوی.

Cette autre espèce d'allitération consiste à construire un vers de telle sorte qu'on puisse le lire aussi bien à rebours que dans le sens ordinaire. On en compte trois espèces : dans la première, on compose le second hémistiche d'un vers des mêmes lettres que le premier, placées au rebours. Ex. :

ارانا الاله  
هللا انارا

Dieu nous a montré le croissant de la lune qui brillait.

Dans la seconde, les deux hémistiches d'un vers peuvent, l'un et l'autre, séparément, être lus au rebours aussi bien que dans le sens ordinaire, comme dans ce vers de Khusrau :

شکر بترازوی وزارت برکش  
شو هره بلبد بلب هر مهوش

Mets du sucre dans la balance du devoir. Sois le compagnon du rossignol sur les lèvres de toutes les belles à face de lune.

Enfin, dans la troisième espèce de l'allitération dont nous parlons, le vers tout entier peut se lire

à rebours aussi bien que dans le sens ordinaire.

Exemple :

مودته تدوم لكل هول  
وهل كل مودته تدوم

Son amitié semble à toute épreuve, mais pourra-t-elle durer ?

On trouve des exemples de cette figure de mots dans la prose aussi bien que dans les vers et dans le Coran lui-même.

## SECTION X.

## De l'allitération contiguë.

J'appelle ainsi l'allitération, de quelque espèce qu'elle soit, lorsqu'elle a lieu entre deux mots qui se suivent, allitération qu'on nomme en arabe *mu-karrar*, مكرّر (répétée), *muzdawaj*, مزدوج (accouplée), *muraddad*, مردّد (réitérée). On en a déjà vu des exemplès; mais en voici quelques-uns encore :

جيتك من سابا بنينا

Je t'ai apporté de *Saba* une nouvelle. (Coran, XIVII, 22.)

من طلب شيئا وجد وجد من قرح باها ولج ولج

Celui qui cherche quelque chose *avec énergie*, le trouve. Celui qui frappe une porte *avec persévérance* y entre. (Proverbe arabe.)

در رکوع و سجود جود او کرد  
در قیام و قعود عود او کرد

Il a fait de fréquentes *généflexions et prosternations*; il s'est levé et s'est assis nombre de fois. (Sanâi.)

همی بود با دلبر و جامر جم  
که روزی نشد از دلش کام کم

Il en a été de ma bien-aimée comme de la coupe de *Jamschîd*. Mon désir, relativement à son cœur, n'a pas diminué un seul jour. (Açadî.)

مرا کف کفست الغیات ازین منزل  
مرا مقرسقرست الامان ازین منشا

*L'angle* où je réside est pour moi une *bière* : Dieu me délivre de ce séjour ! Mon *habitation* est *l'enfer* : Dieu me garde de ce lieu ! (Khâcânî.)

## SECTION XI.

De l'allitération d'écriture, تجنیس خطی.

On nomme ainsi l'allitération qui porte sur deux mots qui sont écrits de la même manière, quant à la forme des lettres, mais qui diffèrent par les points diacritiques<sup>1</sup>. En voici des exemples :

<sup>1</sup> On donne le même nom à l'allitération qui consiste à rapprocher des mots pareils quant aux lettres, mais différents quant aux

وهو يطعمني ويسقينِ واذا مرضت فهو يشفينِ

C'est lui qui me nourrit et qui *m'abreuve*; c'est lui qui, lorsque je suis malade, *me guérit*. (Coran, XXVI, 79.)

خَلق او زير اين سراپرده  
زخما خورده زخما كرده  
چشمها چشمها<sup>1</sup> زديدارش  
سمعها سميعها زكفتارش

Ses femmes, derrière le rideau, reçurent des *blessures* qui excitèrent la *compassion*. En les voyant, les yeux furent *des sources* (de larmes), et *les oreilles s'enflammèrent* en entendant leurs discours. (Sanâi.)

SECTION XII.

De la dérivation, اشتقاق.

Cette figure a du rapport avec l'allitération. Elle consiste à rapprocher des mots qui ont une source commune et un sens analogue. Exemples :

points-voyelles et autres signes orthographiques. En voici un exemple tiré du célèbre poète hindoustani, Saudâ :

بِه نهودريا كه جس سى گذرىي پل باندھكر  
موج چشم عاشقان دى توو پل مین پل كى پل

Ceci n'est pas une rivière que vous puissiez passer au moyen d'un pont (*pal*). Les larmes abondantes qui coulent des yeux des amants, après avoir *brisé (pil)* ce pont (*pal*), le renverseraient en un *moment (pal)*.

<sup>1</sup> Le premier de ces deux mots est le pluriel du mot چشم, *œil*, et le deuxième est le pluriel du mot چشمه, *source, fontaine*.



فاقم وجهك للدين القم<sup>١</sup>

*Lève ta face vers la vraie religion. (Coran, xxx, 42.)*

داد حق شیراین جهان مه را

جز فطامش نداد فاطمه<sup>٢</sup> را

Dieu a donné le lait à tout le monde, et à *Fatime* il n'a donné que le *sevrage*. (Sanâf.)

چند گوی که زوصلش بکشید

من شکیم دل و جان نشکید

Tu me dis souvent : *Renonce* à son union. J'y *renoncerais* bien; mais mon cœur et mon esprit *n'y veulent pas renoncer*. (Khâcâni.)

#### SECTION XIII.

Du semblant de dérivation, شبه اشتقاق.

On nomme ainsi l'allitération qui consiste à rapprocher deux mots qui se ressemblent, mais qui ont une origine différente. Exemples :

<sup>1</sup> Ici, en effet, les mots *اقم* et *قیم* sont dérivés l'un et l'autre du verbe *قام* *يقوم*, *se lever*.

<sup>2</sup> A la lettre, *droite*.

<sup>3</sup> *فطام* appartient à la même racine que *فطمه*. — A cause de l'allitération, le sens de ce vers est un peu énigmatique; mais M. A. Chożko, qui a une grande habitude des subtilités persanes, pense qu'on ne saurait le traduire différemment.

قال انا لعمرك من القالين<sup>1</sup>

Loth dit : Je suis de ceux qui détestent votre crime. (Coran, xxvi, 168.)

خضر الهامی که چون سکندر  
لشکر کشد و جهان کشاید

Comme Alexandre, inspiré par Khizr<sup>2</sup>, il réunira des armées et conquerra le monde. (Khâcânî).

## SECTION XIV.

De l'allitération par allusion, اشارة.

C'est celle à laquelle il est seulement fait allusion sans qu'elle soit exprimée verbalement. Exemple :

حلقت لحية موسى باسمه  
وبهرون اذا ما قلبا

La barbe de Moïse a été rasée par son nom<sup>3</sup>, et par Aaron, en retournant ce mot<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> Ici le mot قال dérive de la racine قول, et قالين de la racine قلى.

<sup>2</sup> Allusion à la légende musulmane d'Alexandre développée dans l'*Iskandar-nâma* de Nizâmî.

<sup>3</sup> موسى est le nom propre que nous rendons par Moïse, et il signifie aussi rasoir. Le poète fait ainsi allusion à une allitération parfaite, تمنيس تام.

<sup>4</sup> En lisant le mot هرون au rebours, on a نوره, qui est le nom qu'on donne à une composition épilatoire. Le poète fait ainsi allusion à une allitération intervertie, تمنيس قلب.

## SECTION XV.

De la figure de mots nommés *radd-ulajz-alassadr*,

رد العيز على الصدر.

Par cette expression, qu'on peut traduire en français par *report de la fin au commencement*, il faut entendre l'allitération qui consiste à répéter le même mot dans le même vers, ce qui peut avoir lieu de quatre façons, قسم, différentes, lesquelles se subdivisent chacune en trois espèces ou variétés, نوع<sup>1</sup>.

La première consiste à mettre tant au *sadr*, c'est-à-dire, en tête du vers qu'au *ujz*, c'est-à-dire, à la fin du second hémistiche, le même mot, soit en le répétant tel quel avec la même signification, soit en le répétant avec un sens différent par allitération, soit enfin en employant deux mots dérivés de la même racine ou paraissant en dériver.

Voici des exemples des trois espèces de cette première façon d'employer la figure de mots dont il s'agit :

<sup>1</sup> Pour bien comprendre la théorie qui va suivre, il faut connaître la valeur de quelques expressions techniques de la métrique arabe. Il faut donc savoir, 1° qu'on nomme *sadr*, صدر, c'est-à-dire *poitrine*, la première partie, جزو, du premier hémistiche d'un vers; et 2° *arâz*, عروض, c'est-à-dire *extrémité*, la dernière partie du même hémistiche; 3° qu'on nomme *ibtida*, ابتداء, c'est-à-dire *commencement*, la première partie du second hémistiche; et 4° *ujz*, عجز, ou *derrière*, la dernière partie; enfin 5° qu'on nomme *hascho*, حشو, c'est-à-dire *remplissage*, la portion de chaque hémistiche qui en occupe le milieu entre les deux parties dont je viens de parler.

سريع الى ابن العم يلطم وجهه  
وليس الى داعى الندى بسريع

Il est prompt à souffleter son neveu, mais il n'est pas prompt à l'égard de celui qui réclame ses bienfaits.

شيدا شده ام چرا هي بنهي  
زنجير دو زلف بر من شيدا

Je suis fou (d'amour), mais as-tu besoin de m'attacher, moi fou, avec les chaînes des deux tresses de tes cheveux? (Maçûd-i-Saad.)

دعائى من ملامكا سفاها  
فدائى الشوق قبلكا دعائى<sup>1</sup>

Cessez toutes deux de me blâmer follement; car l'amour qui me sollicite m'a appelé avant vous.

جان سپر ساخته ام نلوك مزگان ترا  
تا هه خلق بدانند كه من جان سپرم<sup>2</sup>

J'ai fait des pointes de tes cils un bouclier pour ma vie, afin que tout le monde sache que j'ai renoncé à la vie. (Amir Khusrau.)

<sup>1</sup> Le premier دعائى est l'impératif au duel du verbe irrégulier-assimilé ودع, laisser, avec le pronom affixe de la première personne, et le second est la troisième personne masculine du prétérit de la racine دعا, appeler, de laquelle dérive aussi le mot داعى qui commence le second hémistiché et qui est le nom d'agent du même verbe.

<sup>2</sup> Le premier سپر signifie bouclier, et le dernier est le participe présent apocopé de سپردن, livrer.

یگانۀ زمانہ شدستی ولیکن

نشد هیچ کس را زمانہ یگانہ<sup>۱</sup>

Tu as été *l'yagâna* (*l'unique*) du monde, et toutefois le monde n'est *l'yagâna* (*l'ami*) de personne. (Ansari.)

ضرایب ابدعتها فی السماح

فلسنا نری لک فیها ضرایباً<sup>۲</sup>

Nous ne voyons pas que tu aies *un égal* pour les qualités que tu as manifestées relativement à la générosité. (Bakhtari)<sup>۳</sup>.

بکوشش گشت قدر هر یکی در پیش یار افزون

من مسکین زبون تری شوم هر چند میکوشم<sup>۴</sup>

Par des *efforts*, la position de chacun auprès de sa bien-aimée s'améliore; mais, quant à moi, malheureux, plus je *m'efforce* et plus je suis maltraité. (Figâni.)

La seconde manière d'employer la figure dont il s'agit dans cette section, c'est de répéter le même mot tant dans le *hascho* ou remplissage du premier

<sup>۱</sup> Le premier *یگانہ* est dans le sens d'*unique*, le second dans celui d'*ami*. Ce mot a en effet ces deux significations.

<sup>۲</sup> Les mots *ضرایب* et *ضریب* sont dérivés de la même racine. Le premier est le pluriel du substantif *ضریبة*, caractère, etc. le second est un adjectif signifiant *semblable*, etc.

<sup>۳</sup> Célèbre poète arabe de la première moitié du IX<sup>e</sup> siècle, et dont les poésies ont été réunies en un diwân. (D'Herbelot, *Biblioth. or.*)

<sup>۴</sup> Le substantif *کوشش* et le verbe *کوشتن* appartiennent à la même racine.

hémistiche d'un vers qu'à la fin du second hémistiche.

On distingue encore trois variétés de cette figure, à savoir : la répétition pure et simple, تکرار, l'allitération, تجنيس, et la dérivation, اشتقاق. En voici des exemples :

اقول بصاحبى والعيس تهوى  
 بنا بين المنيفة والضمار  
 تمتع من شميم عرار نجد  
 لما بعد العشية من عرار

Je dis à mon compagnon, tandis que le chameau (de la caravane) nous descend entre Munîfa et Dimâr<sup>1</sup> : « Respire à ton aise le parfum de l'arâr<sup>2</sup> du Nadj; car, après le soir, il n'y a plus d'arâr<sup>3</sup>. »

مارا كه كند مسلم آنجسا  
 خورشيد مى شود مسلم

Qui est-ce qui pourra me rendre libre ici, puisque le soleil lui-même n'est pas libre<sup>4</sup>: (Khâcâni.)

<sup>1</sup> Noms de deux lieux dans le Najd. (Voyez sur cette province d'Arabie la notice spéciale de M. Jomard.)

<sup>2</sup> *Buphthalmus silvester*.

<sup>3</sup> C'est-à-dire, « tu ne pourras plus le respirer, parce que nous partirons. »

<sup>4</sup> Les vers qui sont cités en exemple dans les ouvrages didactiques orientaux sont souvent obscurs, parce que, étant pris isolément, le contexte ne peut servir à les éclaircir. Le vers dont je donne ici le texte et la traduction est dans ce cas. Gladwin (*Dis-*

وَادِ الْبَلَابِلِ افْصَحَتْ بَلْغَاتِهَا  
فَانْفِ الْبَلَابِلِ بِاحْتِسَاءِ بَلَابِلِ<sup>١</sup>

Lorsque les rossignols déploient l'éloquence de leur langage, chasse tes chagrins en vidant les bouteilles.

يُوسُفُ مَاسَتْ بِبَازَارِ كُنُونِ جَلْوَةِ فَرُوشِ  
زَاهِدِ اَزْ كُوشَةِ خَلُوتِ دَلِ خُودِ رَا بَازِ آرِ<sup>٢</sup>

Mon Joseph paraît actuellement dans le *bazâr*. O abstinent, retire ton cœur de l'angle de la solitude. (Faquir.)

اِذَا الْمَرءُ لَمْ يَخْزِنْ عَلَيْهِ لِسَانَهُ  
فَلَيْسَ عَلَيَّ شَيْءٌ سِوَاةِ خِزْرَانِ<sup>٣</sup>

Toutes les fois que l'homme ne retient pas sa langue en

*sertation on the Rhet.* p. 12), qui l'a aussi donné d'après un autre ouvrage sans dire qu'il appartient à Khâcânî, et avec l'addition fautive de كِه à la fin du premier hémistiche, le traduit ainsi : « Who « will consider us perfect in that place, where the sun is not (deemed) « perfect? »

<sup>1</sup> Le premier بَلَابِلِ est le pluriel du mot persan بَلْبَلِ, rossignol, qui a passé en arabe et y a pris un pluriel conforme au génie de la langue; le second est le pluriel du substantif arabe بَلْبَالِ, affliction, etc. et le troisième est le pluriel du substantif بَلْبَلَةٌ dans le sens d'aiguëre, pot, bouteille.

<sup>2</sup> Dans le premier hémistiche, l'expression بَازَارِ signifie marché, dans le second, elle forme deux mots, بَازِ آرِ, c'est-à-dire porte en arrière.

<sup>3</sup> Gladwin (*ib.*), qui a aussi donné ce vers, a traduit mal à propos اِزْ, de (from) par تُو (à), ce qui dénature le sens.

<sup>4</sup> Les mots خِزْرَانِ et يَخْزِنْ sont dérivés de la même racine.

ce qui le concerne, il n'est pas de ceux qui la *retiennent* au sujet des affaires d'autrui. (Amrû'lcaïs<sup>1</sup>.)

كجھ ہم یہ نہیٰں لطف تیرا ورنہ ہیشہ  
وہ کون ہی جس شخص یہ تیرا نہیٰں الطان

Quoique tu ne me traites pas toujours avec *bonté*, quelle est la personne qui ne soit l'objet de ta *bienveillance*?

La troisième manière d'employer le *radd uljz alassadr*, رد التمجز علی الصدر, consiste à placer le même mot au *arâz*, عروض et au *ujz*, عجز, c'est-à-dire à la fin des deux hémistiches du vers; ce qui a lieu de façon à former encore trois variétés, comme précédemment<sup>2</sup>. Exemples :

ومن كان بالببيض الكواكب مغرماً  
لما زلت بالببيض القواضب مغرماً

Tandis qu'un autre *recherche* la blancheur des belles à poitrine rebondie, moi je ne *recherche* autre chose que la blancheur des (épées) tranchantes. (Abû-Tamâm.)

اس سرو خوش ادا کون ہمارا سلام ہی  
اس یار بیوفا کون ہمارا سلام ہی

<sup>1</sup> P. 31, l. XVII de l'édition de M. de Slane.

<sup>2</sup> Dans les exemples de simples répétitions, on verra que la rime est reportée au mot qui précède l'expression qui est répétée, expression qu'on nomme *radif*, ردیف, ou *annexe*. Telle est, en effet, la règle.



*Salut soit de ma part à ce charmant cyprès ; salut soit de ma part à cette infidèle amie. (Walf.)*

فَشَعُونَ بِآيَاتِ الْمَثَانِي  
وَمَغْتُونَ بِرَبَّاتِ الْمَثَانِي

Il est affectionné pour les versets du *premier chapitre du Coran*, et charmé par les sons *des cordes* (du luth). (Harîrî, 48<sup>e</sup> séance.)

در عاشقی ودلبری ای دلبر شیرینی  
می رنجه چو فرهادم وتوطرفه چو شیرینی

O douce voleuse de cœur, tandis que moi je suis affligé dans mon amour comme Farhâd, toi, dans ta gentillesse, tu es charmante comme *Schîrîn*. (Abd ulwâcî Jabâlî.)

مَهْلِكُ فِتْنَةٍ وَمَنْوَمٌ ظَلَمٌ  
دَوْلَتِ حَتَّى لَا يَنْبَامُ تَوْبَادٌ

Que le bonheur de toi, le vivant *qui ne dort pas*, anéantisse le trouble et *endorme* l'injustice. (Mukhtari.)

La quatrième manière d'employer la figure de mots dont il s'agit dans cette section consiste à placer, au commencement et à la fin du second hémis-

<sup>1</sup> Le premier *مَثَانِي* est un substantif singulier qui signifie proprement la première surate du Coran, nommée *Fâtîka*; le second est le pluriel de *مَثِي* qui est le nom de la seconde corde du luth à quatre cordes.

<sup>2</sup> Les mots *مَنْوَم* et *يَنْبَام* appartiennent à la même racine.

tiche d'un vers, le même mot dans une des trois catégories déjà citées. Exemples :

نه بر کوه سبزی نه در باغ شخ<sup>۱</sup>  
 ملح بوستان خورد و مردم ملح

Il n'y avait ni verdure sur la montagne, ni branche dans le jardin; *les sauterelles* dévoraient la campagne, et les hommes, *les sauterelles*. (Saadi, *Bostan*, l. I.)

می غم زبهر جان خورم ایشان زبهران  
 آری هموم خلق بقدر هموم نهند

Je suis en souci pour ma vie, tandis que d'autres le sont pour leur pain. Dieu proportionne en effet les *pains* des créatures à leur *énergie*. (Azraqûi.)

Quelquefois les poètes persans emploient cette figure aux deux hémistiches du vers, ainsi qu'on le voit dans les exemples suivants :

دل از هوات نه برم اگرچه رنج دلی  
 سر از وفات نه پیچم اگرچه درد سری

Je ne retire pas mon *cœur* de ton amour, quoique tu fasses le chagrin de *mon cœur*; je ne détourne pas *la tête* de la fidélité envers toi, quoique tu occasionnes mon mal de *tête*. (Azraqûi.)

<sup>۱</sup> Par contraction pour شاخ.

<sup>۲</sup> هموم est le pluriel de هموم *chagrin*; هموم est le pluriel de همه, *courage, force, etc.*

على الله از يـد دوران على الله  
تبراً از حد دوران تبراً

*C'est en Dieu, oui c'est en Dieu qu'est la délivrance, oui la délivrance du poignet du temps et des peines dont il nous accable. (Khâcânî.)*

## SECTION XVI.

De la figure nommée *lazûm mâ lâ yalzam* لزوم ما لا يلزم, c'est-à-dire, tâche à laquelle on n'est pas obligé.

Cette figure, qui se rapporte à la rime, consiste à s'astreindre à employer avant le *rawî*, روی<sup>1</sup>, ou ce qui le remplace, une lettre particulière pour le *caïd*, قيد<sup>2</sup> ou le *tacîs*, تاسيس<sup>3</sup>. Exemples :

فاما اليتيم فلا تقهر واما السائل فلا تقهر<sup>4</sup>

Quant à l'orphelin, ne le *maltraite* pas; et quant au mendiant, ne le *repousse* pas. (*Coran*, XLIII, 9, 10.)

<sup>1</sup> On nomme ainsi la dernière lettre quiescente de la rime قافيه. Ainsi, par exemple, dans les mots ايمان و عثمان le *rawî* est le *noun* final.

<sup>2</sup> On nomme ainsi la lettre quiescente qui se trouve avant le *rawî*, excepté l'*alif*, le *wawu* et le *yâ* de prolongation. Ainsi dans les mots دزد و مرد le *ra* est le *caïd*.

<sup>3</sup> Tel est le nom de la lettre qui dans la rime est entre le *rawî* et un *alif* quiescent, lettre qu'on nomme دخيل. Par exemple, dans خاور, le *tacîs* est le و.

<sup>4</sup> Dans ce passage, on s'est astreint à employer la lettre *s*, *ha*, avant le و, *ra*, qui est mis pour le *rawî*; car le mot تحزر ou tout autre aurait rimé aussi bien avec تقهر.

شد برقع آن روی چو مه زلف شب آسا  
سبحان قدیرا جعل اللیل لباسا<sup>1</sup>

Le voile de ce visage pareil à la lune, c'est sa chevelure semblable à la nuit. Béni soit Dieu qui a fait de la nuit un vêtement! (Isnâd.)

## SECTION XVII.

حذف حرفی, De la suppression d'une lettre,

Cette figure consiste à s'abstenir d'employer une lettre de l'alphabet dans une pièce de vers. C'est ainsi, par exemple, que Faquîr a évité de se servir de l'*alif* dans le rubâi suivant :

خورشید سهر سروری ختم رسد  
در مسلك عقلم رهبر جزو وکل  
در چشم خرد چیست رخس گلشن قدس  
جبریل بود در چمنش يك بلبل

Mahomet est le soleil du firmament de la puissance, le sceau des prophètes, le conducteur général et particulier dans le sentier de la raison. Sa face n'est-elle pas, à la vue de l'intelligence, le jardin de la sainteté, jardin dont Gabriel est un rossignol ?

<sup>1</sup> Dans ce vers persi-arabe, ainsi que dans tout le gazal d'où il est tiré et qu'il commence, le poète s'est astreint à employer un *alif* et un *sin* devant l'*alif* du *rawi*. Sans cela, il aurait pu faire rimer آسا avec پیدا, تنها, etc.

## SECTION XVIII.

De l'emploi répété d'un ou de plusieurs mots particuliers.

Quelquefois le poète s'astreint à employer dans chaque vers, ou même dans chaque hémistiche d'un poème, un ou plusieurs mots particuliers. Je vais en citer quelques exemples :

1° Kamâl-i-Ismâïl a fait un cacîda où il a placé le mot *موی*, *cheveu*, dans chaque hémistiche. Voici les deux premiers vers de ce poème :

ای که از هر سر موی تو دلی اندر است  
 یک سر موی ترا هر دو جهان نیم بها است  
 دهنت یک سر مویست بهنگام سخن  
 اثر موی شگافی تو در وی پیداست

O toi qui as un cœur accroché à chacun de tes *cheveux*, les deux mondes ne font que la moitié de la valeur d'un seul de tes *cheveux*. Ta bouche, lorsque tu parles, n'a que la largeur d'un *cheveu*; la trace d'une fente pareille à un de tes *cheveux* s'y manifeste seulement.

2° Kâtîbî de Nîschâpûr a écrit un cacîda où on trouve à chaque hémistiche les deux mots *شتر*, *chameau*, et *حجره*, *chambre*. En voici le *matla*, *مطلع*, c'est-à-dire, le premier vers :

مرا غم است شتر بارها بجزیره من

شتر دلی نکنم غم کجا و حجره من

J'ai dans ma *demeure* (c'est-à-dire, en moi) des chagrins tels qu'on en chargerait des *chameaux*, mais je ne me livre pas au découragement (avoir un cœur de *chameau*); car le chagrin peut-il exister dans ma *demeure*?

3° On doit à Amîr Khusrau un *cacîda* dont chaque vers contient les quatre mots : پیل, *éléphant*, سپس, *vermisseau*, مگس, *mouche*, لگگک, *cigogne*. Voici un vers de ce poème :

پیل تن شاهی وز اقبال بلندت دور نیست  
گر سپس گردد پلنگ افکن مگس لگگک شکار

Tu es un roi à corps d'*éléphant*, et sous tes auspices fortunés, il n'est pas surprenant que le *vermisseau* renverse le tigre, et que la *mouche* fasse la chasse de la *cigogne*.

4° Enfin, Khâcânî, dans les neuf vers suivants, s'est attaché à mentionner *quatre* objets différents au second hémistiche de chaque vers :

جمع آمده بهر خدمت و پاس  
ادریس و مسیح و خضر و الیاس  
بسته کران چون حلقه قد خم  
کیخسرو و سام و زال و رستم  
مرسوم خورش هزار دربان  
چون حاتم و معن و سیف و نعمان

مستسقى جرعه وقت تعمیل  
 جیھون و فرات و دجلہ و نیل  
 یا سنگ گہر بگاہ احسان  
 جودی و جرا و تان و شہلان  
 روزی طلب آمده دمام  
 دیو و ملک و پیری و آدم  
 در صورت جسمی آمده پاک  
 ارواح و عقول و نفس و ادراک  
 از خشم و رضاش گشته مشہور  
 خلد و سقر و زمانی و حور  
 استادہ بصلح و عدل ہام  
 آب و گل و نار و باد عالم

Édris, le messie, Khizr et Élie sont réunis pour le servir  
 et l'honorer. Khusrau<sup>1</sup>, Sâm<sup>2</sup>, Zâl<sup>3</sup> et Rustam<sup>4</sup>, s'étant ceint  
 les reins, se tiennent courbés devant lui comme des gens à  
 taille de cerceau. Des milliers de portiers, aussi distingués  
 que Hâtim<sup>1</sup>, Man<sup>2</sup>, Saïf<sup>3</sup> et Numân<sup>4</sup>, en reçoivent leur nour-

<sup>1</sup> Ou plutôt Kai-Khusrau, roi de Perse.

<sup>2</sup> Zâl est le père, et Sâm le grand-père de Rustam, le célèbre héros persan.

<sup>3</sup> Hâtim est trop connu pour qu'il soit nécessaire d'en rien dire. Man est un Arabe célèbre par sa bravoure et sa générosité. Saïf est un roi d'Yémen de la dynastie des Himyarites. Enfin Numân est un

riture. Le Jihûn<sup>1</sup>, l'Euphrate<sup>2</sup>, le Tigre<sup>3</sup> et le Nil<sup>4</sup> lui demandent au moment de la détresse une gorgée d'eau. Les monts Jûdi<sup>2</sup>, Jarâ<sup>3</sup>, Caucase<sup>4</sup> et Schahlân<sup>3</sup>, font le contre-poids des pierreries de sa libéralité. Les dives<sup>1</sup>, les anges<sup>2</sup>, les fées<sup>3</sup> et les hommes<sup>4</sup> le prient continuellement de leur assigner leur occupation journalière. Par lui les substances<sup>1</sup>, les esprits<sup>2</sup>, les âmes<sup>3</sup> et les intelligences<sup>4</sup> ont pris une belle forme corporelle. L'éternité<sup>1</sup>, l'enfer<sup>2</sup>, le temps<sup>5</sup> et le paradis<sup>4</sup> sont les produits de sa colère ou de sa satisfaction... Par lui l'eau<sup>1</sup>, la terre<sup>2</sup>, le feu<sup>3</sup>, l'air<sup>4</sup> qui forment le monde, restent paisiblement ensemble dans un juste équilibre.

## SECTION XX.

Du *mancût*, منقوط, ou *ponctué*, et du *gair mancût*, غير منقوط, ou *non ponctué*.

Quelquefois l'écrivain s'astreint à n'employer, dans un vers ou dans une phrase en prose, que des lettres avec des points diacritiques, lettres nommées *mancût*, منقوط, c'est-à-dire *ponctuées*, ou, *vice versa*, de n'employer que des lettres sans points diacritiques,

roi de Hirah en Irac, qui se fit, dit-on, chrétien et se retira du monde.

<sup>1</sup> C'est-à-dire l'Oxus ou le Bactrus.

<sup>2</sup> Les Orientaux appellent ainsi les monts Gordiens, en Arménie, où, selon la tradition, l'arche de Noë s'arrêta.

<sup>3</sup> Trois autres montagnes d'Asie.

<sup>4</sup> Proprement les houris.



lettres nommées *gair mancût*, غير منقوط, c'est-à-dire non ponctuées, ou, enfin, de se servir alternativement de lettres ou de mots écrits de ces deux façons, ce qu'on nomme *ractâ*, رقتاء<sup>1</sup>, et *khaifâ*, خيفاء<sup>2</sup>. Voici un exemple de l'emploi de lettres ponctuées seulement :

بخشش فیض ببینی زین جشن  
جنبش غیظ نبینی زین جشن

Par cette fête tu reçois le don de la grâce, et non le mouvement de la colère.

Voici actuellement un vers entièrement composé de lettres non ponctuées, vers qui est extrait d'un *cacida* écrit en entier de cette manière par l'auteur du *Hadâyic ulbalâgat* :

کحل مردم گرد راه دلدل رهوار او  
مهر و مه را مردمک هواره دارد سرمه سا

La poussière du chemin que parcourt son coursier<sup>3</sup> agile est un collyre pour les humains. Cette poussière sert même de surma à la prunelle du soleil et de la lune.

Voici un exemple du *ractâ*, c'est-à-dire de l'emploi alternatif d'une lettre ponctuée et d'une lettre non ponctuée :

<sup>1</sup> On donne proprement ce nom au léopard ou à tout autre animal dont la robe est tachetée de noir sur du blanc ou *vice versa*.

<sup>2</sup> On nomme proprement ainsi une femme qui a un œil noir et l'autre bleu.

<sup>3</sup> Duldul, le cheval d'Ali.

زلف سیه توجان می دزدیدی  
ای دزد ندیدیم چو توجان دزدی

Les noires boucles de tes cheveux ont enlevé mon cœur,  
ô larron! je n'ai jamais vu un voleur de cœur pareil à toi.

Enfin, voici un exemple du *khaïfâ*, c'est-à-dire  
de l'emploi alternatif d'un mot composé de lettres  
ponctuées et d'un mot sans lettres ponctuées :

علم بینش دهد بین دلرا  
روح جنبش دهد بین گلرا

La science, sache-le bien, donne au cœur le discernement,  
comme le souffle du vent, sache-le bien, donne à la  
rose son balancement.

## SECTION XXI.

Du *mucatta*, مقطع ou disjoint, et du *muassal*, موصل ou joint.

De ces deux figures de mots, la première consiste à n'employer dans un vers que des lettres disjointes, *mucatta*, مقطع, c'est-à-dire qui ne se lient pas entre elles; la seconde, à n'employer, au contraire, que des lettres jointes, *muassal*, موصل, c'est-à-dire qui se lient entre elles.

Dans les vers suivants de Jâmi, le premier est composé de lettres non jointes, le second de lettres jointes de deux en deux, le troisième de lettres

jointes de trois en trois, le quatrième de quatre en quatre, et le cinquième de cinq en cinq :

رخ زرد دارم زدوری آن در  
 زده داغ درهم درون دل آدر  
 چومی کاست گوئی شب فرقت تو  
 معده نوکمه باشد بدین گونه لاغر  
 خطت خضر و جعد کجست مشک بید  
 تفت سیم ولعل لبیت تنک شکر  
 بچنت منعم مقیم محبت  
 بهشت مخلد نصیب محقر  
 بلبها مسیخی بگفتن نصیخی  
 بطلعت صبیخی بکیسو معنبر

J'ai le visage pâle à cause de l'absence de cette perle, et le feu du chagrin a marqué mon cœur de l'empreinte de la brûlure.

On dirait que, dans la nuit de ton absence, la lune a diminué comme moi, et est devenue petite et maigre.

Tes poils follets rappellent Khizr <sup>1</sup>, tes boucles de cheveux tortillées ressemblent au saule musqué. Ton corps est de l'argent <sup>2</sup>, le rubis des lèvres de ta petite bouche est du sucre.

<sup>1</sup> Le patron de la jeunesse, parce qu'il est le gardien de l'eau de la vie, c'est-à-dire de la fontaine de jouvence. On le représente avec une longue barbe et vêtu de vert.

<sup>2</sup> Quant à la blancheur.

Le paradis de l'éternité est un avantage méprisable pour celui qui habite le jardin délicieux de l'amour.

Par tes lèvres tu es le messie, et l'éloquence se manifeste par tes discours ; la beauté se déploie dans ton aspect, et tes cheveux sont parfumés d'ambre.

## SECTION XXII.

## Observations sur la prose rimée.

Sukâki fait observer, avec raison, dans son *Traité sur la rhétorique*, que la rime existe en prose comme en poésie. Or, on distingue trois sortes de prose rimée, nommées *mutarraḥ*, مطرون<sup>1</sup>, *mutawâzi*, متوازی<sup>2</sup> et *muḏzana*, موازنة<sup>3</sup>. On nomme *mutarraḥ* la prose dans laquelle on emploie, à la fin des membres de phrases, des mots différents quant au nombre, وزن<sup>4</sup>, mais identiques quant au *rawi* ou plutôt aux lettres finales qui forment la rime. Exemple :

ما لكم لا ترجون لله وقارا وقد خلقكم اطوارا

Qu'avez-vous ? Pourquoi ne pas espérer en la bonté de Dieu,

<sup>1</sup> Nom de patient de طرف, *tinẓit* (*digitos*) *extremos* (*mulier*), etc.

<sup>2</sup> C'est-à-dire parallèle.

<sup>3</sup> C'est-à-dire cadencé.

<sup>4</sup> Par le nombre, il faut entendre ici la mesure prosodique; ainsi il n'est pas nécessaire pour qu'un mot ait le même nombre que l'autre, qu'il ait les mêmes voyelles brèves. Par exemple, les expressions *شبه* et *ميكتم* ont le même nombre. Ces mots forment, en effet, ce qu'on nomme dans la prosodie latine un *amphimacré*, c'est-à-dire, ils se composent d'une brève entre deux longues, ce qui est représenté, dans la prosodie arabe, par le mot mnémonique *fâilun*, فاعلن.

qui vous a créés différents les uns des autres? (Coran, LXXI, 12, 13.)

La prose nommée *mutawázi* est celle dans laquelle on emploie, à la fin des membres de phrase, des mots pareils quant au nombre وزن, et au *rawi*.  
Exemple :

فيها سرر مرفوعة وأكواب موضوعة

Il y aura des lits élevés et des coupes préparées. (Coran, LXXXVIII, 13, 14.)

On peut même construire deux membres parallèles d'une phrase, de telle façon que les mots qui les composent correspondent symétriquement les uns aux autres, avec le même nombre, وزن, et la même finale, روى. C'est ce qu'on nomme *tarsi*, ترصيع<sup>1</sup>. En voici un exemple :

فهو يطبع الاجماع بجواهر لفظه ويقرع الاسماع بزواج  
وعظه

Il enrichissait les phrases de sa prose rimée des perles de sa diction, et il frappait les oreilles par les instructions de ses avis. (Harîrî, 1<sup>re</sup> séance.)

Enfin, la prose nommée *muwázana* est celle dans laquelle on emploie, à la fin des membres de phrase<sup>2</sup>,

<sup>1</sup> Ce mot signifie proprement « enchâsser des pierreries. » Il est inutile de dire qu'on peut composer de la même manière deux hémistiches d'un vers.

<sup>2</sup> Et dans les deux hémistiches d'un vers.

des mots pareils quant au nombre; mais différents quant à la finale, et par conséquent ne rimant pas ensemble. Exemple :

وَعَارِقُ مَصْفُوفَةٌ وَزَرَّابِيٌّ مَبْثُوتَةٌ

Il y aura des coussins *mis en ordre*, et des tapis *étendus*. (Coran, LXXXVIII, 15, 16.)

On peut aussi n'employer dans deux membres parallèles d'une phrase que des mots semblables quant au nombre, mais différents quant à la finale. Ce genre d'allitération est au *muwázana* ce que le *tarsí* est au *mutawází*. On le nomme spécialement *mumáçala*, مَمَاحِلُه, ou *semblable*<sup>1</sup>. En voici un exemple :

وَأْتَيْنَاهَا الْكِتَابَ الْمُبِينِ وَهَدَيْنَاهَا الصِّرَاطَ الْمُسْتَقِيمَ

Nous leur donnâmes (à Moïse et à Aaron) le livre qui manifeste clairement nos volontés, et nous les dirigeâmes dans la voie droite. (Coran, xxxvii, 117, 118.)

On nomme *prose rimée en vers*, مَسْجَعٌ نَظْمِيٌّ, les poèmes dont les vers ont chacun trois rimes particulières, et une quatrième qui est commune à toute la pièce. En voici un exemple tiré de la onzième séance de Harírí :

<sup>1</sup> Tel est, du moins, l'avis de l'auteur du *Talkhís*; mais Sukâki, dans son *Miftáh ulalám*, le considère comme rentrant dans le *tarsí*, quoique, en effet, il en diffère.

ايا من يدعى الفهم الى كبر يا اخا الوهم  
 تعبى الذنب والدم وتخطى للخطا الجمر  
 ستذرى الدم لا الدمع اذا عاينت لا جمع  
 بقى في عرصة الجمع ولا خال ولا عمر  
 فكلم من مرشد ضل ومن ذى عزة ذل  
 وكبر من عالم زل وقال للخطب قد طمر  
 فبادر ايها العمر لما يحلو به المر  
 فقد كاد يهى العمر وما اقلعت عن دم  
 وجانب صعر للحد اذا ساعدك الجسد  
 وزر اللفظ ان ندد فما اسعد من زر  
 ورش من ريشه انحص بما عمر وما خص  
 ولا تأس على النقص ولا تحرص على اللامر

O toi qui t'enorgueillis de ton intelligence, jusqu'à quand, ô mon frère, en proie à tes idées vaines, accumuleras-tu des fautes et des actions blâmables, et commettras-tu de nombreux péchés ?

Tu ne pleureras pas seulement; mais tu répandrais des larmes de sang, si tu pensais qu'au jugement dernier, ni entourage, ni parents, ni amis ne seront d'aucun secours.

Dans ce jour redoutable, combien de guides qui se trouveront égarés; combien de personnes illustres qui seront avilies; combien de savants qui avoueront leur ignorance et reconnaîtront la gravité de la circonstance.

Jeune homme sans expérience, hâte-toi d'adoucir l'amertume de tes mauvaises actions, par le miel (du repentir et des bonnes œuvres). Le mur de la vie est sur le point de crouler, et tu n'as pas mis fin à tes mauvaises actions.

Garde-toi de la fierté, quand la fortune te favorise. Sache retenir tes paroles : heureux celui qui en est le maître.

A celui qui est dans le besoin, donne beaucoup si tu es riche, donne encore si tu es pauvre. Ne sois pas triste lorsque tu éprouveras des pertes, et ne désire pas amasser (des richesses <sup>1</sup>).

## SECTION XXIII.

Des vers à double et à triple rime.

On nomme à *double rime*, ذوقافيتينى, un vers dont les hémistiches se terminent chacun par deux mots qui riment ensemble. Exemple :

عقل و فرمان کشيدنى باشد  
عشق و ايمان چشيدنى باشد

C'est à la fois raison et obéissance ; amour et sentiment de foi. (Sanâi).

Les poètes mettent même quelquefois trois rimes à leurs vers. Exemple :

فيض او در صفا سكينه روح  
فضل او در وفا سفينه نوح

Sa grâce est par sa pureté le repos de l'âme ; sa générosité est par sa sûreté l'arche de Noë. (Sanâi.)

<sup>1</sup> Extrait de ma traduction inédite de Hariri.



D'autres fois on met le *radif*, <sup>1</sup>ردیف, entre deux rimes et on nomme alors les vers ainsi composés : *vers à deux rimes avec interstice*, دو قافیتین مع *الحاجب*. Voici, comme exemple, un rubâi de Muazzi<sup>2</sup> :

ای شاه زمین بر آسمان داری تخت  
سست است عدو نه تو گمان داری سخت  
چله سبک آری و گران داری لغت  
پیری تو بدانش و جوان داری بخت

O roi de la terre, tu as posé ton trône au ciel. Ton ennemi est faible, ne le crois pas fort. Il suffit que tu l'attaques légèrement avec ta lourde massue. Ta vieillesse est expérimentée, et ta fortune a la vigueur de la jeunesse.

## SECTION XXIV.

## Des compositions bigarrées متلون.

On nomme *mutalawan*, متلون, ou *bigarrés*, variés de couleurs, les vers composés de telle sorte qu'on peut les lire sur plusieurs mètres différents. Ainsi le

<sup>1</sup> Ainsi qu'on l'a vu plus haut, on nomme *radif* le mot ou les mots répétés à la fin d'un vers, et qui ne comptent pas pour la rime.

<sup>2</sup> Amir Muazzi, déjà cité dans mon troisième extrait, et dont le nom a été écrit mal à propos Mazi, est un célèbre poète persan qui est, entre autres, auteur d'un livre de morale religieuse intitulé *سلوان المطا*, c'est-à-dire « la consolation de la grâce, » livre sur lequel d'Herbelot donne quelques détails.

masnavî d'Ahli de Schirâz, intitulé *Sîhr-i halâl*, c'est-à-dire *la magie permise*, peut se scander de deux manières différentes<sup>1</sup>. En voici quelques vers, où l'on remarquera, en outre, de doubles rimes et des allitérations :

ای شده در خانهٔ جان مسفرلت  
 خانهٔ جان یافته زان مسفرلت  
 ای شده مهر رخ تو زین چرخ  
 چرخ از آن آمده در عین چرخ  
 شد دل و جان بندهٔ روی حسن  
 مظهر خلق خوش و خوی حسن  
 دیده حق اندر دم قربان حسین  
 یافته از عالم قربان حسین

O toi qui as pris pour habitation la maison de mon cœur, laquelle a acquis par là de la dignité!

O toi dont la face est comme le soleil, l'ornement du firmament, qui en a reçu son mouvement circulaire!

<sup>1</sup> En effet, les vers qui composent ce poëme peuvent se scander à la fois sur le mètre nommé *raml-i muçaddas makzûf*, qui se compose des pieds فاعلاتن فاعلاتن فاعلن, c'est-à-dire de deux épitrites deuxièmes et d'un amphimacre, et sur le mètre nommé *sarî mutawwî makschûf*, qui se compose des pieds مفتعلن مفتعلن فاعلن ou de deux coriambres et d'un amphimacre. Voici le premier hémistiche de ces vers en caractères latins, scandé des deux manières :

āi schüdāh dār | khānā-i jān | mānzālāt  
 āi schüdāh dār | khānā-i jān | mānzālāt

Mon cœur et mon âme sont les esclaves du visage de Haçan, en qui se sont manifestés la douceur du caractère et un aimable naturel.

Dieu a vu, au moment du sacrifice de Huçain<sup>1</sup>, qu'il recevait du monde un digne sacrifice.

Le vers suivant, de Salmân Sâwajî, peut être scandé de trois<sup>2</sup> façons différentes; et, par un autre tour de force, il se compose de lettres jointes, موصل, de deux en deux :

لب تو جای لولو خط تو مرگر لاله  
شب تو حامل کوکب مه تو با خط هاله

Tes lèvres sont une coupe de perles. Auprès de tes poils follets se déploie la tulipe (de tes jours). Tes sourcils, noirs comme la nuit, dominent les étoiles (de tes yeux). La lune de ton visage est entourée du halo de tes cheveux.

## SECTION XXV.

Du تلمیح *talmih* ou allusion.

Cette figure consiste à employer dans les vers un mot qui rappelle un fait célèbre, ou qui fasse allusion à une chose mentionnée dans les livres classiques, ou connu dans tous les cas des gens let-

<sup>1</sup> C'est-à-dire de sa mort ou, pour parler comme les musulmans, de son martyr.

<sup>2</sup> C'est-à-dire selon les mètres nommés *raml-i muçamman makhbûn*, *hazaj-i muçamman makhbûn* et *mujtas-i muçamman makhbûn*, qui se composent, le premier de quatre petits ioniens, le second de quatre épitrites premiers, et le troisième d'un double iambe et d'un petit ionien répétés.

trés. Ainsi, dans le vers suivant de Khâcânî, il est fait allusion au ancâ <sup>1</sup> qui nourrit Zâl, père de Rostam :

آن ره روم که توشه زوحدت طلب کنم  
زال زرم که نام بعنقا بر آورم

Je parcours un chemin pour lequel je demande le viatique de l'unité divine. Comme Zâl, fils de Zar, j'invoque le nom du ancâ.

Le vers suivant, de Saudâ, offre une allusion à Joseph, qui fut vendu en Égypte <sup>2</sup> :

دکھلائی جا کرتو تجھی مصر کا بازار  
پروہان کوئی خواہان نہیں اس جنس گرانکا

On te montre le bazar de Memphis; mais il n'y a personne pour acheter l'objet précieux qu'on y voit.

## SECTION XXVI.

Du *Siyâc uladd*, سیاق الاعداد, ou réunion simultanée de plusieurs objets.

La figure qu'on nomme ainsi consiste à réunir, sous un même point de vue, différents objets.  
Exemple :

<sup>1</sup> Le ancâ ou simurg est un oiseau fabuleux que personne n'a jamais vu et qui, à cause de cette circonstance, est donné comme un emblème de Dieu. (Voyez, dans les Oiseaux et les fleurs, l'allégorie qui porte ce titre et les notes qui l'accompagnent.)

<sup>2</sup> Conf. *Genèse*, xxxvii, 36.

مطربا سوی بچن وقت گل آهذک تو کو  
صوت تو نغمه تو بریط تو چنگ تو کو

O musicien! que sont devenus tes projets de promenade dans le jardin, au temps de la rose? Où sont ta voix, ton chant, ton luth, ta harpe? (Amir Khusrau.)

دل هر دو جهان سه بار پیود  
یک اهل درین میان ندیدست

Mon cœur a arpenté trois fois les deux mondes; et il n'y a vu personne d'honorable. (Khâcânî.)

## SECTION XXVII.

Énumération des qualités, تنسيق الصفات.

Cette figure consiste à donner successivement à un objet les qualités qui lui conviennent. Exemples:

هو الله لا اله الا هو الملك القدوس السلام المومى  
المهيم العزيز الجبار المتكبر

C'est Dieu, le Dieu unique, le roi saint, sauveur, fidèle, préserveur, excellent, victorieux, suprême. (Coran, LIX, 23.)

ياک دندان تيز تک آهخته گردن خرد گوش  
سخت سم محکم قوايم پهن پشت آکنده يال

Ce cheval a de blanches dents, une vive allure, un cou droit, de petites oreilles, un dur sabot, des pieds solides, une large croupe, une épaisse crinière. (Amir Muazzî.)

## SECTION XXVIII.

Du *tauschth*, <sup>1</sup>توشیح, ou acrostiche.

Cette figure consiste à composer un poëme de telle façon que les lettres initiales de chaque vers, étant mises l'une après l'autre, forment un vers, un hémistiche, une phrase ou un mot. Quelquefois aussi ce sont des lettres médiales, où les lettres finales qui, étant réunies, forment un sens. Voici deux vers urdûs, dont les premières lettres des hémistiches forment le mot persan دوست, *ami* :

درد و غم داغ هجر رنج فراق  
 وقف دل بلیه حوصله دلکا  
 سخت پڑھی ہی اب کہوں کس سی  
 تجھ سوا ہجر میں گلہ دلکا

Ma peine et mon chagrin proviennent de la blessure de la séparation, de la douleur de l'absence. Le repos du cœur, c'est l'affliction. Voilà ce qu'il désire. A qui pourrai-je faire entendre cette dure vérité? Sans toi, dans l'absence, il n'y a pour le cœur que la plainte.

On peut rapporter à cette figure le *muschajjar*, مشجر, c'est-à-dire le vers en forme d'arbre, le *mu-dauwar*, مدور, vers en cercle, le *marrabba*, مربع, vers en carré, etc. qui ne sont, de l'aveu même de l'auteur persan, que des jeux d'enfants.

<sup>1</sup> Ce mot signifie proprement « mettre une ceinture nommée *wischâh*, وشاح.

## NOTICE

Sur le métier à tisser le *jóng* 絨 et le *hǒ* 褐.

La fabrication des étoffes de soie, de *má*<sup>1</sup> et de coton est tellement répandue dans le Céleste empire, elle y est la source d'une production agricole si riche et si variée, et son importance s'est si rapidement accrue, que les voyageurs et les missionnaires en Chine ne se sont préoccupés que de l'étude de ces fécondes industries. L'examen du travail et du tissage des laines et des poils a été négligé. Nieuhoff, les PP. Du Halde et Martini sont les seuls qui y aient consacré quelques lignes, et ils ont seulement mentionné, dans leurs courtes notices sur la province de *Chèn-si*, l'une des plus jolies étoffes chinoises, la serge de cachemire appelée *kōu-jóng* 姑絨 et 谷絨.

Nous nous proposons de présenter plus tard un aperçu de la fabrication, en Chine, des tissus de laine, de poils de chèvre, de vache et de chien. Il nous suffira de commenter aujourd'hui un passage intéressant et difficile de l'encyclopédie *Thièn-kōng-*

<sup>1</sup> Les Chinois désignent sous le nom de *má* 麻 plusieurs plantes textiles qui se rapportent aux genres *urtica*, *sida*, *corchorus* (*triumfetta*?) et *cannabis*.

*khai-wé* 天功開物, liv. I, folio 47; il se rapporte à l'étude qui nous occupe <sup>1</sup>.

Nous devons dire préalablement quelques mots des animaux qui produisent la laine et le cachemire. On n'a encore sur leur origine et leur nature que des renseignements insuffisants et contradictoires, et le long mémoire sur les bêtes à laine de Chine, écrit par un des missionnaires de Pé-king<sup>2</sup>, ne donne aucune information utile. Heureusement, l'auteur du *Thiên-kông-khai-wé* a fait précéder de curieux détails sur ce sujet la description du mode de fabrication du *jông* et du *hō*; sa notice présente un sérieux intérêt, et on nous excusera d'en reproduire les faits principaux.

« Il y a, dit-il, deux espèces de *Miên-yang* 綿羊.

« L'une s'appelle *sō-i-yang* 蓑衣羊, c'est-à-dire *yang*, dont la toison fournit les vêtements appelés *sō-i*. On tond le *sō-i-yang* à diverses époques, et l'on fait avec sa laine des tapis, des feutres (littéral. des plaques) de *jông*, 絨片, des bonnets et des chaussees, qui sont répandus dans tout l'empire.

« Autrefois, lorsque les *yang* de l'Ouest (les chèvres

<sup>1</sup> Nous devons cette traduction, ainsi que les extraits de l'Encyclopédie japonaise et de divers autres ouvrages, à l'obligeance de M. Stanislas Julien, membre de l'Institut. Nous avons placé ces passages entre guillemets.

<sup>2</sup> *Mémoires concernant les Chinois* vol. I, pag. 35 à 72.



du Thibet) n'étaient pas encore introduits en Chine, le *hō* que l'on fabriquait, servait à l'habillement des hommes du peuple. Cette étoffe était aussi tissée avec la laine (filée) du *sō-i-yang*. Il n'y en avait alors qu'une qualité grossière de *hō*; on n'en connaissait pas la qualité la plus fine.

« On fabrique encore aujourd'hui du *hō* très-commun avec une laine qui provient parfois de cette même espèce de *yang*.

« On élève de grands troupeaux de ces animaux dans tous les *tchéou* et les *kiun*<sup>1</sup> situés au nord du *Siu* 徐<sup>2</sup> et du *Hoai* 淮<sup>3</sup>. Dans le Midi, c'est seulement dans le *Hou-kiun* 湖郡<sup>4</sup> que l'on trouve le *mién-yang*.

<sup>1</sup> Le mot *kiun* désignait, au III<sup>e</sup> siècle avant l'ère chrétienne, des provinces ou grands districts; *Tsin-chi-koang* en avait établi trente-six dont plusieurs avaient le nom de *kiun*. Plus tard, cette même désignation a été appliquée à des départements; elle ne paraît pas avoir été employée depuis la dynastie des *Tang*, qui constitua les *fou* et les *tchéou*.

<sup>2</sup> Il s'agit probablement ici de *Siu-tchéou-fou*, le département le plus nord-ouest du *Kiang-sou*, et qui s'appelle ainsi depuis les *Han*, époque où il s'étendait jusqu'à la mer. Le *Pien-ming* parle avec éloge des bêtes à laine du *Kiang-nan*. (*Mém. conc. les Chinois*, vol. XI, pag. 55.)

<sup>3</sup> Le nom de *Hoai-tchéou* a été porté, sous les *Tang*, par l'arrondissement de *Tang*, dont le chef lieu est situé sur un affluent du *Hoai-ho* et dépend du *Nan-yang-fou* (*Ho-nan*). Ce nom a pu aussi, vers la même époque, désigner une partie du pays arrosé par la rivière *Hoai*, qui se jette dans le *Houng-ho* auprès de son embouchure actuelle. (Note de M. Éd. Biot.)

<sup>4</sup> Il est probable que le *Hou-kiun* dont il est ici question, est le pays appelé *Hou* sous les *Han*, les *Tsin* et les *Tang*, qui est devenu, sous la dynastie actuelle, *Wou-tching-kien*, district du département

« On le tond trois fois. Chaque bête donne, chaque année, deux ou trois (*kin* 斤) de *jông* propre à faire les *oua* 每羊一隻。歲得絨襪料三雙<sup>1</sup>.

« On obtient en moyenne, de chaque brébis, deux agneaux par an. C'est pourquoi, dans le Nord, cent *yang* que l'on élève dans une ferme rapportent, chaque année, cent 金 (onces d'argent).

« L'espèce de *yang* qui porte le nom étranger de *kiue-le-yang*, 喬芳羊, a commencé à être apportée du *Si-yu* 西域<sup>2</sup> (en Chine), sur la fin de la dynastie des *T'ang* (vers l'an 904 de J. C.). Ses

de *Hou-tchéou*, province de *Tché-kiang*. Il peut s'appliquer aussi au *Hou-tchéou-fou* lui-même, dont le nom remonte aux *Tang*, aux environs du grand lac central de la Chine *Toung-t'ing-kou*, qui, pendant longtemps, ont été couverts de prairies marécageuses.

<sup>1</sup> Littéralement : « Chaque *yang* donne par an trois ou deux de *jông* pour *oua*. » Ce passage peut s'interpréter de deux manières. Si l'on considère que, dans le nord de la Chine, le climat et l'alimentation surtout modifient la pilure des bêtes ovines, que sur la même toison on trouve une laine fine et vrillée, ainsi que des jarres brillants et des poils soyeux comme ceux de la chèvre; si l'on songe que le caractère *oua* désigne ces bas tricotés et ces longues chausses de feutre, faits, ceux-là avec des espèces de jarres, et celles-ci en poils-cachemire, on est conduit à supposer que l'auteur chinois a voulu dire que ces poils forment les deux ou trois dixièmes des toisons enlevées à chaque *yang* dans les trois tontes. Nous croyons néanmoins plus naturel de croire à l'omission du caractère *kin* (livre ou *catty*); deux ou trois *catties* équivalent à 1 kil. 210 gr. et 1 kil. 815 gr. et c'est, en effet, le produit moyen annuel d'un mouton.

<sup>2</sup> Le *Si-yu* (pays à l'ouest de la Chine) désigne ici le Thibet.

poils extérieurs ne sont pas extrêmement longs, ses poils intérieurs (le duvet de cachemire) sont fins et souples; on les recueille pour fabriquer le *jông* et le *hō*. Les Chinois ont nommé cet animal *chan-yang* 山羊, pour le distinguer du *miên-yang*.

« Cette espèce, originaire du *Si-yu*, fut introduite d'abord à *Lin-t'ao*<sup>1</sup>. Ce n'est maintenant que dans le *Lan-tchéou-fou*, qu'elle se trouve en grand nombre; aussi les plus fines étoffes de *hō* proviennent toutes de ce département. On les appelle *jông* de *Lan-tchéou*, 蘭州絨; dans la langue des barbares, c'est-à-dire en thibétain, elles se nomment *kōu-jông* 孤絨 et 古絨; on a conservé, en Chine, à ces tissus, leur nom primitif<sup>2</sup>.

« Les poils du *chan-yang* sont de deux natures différentes. Les uns, *tséou-jông* 擲絨, s'enlèvent avec un peigne; on les file et l'on en fait une étoffe appelée *hō-tss'*. Les autres, *pa-jông* 拔絨, sont beaucoup plus fins. On les arrache brin à brin avec les deux ongles (de l'index et du pouce); un ou-

<sup>1</sup> *Lin-t'ao*, aujourd'hui *Ti-tao* 狄道, arrondissement et ville de deuxième ordre dans le département de *Lan-tchéou*. (Dict. de M. Éd. Biot.)

<sup>2</sup> On vend, sous ce nom de *kōu-jông*, à Canton, à Ning-po et à Chang-hai, la qualité la plus fine et la plus soyeuse des serges de cachemire fabriquées dans le *Si-ngan-fou* et le *Tong-tchéou-fou* (Chèn-si). Elle est large de 42 à 44 centimètres, a 5-6 croisures et 13-15 fils aux 5 millimètres, et son prix varie de 2 francs à 2 fr. 50 cent. le mètre.

vrier ne peut en recueillir qu'un dixième d'once par jour, et, en une année, que la quantité nécessaire pour fabriquer une pièce. On les file et on s'en sert pour tisser le *jóng-hö*. »

Quelles sont ces deux espèces ovines décrites par l'auteur chinois? C'est ce qu'il ne nous appartient pas de décider. Nous nous bornérons à dire que nous avons fait dessiner à Canton les divers béliers et moutons que l'on y connaît; sur ces dessins, les uns sont désignés sous le nom de *mién-yang*, les autres par les caractères de *kiu-liu-yang* 駒驢羊 et 駒驢羊 *kiu-lo-yang*, qui sont les synonymes phonétiques de *kioue-le-yang*, ou désignent, suivant le *Pen-ts'ao kang-mo* (liv. L), le *liu-yang* du *Si-yu*.

Les premiers ont les jambes assez courtes, la toison bouclée, et leur queue large, épaisse et grasseuse, ne permet pas de douter qu'on n'ait voulu représenter le *domba*, c'est-à-dire la variété *steatopyga* (Shaw) de l'*ovis laticaudata*. Nous avons vu arriver à Canton, du *Ho-nan*, plusieurs troupeaux de ces dombas destinés à la boucherie; leur toison laineuse était mi-partie poil et duvet<sup>1</sup>. Les seconds paraissent se rapporter au mouflon de Buffon;

<sup>1</sup> Voici les proportions d'un de ces moutons dombas que nous avons dessiné et mesuré. Hauteur totale, 70 centimètres; hauteur des jambes de devant, 37 centimètres; de celles de derrière, 42 centimètres; longueur depuis l'origine de la queue jusqu'au sommet de la tête, 1<sup>m</sup>,08; longueur de la tête, 20 centimètres; circonférence prise au milieu du corps, toison comprise, 1<sup>m</sup>,05; la queue presque circulaire avait un diamètre de 19 centimètres, etc.

nous avons remarqué à *Tchin-hai* (*Tché-kiang*) de beaux béliers à quatre cornes, de la même race que les *barals* de l'Himalaya, appelés en tamoul *caliatou*. Ce qu'en dit W. Ainslie (*Materia indica*, vol. I, p. 334) s'accorde avec la description chinoise et avec nos observations personnelles.

Le filage du *pa-jông* est assez original; il nous rappelle le procédé employé dans le *Kouang-tong* et dans la province de Camarinès (île de Luçon) pour préparer les fils du *má*, de l'abaca et du *piña*. « On joint les poils par leurs extrémités, on les soude ensemble en les battant avec un petit marteau de plomb, puis on les roule entre les deux mains. »

Le travail de la fabrication des tapis en *tséou-jông* et en laine de *sō-i-yang*, est aussi d'une extrême simplicité. « On jette les poils dans l'eau bouillante, et on les lave en les frottant jusqu'à ce qu'ils soient feutrés et adhérents entre eux; on les étend ensuite par couches sur un plancher en bois dont la dimension est égale à celle que l'on veut donner au tapis. Enfin, on passe dessus un rouleau pour rendre plane et compacte cette couche de feutre. »

Tous ces faits étaient indispensables à mentionner; ils renseignent utilement sur les races ovines des provinces septentrionales, et nous serviront à établir la synonymie des étoffes dont nous allons maintenant exposer le mode de tissage.

凡織絨褐機大于布機。

« Tout métier à tisser le *jông* et le *hõ*, est plus grand que le métier à tisser la toile. »

L'auteur le compare sans doute au métier à une marche-bascule sur lequel on tisse le *tchao* (foulard uni de soie) et le *hia-pou* (toile fine de *má*), ou au petit métier à deux marches, en usage dans le *Kiang-sou*, pour la fabrication des cotonnades en laize étroite.

Ce sont probablement ces deux métiers dont parle l'Encyclopédie japonaise (livre XXIV, folio 1 verso) : « Il y a deux espèces de métiers, le 上機 *chang-ki* (métier supérieur) et le 下機 *hia-ki* (métier inférieur). Dans l'arrondissement de *Ho-tchéou*, on se sert, en général, du *chang-ki* pour fabriquer la toile de *má*. Quant au *hia-ki*, on l'emploie toujours pour tisser les étoffes de coton. »

### 用綜八扇。

« On passe les lisses sur les lamettes. »

Nous n'hésitons pas, M. Stanislas Julien et moi, à adopter cette version. Les lisses sont des assemblages de mailles formées par deux fils bouclés et maintenues par deux baguettes connues en fabrique sous les noms de *lamettes* ou de *lisserons*. L'auteur chinois a voulu indiquer ce montage des lisses, qui est, en effet, un des premiers soins du tisserand. Le rôle des lisses est, on le sait, de hausser ou de baisser, à volonté, une certaine quantité des fils de chaîne qui traversent les boucles des mailles, pour laisser

passer entre eux la navette et le fil de trame qui s'en échappe.

### 穿經度纒。

« On introduit les fils de la chaîne (dans les mailles des lisses, puis) on les fait passer (dans les dents du peigne). »

Littéralement : On enfle la chaîne et l'on passe les fils ; en termes d'atelier : On fait le remettage et l'on passe au ros.

En effet, la lisse étant maintenue par ses deux lamettes, on passe un à un, avec les doigts, ou à l'aide d'un petit crochet, appelé *passette*<sup>1</sup>, chaque fil de la chaîne dans une des mailles de la lisse. Après ce travail, qui s'appelle *remettage*, vient le passage, au moyen du petit crochet précité, des fils de la chaîne dans le peigne ou ros. Celui-ci est toujours fait, en Chine, avec des lames ou dents en roseau ou en bambou.

### 下施四踏。

« En bas, on place quatre marches. »

Ces marches sont des espèces de pédales en bambou, sur lesquelles le tisserand appuie le pied et quelquefois les deux pieds. Elles correspondent avec des leviers qui font hausser ou baisser les lisses, et qui déterminent, par la combinaison de leurs mou-

<sup>1</sup> A Canton, les ouvriers en soieries emploient presque tous une *passette* en corne mince, longue de 15 centimètres, large de 16 millimètres, et qu'ils appellent, en dialecte cantonnais, *ham-fou-haouh-ngaou*.

vements contraires, l'ouverture entre les fils de la chaîne destinée au passage de la navette.

Un métier à quatre marches indique la fabrication de l'armure batavia, ou sergé de quatre.

### 輪踏起經。

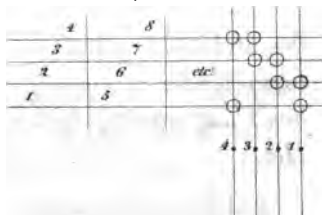
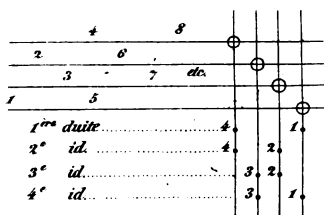
« En faisant mouvoir les marches alternativement, on lève la chaîne. »

Les observations précédentes expliquent ce passage.

### 隔二拋緯。

« On fait lever deux fils et on lance la trame. »

Dans l'armure batavia ou mérinos, la duite se lance entre deux fils levés et deux baissés, combinaison qui n'est produite que par l'un ou l'autre de ces montages :



### 故織出文成斜現。

« C'est pourquoi on obtient, en tissant, une étoffe croisée. »

Littéralement : C'est pourquoi les lignes que l'on



exécute en tissant ont une apparence (c'est-à-dire une direction) oblique.

### 其梭長一尺二寸。

« La navette a un *tchih* et deux *tsunn* de longueur. »

Le *Thiên-kông-khai-wé* a été publié, sous les *Ming* (en 1648), par *Song-ing-sing*. Nous avons donc dû rechercher quelle était, durant cette dynastie, la longueur du *tchih*. D'après l'édition japonaise du *San-thsai-thou-hoeï* (liv. XXIV, folio 2), on se servait alors de trois pieds différents :

« Le premier, *tchao-tchih*, 鈔尺, à l'usage des tailleurs : trois *tchao-tchih* équivalaient à quatre pieds des *Hia*;

« Le deuxième, *tong-tchih*, 銅尺, à l'usage des arpenteurs, avait quatre *fén* ou centièmes de moins que le précédent;

« Enfin le troisième, *khio-tchih*, 曲尺, à l'usage des architectes, était de six *fén* moins grand que le *tchao-tchih*; il correspondait exactement au pied des *T'ang*, qui était égal à 12 *tsunn* 5 *fén* du pied des *Hia*. »

La longueur du pied des <i>Hia</i> étant admise à	0 <sup>m</sup> 2552 :
Le <i>tchao-tchih</i> est égal à.....	0 <sup>m</sup> 34026.
Le <i>tong-tchih</i> ——— à.....	0 <sup>m</sup> 32665.
Et le <i>khio-tchih</i> ——— à.....	0 <sup>m</sup> 31984.

En attribuant au pied dont il est question dans le passage que nous commentons, la valeur linéaire la plus faible, celle du *khio-tchih*, la navette aurait une

longueur de 384 millimètres. Cette dimension nous paraît énorme, eu égard surtout à la laize de l'étoffe, qui n'est sans aucun doute, comme celle du *kôu-jông*, du *liên-ss'* et du *yang-jông*, que de 40 à 44 centimètres. Les plus longues navettes que nous ayons vues en Chine, étaient celles employées à Canton pour le tissage des *fa-u-tunn* (camelots laine et soie brochés), larges de 63 et de 82 centimètres; elles avaient 305 millimètres de long.

L'auteur du *Thièn-kông-khai-wé* n'a pourtant point dû faire erreur, car on lit dans l'Encyclopédie japonaise (livre XXIV, fol. 1 v<sup>o</sup>) :

« La navette, 杼, sert à lancer la trame.

« Lorsqu'on tisse sur le *hia-ki*, on se sert d'une grande navette longue de deux pieds, 杼大長二尺; pour le *chang-ki*, la navette a six *tsunn*.

« On place une bobine (*fou*<sup>1</sup>) dans la navette pour lancer la trame. »

Ainsi l'on tisse le coton, si l'on en croit *Wang-ki*, avec des navettes longues de 64 centimètres (2 *khio-tchih*); le fait est assez extraordinaire. Les navettes employées par les fabricants de cotonnades de *Chang-hai* n'ont que 185 millimètres, et celles des tisserands de Touranne et de Naun-Neuoc (Cochinchine), ont seulement 24 centimètres<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Le caractère 筩 *fou*, clef 118 + 7 traits, ne se trouve pas dans le Dictionnaire du P. Basile; il est inscrit à l'index du Vocabulaire de Wells Williams, page 393.

<sup>2</sup> On tisse avec les navettes que nous citons des largeurs de 40 centimètres.

機織羊種。皆彼時歸夷  
傳來。

« Le métier, le (procédé de) tissage et l'espèce de *yang* (dont le poil sert à faire le *jóng*), furent introduits en Chine par des barbares qui s'étaient soumis à l'époque mentionnée plus haut (c'est-à-dire sur la fin de la dynastie des T'ang, vers l'an 904 de J. C.). »

« D'après l'Encyclopédie japonaise (livre XXVII, folio 10), ces barbares seraient les Thibétains. Ce renseignement se trouve indirectement confirmé par le dictionnaire mandchou-chinois *Thsing-wèn-weï-tchou*, 清文彙書. Suivant cet ouvrage, le *jóng-pou*, 絨布, se fabrique surtout au Thibet. »

故至今織工。皆其族類。

« C'est pourquoi jusqu'aujourd'hui, les ouvriers qui tissent (cette étoffe) sont tous de la même race. »

中國無典。<sup>1</sup>

« En Chine, il n'y a pas de procédés anciens (ou originaux pour ce genre de fabrication). »

<sup>1</sup> Dans la seconde édition du *Thien-kōng-khai-wé*, on lit 中國無與; littéralement : « la Chine n'a rien de commun avec cela, » c'est-à-dire, « les ouvriers chinois restent étrangers à cette fabrication. »

Le mot *tièn*, 典, veut dire code, usage, document écrit qui constate un usage.

Notre savant sinologue M. Stanislas Julien, à qui nous devons la traduction de cet intéressant extrait du *Thièn-kông-khai-wé*, n'a pu recueillir, dans les ouvrages chinois-mandchous, sur le *jông* et le *hō*, que les notes fort brèves qui suivent.

Le Miroir de la langue mandchoue, *Mandchou gisoun i boulékou bitkhe*, définit ainsi le *jông-pou* : « étoffe que l'on tisse avec du poil fin de chèvre que l'on fait friser en dedans. »

Le dictionnaire mandchou-chinois *Thsing-wèn-wēi-tchou* nous apprend que le *jông-pou* se fabrique surtout dans le Thibet et s'appelle aussi *hō-tss'*, 褥子.

« On lit dans la description du *Kouang-tong*, *Ling-nan-tsong-tchou* (livre XXVIII) : « Le *jông pou* se fabrique à *Tchao-yang*; il est très-lourd, très-serré et très-propre à préserver du vent et de la pluie.

« Dans la description statistique du *Chèn-si*, il est dit que ce tissu se fabrique particulièrement à *Lan-tchéou*<sup>1</sup> et qu'il y en a trois espèces : la première,

<sup>1</sup> *Lan-tchéou* 蘭州 est le chef-lieu du département de ce nom dans la province de *Kan-souh*.

Le P. Du Halde (*Descript. de l'empire de la Chine*, 1735, vol. I, pag. 214) rapporte que l'on fabrique dans ce département des étoffes de laine de plusieurs sortes. « Une espèce de sergette assez fine, nommée *cou-jong*, est, dit-il, la plus estimée; elle est presque aussi

faite en poil de bœuf; la deuxième, en poil de chèvre, et la troisième, en duvet de chèvre; enfin, dans l'article des tributs offerts à l'empereur par la province, on mentionne l'envoi d'étoffes de *jông*, sans entrer dans aucun détail.

« Le *hō-tss'*, dit l'éditeur japonais du *San-thsai-thou-hoei* (livre XXVII, folio 11), est une étoffe de laine que portent les hommes du peuple. On la tisse avec un mélange de coton et de laine, 木綿和毛織之.

« Le *hō-tss'* de *Nan-king* est le plus estimé; celui de *Pé-king* vient ensuite, et celui du *Kouang-tong* est encore inférieur.

« On en tisse dans la capitale (*Pé-king*) une qualité dans laquelle il entre des poils de lapin ou de lièvre; elle s'appelle *tou-hō*, 兔褐, c'est-à-dire *hō* de lapin ou de lièvre; mais cette étoffe n'est point bonne. »

Le *Thièn-kông-khai-wé* indique seulement que le *hō-tss'* est un tissu de laine, 羊毛, et l'auteur fait observer que le métier avec lequel on le fabrique étant le même que celui employé pour le *jông*, il juge inutile d'en donner une nouvelle description.

Les encyclopédies ne donnent, en général, que des informations vagues et quelquefois même contradictoires: cette absence de renseignements exacts

chère que le satin ordinaire.....; on l'appelle *oo-he*, lorsqu'elle est grossière. On nomme *pe-jong* une autre étoffe à poil court et abattu, qui est aussi chère, etc.»

doit être attribuée, suivant nous, à ce que ces étoffes sont d'origine étrangère et fabriquées encore aujourd'hui en Chine par des ouvriers venus du Thibet ou issus d'anciens émigrés de ce pays. Il nous paraît évident que l'on a confondu, sous les noms de *jông-pou* et de *hō-tss'*, les diverses qualités de serges mérinos en cachemire et en laine appelées *kōu-jông* 谷絨, *si-jông*, 西絨, *lién-ss'*, 連四, *ho-jông*, 褐絨, et même la ratine de cachemire, *yang-jông*, 羊絨<sup>1</sup>; toutes étoffes tissées dans les provinces de *Chèn-si* et de *Kan-souh*.

OBSERVATIONS SUR LA DÉTERMINATION DE LA LONGUEUR  
DU PIED DES *HIA*.

Nous venons de fixer à 255<sup>2</sup> dix-millimètres la valeur linéaire du pied des *Hia*, 夏尺; il est utile d'indiquer les bases d'après lesquelles nous avons déterminé cette longueur.

Dans un mémoire manuscrit, encore inédit<sup>2</sup>, le P. Amyot a tracé et dessiné avec beaucoup de soin, les pieds des anciens *Lia* de *Hoang-ti* et de *Yu*, ainsi que les mesures officielles sous les différentes dynasties. Nous en avons mesuré les lon-

<sup>1</sup> Il ne faut pas confondre cette ratine avec le *thièn-ngô-jông* 天鵝絨 (*jông* duvet de cygne), velours de soie, dont la fabrication est tout à fait différente.

<sup>2</sup> Biblioth. royale, manuscrits, mémoires sur la Chine, carton 1<sup>er</sup>.

guez et nous avons obtenu une valeur linéaire moyenne de 0<sup>m</sup>2252<sup>1</sup>. Depuis bientôt quatre-vingts ans (décembre 1769) que ces figures ont été tracées à *Pé-king*, par le P. Amyot, il était à craindre qu'elles ne reproduisissent plus exactement les longueurs des étalons originaux : le papier chinois, assez mou et très-hygométrique, pouvait avoir éprouvé quelque tension ou contraction insensible par le fait du brochage, de la traversée de Chine en France, de la chaleur ou de l'humidité. Aussi, nous avons songé à vérifier cette longueur du *liu-yo tchih* ou *kou-liu tchih*, base du *hoang-tchoung*, plus connu, sous le nom de pied des *Hia*, pour avoir été divisé par les empereurs de cette dynastie en dix parties au lieu de neuf.

Nous savions par Amyot<sup>2</sup> que, sous la dynastie des *Tang*, deux *tchih* différents étaient en usage, et que d'après le plus grand, égal à 12 pouces  $\frac{1}{2}$  du pied des *Hia*, l'empereur *Kao-tsou* avait déterminé le diamètre de la monnaie de cuivre *kai-yuèn-toung*-

<sup>1</sup> M. Éd. Biot paraît avoir adopté le chiffre de 0 mètre 255 millimètres. (*Mém. sur les recensements des terres consignés dans l'histoire chinoise*, 1838, pag. 7.)

Le pied des *Hia* et le *hoang-tchoung* de *Tsai-yu* ont été gravés d'après les dessins d'Amyot, et se trouvent au nombre des planches annexées au travail de ce missionnaire sur la musique des Chinois, vol. VI des Mémoires concernant les Chinois. Ces figures (1, pl. VII, et 4 a, pl. VIII) sont peu exactes, car on y trouve une dimension moyenne de 252 millimètres.

<sup>2</sup> Mémoire manuscrit inédit, pag. 6, 7 et 8. — Mémoire sur la musique. (*Mém. concernant les Chinois*, vol. VI, pag. 77.)

p'ao<sup>1</sup>, coulée dans la quatrième année de *Wou-té*, c'est-à-dire l'an 621 de J. C.<sup>2</sup> Nous avons mesuré les deux *tsièn* appelés *kai-yuèn* les mieux conservés de notre collection et nous avons trouvé, en effet, un diamètre de 0<sup>m</sup>02250 et 0<sup>m</sup>02251, c'est-à-dire, la valeur, à un dix-millimètre près, que nous assignions, d'après les dessins du manuscrit de la Bibliothèque royale, au pouce du pied des *Hia*.

Nous nous proposons de reprendre, dans notre ouvrage sur les mesures, poids et monnaies des Chinois, cette vérification, et de comparer les lon-

<sup>1</sup> Cette monnaie est figurée dans l'ouvrage de M. de Chaudoir, pl. IV, fig. 26 et 37. (*Recueil de monnaies de Chine, du Japon, etc. Saint-Pétersbourg, 1842.*)

<sup>2</sup> Voir Amyot, *Mémoire manuscrit inédit*, pag. 8. Après avoir dit que la monnaie inscrite *kai-yuèn-toung-p'ao* fut faite du temps de *Kao-tsou*, etc. il ajoute : « Il ne faut pas se tromper au titre, ou pour mieux dire à l'inscription de ces pièces de monnaie. *Kai-yuèn* est le nom de la monnaie et non pas le nom d'un règne. » Dans une autre note relative à cette même monnaie (*Mém. concernant les Chinois*, vol. VI, pag. 76), le P. Amyot l'attribue à *Hien-tsoung*, sixième empereur des *Tang*. « *Kai-yuèn*, dit-il, est le nom que *Ming-hoang-ty*, autrement dit *Hien-tsoung*, donna aux années de son règne, depuis l'an de J. C. 713 jusqu'à l'an 741 inclusivement. »

Cette dernière indication est inexacte, car on lit dans les anciennes annales des *Tang* : « *Kao-tsou*, étant monté sur le trône, fit d'abord usage de la monnaie des *Souï*, appelée *Ou-tchû-tsièn* (ou monnaie pesant cinq *tchû*). Le septième mois de la quatrième année de la période *Wou-té*, il fit cesser l'usage de cette monnaie et mit en circulation la monnaie *kai-yuèn-toung-p'ao*. *Ngéou-yang-siun*, du titre de *Ki-ss'-tchong*, composa la légende et écrivit le modèle des caractères. Cette monnaie a huit *fén* (de diamètre), pèse deux *tchû* et quatre *tsân*, etc. » Voir le *Si-thsing-kou-kien* (*Description du musée de Khièn-long*), liv. VIII, fol. 1 r. le *Traité de numismatique Tsièn-tchi-sin-pièn*, liv. VII, fol. 3 v. et l'*Encyclopédie Tsièn-khio-louï-tchou*, liv. XCIII, fol. 23 v.



guez obtenues avec l'étalon officiel du mètre, afin d'arriver à une exactitude aussi grande que possible. On peut néanmoins adopter comme vrai le chiffre de 0<sup>m</sup>2252; telle est, à bien peu de chose près, la dimension de ce tuyau de bambou du *Si-joung*, dont *Ling-lan*, l'an 2637 avant l'ère chrétienne, tira le son primitif *koung*, et qui devint l'unité linéaire adoptée par *Hoang-ti* la même année, acceptée par les *Hia*, et retrouvée sous l'empereur *Wan-lih* des *Ming* (qui régna de 1573 à 1620), par le prince *Tsai-yu*<sup>1</sup>.

Nous ne saurions terminer sans présenter une dernière observation. Le *khio-tchih* des *Ming* équivalait, avons-nous dit, d'après l'Encyclopédie japonaise (livre XXIV, folio 2), au pied des *T'ang*; sous la dynastie actuelle, on le connaît, suivant le P. Amyot, sous le nom de *ynq-tsaou tchih*, et c'est la mesure la plus généralement employée. Les dessins de ce savant missionnaire donnent au pied des *T'ang* une dimension de 0<sup>m</sup>3193; comme il est à celui de *Hoang-ti* comme  $12 \frac{1}{2} : 10$ , il devrait avoir 319 millimètres. Le pied du cadastre, long de 141,7 lignes ou 0<sup>m</sup>319675, et le *fo-kièn-i tchih* du *Kiang-sou* et du *Tché-kiang*, qui varie de 0<sup>m</sup>3184 à 0<sup>m</sup>319, en dérivent sans aucun doute.

Natalis RONDOT,

Délégué de l'industrie lainière, attaché à la mission en Chine.

<sup>1</sup> Nous ne savons pas d'après quelle autorité Doursther attribue au pied en usage sous *Hoang-ti* une longueur de 120 lignes ou 0 mètre 2707. (*Dictionnaire universel des poids et mesures anciens et modernes*, 1840, pag. 406.)

## OBSERVATIONS

Sur l'Extrait du voyage d'Ebn-Djobaïr, par M. AMARI, extraites d'une lettre adressée à un membre de la Commission du Journal asiatique, par le scheïkh MOHAMMED AÏAD AL-TANTAVI.

Monsieur,

Je prends la liberté de vous adresser ci-joint quelques observations sur l'Extrait du voyage d'Ebn-Djobaïr, suivi d'une traduction française et de notes, par M. Amari (*Journal asiatique*, n<sup>os</sup> 29, 30 et 32), tout en vous priant, monsieur, d'avoir la bonté de les faire insérer dans le Journal, si vous le jugez à propos.

La traduction de M. Amari est en général exacte, et mes petites observations ne serviront qu'à faire ressortir encore plus le mérite de ce travail.

## TEXTE ARABE.

Page 511.	يَدِين	lisez	يَدِين
	صَنَع		صَنَع
	مَحَافِظَةٌ		مَحَافِظَةٌ
513	قَرِيبًا		قَرِيبًا

- بينصره يبصره  
 516 اى عتيق البنا avec le pron. عتيقه عتيقه  
 عتيق (?)
- نظيفة Je lis تطيفه  
 517 تغور lisez تغور  
 518 احفى فى السلام اخفى فى السلام  
 اغرب اغراب  
 520 ولا امن لهم ولا..... لهم  
 521 وعلت وعلتها (?)
- لا يمكن ان يقال وعلتها قبة على اخرى بل وعلتها  
 قبة اخرى اما المعنى ان هذه الصومعة قامت على الاعمدة  
 وارتفعت وانها قبة على اخرى فقله قبة حال او خبر
- 523 الساحة الساحت  
 524 اى فاتح لله فاغراه فاغراه  
 526 الذى يعمره الذى...<sup>1</sup>
- بدليل قوله الذى يحاول هذا الطاغية تعميره  
 خيب الله خيب تس  
 531 خاسفه خاسفه

<sup>1</sup> Lacune dans le manuscrit.

532	يتخلصنا	يخلصنا	
	بيكيا	ميكيا	
	(?) بيكينا		
534	تشرن	تشرن	mieux بشرف
	حصا	حصاه	
	(?) خصاله		
	متوقفا	متوقعا	
535	بعصمته جميعهم	بعصمتة جميعهم	
	زوجها من رضى	زوجها من رضى	

TRADUCTION.

540, 1. « Plus doux. » Le mot *أترن* signifie « magnifique (qui aime le luxe, la pompe). »

78, 1. « Qu'il parlait avec beaucoup de facilité, » dites : « Il nous demanda en paroles arabes douces, » c'est-à-dire : il nous demanda affablement en arabe.

2. « Il dit entre ses dents la salutation et la prière; » dites : « Il prit congé de nous avec des compliments exagérés, et nous adressa force vœux ou prières. »

79. « Lui servent d'ornement, » ne se rapporte pas aux fontaines, mais à *دُنْيَا*, qui veut dire « monde, royaume. » Ainsi, il faut lire : « Le roi a trouvé dans cette ville l'ornement de son royaume, et, pour cela, il en fait, etc. »

80, 1. « Les marchés sont tenus et fréquentés par eux; » lisez : « Ils possèdent aussi des marchés qui sont tenus et fréquentés par eux. » *ولهم الاسواق معطوف على فعله ارباض يعنى* ولهم الاسواق وقوله معمورة حال

1 Faut-il ajouter آخر ?

2. « Nous préférons nous taire, etc. » *lisez* : « Nous affirmons que c'est le plus bel édifice du monde. »

Décision *القطع بمعنى الجزم*.

82. « Aujourd'hui, » *lisez* : « Un jour<sup>1</sup>. »

82, 1. « De la fascination qui conduit au délire, » *lisez* : « Décrire quelque chose de blâmable. »

88, 2. « Dieu a les yeux sur lui, et lui ne les a pas sur Dieu; » *lisez* : « Que Dieu aide contre lui, et qu'il ne l'aide pas, lui. »

91, 1. « De notre âge; » *lisez* : « Qui indique la fin du monde. »

2. « Par l'ordre, etc. » *lisez* : « On a vérifié aussi cette nouvelle de la part de ce jeune homme roi de Constantinople, et, par suite des menées, etc. »

92, 1. « En considération de ce jeune prince, quoi qu'il lui arrive, » ne forme qu'une seule phrase, c'est-à-dire : prenant à cœur la cause de ce jeune homme et de son sort (ce qui lui était arrivé).

102, 3. « Ebn-Zaraa; » *lisez* : « Ebn-Zouraa. »

203. « Cette enquête, etc. » *lisez* : « Cette enquête eût pu le faire mourir, n'eût été l'ange gardien *حارس المدّة يعنى حافظ العمر*. »

204, 1. « J'ai tâché, etc. » *lisez* : « Je préférerais que moi et ma maison nous fussions vendus; car peut-être la vente nous sauverait de l'état où nous nous trouvons, et nous amènerait dans des pays musulmans. »

205. « Cette seule pensée, etc. » *lisez* : « Et qui passe sa vie dans l'attente de telle séduction. »

Saint-Pétersbourg, le 11 novembre 1846.

<sup>1</sup> Ceci avait été corrigé par M. Amari dans son tirage à part. — (Note du rédacteur.)

---

## BIBLIOGRAPHIE.

---

### SANSKRIT OG OLDNORSK, ETC.

C'est-à-dire, *Le sanscrit et l'ancien norvégien*, dissertation par C. A. HOLMBOË, professeur de langues orientales à l'université de Norvège, etc. Christiania, 1846, in-4°; vi, et 32 pages.

Les indianistes européens ont pris goût aux comparaisons philologiques, non-seulement avec le sanscrit, mais avec le zend, idiome congénère, que les beaux travaux de notre confrère M. Burnouf ont mis en lumière. La dissertation dont le titre précède en offre une nouvelle preuve. On peut la considérer comme un appendice à la Grammaire comparée des langues sanscrite, zende, grecque, latine, lithuanienne, gothique, allemande et slave<sup>1</sup>, du professeur Bopp, important travail, que M. Eastwick a traduit en anglais, sous la direction du savant M. Wilson, pour le rendre accessible à un plus grand nombre de lecteurs. Il y a déjà plus de vingt ans que M. Holmboë, ainsi qu'il nous l'apprend dans sa préface, avait remarqué la commune origine de l'ancien norvégien et du sanscrit; et, depuis ce temps, il a pris note de ce qui tend à prouver ce fait, et il résulte de ce travail, que plus de la moitié des radicaux de l'ancien norvégien (old norsk), qui comprennent une grande partie des mots actuellement usités en norvégien, sont communs aux deux langues,

<sup>1</sup> Le même sujet a été traité, d'une manière plus appropriée à la généralité des lecteurs, par M. Eichhoff, dans son *Parallèle des langues de l'Europe et de l'Inde*, ouvrage dont j'ai rendu compte dans le *Journal asiatique* en 1836. — G. T.

et il en est de même de la grammaire des deux idiomes<sup>1</sup>. Je me flatte que les lecteurs du Journal Asiatique me sauront gré de leur faire connaître avec détail les intéressants rapprochements du savant orientaliste norvégien, bien peu d'entre eux pouvant les lire dans le travail original, tant à cause de sa rareté que de la langue dans laquelle il est écrit<sup>2</sup>. Je vais suivre l'auteur pas à pas.

## DES SONS.

### 1° du *h* norvégien ancien.

Les anciens Norvégiens prononçaient le *h* presque comme un *k*<sup>3</sup>, et cette prononciation existe encore dans l'islandais et dans la langue de l'île de Féroë. Ainsi il n'est pas étonnant que le क *ka* et le ख *kha* sanscrits soient souvent représentés, en norvégien, par un *h*. Exemples : क्व *kva* = *hvar*, « où ; » क *ka* = *hår*<sup>4</sup>, « cheveu ; » केवल *kévala* = *heill*, « lotus ; » खा *kha* = *lit*, « mot qui a pu donner naissance à *hätta*, « aller se coucher (aller au lit). »

Au commencement des mots, quelquefois, mais rarement, le *h* répond au ग *ga*. Exemple : गल *gála* = *hals*, « cou ; » d'autres fois au ज *ja*. Exemples : जट *jarāta* = *hardh*, « dur ; » जपन *jāpana* = *hafnan*, « refus ; » d'autres fois au ह *ha*. Exemples :

<sup>1</sup> Déjà M. Westergaard avait travaillé sur un sujet analogue : *On the connexion between sanscrit and icelandic*, dans les Mémoires de la Société des antiquaires du Nord. — G. T.

<sup>2</sup> Pour me faciliter la rédaction de cet article, M. Holmboë a bien voulu m'envoyer une analyse écrite en latin de sa savante dissertation. — G. T.

<sup>3</sup> Il en était de même dans l'ancien persan ; de là vient que, dans les dérivés, *h* final se change en *gaf*. (Voyez mon édition de la Grammaire persane de W. Jones, pag. 88.) — G. T.

<sup>4</sup> Ce mot, et beaucoup d'autres mots cités dans cet article, rappellent des mots allemands et anglais qui ont une même origine ; ils appartiennent en effet, les uns et les autres, à la grande famille germanique, qu'on peut diviser, avec M. Eichhoff, en cinq branches : tudesque, saxone, angle, normanique ou norvégienne, et gothique. Mais comme ici mon but est uniquement de faire connaître le travail de M. Holmboë, je ne parlerai que des rapprochements qu'il a indiqués. — G. T.

हे *hvé* = *hvéda* « demander; » हृद् *hrid* = *hiarta*, « cœur; » हिक्क *hikk* = *hiakta*, « sangloter; » हुल *hul* = *hylia*, « cacher. » Enfin il répond souvent au *श* *śa*<sup>1</sup>. Exemples : श्वेत *śveta* = *hvit*, « blanc; » शि *śi* = *hi*, « repos; » श्लाघ *ślāgha* = *hlakka*, « se réjouir; » शुक् *śūka* = *hagdha*, « bienveillance. »

Il arrive aussi que, dans l'ancien norvégien, la lettre *h* est mise avant les noms qui, en sanscrit, commencent par une voyelle. Exemples: इद् *iddha* = *heid*, « ciel serein; » इन्द् *hind*, « briller; » de là *hind*, « beauté. »

2° Du *ह* *ha* sanscrit.

Cette lettre répond, dans l'ancien norvégien, au *h*, ainsi qu'on l'a vu plus haut, et aussi au *g*, comme dans ह्राद् *hlāda* = *gledhi*, « joie, » वह्न *vahna* = *vagn*, « char; » au *k*. Exemples : स्त्रिह् *strih* = *strikia*, « frapper; » अह् *ah* = *aka*, « être transporté; » लीह् *lih* = *likiast*, « être semblable. » Souvent aussi le *ह* *ha* répond à l'accent qu'on met, dans l'ancien norvégien, sur les voyelles, soit pour rendre longues les voyelles *i*, *ó*, *ú*, soit pour indiquer un son particulier, comme dans *á*, qui, dans ce cas, se prononce comme *ao*. Exemples : त्रिह् *trih* = *thróaz*, « croître; » रुह् *ruh* = *gróa*; *id.* चह् *chah* « avoir des mœurs dissolues » = *giá*, « mœurs dissolues. » Quelquefois il disparaît tout à fait. Exemples : हल *hala* = *ardr*, « charrue » de हल् *hal* = *eria*, « laboureur » (en norvégien moderne *alø*); हृग् *hlag* = *lúka*, « fermer; » अस्तु *ástu* « se hâtant, » *hasta*, « se hâter. » On trouve quelques exemples qui semblent indiquer

<sup>1</sup> M. Holmboë fait observer que la lettre zende *ś* *ha* répond aussi au *श* *śa* sanscrit. L'affinité du *h* norvégien et du *śa* sanscrit conduit à l'étymologie des mots *sira* et *herra*, titres d'honneur qu'on place avant les noms propres, et qui représentent le श्री *śrī* sanscrit, qui s'emploie de même façon. Cette étymologie est d'autant plus exacte, que dans l'ancien norvégien ces mots sont féminins, comme श्री *śrī* en sanscrit, et ils se mettent néanmoins devant des noms masculins, à peu près comme «majesté, excellence, etc.» et, en effet, le mot sanscrit signifie proprement «prospérité.» — G. T.



que le *h* *ha* peut se transformer en *i*, comme dans *बह्* *barh* = *beria*, « frapper; » en *f*, comme dans *दह्* *drih* = *thrifust*, « croître; » en *x*, comme dans *वह्* *vah* = *vaxa*, « croître; » en *s*, comme dans *तुहिन* *tuhina*, « gelée, » = *thústr*, « air froid; » *गल्ह* *galh* = *kallsa*, « se moquer. »

Il est bon de remarquer que le suffixe nominal *dhi*, souvent employé dans les noms de l'ancien norvégien qui dérivent de racines terminées par une voyelle longue ou une diphthongue; que ce suffixe, dis-je, paraît tirer son origine d'un *h* radical, lettre qui a disparu dans la racine, et qui est compensée par un accent ou par une voyelle. Ainsi nous trouvons *kládhi*, « démangeaison, » de *klæa*; *gródhi*, « fertilité, » de *gróa*; *daudhi*, « mort, » de *deyia*. En sanscrit, il y a quelques racines terminées en *h* *ha*, qui se métamorphosent souvent en *ṭ* *ṭa* et *ḍ* *ḍa* au futur premier. Bopp pense que la désinence *हि* *hi*, de l'impératif, tire son origine de *धि* *dhi*; et Lassen assure que, dans le sanscrit moderne, la lettre *h* *ha* remplace souvent le *ḍ* *dha* de l'ancien sanscrit, et il a donné des exemples du *h* *ha* sanscrit changé en *ḍ* *dal* persan. Des racines terminées en *h* *ha* dérivent même des noms et des participes en *ḥ* *gha*, *ḍ* *dá* et *ḍi* *di*. Exemples : *रुधि* *rúḍhi*, « production de la terre, » de *रुह्* *ruh*, « croître; » *दृधि* *dríḥa*, « nombreux, » de *दृह्* *drih*, « s'accroître; » *माधि* *máḍhi*, « bourgeon de feuille, » de *मह्* *mah*, « croître; » *लीध* *líḍha*, « action de lécher, » de *लिह्* *lih*, « lécher, » etc. D'autres radicaux, terminés par la même lettre *h* *ha*, ont des dérivés dans lesquels elle se change en *ḡ* *ga*. Exemples : *दह्* *dah*, « brûler, » participe passé *दग्धा* *dagdhá*; *दिह्* *dih*, « oindre, » participe passé *दिग्धा* *digdhá*. De même, dans l'ancien norvégien, les verbes qui se terminent par une voyelle ou par une diphthongue prennent dans plusieurs formes la lettre *g* avant la désinence. Ainsi de *slæ* (infinitif *slá*) « frapper, » dérive le

participe passé *slegit*; de *hlæ* (infinitif *hlæja*), « rire; » participe passé *hlægiti*, substantif *hlægi*, « rire, etc <sup>1</sup>. »

### 3° Des demi-voyelles et des nasales.

De même qu'il y a des mots qui s'écrivent tantôt avec une voyelle simple, tantôt avec une diphthongue, sans que leur sens paraisse différent, ainsi d'autres mots, tant de la même langue que de deux langues analogues, joignent quelquefois par euphonie une semi-voyelle ou une nasale à la voyelle radicale. Ainsi : « le faite d'une maison » se dit, en ancien norvégien, *baust* et *bust*; « l'écume, » *frandh* et *frodha*; et, en sanscrit, « aller, » *पेण pen* et *पैण pain*; « fuir, » *द्रा drā* et *ड्रे drai*; « cuire, » *श्रा śrā* et *श्रै śraï*. Ainsi encore, dans l'ancien norvégien, *dart* et *datt*, « véhément; » *gunnr* et *gudhr*, « combat; » et, en sanscrit, *बद्ध badh* et *बन्ध bandh*, « lier; » *श्रा śrā* et *श्रै śraï*, « cuire; » *सेक् srek*, *सेक् sek* et *स्वेक् svek*, « aller; » *श्वत् śvath* et *प्रवत् svath*, *श्वन्त् svanth*, « achever. »

Lorsque des mots de deux langues analogues ont le même sens et la même forme, avec cette seule différence que dans l'un il y a une nasale ou une demi-voyelle qui ne se trouve pas dans l'autre, on doit en conclure, d'après ce qui vient d'être dit, que ces mots sont identiques. Tels sont :

शोक *soka* = *sorg*, « douleur. »

ओक् *okh* = *orka*, « se bien porter. »

तन् *tanj* = *threngia*, « presser. »

भुज् *bhuj* = *braka*, « jouir. »

शुभ *shubra* = *silfr*, « argent. »

रेक् *rek* = *rengia*, « douter. »

युध् *yudh* = *gudhr*, « combat. »

<sup>1</sup> M. Holmboë fait observer en note que, dans le dialecte gothique et l'ancien allemand le *h* remplace l'accent de l'ancien norvégien. Exemples : *sla*, gothique *slahan*; *fa*, gothique *fahan*. — G. T.

कर्ण *karn* = *qvarna*, « percer. »

कर्ण *kan* = *qveina*, « se lamenter. »

Dans les exemples précédents, on voit la demi-voyelle ou la nasale paraître dans les mots de l'ancien norvégien, tandis qu'elle n'existe pas en sanscrit. Dans ceux qui suivent, elle disparaît, au contraire, quoiqu'elle existe dans l'ancienne langue de l'Inde.

अञ्च *anch* = *æskia*, « demander. »

लिङ्ग *linga* = *klikkr*, « tache. »

Les demi-voyelles se changent entre elles, tant dans la même langue que dans les mots qui ont passé d'une langue dans l'autre. Exemples : प्युष् *pyusch*, = पुष् *prusch*, = लुष् *plusch*, ब्युष् *byusch*, = बल्ला *blossa*, « jeter des flammes. »

Toutefois, les demi-voyelles et les nasales ne sont pas toujours euphoniques; car elles paraissent quelquefois radicales, lorsqu'elles suivent une consonne dure au commencement d'un mot. Il y a, en effet, des mots dans lesquels la lettre qui précède la demi-voyelle paraît accidentelle, tantôt s'y trouvant, tantôt ne s'y trouvant pas. Ce sont surtout les lettres *k*, *g* et *h*, qui sont dans ce cas. Exemples : dans l'ancien norvégien, *nog* et *gnog*, « sel; » *naga* et *gnagu*, « ronger; » *hlak*, « défaut, » et de là *laklega*, « à bas prix; » *hlutr* et *lutr*, « chose; » *hreka* et *reka*, « pousser. » Cette diversité d'orthographe et de prononciation a continué d'être en usage jusqu'à notre temps. Ainsi, dans le dialecte norvégien de Thélémarke, on omet la lettre *k* avant le *n*. Exemples : *nif*, au lieu de *knif*, « couteau; » *na*, pour *kna*, « genou; » et on sait que les Anglais ne prononcent pas le *k* avant le *n* au commencement des mots. Voici quelques exemples des mêmes variations en sanscrit : क्लप् *klap*, ह्लप् *hlap*, = लप् *lap*, « parler; » क्वण *kvan*, = वण *van*, « résonner; » भ्रज् *bhrāj* = रज् *rāj*, « briller. »

Dans les comparaisons qu'on établit entre des mots de langues analogues commençant par une consonne (le plus

souvent *h*, *k* ou *g*), à laquelle est jointe une demi-voyelle ou une nasale, la présence ou l'absence de la consonne initiale n'empêche pas le rapport d'exister. Exemples : रुद्र *rud* et *grāta*, « pleurer ; » लाल *lāṭa* et *klādhi*, « vêtement, drap ; » क्लम *klam*, « être fatigué, » et *lam*, « faiblesse ; » वदि *vadi* et *kvedhia*, « saluer ; » वद् *vad* et *kvedha*, « dire ; » वर्ण *varn*, « mou-dre, et *kvörn*, « meule <sup>1</sup>. »

Il peut arriver aussi qu'un mot d'une langue, commençant par un groupe, corresponde à deux autres mots de l'autre langue, dont chacun commence par l'une des lettres du groupe. Exemples : ancien norvégien, *glappast*, « agir imprudemment ; » *glepja* <sup>2</sup>, « interpeller ; » *glop*, « négligence, » correspondent au sanscrit गुप् *gup*, et लुप् *lup*, « être troublé, confus ; » *knyta*, « lier, » au sanscrit कीट् *kiṭ* et नह् *nah*, « lier. » Une connaissance approfondie de la langue peut seule faire saisir la nuance qui distingue chacune de ces formes.

Dans les flexions, l'emploi des semi-voyelles est aussi important que varié. Sans vouloir établir ici une comparaison suivie des déclinaisons et des conjugaisons, nous démontrerons seulement que les semi-voyelles *n*, *y* et *v* jouent le même rôle dans l'ancien norvégien et en sanscrit.

En norvégien ancien, on intercale un *n* devant l'*a*, au génitif pluriel des noms neutres et féminins qui ont le génitif terminé en *a*. Exemples : *auga*, « œil, » génitif pluriel *augna* ; *tunga*, « langue, » génitif pluriel *tungna*. En sanscrit, l'em-

<sup>1</sup> Obligé de suspendre ici mon travail, à cause de mes nombreuses occupations, j'ai prié M. l'abbé Bertrand, dont les lecteurs du Journal asiatique connaissent l'érudition, de vouloir bien le continuer, afin que les indianistes français ne fussent pas privés longtemps encore de cette analyse. — G. T.

<sup>2</sup> Il est essentiel d'observer ici que le *j* norsk se prononce comme notre semi-voyelle *y* ou le ञ sanscrit. A l'exemple de M. Garcin de Tassy, je rends le *d* barré norvégien par *dh*, le *t* aspiré (qui a la figure du  $\Phi$  grec tronqué) par *th* ; l'*o* barré par *ö* ; ce dernier doit se prononcer *eu* ; l'*y* norvégien se prononce comme l'*u* français ; l'*æ* comme *oy* ; et l'*œ* comme *ay*. — B.

ploi de l'*n* euphonique est très-fréquent; on peut le remarquer surtout au génitif pluriel des mots terminés par une voyelle; on peut toutefois l'omettre dans les monosyllabes féminins. Il n'y a pareillement d'exception à cette règle, en norvégien ancien, que dans les noms féminins.

Quant aux deux autres semi-voyelles, Rask observe que les substantifs de la seconde déclinaison prennent tantôt *j*, tantôt *v* avant le suffixe commençant par une voyelle; cependant, le *j* ne précède jamais l'*i*, et le *v* se met rarement avant *u*. Ces deux lettres, dit-il, paraissent être le reste des finales *i* et *u*, qui originellement terminaient les substantifs.

Nous ne pouvons guère en douter, quand nous voyons en sanscrit une cause semblable produire le même effet. Si nous considérons, par exemple, que *ōr*, « flèche, » fait *ōrvār* au génitif singulier, au nominatif et à l'accusatif pluriel, il n'y a presque pas lieu de douter que la forme primitive n'ait été *ōru* ou *aru*, ce qui paraît confirmé par l'anglo-saxon *arev* et l'anglais *arrow*. Si le mot *ōr*, « flèche, » est corrélatif de *ōr*, « cicatrice » = अरु *arus*, nous retrouvons encore ici le son *u*, comme dans द्रु *dru*, « arbre, » = norvégien ancien *tré*, dont les flexions *trjá* et *trjám* sont considérées par Rask comme contractées de *trjava* et *trjavum*, et dérivées du primitif *trev*, qui est perdu. On obtient les mêmes formes du mot *kné*, « genou, » = जानु *jānu*, où l'on retrouve l'*u* primitif. *Ben*, « blessure, » prend le *j* au génitif singulier et à tous les cas du pluriel : *benjar*, *benjam*, *benja*. C'est une règle, en sanscrit, que les noms féminins, terminés par une voyelle longue, prennent l'*y* ou le *v* devant le suffixe *ás* du génitif singulier : le *v*, lorsque le nominatif est terminé en *á*, l'*y*, lorsqu'il finit par une autre voyelle. Exemples : नदी, *nadí*, « fleuve, » génitif singulier नद्यास् *nadyás*; वधू, *vadhū*, « femme, » génitif singulier वध्वास् *vadhvás*<sup>1</sup>. Il y a encore

<sup>1</sup> Cette règle avait lieu, même en latin, où le mot *genu* faisait au pluriel *genua*, comme on le voit chez les poètes, même de la bonne latinité, lorsqu'ils avaient besoin de cette antique prononciation pour rendre longue la voyelle précédente, laquelle était brève de sa nature. — B.

d'autres mots dont les lettres finales *i* et *u* se changent en *y* et en *v* dans les autres cas. Exemples : पति *pati*, « maître, » instrumental पत्या *patyá*, datif पत्ये *patye*, ablatif et génitif पत्युस् *patyus*. पू *pá*, ( en composition ) purifiant, accusatif प्वम् *pvam*, instrumental प्वा *pvá*, datif प्वे *pvé*, etc.

Si nous passons aux conjugaisons, nous trouvons la plus grande analogie dans l'emploi de la semi-voyelle *y* ou *j*. En effet, les deux langues nous offrent beaucoup de verbes où l'on intercale le *y* ou *j* entre le radical et les suffixes indicatifs des personnes, et cela a lieu à peu près dans les mêmes temps. Rask met, dans la troisième classe de la première conjugaison, les verbes qui, au présent de l'indicatif, au conjonctif, à l'impératif, à l'infinitif et au participe, intercalent le *j* entre le radical et les suffixes commençant par *a* et *u*<sup>1</sup>. En sanscrit, les verbes qui prennent ष या au présent de l'indicatif, au potentiel (qui correspond au conjonctif *norsk*), à l'impératif et au participe appartiennent à la quatrième classe, et ceux qui prennent अय *aya*, à la dixième : cette dernière classe prend la même addition à l'infinitif. Des exemples corrélatifs mettront cette analogie dans tout son jour. Prenons शुच् *such*, « pleurer, » à la quatrième classe, चुर *chur*, « dérober » à la dixième, et l'ancien norvégien *telja*, « énumérer. »

## PRÉSENT DE L'INDICATIF.

1<sup>re</sup> pers. plur. शुच्यामस् *suchyámas*, चोर्यामस् *chorayámas* = *teljum*.

## CONJONCTIF OU POTENTIEL.

1<sup>re</sup> pers. sing. शुच्येयम् *suchyeyam*, चोर्येयम् *chorayeyam* = *telja*.

## IMPÉRATIF.

1<sup>re</sup> pers. plur. शुच्याम् *suchyáma*, चोर्याम् *chorayáma* = *teljum*.

<sup>1</sup> M. Holmboë observe que les verbes *norsks* qui admettent cette désinence ont, pour la plupart, une signification causative, à l'instar du sanscrit, où les verbes causatifs se forment, comme ceux de la dixième conjugaison, par l'adjonction au radical de la syllabe *ay* ou *aya*. — B.

## PARTICIPE.

शुच्यत् *suchyat*, forme contracte    चोरयत् *chorayat*, forme contracte  
pour शुच्यन्त् *suchyant*.            pour चोरयन्त् *chorayant* = *teljandi*.

## INFINITIF.

चोरयितुम् *chorayitum* = *telja*.

Il en est à peu près de même de la lettre *n*, qui semble avoir été introduite après coup dans certains verbes de l'ancien norvégien, entre la voyelle radicale et la consonne finale. Exemples : *binda*, « lier ; » *vinda*, « tourner ; » *stinga*, « piquer ; » qui font à l'imparfait *batt*, *vatt*, *stakk*. Ces verbes correspondent ainsi aux verbes sanscrits de la quatrième classe, dont le caractère est l'insertion de la lettre *n* avant la consonne finale de la racine, à peu près dans les mêmes temps, excepté toutefois à l'aoriste et au parfait. Prenons, pour comparaison, les verbes भिद् *bhid*, « fendre, » et *binda*, « lier. »

## PRÉSENT DE L'INDICATIF.

Sanscrit.	Ancien norvégien.
1 <sup>re</sup> pers. plur. भिन्मस् <i>bhindmas</i>	= <i>bindam</i> .

## CONJONCTIF OU POTENTIEL.

1 <sup>re</sup> pers. plur. भिन्याम् <i>bhindyam</i>	= <i>bindim</i> .
--	-------------------

## IMPÉRATIF.

2 <sup>e</sup> pers. sing. भिन्दि <i>bhindi</i>	= <i>bind</i> .
---	-----------------

## PARTICIPE.

भिन्दत् *bhindat* (contr. pour  
भिन्दन्त् *bhindant*) = *bindandi*.

## AORISTE ET IMPARFAIT.

3<sup>e</sup> pers. sing. अभिदत् अभिदत् = *batt*.

## PARFAIT.

बिभेद *bibheda*<sup>1</sup>.

Il ne faut pas oublier que la semi-voyelle *v* passe à l'*o* ou à l'*u*, au prétérit de certains verbes des deux langues. Exemples : ancien norvégien, *vaxa*, « croître; » présent *vex*; imparfait, *ox*; première personne du pluriel, *uxum*; *vada*, « aller; » présent, *ved*; imparfait, *od*; première personne du pluriel, *udum*. Sanscrit, वच् *vach*, « parler; » prétérit redoublé, première personne pluriel. उचिम *ûchima*; वद् *vad*, « parler; » prétérit redoublé, उदिम *ûdima*. Le participe passé offre le même changement : उप्त *upta*, de वप *vap*, « semer; » ऊक्त *ukta*, de वच् *vach*, « parler; » de même en norsk : ordhit, participe passé de *verdha*, « devenir; » ofidh, de *vefa*, « tisser. »

## DES TEMPS.

1<sup>o</sup> DE L'IMPARFAIT.

L'ancien norvégien forme l'imparfait de deux manières : 1<sup>o</sup> en changeant ou en allongeant la voyelle médiale du radical; 2<sup>o</sup> en faisant suivre la racine de la lettre *dh* accompagnée d'une voyelle. Le premier mode est le plus ancien, c'est aussi le seul qui existe en sanscrit. De plus, cette langue offre des formes toutes semblables à celles de l'ancien norsk, non-seulement quant à la mutation des voyelles, mais aussi en ce que ces modifications n'ont lieu qu'au singulier. Exemples :

<sup>1</sup> Nous n'avons pas besoin de faire observer qu'il en est de même en latin : *findimus*, *findam* (pour *findiam*), *finde*, *findenti*, *fidi*. — B.



## NORSK.

## SANSKRIT.

Racine *gef* (infin. *gifa*, « donner »), शम् *śam*, « tranquilliser, apaiser, »

## IMPARFAIT.

- Sing. 1<sup>re</sup> pers. *gaf*,  
 2<sup>e</sup> — *gaft*,  
 3<sup>e</sup> — *gaf*,  
 Plur. 1<sup>re</sup> pers. *gáfum*,  
 2<sup>e</sup> — *gáfut*,  
 3<sup>e</sup> — *gáfa*,

## PRÉTÉRIT REDOUBLÉ.

- शश्राम *śaśāma*.  
 शश्रथ *śaśamtha*.  
 शश्राम *śaśāma*.  
 श्रेमिम *śremima*.  
 श्रेम *śema*.  
 श्रेमस् *śemus*.

Racine *grip* (*gripa*, « prendre »),

## IMPARFAIT.

- Sing. 1<sup>re</sup> pers. *greip*.  
 2<sup>e</sup> — *greipt*,  
 3<sup>e</sup> — *greip*,  
 Plur. 1<sup>re</sup> pers. *gripum*,  
 2<sup>e</sup> — *griput*,  
 3<sup>e</sup> — *gripu*.

## PRÉTÉRIT REDOUBLÉ.

- मिल्ल *mīl*, « mêler. »  
 मिमेल्ल *mimela*.  
 मिमेल्लथ *mimeltha*.  
 मिमेल्ल *mimela*.  
 मिमिल्लिम *mimilima*.  
 मिमिल्ल *mimila*.  
 मिमिल्लस् *mimilus*.

Racine *skyt* (*skjota*, « lancer »),

## IMPARFAIT.

- Sing. 1<sup>re</sup> pers. *skaut*,  
 2<sup>e</sup> — *skauzt*,  
 3<sup>e</sup> — *skamt*,  
 Plur. 1<sup>re</sup> pers. *skutum*,  
 2<sup>e</sup> — *skutadh*,  
 3<sup>e</sup> — *skutu*,

## PRÉTÉRIT REDOUBLÉ.

- गुप् *gap*, « lire. »  
 जुगोप *jugopa*.  
 जुगोपथ *jugoptha*.  
 जुगोप *jugopa*.  
 जुगुपिम *jugupima*.  
 जुगुप *jugupa*.  
 जुगुपस् *jugupus*.

Quoique cette forme de l'imparfait doive passer pour la plus ancienne, néanmoins, celle qui se termine en *dha* ou *dhi* est d'une antiquité assez reculée pour avoir accompagné dans leur émigration les ancêtres des peuples norsks; car elle se retrouve, non-seulement dans le gothique, mais en-

core dans les dialectes modernes de l'Inde. En hindi, l'imparfait du verbe auxiliaire « être » est था *thā*, au singulier, et थे *thē*, au pluriel; cette forme a passé sans mutation dans l'hindoustani, تھا *thā*, « il était, » تھے *the*, « ils étaient. » De la lettre aspirée *th*, qui correspond au norsk *dh*, le braj-bhākhā n'a retenu que l'aspiration seule, d'où हो *ho*, au singulier, हे *he*, au pluriel. Le penjabi, au contraire, et le bengali ont rejeté l'aspiration et retenu le *t*. Exemple : penjabi मैंने कीता *maine kitā*, « j'ai fait; » bengali তুমি করিতা *tumi karitā*, « tu as fait. »

Dans tous ces dialectes, cette syllabe est verbe auxiliaire et sert à former le prétérit. En hindi et en braj-bhākhā, elle forme un mot séparé, mais elle devient suffixe en penjabi et en bengali, de même qu'en norsk. Suivant Ballantyne, sa signification propre est « j'étais, tu étais, etc. » mais Bopp et Grimm pensent que ce même suffixe, qu'on remarque dans les imparfaits des langues germaniques, vient d'un verbe perdu, analogue au sanscrit धा *dha*, « mettre, faire, » d'où le verbe norsk *dād*, « fait. »

Il y a encore, en norsk, des verbes qui, outre le changement de la voyelle à l'imparfait, offrent au même temps une terminaison en *ra*. Exemples : *nua*, « reprendre, » imparfait *nera*; *snua*, « se retourner, » imparfait *snera*; *roa*, « ramer, » imparfait *rera*. Or ce suffixe doit être considéré comme une variante de prononciation du suffixe *dha*; on arrive à cette conclusion tant par l'affinité qui existe entre les lettres *dh* et *r*<sup>1</sup>, que par la manière dont on prononce en hindi la lettre ढ, qui correspond au *dh* norsk; car, suivant Ballantyne, « the cerebral letters ढ *ḍa* and ढ *ḍha*, when medial or final, are commonly pronounced *ra* and *rha* ».

<sup>1</sup> Ceci nous expliquerait la construction anormale de l'imparfait latin *eram, eras, erat, etc.* — B.

<sup>2</sup> Dans ce dernier cas, on les distingue assez souvent par un point placé au-dessous de la lettre, ढ *ra* et ढ *rha*. M. Garcin de Tassy observe même que, dans les ouvrages hindous anciens, on écrit généralement le ढ *ra* demi-

## 2° DU FUTUR.

Comme la langue norsk forme son futur au moyen des verbes auxiliaires, tandis que le sanscrit l'obtient par des flexions, on serait tenté de croire, au premier abord, qu'il ne peut y avoir aucune affinité par rapport à ce temps; mais comme la flexion n'est dans le principe qu'une agglomération d'un suffixe au radical, on peut comparer à l'auxiliaire norsk le suffixe sanscrit séparé de la racine. Le futur second se forme en sanscrit par l'adjonction au radical de la syllabe स्य *sya*, ou स्य *schya*<sup>1</sup>. Or M. Holmboë pense que l'auxiliaire norsk *skal* n'est autre que cette syllabe séparée de la racine par la suite des temps, ou qui même ne lui a jamais été réunie. On voit, en effet, que la syllabe *bo*, suffixe du futur en latin (*ama-bo*), peut être séparée du radical et placée devant, dans la langue krainique, où *bom-igral* signifie « je jouerai » (*ero ludens*); en anglo-saxon, *beo* veut dire « je serai. » J'espère, continue M. Holmboë, résoudre les difficultés provenant de la forme et du sens des deux mots स्य *sya* et *skal*. D'abord, il n'est personne qui ne saisisse l'affinité de l'articulation initiale. S'il était besoin d'exemples pour prouver le changement du स *sa* en *sk*, je citerais मनुष्य *mānuscha* = *mēnskr*, « homme, » व *scha* = *ska*, « la partie principale d'une chose, » सृ *satt* = *skada*, = « nuire, » etc.<sup>2</sup>. Ensuite, la lettre finale du mot *skal* est une semi-voyelle, qui, par sa nature, est sujette à se transformer ou à se perdre en pas-

voyelle à la place du ३, quand cette dernière lettre doit se prononcer *r*. (Voyez les Rudiments de la langue hindoui, par M. Garcin de Tassy.) — B.

<sup>1</sup> Bopp pense que ce suffixe est un ancien futur du verbe अस *as*, parce qu'en effet le mode potentiel de ce verbe ressemble beaucoup à la finale des futurs seconds; mais M. Holmboë croit que स्य *sya*, vient de स्यन् *syān* ou स्यम् *syam*, « considérer, réfléchir, » et qu'on l'a employé comme verbe auxiliaire au même titre que l'ancien norsk *munu*, également usité comme auxiliaire du futur. Or *munu* est, sans aucun doute, corrélatif du gothique *munan*, « considérer, penser, rouler dans son esprit. » — B.

<sup>2</sup> En ce cas, l'anglais *shall* et l'allemand *sollen* seraient plus près du sanscrit que le norsk *skal*. — B.

sant d'une langue à une autre. En norvégien moderne, on omet souvent, dans le style vulgaire, la prononciation de la lettre finale, en disant *sha* pour *skal*. Les Anglais disent pareillement *shan't* pour *shall not*; et en ancien allemand on trouve *sast* pour *sollst*; par exemple, dans le poëme intitulé *Tré Künigeskinner*, qui se trouve dans le recueil d'Uhland : « Allene *sast* du der nich gon, » *solus ibi non ibis*. Quant au sens, on pourrait peut-être opposer à mon opinion que *skal* exprime spécialement un devoir et une assertion positive, tandis que *man* s'emploie de préférence pour indiquer le futur. Mais je suppose qu'ici l'emploi de ces mots a été déterminé plutôt par la nécessité de distinguer les acceptions que par leur signification primitive. Il est d'ailleurs certain que *skal* s'emploie aussi pour marquer le temps futur sans y joindre l'idée de devoir ou d'assertion, de même que le gothique *skulan*, qui, dans les traductions, est mis pour le grec *μέλλειν*. Je viens d'en trouver par hasard un exemple pour l'ancien anglais; c'est dans le *Metrical romances of the 13, 14, 15 centuries*, by *H. Weber*, vol. II. On lit au vers 129 du poëme de *Richard cœur de lion* :

When he her vith eyen *schal* sen.

« Quand il l'aura vue de ses yeux. »

### 3° DU PARTICIPE FUTUR PASSIF.

Il se forme, en sanscrit, en ajoutant la lettre *ya* à la racine, ce qui occasionne presque toujours le changement de la voyelle radicale en *ṛ* *e*. Exemples :

गैय *gueya*, « qui doit être chanté, » de गै *gai*, « chanter.

चैय *cheya*, « qui doit être rassemblé, » de चि *chi*, « rassembler. »

क्षैय *khedya*, « qui doit être coupé, » de क्षि *chhid*, « couper. »

धैय *dheya*, « qui doit être gardé, » de धा *dhá*, « avoir. »

चर्य *charyya*, « qui doit se passer, » de च *char*, « aller.

L'ancien norvégien nous fournit une forme adjective analogue à celle-ci; car la racine du verbe, au moyen d'un léger changement de la voyelle (ordinairement en *æ*, *ø*, *ei*,

*ey*), s'emploie pour exprimer ce qui peut ou ce qui doit être fait (activement ou passivement). Exemples : *droper* « occi-  
 « dendus » de *drepa*; *fer* « (via) quâ quis vehi potest » de *fara*;  
*fleygr*, « qui peut s'envoler, de *flinga*, « s'envoler; » *sastr*, « to-  
 lérable, » = *सह sahya*, « qu'on peut supporter ou souffrir, »  
 qui rappelle une racine perdue correspondante à *सह sah*,  
 « supporter, endurer, » ou à *सुह suh*, « tolérer, souffrir; » *soen*,  
 « beau, aimable, » qui rappelle une autre racine perdue cor-  
 respondante au sanscrit *ven*, « favoriser, aimer ».

De plus, si nous observons des formes telles que *नेव नया*  
*neya*, « qui prend ou reçoit souvent, » dérivé de *नी ni*, « ob-  
 tenir, » cela nous démontre qu'elles s'emploient aussi dans  
 un sens actif; c'est ce qui arrive de même en norsk : *neser*,  
 « qui prend facilement, capable, ingénieux. »

(La suite à un prochain cahier.)

## NOUVELLES ET MÉLANGES.

### SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

SÉANCE DU 12 FÉVRIER 1847.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu; la rédac-  
 tion en est approuvée.

On donne lecture d'une lettre de M. le D<sup>r</sup> Montucci, dans  
 laquelle il recommande le procédé galvanoplastique pour la  
 reproduction des monnaies, comme préférable à celui du  
 prince Baratayeff, et donnant un *fac-simile* plus exact des  
 originaux.

M. Reinaud donne lecture de la notice qu'il avait lue, sur  
 la tombe de M. Amédée Jaubert, au nom de l'Académie des  
 inscriptions. Renvoyé à la commission du journal.

M. Reinaud fait, en son nom et en celui de M. Mohl, un  
 rapport sur les titres de M. Dozy pour être nommé membre

étranger de la société. Il propose la nomination de M. Dozy; cette proposition est adoptée.

Sur la demande d'un membre, le conseil décide que dorénavant le conseil ne nommera qu'un membre sur trois membres étrangers morts, jusqu'à ce que le nombre soit réduit à trente.

## OUVRAGES PRÉSENTÉS.

Par l'auteur. *Essai sur l'histoire de l'instruction publique en Chine et de la corporation des lettrés*; par M. Édouard Bior. Seconde partie, Paris, 1847, in-8°.

Par l'auteur. *Trattato teoretico-pratico di galvanoplastica del ch. dottore Enrico MONTUCCI*. Livourne, 1846, in-4°.

Par la société. *Madras Journal of literature and science, edited by the Madras literary Society and auxiliary royal asiatic Society*, n° 31. Madras, 1846, in-8°.

Par la Société. *The Journal of the royal geographical Society of London*. Vol. XVI, p. 2. Londres, in-8°.

*Journal des Savants*, numéro de février 1847.

## SÉANCE DU 12 MARS.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu, et la rédaction en est adoptée.

Sont présentés et reçus comme membres de la Société :

M. Auguste Martin, interprète de l'armée d'Afrique;

M. Vignard, interprète de l'armée d'Afrique.

M. Mohl présente, au nom de la commission des fonds, les comptes de l'année 1846 et le budget de 1847. Les comptes sont renvoyés à la Commission des censeurs, et le Conseil décide qu'elle s'en remet à la Commission des fonds pour terminer avec l'agent l'affaire du vol commis l'année dernière dans la caisse.

## OUVRAGES PRÉSENTÉS.

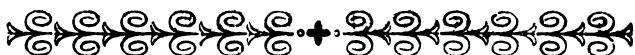
*Nouvelle Grammaire hébraïque raisonnée et comparée*, par M. Klein. Imprimée à Darmenach (Haut-Rhin), 1846, in-8°.

*Journal des Savants*, numéro de mars 1847.

*Bulletin de la Société de géographie*, numéros de novembre, décembre 1846, et janvier 1847.

On vient de nous communiquer un document fort intéressant; c'est un annuaire (سالنامه) impérial de l'empire ottoman pour l'année de l'hégire 1263 (1847), qui présente un tableau détaillé de l'état politique, civil et administratif de la Turquie, depuis l'introduction des réformes. Nous remarquons que, depuis la publication de la dernière partie de l'ouvrage de Mouradja d'Ohsson, on était resté dans une ignorance presque complète de l'état intérieur de ce pays. Nous nous proposons de revenir plus en détail sur ce curieux document.

Je dois rectifier une erreur commise dans la traduction du fragment arabe d'Ibn-Bathouta, qui forme la seconde partie de mon Mémoire intitulé : *Description de l'archipel d'Asie*, et publié dans le dernier cahier du Journal asiatique (mars 1847, p. 237 et 241). Cette erreur, qui provient de l'insuffisance de nos lexiques arabes, porte sur le mot زمام, au pluriel أزمنة. M. Defrémery m'a fait obligeamment remarquer que M. R. Dozy, dans son *Historia Abbadidarum*, p. 24, 75, 424 et 428, a établi la signification de ce mot, en usage surtout chez les Arabes d'Afrique et d'Espagne. Pedro de Alcalá (*Vocabulario arabico-español*), cité par ce dernier orientaliste, traduit les mots espagnols, *inventario*, *libro de cuentas*, *libro de renuevos*, *memorial*, et *original de donde sacamos*, par زمام. Il résulte de là, et des divers passages d'Ibn-el-Katib, de l'histoire de la dynastie des Abd-el-Wadites, ainsi que d'Ibn-Bathouta, produits par M. Dozy, que زمام a le sens de *catalogue* en général, de *rôles de l'armée*, ainsi que d'*états de recettes et de dépenses*, et de la *branche d'administration qui s'y rattache*. Dans mon Mémoire, p. 237, au lieu de : *des femmes qui tenaient des mets*, il faut donc, *des femmes qui avaient à la main les états de recettes et de dépenses*, ou bien *les rôles de l'armée*, et p. 241, au lieu de : *sur des courroies de soulier*, il faut : *sur un livre de comptes*. D'après cette rectification, les notes 26 et 35 doivent être regardées comme non avenues. — Éd. DULAURIER.



# JOURNAL ASIATIQUE.

MAI 1847.

---

## MÉMOIRE




Sur l'écriture cunéiforme assyrienne, par M. BOTTA.

En copiant les nombreuses inscriptions cunéiformes que j'ai découvertes à Khorsabad, je me suis promptement aperçu que beaucoup de signes, en apparence très-divers, étaient, dans l'écriture assyrienne, employés indifféremment les uns pour les autres. Dès cette époque, j'avais rédigé le catalogue de ces signes équivalents, et j'avais annoncé ce fait curieux à M. Rawlinson; aussi, dans son remarquable mémoire sur l'inscription de Bisitoun, ce savant parle-t-il de mon tableau de variantes, tout en se refusant à adopter mon opinion dans sa généralité.

Au mois d'octobre 1845, j'ai lu à l'Académie des inscriptions et belles-lettres un mémoire dans lequel j'ai énoncé les mêmes résultats et promis de publier cette table d'équivalents, dès que l'Imprimerie royale aurait fait fondre un corps de caractères assyriens. Quoique ces caractères ne soient pas



entièrement terminés, je vais livrer mon travail aux savants, parce que l'auteur d'un mémoire récent a publié quelques résultats semblables, et que, si la priorité de publication m'importe peu, je ne veux pas être soupçonné d'emprunter aux autres.

Je donnerai ce catalogue de variantes tel qu'il résulte de la comparaison des inscriptions, mais il est évident qu'il a pu s'y glisser des erreurs, soit de mon fait, soit du fait même des ouvriers qui ont gravé les inscriptions sur les murailles. On conçoit en effet très-bien que, lorsque des signes diffèrent très-peu par leur forme, on puisse les confondre, en gravant ou en copiant, et il en résultera peut-être que quelquefois je donnerai, comme équivalents, des signes qui ont été substitués les uns aux autres seulement par erreur; mais cela ne peut arriver que pour des signes presque semblables, comme , par exemple. Lorsqu'au contraire la forme est très-différente, cette cause d'erreur ne peut avoir lieu, car ni le graveur ni moi n'avons pu confondre des groupes qui n'ont aucun rapport de forme l'un avec l'autre, comme  et ; si des caractères aussi différents se substituent quelquefois l'un à l'autre, il faut que leur valeur soit identique ou du moins très-rapprochée.

Pour atténuer autant que possible cette cause d'erreur, je marquerai d'un point d'interrogation (?) les signes de forme très-rapprochée, que je n'ai rencontrés comme équivalents qu'une ou deux fois. Je marquerai, au contraire, d'un astérisque les groupes

dont l'équivalence est prouvée par de nombreux exemples, et dont la forme est assez différente pour n'avoir pu être une cause de confusion.

Quant à la disposition de ce catalogue, il eût été sans doute convenable de donner la liste de tous les signes assyriens, en plaçant auprès de chacun d'eux les équivalents que j'ai pu remarquer; mais ce système entraînerait des répétitions infinies, et par conséquent des dépenses considérables. Il sera plus simple, je crois, de prendre pour types les signes les plus usités, et de les faire suivre, une fois pour toutes, de leurs variantes, sans répéter cette opération pour chacune de celles-ci.

Je ferai suivre les divers articles de ce catalogue de quelques observations que j'ai pu faire, et qui me paraissent propres à aider les savants dans leurs essais de déchiffrement. La discussion des divers groupes me permettra de comparer les écritures assyriennes de Van et de Persépolis avec celle de Khorsabad, et d'en démontrer, j'espère, l'identité.

Quant à l'interprétation, j'aime mieux avouer l'insuffisance de mes efforts que de hasarder des assertions sans preuves. Pour ces sortes de recherches, nous manquons ici de la base la plus étendue et la plus solide, l'inscription de Bisitoun; et je crois que M. Rawlinson seul, à l'aide des noms propres si nombreux que contient cette inscription, parviendra à résoudre le problème. Il est sans doute aisé de proposer une lecture quelconque pour les quatre ou cinq noms contenus dans les inscriptions de

Persépolis; il est encore plus facile, à l'aide de ces résultats problématiques, de fabriquer des mots que l'on dit avoir tel ou tel sens; mais j'ai peu de confiance dans cette manière de procéder, et j'aime mieux attendre modestement. Je me résigne avec d'autant moins de regret que cette étude est beaucoup plus difficile qu'elle ne le paraît au premier abord. Quand on a proposé une lecture pour les noms de Darius, d'Ormuzd, etc. on croit tenir la clef du problème; mais plus on l'examine, plus la solution s'éloigne: c'est du moins ce qui m'est arrivé et ce qui arrivera, je crois, à toutes les personnes qui tenteront le déchiffrement. Je sais même, par une lettre de M. Layard (1<sup>er</sup> avril 1847), qu'on en juge comme moi à Bagdad, malgré les ressources incomparablement plus grandes que l'on a le bonheur d'y posséder.

Je me proposerai donc ici uniquement de démontrer :

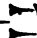
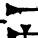
1<sup>o</sup> Que dans l'écriture assyrienne certains caractères peuvent se mettre indifféremment à la place de certains autres ;

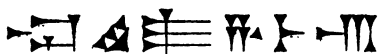
2<sup>o</sup> Que les écritures assyriennes de Van, Persépolis et Khorsabad ne diffèrent réellement pas entre elles (je ne puis me prononcer encore au sujet de l'écriture babylonienne, n'ayant que depuis peu de jours entre les mains la grande inscription du musée de la Compagnie des Indes à Londres);


3<sup>o</sup> Que si l'écriture assyrienne de Van paraît différer de celle de Khorsabad par une moins grande






variété de signes, et par la répétition plus fréquente des mêmes groupes, c'est uniquement parce qu'on y a moins employé les équivalents, et qu'ainsi les mêmes sons se trouvent plus souvent représentés par les mêmes caractères ;


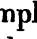
4° Que la langue employée dans les inscriptions de ces trois localités est très-probablement la même, puisque les pronoms, articles et signes grammaticaux ne diffèrent pas.

Mais avant d'entrer en matière, je dois rectifier une erreur qui a été commise en gravant le nom d'une des forteresses dont la prise est représentée à Khorsabad. C'est la première que j'ai découverte, celle dont j'ai donné un croquis dans le Journal asiatique. Dans la planche publiée, le nom de cette forteresse commence par le signe  au lieu de , qu'il faut réellement. Je suis obligé de faire cette observation, parce qu'on s'est basé sur cette erreur du lithographe, pour proposer une lecture nécessairement faussée, du moins en ce point. Cette rectification me fournit une occasion naturelle de dire, à mon tour, ce que je sais par rapport à ce nom. Le voici d'abord tel qu'il doit être, et il ne peut y avoir de doute, puisque j'en ai une empreinte parfaite.




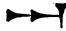


Il faut d'abord en retrancher le premier signe , qui, quelle qu'en soit la valeur phonétique, précède tous les noms de villes représentées à Khors-


abad. Ce caractère doit signifier ville ou pays, car c'est un équivalent indubitable du signe , lequel n'est autre chose, à son tour, que le signe  de Persépolis. Comme on le sait, en effet, celui-ci, deux fois répété et suivi du signe du pluriel, représente, à Persépolis, le mot qui doit signifier région. De plus, à Nakchi Roustam, ce même signe  se trouve en tête des noms de pays, comme cela a lieu, pour le signe , à Khorsabad. Il n'y a donc pas lieu de douter que  ne soit un caractère signifiant à lui seul, ou par abréviation, pays, région ou ville.


Ce premier signe étant retranché, il nous reste cinq caractères; mais, pour avoir le vrai nom de cette ville, il faut encore retrancher les trois derniers, qui n'en font pas partie; et voici comment je le prouve. Dans les grandes inscriptions de Khorsabad, on retrouve la liste des noms des villes dont la prise est représentée dans les bas-reliefs. Chaque nom, dans cette liste, est, comme dans les inscriptions de bas-reliefs, précédé du groupe indicatif , souvent remplacé par , et, dans la série, se trouve le nom dont il s'agit ici. Or, en comparant la série dans plusieurs inscriptions, j'ai vu que souvent, à la place où ce nom devrait être, on trouve, au lieu des caractères qui le représentent ordinairement, ceux-ci :



Mais il y a plus : ce même nom se trouve plusieurs fois répété dans les inscriptions de Van, et on l'y remarque sous les deux formes qu'il a à Khorsabad. Pour le reconnaître, il suffit de savoir qu'à Van, la pierre étant très-cassante, le graveur a constamment évité de faire traverser un clou par un autre, de peur de faire éclater les angles au point de rencontre. Ainsi le signe de Khorsabad, , est fait à Van de cette manière, , comme le signe  est fait . C'est une règle générale à Van; mais ces formes se trouvent aussi à Khorsabad:

Le nom de cette forteresse se trouve donc à Van sous les deux formes qu'il prend dans mes inscriptions.




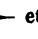
, pl. I, n° II, l. 7, et pl. II, n° VII, dernière ligne.

, pl. I, n° III, 14<sup>e</sup> ligne avant la fin<sup>1</sup>.



Chose remarquable, on le voit même renversé et écrit ainsi :



Cela me semble prouver complètement que les

<sup>1</sup> Il faut remarquer qu'à Van les signes  et  sont faits ainsi  et . Ces formes n'en ont pas moins des valeurs identiques; car je ne pourrais dire si, à Khorsabad même, elles sont plus fréquentes l'une que l'autre. Il y a identité parfaite entre ces signes, et les graveurs qui ont sculpté les inscriptions de Khorsabad, ont tantôt employé l'un, tantôt l'autre. Je ne considère pas même ces différences comme des variantes réelles.



dans ce nombre les simples variations de forme qui ne rendent pas un groupe méconnaissable; je ne m'occuperai de celles-ci que lorsque cela pourra être nécessaire pour montrer les dégradations et les passages d'une forme à une autre, comme celui du *d* de Persépolis, , par exemple, au *d* ordinaire employé à Khorsabad, . Mais, en général, je n'appellerai variantes, homophones ou équivalents, que des groupes n'ayant aucun rapport de forme, et pouvant cependant se remplacer mutuellement.

Pour mettre le lecteur en état de vérifier mes assertions au sujet de l'équivalence de certains signes, il faudrait indiquer les inscriptions et les lignes dans lesquelles j'ai remarqué les substitutions. J'ai ce travail tout fait; mais j'avoue que je recule devant l'impression inutile de tous ces chiffres; les inscriptions, d'ailleurs, ne sont pas encore toutes publiées, et l'on ne pourrait pas vérifier les citations. J'aime mieux donner simplement les résultats de mes observations; et quiconque voudra s'assurer de leur exactitude n'aura qu'à comparer, signe par signe, deux ou trois des inscriptions de Khorsabad. On acquerra promptement la conviction de l'existence d'homophones, comme vient de le dire M. Löwenstern, et comme je l'ai dit depuis si longtemps à M. Rawlinson et à l'Académie des inscriptions.

Voici maintenant le catalogue de ces variantes. Le lecteur voudra bien se rappeler que l'astérisque indique les variantes démontrées par de nombreux



exemples; le point d'interrogation, au contraire, indique celles qui ne s'appuient que sur un ou deux exemples, rendus plus douteux par la similitude des groupes. Les chiffres qui suivent les lignes indiquent combien de fois, dans cinq inscriptions, je les ai trouvés substitués à un autre. Au-dessous des variantes, je placerai ou des exemples, ou des assemblages de signes rendus par des signes différents.

## CATALOGUE

## DES VARIANTES DE L'ÉCRITURE ASSYRIENNE.

1.

$$\text{>T<} = \left\{ \begin{array}{l} \text{>T<} * \text{>T<} * \text{>T<} * \text{>T<} \\ \text{>T<} 1. \quad \text{>T<} 3. \quad \text{>T<} 1. \end{array} \right.$$

Toutes ces variantes sont indubitables : les trois premières surtout sont très-fréquentes. Le type ne se rencontre pas à Van où il est constamment remplacé par la quatrième variante >T<. Je crois que tous ces signes sont des dentales, probablement des *t*. Je reviendrai sur ce sujet, à l'occasion d'un autre groupe, >T<.

2.

$$\text{>T<} = \text{>T<} * \text{>T<} 1. \quad \text{>T<} 1. \quad \text{>T<} 1.$$



Dans la première variante, le signe  $\blacktriangledown$  équivaut certainement à l'élément  $\blacktriangledown$ . Cela est prouvé par la substitution constante du caractère  $\blacktriangledown\blacktriangledown$  au signe  $\blacktriangledown\blacktriangledown$ , soit isolé, soit en composition. Je reviendrai sur ce fait plus tard, et il me servira à ramener à l'écriture de Khorsabad beaucoup de caractères babyloniens.

6.

$$\blacktriangleleft\blacktriangleright = \blacktriangleleft\blacktriangleright * \blacktriangleleft\blacktriangleright * \blacktriangleright\blacktriangleleft *$$

Équivalents certains; le premier et le dernier sont usités à Persépolis. Dans l'écriture cunéiforme persane, le type  $\blacktriangleleft\blacktriangleright$  est, selon M. Lassen, substitué aux lettres *dh*. C'est une des raisons qui me portent à croire que ces caractères ont la valeur d'une dentale; cela prouve, en outre, que l'on n'est pas en droit de conclure, de la terminaison du nom de Darius, que les quatre petits coins  $\blacktriangleleft$  n'aient d'autre valeur absolue que celle d'une voyelle. Je crois, au contraire, qu'ils peuvent entrer dans la composition des groupes simplement comme éléments.

7.

$$\blacktriangleleft\blacktriangleright = \blacktriangleleft\blacktriangleleft\blacktriangleright 3. \blacktriangleleft\blacktriangleright 3. \blacktriangleright\blacktriangleleft 3. \blacktriangleleft\blacktriangleright 2.$$

8.

$$\blacktriangleleft\blacktriangleright = \blacktriangleright\blacktriangleleft 3. \blacktriangleright 2. \blacktriangleleft\blacktriangleleft\blacktriangleright * \blacktriangleleft\blacktriangleleft\blacktriangleright 3.$$

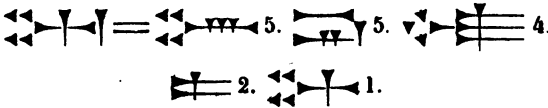
Il me semble très-probable que les deux der-

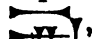

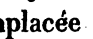

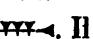


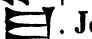
nières variantes ne sont que la reduplication du type.

9.



10.



La dernière variante de ce type est précisément la terminaison du nom de Darius; mais je ne l'ai rencontrée qu'une fois, et, comme un trait peut facilement avoir été omis, je regarde l'équivalence comme douteuse. Cependant, la première lettre du nom d'Hystaspe, , paraît cinq fois comme variante, et, la forme du type étant très-différente, on ne peut soupçonner qu'il y ait eu confusion. La rencontre de ces deux variantes porte naturellement à donner à ces caractères le son *ch*; mais, d'un autre côté, j'ai rencontré la première variante , remplacée par deux *r*,  , équivalence confirmée par l'écriture médicale, dans laquelle, suivant M. Westergaard, le son *ri* est représenté par . Il y a encore une difficulté d'un autre genre : le signe , qui vient deux fois comme variante du type , est cependant un des équivalents de l'*m*, . Je cite ces particu-

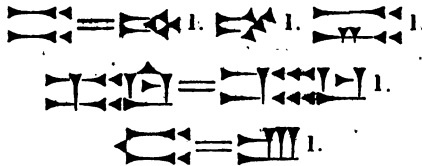
larités comme un exemple des difficultés que l'on rencontre lorsqu'on veut fixer la valeur des signes à l'aide des faibles indications que nous possédons ici; nous en rencontrerons d'autres également inexplicables.

11.



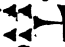
Je viens de citer, dans le paragraphe précédent, l'équivalence de ces signes. Quoique je n'en aie qu'un exemple, je ne puis avoir de doute, à cause de la grande différence des groupes.

12.



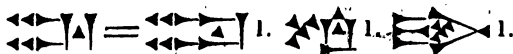
13.



Ici nous voyons encore la terminaison du nom de Darius, , paraître comme équivalent d'un autre signe. Comme l'exemple est unique, c'est peut-être une erreur.

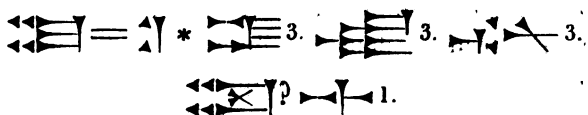
Trois fois le type a pour équivalent un groupe qui contient le d, tel qu'il est fait dans les inscriptions trilingues; mais la variante la plus intéressante, quoique unique, est le signe  $\blacktriangleright \square \parallel$ , qui, à Khorsabad, précède les noms de villes. En effet, ce n'est qu'une simple variété de forme du groupe  $\blacktriangleright \square \parallel$ , dont j'ai parlé au commencement de ce mémoire. L'une et l'autre forme s'emploient indifféremment dans mes inscriptions, et sont toutes les deux très-fréquemment remplacées par le caractère  $\blacktriangleleft$ . Lorsque je parlerai de ces derniers groupes, je dirai ce que j'en pense.

14.








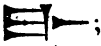


Ce type me paraît n'être qu'une simple variété de forme du précédent.

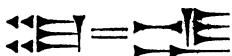
15.



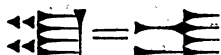
La première variante de ce type est tellement fréquente, qu'on peut assurer qu'il a été indifférent de s'en servir ou de se servir du type lui-même; les autres variantes, quoique moins usitées, n'en sont pas moins certaines, car leur forme est trop différente









pour avoir pu être une source d'erreur. Je dois, d'ailleurs, dire, une fois pour toutes, que les nombres indiquent seulement combien de fois j'ai trouvé un signe substitué à un autre dans un très-petit nombre d'inscriptions; il ne faut pas du tout en conclure que je n'ai vu à Khorsabad tel signe, , par exemple, que trois fois. Bien loin de là, il y a des inscriptions où ce signe est très-commun, et alors jamais on ne rencontre le type ; mais beaucoup de ces inscriptions, différant par leur contenu, ne sont pas strictement comparables à d'autres, et je n'ai voulu baser mon catalogue que sur des exemples indubitables, sur des textes dans lesquels le contenu, les mots, étant évidemment identiques, un groupe se trouvait remplacé par un autre.



Le signe  se voit fréquemment dans les inscriptions trilingues, mais avec une forme un peu différente, . Il me paraît certain cependant que ces groupes sont identiques; d'abord, j'ai rencontré à Khorsabad la forme persépolitaine; et si je ne l'ai pas indiquée comme variante, c'est parce que je ne l'ai pas trouvée dans des inscriptions strictement comparables. Dans beaucoup d'autres caractères, d'ailleurs, usités dans les inscriptions trilingues, on a employé quatre clous horizontaux là où à Khorsabad on n'en mettait que trois. On voit  au lieu de ;  au lieu de , etc. Enfin, les deux groupes ont chacun une variante à peu près identique; on trouve à Khorsabad




et l'on trouve à Persépolis











(Comparez Westergaard, pl. XIV, l. 5,    
 , avec Rich. pl. XXII, l. 6,    
 .)

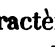


Le groupe  manque dans les inscriptions de Van, où il est remplacé par son équivalent .

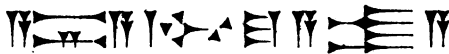
Comme ce caractère se rencontre souvent à la fin des lignes, il est probable qu'il forme la terminaison de beaucoup de mots.

On est naturellement tenté de décomposer ce groupe en deux portions, dont la première serait une voyelle, , et la seconde, la lettre *m*, telle qu'elle nous est donnée par le nom d'Ormuzd. Je crois cependant que, dans ces sortes de recherches, il ne faut pas se fier à ces ressemblances. D'abord, les écritures cunéiformes persane et médique nous prouvent qu'aucune règle n'a été suivie dans la composition des caractères; on voit des groupes très-dissemblables représenter des sons très-rapprochés, *et vice versa*. La même chose a évidemment lieu dans l'écriture assyrienne; car certainement on ne peut trouver la moindre analogie entre les divers groupes qui représentent la lettre *r*, par exemple, comme l'a déjà vu M. Löwenstern. Il a







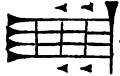
dit, avec raison, que les signes , ,  sont des r, et je puis en ajouter d'autres, , , . Au contraire, le groupe , très-voisin de quelques-unes de ces formes, représente probablement l'y dans le nom de Darius, comme l'a dit depuis longtemps M. Burnouf, dans son Mémoire sur les inscriptions de Hamadan. Je ne l'ai vu qu'une fois remplacer , et la ressemblance des groupes rend cet unique exemple très-douteux.

Je pourrais donner avec certitude la valeur du caractère , si je possédais l'inscription de Bisitoun; je sais, en effet, qu'on y trouve l'équivalent, . M. Rawlinson m'a envoyé trois courtes lignes, comme échantillon de l'écriture assyrienne de cette inscription, et dans ces trois lignes se trouve un nom propre indiqué, comme à Persépolis, par un trait perpendiculaire, . Depuis la publication du mémoire de M. Rawlinson, j'ai cherché, parmi les noms propres, celui qui pouvait se rapporter à cette inscription. Je ne puis faire que des conjectures; mais il m'a semblé que ces trois lignes devaient être la traduction assyrienne de l'inscription du mage Gomates. En voici la première ligne :



Les trois premiers groupes sont, comme à Persépolis, le pronom démonstratif. Le premier, après le clou perpendiculaire, serait un g, et cette valeur s'ac-

corde bien avec la lecture probable de deux noms de pays, à Nakchi Roustâm. L'*m* est telle qu'elle nous est donnée par le nom d'Ormuzd, et il en résulte la valeur de *t* ou *th* pour le signe  et, par conséquent, pour son équivalent . M. Rawlinson seul peut dire si cette lecture est juste, puisque, seul, il connaît la place de ces trois lignes dans l'original.

Le groupe  et presque tous ses équivalents se voient dans la grande inscription de Londres. Le type y présente deux formes:  et .

(La suite à un prochain cahier.)

## NOTICE

Sur deux manuscrits de l'Hymne à Parvati, intitulé: *Ananda lahari*, qui se trouvent à la Bibliothèque royale de Paris, et remarques additionnelles relatives à l'édition de cet hymne publiée dans le Journal asiatique de 1841, p. 273 à 336, et 401 à 440.

Lorsque j'ai publié, dans le Journal asiatique de l'an 1841, le texte sanscrit de l'hymne à la déesse Parvati, attribué au célèbre Çaḡkara Atcharya, d'après un seul manuscrit que j'avais apporté de l'Inde, j'ignorais l'existence de deux manuscrits du même poëme qui sont conservés à la Bibliothèque

Royale de Paris, l'un coté n° 81, en caractères dévanagari et l'autre, n° 172, en écriture bengalie. MM. les conservateurs de la Bibliothèque m'ayant, avec leur complaisance habituelle, dont je les prie de vouloir agréer mes remerciements, accordé la permission d'examiner à loisir ces deux manuscrits, je crois devoir publier cette courte notice pour faire connaître ces deux mêmes manuscrits, qui pourront être utiles à ceux qui seraient disposés à faire des recherches particulières sur la partie du mysticisme indien dont l'hymne indiqué est une des expressions les plus populaires et les plus répandues, et surtout à ceux qui, ayant jeté un regard sur le texte déjà imprimé, voudraient en donner une interprétation plus exacte que celle que j'ai pu fournir.

Le commentaire très-détaillé et perpétuel, intitulé *Bhagya-varddhini*, qui est joint au manuscrit dévanagari, et dont l'auteur est *Çri Kâivalyâ rama*, pourra être utile pour ce dernier objet.

Ce commentateur se montre très-habile dans la dévotion *tantrika*, ou des sectateurs de *Tantras*. On sait que ce dernier mot signifie tout traité religieux qui enseigne des formules mystiques et des rites particuliers au culte de certaines divinités. Le développement que Kâivalyâ rama donne au sens des expressions et allusions contenues dans l'hymne jette un grand jour sur cette espèce de superstition. Le copiste même manifeste sa ferveur dévote, qui ne se borne pas au nom de Parvati, mais il ajoute, à la fin de chaque çloka, une exclamation répétée

ordinairement six fois, telle que Râma, Çrî, Çiva, Çakti, Bhavati, Çubham, etc. etc. et quelques lettres, probablement de quelque signification mystique.

Nous avons montré (Journal asiatique, novembre 1841, *Observations sur l'Ananda lahari*, p. 422) que Çaṅkara Atcharya professa le culte appelé *tchandrîka*; le commentateur paraît avoir exagéré ce culte en lui donnant un développement auquel se mêlent des notions communes à différentes sectes. Dans la pratique de cette dévotion, il suffit de tracer une figure ou diagramme appelé *Yantra*, de le diviser en un certain nombre de compartiments, d'y dessiner certaines images et d'inscrire certaines lettres mystiques. Tout cela est accompagné de certaines formules, gesticulations et cérémonies, qui deviennent bientôt une propriété commune à tous ceux qui en ont connaissance. On se dérobe mutuellement cette figure en lui supposant quelque pouvoir, et, quel que soit le principe dominant, la pratique populaire adopte facilement une variété de rites qui appartiennent à différentes croyances. Ce culte superstitieux se lie avec la magie et se propose pour but l'acquisition de facultés surnaturelles par le moyen des formules magiques appelées *dharanis* ou *mantras*. Nous reviendrons sur ce sujet à l'occasion de nos remarques sur le çloka 14 de cet hymne.

Quant au style du commentateur, il nous paraît plein de locutions douteuses; le texte du poëme est fautif en plusieurs endroits; l'écriture dévanagari est de plusieurs mains, la plupart du temps très-

négligées et souvent à peine lisible; j'en excepte huit çlokas vers la fin, qui sont d'une très-belle main.

Le manuscrit bengali est sur un papier jaune, quelque peu endommagé, d'une écriture assez souvent indistincte.

L'un et l'autre de ces manuscrits, comparés avec notre texte imprimé, ne présentent aucune variante remarquable; quelquefois un mot synonyme est substitué à un autre; il serait inutile de signaler des différences aussi peu importantes.

L'ordre des çlokas est aussi changé en quelques endroits. Au reste, les incorrections assez fréquentes de ces manuscrits ne nous permettraient pas de les suivre avec confiance, si même il nous était possible de donner maintenant plus de temps et d'attention à un nouvel examen de cet ouvrage.

Je ne puis cependant me dispenser d'indiquer quelques erreurs et négligences qui se sont glissées dans le texte sanscrit et dans ma traduction française imprimés, et dont je ne me suis aperçu qu'à l'occasion de la revue nouvelle que je viens d'en faire, après trois ans d'intervalle. En suivant l'ordre des çlokas pour les corrections à y faire, j'aurai en quelque peu d'endroits l'occasion de faire connaître le genre du commentaire de Çri Kâivalyâ rama.

J'en dois ajouter à ce que j'ai dit sur l'hymne, que, selon M. Wilson, il est écrit dans le mètre *sikharini*, qui est une variété populaire de l'*Atyachti*, composé de  $17 \times 4 = 68$  syllabes avec le schème suivant :

v--|---|uuu|uu-|-uu|v-

(Voyez *An introduction to the grammar of the sanscrit language*, p. 424.)

Dans le texte imprimé :

Çloka 1, ligne 1<sup>re</sup>, au lieu de यक्तो lisez युक्तो.

Çloka 6, ligne 4<sup>e</sup>, au lieu de अपाङ्गात् lisez आपाङ्गात्.

Çloka 7. Dans ce çloka la déesse Parvati est invoquée : « Toi, dont les mains sont armées d'un arc, de flèches, d'un lacet et d'un croc. » Ces armes sont évidemment presque les mêmes que porte dans le passage connu de l'ode d'Horace (l. I, ode 35) la Nécessité, à laquelle j'ai donc, dans ma note sur ce çloka, comparé Parvati. Mais le commentateur explique ses armes comme il suit : ऐन्द्रं धनुः पुष्प-

मय बाणान्। पाशं सुवर्णमयं। सुवर्णमयम् अङ्गुशं धारयन्ती। तद् उक्तं मनोरमात्रां। सौवर्णौ पाशाङ्गुशौ वाम दक्षिणयोर् ध्येयो इति। « Possédant un arc lunaire, des flèches de fleurs, un lacet d'or et un croc d'or, ceci dit conservant de la beauté; dignes de méditation sont le lacet et le croc, tous deux d'or, de ses deux mains gauche et droite. Tel est le sens. »

Nous voyons que les flèches de fleurs et les autres armes d'or ôtent au caractère de la déesse quelque chose de sa sévérité; au reste, sa ressemblance avec la Nécessité d'Horace me paraît toujours soutenable.

Dans le même çloka, ligne 4<sup>e</sup>, au lieu de पुरमथितु राहो पुरुषिका, lisez पुरमथितु आहो पुरुषिका.

La division des mots et ma traduction de ce passage sont également erronnées; il n'est pas du tout question de *Râhu* dans cet endroit, et ma note relative à ce nom doit être effacée. **आहो**, *âhó*, est une exclamation. Au lieu de : « Aussi puissant que *Râhu*, » lisez : « Oh ! formidable, faite homme. »

Le commentateur développe longuement la puissance et la véhémence que *Parvati* partage avec son époux, le dieu *Çiva*.

Le çloka 8 est cité textuellement et traduit par M. Wilson dans sa grammaire sanscrite (voy. p. 424).

Son texte, au lieu de notre **परिवृते** a **परिसरे**, qui est aussi dans les deux manuscrits de la Bibliothèque royale, et donne dans la traduction, *near a lake*, « près d'un étang. » Il traduit les mots **चिन्तामणि गृहे** *in the temple of the all-bestowing jewel*, « dans le temple du joyau qui donne tout. » *Tohinta mani* signifie aussi, selon son Dictionnaire, « *Brahma*, » que j'ai adopté. Comme ce savant a pu traduire d'après un commentaire que je n'avais pas, et comme celui de *Kâivalyârama* s'explique peu sur ce çloka, je crois devoir donner en français la traduction de M. Wilson, qui diffère tant soit peu de la mienne de ce çloka :

« Quelques sages heureux te vénèrent, toi qui es l'onde de la félicité spirituelle, ayant ton lieu de repos avec le *Çiva* suprême, sur le trône duquel sa quintuple forme est typéfiée dans le temple du joyau qui donne tout, et qui est dans un bosquet

d'arbres de Kadamba, près d'un lac entouré d'arbres célestes, sur l'île des joyaux au milieu de la mer d'ambroisie.»

Çloka 10. Le commentaire donne au mot कुण्ड, *kunḍa*, interprété dans le dictionnaire « une excavation pour recevoir et garder le feu sacré » la signification de कुण्डल, *kuṇḍala*, et कुण्डलिनी, *kuṇḍalinī*, qui signifient l'un et l'autre « ornement ou d'oreilles ou de bras; » le dernier mot est aussi une forme de Çakti, de Durgâ, nom de Parvati, et se trouve parmi les noms que nous aurons à citer plus bas. Dans la traduction de ce çloka, on peut donc, au lieu de : « toi qui es le réceptacle concave du sacrifice des générations, » lire : « toi qui es l'ornement des familles. »

Çloka 13, ligne 3<sup>e</sup>, au lieu de : तव अपाङ्गलोके, lisez : तव आपङ्गलोके.

Çloka 14. Dans ce çloka, sont mentionnés cinquante-six *mayukhas*, ou « rayons, » sur la terre; cinquante-deux dans l'eau, soixante-deux dans le feu, cinquante-quatre dans le vent, soixante et douze dans le ciel, et soixante-quatre dans l'esprit, faisant ensemble trois cent soixante, le nombre des jours de l'ancienne année indienne et égyptienne. Nous avons donné, sur ces divisions bizarres, les renseignements qui nous avaient été fournis, puisés dans les meilleures sources, par le savant M. Wilson. (*Journal asiatique*, sept.-octob. 1841, p. 303.) Kâivalyârama nous donne, pour tous ces rayons, des



noms qui sont autant de divinités, nous les reproduisons ici comme des curiosités; les voici :

## 1° LES RAYONS SUR LA TERRE.

1. उड़ीश्वरः, *daddiçvarah*; 2. उड़ीश्वरी, *daddiçvari*;
3. जालेश्वरः, *djáleçvara*; 4. जालेश्वरी, *djáleçvari*; 5. पूर्णेश्वरः, *purneçvarah*; 6. पूर्णेश्वरी, *purneçvari*; 7. कामेश्वरः, *kámèçvarah*; 8. कामेश्वरी, *kámèçvari*; 9. श्रीकण्ठः, *çrikantah*; 10. वाहना, *vâhanâ*; 11. अनन्त, *ananta*; 12. स्वरसा, *svarasâ*; 13. शङ्करः, *çagkarah*; 14. मतिः, *matih*; 15. पिङ्गलः, *piçgalah*; 16. पातालदेवी, *pâtâladêvi*; 17. नादाख्यः, *nâdâkhyah*; 18. नादा, *nâdâ*; 19. आनन्दः, *ânadah*; 20. डाकिनी, *dâkinî*; 21. आरश्यः, *âlasyah*; 22. शाकिनी, *çakinî*; 23. महानन्द, *mahânanda*; 24. लाकिनी, *lâkinî*; 25. योग्यः, *yogyah*; 26. काकिनी, *kâkinî*; 27. अतीत, *atit*; 28. शाकिनी, *çâkinî*; 29. पाद, *pâda*; 30. हाकिनी, *hâkinî*; 31. आधारेणः, *âdharéçah*; 32. नक्ता, *naktâ*; 33. चक्रीणः, *tchakriçah*; 34. चण्डा, *tchandâ*; 35. कुरङ्गीणः, *kuraçgîçah*; 36. कराला, *karâlâ*; 37. मद्घ्रीणः, *madadhriçah*; 38. महोघुष्मा, *mahôghuchmâ*; 39. अनादिविमलः, *anâdivimalah*; 40. मातङ्गी, *mâtançgî*; 41. सर्वज्ञविमलः, *sarvadjna-vimalah*; 42. पुलिन्दा, *pulindâ*; 43. योगविमलः, *yôga-vimalah*; 44. शम्बरी, *çamvari*; 45. सिद्धविमलः, *siddha-vimalah*; 46. वाचापरा, *vâchâparâ*; 47. समयविमलः, *samaya-vimalah*; 48. कु

लालिका, *kalālikā*; 49. मित्रेशः, *mitrēṣaḥ*; 50. कुब्जा, *kubdjā*; 51. उडुशः, *daddiṣaḥ*; 52. लब्धरः, *labdharah*; 53. षष्टीशः, *chachtīṣaḥ*; 54. कुलेश्वरी, *kulēṣvari*; 55. चर्याधीशः, *tcharyādhiṣaḥ*; 56. कुञ्जा, *kuñdjā*.

## II° LES RAYONS DANS L'EAU.

1. सद्योजातः, *sadyōdjātaḥ*; 2. माय, *māya*; 3. वामदेवः, *vāmadēvaḥ*; 4. श्री, *ṣrī*; 5. अघोरः, *aghorah*; 6. पद्मा, *padmā*; 7. तत्पुरुषः, *tatpuruṣaḥ*; 8. अविक्का, *avikā*; 9. अनन्तः, *anantaḥ*; 10. निवृत्तिः, *nivṛttih*; 11. अनाथः, *anāthaḥ*; 12. प्रतिष्ठा, *pratichṭā*; 13. जनाश्रितः, *djanāṣritaḥ*; 14. विद्या, *vidyā*; 15. अचिन्त्यः, *atchintyaḥ*; 16. शान्ता, *ṣāntā*; 17. शशिशेखरः, *ṣaṣiṣēkharah*; 18. उमा, *umā*; 19. तीव्रः, *tīvraḥ*; 20. गङ्गा, *gaṅgā*; 21. मणिवाहनः, *maṇivāhanaḥ*; 22. सरस्वती, *sarasuatī*; 23. अब्जवाहनः, *abdjavāhanaḥ*; 24. कमला, *kamalā*; 25. तेजोधीशः, *tēdjōdhiṣaḥ*; 26. पार्वती, *pārvaṭī*; 27. विद्यावागीश्वरः, *vidyavāgīṣvaraḥ*; 28. चित्रा, *tchitrā*; 29. चतुर्विधेश्वरः, *tchaturvidyēṣvaraḥ*; 30. सकमला, *sakamalā*; 31. उमागङ्गेश्वरः, *umāgaṅgēṣvaraḥ*; 32. मन्मथ, *manmathā*; 33. कृष्णेश्वरः, *kriṣṇēṣvaraḥ*; 34. श्रिया, *ṣrīyā*; 35. श्रीकण्ठः, *ṣrīkaṇṭhaḥ*; 36. नया, *nayā*; 37. अनन्तः, *anantaḥ*; 38. सती, *sati*; 39. शङ्करात्रः, *ṣaṅkararatnaḥ*; 40. मेखला, *mēkhalā*; 41. पिङ्गलः, *piṅgalaḥ*; 42.

यशोवती, yaśovati; 43. साध्यारथः, sādhyārathah; 44. हंसानन्दा, hansānandā; 45. परिदिव्योवः, paridivyāughah; 46. वामा, vāmā; 47. रिदिव्योवः, ridivyāughah; 48. ज्येष्ठा, djyēchtā; 49. पीदोवः, pīdāughah; 50. रौद्री, rāudri; 51. सर्वेश्वरः, sarvēṣvarah; 52. सर्वमयी, sarvamayī.

### III<sup>e</sup> LES RAYONS DANS LE FEU.

1. परापरः, parāparah; 2. चण्डेश्वरी, tchandēṣvari;
3. परमः, paramah; 4. चतुष्मती, tchatuchmatī; 5. तत्परः, tatparah; 6. उखकाली, ukhakali; 7. अपरः, aparah; 8. संवर्त्ती, samvarttā; 9. चिदानन्दः, tchidānandah; 10. नीलकुब्जा, nilakubdjā; 11. अवोरः, aghōrah; 12. गन्धा, gandhā; 13. समसः, samarasah; 14. रसा, rasā; 15. ललितः, lalitah; 16. स्मया, smayā; 17. स्वच्छदः, svatchhadah; 18. स्पर्शा, sparṣā; 19. भुतेश्वरः, bhutēṣvarah; 20. शब्दा, ṣabdā; 21. आनन्दः, ānandah; 22. डाकिनी, dākinī; 23. आलस्य, ālasya; 24. रत्नडाकिनी, ratnadākinī; 25. प्रभानन्दः, prabhānandah; 26. चक्रडाकिनी, tchakradākinī; 27. योगानन्दः, yōgānandah; 28. यज्ञडाकिनी, yadjnadākinī; 29. अतीतः, atītah; 30. कुब्जडाकिनी, kubdjadākinī; 31. घ्रादः, ṣvādah; 32. प्रपञ्चडाकिनी, prapañtchadākinī; 33. योगेश्वरः, yogēṣvarah; 34. चण्डा, tchandā; 35. पीडेश्वरः, pīdēṣvarah; 36. कोशला, kōṣala; 37.

कुलकोलेश्वरः, *kulakāuleṣvaraḥ*; 38. पावनी, *pāvanī*;  
 39. कुलेश्वरः, *kuleṣvaraḥ*; 40. समया, *samayā*; 41.  
 श्रीकण्ठः, *ṣrikantaḥ*; 42. कामा, *kāmā*; 43. अनन्तः,  
*anantaḥ*; 44. रेवती, *revatī*; 45. शङ्करः, *ṣaṅkaraḥ*; 46.  
 काला, *kālā*; 47. पिङ्गलः, *piṅgalaḥ*; 48. कराला, *ka-*  
*rālā*; 49. सादाख्यः, *sādākhyāḥ*; 50. कुब्जिका, *ku-*  
*bdjikā*; 51. करालारत्रिगुरुः, *karāla-rātri-gurūḥ*; 52. परा,  
*parā*; 53 सिद्धगुरुः, *siddhagurūḥ*; 54. स्मृत्यन्तरा, *smri-*  
*tyantaraḥ*; 55. रत्नगुरुः, *ratna-gurūḥ*; 56. शान्ता, *ṣāntā*;  
 57. शिवगुरुः, *ṣivagurūḥ*; 58. दिव्या, *divyā*; 59.  
 मेखलागुरुः, *mékahalā-gurūḥ*; 60. प्रतिष्ठा, *praticṭhā*;  
 61. समयागुरुः, *samayāgurūḥ*; 62. निवृत्ति, *nivṛitti*.

## IV. LES RAYONS DU VENT.

1. खगेश्वरः, *khagēṣvaraḥ*; 2. भरा, *bharā*; 3. कूर्म,  
*kūrma*; 4. आधारा, *ādharā*; 5. मेखला, *mékhalā*; 6.  
 शोका, *ṣókā*; 7. मीनः, *mīnaḥ*; 8. मल्लिका, *mallikā*;  
 9. ज्ञानः, *djnānaḥ*; 10. विमला, *vimalā*, 11. महानन्दः,  
*mahānandaḥ*; 12. शर्वरी, *ṣarvārī*; 13. तीव्रः, *tīvraḥ*;  
 14. मिला, *milā*; 15. प्रियः, *priyāḥ*; कुमुदा, 16. *ku-*  
*mudā*; 17. कलिकः, *kalikāḥ*; 18. मेनकी, *mēnakī*;  
 19. डामरः, *dāmarāḥ*; 20. डाकिनी, *dākinī*; 21. रामः,  
*rāmaḥ*; 22, राकिनी, *rākinī*; 23. लामः, *lāmaḥ*; 24.  
 लाकिनी, *lākinī*; 25. कामदः, *kāmadāḥ*; 26. काकिनी,

kákiní; 27. शाम्यः, *çámayah*; 28. शक्विनी, *çákiní*; 29. ह्यमरः, *kámarah*; 30. ह्यक्विनी, *kákiní*; 31. शकारः, *ákárah*; 32. शसका, *çasaká*; 33. चक्रीशः, *çhçkríçah*; 34. विन्दुः, *vindah*; 35. कुलजः, *kuladjah*; 36. कुला, *kalá*; 37. मयीशीशः, *mayiçíçah*; 38. कुम्बिका, *kabdjiká*; 39. हृदीशः, *hridiçah*; 40. कामकला, *kámakalá*; 41. शिरसः, *çirasah*; 42. कुलदीधिका, *kuladidhiká*; 43. शिवेशः, *çikhéçah*; 44. सर्वरा, *çervará*; 45. वर्म्मः, *varmmah*; 46. वदुरूपा, *vahurúpa*; 47. अशत्रेशः, *açatréçah*; 48. महत्तरी, *mahattari*; 49. पसुरुः, *paragurah*; 50. मङ्गला, *maḡgalá*; 51. पार्धिगुरुः, *paradhiguruh*; 52. कोशटा, *koçatá*; 53. पूज्यगुरुः, *pádjyagurah*; 54. नामा, *námá*.

## V. LES RAYONS DU CIEL.

1. हृदयः, *hridayah*; 2. कौलिकी, *káuliki*; 3. धरः, *dharah*; 4. कान्ता, *kántá*; 5. भोगः, *bhogah*; 6. विष्वेचरी, *viçvéçvari*; 7. भयः, *bhayah*; 8. योगिनी, *yógini*; 9. महः, *mahah*; 10. प्रहासारा, *prahásárá*; 11. शवः, *çavah*; 12. शवरी, *çavari*; 13. द्रवः, *dravah*; 14. कालिका, *káliká*; 15. रसः, *rasah*; 16. पुष्टघाण्डाली, *puchçatchândáli*; 17. मोहः, *móhah*; 18. अघोरसी, *aghórasí*; 19. मनोमयः, *manómayah*; 20. हेल्ला, *hélá*; 21. शोका, *çóká*; 22. सकारक्ता, *saháraktá*; 23. ज्ञानगुह्यः, *djánamguhyah*;

24. कुब्जिका, *kubdjiká*; 25. मूर्द्धा, *múrdhdhá*; 26. ह्लाकिनी, *hákiní*; 27. वायुः, *váyuh*; 28. पापघ्नी, *pá-paghní*; 29. कुलः, *kulah*; 30. महाकुललाकिनी, *mahákula-lákiní*; 31. भियोज्वलः, *bhiyodjvalah*; 32. काकिनी, *kákiní*; 33. तेजाः, *tédjáh*; 34. शाकिनी, *śákiní*; 35. मूर्द्धा, *múrdhdhá*; 36. ह्लाकिनी, *hákiní*; 37. वायुः, *váyuh*; 38. पापघ्नी, *papaghní*; 39. कुलः, *kulah*; 40. सिंहा, *sinhá*; 41. संहारः, *sanhárah*; 42. कुलाघिका, *kulánviká*; 43. विश्वम्भरः, *viśvambharaḥ*; 44. कामा, *kámá*; 45. कौटिलः, *káuṭilah*; 46. कर्ममाता, *karmma-mâtá*; 47. गलवः, *galavaḥ*; 48. काकोष्ठी, *kákóṣṭhī*; 49. (est omis dans le manuscrit); 50. व्योमः, *vyómah*; 51. श्वसतः, *śvasataḥ*; 52. नान्दा, *nándá*; 53. खेजरः, *khédjarah*; 54. महादेवी, *mahádeví*; 55. वकुलः, *vahulah*; 56. महत्तरी, *mahattarí*; 57. तातः, *tátah*; 58. कुण्डलिनी, *kuṇḍaliní*; 59. कुलान्तीतः, *kulántitah*; 60. कुलेशी, *kuléśi*; 61. अजुः, *adjuh*; 62. इधिका, *idhiká*; 63. मनतः, *manataḥ*; 64. दीपिका, *dīpiká*; 65. ब्रशः, *vraçaḥ*; 66. रेचिका, *rétchiká*; 67. शिवः, *śivaḥ*; 68. मेचिका, *métchiká*; 69. परमः, *paramah*; 70. परा, *pará*; 71. परः, *parah*; 72. वित्, *vit*.

## VI. DES RAYONS DE L'ESPRIT.

1. परः, *parah*; 2. परापरा, *parápará*; 3. स्मः, *ramah*;

4. रमपरा, ramaparā; 5. चित्परा, tchitparā; 6. त्चित्परा, tchitparā; 7. महामायः, mahāmāyah; 8. महामायपरा, mahāmāyaparā; 9. इच्छा, itchtchhá; 10. (est omis dans le manuscrit); 11. सृष्टिः, srīchtiḥ; 12. सृष्टिपरा, srīchtiprā; 13. स्मितिः, smitiḥ; 14. स्मितिपरा, smiti-parā; 15. निरोधः, niródhaḥ; 16. निरोधपरा, niródha-parā; 17. मुक्तिः, muktiḥ; 18. मुक्तिपरा, muktiparā; 19. ज्ञानः, djnānah; 20. ज्ञानपरा, djnānaparā; 21. सत्यः, satyah; 22. सत्यपरा, satyaparā; 23. असतः, asataḥ; 24. असतीपरा, asatiparā; 25. सदस्त, sadasat; 26. सदस्तपरा, sadasatparā; 27. क्रिया, kriyā; 28. क्रियापरा, kriyāparā; 29. आत्मा, ātmā; 30. आत्मापरा, ātmāparā; 31. इन्द्रियाश्रयः, indriyāśrayah; 32. इन्द्रियाश्रयपरा, indriyāśrayaparā; 33. गोचरः, gōtcharah; 34. गोचरापरा, gōtcharāparā; 35. लोकमुख्यः, lōkamukhyah; 36. लोकमुख्यापरा, lōkamukhyāparā; 37. देववत्, dévavat; 38. देववत्परा, dévavatparā; 39. संवित्, samvit; 40. संवित्परा, samvitparā; 41. कुण्डलिनी, kuṇḍalinī; 42. कुण्डलिनीपरा, kuṇḍalinīparā; 43. सौष्मनः, sāuchmanah; 44. सौष्मनपरा, sāuchmanaparā; 45. प्राणसूत्र, prānasūtra; 46. प्राणसूत्रपरा, prānasūtraparā; 47. स्यन्दः, syandah; 48. स्यन्दापरा, syandāparā; 49. मातृका, mātrikā; 50. मातृकापरा, mātrikāparā; 51. स्वरोद्भवः, svaródbhavah; 52. स्वरोद्भवपरा, svaródbhavaparā; 53. वर्णजः, varnājah; 54.

वर्णजापरा, *varṇadjaparā*; 55. शब्दजा, *ṣabdajā*; 56. शब्दजापरा, *ṣabdadjāparā*; 57. वर्णज्ञातः, *varṇadjñātaḥ*; 58. वर्णज्ञातापरा, *varṇadjñātāparā*; 59. वर्गजः, *vargadžaḥ*; 60. वर्गजापरा, *vargadžāparā*; 61. संयोगजः, *samyógadžaḥ*; 62. संयोगजापरा, *samyógadžāparā*; 63. मन्त्रविघ्नहः, *mantravighnahāḥ*; 64. मन्त्रविघ्नहृपरा, *mantravighnahāparā*.

J'espère ne pas être désapprouvé par les indianistes, pour avoir transcrit ces noms. Quoiqu'ils appartiennent à des sectes, on peut cependant supposer qu'un bon nombre en est emprunté d'une religion, sinon générale, au moins très-répandue. Au reste, il n'est peut-être aucune sorte de renseignement qui, dans l'état présent de la littérature sanscrite en Europe, soit tout à fait à dédaigner. Nous voyons ici des noms qui marquaient peut-être trois cent soixante jours d'un calendrier.

Parmi ces noms, un bon nombre se rapporte à Çiva; d'autres expriment des facultés, qualités, imperfections, substances, tant physiques qu'intellectuelles, telles que : *djnāna*, « connaissance; » *itchā*, « désir; » *çókā*, « chagrin; » *bhaya*, « crainte; » *móha*, « folie; » *sparça*, « contact; » *ratna*, « joyau; » *karma*, « tortue; » *mèkhala*, « ceinture » (qui paraît être la même que le *kochti* des anciens Perses et des Guèbres modernes); *kumudā*; « plante aquatique, » etc. etc. Nous voyons des noms de divinités peu connues, telles que : *Dakiní*, souvent répété, espèce de lutin femelle; *Hakiní*, *Rakiní*, etc. Ce qui est remarquable,



c'est que plusieurs de ces divinités appartiennent aux *Djâinas*, classe de *Buddhistes* que *Çaṅkara atcharya* combattait avec beaucoup de force. Ainsi, nous remarquons comme divinités, ou personnes sacrées des *Djâinas* : *Tchandâ*, *Mâtâggi*, *Padmâ*, *Çaçi çekhara*, *Samvarâ*; cette dernière, selon *Csoma de Kōrōs*, appartient spécialement aux *Tantrikas*. Nous trouvons que le mot de *guru* fait partie de noms de plusieurs rayons, car un *guru*, ou maître spirituel, sera facilement honoré et même élevé au rang d'une divinité par la société particulière à laquelle il préside.

Plusieurs de ces noms sont répétés dans plusieurs classes, et même dans la même classe de rayons. La signification d'un assez grand nombre ne se trouve pas dans le dictionnaire, et m'a paru difficile à déterminer. Quelques-uns peuvent avoir été mal copiés par une main souvent très-peu correcte.

Tout bizarres ou puérils que puissent paraître le noms donnés à ces *mayâkhas* ou rayons, que l'on attribue à la terre, à l'eau, au feu, à l'air ou au vent, au ciel ou à l'esprit, remarquons cependant qu'il s'agit des six *dhatas*, ou « éléments, » et que tout ce que les *Hindous* savent de la nature s'y trouve résumé. En effet, aux quatre éléments, à savoir : la terre, l'eau, le feu, l'air, ils ajoutent généralement le ciel ou l'éther; mais les *Buddhistes*, en particulier, joignent à ces éléments matériels, encore *manas*, l'esprit, aussi appelé *Vidjnânam*, « intelligence, » et *tchit*, de la même signification. Ce dernier mot appartient aux *Vedantistes*, et se trouve

dans l'hymne à Parvati. Dans celui-ci, comme dans le commentaire de *Kāivalya-rama*, remarquons, sans nous en étonner, je le répète, le mélange des notions que les différentes sectes s'approprient et développent chacune à sa manière.

Nous reprenons les corrections à faire dans notre texte et dans la version imprimée de l'*Ananda-lahari*.

Çloka 15, ligne 2. Joignez **वरत्रासत्राण** et **स्फटिकगुटिकापुस्तककरां**.

Çloka 25. Dans la traduction de ce çloka, au lieu de : « qui sont les créateurs de trois, gunas, » lisez : « qui proviennent des trois gunas. »

Çloka 32, note, ligne 4. Au lieu de **वज्रि**, lisez : **वीज**.

Çloka 36, ligne 4. Au lieu de **भवेत्**, lisez : **भवते**.

Dans la traduction de ce çloka, au lieu de : « lequel est invisible (comme) un objet d'oblation du feu, du soleil et de la lune, » lisez : « lequel est invisible dans la réunion des rayons du Soleil et de la Lune. »

Çloka 40. Dans la traduction, aux mots : « te reste à jamais associé, » ajoutez : « le seigneur de la destruction du monde. » C'est par ces derniers mots que le commentaire explique **सम्बत्तं**, et aussi par **सम्बर्त्तनिलः** : *samvarttanilah*, « noir comme un nuage. »

Plus loin, aux mots : « sa compagne, » ajoutez : « mère de créatures. »

Çloka 41. Dans la traduction, au lieu de : « sa compagne qui le seconde elle-même avec amour, » lisez : « sa compagne qui excelle elle-même dans cet

art. » De suite, aux mots : « ce monde, » ajoutez : « charmé. »

Çloka 46, ligne 1<sup>re</sup>. Au lieu de **अभाति**, lisez : **आभाति**.

Çloka 55, ligne 3. Au lieu de **श्रीश्रद्ध**, séparez **श्री** et **श्रद्ध**.

Çloka 63. Dans la traduction, aux mots : « boivent selon leur désir, » ajoutez : « de nuit en nuit. »

Çloka 65. Dans la traduction, aux mots : « les marques foncées de bétel de ta bouche, » ajoutez : « marques resplendissantes du camphre du croissant de la lune. »

Çloka 74. Dans la traduction, au lieu de : « ton sein porte, » lisez : « la plénitude de ton sein porte. »

Çloka 82. Dans la traduction, au lieu de : « le bâton d'un étendard d'or et le tronc d'un bananier, » lisez : « et sur le tronc dilaté d'un bananier (à fruits) d'or. »

Çloka 89, ligne 4, texte. Au lieu de **निशम्**, lisez : **अनिशम्**.

Çloka 90, ligne 3. Au lieu de **पकृत्या**, lisez : **प्रकृत्या**.

Çloka 95. Le manuscrit dévanagari de la Bibliothèque royale porte **कपीर्भक्त** au lieu de **कपीः स्मर्क्त** de notre texte imprimé. Si les deux leçons étaient également bonnes, ce qui est peu probable, il s'ensuivrait que l'on peut dire *marakata* et *smarakata* pour : « émeraude, » et le dernier terme serait plus près du latin *smaragdus*. Au reste, les Grecs disaient *maragdos* et *smaragdos*.

A. TROYER.

## MÉMOIRE

Sur la famille des Sadjides, par M. DEPRÉMERY.

Parmi les dynasties orientales qui, sans secouer tout à fait le joug des khalifes de Bagdad, surent cependant se créer une principauté à peu près indépendante, il n'en est aucune qui ait autant de titres à notre intérêt que celle des Sadjides ou *ساجيدية*. Et cependant cette famille n'a encore été l'objet d'aucun travail particulier. Nous ne possédons qu'un seul morceau consacré spécialement à son histoire; et encore, ce morceau, écrit en arabe, n'a pas été traduit<sup>1</sup>. J'ai donc cru que l'on me saurait quelque gré de réunir, aux faits que présente ce fragment, ceux que j'ai pu recueillir dans d'autres auteurs arabes, tels que Ibn-Alathir, Ibn-Khaldoun, Beïbars-Mançouri, Kemal-Eddin, Abou'l-Méhacin, Noveïri, etc. Ce travail, outre l'ensemble de l'histoire des Sadjides, renferme des détails nouveaux sur divers points des annales orientales, et pourra ne pas être inutile aux futurs historiens du khalifat, des Carmathes et des Toulounides.

<sup>1</sup> Le texte de ce fragment historique a été publié en 1823, à Bonn, par M. Freytag, à la suite de son édition des *Fables de Lokman*, pag. 34 et suivantes. Il porte le titre suivant : *Portion de la seconde section de l'ouvrage intitulé : Akhdarou'ldouel-il-Monca-thiati*, par le cheikh, l'imam savant Djémal-eddin-Abou'l-Haçan-Ali, fils du *Jakih*, de l'imam Abou'l-Mançour-Dhafir, etc.

Abou'ssadj-Divdad-Ibn-Ioucef était un des principaux généraux turcs de la cour de Motévekkil. En l'an 244 (858-9), selon Ibn-Alathir, en 245, selon Ibn-Khaldoun, ou enfin, d'après une autre opinion, en 242 (856-7), il reçut de ce khalife l'investiture de tharic Mekka, ou le chemin de la Mekke, c'est-à-dire des localités situées sur la route de cette ville<sup>1</sup>.

Dans l'année 252 (866), Abou'ssadj revint à Bagdad. Mohammed, fils d'Abd-Allah, fils de Thahir, le chargea du recouvrement des contributions de la partie du Sévad arrosée par l'Euphrate<sup>2</sup>. Abou'ssadj envoya un préposé à Anbar, et un détachement de ses troupes, sous la conduite d'un lieutenant, à Casr-Ibn-Hobeïrah; il fit partir aussi Hareth, fils d'Açad, avec cinq cents hommes, tant cavaliers que fantassins, pour parcourir son gouvernement, et en chasser les Turcs et les Maghrebins, qui y faisaient du dégât et y commettaient toute sorte de brigandages. Puis il partit de Bagdad, le 4 de rébi premier, se rendit à Casr-Ibn-Hobeïrah, et marcha de là vers Coufah, qui faisait partie de son gouvernement. Un descendant d'Ali, nommé Abou-Ahmed Mohammed, fils de Djafer, s'était révolté dans cette

<sup>1</sup> Ibn-Alathir, tom. II, fol. 26 v. Ibn-Khaldoun, tom. III, fol. 279 v.

<sup>2</sup> Beïbars-Mançouri, manuscrit arabe 668, fol. 1 v. Ibn-Khaldoun, t. III, fol. 302 v. Ce dernier rapporte cet événement sous la date de l'année 251. Ibn-Alathir, II, 53 v. est d'accord avec Beïbars, pour placer ce fait dans l'année 252; il ajoute même, pour plus de précision, la date du 24 moharrem.

ville; et Mohammed, fils d'Abd-Allah, avait ordonné à Abou'ssadj de s'y rendre. Abou'ssadj fit prendre les devants à son lieutenant Abd-Errahman. Lorsque celui-ci arriva à Coufah, il y fut accueilli à coups de pierres, car la population, dévouée à l'adide, pensait qu'il était venu pour attaquer ce personnage. Abd-Errahman dit alors : « Je ne suis point le gouverneur, mais seulement un homme envoyé pour combattre les Arabes. » A ces mots, on cessa de l'attaquer. Lorsque Abd-Errahman se vit fortement établi à Coufah, il caressa Abou-Ahmed, et parvint à gagner sa confiance et son amitié. Alors il sortit de Coufah, avec Abou-Ahmed, et se rendit, en partie de plaisir, dans un verger où il resta jusqu'au soir. Mais il avait eu soin de mettre des satellites en embuscade; il fit charger de liens Abou-Ahmed et l'envoya à Bagdad, au mois de rébi second. Quelque temps après, on trouva entre les mains d'un neveu de Mohammed, fils d'Ali, fils de Khalaf, al-attar (le droguiste), des lettres d'Haçan, fils de Zeïd, prince du Thabaristan. Le khalife Motazz, ayant été informé de cette circonstance, écrivit à Mohammed, fils d'Abd-Allah, d'amener à Samarra ce personnage, ainsi que plusieurs autres descendants d'Ali.

Selon Beïbars Mançouri, dans la même année (252), Abou'ssadj marcha vers le chemin de la Mekke. Voici quel fut, d'après le même écrivain, le motif de cette conduite. Après que Vacif se fut réconcilié avec Motazz, et que ce prince lui eut

confié son sceau, il écrivit à Abou'ssadj pour lui ordonner de se diriger vers le chemin de la Mekke, afin de le pacifier. Il lui fit porter, en même temps, l'argent nécessaire à cette expédition. D'après une autre version, Abou'ssadj écrivit à Mohammed, fils d'Abd-Allah, pour le prier de lui faire confier la surveillance du chemin de la Mekke. Mohammed l'envoya vers cette ville, avec le titre de son lieutenant<sup>1</sup>.

Selon Kémal-Eddin, Abou'ssadj Davdad داوداد (*sic*), devint gouverneur d'Alep et de Kinnesrin, sous le règne de Motazz, dans le mois de rébi 1<sup>er</sup> 254 (mars 868). Il occupa ce poste jusqu'à ce qu'Ahmed, fils d'Iça, fils du cheikh, s'empara de la Syrie, sous le règne de Mohtadi<sup>2</sup>.

En l'année 261 (874-5), Abou'ssadj fut nommé gouverneur d'Ahvaz, sur la démission de Mouça, fils de Bogha, et reçut l'ordre de combattre les Zendjs. Il envoya contre eux son gendre (Abd-Errahman). Ali-ibn-Aban, un des généraux du prince des Zendjs, en vint aux mains avec lui dans le canton de Doulab دولاب. Abd-Errahman fut tué. Après cette défaite, Abou'ssadj se retira dans le canton

<sup>1</sup> Ibn-Alathir, fol. 55 v. Beibars, 3 r. Ibn-Khaldoun, 303 r.

<sup>2</sup> *Selecta ex historia Halebi*, p. 27 du texte. Cf. ce passage d'Ibn-Alathir : وفيها عقد صالح بن وصيف لابو داود على ديار مصر وقنسرين والعواصم. Dans l'année 254, Salih, fils de Vacif, donna à Abou-Daoud (lisez Abou'ssadj-Divdad), l'investiture du gouvernement de Diar-Modhar, de Kinnesrin et de l'Avacim. Tom. II, fol. 60 r. Je donnerai ailleurs une notice particulière sur Ahmed, fils d'Iça.

d'Asker-Mocrem. Les Zendjs entrèrent à Ahvaz, tuèrent ses habitants ou les firent prisonniers, et brûlèrent les maisons. Abou'ssadj renonça au gouvernement d'Ahvaz et à faire la guerre aux Zendjs; et Ibrahim, fils de Sima, le remplaça<sup>1</sup>.

Dans l'année 262 (875-6), lorsque Iacoub, fils de Leïs, le Soffaride, partit d'Asker-Mocrem, pour marcher contre Mouvaffec, Abou'ssadj quitta Ahvaz et se joignit à lui. Iacoub le reçut avec considération et lui fit des présents<sup>2</sup>. Mouvaffec, après sa victoire sur Iacoub, donna en fief à Mesrou-el-Balkhi, un de ses lieutenants, les propriétés territoriales et les maisons qui appartenaient à Abou'ssadj<sup>3</sup>.

Dans l'année 266 (879-80), Abou'ssadj mourut à Djondiçabour, au moment où, selon les ordres de Mouvaffec, il revenait du camp d'Amr, fils de Leïs, à Bagdad<sup>4</sup>.

Il laissa deux enfants, Mohammed, appelé aussi Afchin et surnommé Abou-Obaïd-Allah, et Ioucef. Le premier fut investi de la garde du chemin de la Mekke et du gouvernement des deux villes saintes<sup>5</sup>. Il se rendit à la Mekke, où il eut à combattre un personnage appelé Abou'lmoghairah-Iça, fils de Mohammed, Al-Makhzoumi, qui était venu en cette

<sup>1</sup> Ibn-Alathir, fol. 86 v. Beibars, 25 r. Ibn-Khaldoun, 354 v.

<sup>2</sup> Ibn-Alathir, fol. 94 v. Ibn-Khaldoun, 317 v. le même, tom. IV, fol. 147 v.

<sup>3</sup> Ibn-Alathir, fol. 95 r. Beibars, 31 r. Ibn-Khaldoun, 318 r.

<sup>4</sup> Ibn-Alathir, fol. 109 r. Beibars, 48 r. Ibn-Khallikan's, *Biographical dictionary*, tom. I, pag. 500; Freytag, pag. 34.

<sup>5</sup> Beibars, fol. 48 r. Ibn-Alathir, *dict. loc.* Ibn-Khaldoun, 356 v.



ville, l'année précédente, au nom du prince des Zendjs<sup>1</sup>. Il le mit en déroute et livra ses biens au pillage; le 8 de dzou'hiddjeh (20 juillet 880)<sup>2</sup>.

Dans le mois de cheval 267 (mai 881), les compagnons de Mohammed eurent une rencontre avec Haïsem-al-Idjli, qui était maître de Coufah. Ils massacrèrent son avant-garde et pillèrent son camp<sup>3</sup>.

Dans l'année suivante, les mêmes soldats de Mohammed, fils d'Abou'ssadj, tuèrent Mohammed, fils d'Ali, fils de Habib, Al-Iachkori, dans le canton de Vacith. Sa tête fut exposée publiquement à Bagdad<sup>4</sup>.

Dans la même année, Haroun, fils de Mohammed, fils d'Ishac, le Hachémite, conduisit la caravane des pèlerins, tandis que Mohammed veillait à la sûreté du chemin, se tenant prêt à faire face à tous les accidents<sup>5</sup>.

En l'année 269 (882-3), on envoya une armée à Mohammed, après son retour de la Mekke. Il la fit marcher vers Djiddah, جدة, et prit à Makr-zourmi deux vaisseaux remplis d'argent et d'armes. Haroun, fils de Mouvaffec, donna à Mohammed le gouvernement d'Anbar, de Tarik-el-Ferat<sup>6</sup> et de

<sup>1</sup> وفيها كانت موافاة ابي المغيرة عيسى بن محمد المنخروفي (sic) الى مكة لصاحب الزنج. Ibn-Alathir, fol. 107 v.

<sup>2</sup> Ibn-Alathir, fol. 110 v. Beibars, 50 r.

<sup>3</sup> Ibn-Alathir, fol. 120 r. et v. Ibn-Khaldoun, 357 v. Beibars, 59 v.

<sup>4</sup> Ibn-Alathir, fol. 123 v. Beibars, 63 r.

<sup>5</sup> Ibn-Alathir, fol. 124 r. Beibars, 63 v.

<sup>6</sup> Comme je n'ai rencontré l'expression de Tharik-el-Ferat dans aucun des géographes orientaux qui sont à ma disposition, je ne

**Rahbah.** Une rencontre eut lieu entre le fils d'Abou'sadj et les Arabes du désert الاعراب, qui le mirent

puis déterminer, avec une entière précision, la situation et l'étendue du canton qu'elle désignait. On peut seulement conclure de la mention de Tharik-el-Forat, après Anbar et avant Rahbah, que le canton de ce nom s'étendait sur les rives de l'Euphrate, entre Anbar et Rahbah. Cette conjecture se trouve confirmée par le passage suivant d'Ibn-Alathir : وسار ابو طاهر القرمطي الى الدالية من طريق الفرات ثم سار الى الرحبة (de Hit) vers Daliah, dans le canton de Tharik-el-Forat; puis vers Rahbah. (Ms. de C. P. tom. IV, fol. 307 r.) On lit dans le *Méridien-el-Ittila* : « Daliah était une petite ville située sur la rive droite de l'Euphrate, entre Aanah et Rahbah. On ne la connaît plus aujourd'hui. مدينة على غربي الفرات بين عانة والرحبة صغيرة لا تعرف اليوم. Cf. Édrici, tom. II, pag. 145. Il est une locution analogue à celle de Tharik-el-Forat, qui se rencontre plus fréquemment encore dans les historiens et les géographes orientaux. Je veux parler de l'expression Tharik-Khoroçan. On lit, sous le titre طريق خراسان, dans le *Nozhet-el-Coloub* (ms. P. 127, fol. 344 r. et v.) : « C'est une contrée célèbre; sa ville capitale est la cité de Bacouba (le ms. porte بعقوبه). Une princesse, de la race de Kesra (Chosroës), nommée Couba قوبا, construisit cette ville, et la nomma Beït-Couba. » (Je lis بيت قوبا.) Par la suite, ce nom fut changé en Iacouba. Elle est située sur le bord du fleuve Nahrévan (c'est-à-dire de la Diala). Un canal, dérivé de ce fleuve, passe au milieu de la ville. Tous les villages du canton cultivent les terres, à l'aide de ce fleuve. Bacouba possède beaucoup de jardins et de plantations de palmiers; elle produit des quantités innombrables d'oranges et de citrons, de sorte que l'on donne trois et quatre cents oranges pour un dirhem. La température de Bacouba est semblable à celle de Bagdad; mais, à cause du grand nombre de bosquets de palmiers, elle est tant soit peu malsaine (je lis بعقوفين, au lieu de ثالث). La fille d'un berger de la race de Kesra construisit Chehriban. Les cantons de Thabits طابيت et de Mehrroud مهررود dépendent de ce district. Ces cantons forment quatre-vingts bourgs, qui payent au divan, d'après ce qui est consigné sur les registres, seize toumans (160,000 dinars), et 4,000 dinars. » Bacouba subsiste encore aujourd'hui. C'est, disent Olivier

en déroute. Mais il les attaqua pendant la nuit, en tua ou fit prisonniers plusieurs, et envoya à Bagdad les captifs, ainsi que les têtes des morts. Il entra, au mois de cheval (mai, juin 883), dans Rahbah, après avoir surmonté la résistance des habitants et contraint Ahmed, fils de Malik-ibn-Thauk, à s'enfuir en Syrie. Mohammed marcha ensuite sur Karkisia, et y entra également<sup>1</sup>.

Dans l'année 20 (7883-4), lorsque Ahmed, fils de Thouloun, fut mort, Ishac, fils de Kendadj كنداج

(*Voyage dans l'empire othoman*, édit. in-8°, tom. V, pag. 5 et 6), et Adrien Dupré (*Voyage en Perse*, tom. I, pag. 221), un petit village entouré de dattiers, de citronniers, de grenadiers, et autres arbres fruitiers. Le premier de ces deux voyageurs mentionne Chehraaban comme « un village assez considérable, mais à moitié ruiné. » Le second en parle à peu près dans les mêmes termes; seulement il l'appelle, par erreur, Chehr-abad. D'après Iacout (cité par le major Rawlinson, *Journal of the royal geographical Society*, tom. X, p. 96; Cf. *Lobb-el-Lobab*, pag. 105 B), outre les localités déjà mentionnées, le district de Khoracan renfermait la ville de Deskereh (Dastagerda). La carte du Tigre, par le lieutenant Lynch (*Journal of the royal geogr. Society*, tom. IX), indique, au nord-est de Chehriban, une localité du nom de Sidr-ul-Khorasan. On peut encore consulter, sur Chehriban et Bakoubah, l'itinéraire de Sennah à Bagdad, par M. Webb apud Macdonald Kinneir's, *A geographical memoir of the persian empire*, pag. 391, et Rousseau, *Description du pachalik de Bagdad*, pag. 80, 81. Il est souvent fait mention de Tharic-Khoracan dans l'histoire orientale. (Voyez Ibn-Alathir, ms. de C. P. t. V, fol. 78 v. 81 r. 86 r. 105 v. 114 v. 123 v. 124 v. 131 r. 148 r. 156 v. 167 r. 184 r. 187 r. 188 r. Rachid-Eddin, *Hist. des Mongols de la Perse*, pag. 282 et 303.) Soyouthi (*Lobb-el-Lobab*, éd. Veth, pag. 34) mentionne une bourgade nommée Borsof بارسف, dans le district de Tharic-Khoracan.

<sup>1</sup> Ibn-Alathir, fol. 133 r. et v. Beibars, fol. 71 r. 72 r. Ibn-Khal-doun, fol. 358 v. IV, 138 v.

ou Kendadjic **كنداجيق**, gouverneur de Mouçoul et du Djezireh, et Mohammed, fils d'Abou'ssadj<sup>1</sup>, convoitèrent la conquête de la Syrie, méprisant la puissance du successeur d'Ibn-Thouloun, Khomarouaïh. Dans ce but, ils écrivirent à Mouvaffec, et lui demandèrent des secours. Il leur ordonna de marcher vers la Syrie, promettant de leur envoyer un renfort. Après avoir rassemblé des soldats, les deux chefs se dirigèrent vers les parties de la Syrie limitrophes de leurs gouvernements, et s'en emparèrent. Le *naïb* (lieutenant) d'Ahmed, à Damas, les aida et leur promit de se joindre à eux. Ceux d'Antioche, d'Alep, d'Hems, abandonnèrent la Syrie; alors le gouverneur de Damas se révolta ouvertement, et Ishac se rendit maître de cette ville<sup>2</sup>.

Cette nouvelle étant parvenue à Khomarouaïh, il envoya une armée en Syrie. Damas fut repris par les Égyptiens, et le *naïb* s'enfuit. L'armée de Khomarouaïh marcha de Damas vers Chaïzer, pour combattre Ishac, fils de Kendadj, et Mohammed. Ces deux généraux temporisèrent et écrivirent à Bagdad pour demander du secours. L'hiver étant survenu, les soldats de Khomarouaïh, incommodés par la ri-

<sup>1</sup> Ibn-Khaldoun donne à ce dernier le titre de gouverneur d'Anbar, de Raïbah et de Tharic-Forat. Tom. III, fol. 342; ailleurs (tom. IV, fol. 138 v.), il dit qu'à cette époque Mohammed était gouverneur de Coufah; Kémal-eddin (*Selecta*, pag. 31) le qualifie de gouverneur du Diar-Modhar.

<sup>2</sup> D'après Kémal-eddin (*dict. loc.*), Ishac et Mohammed arrivèrent à Alep, et Mouvaffec nomma ce dernier gouverneur d'Alep et de ses dépendances.

gueur du froid, se dispersèrent dans les maisons de Chaïzer. Cependant, Mouvaffec avait fait partir son fils Abou'labbas Ahmed, à la tête des troupes de l'Irac. Suivant Kémal-Eddin, ce prince arriva dans le mois de rébi second 271 (octobre 884) à Alep, où Mohammed-Afchin se trouvait alors, en qualité de *sali* (gouverneur). D'Alep, Abou'labbas marcha vers Kinnesrin, puis vers Chaïzer. Mais le récit de l'historien d'Alep n'est pas d'accord sur ce point avec celui d'Ibn-Alathir et de ses abrégiateurs, Beïbars et Ibn-Khaldoun. D'après la version de ces trois auteurs, Abou'labbas paraîtrait avoir joint directement Ibn-Kendadj. Voici en quels termes s'expriment les deux premiers : « L'armée de l'Irac arriva auprès d'Ibn-Kendadj, ayant à sa tête Abou'labbas Ahmed, fils de Mouvaffec, qui fut plus tard khalife sous le nom de Motadhid-Billah. Dès son arrivée, ce prince marcha en toute hâte contre l'armée de Khomarouaïh campée à Chaïzer, l'attaqua à l'improviste dans ses quartiers et en fit un grand carnage. Ceux qui survécurent se retirèrent à Damas. » Abou'labbas les poursuivit, et les contraignit à abandonner cette ville, où il fit son entrée au mois de chaban 271. L'armée égyptienne campa à Ramlah, et envoya un message à Khomarouaïh, pour l'instruire de sa défaite. Ce prince sortit de Fostat avec ses troupes, et se dirigea vers la Syrie<sup>1</sup>.

Après s'être emparé de Damas, Abou'labbas

<sup>1</sup> Ibn-Alathir, fol. 137 v. 138 r. Beïbars, fol. 79 v. 80 r. Ibn-Khaldoun, tom. III, fol. 342 v. IV, 138 v. 139 r.

Ahmed marcha sur Ramlah, à la poursuite de l'armée de Khomarouaïh. Sur la route, il apprit que ce prince avait joint ses troupes avec des renforts considérables. A cette nouvelle, il résolut de retourner sur ses pas. Mais ceux des serviteurs de Khomarouaïh qui étaient venus le trouver, ne lui en laissèrent pas le pouvoir. Abou'labbas avait mécontenté Ibn-Kendadj et Mohammed-Afchin, en les accusant de lâcheté pour avoir attendu qu'il se fût joint à eux, avant d'attaquer l'armée égyptienne. Ces deux généraux le prirent en haine. Kémal-Eddin ajoute même qu'ils se séparèrent d'Abou'labbas, avant le combat, et allèrent s'emparer d'Alep.

A son arrivée à Ramlah, Khomarouaïh campa sur les bords d'une rivière sur laquelle s'élevaient des moulins الماء الذى عليه طواحين; c'est de cette circonstance que la bataille qui suivit prit le nom de combat des moulins <sup>1</sup> فنسبت الوقعة اليه.

Abou'labbas arriva, après avoir rangé son armée en ordre de bataille. Khomarouaïh en fit autant, et plaça en embuscade un détachement commandé par Saad-al-Aïçar. La gauche d'Abou'labbas fondit sur la droite de Khomarouaïh, qui fut mise en dé-

<sup>1</sup> Il paraîtrait, d'après un passage d'Ibn-Djouzi, que l'endroit lui-même était appelé *El-Thavahin*, les moulins : وفيها كانت وقعة عظيمة بين ابي العباس الموفق وبين خمارويه بن احمد بن طولون بمكان يقال له الطواحين بارض فلسطين Ibn-Djouzi, *Mirat-ezzéman*, ms. ar. n° 640, fol. 209 v. On lit dans Abou'l-Mehacip : فالتقا مع احمد بن الموفق بنهر ابي بطرس المعروف بالطواحين

route. Lorsque Khomarouaïh vit cela, comme il n'avait encore assisté à aucune bataille, il perdit courage et s'enfuit, monté sur un dromadaire<sup>1</sup>, avec quelques jeunes gens aussi novices que lui dans l'art de la guerre. Il ne s'arrêta qu'à Fostat.

Abou'labbas descendit dans la tente de Khomarouaïh, ne doutant pas de la victoire. Maïs-Saad-al-Aïçar sortit tout à coup de son embuscade; ceux des soldats égyptiens qui n'avaient pas encore pris la fuite, se joignirent à lui, répétant à haute voix le mot d'ordre<sup>2</sup>; et tous ensemble fondirent sur

<sup>1</sup> (Lisez : الجمارات على الجمارات. Ibn-Djouzi.) Au lieu de Saad-el-Aïçar, celui-ci écrit سعد الأعسر (*loc. land.* et fol. 215 r.). Mais dans ce dernier endroit, il ajoute ويقال أيسر. Ibn-Alathir, ms. de C. P. tom. IV, fol. 266 v. écrit سعد الأيسر. On lit à la fois الأيسر et الأعسر, dans Abou'l-Méhâcin, *Nodjoum*, ms. arabe 660, fol. 12 r. 17 v.

<sup>2</sup> ونادوا بشعارهم. Beibars, fol. 82 v. (Cf. sur l'expression شعار employée dans ce sens, un curieux passage d'Ibn-Bathoutha, rapporté par M. Reinhart Dozy, *Historia Abbadidarum*, tom. I, pag. 127, note 315. Cf. le même ouvrage, *ibid.* pag. 301, l. 22.) J'ai cru nécessaire de m'étendre sur ces événements, bien qu'ils n'aient qu'un rapport éloigné avec l'histoire des Sadjides, parce qu'ils ont été racontés d'une manière incomplète et inexacte par Deguignes (*Histoire des Huns*, tom. II, pag. 136, 137).

Cette signification du mot شعار se rencontre très-souvent dans Ibn-Alathir. On y lit (ms. de C. P. tom. V, fol. 25 r.), que les troupes d'Abou'l-Hoceïn, fils d'Adhed-Eddaulah, se débandèrent, et allèrent trouver Cherf-Eddaulah-Abou'l-Févaris, répétant le mot d'ordre de ce prince « نادوا بشعار » et plus loin, « qu'Abou'l-Hoceïn s'étant réfugié à Ispahan, qui appartenait à son oncle Fakhr-Eddaulah, résolut de s'emparer de cette ville, et fit proclamer le mot d'ordre de son frère Cherf-Eddaulah أخيه « نادى بشعار ». Ailleurs (fol. 36 r.), « nous apprenons que les troupes d'Al-Merzban, oncle du prince Bouveihide, Medjd-Eddaulah, proclamèrent le mot

Abou'labbas, pendant que ses soldats étaient occupés à piller ; ils en firent un grand carnage. Le fils de Mouvaffec pensa que Khomarouaïh était revenu sur ses pas. Il remonta à cheval et s'enfuit, sans s'arrêter, jusqu'à Damas, dont les habitants refusèrent de lui ouvrir les portes. Il continua sa fuite jusqu'à Tharsous, se détournant d'Alep, parce que Mohammed-Afchin s'était emparé de cette ville.

Les deux armées continuèrent à combattre, quoique privées de leurs chefs. Saad-al-Aïçar, ayant vainement cherché Khomarouaïh, mit à la place de ce prince son frère Abou'l-Achâir. Les soldats de l'Irac furent mis dans une déroute complète, et beaucoup d'entre eux furent tués ou faits prisonniers. Saad dit aux troupes égyptiennes, en leur montrant Abou'l-Achâir : « Cet homme est le frère de votre maître, et ses richesses seront dépensées en votre faveur. » Il leur donna leur solde et les empêcha ainsi d'exciter

d'ordre de Chems-el-Maali-Cabous, à cause d'un mécontentement que leur chef avait contre son neveu *ونادوا بشعار نفس المعالي لروحشة كانت عند المرزبان من مجد الدولة*. Au fol. 37 v. nous lisons : « Quelques-uns des soldats de Béha-Eddaulah entrèrent dans Chiraz, criant le mot d'ordre de leur maître, *نادوا بشعار بها الدولة*. Lorsque le *nakib* Abou-Ahmed-al-Mouçavi entendit proclamer le mot d'ordre de Béha-Eddaulah *النداء بشعار*, il pensa que la victoire de ce prince était complète. — Les Turcs qui se trouvaient à Ahvaz se réunirent, combattirent les soldats de Sultan-Eddaulah, et proclamèrent le mot d'ordre de Mocherref-Eddaulah (fol. 55 v). Voir, pour d'autres exemples, les fol. 57 r. 60 r. lignes 20 et 27, 60 v. ligne 2, 64 r. 65 r. 69 v. 84 v. 127 v. 148 r. 180 v. 239 v. Cf. Kemal-Eddin-Abou-Hafs-Omar, *apud* Freytag, *Chrestomathia arabica*, pag. 99.



du tumulte. La nouvelle de la victoire fut envoyée à Misr. Khomarouaïh fut joyeux de ce succès, et fit de grandes aumônes. Il traita les prisonniers avec une générosité inouïe jusqu'alors, et dit à ses soldats : « Ces hommes sont vos hôtes, traitez-les avec considération. » Ensuite il les fit venir, et leur tint ce discours : « Celui de vous qui préférera rester auprès de nous, nous lui témoignerons de la considération et nous l'assisterons ; celui qui voudra s'en retourner, nous lui fournirons ce qui lui sera nécessaire et nous le renverrons. » Les troupes de Khomarouaïh retournèrent en Syrie, et son pouvoir fut affermi dans cette province <sup>1</sup>.

Dans la même année (271), Ahmed, fils de Mohammed-et-Taï, reçut l'investiture de Médine et du chemin de la Mekke. Loucef, fils d'Abou'ssadj, *vali* ou gouverneur de la Mekke, fonda sur Bedr, esclave d'Et-Taï, qui était *émir-el-hadj* (chef de la caravane), le combattit et le fit prisonnier. Les troupes et les pèlerins, s'étant réunis aux portes de la mosquée sainte, attaquèrent Loucef, reprirent Bedr, firent prisonnier l'agresseur et le conduisirent à Bagdad <sup>2</sup>.

Dans l'année 273 (886-7), Mohammed, fils d'Abou'ssadj, et Ishac, fils de Kendadj, se brouillèrent dans le Djezireh, parce que Mohammed envia

<sup>1</sup> Ibn-Alathir, ms. de C. P. tom. IV, fol. 266 v. Beibars, 82 v. 83 r. Kémal-Eddin, *Selecta*, pag. 31, 32 du texte. Abou'l-Méhacin, *Nodjoum ezzahiret*, ms. ar. 660, fol. 12 r. et 16 r.

<sup>2</sup> Ibn-Alathir, fol. 140 r. et v. Beibars, fol. 83 v. Ibn-Khaldoun, fol. 359 r. Ibn-Djouzi, fol. 210 r. Abou'l-Méhacin, *Nodjoum*, fol. 16 r.

à Ishac son gouvernement et qu'il prétendait à la prééminence, ce que Ishac lui refusa. Ibn-Abou'ssadj écrivit à Khomarouaïh, passa du côté de ce prince, fit la *khotbak* en son nom à Kinnesrin, et lui envoya son fils Divdad en otage<sup>1</sup>. Khomarouaïh marcha vers la Syrie et se réunit à Mohammed, dans la ville de Balis. Le dernier traversa l'Euphrate auprès de Raccab. Ibn-Kendadj en vint aux mains avec lui et fut mis en déroute, et Mohammed s'empara de ce qui lui appartenait. Khomarouaïh, ayant traversé l'Euphrate, campa à Rafikiah. Ishac s'enfuit dans le château de Mardin. Ibn-Abi'ssadj l'y assiégea; puis il marcha vers Sindjar, et y combattit une troupe d'Arabes. Ibn-Kendadj quitta Mardin pour se rendre à Mouçoul. Ibn-Abi'ssadj, l'ayant rencontré à Barcaïd برقييد, lui dressa des embûches. Ishac fut mis en déroute et retourna à Mardin, où il se tint en repos. Ibn-Abi'ssadj s'empara de Djezireh et de Mouçoul, et fit prononcer la prière au nom de Khomarouaïh et au sien.

Il envoya une troupe de soldats, sous le commandement de son esclave Feth, qui était brave et

<sup>1</sup> Ibn-Alathir (C. P. fol. 264 v.) écrit بقوداد; mais la leçon Divdad est préférée par l'auteur des *Douel-Moncahiat*. D'après Kémal-Eddin, Khomarouaïh vint camper auprès d'Alep. Aschin fit la paix avec lui, s'engagea à son service, et fit prononcer la prière en son nom. Khomarouaïh lui envoya plus de 200,000 dinars, 20,000 autres pour ses principaux compagnons, et 20,000 pour son *ostib*. Aschin lui donna son fils en otage. Le jour où ce jeune homme lui fut livré, Khomarouaïh donna à son père la somme de 20,000 dinars.

jouissait d'une haute faveur auprès de lui, vers Merdj المرج, une des dépendances de Mouçoul. Ce détachement y recueillit le *kharadj*. Les Yacoubis اليعقوبية, tribu d'hérétiques, se trouvaient dans le voisinage. Feth leur envoya un message pour les assurer que son séjour à Merdj durerait peu de temps. Ils se fièrent à ses discours et se dispersèrent. Quelques-uns d'entre eux campèrent dans le voisinage de Souc-el-Ahad. Feth marcha contre eux, un matin, fondit sur leur camp et s'empara de leurs richesses. Mais le reste des Yacoubis s'étaient mis en marche, pour rejoindre leurs compagnons, sans savoir la rencontre qui venait d'avoir lieu. Les fuyards, s'étant réunis à eux, revinrent courageusement à la charge, mirent Feth en déroute et lui tuèrent huit cents hommes. Il s'enfuit avec environ cent soldats; les cent qui restaient se dispersèrent et se cachèrent dans les bourgs voisins; puis ils retournèrent à Mouçoul<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Ibn-Alathir, fol. 142 r. Abou'l-Méhacin, *Nodjoum*, fol. 17. Beihars, fol. 86 r. Ibn-Khaldoun, fol. 344 r. et v. et 360 r. et t. IV, fol. 139 r. Le nouveau manuscrit d'Ibn-Alathir contient les détails suivants, sous la date de l'année 274 (tom. IV, fol. 267 r.) : Ishac-Ibn-Kendadj (ms. كنداج) rassembla des troupes considérables et marcha vers la Syrie. Cette nouvelle étant parvenue à Khomarouaih, il alla à la rencontre d'Ishac, qui avait déjà traversé l'Euphrate. Ils se livrèrent un combat acharné. Ishac, ayant essuyé une grande défaite, repassa l'Euphrate, et se retrancha sur les bords de ce fleuve. Khomarouaih marcha à sa poursuite, et jeta un pont sur l'Euphrate. A cette nouvelle, Ishac se retira dans des châteaux qui lui appartenaient et qu'il avait fortifiés et pourvus de vivres. Il envoya auprès de Khomarouaih pour faire sa soumission à ce prince, et lui

Dans le mois de dzou'lcadeh 274 (mars-avril 888), selon Kémal-eddin, Mohammed Afchin rompit le traité qu'il avait conclu avec Khomarouaïh, et fit du dégât dans les provinces qui appartenaient à ce prince. Khomarouaïh marcha de l'Égypte vers la Syrie, à la fin de la même année. Ibn-Abi'ssadj vint à sa rencontre, et le combattit, auprès de Tsaniiet-el-Ocab ثنية العقاب, dans le voisinage de Damas<sup>1</sup>, au mois de moharrem 275 (mai-juin 888). L'aile droite de Khomarouaïh fut mise en déroute. Mais le reste de son armée entourra Mohammed, qui prit la fuite. Son camp fut livré au pillage<sup>2</sup>. Il avait laissé à Hems des richesses considérables. Khomarouaïh envoya en hâte vers cette ville un général, à la tête d'un détachement de son armée. Ces troupes devancèrent Ibn-Abi'ssadj, l'empêchèrent d'entrer dans Hems et s'emparèrent de ses trésors. Il s'enfuit à Alep, et de là, à Raccah. Khomarouaïh l'ayant suivi, il abandonna cette dernière ville. Khomarouaïh traversa l'Euphrate et marcha à sa poursuite. Mais Ibn-Abi'ssadj arriva avant lui à Mouçoul. Khomarouaïh

offrit de reconnaître sa suprématie dans toute l'étendue de son gouvernement, c'est-à-dire dans le Djezireh et les cantons voisins. Khomarouaïh y consentit. (Cf. Ibn-Khaldoun, t. IV, fol. 139 r.)

<sup>1</sup> Au lieu de ثنية العقاب, leçon du ms. 537, fol. 143 v. le ms. de C. P. qui, en cet endroit, offre une rédaction différente, porte في البثنية, fol. 267 r. Mais plus loin (fol. 267 v.) il porte ثنية العقاب.

<sup>2</sup> Le ms. de C. P. ajoute ici (fol. 267 r.) : « Khomarouaïh fit venir le fils d'Ibn-Abi'ssadj, qui se trouvait auprès de lui, en qualité d'otage, le revêtit d'un *khilat*, le relâcha, et le renvoya à son père, puis il retourna en Égypte. »

étant parvenu à Béled, Ibn-Abi'ssadj se retira de Mouçoul à Haditsah, où il séjourna<sup>1</sup>.

Le prince égyptien fit marcher, sous le commandement d'Ishac ibn-Kendadj, une armée considérable à la poursuite d'Ibn-Abi'ssadj<sup>2</sup>. Ishac le poursuivit jusqu'à Técrit. Ibn-Abi'ssadj ayant traversé le Tigre, Ishac s'arrêta et rassembla des vaisseaux, afin de dresser un pont sur lequel il pût passer le fleuve. Cependant les deux armées se combattaient à coups de flèches. Ibn-Abi'ssadj n'avait qu'environ deux mille cavaliers; Ibn-Kendadj en avait vingt mille. Lorsque le premier vit son adversaire occupé à réunir des embarcations, il marcha de Técrit vers Mouçoul, pendant la nuit, et y arriva le quatrième jour. Il campa, en dehors de cette ville, auprès du monastère supérieur *الدير الاعلا*. Ibn-Kendadj se mit à sa poursuite. A la nouvelle de son approche, Ibn-

<sup>1</sup> وسار في اثره وكان قد سبقه الى الموصل فوصل خمارويه الى بلد فسار ابن ابي الساج عن الموصل الى الحديثة. Ce passage a été ainsi rendu par M. Freytag (*Selecta*, pag. 103) : « Sed quum Chumarujja, qui versus Mosulam eum præcessisset a perse- quando non desisteret, à Mosula deflectens Alhaditsam pergît, dum Chumarujja Beledum proficiscitur, etc. »

<sup>2</sup> Belbars s'exprime en ces termes : وكان ابن كنداج لما انهزم من ابي الساج (sic) اقام الى ان انهزم ابن ابي الساج, ووصل خمارويه الى بلد. «Après sa défaite par Ibn-Abi'ssadj, Ibn-Kendadj séjourna (à Mardin), jusqu'à ce qu'Ibn-Abi'ssadj fût mis en déroute, et que Khomarouaih arrivât à Beled.» M. Freytag (*ibidem*), a ainsi rendu ce passage : « Ebn-Cendadjus autem, qui ab eo tempore quo Ibn-Aby-el-Sadjum fugerat, eodem loco commorabatur. »

Abi'ssadj marcha contre lui, le combattit courageusement et obtint la victoire. Ibn-Kendadj se retira à Raccah; son ennemi l'y poursuivit, écrivit à Mouvaffec, pour l'informer de ces événements, et lui demanda la permission de traverser l'Euphrate et d'envahir les possessions de Khomarouaïh. Mouvaffec lui répondit par une lettre dans laquelle il le louait de sa conduite, et lui ordonnait d'attendre jusqu'à ce que les troupes qu'il envoyait à son secours l'eussent joint. Ibn-Kendadj alla retrouver Khomarouaïh, qui le renvoya contre Ibn-Abi'ssadj, à la tête d'une armée. Les troupes égyptiennes étant arrivées auprès de l'Euphrate, Ibn-Abi'ssadj, qui se trouvait toujours à Raccah, préposa un corps de troupes à la garde du fleuve. Mais, au bout de quelques jours, Ishac fit partir un détachement qui traversa l'Euphrate, dans un autre endroit. Les éclaireurs de l'armée d'Ibn-Abi'ssadj n'eurent connaissance du passage du fleuve, que lorsqu'ils se virent attaqués par ce détachement. Ils s'enfuirent à Raccah. Leur général, voyant le passage forcé par l'ennemi, marcha de Raccah vers Mouçoul, et demanda un secours d'argent aux habitants de cette ville, disant : « Il n'y a point d'humanité à attendre de l'homme pressé par la nécessité : » ليس بالمضطر مروءة. Il y séjourna environ un mois, après quoi, il descendit par le Tigre à Bagdad, et rejoignit Mouvaffec dans le mois de rébi 1<sup>er</sup> 276 (juillet 889). Ce prince l'emmena avec lui dans le Djébel, le revêtit d'un *khilat* et lui donna une somme d'argent. Quant à Ibn-

Kendadj, il séjourna dans le Diar-rébiah et le Diar-modhar<sup>1</sup>.

En l'année 276 (889-90), Mouvaffec nomma Mohammed-Afchin gouverneur de l'Azerbeïdjan. Telle est la date rapportée par Ibn-Alathir<sup>2</sup>, Beïbars<sup>3</sup> et Ibn-Khaldoun<sup>4</sup>. Selon Djémal-eddin-Abou'l-Haçan Ali<sup>5</sup>, ce fut en 279 (892) seulement, et par Motamid, que Mohammed fut envoyé à Méraghah. Quoi qu'il en soit, Mohammed devait, avant toute autre chose, reconquérir une des principales villes de son gouvernement, Méraghah, sur un certain Abd-Allah, fils d'Haçan, al-Hamadani<sup>6</sup>, qui s'en était emparé. Ce personnage sortit à la rencontre de Mohammed; mais il fut mis en déroute, après un combat acharné, et assiégé dans Méraghah, qu'il rendit par capitulation, en 280 (893)<sup>7</sup>. Mohammed ne se fit point

<sup>1</sup> Ibn-Alathir, t. II, fol. 143 v. 144 r. et v. Beïbars, fol. 87 v., 88 r. et v. Abou'l-Mehacin, fol. 13 v. 18 r. Ibn-Khaldoun, t. IV, fol. 139 r. et v. t. III, fol. 345 r. 360 r. 361 r. et v. Kémal-eddin, *dicto loco*; Ibn-Khallican's *Biographical Dictionary*, t. I, pag. 498 499. Ce dernier place l'expédition d'Afchin en 276 (889-90).

<sup>2</sup> Tome II, fol. 145 v.

<sup>3</sup> Fol. 99 v.

<sup>4</sup> Ibn-Khaldoun, III, 361 r. (Cf. le même, fol. 345 r.)

<sup>5</sup> Freytag, pag. 34.

<sup>6</sup> Au lieu de Haçan, Djémal-eddin écrit Houçeïn, et donne à ce personnage le surnom d'Al-Alévi, c'est-à-dire l'Alide. Dans un des deux passages cités plus haut, et dans un troisième (fol. 366 v.), Ibn-Khaldoun écrit aussi Hoçeïn. Enfin, Ibn-Alathir (fol. 154 r.) et Beïbars (103 v.) offrent également la leçon Hoçeïn.

<sup>7</sup> Telle est la date donnée par Maçoudi, *Moroudj*, t. II, fol. 263 v. Beïbars et Ibn-Alathir, *dictis locis*; et Abou'l-Mehacin, ms. de Saint-Germain, n° 110, 56 r. Cette date est en opposition avec le récit

scrupule de violer cette capitulation. Il s'empara de la personne d'Abd-Allah, l'emprisonna, et lui arracha par les tortures l'aveu de toutes ses richesses, *قرره بجميع امواله*, après quoi, il le mit à mort. Mohammed vit son autorité affermie dans l'Azerbeïdjan par la prise de Méraghah.

Dans la même année (280), Mohammed envoya à Bagdad trente des révoltés, *خوارج*, des environs de Mouçoul. La plupart furent décapités, et les autres emprisonnés<sup>1</sup>.

A peu près vers le même temps où Mohammed Afchin reçut le gouvernement de l'Azerbeïdjan, Sempad, le Pagratide, succéda en Arménie à son père Aschod. En l'année 892, selon Saint-Martin<sup>2</sup>, Sempad envoya un ambassadeur au khalife, « pour lui notifier son avènement au trône et lui demander la confirmation de sa dignité. Ce prince, content de cette marque de soumission, donna ordre à Afschin, gou-

d'Ibn-Khaldoun (345 r.), qui place le même fait en l'an 278 (891-2); mais elle se trouve confirmée par Djemal-eddin, d'après lequel Méraghah ne fut conquise que postérieurement à l'avènement de Motadhid, c'est-à-dire au septième mois de l'année 279. Nous savons, d'ailleurs, par Ibn-Alathir (147 r.) et Beibars (93 r.), que, dans l'année 278, Mohammed se trouvait à Bagdad, où il assista aux derniers moments de Mouvaffec. Selon Maçoudi (*dicto loco*), dans l'année 280, la fille de Mohammed épousa Bedr, esclave de Motadhid. Imad-eddin-Ismaïl-ibn-Alathir, dans son ouvrage intitulé *Ibret oul'l Abçar fi Molouki'l Amçar* (ms. de la Bibliothèque royale, suppl. arabe, n° 1135, non paginé), attribue fautivement la conquête de Méraghah à Abou'ssadj Divdad.

<sup>1</sup> Ibn-Alathir, fol. 154 r.

<sup>2</sup> *Mémoires historiques et géographiques sur l'Arménie*, tome I, page 351.



verneur de l'Azerbaïdjan, de remettre, de sa part, à Sempad, une couronne royale, en lui conférant l'autorité souveraine sur l'Arménie et la Géorgie. Afschin vint, pour s'acquitter de sa commission, à Érazkavors, et il plaça lui-même la couronne sur la tête de Sempad, en présence de tous les princes et des évêques du pays. »

Tel est le récit de Saint-Martin ; mais le patriarche Jean VI, la seule autorité qu'il allègue en cet endroit, ne parle pas de cette ambassade de Sempad au khalife, ni de ce voyage d'Afschin à Érazkavors. Il se contente de dire qu'on apporta à Sempad une couronne royale, de la part d'Afschin, avec des chevaux rapides, des robes dorées, des armes et des ornements entièrement dorés <sup>1</sup>.

En 893, toujours d'après Saint-Martin, Sempad, ayant envoyé des ambassadeurs à Léon le Philosophe, Afschin prit ombrage de cette démarche. En conséquence, il rassembla beaucoup de troupes et prépara une expédition contre l'Arménie. Sempad, de son côté, après avoir réuni une armée de trente mille hommes, s'avança à la rencontre d'Afschin, jusqu'aux frontières de l'Azerbaïdjan ; et, lorsqu'il se vit en présence de l'ennemi, il envoya auprès d'Afschin un courrier, porteur du message suivant : « Pourquoi agis-tu méchamment ? Pourquoi marches-tu et t'avances-tu ? Si j'ai lié amitié avec l'empereur, c'est pour votre avantage ; car cette amitié est peut-être néces-

<sup>1</sup> *Histoire d'Arménie*, par le patriarche Jean VI, traduite de l'arménien par M. J. Saint-Martin, page 132.

saire au grand amirabied (khalife), et vous pourrez d'un moment à l'autre avoir besoin de l'appui des Grecs ; offrez-leur votre secours, rendez-leur des services, envoyez-leur de superbes robes et de magnifiques ornements. En ouvrant le chemin aux marchands qui sont de ta religion, ils te donneront l'entrée de leur pays ; et, par leurs richesses, ils rempliront abondamment tes trésors<sup>1</sup>. »

Afatchin, ayant pris connaissance de cette lettre, y répondit par des paroles de paix, qu'il accompagna d'un cadeau de belles cuirasses. Après quoi, lui et Sempad, montés sur de magnifiques chevaux, s'approchèrent l'un de l'autre et se firent de riches présents ; puis ils se séparèrent. Afschin rentra dans l'Azerbaïdjan, et Sempad se rendit à Tovin, métropole de l'Arménie, et fit prisonniers les émirs de cette ville, qui s'étaient révoltés contre lui<sup>2</sup>.

Dans l'année 281 (894), Vacif, eunuque d'Afatchin, combattit Omar, fils d'Abd-el-Aziz, fils d'Abou-Dolaf,

<sup>1</sup> Jean VI, pag. 145, 146.

<sup>2</sup> Jean VI, pag. 146, 147. Jean VI désigne Afschin par le titre d'osdigan, qui, d'après Saint-Martin (*Mémoires sur l'Arménie*, t. I, p. 340, note 1), signifie gouverneur, et que les Arméniens donnent ordinairement à tous les chefs militaires envoyés dans leur pays par les khalifes. Mon savant ami M. F. Nève, professeur à l'Université de Louvain, a eu l'extrême obligeance de me communiquer un discours ou dissertation inaugurale, intitulé : *De ostikanis, arabicis Armeniæ gubernatoribus*, scripsit Jul. Henr. Petermann, in-4° de 16 p. Berolini, apud G. Eichler, 1840. J'avais espéré rencontrer dans ce morceau des détails circonstanciés sur Mohammed-Afschin et Joucef, en tant que gouverneurs de l'Arménie. Mais je n'y ai trouvé qu'une sèche énumération des osdigans arabes d'Arménie, d'après les auteurs arméniens Tschamtschean et Indschidschean.

gouverneur d'Ispahan, et le mit en déroute; après quoi, il alla retrouver son maître<sup>1</sup>.

Dans le cours de l'année suivante, Joucef, fils d'Abou'ssadj, fut envoyé à Seïmérah <sup>صيرة</sup><sup>2</sup>, au se-

<sup>1</sup> Ibn-Alathir, II, 155; Beibars, fol. 105 r. Maçoudi, *Moroudj edzdzehab*, ms. arabe de la Bibliot. royale, suppl. n° 514, t. II, 266r.

<sup>2</sup> D'après Ibn-Haucal (*apud* Uylenbroëk, *Iraca Persica descriptio*, pag. 65. Cf. Édrici, *Géographie*, t. II, p. 168), Seïmérah et Siravan (et non Sirwan et Chirwan, comme on lit dans Édrici, t. I, p. 387, 391, t. II, p. 143, 156, 168. Cf. *Lobb-el-Lobab*, 1<sup>er</sup>o, et Aboul'féda, *apud* Uylenbroëk, pag. 55, 56) sont deux petites villes, mais dont la plupart des maisons sont construites en plâtre et en pierre, comme celles de Mouçoul. Leur territoire produit des fruits en abondance, des noix et des melons parfumés, en un mot, ce qui vient dans les pays froids et chauds. On y trouve de l'eau, de ces arbres, des champs ensemencés. Ce sont des endroits très-agréables; l'eau coule à travers leurs maisons et leurs quartiers. D'après le Mochtaric de Yaçout (*ibidem*, pag. 14), Seïmérah est une ville du Djébel, du côté du Khouzistan (le *Lobb-el-Lobab*, 1<sup>er</sup>o, la place dans cette dernière province), et est aussi appelée *Mihrdjancadac*, <sup>مهرجانندق</sup>. Mais, selon le *Mérad-el-Ittila* (*ibid*, pag. 70), Seïmérah est une ville située entre le Djébel et le Khouzistan, auprès de *Mihrdjancadaf* (*sic*). Plus loin, le même ouvrage nous apprend que *Mihrdjancadac* est un beau et vaste canton, renfermant des villes et des bourgades, proche de Seïmérah, dans le Djébel, à la droite de celui qui se dirige d'Holván dans l'Irac, vers Hamadan, dans le Djébel. *Mihrdjancadac* est nommé, dans Édrici (t. II, 143 et 165), *Muhurdja Foundouk* et *Nahr Djacabdac*. Hamd-Allah Mustaufi a consacré à Seïmérah un court article, dont voici la traduction : « Seïmérah. Elle a été jadis une ville importante; mais, maintenant (dans la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle), elle est en ruines. Il y a beaucoup de dattiers. Ce arbre n'existe dans aucun autre endroit du Couhistan. » (*Nozhet-el-Coloub*, ms. p. 127, fol. 374 v.) Dans un passage du *Nokhbet eddehr*, rapporté par Uylenbroëk (*ibid*, pag. 83), il faut lire Seïmérah, <sup>الصيرة</sup>, au lieu de <sup>الشميرى</sup>, ainsi que le prouve l'addition de ces mots, <sup>وتسمى مهرجان</sup>.

On lit, dans la relation d'un savant voyageur anglais : « Le Mah-

cours de Fatah-al-Calanéci, esclave de Mouvaffec. Ioucef s'enfuit, avec ses affidés, à Méraghah, auprès

Sabadan est le territoire décrit par Strabon, sous le titre de *Massabaticæ*, comme une des grandes divisions de l'*Elymas*, séparant la Susiane des districts qui entourent le mont Zagros; il est nommé par Pline *Mésobatène*, et ses habitants sont appelés par Denys le Périégète *Messabatæ*. Je trouve dans un curieux ouvrage, traduction d'une chronique pehlévie, que, au temps de la conquête de la Perse par Ardéchir Babégan, la province était appelée *Mah-Sabadan*, la contrée de Sabadan, de la même manière que l'on appelle Mah de Nihavend et Mah de Bastam, les contrées de Nihavend et de Bastam. Depuis, les Arabes ont contracté les deux mots en *Masabadhan*, changeant *d* en *dh*... Le district de Mah-Sabadan paraît avoir commencé à partir de la plaine d'Ivan, et s'être étendu tout le long des grandes montagnes jusqu'aux confins de la Susiane. Le nom de *Masabadan* est maintenant remplacé par celui de *Puchtikouh*, qui désigne la portion du petit Lour en deçà (littéralement, derrière) du mont Zagros, excepté que peut-être à présent sa frontière septentrionale est quelque peu écourtée. La ville de Sirwan (*sic*) est maintenant généralement connue parmi les Lours sous le titre de *Chghri-Keiloun*, et avec cette similitude de nom et l'indication d'une distance de trois marches de *Sambana* (*Seïmarrah*, la capitale de *Sabadan*), il ne peut y avoir de difficulté à l'identifier avec le *Celonæ* de Diodore, qu'Alexandre visita dans sa marche à travers ce district, sur sa route de Suse à Ecbatane... La plaine de *Seïmarrah* est d'une grande étendue, embrassant du nord-ouest au sud-est environ 40 milles, et variant de 5 à 10 milles en largeur, entre *Kébir-kouh* et *Kerkhah*. Considérée sous le rapport géographique, elle est comprise dans le *Puchtikouh*. Mais, Mohammed-Ali-Mirza l'a annexée au *Pich-Kouh*, et les Valis n'ont jamais été capables depuis lors de la recouvrer. La cité ruinée de *Seïmarrah* est appelée habituellement par les Lours *Darah-Chehr*, la cité de la vallée, ou *Chehri-Khosroun*, la cité de *Khosrou-Parviz*. *Seïmarrah* est située à la distance d'environ 8 milles en droite ligne de la rive droite du *Kerkhah*, dans une gorge des montagnes de *Cheïkh-Makan*, qui forment un rempart extérieur au *Kébir-Kouh*. » Major Rawlinson's *Notes on a march from Zohab to Khuzistan*, dans le *Journal of the royal geographical Society*, t. IX. pag. 41, 48, 49, 55 et 58. Plus loin (pag. 69), le

de son frère. Il rencontra sur la route une somme d'argent qui appartenait au khalife, et osa s'en

savant anglais mentionne Mihrgan-Kudak, siège, dans le ix<sup>e</sup> siècle, d'un évêque chrétien, sous le métropolitain Nestorien de la Susiane. Dans une gorge entre deux collines, éloignée de deux milles à peine au sud de Seïmarrah, sont les restes d'une autre cité, dont l'emplacement, appelé Tangi-Sikan, paraît représenter à M. Rawlinson le site de Mihrgan-Kudak.

Un auteur arabe, cité par Yacout (*apud Fræhn, De Musæi Spreuiziani numis kuficis*, pag. 96), mentionne Macébedan dans le district de Siravan. Il faut lire ماه سندان, au lieu de ماه سندان, dans un passage du *Tenbih* de Maçoudi, publié par M. Quatremère (*Journal des Savants*, 1847, pag. 12), Cf. Abou'lféda, *apud Uylenbroëk*, pag. 55, 56. Le nom du château de Siravan, قلعة السیروان, se rencontre plus d'une fois dans l'histoire orientale. Il est mentionné par Ibn-Atathir (ad. ann. 432, t. V, ms. de C. P. fol. 74 r.) comme appartenant à Hoçam-eddaulah Abou'lchawk, fils de Mohammed. Siravan et Seïmérah furent prises, en 437 (1045-6), par Ibrahim Inal, frère utérin du sultan Thoghribeg (*ibid.*, fol. 77 v. Cf. Abou'lféda, II, p. 124). Peu de temps après, Abou'lchawk rentra dans le château de Siravan, où il mourut, à la fin de ramadhan de cette année (*ibid.*, fol. 78 r. Cf. Abou'lféda, *dicto loco*). Dans l'année 439 (1047-8), Ibrahim-Inal marcha vers Siravan, assiégea cette forteresse et la prit par capitulation (fol. 78 v. Voyez aussi, fol. 82 r. Abou'lféda, II, p. 136). Mélic Rahim, le dernier des princes Deïlémites, fut d'abord emprisonné par Thoghribeg dans le château de Siravan, puis dans celui de Rei, où il mourut. (Ibn-Atathir, fol. 90 v. Abou'lféda, II, 183.)

Dans le passage d'Ibn-Haucaï, cité au commencement de cette note, j'ai traduit *الدستنبويه* par « melons parfumés, » et non par parfums (*aromata*), comme a fait Uylenbroëk (pag. 7). En effet, le mot persan *دست انبويه* ou *دستنبوی*, qu'emploie ici Ibn-Haucaï, désigne une espèce de petit melon odorant, dont Chardin a parlé en ces termes : « Il y a un autre fruit, en Perse, qui croît sur une plante, et qui est rond et gros comme une pomme commune, mais creux et léger, et qui n'est pas bon à manger. On l'estime seulement pour l'odorat. Il s'appelle *destemboniè*, c'est-à-dire odeur à la main, parce qu'on le porte à la main comme un bouquet. » (*Voyages du*

rendre maître. Pour le punir, Motadhid s'empara de ses biens<sup>1</sup>.

Deux ans plus tard (284 = 897), Mohammed-Afchin se révolta contre Motadhid<sup>2</sup>. Mais il rentra bientôt dans le devoir; et Motadhid le confirma, en l'année 285, dans la possession de l'Azerbaïdjan, de ses dépendances et de l'Arménie, et lui envoya des khilats<sup>3</sup>.

Dans l'année 286 (899), Mohammed envoya son fils, Abou'l-Moçafir, à Bagdad, comme un gage de son obéissance. Il fit porter, en même temps, à Motadhid, des présents considérables<sup>4</sup>.

*chevalier Chardin*, t. IV, pag. 53, édition de 1723.) Le destenbouïeh paraît être le même fruit que Khanikoff appelle *zamucha*, et qu'il cite parmi les espèces de melons que produit Bokhara. « Il y a, dit-il, une autre espèce de melon appelée *zamucha*, que l'on ne mange pas, quoiqu'il ait un goût agréable. On le sème en mai et en juin, et les habitants du pays le portent avec eux, uniquement à cause de sa forte odeur aromatique. » (*Bokhara, its amir and its people*, translated from the Russian, by the B<sup>on</sup> Cl. A. de Bode, pag. 181.) Témimi, auteur du *Morched* (cité par Ibn-Beïthar, *apud* Silvestre de Sacy, *Relation de l'Égypte* par Abd-Allatif, pag. 126, 127), s'exprime ainsi : « Il y a une espèce de petit melon rond à raies rouges et jaunes..., que l'on nomme *desthouyeh*, *دستبویه*..., on la nomme aussi *schemmam*, *شمام*. » C'est le melon décrit par Forskal sous le nom de *schemmam*, que l'on cultive à cause de son odeur, et que l'on ne mange point.

<sup>1</sup> Ibn-Alathir, fol. 157 r. Beïbars, 107 v. Ibn-Khaldoun, III, 367 r.

<sup>2</sup> Ibn-Khaldoun, III, fol. 367 r.

<sup>3</sup> Ibn-Khaldoun, *dicto loco*; Ibn-Alathir, 162 r. Beïbars, 116 r. et v. Au gouvernement de l'Arménie et de l'Azerbaïdjan. Imad-eddin-Ismaïl-Ibn-Alathir (ms. 1135, suppl. arabe), ajoute celui du Djébel.

<sup>4</sup> Ibn-Alathir, fol. 162 v. Beïbars, 118 v. Ibn-Khaldoun, *dicto loco*.

Dans l'année suivante, Vacif, eunuque de Mohammed, s'enfuit de Berdaah et écrivit à Motadhid pour lui demander le gouvernement de la Cilicie الثغور. Motadhid fit arrêter ses envoyés, et les força d'avouer le motif pour lequel Vacif avait abandonné son maître. Ils dirent que Vacif avait quitté Mohammed en vertu d'un accord secret, par lequel ils étaient convenus que Mohammed irait rejoindre Vacif, lorsque celui-ci aurait été nommé gouverneur de la Cilicie ; et que tous deux se dirigeraient vers l'Égypte et s'en empareraient. Alors Motadhid marcha contre Vacif, campa à Ain-essouda, عين السوداء, (la source noire), et se disposa à partir pour Massissa (Mopsueste). Mais des espions vinrent le trouver, et l'informèrent que Vacif était en marche pour Ain-Zerba (Anazarbe). Motadhid demanda aux personnes qui connaissaient bien ces localités, de lui indiquer le chemin le plus court pour prendre Vacif. Il suivit ce chemin et envoya en avant un détachement de son armée. Ces soldats rencontrèrent Vacif, le combattirent, le firent prisonnier et le conduisirent au khalife. Celui-ci le mit en prison, fit proclamer d'épargner la vie des soldats de Vacif, et ordonna à ses troupes de rendre ce qu'elles leur avaient pris. Cette rencontre eut lieu le 18<sup>e</sup> de dzou'lcadeh (14 novembre 900). Après cela, Motadhid se transporta à Massissa ; il manda dans cette ville les reis (principaux personnages ou chefs) de Tharsous, et les fit arrêter, parce qu'ils avaient écrit à Vacif. Puis il ordonna de brûler les vaisseaux

de Tharsous, sur lesquels les musulmans faisaient des courses contre les infidèles, et tous leurs agrès. Il y avait, parmi ces navires, environ cinquante vaisseaux de construction ancienne, pour lesquels on avait dépensé des sommes incalculables. Cette mesure porta un grand préjudice aux musulmans, et les Grecs ne craignirent plus de se voir attaqués par eux dans la Méditerranée.

Motadhid agit ainsi par le conseil de Doumianah *دميانہ*, esclave de Bazmaz, qui haïssait les habitants de Tharsous. Il nomma gouverneur de la Cilicie Haçan, fils d'Ali Coureh, *كوره*. Puis il retourna à Bagdad par Antioche et Alep<sup>1</sup>.

Au mois de dzou'lhidjdjeh 288 (novembre-décembre 901), Vacif fut tué, et son corps mis en croix à Bagdad. Selon une autre version, il mourut de mort naturelle<sup>2</sup>.

Cependant Afschin, voyant que Sempad avait étendu considérablement du côté du nord les frontières de ses états, conçut la pensée de l'attaquer brusquement, au mépris de l'alliance qu'il avait conclue avec lui. Dans ce dessein, il rassembla secrètement une grande quantité de troupes. Ce fut seulement lorsque Afschin fut arrivé à Nakhidchévan, que le roi Sempad eut connaissance de ses in-

<sup>1</sup> Ibn-Alathir, fol. 164 r. Beïbars, 120 v. 121 r. Ibn-Khaldoun, 370 v. 371 r. Maçoudi, 277 v. 278 r.

<sup>2</sup> Ibn-Alathir, fol. 168 v. Beïbars, 125 v. Ibn-Khaldoun, *dicto loco*; Maçoudi, 279 r. place la mort de Vacif au premier jour de moharrem 289.



tentions hostiles. Il s'empessa de réunir des soldats ; mais il ne put aller assez tôt à la rencontre de l'ennemi, qui parvint jusqu'à la ville de Tovin. Sempad alors se retira dans une place très-forte, et envoya des courriers dans toutes les directions. Bientôt une grande armée se réunit dans le bourg de Vazdan, au pied des monts Arakadz. Le patriarche Georges alla trouver Afschin, dans l'espérance de le ramener à des sentiments pacifiques. Afschin marcha à sa rencontre ; mais, cherchant à surprendre sa confiance, il l'envoya vers Sempad, avec un message dans lequel il invitait ce roi à venir le trouver. Sempad, redoutant quelque trahison, ne voulut pas se rendre auprès d'Afschin avec le patriarche. D'après l'avis des grands, Georges retourna auprès de l'émir ; mais il ne réussit pas mieux cette fois que les précédentes à le persuader, ni à lui faire jurer la paix. Peu de jours après, un combat s'engagea auprès du bourg de Togh, et Afschin fut vaincu et obligé de demander la paix à Sempad, promettant de payer un tribut à ce roi, et de s'engager par serment à ne jamais rompre l'alliance avec lui. Sempad consentit avec empressement à cette demande<sup>1</sup>.

Tel est le récit d'un écrivain contemporain, et auquel le caractère sacré dont il était revêtu prête une plus grande autorité. Un fait qui pourrait cependant nous faire douter de l'importance du succès obtenu sur Afschin par Sempad, c'est que, malgré

<sup>1</sup> Jean VI, pag. 153-156.

la paix, Afschin emmena le patriarche chargé de fers<sup>1</sup>. Après l'avoir retenu durant deux mois dans une étroite captivité, il promit de lui rendre la liberté, moyennant une rançon considérable. Mais les généraux, les grands et les princes de l'Arménie, ayant délibéré sur la demande d'Afschin, dépêchèrent quelqu'un à un personnage que Jean VI désigne par le nom de Hamam et le titre de grand ischkan, ou prince d'Orient. Cet homme s'était toujours efforcé de protéger les chrétiens, et désirait vivement voir le patriarche. Il demanda donc à Afschin que Georges lui fût remis, et lui fit porter, pour obtenir cette demande, des sommes considérables. Afschin lui ayant envoyé Georges, il le reçut avec les plus grands honneurs et lui témoigna beaucoup de respect. Après quoi, il lui permit de retourner en Arménie<sup>2</sup>. Quelque temps après, Afschin, enhardi par l'échec que Sempad avait essuyé dans une expédition contre un émir musulman de la Mésopo-

<sup>1</sup> Jean VI, 157. La traduction de cet ouvrage présente ici une contradiction dont mon ignorance complète de la langue arménienne m'empêche de rendre raison. Je dois donc me contenter de la signaler. On lit (pag. 155, 156) : « L'osdigan... donna l'ordre de prendre George, de le charger de chaînes, de lui mettre des fers aux mains, et de le renvoyer ainsi à Sempad. C'est dans cet état que le patriarche vint trouver le prince, qui était alors dans son camp, au bourg de Toghs (Toueghs) : » et nous ne voyons pas dans la suite du récit comment George pouvait se trouver entre les mains d'Afschin après la bataille de Toghs. Il faut donc supposer, ou que la version de Saint-Martin renferme ici quelque erreur, ou que le récit de Jean VI offre une lacune, et que George retourna derechef auprès d'Afschin, qui, cette fois, le retint prisonnier.

<sup>2</sup> Jean VI, pag. 157, 158.

tamie, résolut d'essayer de nouveau la conquête de l'Arménie. Il commença par se diriger vers les provinces d'Oudie, de Koukark'h et l'Ibérie. Mais aucun des grands de ces contrées ne consentit à s'allier avec lui, et il ne put s'emparer par la force de leurs châteaux, qui étaient d'un difficile accès. Alors il entra en Arménie, dans la province de Vanant, résolu d'observer, de là, avec le plus grand soin, la marche de Sempad. Ce prince s'étant jeté dans une place extrêmement forte, située au milieu d'une vallée pierreuse et très-profonde, Afschin renonça à l'y forcer. Il continua sa marche et alla assiéger la forteresse de Kars, dans le pays de Vanant, où s'étaient réfugiés les religieux, la reine, femme de Sempad, ainsi que les femmes des principaux nobles. Le gouverneur de Kars, nommé Haçan-Kenthouni, intendant de la maison du roi, gardait dans sa citadelle des trésors et une grande quantité de vases précieux, qui appartenaient au roi. Afschin, ayant été informé de cette circonstance, tâcha de s'emparer de la place par la trahison, et l'entoura complètement d'une tranchée. Haçan, désespérant de pouvoir conserver le fort confié à sa garde, consentit à le livrer à Afschin, sous la condition que celui-ci s'engagerait, par un serment solennel, à ne point laisser répandre de sang et à ne commettre aucune mauvaise action. Afschin prêta sur-le-champ le serment qu'on lui demandait, et les portes de Kars lui furent ouvertes. Il fit séparer les uns des autres les soldats de la garnison, et les menaça de les li-

vrer à la mort ou de les retenir prisonniers. Cependant, il laissa sortir une grande quantité de paysans et accorda la liberté à un nombre considérable de personnes distinguées. Il se contenta d'emmener à Tovin la reine, Haçan, un petit nombre d'autres personnes, et d'emporter les trésors et les vases précieux. Au bout de quelques jours, il permit à Haçan d'aller trouver le roi<sup>1</sup>.

Bientôt Sempad et Afschin s'envoyèrent mutuellement des courriers, et tinrent ensemble des conférences, dans lesquelles ils s'efforcèrent de rejeter l'un sur l'autre la faute de ce qui était arrivé. Afschin finit par demander que le roi lui remit en otage sa fille aînée et la fille de son frère Isaac (*Sahak*), et qu'il lui donnât en mariage la fille de Chahpour (*Chabouèh*), le plus jeune de ses frères; il représentait ces demandes comme une marque de confiance, et comme la garantie d'une paix perpétuelle. Sempad, reconnaissant que les grands ne s'étaient pas tous déclarés en sa faveur, entra en accommodement avec l'émir; il lui livra pour otages son fils Aschod et Sempad, son neveu, et lui donna en mariage la fille de son frère Chahpour. Le printemps suivant, Afschin renvoya à Sempad la reine son épouse, appela auprès de lui le prince Chahpour, le traita magnifiquement et lui témoigna la plus entière déférence, après quoi, il le congédia ainsi que sa fille et les autres otages<sup>2</sup>. Mais Afschin,

<sup>1</sup> Jean VI, p. 165-168.

<sup>2</sup> Jean VI, p. 168, 169. Il paraît, par ce qui suit, que Afschin

cédant à de perfides suggestions, assiégea bientôt plusieurs villes qu'il prétendait lui appartenir; il se mit en marche et se dirigea vers la ville de Téflis; de là, il s'avança vers la province de Chirag, se fiant à un devin, qui l'assurait qu'il pourrait tromper avec adresse le roi Sempad. En peu de temps, ce dernier eut rassemblé une armée. Mais il fut contraint de se retirer vers les forts du pays de Daikh, dans les possessions de son ami Adernersèh, grand eouropalate d'Ibérie. Afschin, ayant reconnu qu'il ne pouvait tromper le roi, ni parvenir auprès de ce prince, à cause de la prudence de Sempad et du dévouement de ses amis, se rendit dans la métropole Tovin; là il employa tous ses efforts pour faire croire qu'il voulait conclure un traité d'amitié sincère. Il laissa en sa place son fils Tievtdad (Divdad) et le grand chef des eunuques, et se retira promptement dans l'Azerbaïdjan<sup>1</sup>.

La princesse femme d'Isaac, frère du roi, se hâta d'aller trouver Afschin, suivie de sommes considérables et accompagnée d'un cortège nombreux. Arrivée en présence de l'émir, elle lui offrit des dons précieux, redemandant son fils Sempad, qu'Afschin s'était fait remettre comme otage par le roi Sempad. Elle parvint à toucher le cœur d'Afschin par ses larmes et ses supplications. L'émir accepta les présents que lui offrait la princesse, et lui rendit

garda au moins deux de ces otages, le prince Sempad, neveu du roi, et Achod, fils de ce monarque.

<sup>1</sup> Jean VI, p. 173, 174.

son fils. Cependant, le roi Sempad sortit du pays de Daïkh et marcha à la rencontre du grand chef des eunuques, auprès du fort d'Ani, sur le bord du fleuve Akhouréan. Le chef des eunuques se laissa corrompre par Sempad, et reçut de lui une grande quantité de dons et de présents. Après cela, il se rendit dans la ville de Phaïdagaran. Le fils d'Afschin, Tievtdad, resta dans la ville de Tovin; le tribut accoutumé lui fut payé par le roi Sempad, moins cependant celui d'une année. Quelque temps après, le chef des eunuques, redoutant la colère d'Afschin, prit avec lui Aschod, fils du roi, qui était en otage, et la femme de Mouschegh, frère d'Aschod, qui avait été prise dans la forteresse de Kars. Puis il alla promptement trouver Sempad, et lui rendit son fils et sa bru. Sempad prodigua les plus grandes marques d'amitié au chef des eunuques; lui fit de magnifiques présents et l'envoya du côté de la Syrie. « Mais ce chef des eunuques, étant allé vers l'Égypte, y fut arrêté et tué par l'ordre de l'amir Abied, c'est-à-dire du khalife<sup>1</sup>. »

D'après le patriarche Jean VI, à la nouvelle de la défection du chef des eunuques, Afschin fut transporté de fureur, et envoya à Sempad un message dans lequel il exaltait l'étendue de sa puissance. Bientôt de vaillants cavaliers, revêtus d'armes ma-

<sup>1</sup> Jean VI, pag. 174-176. Il me paraît démontré, d'après ce dernier détail, que le chef des eunuques de l'historien arménien n'est autre que l'eunuque Vacif des écrivains arabes. (Voyez ci-dessus, page 436.)

gnifiques, se réunirent auprès de l'Osdigan, ainsi qu'une grande quantité de fantassins. Dans le temps qu'Afschin se préparait à se mettre en marche, une affreuse maladie s'empara de lui; sa poitrine devint brûlante, il sortait du pus de son sein et de son ventre, sa barbe tomba. Avant que son âme se fût séparée de son corps, il exhala une odeur de mort<sup>1</sup>.

D'après les historiens arabes, une maladie contagieuse eut lieu dans l'Azerbaïdjan. Il mourut tant de monde que les linceuls manquèrent. On les remplaça par des manteaux<sup>2</sup> et des tapis de laine. Mais bientôt les manteaux firent défaut. On manquait d'hommes pour ensevelir les morts, et on les jetait sur les chemins. Enfin la peste se mit à Berdaah, capitale de l'Arran, parmi les compagnons de Mohammed-Afschin. Lui-même mourut dans cette ville, où, selon d'autres, dans la capitale de l'Azerbaïdjan<sup>3</sup>, au mois de rébi premier 288 (mars 901). Ses

<sup>1</sup> Page 176, 177.

<sup>2</sup> Ce n'est pas sans quelque hésitation que je traduis كسبية par manteaux. Mon excellent ami M. Reinhart Dozy a prouvé, à la vérité, avec son érudition ordinaire, que كسا, *kiça*, singulier de كسبية, désignait un grand manteau. (*Dictionnaire détaillé des noms des vêtements chez les Arabes*, pag. 383 et suiv.) Mais il pense (*ibid*, pag. 386) que cette signification du mot *kiça* n'a été en usage qu'en Espagne et au Maghrib. S'il en était ainsi, il faudrait traduire كسبية par vêtements.

<sup>3</sup> D'après M. Freytag (*Selecta ex historia Halebi*, page 100, note 151), les mots مدينة أذربيجان, employés par Abou'l Méhacin, désigneraient la même ville que Berdaah. Je ne saurais partager cette opinion, car Berdaah n'était que la capitale de l'Arran. La capitale de l'Azerbaïdjan, à l'époque de la mort d'Afschin, était sans doute Méraghah. Nous avons vu, plus haut, que Mohammed Afschin

soldats se réunirent et élevèrent sur le trône son fils Divdad<sup>1</sup>. Mais l'oncle paternel de celui-ci, Ioucef, se sépara d'eux et quelques personnes se joignirent à lui. Il attaqua son neveu Divdad, dans le mois de chaban de cette année (août 901), et le mit en fuite. Puis il lui donna à choisir, ou de rester auprès de lui, ou de se rendre à la cour du khalife. Divdad préférant ce dernier parti, prit le chemin de Mouçoul et arriva à Bagdad, le jeudi 21 de ramadhan<sup>2</sup>.

résidait dans cette ville quand son frère Ioucef vint le rejoindre. Nous savons, de plus, par Hamd-Allah Mustaufi, que Méraghah, à une époque antérieure à celle de ce géographe, c'est-à-dire à la première moitié du xiv<sup>e</sup> siècle, était la capitale de l'Azerbaïdjan, دار الملك اذربايجان درما قبل مراغه بوده است. *Nozket-el-Coloub*, ms. 127, fol. 376 r. 383 v. (Cf. Major Rawlinson's *Mémoire on the site of the Atropatenian Ecbatana*, dans le *Journal of the royal geographical Society*, t. X, pag. 102). Il paraît, d'après un passage de Djémal-eddin-Ali (*Locmani fabulæ*, pag. 37), que Ioucef, frère et successeur de Mohammed Afschin, choisit pour capitale Ardébil. Le savant M. Fræhn a fait connaître une monnaie de Ioucef, frappée dans cette ville en l'année 291. (*De Musæi Sprewitziani numis kuficis*, pag. 86, note \*\*\*) Édrici (tome II, pag. 170) représente Ardébil comme le chef-lieu d'un gouvernement dont les dépendances s'étendaient sur un espace de 90 milles dans tous les sens. Ailleurs (*ibid.* pag. 324), il dit plus positivement qu'Ardébil est la capitale de l'Azerbaïdjan.

<sup>1</sup> D'après Jean VI (pag. 178), quand Tievad, fils d'Afschin, apporta la mort de son père, il partit secrètement pendant la nuit, et s'enfuit promptement vers l'Azerbaïdjan.

<sup>2</sup> Maçoudi, II, fol. 278 v. Ibn-Alathir, t. II, 168 r. Beibars, 125 r. Ibn-Khaldoun, t. III, 372 r. Abou'l-Méhacin, *Nodjoum*, n° 110 Saint-Germain, 82 r. Ibn-Khallikan's *Biographical dictionary*, t. I, pag. 500; Djémal-eddin Ali, 35. D'après un historien dont nous avons déjà trouvé l'exactitude en défaut, Imad-eddin Ismail Ibn-Alathir, Divdad régna à la place de son père pendant deux mois, puis il mourut (*Ibret oul'l Abçar*, etc. ms. 1135, suppl. ar.).



Quand le roi Sempad apprit que Loucef avait succédé à son frère Afschim, il écrivit une lettre et envoya de magnifiques présents au khalife. Il demandait que l'on écartât tout ce qui était un motif de séparation entre lui et la nation arabe. Le khalife, à la réception de ce message, confirma Sempad dans la dignité royale, et consentit à tout ce qu'il désirait. Il lui envoya une magnifique robe royale, un diadème, une ceinture d'or, enrichie de pierres; une superbe épée et des chevaux « aussi agiles que des poissons et couverts de magnifiques ornements <sup>1</sup>. »

<sup>1</sup> Jean VI, 181, 182.

• (La fin dans un prochain numéro.)

---

**BIBLIOGRAPHIE.**

---

**HISTOIRE****DE LA LITTÉRATURE HINDOUI ET HINDOUSTANI,****PAR M. GARCIN DE TASSY.****TOME II, EXTRAITS ET ANALYSES <sup>1</sup>.**

Les changements continuels qui s'opèrent dans le langage d'un peuple sont un phénomène non moins intéressant que difficile à expliquer. En étudiant les littératures des nations, je ne dirai pas seulement celles de l'Asie, mais celles de tout le monde civilisé, on serait tenté de croire que les langues elles-mêmes sont condamnées à se renouveler sans cesse et à périr pour faire place à de nouvelles.

Les langues indiennes, plus que les autres, nous offrent l'exemple de ces altérations successives qui font d'un idiome plusieurs langues ayant une même origine, mais assez différentes entre elles pour n'être pas considérées comme des dialectes d'un même langage. Telle est la condition, dans laquelle se trouvent, à l'égard des autres langues de l'Inde, les idiomes connus sous le nom d'hindoui et d'hindoustani.

Nous ne voulons pas tracer ici l'histoire de ces modifications que le temps et les conquêtes ont pu introduire dans la langue ancienne du peuple indien; nous ne chercherons pas à déterminer les rapports qui peuvent exister entre les idiomes nouveaux de l'Hindoustan, et la langue qui en est le premier type; nous nous contenterons de présenter quelques considérations générales sur ce qu'on peut appeler la

<sup>1</sup> Paris, 1847. Chez Benjamin Duprat, 7, rue du Cloître Saint-Benoît.

langue hindoui proprement dite, et sur les changements que cette langue a subis pour arriver à l'état où nous la voyons aujourd'hui.

La langue hindoui est-elle dérivée de la langue ancienne de l'Inde, ou bien a-t-elle pu exister concurremment avec elle? Cette question n'est pas aussi facile à résoudre qu'on pourrait d'abord le croire, et ce n'est qu'après une étude approfondie des différents âges de la langue et de la littérature indiennes, qu'il sera possible de la décider avec certitude. On verra alors si l'hindoui, qui lui-même a éprouvé tant de vicissitudes pendant toute la durée de son existence, n'a pas été dans son origine un dialecte du sanscrit, comme le prâcrit, ou si l'on ne doit le considérer que comme une transformation de la langue ancienne, semblable à celle qui s'opéra dans le latin au moyen âge, pour former plus tard les langues modernes du midi de l'Europe. Quant à nous, nous croyons devoir nous arrêter à cette dernière opinion, jusqu'à ce que l'étude comparée des productions du moyen âge indien nous ait fourni tous les renseignements nécessaires pour entrer dans un examen plus approfondi d'une pareille question.

L'ouvrage que vient de publier M. Garcin de Tassy sera un de ceux que l'on devra consulter avant d'entreprendre cette étude. Le savant professeur qui a fondé chez nous l'enseignement de l'hindoustani, a compris avec raison qu'il y avait, à côté de cette langue composée d'éléments hétérogènes, un idiome non moins digne d'être étudié, et qui même pouvait offrir plus d'intérêt aux indianistes. Aussi, dans la biographie qu'il nous a donnée des écrivains de l'Inde, a-t-il fait une part non moins belle aux auteurs hindous proprement dits qu'aux auteurs musulmans.

Fidèle au plan qu'il s'était tracé, M. Garcin de Tassy n'a pas oublié, dans le second volume de son ouvrage, la littérature hindoui; et même, en lisant ce volume, on s'aperçoit qu'il y a eu chez l'auteur une certaine préférence en faveur de la langue du moyen âge indien. Loin de faire à M. Garcin

de Tassy un reproche de cette préférence, nous l'en féliciterons, et nous la regarderons comme une preuve de bon goût. Sans vouloir dénigrer les productions de la littérature indienne moderne, nous devons avouer qu'elles ne sont pas toujours irréprochables quant au style. Les mauvaises habitudes sont celles que l'on prend le plus aisément, et les Indiens, entre autres emprunts qu'ils ont faits aux peuples d'origine étrangère, leur doivent cette exagération du style et de la pensée même que l'on rencontre trop souvent dans les écrivains de la Perse. Quelquefois ils se plaisent, pour ainsi dire, à exagérer le mauvais goût, et semblent s'imposer la tâche de surpasser leurs modèles en ce genre.

Ne soyons pas cependant trop sévères, et reconnaissons qu'à côté de ces défauts des productions de l'Inde moderne, on rencontre souvent de grandes beautés. En étudiant la littérature hindoustani, nous devons tenir compte aux écrivains des circonstances au milieu desquelles ils ont vécu. Une nation conquise successivement par des peuples de race différente, ne peut se soustraire à ces modifications que le contact de ses vainqueurs apporte dans ses mœurs, dans ses usages, et conséquemment dans sa langue et sa littérature.

Si la littérature hindoui est restée pure de tout mélange, elle a dû ce bonheur à certaines circonstances qui l'ont favorisée. Une invasion étrangère refoule toujours les populations primitives d'un pays, et parmi ces populations, celles qui se trouvent le plus éloignées du vainqueur, conservent leur langue et leurs usages bien plus longtemps que les autres. Tel a été le sort de l'hindoui; il est encore, de nos jours, cultivé par ceux des Hindous qui n'ont voulu renoncer ni à leur culte, ni à leurs usages.

Les productions de la langue hindoui, comme celles de la langue hindoustani, peuvent se diviser en deux classes principales, dont la première comprend les ouvrages traduits, ou plutôt imités du sanscrit, et la seconde, les œuvres originales. C'est à cette dernière classe qu'appartient le *Bhaktamâla* ou *Rosaire des dévots*, dont M. Garcin de Tassy nous

donne plusieurs extraits au commencement de son volume. Cet ouvrage, écrit par Nâbhâji vers la fin du xvi<sup>e</sup> siècle, et commenté plus tard par Krichna-dâs, est un recueil de légendes où sont célébrées les vertus de saints personnages ayant appartenu à la secte des Vaïchnavas ou sectateurs de Vichnou. Chacune de ces légendes forme un cadre séparé; elles se composent de plusieurs stances en l'honneur du saint dont on vante les vertus, et ces stances sont suivies d'un récit en prose ou commentaire, comme l'appellent les Indiens, dans lequel l'auteur raconte divers faits plus ou moins merveilleux. La plupart des légendes choisies par M. Garcin de Tassy se rapportent à des personnages connus dans l'histoire de la littérature indienne, tels que le réformateur Kabir, le célèbre Sankarâtchârya, Tulci-dâs, le rédacteur du Râmâyana hindoui, et Djayadéva, l'auteur du *Guita-Govinda*, dont M. Lassen nous a donné une édition avec une traduction latine.

Le second des ouvrages qu'a choisis M. Garcin de Tassy, est le *Prem-Sâgar*, ou l'Océan de l'amour, poème sur la naissance et les exploits de Krichna, dont il existe plusieurs rédactions. La rédaction suivie par M. Garcin de Tassy est la seule que l'on ait publiée; moins ancienne que les autres, elle est néanmoins écrite dans un style hindoui des plus purs; et, bien qu'elle soit en prose, elle a conservé un grand nombre de vers d'un style archaïque et empruntés à d'anciennes rédactions. Comme beaucoup d'ouvrages hindoui, le *Prem-Sâgar* est une de ces imitations libres dans lesquelles l'auteur se plaît à développer un chapitre d'un livre appartenant à la littérature sanscrite, et c'est le Bhâgavata Pourâna qui en a fourni le sujet.

Nous n'entrerons pas dans le détail des comparaisons que M. Garcin de Tassy a établies entre la vie de Krichna et celle de Jésus-Christ; nous ne parlerons pas de ces rapports qui peuvent exister entre les dogmes fondamentaux du Vichnouisme, tels qu'ils sont exposés dans le *Prem-Sâgar*, et ceux du christianisme; c'est en lisant les extraits donnés par

M. Garcin de Tassy, que l'on pourra s'éclairer sur ce point.

La poésie épique a aussi trouvé sa place parmi ces extraits ; elle y est représentée par le cinquième chant du Râmâyana de Tulci-Dâs, celui où le singe Hanoumân va trouver Sitâ pour lui donner des nouvelles de Râma, son bien-aimé. Bien que l'on cherche vainement dans ce poème cette richesse de détails que nous offre l'original sanscrit, on y trouve cependant des qualités qui peuvent en rendre la lecture agréable. On reconnaît encore le génie du peuple indien dans ces ouvrages d'une littérature qui n'est plus qu'un reflet de la belle littérature sanscrite ; cette connaissance profonde du cœur humain et cette force de conception qui distinguent les grandes productions de la langue classique des indiens, ne se sont pas entièrement éteintes avec elle. Qu'on lise dans Tulci-Dâs l'entrevue d'Hanoumân et de Sitâ, et l'on trouvera dans cette copie quelques traits qui rappellent à la mémoire les passages si touchants de Vâlmiki.

Si nous passons maintenant à la littérature hindoustani proprement dite, c'est-à-dire aux ouvrages écrits dans la langue indo-musulmane, nous trouverons des extraits non moins intéressants que ceux qui les précèdent. Le Singhâsan-Battîsî, quoiqu'il appartienne au dialecte ourdou, n'en doit pas moins être considéré comme une production vraiment indienne. Ce livre, comme tant d'autres, a eu plusieurs rédactions. Écrit d'abord dans le dialecte hindoui, il fut traduit en langue moderne par Lallû, le même qui nous a laissé la rédaction du Prem-Sâgar telle que nous la possédons en Europe. Le Singhâsan est encore une imitation du sanscrit ; mais une imitation entièrement différente de l'original, autant que nous avons pu le voir en comparant l'analyse que nous en donne M. Garcin de Tassy, avec celle que M. Roth a insérée dans le Journal asiatique. Le fond de l'ouvrage est le même dans les deux langues ; il a pour but de célébrer les vertus du roi Vikramâditya ; mais les trente-deux histoires dont il se compose n'ont rien de commun entre elles, de sorte que nous devons considérer le Singhâsan comme un

livre dont le plan a été emprunté, mais dont les détails sont entièrement nouveaux.

Après le Singhâsan, viennent des extraits d'un livre qui n'est plus une imitation du sanscrit, mais une œuvre originale; nous voulons dire l'Araïsch-i Mahfil ou *Statistique de l'Inde*, par Mir Scher-i Ali Afsos de Dehli. Cet écrivain, à qui l'on doit plusieurs ouvrages, est sans contredit un des hommes les plus remarquables que l'Inde ait produits dans ces derniers temps. Doué d'un esprit observateur et d'un jugement sain, il avait puisé dans l'étude des sciences médicales et dans les rapports qu'il n'avait cessé d'entretenir avec les savants anglais de l'Inde, cet amour du vrai que l'on rencontre trop rarement chez les Orientaux. Sans parler du mérite de son style, où brillent à la fois la simplicité et l'élégance, nous nous bornerons à dire que la Description de l'Inde qu'il nous a laissée est un ouvrage des plus précieux. Afsos n'a rien omis de ce qui pouvait être utile : géographie, histoire ancienne, notions sur les mœurs, histoire naturelle, il a tout traité. Malheureusement, la mort de l'auteur a interrompu la publication d'un si beau travail.

La fin du volume de M. Garcin de Tassy comprend des extraits de différents genres, tels que gazals, morceaux descriptifs, extraits de poèmes et satires, parmi lesquelles nous mentionnerons celles de Sauda, le Juvénaï de l'Inde. Mais les limites dans lesquelles doit se renfermer un simple exposé ne nous permettant pas d'entrer dans de grands détails, nous nous contenterons de présenter quelques réflexions sur l'ensemble de l'ouvrage.

Le sujet, comme l'auteur le déclare lui-même dans sa préface, était riche, et les matériaux ne lui ont pas manqué. Mais il y avait dans la composition d'un pareil ouvrage un écueil à éviter, et le savant professeur a surmonté cette difficulté avec non moins de sagesse que de bonheur. Après avoir, dans une classification méthodique, rangé suivant leur importance les diverses productions de la littérature in-

dienne, il s'est attaché de préférence aux ouvrages qui pouvaient fournir des détails sur les mœurs, les usages et la géographie. Rejetant tout ce qui était peu propre à instruire, il a choisi ce qu'il y avait de plus intéressant. Il a compris que dans toute littérature il existe un lien commun auquel se rattachent les productions des différents âges. L'Histoire de la littérature hindoustani, telle que l'a conçue M. Garcin de Tassy, ne sera pas seulement un livre destiné à ceux qui étudient l'idiome moderne de l'Inde, ceux qu'un goût particulier porte vers l'étude de la langue ancienne y trouveront aussi des renseignements dont ils pourront profiter. En un mot, l'ouvrage de M. Garcin de Tassy est un de ceux auxquels on peut appliquer ce vers d'Horace :

Omne tulit punctum, qui miscuit utile dulci.

ED. LANCEREAU.



---

## NOUVELLES ET MÉLANGES.

---

### SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

SÉANCE DU 9 AVRIL 1847:

Le procès-verbal de la séance précédente est lu, et la rédaction en est adoptée.

Sont présentés et reçus comme membres de la Société :

M. Forth Rouen, ministre de France en Chine, et M. Alexis du Meril.

M. Mohl rend compte au conseil de la nouvelle demande d'une allocation que le bureau a adressée à M. le Ministre de l'instruction publique.

Plusieurs membres donnent au conseil connaissance des ouvrages qu'ils ont sous presse, et d'autres nouvelles qui intéressent la littérature orientale.

La séance est fermée à neuf heures.

#### OUVRAGES PRÉSENTÉS.

Par l'éditeur. *Averrois commentarius in Aristotelis de arte rhetorica libros tres, hebraice versus a Todroso Todrosi Arelatensi*; edidit GOLDENTHAL. Leipzig, 1842.

Par la Société. *Bulletin de la Société ethnologique de Paris*. Tom. I, 1846.

Par la Société. *Jahresbericht der deutschen morgenländischen Gesellschaft für 1845-46*. Leipzig, in-8°, 1846.

Par la même Société. *Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft*. N° I. Leipzig, 1847, in-8°.

Par l'auteur. *An analytical digest of all the reported cases decided in the supreme court of India*, by W. MORLEY. Specimen. Londres, 1846, in-8°.

Par l'éditeur. *Le barattement de la mer*, extrait du *Mahabharata*, par M. LANCEREAU. (Extrait des *Rudiments de la langue hindoui*.) Paris, 1847, in-8°.

*Journal des Savants*, numéro de mars 1847.

Par la Société. *Journal of the royal asiatic Society of Great Britain and Ireland*. Vol. XVII, 2.

---

La seconde livraison de la deuxième édition des SÉANCES DE HARIRI vient de paraître; elle se termine à la trentième séance inclusivement, et complète le tome I.

---

## NOTE

Sur l'alphabet berbère usité chez les Touaregs, et ses rapports avec l'antique alphabet des Libyens.

Notre occupation de l'Algérie a fourni à l'étude de la langue phénicienne des matériaux nombreux qui ont fait faire à cette étude un progrès considérable. Elle en promet, si des recherches convenables sont entreprises, de non moins précieux à l'étude d'une langue beaucoup moins avancée, mais non moins intéressante assurément, l'antique langue des Libyens, qui rattache, par des analogies et même des similitudes frappantes, l'ancien égyptien au berbère moderne.

Plusieurs inscriptions libyques ont été trouvées à Tiffetch et à Hauschir-aïn-Hechma, près de Ghelma. Mais, outre ces

débris morts, un monument vivant a été découvert par M. le capitaine d'artillerie Boissonnet, directeur des affaires arabes de la province de Constantine, c'est l'existence, parmi les Touaregs, d'un alphabet que l'on peut considérer comme semblable à celui des pierres libyques, et particulièrement de la pierre bilingue de Thugga.

Déjà une note sur ce sujet a été publiée par M. de Saulcy dans la Revue archéologique, t. IV, pag. 489. M. Boissonnet, envers qui la science doit se montrer reconnaissante, ne s'est pas arrêté au point où cette note a laissé la question ; il a poursuivi ses recherches et il est parvenu à recueillir les éléments d'un alphabet plus exact. Nous trouvons ce résultat trop important pour ne pas nous empresser de le porter à la connaissance des lecteurs du Journal asiatique.

On remarquera, sans doute, avec un grand intérêt, l'identité de plusieurs des caractères marqués sur le spécimen ci-joint avec ceux qui avaient été déjà publiés par le voyageur anglais sir W. Oudney, et que M. Jomard a reproduits dans sa Seconde Note sur une pierre gravée trouvée dans un ancien tumulus américain. (Paris, 1845.)

M. Boissonnet fait l'historique de sa découverte dans les termes suivants :

« M'étant lié avec un taleb de Touat, sid el-hadj Abdelkader-ben-Aboubekr, établi auprès du cheikh de Touggourt, qui l'avait envoyé à Constantine en quelque sorte en ambassade, je l'ai beaucoup questionné sur les Touaregs, qu'il connaît bien, ayant fait dix-huit fois le voyage de Tombouctou et se trouvant d'ailleurs en rapports fréquents avec une fraction des Touaregs qui campe en permanence dans la fraction de l'oasis de Touat dont il est originaire, le district de Tidikelt. Bientôt après, m'étant assuré, par la comparaison avec la langue berbère de nos ouvrages, que l'idiome des Touaregs que le sid el-hadj Abdelkader me faisait connaître était identique presque absolument avec celui des vocabulaires Jaubert et Brosselard, et celui de M. Delaporte, je lui demandai si les Touaregs, Berbères par le langage, n'avaient

point une écriture propre, différente de l'arabe. Sur sa réponse affirmative, je le priai de m'écrire les caractères qu'il pouvait se rappeler, et c'est alors qu'il me donna les douze lettres que j'envoyai à M. de Saulcy en septembre 1845.

« J'avais donc enfin un spécimen tant cherché d'écriture berbère. Frappé de la ressemblance des caractères avec ceux de la pierre de Thugga, je pressai mon Touati de refaire une dix-neuvième fois le voyage de Tombouctou, le chargeant de toutes les missions politiques et commerciales que comportaient les circonstances, et, en même temps, lui recommandant spécialement de me rapporter l'alphabet complet avec bon nombre des inscriptions curieuses des Touaregs, inscriptions qu'il savait lire si bien, disait-il, quand il vivait au milieu d'hommes appartenant à cette race. L'hiver dernier, il s'est effectivement mis en route; mais, n'ayant pu gagner même le Mزاب par suite de l'agitation des Ouled-Nails, et arrêté surtout par la violente hostilité des Chaamba et des Touaregs, il m'annonça qu'il faisait prier un de ses parents, le sid Abdelkerim-el-Touhami, de lui envoyer l'alphabet désiré. La réponse lui fut rapportée par un marabout des Ouled-Sidi-bou-Hafs, qui seuls pouvaient circuler sans danger au milieu des tribus ennemies.

« Telle est la voie parcourue par les caractères que j'ai fait lithographier. »

C'est cette lithographie, que nous reproduisons en même temps que la lettre du sid Abdelkerim, en faisant toutefois observer que plusieurs des rapprochements avec la pierre de Thugga sont inexacts, et, en faisant nos réserves pour l'équivalence attribuée à quelques caractères.

La transcription de la lettre de sidi Abd-elkerim et la traduction française qui l'accompagne ont été faites par M. Re naud, membre de l'Institut. Le texte arabe est reproduit avec ses fautes et ses incorrections <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Pendant le cours de l'impression, M. le capitaine Boissounet a fait un voyage à Paris, et j'ai profité de ses indications pour fixer la prononciation et le sens de certains mots. — (Note de M. Re naud.)

الحمد لله وحده والصلاة والسلام على رسول الله

من عبيد ربه سبحانه محمد بن احمد بن هجوج واحمد ولد لال  
وجاعة اولاد باحم من غير تخصيص اهل القوارى وقصر العرب  
وجاعة كلهم خصوص منهم محمد اقا زقرواحمد اق الحاج  
البكرى وجملة اهل حنق الحديد الى سيدنا ومحبنا حقا ملاى  
عبد القادر ولد سيدى مولاي ابو بكر ولد سيد مولاي هيبه  
الله الحسنى التواتى معكن العلوى نسب السلام عليك ورحمة  
الله وبركته وعلى احبابك الذى ذكرت لنا خبرهم وبعد يا  
سيدنا بعدت لنا جوابك وفهنا خطابك انك عكرت حكم  
الفرنسيس وعدله وقلت ياتوك رجلين من التوارق ورجلين  
من اولاد باحم وانت كما لا يخفى عليك اهل بلادنا خافوا من  
العدو مثل التركى غدوين لآكن ان كنت تحب تفتح الطريق  
الى تنبكتو تبقي التجار يمشون الى عندكم والى اقسطيينه  
وتطرح العفيه اقدم لنا انت بنفسك وتطرح العافية بين التوارق  
وبين الشعانبه و يمشون معك رجال الى عند سلطنة الفرنسيس  
وينفرون حكمهم ويسمعون كلامهم ويعقدون معهم على السوق  
وقلت المكس ونحن هذه الساعة مفتونين مع الشعانبه ولا يمشى  
احد سو الزو اولاد سيد بو حفص وهذه الرجل الذ اتانا بالجواب  
من واد المياما مشرب ماء ولا ورد بيبير الا حاس الفرسىق ولا  
غاف غاش البلاد خوف و ذكرت على كتبت حروف تفناق  
وم عند سيد محمد بن يامه وقلنا لسيد موسى ولد سيد احمد  
بن الفار بنقلهم لك وبعتنا جوابك الى اولى ما رجنا  
الرجل الى ان ياتين الجوب من عند اهلك وهم كلم بخير  
يرجون وجهك و ذكرت لنا على صرف النبر الثمن بمثقلين

ونصف فظة والغرض البندارى بمثقلين ونصف غير وقيمة فظة  
 وأما نائب الفيل هذا العام قليل ما تبين له سوم والسلام من  
 كاتب الحروف عن اذن الجماعة عبد الكريم بن التهام التوات  
 القسطنى الطيف الله به امين

« Louange au Dieu unique, et le salut ainsi que la paix sur l'apôtre de Dieu !

« De la part des serviteurs de Dieu, Mohammed, fils de Mohammed, fils de Hadjoudj, Ahmed, fils de Lâli, la réunion des enfants de Bâhammou, sans distinction, les gens d'Algouari et du château des Arabes, et la réunion des Kalehamelam, particulièrement Mohammed Agazgri, Ahmed Ag (fils) du pèlerin al-bekry, et la totalité des habitants de Khang-al-Hadyd, à notre seigneur et ami véritable Maula Abd-el-cader, fils du seigneur, le maula Abou-bekr, fils du seigneur, le maula Haybet-Allah Al-assani, domicilié à Touat et descendant du khalife Aly : que le salut de Dieu, sa miséricorde et sa bénédiction soient sur toi et sur tes amis dont tu nous as fait mention !

« Pour en venir au fait, tu nous as, ô notre seigneur, envoyé ta lettre et nous l'avons comprise. Tu loues le gouvernement des Français et leur justice ; tu demandes qu'on t'envoie deux hommes d'entre les Touarik, et deux hommes d'entre les enfants de Bahammou ; mais, ainsi que tu ne l'ignores pas, les gens de notre pays ont peur de quelque trahison, comme celles qu'ont commises les Turcs. Toutefois, si tu veux ouvrir la voie jusqu'à Tomboktou, de manière que les marchands se rendent chez vous et à Constantine, et que la paix soit rétablie, viens en personne et remets la concorde entre les Touarik et les Schaanba. Des hommes marcheront avec toi jusque sur le territoire des Français ; ils verront quelle est leur manière de gouverner, et ils les entendront parler ; ils traiteront avec eux pour la fréquentation des marchés et la diminution des droits. Pour nous, à cette heure, nous sommes en guerre avec les Schaanba, et per-

sonne n'ose plus se mettre en route, si ce n'est les saints personnages, les enfants du seigneur Abou-Hafs. L'homme qui nous a apporté ta lettre de l'Ouad Mya ne s'est point arrêté pour boire, et n'a puisé d'eau qu'au seul puits de Hassal-Farsik (puits du genévrier); il n'a rencontré aucune réunion; la crainte est dans le pays. Tu nous as prié de t'envoyer l'alphabet des Tifinag, lequel se trouve entre les mains du seigneur Mohammed, fils de Yammah. Nous avons dit au seigneur Moussa, fils du seigneur Mohammed, fils d'Alfar, de te le porter. Nous avons envoyé la lettre à Aoulef; l'homme (le porteur de celle-ci, de l'alphabet) n'a pas voulu attendre jusqu'à ce que la réponse de ta famille nous soit parvenue. Tous se portaient bien, et désiraient revoir ta personne.

« Tu nous as parlé du commerce de la poudre d'or; son huitième d'once vaut deux mitscals et demi d'argent. Le khord (or fondu en rouleau) al-binbary vaut deux mitscal et demi moins une once d'argent<sup>1</sup>. Quant aux dents d'éléphants, il en est peu venu cette année, et on n'indique pas de prix.

« Salut de la part de celui qui écrit ces lignes, au nom de l'assemblée, Abd-elkerim, fils d'El-Touhami de Touat, le Constantinien; que Dieu le traite avec bonté! amen. »

#### A. JUDAS.

<sup>1</sup> D'après ce que m'apprend M. Boissonnet, le mitscal d'argent vaut, à Touat, un réal ou douro bou medfa (5 fr. 40 c.); il se divise en dix onces. Le huitième d'once du tibar, ou poudre d'or, vaut donc 13 fr. 50 c. ce qui porte le prix de l'once à 108 fr. En supposant la livre de 637 grammes, comme celle de Constantinople, c'est environ 2710 fr. le kilogramme d'or.  
— Note de M. Reinaud.





## NOTICE SUR LA PRIÈRE BOUDDHIQUE

ཨོཾ་ མ་ཎི་ པདྨ་ ཧུཾ་

OM MANI PADMÉ HOUM.

*Om mani padmé houm*, formule de prière bouddhique, la plus répandue et la plus populaire de toutes. Elle est tirée de la langue sanscrite et signifie littéralement : « salut, perle (renfermée) dans le lotus. » Mais les Tibétains, en la faisant passer dans leur langue, y ont attaché un sens plus étendu, plus mystique et plus conforme à leur croyance : pour eux elle est le symbole de la doctrine de la métempsycose, et ils la traduisent par ces paroles : « la nature suit les lois de la métempsycose par la transmigration céleste et terrestre, par la transmigration des esprits et celle des démons, par la transmigration humaine et animale. » Cette prière, sorte d'*Ave Maria*, a un chapelet de cent huit grains, faits de bois dur, de fruits secs, de noyaux, composés quelquefois avec les articulations de l'épine dorsale d'un poisson ou d'un serpent, quelquefois de petits ossements humains. Tous les sectateurs de Bouddha, hommes et femmes, vieillards et enfants, lamas (religieux) et hommes noirs (hommes du monde), portent ce chapelet en collier ou en bracelet. On voit dans toute la Tartarie, mais plus encore dans le Tibet, cette formule gravée comme inscription sur les monuments, sur le fronton des maisons et le portail des temples. On voit fréquemment de longues chaînes de bandelettes, faites de papier, de soie, de peaux ou d'autres matières, liées à des cordages allant d'un arbre à un autre, quelquefois suspendues au-dessus d'un fleuve et attachées au ravin de l'un à l'autre bord ; on en trouve même tendues du sommet d'une montagne, à celui de la montagne voisine, et qui couvrent le vallon d'une ombre toujours agitée. Chacune de ces bandelettes est ornée, en entier, de la prière mille fois répétée : *Om mani padm houm*.

Dans les déserts, des arbres sont dépouillés de leur écorce pour recevoir cette prière sur leur substance ligneuse ; les chemins sont couverts de pierres sur lesquelles on distingue les débris de cette inscription à demi effacée ; les rochers la montrent de loin au voyageur, écrite en caractères gigantesques.

Sur le sommet des montagnes, dans le fond des vallées, on ren-

contre, à chaque pas, de grands monuments faits de pierres brutes amoncelées; chaque pierre a, sur sa surface et sur ses contours, ces mots symboliques<sup>1</sup>. On voit fréquemment ces monuments couronnés de branches d'arbres auxquelles sont suspendus des milliers d'omoplates ou d'autres ossements, ossements souvent humains, tous couverts de cette prière. Ce sont quelquefois, au lieu de branches d'arbres, des têtes de cerfs, de bœufs ou de bouquetins avec leurs cornes ramenées en croissant ou retournées sur elles-mêmes. Le front de ces têtes, dépouillé de sa peau et blanchi, se voit toujours dans toute son étendue couvert d'écriture, et l'écriture n'est jamais autre que cette prière. On l'écrit sur des crânes d'hommes desséchés, sur des débris de squelettes humains qu'on entasse sur le bord des voies publiques.

Elle se lit surtout autour de la circonférence du Tchukor, c'est-à-dire de « la roue à prières. » La prédilection infinie des bouddhistes pour tout ce qui exprime révolution sur soi, départ et retour continuels, paraît avoir été l'origine de la roue à prières. Elle exprime, par l'image simple et juste de sa rotation, la loi de la transmigration des êtres, telle qu'ils se la figurent, et qui forme le point de leur croyance le plus clair et le plus enraciné.

Il y a des roues portatives qu'ils tiennent à la main en les faisant incessamment tourner; d'autres, plus grandes, ressemblent à des cylindres rendus mobiles sur un pivot; d'autres de grandeur énorme, posées de même sur un pivot, et que l'on fait tourner à force de bras. On en voit de construites sur le bord des torrents et qui tournent au moyen de rouages et d'engrenures, d'autres posées sur le faite des maisons, que le vent fait tourner; d'autres encore suspendues au-dessus du foyer, et qui tournent par la vapeur du feu. Les maisons en ont toujours une longue rangée à leur vestibule, et l'hôte, avant d'entrer, ne manque jamais de leur imprimer un mouvement de rotation, espérant par là attirer le bonheur sur lui-même et sur la maison qu'il vient visiter.

La prière *Om mani padmé houm* est sue de tout le monde; l'enfant apprend à bégayer par ces six monosyllabes, et ils sont encore la dernière expression de vie qu'on voit se moduler sur les lèvres du mourant. Le voyageur la murmure le long de sa route, le berger la chante

<sup>1</sup> MM. Gabet et Huc, missionnaires Lazaristes, ont apporté plusieurs de ces pierres qu'ils ont recueillies à Hlassa même, sur l'un des monuments de pierres brutes dont ils font mention dans la notice ci-dessus; ils en ont déposé une à la Bibliothèque royale.

à côté de ses troupeaux, les filles et les femmes laissent continuellement échapper de leurs lèvres; dans les villes et les lamaseries, on en distingue les échos à travers les conversations et le tumulte du commerce; à l'instant du danger, c'est le cri d'alarme, et dans la guerre, le combattant s'arrête près de l'ennemi qu'il vient de tuer, pour célébrer son triomphe par cette prière. Les tribus errantes de la Mongolie et de la Tartarie indépendante, les hordes qui se promènent, au nord, des deux côtés de la chaîne du *Boktaoola* (la sainte montagne), les féroces et anthropophages sectateurs qui vers le sud, en possession de la célèbre montagne *Soumerou*, passent leur vie à en faire perpétuellement le tour, murmurent sans cesse cette mystérieuse invocation.

Tous les points de l'Asie centrale sont couverts d'éternelles processions de pèlerins que l'on voit se rendre à la montagne de Bouddha (Bouddhala), ou en revenir, rapportant les bénédictions qu'ils y ont reçues, et toujours on les trouve accompagnant, du chant de la formule mystique, leur marche lente et paisible dans le désert. De la mer du Japon jusqu'aux frontières de la Perse, cette prière n'est qu'un murmure long et ininterrompu qui remue tous les peuples, anime toutes les solennités, est le symbole de toutes les croyances, l'antienne de toutes les cérémonies religieuses. Le corps de la religion bouddhique couvre une grande partie du monde de ses gigantesques rameaux, et partout cette prière est le véhicule de la vie et des mouvements qui l'animent.

GABET, missionnaire lazariste.

La commission du Journal a reçu de M. Judas une réponse au dernier article de M. Fresnel sur les inscriptions phéniciennes de Leptis Magna. M. Judas y maintient l'explication qu'il en avait donnée dans le numéro de décembre 1846. Mais comme la question roule maintenant sur l'exactitude de la copie des inscriptions, et qu'il est impossible d'arriver à un résultat certain avant d'avoir des empreintes faites sur les pierres, la commission croit bien faire en maintenant la décision qu'elle a insérée, pag. 260 du Journal asiatique de l'année courante, et en ajournant toute polémique ultérieure sur ce sujet, jusqu'à ce qu'elle ait obtenu un *fac-simile* authentique des inscriptions.





# JOURNAL ASIATIQUE.

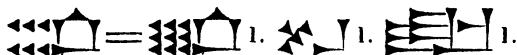
JUIN 1847.

## MÉMOIRE

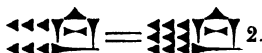
Sur l'écriture cunéiforme assyrienne, par M. BOTTA.

( Suite. )

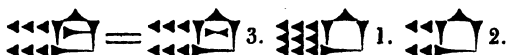
16.



17.



18.



Il me semble que les divers paragraphes précédents montrent que le nombre des petits coins, ◀, était à peu près arbitraire. Quant à la valeur à attribuer à ces assemblages de coins, quel que soit leur arrangement ou leur nombre, elle me paraît assez difficile à déterminer. La terminaison du nom de Darius, dans les inscriptions trilingues, porte à

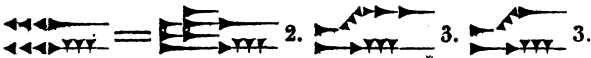
ix.

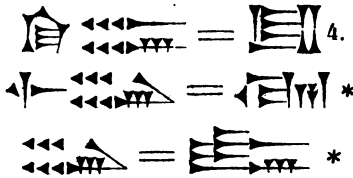
31

donner au groupe  $\blacktriangle\blacktriangle$  la valeur de la voyelle *ou*; mais cette détermination ne me paraît rien moins que certaine; rien n'indique en effet que le signe final du nom de Darius,  $\blacktriangle\blacktriangle\blacktriangleright$ , soit composé de deux portions distinctes, et c'est peut-être un caractère unique, comme le groupe  $\blacktriangle\blacktriangleright$ . Pour moi, j'aimerais mieux faire de ces coins le signe d'une aspiration, plus ou moins forte, selon leur nombre, et modifiant les caractères auxquels ils se joignent. Je me fonde sur la fréquence de ce groupe à la fin des lignes, et par conséquent à la fin des mots dans les inscriptions de Van; il s'y rencontre en effet très-souvent, mais il affecté toujours une des formes usitées à Khorsabad,  $\blacktriangle\blacktriangle$ . Quelle que soit la nature de la langue assyrienne, qu'on lui attribue une origine sémitique ou indienne, il est impossible d'admettre que les mots de cette langue aient pu être aussi souvent terminés par la voyelle *ou*; l'aspiration, au contraire, est une finale très-usitée dans ces deux classes de langues.

Je dois cependant faire remarquer que, dans les inscriptions de Khorsabad et de Persépolis, le groupe  $\blacktriangle\blacktriangle$  n'est jamais isolé, mais se présente toujours uni à d'autres caractères; aussi ne se trouve-t-il jamais seul à la fin des lignes, comme à Van. Cela peut tenir à une différence dans les langues employées dans les inscriptions de ces localités.

19.

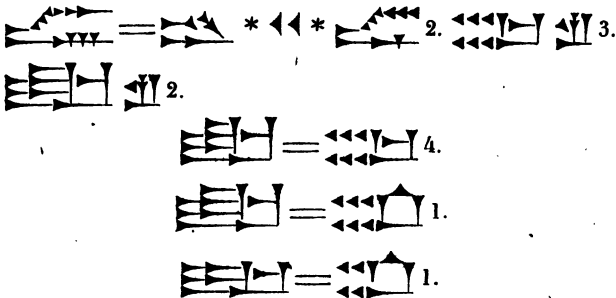




La comparaison de ce type avec sa première variante prouve que les six coins  $\triangleleft\triangleleft$  peuvent être représentés par six clous horizontaux  $\equiv$ . Le paragraphe suivant en montrera encore un exemple, et il s'en présentera d'autres par la suite.





Il se pourrait qu'il y eût une différence entre les groupes  $\triangleleft\triangleleft$  et  $\triangleleft\triangleleft$ ; car on voit, par les exemples ajoutés, que le second se montre beaucoup plus souvent que le premier comme équivalent de  $\equiv$ ; mais, avant de discuter ce qui a rapport au groupe  $\triangleleft\triangleleft$ , je dois donner les variantes d'un de ses équivalents,  $\triangleleft\triangleleft$ .




20.



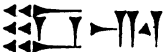

Le groupe  $\triangleleft\triangleleft$ , très-remarquable par sa com-

31.

plication et par la valeur qu'il me paraît avoir, se rencontre plusieurs fois au commencement de la plupart des inscriptions de Khorsabad, et chaque fois il est suivi de quelques signes qui paraissent être des épithètes; cette espèce de série est même précédée du trait perpendiculaire ¶ qui, à Persépolis, indique les noms propres. Dans le courant des inscriptions, au contraire, le groupe dont je parle se présente rarement, et cette inégale distribution porterait seule à croire que ce n'est pas un signe usité comme lettre. En effet, la première et très-certaine variante de ce caractère, , est presque entièrement semblable au monogramme , qui, dans les inscriptions trilingues de Persépolis, Van et Hamadan, représente certainement le mot *roi*. La ressemblance est d'autant plus frappante, qu'à Khorsabad même le caractère  est très-souvent figuré ainsi ; dans cette forme, l'inclinaison du clou inférieur rappelle encore plus la forme persépolitaine, et pour qu'il y eût identité, il suffirait de reporter un peu plus en haut les deux clous horizontaux.

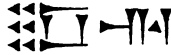
Voilà donc déjà une raison de croire que le signe  et son équivalent  représentent le mot *roi*; mais il y a plus : dans nos inscriptions, ce caractère est plusieurs fois remplacé par un assemblage de trois autres, dont le dernier est certainement un *r*, ; or, si l'on jette les yeux sur les inscriptions qui entourent les fenêtres à Persépolis (Westergaard, pl. XVI, L.), on verra que le






nom de Darius n'y est pas suivi du monogramme qui, dans toutes les autres inscriptions de cette localité, représente le mot *roi*. A la place où il devrait se trouver, on remarque trois caractères, dont le dernier, comme à Khorsabad, est sûrement une *r*.

; les deux premiers ressemblent certainement aussi beaucoup à ceux qui précèdent l'*r* dans mes inscriptions. Que l'on compare, en effet, les trois signes qui, à Khorsabad, remplacent , savoir :




avec les signes



substitués, à Persépolis, au monogramme, on verra que le nombre des coins est le même de part et d'autre. Dans le second signe de Khorsabad, il suffirait de reporter en dehors le clou intérieur, pour lui donner une similitude parfaite avec le groupe correspondant de Persépolis; enfin, les caractères terminaux sont des homophones indubitables. Mais veut-on une analogie de plus pour prouver que les signes du milieu  et , qui diffèrent le plus, sont en réalité les mêmes? Je prierai de remarquer que les variantes du numéro 21 établissent que les formes  et  se substituent l'une à l'autre. Voilà donc déjà le clou intérieur reporté à l'extérieur; de plus, cette espèce d'encadrement , très-commun à








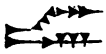
Khorsabad, ne se rencontre pas à Persépolis, où, dans tous les groupes qu'il contribue à former, il prend la figure . Ainsi, on trouve à Khorsabad



et à Persépolis











En définitive donc, la forme  équivaut, d'une part, à , et de l'autre, à : donc, le persépolitain  équivaut au ninivite .

Telles sont les raisons sur lesquelles je me fonde pour rapprocher les deux mots dont je viens de parler; on ne peut croire que dans les inscriptions des fenêtres, à Persépolis, on ait constamment omis le titre royal, et il est au contraire très-probable qu'on l'a exprimé; il a donc dû être représenté par les trois caractères qui suivent le nom propre; et de leur ressemblance avec ceux qui remplacent, à Khorsabad, le groupe , j'en conclus que celui-ci est un monogramme représentant l'idée de *roi*.



Mais quelle valeur doit-on donner à ces caractères dont un seul, l'*r*, est bien connu? Faut-il y chercher un mot chaldéen, par exemple מרא? Faut-il emprunter le *سر* des Persans? Faut-il remonter jusqu'au zend, et chercher dans ces caractères la racine du mot *akura*, qui, selon M. Burnouf, a pu avoir le

sens de seigneur? C'est ce que je n'oserais décider. Cependant, si l'on me permet d'exprimer mon opinion, je penche vers cette dernière manière de voir, me fondant sur quelques raisons que je vais livrer à l'appréciation du lecteur.

Pour voir dans les trois signes  le mot chaldéen *mara*, il faudrait donner aux deux premiers la valeur de l'*m*. Or, je ne les ai jamais vus paraître comme équivalents de cette lettre telle qu'elle nous est donnée par le nom d'Ormuzd; ce serait donc tout à fait arbitrairement qu'on leur en attribuerait le son. Il n'y a non plus aucun indice qui puisse nous conduire à faire une *s* des signes , et, par conséquent, nous ne pouvons avoir aucune raison de chercher dans le mot en question le mot *ser*. Au contraire, il me semble que le second signe  est la voyelle *ou*. Dans les inscriptions trilingues, en effet, à la place où la voyelle *ou* doit se trouver dans le nom d'Ormuzd, on remarque le signe , et il est naturel de donner à celui-ci la valeur de cette voyelle. Maintenant, si on fait attention aux différentes formes de la lettre *r* dans ces inscriptions, on verra que cette lettre est souvent faite ainsi , au lieu de . Or,





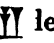
entre  et ,



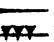


il y a précisément la même différence qu'entre

 et .






Si donc, malgré cette différence, les deux pre-





miers caractères sont identiques, il y a toute raison de croire que les deux derniers le sont aussi, et qu'ils représentent également le son *ou* que nous devons trouver à cette place dans le nom d'Ormuzd.



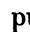
Si ce raisonnement est juste,   représenterait la syllabe *our*, et en donnant aux six coins qui précèdent la valeur d'une aspiration forte, il résulterait des trois signes    le mot *hour* ou *khour*, dont l'analogie avec *ahura*, d'une part, et *khour*, *soleil*, de l'autre, est également évidente. Je prie, au reste, les lecteurs de croire que je donne cette supposition avec beaucoup de méfiance, bien persuadé que nous n'aurons l'espoir d'arriver à des résultats certains, que quand nous posséderons l'inscription de Bisitoun.

On a vu, dans le paragraphe 20, que notre monogramme  est quelquefois représenté par  . Cela n'infirme en rien la supposition que je viens de faire; car le signe  , malgré sa ressemblance avec la lettre *n*, qu'on peut déduire du nom d'Achéménide, ne paraît cependant pas en être l'équivalent. Je n'ai jamais rencontré qu'une fois ces deux signes à la place l'un de l'autre, et leur grande ressemblance peut avoir causé une erreur. Au contraire, dans le système communément appelé médique, le signe  est, selon M. Westergaard, une des formes de l'*r*, ou plutôt une des syllabes qui contiennent cette lettre. J'ai moi-même trouvé deux fois dans mes inscriptions











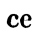
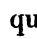
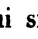
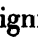
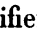
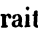
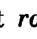
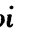

Si  représentait la lettre *n*, on ne pourrait comprendre son absence, qui s'explique, au contraire, si ce caractère était employé comme redoublement d'une *r* précédente. En suivant ces indices, on arrive à conclure que  représentent les lettres *kh*, au lieu de *khour* que donnent, selon moi,  . Rien ne s'oppose donc à ce que le monogramme  serve également à représenter les deux assemblages de signes.



Je passe à la seconde variante de ce monogramme, savoir : ; elle est très-fréquente et très-certaine ; mais ce qui la rend surtout remarquable, c'est que, dans les inscriptions trilingues, elle se présente à la place des deux signes   dans le nom d'Achéménide. Rien ne semble donc plus naturel que de lui donner la valeur *n*, puisqu'un de ces deux signes, et, d'après l'opinion commune, le premier, doit représenter cette lettre. Ce serait cependant, selon moi, une erreur, et je regarde ces deux coins comme une abréviation. Nous voyons qu'ils se substituent très-fréquemment à un monogramme représentant lui-même trois caractères, dont l'un a certainement le son *r*. J'ai aussi rencontré plusieurs fois ces deux coins comme équivalent de la lettre *m* , telle qu'on peut la déduire du nom d'Ormuzd ; il peut donc y avoir des doutes légitimes sur la valeur qu'on leur attribuerait en la déduisant de leur substitution à l'*n* d'Achéménide.

Cependant, comme mon but est moins de faire connaître mon opinion, que de faciliter les recherches des autres, je ne dois pas cacher que, dans les inscriptions des fenêtres de Persépolis, on peut voir un  $n$   dans les groupes , et persister, en conséquence, à chercher cette lettre dans le terme, quel qu'il soit, qui a dû signifier *roi* chez les Assyriens. Cela confirmerait alors cette valeur de  $n$  pour les deux coins , puisqu'il ne serait pas étrange de les voir remplacer un groupe qui contiendrait cette lettre. On pourrait même appuyer cette manière de voir sur les mots *narpa* et *naqa*, qui, dans la partie zend de quelques inscriptions, remplacent le mot *roi* ordinaire.










Moi-même je regrette de ne pouvoir me ranger à cette opinion, qui aurait pour moi l'avantage de me donner le nom de Ninive, écrit ainsi :






Je rencontre, en effet, souvent ce nom dans mes inscriptions, et toujours précédé du signe indicatif des villes ou pays,  ou . On trouve même              , ce qui signifierait *roi de Ninive*. Le caractère , à en juger même par les inscriptions trilingues, est un équivalent du signe considéré comme l'*n* d'Achéménide. En lui donnant le son *nou*, et aux deux coins le son *ni*, on aurait *ninou*; puis viendrait une terminaison aspirée *ah*, et l'on obtiendrait ainsi exactement le nom de Ninive,

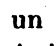



tel qu'il s'écrit et se prononce encore aujourd'hui. Je dois faire remarquer que la terminaison  , pour des noms de pays ou de villes, est assez commune, soit dans les inscriptions trilingues, soit dans celles de Khorsabad.

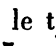





Je laisse à d'autres le soin de décider entre ces deux opinions; mais peut-être serait-il possible de les concilier, en admettant qu'il y ait eu, chez les Assyriens, deux mots signifiant *roi*, comme cela a eu lieu chez les Persans.

Je n'ai jamais remarqué dans les inscriptions de Van le monogramme , ni son équivalent ; je n'y ai pas remarqué non plus le monogramme usité à Persépolis, pas même après les séries de signes, précédées du trait perpendiculaire , qui indique les noms propres. Il n'en est pas de même des deux coins ; on les trouve dans ces inscriptions, et, entre autres, une fois après un nom propre. (Planches de Schulz, n° XLII, lig. 12.) On les rencontre aussi deux fois répétés et suivis du signe du pluriel (*ibid.* n° XXXVIII, lig. 7), ce qui répondrait à la formule « roi des rois, » le mot *roi* étant représenté par , au lieu de l'être par le monogramme ordinaire de Persépolis. Enfin, on voit presque toujours, au commencement des inscriptions de Khorsabad, le monogramme , suivi des deux caractères  , et il en est de même, à Van, pour les deux coins . (Voyez, pour exemple, le numéro XXVII, A, fig. 5.) Ces divers indices don-



, forme qui démontre bien l'indépendance des deux portions qui, selon moi, entrent dans sa composition. Ce n'est pas le seul cas où j'ai remarqué l'adjonction arbitraire de trois clous horizontaux à un groupe ordinairement plus simple; le caractère  nous en fournira un autre exemple; car, dans quelques-unes de mes inscriptions, il est constamment fait ainsi, , ce qui, comme je le dirai, m'a conduit à le retrouver dans l'écriture babylonienne.

Le type  est un caractère très-fréquemment final dans mes inscriptions, et il en est de même de son équivalent . Au contraire, on ne le trouve pas à la fin des lignes dans les inscriptions assyriennes de Van, quoiqu'il se rencontre dans leur intérieur. Je n'ai pas vu dans ces mêmes inscriptions le signe , du moins sous cette forme complète; mais il est possible qu'il y soit remplacé par un autre qui en diffère peu, , et que je n'ai pas vu à Khorsabad.

Dans les inscriptions babyloniennes, le type  se rencontre; quant à son équivalent , au contraire de ce qui a lieu pour ce même signe à Van, il semble être augmenté d'un clou horizontal; on y voit  au lieu de . C'est le cas, au reste, pour d'autres caractères; ainsi, dans la grande inscription de la compagnie des Indes, on a  au lieu de .



A Persépolis, on trouve les deux formes  $\triangleleft \Upsilon$  et  $\Xi$ ; mais celle-ci est plus fréquente et quelquefois modifiée. On n'a qu'à remarquer, en effet, dans les inscriptions trilingues, le mot qui doit signifier *protéger*  $\triangleleft \Upsilon$   $\triangleleft \Upsilon$   $\triangleleft \Upsilon$   $\Xi$ ; on verra que quelquefois il a pour finale  $\Xi$  (Westergaard, pl. XIV, lig. 19), et d'autres fois  $\Xi$  (*id.* pl. XVII, lig. 9). ces mêmes formes se voient aussi dans les planches de Rich. Je reviendrai sur ce sujet lorsque je parlerai du signe  $\Xi$  lui-même et de ses variantes.

## 22.

$\triangleleft \Upsilon = \triangleleft \Upsilon^?$   $\triangleleft \Upsilon - ?$   $\triangleleft \Upsilon - ?$   $\Xi$   $\triangleleft \Upsilon$  1.  $\Upsilon$  \*

Comme on le sait, le caractère que j'ai pris pour type se rencontre plusieurs fois dans le nom de Xerxès. Toutes les variantes marquées d'un point d'interrogation sont assez fréquentes, surtout la seconde  $\triangleleft \Upsilon - ?$ ; mais, comme la forme en est très-sensible à celle du type, la substitution peut avoir été causée par une erreur; aussi, pour qu'on puisse bien comprendre à quelle difficulté donne lieu la variante  $\triangleleft \Upsilon -$ , je dois d'abord donner les équivalents de celle-ci.

## 23.

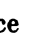
$\triangleleft \Upsilon = \Xi$  4.  $\Xi$  2.  $\triangleleft \Upsilon$  1.  $\triangleleft \Upsilon$  2.  $\Upsilon$  1.  $\Upsilon$  1.  
 $\triangleleft \Upsilon$   $\triangleleft \Upsilon$   $\triangleleft \Upsilon$   $\triangleleft \Upsilon$  1.








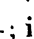
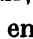



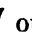
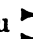







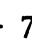
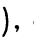


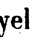
nous conduit donc à donner au caractère  $\blacktriangledown$ — deux valeurs inconciliables.

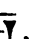






D'où cette difficulté peut-elle provenir? Il est permis de l'attribuer à la confusion possible de deux signes comme  $\blacktriangledown$ — et  $\blacktriangledown$ —, dont la forme serait presque semblable, quoique la valeur en fût très-différente. J'ai trouvé, en effet, le caractère  $\blacktriangledown$ — très-souvent figuré ainsi  $\blacktriangledown$ —; la tête du clou horizontal commence à paraître, et le graveur n'aurait eu qu'à la séparer un peu du clou perpendiculaire pour obtenir le signe  $\blacktriangledown$ —. Sans doute, on peut trouver singulier que des sons aussi différents que *n* et *ch* aient été représentés par des lettres presque semblables; mais il y a d'autres exemples de ce cas, et l'on en trouve même dans le système médical, et précisément pour les mêmes sons: dans cette écriture, en effet, les sons *ni* et *chi* sont respectivement représentés par  $\blacktriangleleft$  et  $\blacktriangledown$ —.




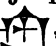


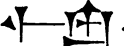
Si l'on n'admet pas la confusion possible de nos deux caractères, il faut renoncer aux lectures les plus naturelles des noms de Xerxès et d'Achéménide, et les lettres  $\blacktriangleright$ — et  $\blacktriangledown$ — ne peuvent plus être les lettres *n* et *ch*; il faut alors en faire des voyelles ou des aspirations, seules articulations qui puissent se rencontrer à la fois dans ces deux noms. Cette opinion, je l'avoue, paraîtra peu probable, mais c'est cependant celle vers laquelle je penche; je crois que les noms d'Achéménès et de Xerxès ont été mal lus, et que les signes  $\blacktriangleright$ — et  $\blacktriangledown$ — n'ont pas les va-

leurs de *n* et de *ch*, mais que ce sont des voyelles simples ou aspirées. C'est, selon moi, la seule manière d'expliquer la présence de ce signe  au commencement du nom d'Artaxerxe.

Le signe  a un autre équivalent remarquable; je l'ai trouvé deux fois substitué au caractère , qui termine le nom d'Hystaspe. Cette substitution me paraît inconciliable avec la valeur de *n* ou de *ch*, qu'on peut déduire, soit de sa ressemblance avec le  de Xerxès, soit de son équivalence à l'*n* d'Achéménide. J'ai donné les deux exemples de la substitution de  à  pour qu'on puisse en juger.

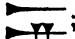
Dans la troisième colonne des inscriptions trilingues, à Persépolis et à Van, je n'ai vu que le signe  et jamais ; il en est de même dans les inscriptions purement assyriennes de Van. Dans l'écriture de Ninive, j'ai remarqué que le signe  était assez souvent supprimé, et cette particularité existe aussi dans les inscriptions trilingues. On en a un exemple dans le mot     ou        (West. Pl. XIV, lig. 7), et     (Id. Pl. XIII, lig. 3). On peut voir dans ce fait un nouveau motif de croire que ce signe  n'est pas une consonne, mais une voyelle ou une aspiration.



Dans ces mêmes inscriptions trilingues, on remarque un assemblage assez fréquent,      , dans la composition duquel entre notre signe .

Dans l'analyse que j'ai faite du contenu de ces inscriptions, il m'a semblé que, partout où elle se rencontre, cette réunion de signes paraissait jouer le rôle du pronom conjonctif, *qui, lequel*. Si l'on démontrait que le signe  a réellement la valeur du *ch*, il serait très-facile de trouver, dans l'assemblage en question, le pronom relatif des hébreux, *וְשֵׁנָה*; car j'ai quelques substitutions propres à faire supposer que le second signe  est lui-même une des formes déjà si nombreuses de l'*r*. Ce qui me semble certain, c'est que, dans les inscriptions de Ninive, l'assemblage dont je parle est représenté par  ou par , la première forme étant la plus usitée. Or, dans mes inscriptions, ces deux lettres réunies ont certainement une fonction qui permet de les supprimer dans la texture de la phrase, puisque cela a été souvent fait. D'autres fois, ces deux lettres sont représentées par le seul signe , dont M. Westergaard fait, dans l'écriture médique, un *ou*, et il est facile de concevoir que dans beaucoup de cas, sans altérer le sens, on ait pu lier deux idées par la simple conjonction *ou*, *ו*, au lieu de les lier par le pronom relatif. Cela expliquerait très-bien la substitution du coin  au groupe .

Le même assemblage a été employé dans l'écriture babylonienne; on le voit souvent, dans la grande inscription de la Compagnie des Indes, fait exactement comme dans la troisième colonne des inscrip-



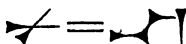
dans le nom d'Achéménide, semble représenter la lettre *n*. La forme conduirait donc seule à donner cette même valeur *n* à notre signe ; mais on arrive, par une voie indirecte, à rendre cette détermination encore plus probable.

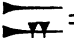



Il faut d'abord remarquer que  est un équivalent de ; je n'en puis, il est vrai, donner qu'un seul exemple direct; mais une double équivalence vient à l'appui de cet unique exemple :


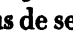

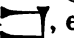


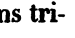
On a d'une part



et de l'autre



donc  = . Ceci posé, il me reste à faire voir que le groupe  peut avoir lui-même la valeur de la nasale *n*, pour confirmer au caractère  cette même attribution déjà déduite de sa ressemblance avec l'*n* d'Achéménide.



On sait, par les travaux de MM. Westergaard et Rawlinson, que dans les écritures cunéiformes persane et médique, une des formes de l'*n* est , qui se rapproche déjà beaucoup de notre signe , et encore plus de ses variétés , , etc. que l'on trouve, soit dans mes inscriptions, soit dans les inscriptions trilingues. A ces ressemblances de forme se joint l'exemple d'un équivalent commun aux deux signes. On vient de voir, en effet, que  peut être remplacé par , et il en est de même pour le signe  dans les inscriptions tri-

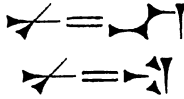
lingues. Le verbe *creavit* y est en effet écrit tantôt


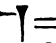




tantôt





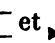
Cet exemple prouve l'équivalence de  et de ; nous avons, en conséquence, cette double identité :


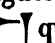
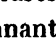


donc  = , comme cela résultait de la simple ressemblance de forme. Cette discussion me semble conduire à trois conséquences :

1° Le signe  est un équivalent certain de , caractère très-semblable lui-même à la lettre *n* du nom propre Achéménide;

2°  est également semblable à une autre forme de la lettre *n*, empruntée aux écritures médicale ou persane;

3° Ce double rapprochement confirme la valeur de *n* pour les deux signes équivalents  et .

Si ces raisonnements étaient justes, il en résulterait quelques conséquences curieuses. J'obtiendrais d'abord la lecture d'un des pronoms de la troisième personne dans la langue assyrienne. En analysant les inscriptions trilingues, j'ai remarqué un groupe de deux signes   qui, presque partout, commence des membres de phrases et m'a paru avoir le sens de *lui* ou *il*. En donnant au signe  le son *n*,







on obtiendrait *ân* ou *han*, אן, ce qui serait presque exactement le pronom syriaque.





Il faut remarquer que ce mot אן אן אן, très-commun dans mes inscriptions, est tellement un mot à part, qu'il est très-souvent représenté par une abréviation, un clou horizontal —; ce groupe est souvent aussi remplacé par אן אן אן אן אן ou אן אן אן אן אן, dont la première partie אן אן אן est très-probablement une voyelle ou une aspiration, comme je le montrerai. Rien n'est plus fréquent que la substitution du clou horizontal — à ces groupes, que je considère comme le pronom de la troisième personne.



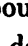









Il y a plus, on sait que dans les inscriptions trilingues, après l'invocation ordinaire, le roi parle à la première personne; or, à cette même place où nous devons trouver dans la colonne assyrienne le mot *ego*, nous voyons אן אן אן אן. Le dernier de ces trois caractères est tout à fait semblable au caractère initial du nom de Cyrus, et il devient alors bien facile de voir dans notre mot le pronom hébreu de la première personne אנכי. Cette coïncidence est certainement curieuse.










Enfin, le mot *homme*, autant qu'on peut le séparer de ce qui l'entoure, est écrit de deux manières; quelquefois un seul caractère אן אן, suivi du signe du pluriel אן אן אן, le représente (Rich, tab. XXII. l. 3); quelquefois il y en a deux, et enfin on en rencontre trois אן אן אן אן אן. En donnant à ce





dernier signe le son *ch*, on obtiendrait pour le mot *homme* le mot assyrien *ich* ou *anich*, très-semblable à la racine sémitique. M. Löwenstern a déjà remarqué ces deux faits, mais il croit pouvoir tirer le même mot *anoch* d'une autre forme du mot *homme*, qui se rencontre également dans les inscriptions trilingues. Mon intention n'est pas de critiquer son travail, et je me bornerai à faire observer que l'attribution du son *ch* au caractère final de cette autre forme du mot *homme*, aurait pour conséquence de forcer cet auteur à abandonner sa lecture actuelle du nom de Xerxès. C'est ce que je démontrerai en parlant du caractère , et je ferai voir en même temps combien, avec nos moyens actuels, l'analyse de ce nom propre est difficile.

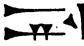

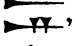
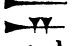
Toutes les suppositions que je viens de faire sont bien séduisantes; mais il ne faut pas oublier que ce sont de pures suppositions, et je ne les ai exposées que pour recueillir les moindres indices; je n'en suis pas moins disposé à croire que les signes ,  et  sont des voyelles, et j'espère pouvoir le démontrer. Mais, pour le moment, revenons aux faits matériels.

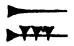
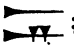
Ces trois derniers caractères se trouvent, comme je l'ai dit, dans les inscriptions trilingues; dans l'écriture babylonienne, on ne trouve pas le signe . Quant au signe , je crois l'y voir souvent, mais modifié ainsi , forme qui a une analogie évidente avec ma variante . Je doute






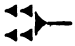
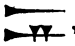
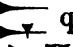

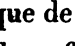

d'autant moins de la justesse de ce rapprochement, que, dans l'inscription de la Compagnie des Indes, on voit à chaque instant ce signe babylonien associé aux caractères  et , comme cela a lieu dans mes inscriptions, pour , ou son équivalent . Je retrouve donc dans cette inscription ce que je regarde comme le pronom de la troisième personne, car les groupes babyloniens   ou  , me semblent correspondre tout à fait aux groupes ninivites   ou  .

Quant à l'écriture assyrienne de Van, c'est au contraire le signe  qui y manque, ce qui explique pourquoi les caractères  et  sont beaucoup plus fréquents que dans mes inscriptions. Je n'ai pas pu par conséquent y retrouver mon pronom ordinaire  , mais il peut y être remplacé par le groupe  , qui se rencontre souvent. Il ne faut pas, en effet, voir une différence réelle dans la forme du premier signe, car si à Van on trouve constamment , ce signe à Khorsabad se substitue indifféremment à . Ces deux formes sont tout à fait équivalentes, comme le prouvent mille exemples.












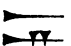




Parmi les variantes du signe , il y en a une, , qui s'est présentée trois fois, mais qui, cependant, peut être due à une erreur; il est possible, en effet, que l'adjonction ou l'oubli de la portion  ait causé une substitution apparente de  à


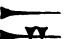


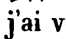



; ce fait n'en mérite pas moins l'attention, car le caractère  est la lettre initiale du nom d'Hystaspe; s'il était réellement équivalent à , il serait impossible de faire de celui-ci une *n*, et on serait au contraire porté à en faire une aspiration; aucune autre valeur, en effet, ne s'accorderait avec l'équivalence de ce caractère  avec l'initiale du nom d'Hystaspe, d'une part, et de l'autre avec un signe qui se trouve au milieu du nom de Xerxès, et au commencement de celui d'Artaxerxe.

Je n'ai rencontré qu'un cas de la substitution de  à ; par conséquent, il y a tout lieu de l'attribuer à une erreur très-facile à commettre, la différence ne consistant que dans un seul clou.

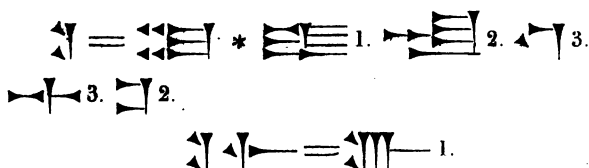
J'ai ajouté quelques exemples de combinaisons dans lesquelles entre le signe , remplacées par d'autres caractères. Deux fois, par exemple, j'ai vu   substitués à  ; cela conduirait à rapprocher la valeur de  de celle de , car le caractère  qui précède est certainement un équivalent de , ainsi que de  ou ; mais il ne serait pas prudent de se fier à ce rapprochement, car il s'agit peut-être, dans ce cas, d'un mot remplacé par un autre tout différent. A cette occasion, je dois faire une remarque que j'aurais dû faire dès le commencement de ce travail; c'est qu'on ne doit baser la certitude d'une équivalence que sur les cas où un seul signe en remplace fré-


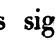

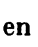




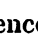



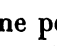
quemment un autre, tout le reste, d'ailleurs, étant exactement semblable. Sans cette précaution, on s'exposerait à regarder comme équivalents des signes qui représenteraient en réalité d'autres mots, et non pas les mêmes sons; en changeant un mot dans une phrase, il peut y avoir équivalence pour le sens, la valeur phonétique des caractères étant cependant très-différente.

Une seule fois j'ai vu   remplacé par ; je n'en ai pas moins noté ce fait, parce que souvent ce dernier signe  remplace un groupe très-remarquable qui se trouve au commencement de toutes mes inscriptions; c'est    . Le dernier de ces signes est certainement, comme nous l'avons vu, l'équivalent de ; par conséquent, il n'est pas étonnant de voir un seul et même signe  remplacer à la fois les deux groupes   et    .

J'ai vu deux fois le signe  en remplacer trois autres    , et j'ai vérifié ce fait sur les empreintes, parce que, d'après les valeurs attribuées ci-dessus à ces derniers caractères, on est tenté d'y chercher le nom de Ninive, et de voir, par conséquent, une abréviation de ce nom dans le caractère ; dans aucun de ces deux cas, le prétendu nom n'est précédé du déterminatif ordinaire des villes  ou .

26.



J'ai déjà dit que les signes  et  étaient tout à fait équivalents, et je ne reviendrai pas là-dessus. Deux fois seulement j'ai vu paraître  à la place de ; je regarde en conséquence cette substitution comme douteuse et comme provenant d'une confusion possible entre les deux signes. Dans mes inscriptions, en effet, les deux coins obliques  s'allongent souvent comme de véritables clous, et il devient alors facile de confondre  avec ; quoi qu'il en soit, l'équivalence de  avec  est certaine, et par conséquent ce que l'on a regardé comme le nom de la Perse, dans l'inscription de Nakchi Roustam, ne peut être le nom de cette contrée; le voici :   . Les deux premiers signes étant homophones, il faut y chercher un nom dont les deux premières lettres soient identiques ou tout au moins semblables, comme la Babylonie ou la Susiane, par exemple. Le second nom conviendrait mieux, car le signe  ne peut être une *l*, mais bien plus probablement la voyelle *ou* avec ou sans aspiration. Le but de ce travail n'étant pas la détermination de la valeur des lettres, je ne veux rien décider au sujet de ce nom; mais je puis assu-

rer que si  $\blacktriangleleft$  est un *b* il doit en être de même de  $\blacktriangleleft\blacktriangleleft$ .

J'ai fait remarquer l'équivalence du signe  $\blacktriangleleft$  avec  $\blacktriangleleft\blacktriangleleft$ , et j'ai dit que ce dernier contenait le premier, plus trois clous horizontaux ajoutés. Il est singulier que  $\blacktriangleleft$  soit dans le même cas relativement à sa variante  $\blacktriangleleft\blacktriangleleft$ ; il y a à peu près le même rapport entre

$\blacktriangleleft$  et  $\blacktriangleleft\blacktriangleleft$  ou  $\blacktriangleleft\blacktriangleleft\blacktriangleleft$

qu'entre

$\blacktriangleleft$  et  $\blacktriangleleft\blacktriangleleft\blacktriangleleft$  ou  $\blacktriangleleft\blacktriangleleft\blacktriangleleft\blacktriangleleft$ .

Un rapport du même genre s'est montré, comme je l'ai dit, entre l'équivalence de

$\blacktriangleleft$  et  $\blacktriangleleft\text{—}$

et celle de

$\blacktriangleleft\blacktriangleleft$  et  $\blacktriangleleft\text{—}$ .

J'appelle l'attention sur ces détails, parce que les cas où l'on peut apercevoir, dans la formation des caractères cunéiformes, quelque trace d'un système sont fort rares.

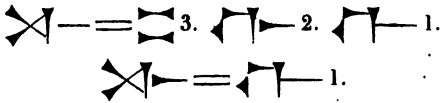
Le caractère  $\blacktriangleleft$  se voit dans l'écriture assyrienne de Van aussi bien que dans celle de Babylone.



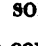
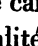
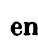
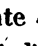
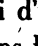
27.

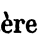
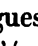
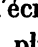

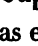

$\blacktriangleleft\text{—} = \blacktriangleleft\text{—} 1. \blacktriangleleft\blacktriangleleft\text{—} 1.$

28.

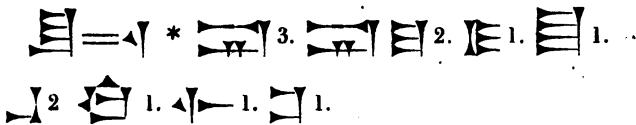
$\blacktriangleleft\text{—} = \blacktriangleleft\blacktriangleleft\text{—} 2. \blacktriangleleft\blacktriangleleft\blacktriangleleft\text{—} 2. \blacktriangleleft\text{—} 1. \blacktriangleleft\text{—} 1.$



Je place à la suite l'un de l'autre les paragraphes 27 et 28, pour que le lecteur puisse voir que les signes  et  nous offrent la même difficulté que nous ont déjà présentée les signes  et ; sont-ce des formes différentes d'un seul et même caractère, ou sont-ce des caractères différents en réalité, mais qu'une forme assez semblable a pu faire confondre souvent entre eux? Je n'ose rien décider, mais je suis porté à croire à une différence réelle entre  et . Pour ces deux signes, la variante  me paraît positivement provenir de l'oubli d'un coin oblique.






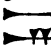


Dans l'écriture assyrienne de Van on trouve les caractères  et ; dans celle des inscriptions trilingues, je ne trouve que l'équivalent ; enfin, dans l'écriture babylonienne, je vois, outre le signe , plusieurs caractères qui me semblent avoir beaucoup de rapport avec  et ; mais je n'ai pas encore assez étudié cette écriture pour pouvoir affirmer l'identité des formes ninivite et babylonienne.














29.















qui se rencontre dans les inscriptions trilingues, c'est le verbe    , dont la signification doit être *bâtir* ou *protéger*, selon la manière dont on analyse la partie assyrienne de ces inscriptions. Ce verbe se rencontre souvent dans les textes découverts à Khorsabad, et c'est dans cet assemblage de lettres seulement que j'ai vu  à la place de  ou de  . Il semble, en effet, évident, qu'on a fait souvent usage d'abréviations dans les inscriptions assyriennes, et il est possible que le cas dont je parle en soit un exemple au lieu d'être un exemple d'une lettre substituée à une ou deux autres.



La forme  est précisément celle sous laquelle notre caractère  est quelquefois gravé à Persépolis. On en a un exemple dans ce même mot     (Westergaard, tab. XIX, lig. 19). Quant aux équivalents  et , ils sont trop différents de  pour qu'on puisse soupçonner une erreur; mais, comme on le voit, ils sont très-rare. Le second  est cependant remarquable, car c'est le *b* du système cunéiforme persan, et on en voit certainement le rapport avec la dernière lettre du nom d'Hystaspe , dans le système assyrien. En se fondant sur cet exemple de  substitué à , on pourrait voir, dans ce dernier groupe, un *b* ou un *v*; il n'y aurait alors rien d'étonnant à ce

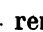


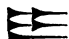


l'ai vu seulement deux fois à la place de  , mais cela vient probablement de ce que la première de ces deux formes est beaucoup plus fréquente que l'autre dans mes inscriptions. Ces deux groupes, malgré la différence du premier caractère, n'en sont pas moins équivalents, et je les ai vus plusieurs fois substitués l'un à l'autre. Beaucoup d'autres faits contribuent d'ailleurs à prouver qu'il n'y a aucune différence de valeur entre les deux dispositions  et ; ainsi :

 se substitue à ,

comme  à 

et  à .

Dans l'écriture assyrienne de Persépolis, le clou horizontal  remplace, comme dans mes inscriptions, le mot ; seulement, il faut remarquer qu'à Persépolis notre signe  est presque toujours figuré ainsi . En comparant, par exemple, Rich, tab. XVIII, lig. 9, avec Westergaard, tab. XIV, lig. 16, on verra dans le premier


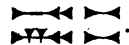
   , etc.

et dans le second

  , etc.

et l'on ne peut pas dire que les groupes qui diffèrent de part et d'autre appartiennent à des mots précédents et réellement différents, car ces mots

dans ces endroits, sont très-connus, et représentés chacun par des assemblages de caractères qui se retrouvent ailleurs. Dans le premier cas, c'est le verbe

, et dans le second un verbe également connu, .


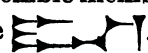
La même équivalence se remarque dans les inscriptions XX<sup>e</sup> de Rich et XI<sup>e</sup> de Schulz. A la ligne 15 de la première, on a


, etc.

et à la ligne 17 de la seconde

, etc.

Dans l'un et l'autre cas, également, les deux équivalents sont précédés de mots bien connus, en sorte que l'on est forcé d'admettre qu'ils en sont bien réellement séparés.

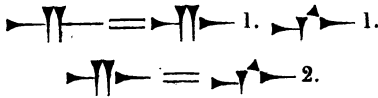
Je ne me souviens pas d'avoir vu le clou horizontal  dans l'écriture assyrienne de Van, mais il a été employé dans celle de Babylone; il semble même qu'il y vient encore comme substitut de , mais je ne puis l'assurer.


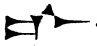
Le signe dont je parle, , est, selon M. Westergaard, usité dans l'écriture cunéiforme médique comme marque de séparation ou comme signe indicatif de certains mots. Ne serait-il pas possible qu'il y jouât le même rôle que dans mes inscriptions?

31.

 =  4.  2.

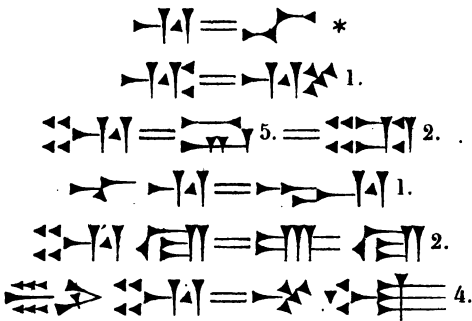
32.




J'ai peu d'observations à faire sur les deux paragraphes ci-dessus; seulement, le changement de forme qu'on remarque entre le type du numéro 32 et la seconde variante se retrouve dans un autre signe, , qui souvent est figuré ainsi, . Il y a certainement la même dégradation entre



33.



Le signe  n'a qu'une variante, mais elle est certaine. C'est un signe assez commun, surtout en composition, et il est pour nous intéressant parce qu'il fait partie du nom d'Ormuzd, dans les inscriptions trilingues. Il s'y trouve, en effet, à la place

33.

où l'on doit s'attendre à trouver la voyelle *ou*, si on lit la première partie de ce nom *aour* ou *hour*; voilà donc déjà un motif assez plausible de donner cette valeur *ou* à notre signe  $\text{𐎠𐎡}$ ; mais il faut remarquer, en outre, que, dans le système cunéiforme persan, une des formes de la lettre *m* est très-voisine de celle du caractère dont nous parlons. Il y a peu de différence, en effet, entre  $\text{𐎠𐎡}$  et  $\text{𐎠𐎢}$ ; or il y a une affinité certaine entre les lettres *m*, *b*, *v*, *w*, *ou*, et elle était telle dans l'écriture cunéiforme médique, que le nom de la Médie était *Wada* au lieu de *Mada*. Une confusion pareille entre les mêmes lettres a déjà été reconnue par plusieurs personnes dans le système assyrien, et il est donc tout simple d'y trouver, comme signe de la voyelle *ou*, le signe de la lettre *m* dans le système persan. Il y a là, si je ne me trompe, une nouvelle probabilité en faveur de l'attribution du son *ou* à notre caractère  $\text{𐎠𐎡}$ .

Les signes  $\text{𐎠𐎢𐎡}$  et  $\text{𐎠𐎡}$  sont très-propres à faire voir cependant que, s'il ne faut pas rejeter tout indice tiré de la similitude de forme, il ne faut pas non plus trop s'y fier pour en déduire une similitude de valeur. Ces deux caractères, en effet, sont disposés de la même manière et ne diffèrent que par un seul clou, et cependant jamais ils ne sont substitués l'un à l'autre, du moins dans les inscriptions sur l'exactitude desquelles on peut compter.

Parmi les exemples de substitution que j'ai ajoutés à ce type, le premier,  $\text{𐎠𐎡} = \text{𐎠𐎢}$ , est

peut-être dû à une erreur; car, en général, ces deux groupes sont très-distincts et ne se remplacent pas mutuellement. Dans le troisième exemple,  $\blacktriangleright\blacktriangleleft$   $\blacktriangleleft\blacktriangleright$  =  $\blacktriangleright\blacktriangleleft\blacktriangleright\blacktriangleleft$ , les deux groupes ne diffèrent évidemment que par la disposition.

L'équivalence de  $\blacktriangleleft\blacktriangleright\blacktriangleleft\blacktriangleright$  avec  $\blacktriangleright\blacktriangleleft\blacktriangleright\blacktriangleleft$  est remarquable, parce que ce dernier signe est la lettre initiale du nom d'Hystaspe; la grande différence des caractères ne permet pas de soupçonner une confusion, et les exemples sont assez nombreux pour mériter l'attention. Si, au lieu de regarder le signe  $\blacktriangleleft\blacktriangleright\blacktriangleleft\blacktriangleright$  comme un seul groupe, on cherchait à le décomposer, on y trouverait la voyelle *ou*  $\blacktriangleright\blacktriangleleft$  précédée des quatre coins  $\blacktriangleleft\blacktriangleright$ , que l'on peut regarder comme un signe d'aspiration, et l'on obtiendrait la syllabe *hou*, qui peut très-bien commencer le nom d'Hystaspe. Cette analyse s'accorde assez bien, d'une part, avec l'orthographe de ce nom propre, et de l'autre est une probabilité de plus en faveur de la détermination de  $\blacktriangleright\blacktriangleleft$  comme voyelle *ou*, et de  $\blacktriangleleft\blacktriangleright$  comme signe d'aspiration.

La substitution de  $\blacktriangleleft\blacktriangleright\blacktriangleleft\blacktriangleright$  à  $\blacktriangleleft\blacktriangleright\blacktriangleleft\blacktriangleright$  peut provenir d'une erreur. Ce groupe  $\blacktriangleleft\blacktriangleright\blacktriangleleft\blacktriangleright$ , très-fréquemment figuré ainsi,  $\blacktriangleleft\blacktriangleright\blacktriangleleft\blacktriangleright$ , est souvent final dans mes inscriptions.

Deux fois  $\blacktriangleleft\blacktriangleright\blacktriangleleft\blacktriangleright$  paraît à la place de  $\blacktriangleright\blacktriangleleft\blacktriangleright\blacktriangleleft$ , que j'ai trouvé à son tour substitué au coin  $\blacktriangleleft$  et même au signe  $\blacktriangleright\blacktriangleleft\blacktriangleright\blacktriangleleft$ . Ces équivalents, ayant probablement à la fois la valeur de *m* et *ou* ou *w*, c'est



une raison de plus pour donner un son équivalent à notre groupe  $\triangleleft\triangleleft\triangleright\triangleleft\triangleright$ . Ce dernier serait alors la voyelle *ou*, plus l'aspiration, et on en concevrait très-bien la substitution à la simple voyelle *ou*.

La substitution de  $\triangleleft\triangleleft\triangleright\triangleleft\triangleright$  à  $\triangleright\triangleleft\triangleright\triangleleft\triangleright$  est assez commune, comme on le voit. J'ai déjà montré, au numéro 8, que les signes initiaux de ces deux groupes sont respectivement équivalents, et il en résulte alors que  $\triangleleft\triangleleft\triangleright\triangleleft\triangleright$   $\triangleright\triangleleft\triangleright\triangleleft\triangleright$  le sont aussi. Cependant, il ne faut pas se hâter de tirer cette conclusion, car, d'un autre côté, j'ai trouvé une fois  $\triangleright\triangleleft\triangleright\triangleleft\triangleright$  substitué à  $\triangleleft\triangleleft\triangleright\triangleleft\triangleright$ , et, dans ce dernier groupe, nous voyons paraître une *r*. Faut-il voir là une erreur provenant de la grande similitude des signes  $\triangleright\triangleleft\triangleright$  et  $\triangleright\triangleright\triangleleft\triangleright$ , ou faut-il y voir le changement d'une *r* finale en aspiration? Je ne me charge pas de prononcer; mais je crois qu'il vaut mieux attribuer le fait à une erreur.

Le signe  $\triangleright\triangleleft\triangleright$  a été employé dans l'écriture assyrienne de Babylone, de Van et de Persépolis, aussi bien que dans celle de Ninive.

## 34.

$\triangleright\triangleright\triangleleft\triangleright = \triangleright\triangleright\triangleleft$  \*  $\triangleleft\triangleright\triangleright\triangleleft$  2.  $\triangleleft\triangleright\triangleleft\triangleright$  1.  $\triangleright\triangleright\triangleleft\triangleright$  1.

$\triangleleft\triangleright\triangleright\triangleleft = \triangleleft\triangleright\triangleright\triangleleft$  2.  $\triangleleft\triangleright\triangleright$  1.

$\triangleleft\triangleright\triangleright\triangleleft = \triangleleft\triangleright\triangleright$  1.  $\triangleleft\triangleright\triangleright\triangleleft$  1.

$$\begin{aligned} \text{𐤃} &= \text{𐤃} * \text{𐤃} \text{ 1. } \text{𐤃} \text{ 1.} \\ \text{𐤃} &= \text{𐤃} \text{ 1. } \text{𐤃} \text{ 1. } \text{𐤃} \text{ 1. } \text{𐤃} \text{ 1.} \end{aligned}$$

J'ai réuni ensemble toutes les différentes formes de l'r pour montrer comment les équivalents se confirment les uns par les autres. La plupart de ces substitutions, d'ailleurs, se remarquent aussi dans les inscriptions trilingues, et il ne peut guère rester de doutes sur la similitude de valeur de tous ces signes, si on en excepte  $\text{𐤃}$ , dont la substitution a pu avoir lieu par erreur. Je dois répéter, en outre, que je n'ai noté que les exemples pris dans les inscriptions dont le contenu est exactement semblable; je n'en ai pas moins la certitude que des exemples pareils se rencontrent à chaque instant dans les autres inscriptions, car je les ai copiées trop souvent pour ne pas reconnaître dans les textes non comparables les mots que j'ai vus dans ceux que je pouvais comparer mot pour mot. Par exemple, je n'ai marqué qu'un seul cas de la substitution de  $\text{𐤃}$  à  $\text{𐤃}$  et à  $\text{𐤃}$ ; j'en ai cependant vu beaucoup d'autres, et un, entre autres, dans un nom de pays très-remarquable :

$\text{𐤃} \text{ 𐤃} \text{ 𐤃} \text{ 𐤃} \text{ 𐤃} \text{ 𐤃} \text{ 𐤃}$

A la place de ce nom, on trouve tantôt

$\text{𐤃} \text{ 𐤃} \text{ 𐤃} \text{ 𐤃} \text{ 𐤃} \text{ 𐤃} \text{ 𐤃}$

et tantôt  $\text{𐤃} \text{ 𐤃} \text{ 𐤃} \text{ 𐤃} \text{ 𐤃} \text{ 𐤃} \text{ 𐤃}$

藥稍鎔。則以一平板按其面。則字平如砥。若止印三二本。未尙爲簡易。若印數十百千本。則極爲神速。常作二鐵板。一板印刷。一板已自布字。此印者纔畢。則第二板已具。更互用之。瞬息可就。每一字皆有數印。如之也。等字每字有二十餘印。以備一板內有重複者。不用。則以紙貼之。每韻爲一貼。木格貯之。有奇字素無備者。旋刻之。以草火燒。瞬息可成。不以木爲之者。文理有

至	其	落。	以	用	不	不	踈
今	印	殊	手	訖。	可	平。	密。
寶	爲	不	拂	再	取。	兼	沾
藏。	羣	沾	之。	火	不	與	水。
	從	汚。	其	令	若	藥	則
	所	昇	印	藥	燔	相	高
	得。	死。	自	鏹。	土。	黏。	下

« On imprimait avec des planches de bois gravées, à une époque où la dynastie des *Thang* (fondée en 618) n'avait pas encore jeté de l'éclat. (Allusion à l'emploi des planches stéréotypes en bois, sous la dynastie précédente.) Depuis que *Fong-ing-ouang* eut commencé à imprimer les cinq *Kings* (livres canoniques), l'usage s'établit de publier, par le même procédé, tous les livres de lois et les ouvrages historiques.

« Dans la période *King-li* (entre 1041 et 1049 de J. C.), un homme du peuple (un forgeron, — même ouvrage, liv. XIX, fol. 14) nommé *Pi-ching*, inventa une autre manière d'imprimer avec des planches appelées *ho-pan* ou planches (formées de types) mobiles. (Cette expression s'emploie encore aujourd'hui pour désigner les planches de l'imprimerie impériale qui se trouve à *Péking*, dans le palais *Wou-ing-tien*.) En voici la description :

« Il prenait une pâte de terre fine et glutineuse, en formait des plaques régulières, minces comme les pièces de monnaie appelées *Tsien*, et y gravait les caractères (les plus usités).

« Pour chaque caractère, il faisait un *cachet* (un type); puis il faisait cuire au feu ces *cachets* (ces types) pour les durcir.

« Il plaçait d'abord, sur une table, une planche en fer, et l'enduisait d'un mastic (très-fusible) composé de résine, de cire et de chaux.

« Quand il voulait imprimer, il prenait un cadre en fer (divisé intérieurement et dans le sens perpendiculaire par des filets de même métal, — on sait que le chinois s'écrit de haut en bas), l'appliquait sur la planche de fer, et y rangeait les types en les serrant étroitement les uns contre les autres. Chaque cadre rempli (de types ainsi assemblés) formait une planche.

« Il prenait cette planche, l'approchait du feu pour faire fondre un peu le mastic; puis il appuyait fortement sur la composition une planche de bois bien plane (c'est ce que nous appelons un *taqaoir*), et, par ce moyen, les types (s'enfonçant dans le mastic) devenaient égaux et unis comme une meule en pierre.

« S'il se fût agi d'imprimer seulement deux ou trois exemplaires d'un même ouvrage, cette méthode n'eût été ni commode, ni expéditive; mais lorsqu'on voulait tirer des dizaines, des centaines et des milliers d'exemplaires, l'impression s'opérait avec

une vitesse prodigieuse. D'ordinaire, on se servait de deux planches en fer (et de deux *cadres* ou *formes*). Pendant qu'on imprimait avec l'une des deux planches, l'autre se trouvait déjà garnie de sa composition. L'impression de celle-ci étant achevée, l'autre, qui était déjà prête, la remplaçait de suite. On faisait alterner ainsi l'usage de ces deux planches, et l'impression de chaque feuille de texte s'effectuait en un clin d'œil<sup>1</sup>.

« Pour chaque caractère, on avait toujours plusieurs types semblables, et jusqu'à vingt épreuves (vingt types répétés) des signes (les plus fréquents tels que) 如 *jou*, 之 *tchi*, 也 *ye*, etc. afin de reproduire les mots qui pouvaient se trouver plusieurs fois dans la même planche. Lorsqu'on ne se servait pas de ces doubles, on les conservait enveloppés dans du papier :

« Les caractères étaient classés par ordre tonique, et tous ceux de chaque ton étaient disposés dans des casiers particuliers. S'il se rencontrait, par hasard, un caractère rare qui n'eût pas été préparé d'avance, on le gravait de suite, on le faisait cuire avec un feu de paille, et l'on pouvait s'en servir à la minute.

« La raison qui empêcha l'inventeur de faire usage de types en bois, c'est que le tissu du bois est tantôt

<sup>1</sup> Les Chinois n'impriment que deux pages à la fois, sur un seul côté du papier, qu'ils plient en deux avant le brochage. La partie blanche qui se trouve entre les deux pages, porte ordinairement le titre de l'ouvrage, le numéro et la section du livre, et, plus bas, le chiffre de la page double.

poreux, tantôt serré, et qu'une fois imprégnés d'eau, ils auraient été inégaux, et que, de plus, ils se seraient agglutinés au mastic de manière à ne pouvoir plus être enlevés (pour servir à une nouvelle composition). Il valait donc beaucoup mieux faire usage de types en pâte de terre cuite. Lorsqu'on avait achevé le tirage d'une planche, on la chauffait de nouveau pour faire fondre le mastic, et l'on balayait avec la main les types, qui se détachaient d'eux-mêmes sans garder la plus légère particule de mastic ou de saleté.

« Quand *Pi-ching* fut mort, ses camarades héritèrent de ses types, et les conservent encore précieusement. »

On voit, par ce dernier passage, que l'inventeur des types mobiles en Chine n'eut pas d'abord de successeur, et que l'on continua à imprimer, comme auparavant, avec des planches de bois gravées.

Ce retour bien naturel à l'ancien mode d'imprimer ne tenait certainement pas à l'imperfection du procédé de *Pi-ching*, mais à la nature de la langue chinoise, qui, étant dépourvue d'un alphabet formé d'un petit nombre de signes, avec lequel on pût composer toute sorte de livres, mettait l'imprimeur dans la nécessité de graver plusieurs fois autant de types qu'il y a de mots différents, et d'avoir (suivant la division des sons en cent six classes) cent six casiers distincts, renfermant chacun un nombre énorme de types plusieurs fois répétés, dont la recherche, la composition, et la distribution après le tirage, devaient exiger un temps considé-

nable. Il était donc plus aisé et plus expéditif d'écrire ou faire écrire, comme aujourd'hui, le texte qu'on voulait imprimer, de coller ce texte sur une planche en bois, et d'en faire évider au burin les parties blanches. Depuis cette époque, jusqu'à nos jours, les imprimeurs chinois ont continué à imprimer avec des planches en bois, ou avec des planches stéréotypes de cuivre, gravées en relief. Mais, sous le règne de l'empereur *Khang-hi*, qui monta sur le trône en 1662, des missionnaires européens, qui jouissaient d'un grand crédit auprès de ce monarque, le décidèrent à faire graver deux cent cinquante mille types mobiles en cuivre, qui servirent à imprimer une collection d'ouvrages anciens, qui forme six mille volumes in-4°, et dont la Bibliothèque royale de Paris possède plusieurs parties considérables (*l'Histoire de la musique*, en soixante livres; *l'Histoire de la langue chinoise et des écritures des différents siècles*, en quatre-vingts livres, et *l'Histoire des peuples étrangers connus des Chinois*, en soixante et quinze livres). Cette édition peut rivaliser, pour l'élégance des formes et la beauté de l'impression, avec les plus beaux ouvrages publiés en Europe. Quelques années après, on commit la faute de faire fondre et de détruire ces deux cent cinquante mille caractères en cuivre. Ce fait regrettable nous est fourni par la préface d'un petit ouvrage sur l'agriculture (*Tsan-sang-tsi-yao*), imprimé plus tard, par le même procédé, dans l'établissement typographique du palais impérial appelé *Wou-ing-tien*, dont nous allons parler avec quelque détail.



Il existe, dans le palais impérial de *Pé-king*, un édifice appelé *Wou-ing-tien*, où l'on imprime, chaque année, un grand nombre d'ouvrages avec des types mobiles obtenus, comme en Europe, à l'aide de poinçons gravés et de matrices.

La Bibliothèque royale de Paris possède plusieurs éditions d'une finesse et d'une beauté admirables, qui portent le cachet de cette imprimerie, dont les types mobiles ont reçu de l'empereur le nom élégant de *tsiu-tchin*, 聚珠, c'est-à-dire perles assemblées.

Je ne terminerai pas cet article sans exposer les motifs qui décidèrent l'empereur *Khien-long* à fonder, en 1776, l'imprimerie en types mobiles du palais *Wou-ing-tien*. Ce monarque éclairé ayant rendu, en 1773, un décret pour faire graver sur bois et imprimer aux frais de l'état dix mille quatre cent douze des ouvrages les plus importants de la littérature chinoise, un membre du ministère des finances, nommé *Kin-hien*, considérant qu'il faudrait un nombre énorme de planches pour imprimer cette vaste collection de livres, et que les frais de gravure seraient immenses, proposa à l'empereur d'adopter le système d'impression en types mobiles, et lui soumit les modèles de ces types, disposés sur seize planches et accompagnés de tous les renseignements nécessaires pour la gravure des poinçons en bois, la frappe des matrices, la fonte et la composition.

L'empereur approuva ce projet par un décret spécial, et ordonna d'imprimer, suivant le plan de *Kin-hien*, ces dix mille quatre cent douze ouvrages, dont le catalogue descriptif et raisonné, publié par ordre impérial, forme cent vingt volumes in-8°. Ce précieux ouvrage existe à la Bibliothèque royale de Paris, et nous y avons puisé (livre XCII, fol. 50) les détails qui précèdent.

Dans ces derniers temps, l'imprimerie en types mobiles appelés *paï-tseu* (ou caractères composés), a fait des progrès sensibles en Chine, et l'on finira peut-être, dans un avenir prochain, par renoncer à l'usage des planches de bois gravées. Nous possédons à Paris plusieurs grands ouvrages publiés d'après ce procédé, par exemple : un *Traité sur l'art militaire* (*Wou-thsien-heou-pien*) en 24 vol.; un *Dictionnaire tonique des noms de villes* (*Li-tai-ti-li-yun-pien*), en 16 vol. in-4°; une *Description géographique du globe, d'après les auteurs chinois et européens* (*Hai-koué-thou-tchi*), en 20 vol. in-4°, etc. Ces éditions, il est vrai, sont loin d'avoir la même pureté que celles qui sortent des presses impériales, mais elles sont fort nettes et beaucoup plus correctes que celles qui proviennent de planches en bois, les auteurs ou les éditeurs chinois ayant maintenant, comme nous, l'habitude de revoir les épreuves du texte jusqu'à ce qu'il leur paraisse tout à fait exempt de fautes typographiques.

Le lecteur nous permettra de quitter l'histoire de l'imprimerie en Chine pour passer, à l'occasion des

ouvrages récemment imprimés en types mobiles, à un autre sujet, qui se rattache plus intimement aux études orientales. On sait que les ouvrages géographiques des Chinois, même les plus étendus, édités par ordre impérial, ne contiennent que des renseignements forts maigres et la plupart inexacts, sur la géographie des états de l'Europe, sur leurs possessions lointaines, sur leurs relations internationales, leur politique, leur administration et leur histoire. Cette ignorance où était la Chine de la position et de la puissance des nations avec lesquelles elle entretenait, depuis plus d'un siècle, des relations commerciales, a accru, dans ces derniers temps, son mépris pour les peuples étrangers et la violence de ses procédés à leur égard. Par là, elle n'a pas tardé à allumer contre elle-même un foyer de haines et d'animosités, qui, surexcitées au dernier point par la prohibition de l'opium et la saisie d'une immense quantité de cette drogue, ont fini par amener la guerre anglo-chinoise.

Un personnage éminent, du nom de *Lin*, 林, gouverneur des deux provinces de *Kouang-tong* et de *Kouang-si*, à qui l'empereur avait donné les pouvoirs les plus étendus pour la répression du commerce d'opium, et que ses démêlés avec le capitaine *Elliot* ont rendu célèbre en Europe, eut l'idée de combattre les étrangers par les étrangers, c'est-à-dire en empruntant aux étrangers, pour les vaincre eux-mêmes, les inventions et les perfectionnements de la science mo-

derne, qui, au point de vue militaire, lui paraissaient les rendre supérieurs aux Chinois. Il jugea que pour donner aux Chinois des idées plus exactes de la puissance et de la position des étrangers, que les ouvrages chinois leur laissaient ignorer, il était de la plus haute importance de recourir aux livres mêmes des étrangers, et de décrire, aussi complètement que possible, à l'aide de matériaux littéraires fournis par eux, les pays qu'ils habitent, ainsi que leur commerce et leur industrie, de dépeindre leur caractère moral, et de donner l'histoire de leur politique, de leurs lois et de leurs croyances religieuses. Il s'entoura, en conséquence, de tous les secours nécessaires pour faire rédiger un vaste traité de géographie, en vingt volumes in-4°, dont nous allons décrire le contenu.

Parmi les ouvrages imprimés en types mobiles que nous venons de citer plus haut, il en est un qui, par la nouveauté de sa rédaction, puisée en grande partie à des sources qu'ignorent ou dédaignent en général les écrivains chinois, mérite une notice particulière et détaillée. C'est celui qui porte le titre de *Hai-koue-thou-tchi*, 海國圖志, Description des royaumes maritimes, avec des cartes; composé en types mobiles (*pai-tseu*, 擺字), par *Sie-tseu-yu*, et *Yang-ching-nié* de *Pi-ling* (nom d'un arrondissement et d'une ville de 3<sup>e</sup> ordre, dépendant de *Tch'ang-tcheou-fou*, de la province de *Kiang-nan*). L'auteur de cet ouvrage, publié dans l'année *Kia-chin*, de la période *Tao-kouang* (en 1844), se nommait *Wei-youen*,

**魏源**, de *Chao-ling* (nom d'un département et de son chef-lieu, province du *Hou-nan*), et était président du conseil privé de l'empereur. On lit, derrière le titre, que l'édition a été imprimée avec des planches de perles assemblées, ou caractères mobiles **聚珠板**, dans l'établissement typographique appelé *Kou-weï-thang*, **古微堂**. La préface est datée du 12<sup>e</sup> mois de l'année *Jin-in*, 22<sup>e</sup> année de la période *Tao-kouang* (1842); elle fut écrite à *Yang-tcheou* **揚州** (dans la province de *Kiang-nan*), trois mois après que les vaisseaux des étrangers (les vaisseaux anglais) furent sortis du fleuve *Kiang* (*Yang-tseu-kiang*).

Nous y lisons, dès le début, que cet ouvrage, composé de cinquante livres, est basé :

1<sup>o</sup> Sur la description des quatre parties du monde, (connues) des barbares de l'Occident **西夷之四洲志**, traduite (en chinois) par le (par ordre du) *chang-chou* (président d'un ministère) *Lin*, **林**, gouverneur des deux *Kouang* (du *Kouang-tong* et du *Kouang-si*);

2<sup>o</sup> Sur les mémoires géographiques des annales chinoises et les descriptions des îles (*Tao-tchi* **島志**), publiés depuis le règne de *Ming*, ainsi que sur les cartes des pays étrangers **夷圖** et les écrits des étrangers **夷語**, qui ont paru récemment (c'est-à-dire jusqu'en 1842).

Pour ce qui regarde les pays maritimes du sud-

est, ajoute *Wei-youen*, tels que *Yue-nan*, ou *Kiao-tchi* (le royaume d'Annan), *Lin-i*, ou *Tchen-tch'ing* (Tsiampa), *Fou-nan* ou *Sien-lo* (Siam), *Tohin-la* ou *Tong-pou-tch'ai* (Camboge), *Sin-kia-po* (Singapour), *Jeou-fo*, ou *Mouan-la-kia* (Malacca), *Tchou-po*, ou *Piao-koue*, aujourd'hui *Mien-tien* (Ava), *Po-lo* ou *Wen-lai* (Bornéo), *Ko-lieou-pa* (Batavia), *A-tsi* (Achin), *San-fo-tsi* ou *Kieou-Kiang* (Palembang), *Meï-lo-kiu* (les îles Moluques), *Ji-pen* (le Japon), l'ouvrage original **四洲志** (*Description des quatre parties du monde*), a été augmenté des huit dixièmes.

Quant aux royaumes maritimes du sud-ouest, savoir, l'Inde de l'est, l'Inde du sud et l'Inde centrale, *Pa-sse* (la Perse), *A-tan*, *A-lan*, *A-lu-pi-a* (l'Arabie), *Jou-te-ya* (la Judée), pays où est né le patriarche de la religion du maître du ciel (Jésus-Christ); *Nan-Tou-lou-ki* (la Turquie méridionale); *Wen-tou-sse-tan* (l'Indoustan), *Meng-kia-la* (le Bengale), *Meng-mai* (Bombay), *Si-lan* (Ceylan), le *Ke-chi-mi-eul* (le Cachemire), *Siao-si-yang* ou *Li-oueï-ya* (l'Afrique), *I-se* (l'Égypte), *A-mai-sse-ni* (l'Abyssinie), *'Eou-lo-pa* ou *Ta-si-yang* (l'Europe), *Pou-lou-ya*, *Pou-tao-ya*, *Pou-tou-eul-ya* (le Portugal), *Ta-liu-song-koue* (ou le grand royaume de Luçon, appelé aussi *Sse-pien-koué*), *Si-pan-ya*, *Chi-pan-ya*, *I-si-pan-ya* (l'Espagne), *Ho-lan* (la Hollande), *Mi-eul-ni-gin* (la Belgique), *Fo-lan-si* (la France), *I-ta-li* (l'Italie), *Ya-ma-ni*, *Ji-eul-man*, *A-li-man* (l'Allemagne), *'Eou-sai-ti-li-'ao* (Austria, l'Autriche), *Han-ya-li* ou *Po-e-mei-e* et *Pan-na-ti-a* (la

Bohême), *Po-lan*, *Po-lo-ni* (la Pologne), *Souï-lin* (la Suède), *Na-oueï* (la Norwége), *Ling-he*, *Da-ni*, *Ing-li-ma-lou-kia* (le Danemark), *Souï-cha-lan* (*Switzerland* — la Suisse), *Pou-lou-sse* ou *Po-lo-ssé* (la Prusse), *Nge-li-si* (la Grèce), *Ing-kie-li* (l'Angleterre), *Lantun* (*London* — Londres), *Sse-ko-lan* (Scotland, l'Écosse), *Aï-lan-tao* (l'Irlande), l'ouvrage original a été augmenté des six dixièmes.

Il en a été de même pour les royaumes qui appartiennent à la mer du Nord, savoir : *Tong'o-lo-sse* (la Russie orientale), *Si'o-lo-sse* (la Russie occidentale), *Ta'o-lo-sse* (la grande Russie), *Siao'o-lo-sse* (la petite Russie), *Nan'o-lo-sse* (la Russie méridionale), *Si-si-pi-li-ya* (la Sibérie occidentale), *Tou-mou-sse* (le gouvernement de *Tomsk*), *Ko-we-li*, lisez *To-we-li* (le gouvernement de *Tobolsk*), *Tong-si-pi-li-ya* (la Sibérie orientale), *Ya-kou-sa* (*Yakoustk*), *Kan-tcha-kia* (le *Kamtchatka*);

Et pour ceux qui appartiennent à la grande mer occidentale extérieure, *Wai-ta-si-yang*, savoir : *Me-li-kia* (l'Amérique), *Me-si-ko* (le Mexique), *Tchi-li* (le Chili), *Po-lou* (le Pérou), *Pe-si-eul* (le Brésil), etc.

L'énumération qui précède doit être de quelque intérêt pour les géographes et les sinologues, en ce qu'elle offre, quoique sommairement, le cadre des contrées qui y sont décrites, et leur fournit aussi la correspondance géographique d'un bon nombre de noms anciens et modernes dont ils ne sauraient où trouver la synonymie. Mais, si nous nous arrêtons là, cette liste aride de noms propres de lieux, ne don-

nerait qu'une idée imparfaite de l'ouvrage et de l'esprit dans lequel il a été rédigé.

Il est accompagné d'un volume de cartes géographiques<sup>1</sup>, dont plusieurs portent les degrés de longitude et de latitude. Ces cartes, ainsi que la mappemonde qui les précède, ont été rédigées d'après celles des missionnaires jésuites, *Li-tchi* (Mathieu Ricci), *Ai-chi* (Julio Aleni), et *Nan-chi* ou *Nan-hoai-jin* (Werbienst), et des géographes anglais les plus modernes. En voici l'indication :

1° Carte horizontale des royaumes maritimes en 4 feuilles, comprenant : *A*, l'Asie (la mer du sud-est, la mer du sud-ouest, la mer du nord); *B*, l'Afrique; *C*, l'Europe; *D*, l'Amérique. Ces cartes sont accompagnées, ainsi que celles qui suivent, d'une notice géographique;

2° Carte des royaumes baignés par la mer du sud-est, avec les noms anciens (blancs sur fond noir) et les noms modernes correspondants (noirs sur fond blanc);

3° Carte semblable des cinq Indes, baignées par la mer du sud-ouest;

4° Carte semblable de l'Afrique, appelée le pays de la petite mer de l'ouest (*Siao-si-yang*);

5° Carte semblable de l'Europe, appelée le pays de la grande mer occidentale (*Ta-si-yang*). On fait

<sup>1</sup> Ces cartes paraissent imprimées avec des planches de bois. Il faudra que l'imprimerie en caractères mobiles se perfectionne encore beaucoup en Chine, pour qu'on réussisse à l'employer, comme l'a fait chez nous M. F. Didot, à la publication des cartes géographiques.



observer en note, à la fin de cette carte, qu'on ne donnera pas de nouveau la carte de l'Amérique, parce que les noms géographiques de cette vaste contrée, ont subi peu de changements ;

6° Carte du *Si-yu*, ou des pays situés à l'ouest de la Chine, pour l'époque des *Han*, des *Wei* et des *Thang*. Les noms anciens sont inscrits en noir sur fond blanc, au milieu d'une sorte de cartouche horizontale ;

7° Carte des mêmes pays pour l'époque des *Wei* du nord ;

8° Carte des mêmes pays pour l'époque des *Thang* ;

9° Carte des frontières occidentales et septentrionales, pour l'époque des *Youen* ou Mongols de Chine ;

10° Carte du Japon ;

11° Carte du royaume d'Annam ;

12° Carte des possessions hollandaises dans la mer du sud, Batavia, etc.

13° Carte des trois royaumes-unis de l'Angleterre ;

14° Carte de la Russie ;

15° Carte de l'Amérique ;

16° Carte de la Russie d'après le *I-yu-lo*, ou relation d'une ambassade chez les Tourgouts réfugiés en Russie (cet ouvrage a été traduit en anglais par sir G. Th. Staunton).

17° La dernière carte (feuilles 3-19), intitulée : *Youen-hai-ts'iouen-thou* (carte complète des mers qui baignent les continents), paraît tirée du petit ou-

vrage géographique *Hai-koué-ouen-kien-lo*, dont M. Klaproth a donné autrefois l'analyse dans le *Journal asiatique de Paris*.

La partie de l'ouvrage la plus intéressante, à notre point de vue, est le livre XVII, où l'auteur fait connaître ce qui nous reste des anciennes relations de voyages dans l'Inde. Il reproduit en grande partie le texte de *Fa-hian*, intitulé *Fo-koue-ki*, ou Mémoire sur les royaumes de *Bouddha* (ce voyageur partit de la capitale dans la 2<sup>e</sup> année de la période *Long'an* des *Tsin*, 398 de J. C.); la relation du voyage du *Samanéen Hoeï-seng*<sup>1</sup>, 僧惠生, commencé dans la première année de la période *Chin-koueï* des *Weï du nord* (518 de J. C.).

*Weï-youan* analyse ensuite, en vingt-six pages de petit texte, les 585 pages de la grande et importante relation de *Hiouen-thsang*, qui parcourut et visita, entre 629 et 645 de J. C., cent trente royaumes de l'Inde, et les décrivit, tant d'après les livres indiens que d'après ses propres observations, en insistant particulièrement sur les monuments de la religion bouddhique, sur la position respective et l'antagonisme perpétuel des deux grandes sectes rivales (le bouddhisme et le brahmanisme), sur les hommes qui y ont figuré avec le plus d'éclat, et enfin sur les systèmes, les idées et les livres qui s'y rattachent.

<sup>1</sup> Cette relation se trouve dans le cinquième livre de l'histoire des *Seng-kia-lan* (Saṅghārāmas), ou temples bouddhiques de *Lo-yang*. (Voyez la collection *Tsin-tat-pi-chou*, Bibliothèque royale, fonds de Fourmont, n° 394.)

L'auteur nous fait connaître, d'après l'ouvrage intitulé: *Ou-tchouan-lo*, 吳船錄, de *Fan-tch'ing-ta* 范成大, le voyage de trois cents Samanéens chinois, envoyés dans l'Inde, en 964, par ordre impérial, sous la conduite de 繼業, *Khi-nie*, versé dans la connaissance du *Tripitaka*, ou des trois grands recueils de la doctrine bouddhique.

Ce religieux revint en Chine en 977, et consigna dans un écrit fort court, dont l'on donne l'analyse, les détails de son itinéraire, qui occupent ici trois pages en petit texte. Nous en donnerons plus tard la traduction.

Le dernier morceau, cité par l'auteur, est le récit de l'expédition d'*Houlagou* (entre 1252 et 1259), publié en 1263 par *Lieou-yeou*, 劉郁, sous le titre de 西使記, *Si-tsse-ki* (Mémoire sur une expédition ou ambassade dans les pays à l'ouest de la Chine). Cette relation se trouve dans le premier volume des *Mélanges asiatiques* de M. Abel-Rémusat, pag. 173-185.

Le livre XVII est terminé par divers extraits plus récents de l'époque des *Ming*, et par une dissertation, en deux chapitres, sur le cours du Gange.

Dans le quatorzième livre, nous trouvons une description abrégée de la Perse et l'esquisse de son histoire depuis la plus haute antiquité jusqu'à l'époque des dernières guerres des Russes contre la Perse. On est assez étonné de voir figurer dans un

ouvrage chinois, l'Assyrie et la Babylonie, Cyrus et Artaxercès, et de voir les dates qui se rapportent à ces empires célèbres et à leurs souverains, mises en rapport avec nos calculs chronologiques. Dans la partie de la notice qui traite des faits contemporains, on n'oublie pas de mentionner l'assistance donnée à la Perse par des officiers français, que notre gouvernement envoya pour former les troupes du Shah à la tactique européenne. J'omets des observations de mœurs et d'usages religieux intéressants pour les Chinois, mais qui n'ont rien de nouveau pour nous. Il est curieux de lire les détails relatifs à la littérature, aux sciences et aux croyances des Persans. En voici un extrait :

« La Perse a toujours été renommée par ses productions littéraires. Parmi les poètes anciens, on cite *Hofëi-sse* (Hafiz) comme le plus célèbre; *Sha-ti* (Saadi) a excellé dans les odes; *Fa-pou-si* (lisez *Fa-dou-si* — Ferdousi), dans la peinture des mœurs; il brille surtout par l'éclat de son style et son talent à peindre les passions.

« Les Européens ont traduit ces auteurs, et les lisent avec délices, parce que leurs écrits étincellent de beautés ravissantes. Anciennement, la culture des lettres avait perdu de bonne heure sa force et son éclat; mais, dans ces derniers temps, les souverains de la Perse ont montré et montrent encore une haute estime pour ceux qui s'y livrent avec succès. Chaque jour, le monarque a près de lui des poètes éminents, et, dans une circonstance récente, il les a

vantés avec chaleur en présence de l'ambassadeur anglais. Dès qu'une pièce de vers sort des mains d'un poète, il lui donne une pièce d'or pour le récompenser. L'étude de la médecine et de l'astrologie jouit, auprès du prince, de la même estime que les belles-lettres. Pour chacune de ces branches de savoir, il y a des professeurs qui comptent un grand nombre d'élèves; et, chaque année, le gouvernement dépense, pour cet objet, de trente à quarante mille *pong* 棒 (c'est-à-dire *pounds* ou *livres sterling*, de 750,000 à 1,000,000 de francs). C'est pour quoi, en Perse, beaucoup de gens croient à l'astrologie, et prétendent qu'elle peut procurer les richesses et les honneurs. Mais aucun des Européens n'y ajoute foi. Les Persans suivent la religion musulmane dont ils reconnaissent pour chef *Ali*. Or *Ali* était le fils aîné (*sic*) de *Ma-ho-me* (Mahomet), et en même temps son gendre, et ils regardent la doctrine d'*Ali* comme lui ayant été directement transmise par Mahomet. Les Turcs et les *A-tan* (Arabes) révèrent également Mahomet; d'où vient donc qu'ils sont en différend (avec les Persans), et qu'ils entretiennent une lutte perpétuelle qui en a fait des ennemis acharnés? Il y a des auteurs qui disent que bien qu'*Ali* ait reçu sa doctrine de Mahomet, il y a beaucoup de points où il est en contradiction avec lui. De sorte que les Arabes et les Persans, qui font chacun découler leur religion d'un chef particulier, n'ont pas tardé à former deux sectes distinctes.»

Le livre XV contient un abrégé de l'Histoire sainte, l'inscription de *Si-an-fou*, relative à l'introduction du christianisme en Chine, en l'an 782 de J. C., un examen de la religion du maître du ciel (la religion chrétienne), et l'analyse des principaux traités philosophiques et religieux, composés par des missionnaires jésuites.

Le livre XLIII présente d'abord le tableau des différents états de l'Europe, etc. avec l'indication des religions dominantes. En voici quelques exemples: *Fo-lan-si* (France); *kia-te-li-kiao* (religion catholique); *Ing-kie-li-koue* (Angleterre), *po-lo-te-sse-tun-kiao* (religion protestante); *Pou-lou-sse-koue* (la Prusse), *yeou-kiao*, juifs; *lou-ti-lan*, luthériens; *kia-te-li*, catholiques; *po-lo-sse-te-tun*, protestants; *Ta'o-lo-sse* (Grande Russie), *ngé-si-kiao* (religion grecque), les cinq hordes de la nouvelle frontière de la Russie; *Ma-ho-hoeï-kiao*, mahométans, etc. Ce livre se termine par la comparaison du calendrier chinois et du calendrier européen.

Le livre XLIV est consacré à l'exposition de la chronologie chinoise et européenne, depuis la naissance de Jésus-Christ jusqu'en 1841, comparée au calendrier et à la chronologie des musulmans, et enfin à la discussion de l'époque du *Nirvâna* de *Boudha S'âkyamouni*.

Le livre XLV contient diverses dissertations, 1° sur les cinq parties du monde, d'après les idées des Européens, et en particulier du P. *Werbiest* (en chinois *Nan-hoai-jin*); 2° sur le mont *Kouen-lan* ou *Anéouta*.

Le livre XLIX est intitulé '*Ao-men-youei-pao*, Gazette ou revue mensuelle de Macao, en cinq chapitres, qui traitent, 1° des affaires générales de la Chine et des travaux des Européens sur la langue chinoise, ou d'après les livres chinois. On y cite divers sinologues, dont le mérite et le caractère sont quelquefois appréciés avec assez de justesse; quelquefois aussi on y remarque des erreurs singulières, par exemple: « *Pao-ti-a* (M. Pauthier), originaire de *Ye-ma-ni* (d'Allemagne), maintenant fixé dans le royaume de *Fo-lan-si* (France), a gravé des types mobiles chinois; des hommes de *Pou-lou-sse* (Prusse) ont donné aussi de l'argent pour l'aider à achever cette entreprise. »

Il s'agit là, évidemment, des types mobiles chinois, gravés par M. Marcellin Legrand, sous la direction de M. Pauthier, d'après l'exemple de Klapproth, qui, avant lui, avait fait exécuter un corps de caractères chinois, composés chacun (lorsque le mot n'est pas formé par une clef) d'une clef séparée et du groupe phonétique qui se trouve combiné avec elle. L'assistance pécuniaire de la Prusse n'est autre chose que l'acquisition qu'elle a faite d'une fonte de ces mêmes caractères.

2° Du commerce du thé; 3° de la prohibition de l'opium; 4° de l'art militaire; 5° du caractère des différents peuples étrangers.

Ce livre est terminé par une dissertation sur le commerce des étrangers avec la Chine.

Le L° et dernier livre, qui forme un volume

accompagné de figures fort exactes, empruntées à des ouvrages européens, traite de la fabrication des canons, de l'art de les pointer à l'aide de la trigonométrie, de la construction des affûts, de la fonte des boulets de tout calibre, de l'outillage nécessaire au service des pièces, des poulies, cabestans, etc. etc.

La dernière partie du livre est destinée à faire connaître divers instruments et inventions des Européens. Nous mentionnerons particulièrement l'usage de la boussole (citée plus haut, *ibid.* comme inventée par les Chinois), des cartes nautiques, des télescopes et des baromètres; les montres et les horloges; les boîtes à musique; les ballons, appelés *bateaux du ciel*, les fusils à vent; les scies mues par le vent ou l'eau, les moulins à vent et à eau; les ponts suspendus, connus en Chine avant de l'être en Europe (voy. *Tsin-tai-pi-chou*, recueil X, tom. I, fol. 8); les microscopes, les montres à répétition; les plumes et les calams pour écrire; les monnaies européennes en or, en argent et en cuivre; les *ho-tche* 火車 (chars à feu) ou locomotives à vapeur; l'imprimerie européenne, les journaux quotidiens, hebdomadaires ou mensuels; les livres d'histoire, de géographie, de morale, d'astronomie; les cahiers de musique, etc.; le prix des livres, les bibliothèques particulières et publiques; l'usage du même alphabet chez la plupart des nations européennes et la différence de leurs langues; les lettres romaines (capi-



tales), le nombre des sons des langues parlées en Asie, en Amérique, en Europe et en Afrique. L'ouvrage est terminé par une notice historique et biographique sur le célèbre astronome jésuite *Thang-jo-wang* 湯若望 (Adam Schaal), qui arriva en Chine dans la deuxième année de la période *Tsong-tching* des *Ming* (en 1629).

---

## NOTICE

Sur le manuscrit copte-thébain intitulé: *LA FIDÈLE SAGESSE* (Ⲛⲓⲓ-ⲘⲚ ⲘⲞⲢⲓⲗ), et sur la publication projetée du texte et de la traduction française de ce manuscrit.

---

Lorsque, dans les siècles voisins du commencement de notre ère, les doctrines des sanctuaires du vieil Orient, les dogmes du christianisme et les spéculations de la philosophie grecque se trouvèrent en présence à Alexandrie et dans l'Asie occidentale, il se forma, de ces divers éléments, une fusion qui reçut le nom de *gnosticisme*. Parmi les hommes qui créèrent ce mouvement religieux, il en est plusieurs dont la célébrité a traversé les âges, attestant leur érudition profonde et la haute portée de leur intelligence. Tels furent Bardesane et Basilide en Syrie, et Valentin en Égypte, tous trois contemporains du second siècle de notre ère.

Comme tous les chefs des écoles gnostiques, ils propagèrent leurs doctrines par la parole et par des écrits. Mais, de toutes ces compositions, aucune n'est parvenue jusqu'à nous ou n'est encore connue du monde savant. On a présumé qu'elles avaient péri à l'époque où ces théosophes et leurs

disciples, sous le coup des prescriptions rigoureuses portées contre eux par la législation byzantine, s'éteignirent ou disparurent dans l'Orient. Leurs ouvrages n'ont pu être jugés, jusqu'à présent, que d'après les extraits très-courts que nous en ont conservés les pères de la primitive église, et dans la pire condition où une doctrine puisse se présenter aux appréciations de celui qui veut la connaître, c'est-à-dire par des textes morcelés pour les besoins de la discussion dirigée contre elle par ses adversaires. Sans avoir la pensée, un seul instant, de mettre en parallèle le christianisme, cette révélation de l'éternelle vérité, avec le gnosticisme, et à ne considérer ces deux institutions que sous le point de vue humain, il est impossible de ne pas être frappé de l'immense infériorité de celui-ci vis-à-vis du premier. Le gnosticisme, en alliant, par un syncrétisme monstrueux, les enseignements de l'Évangile aux anciennes cosmogonies orientales, reportait l'humanité vers un passé qui ne pouvait plus rien pour elle; le christianisme, en conviant tous les hommes, sans distinction de races ou de conditions, à une fraternité universelle, en répudiant les doctrines exclusives des religions nationales qui l'avaient précédé, recélait en soi le germe de ce progrès qu'il a si merveilleusement accompli.

Les écrits apocryphes de l'Ancien Testament et les pseudo-Évangiles, rassemblés et publiés par Alb. Fabricius et M. Thilo, laissent apercevoir quelques traces de gnosticisme, mais mêlées à des légendes dont le caractère naïf et quelquefois puéril montre suffisamment que ces compositions, dans leur rédaction populaire, ne s'adressaient qu'aux plus vulgaires adeptes. Il serait donc curieux, il y aurait un grand intérêt à retrouver aujourd'hui les livres qui contenaient l'enseignement supérieur et ésotérique des fondateurs des grandes écoles du gnosticisme. Si les littératures orientales qui se sont développées sous l'influence chrétienne, comme le syriaque et l'arménien, étaient l'objet de recherches dirigées vers ce but, dans les pays qui les virent naître et fleurir, on pourrait espérer de découvrir, dans la portion de ces contrées qui

furent éloignées ou en dehors de la sphère d'action du pouvoir impérial de Byzance, des monuments originaux ou des versions d'anciens ouvrages gnostiques<sup>1</sup>. Tout porte à croire que ces monuments durent avoir cours parmi un grand nombre de moines de la Syrie et de la Mésopotamie, dont l'ascétisme apocalyptique se prêtait si bien à ces sortes de spéculations, lors même que les anciens auteurs ecclésiastiques ne confirmeraient point ces inductions.

La littérature copte, dans laquelle quelques personnes n'ont su découvrir que des pièces liturgiques insignifiantes, est une de celles que l'on pourrait explorer avec le plus de fruit, sous le rapport que je viens d'indiquer. Nous voyons, en effet, les Égyptiens, ce peuple au génie symbolique et contemplatif, conserver le même esprit dans toutes les variations que subirent les croyances qu'ils professèrent, soit sous les Pharaons, les Lagides et les premiers empereurs romains, soit lorsque, plus tard, devenus chrétiens et personnifiés dans cette rénovation par Origène et saint Cyrille, ils allèrent enfin aboutir, par une fatale erreur, à la doctrine si profondément mystique du monophysisme, c'est-à-dire au dogme d'une seule nature en J. C. Les institutions monastiques fondées par saint Antoine et saint Pakhome, comme une réaction du christianisme pratique contre les tendances trop exclusivement spéculatives de l'école d'Alexandrie<sup>2</sup>, furent

<sup>1</sup> La littérature syriaque a fourni un contingent précieux à ces études par le livre dont nous devons la publication à Matth. Norbert, sous le titre de *Codex Nazaræus liber Adami appellatus*, 5 vol. in-4°, Londini-Gothorum, 1815-1817. — Les ressources que cette branche des études orientales pourrait trouver dans la littérature arménienne ont été déjà pressenties par Saint-Martin dans ses Mémoires historiques et géographiques sur l'Arménie, t. I, p. 13.

<sup>2</sup> Les tendances toutes spiritualistes de l'école chrétienne d'Alexandrie, au sein de laquelle se développa la méthode d'interprétation allégorique de l'Écriture sainte, apparaissent d'une manière bien tranchée lorsqu'on les compare avec l'esprit essentiellement rationaliste de l'école d'Antioche. Celle de Constantinople, créée plus tard, n'adopta jamais une direction systématique et uniforme; elle tint le milieu entre l'école d'Alexandrie et celle d'Antioche. Le caractère des doctrines de ces trois grands centres du chris-

impuissantes à les prémunir contre cet excès d'idéalisme auquel leur nature les entraînait. J'ai montré, dans un opuscule que j'ai traduit du copte, et publié sous le titre de *Fragments des révélations apocryphes de saint Barthélemy*, combien les doctrines théosophiques avaient fait de progrès dans les monastères de la Thébaïde.

Par un concours de circonstances aussi fortuites qu'heureuses, l'Angleterre possède aujourd'hui, dans quelques-uns des manuscrits coptes que renferment ses bibliothèques, les plus précieux documents pour l'histoire du gnosticisme : 1° *Le livre de la science du monde invisible*; 2° *Le livre du grand Logos (expliqué) suivant le mystère*: deux manuscrits sur papyrus, rapportés par Bruce et conservés aujourd'hui par ses descendants, mais dont il existe une copie faite par Woide, parmi les papiers qu'il a laissés à l'université d'Oxford; 3° la *Fidèle sagesse*, manuscrit in-4° de 346 pages, à double colonne, acquis par le *British museum* de Londres, du docteur Askew, qui l'avait rapporté d'Égypte. Ce manuscrit est d'une écriture onciale, dont la forme pleine et carrée atteste une haute antiquité. Plusieurs pages offrent aujourd'hui des endroits frustes, mais qui, avec quelque attention et une connaissance suffisante de la langue copte, peuvent encore être restitués avec certitude; 4° le *Traité des mystères des lettres grecques*, petit in-4° de 236 pages, écrit dans le dialecte copte-thébain, comme le précédent, mais d'une date plus récente, puisque le texte est accompagné d'une version arabe mise en regard. Cet ouvrage est conservé dans la bibliothèque bodléenne d'Oxford, et son titre rappelle le système gnostique de Marcus. L'auteur, qui était un prêtre nommé Atasius, déduit de la forme des lettres de l'alphabet grec et de la signification de leur nom le développement des dogmes de la création, de la Providence et de la rédemption.

Le gnosticisme primitif a été très-bien apprécié par M. Auguste Neander, dans son ouvrage intitulé : *Allgemeine Geschichte der christlichen Religion und Kirche*, t. I et II, de la seconde édition.

Le manuscrit de la *Fidèle sagesse*, dont Woide a publié une notice très-abrégée, a été signalé par cet orientaliste comme présentant un texte dont l'obscurité donnait lieu à des difficultés insurmontables. L'évêque danois Fréd. Münter, auquel sont dus des travaux remarquables sur les antiquités ecclésiastiques, en fit paraître en 1812, à Copenhague, un extrait où il a réuni sept odes qui, dans ce manuscrit, sont attribuées à Salomon. C'est sur ce fragment, qui est très-court, que le traité de la *Fidèle sagesse* a été jugé par tous les savants qui se sont occupés, dans ces derniers temps, de recherches sur l'histoire du gnosticisme. Leurs inductions sont, je puis l'affirmer, diamétralement opposées à celles que suggèrent la nature et l'esprit de ce monument considéré dans son ensemble. En effet, les odes de Salomon n'y sont rapportées que comme une de ces citations de l'Écriture sainte, sur lesquelles les gnostiques appuyaient l'explication de leurs *hypothèses*, en dénaturant le sens des auteurs sacrés. Woide, qui était en état de consulter le texte original, pensait que notre manuscrit est le même ouvrage que la *Fidelis sapientia*, qui, au dire de Tertullien, avait pour auteur Valentin. L'étude approfondie que j'en ai faite me porte à croire que cette opinion est loin d'être dénuée de fondement. La terminologie du système dont il contient l'exposé s'accorde assez bien avec celle des théories valentiniennes, telles que nous les a transmises saint Irénée; avec cette différence, néanmoins, que, dans le livre copte, cette terminologie est d'une richesse de développements et de détails que le plan adopté par le docte évêque de Lyon, dans son *Traité des hérésies*, ne comportait pas. Les preuves sur lesquelles cette identité peut être fondée trouveront place dans l'introduction qui doit précéder ma traduction. D'ailleurs, il ne faut pas perdre de vue, dans cette discussion, un témoignage de saint Irénée (liv. I, ch. II), qui affirme que des thèses différentes étaient produites et soutenues dans l'école de Valentin : d'où il résulte que les arguments tirés de la terminologie valentinienne comparée avec celle de notre manuscrit, et mis en avant pour nier



res, ΠΝΟΒ ΠΟΥΘΕΙΝ ΠΤΕ ΝΙΟΥΘΕΙΝ<sup>1</sup>. La Fidèle sagesse, *Sophia*, ayant levé les yeux vers ces splendeurs infinies, brûla du désir de s'élever jusqu'à elles; mais les Archons jaloux et irrités de ce qu'elle avait conçu cette pensée ambitieuse, la précipitèrent dans les ténèbres. Égarée, éperdue dans ces régions désolées, elle implora la Lumière, la suppliant de l'aider de sa volonté toute-puissante à remonter dans le lieu d'où elle avait été bannie. Dans ses élans de regrets et d'amour pour cette clarté ineffable, dont la vue lui a été ravie, elle lui adresse treize cantiques qui, pour le sens et l'intention dans laquelle ils sont récités, cadrent avec un pareil nombre de psaumes de David, choisis parmi ceux qui s'accordent le mieux avec sa situation.

Le livre de la Fidèle sagesse imite dans sa contexture la forme dramatique. Le Christ, après sa résurrection, passe douze années à converser avec ses disciples et à les instruire dans les mystères d'une science supérieure, dont ses enseignements, pendant sa vie terrestre, n'avaient été qu'une imparfaite révélation. Les disciples et les saintes femmes pa-

*երիս երկինս : Ի միոջն, ասեն, բնակեալ է օտարն, և յերկրորդ ուն օրինացն աստուած, և յերրորդ ուն զօրք նորա : (P. 243.)* il paraît que Marcion le nommait aussi le Dieu bon et inconnu, car on lit un peu plus loin : « Le Dieu bon et inconnu, qui résidait dans le troisième ciel, ayant vu, disent-ils, combien le genre humain était perdu et égaré au milieu des deux êtres qui le trompaient, le Dieu des créatures et la Matière eut compassion des âmes précipitées dans le feu et livrées aux supplices. » Եւ տեսեալ, ասեն, աստուծոյն բարւոյ և օտարի, որ նստէր յերրորդ երկինս, թէ այնչափ ազգք կորեան և տանջեցան 'ի մէջ երկուց նենգաւորաց՝ տեառնն արարածոց և հիւղեայ, ցաւեաց նմա վասն անկելոցն 'ի հուր և տանջելոց : (P. 246, 247.) il l'appelle également l'Inconnu bon, comme on lit ailleurs : « Non, comme Marcion l'affirme en divaguant, que les créatures de Dieu doivent honorer l'Inconnu bon, à cause de sa bonté. » Եւ ոչ որպէս Մարկիոն դանդաշէ՝ թէ արդարոյն արարածոց պարտ է օտարին բարւոյ պաղտօն մատուցանել վասն բարերարութեան : (P. 196.)

<sup>1</sup> Ms. Fol. 1, col. b; fol. 3, col.; fol. 9, col. d; fol. 78, col. b; fol. 90, col. b.

raissent tour à tour en scène, et proposent des questions à Jésus, qui les résout suivant les données gnostiques, et de manière à leur présenter un cours complet de cette doctrine. Ces questions embrassent la cosmogonie, la théorie des émanations et de la Proboule valentiniennes, la nature et la hiérarchie des esprits et des génies, la discussion du problème si controversé dans les premiers siècles de notre ère, de l'origine du mal physique et moral dans ce monde, et enfin tout un traité de psychostasie. L'ouvrage se termine par le récit d'une cérémonie où figurent Jésus et ses disciples, et qui reproduit probablement l'une de celles du culte gnostique.

Un monument qui provient de la même source que notre manuscrit, quoique appartenant à un ordre d'idées différent, est le rituel gnostique du musée de Leyde, écrit en caractères égyptiens-démotiques et publié par M. Leemans. L'existence de ce monument ne laisse aucun doute sur les emprunts que firent les gnostiques aux sanctuaires de l'Égypte, lors même que ces communications ne seraient pas mises en évidence par les pierres dites *basilidiennes*, où apparaissent si fréquemment les symboles religieux de cette contrée. Peut-être serait-il plus exact de regarder le gnosticisme alexandrin comme une véritable transformation des anciennes doctrines égyptiennes, opérée sous l'influence des idées chrétiennes et de la philosophie grecque. Ce qui confirme le rapprochement que je signale ici entre le traité de la Fidèle sagesse et le papyrus gnostique de Leyde, c'est que plusieurs noms se rencontrent également dans l'un et dans l'autre.

Ce traité, à ce qu'il paraît, est la version copte d'un original grec qui a été détruit comme tous les livres gnostiques écrits dans cette dernière langue.

Cette version, rédigée dans un idiome qu'ignoraient sans doute les agents officiels envoyés en Égypte par la cour de Byzance, et conservée dans les retraites de la Thébaïde, loin d'Alexandrie, siège de l'administration à la tête de laquelle ces agents étaient placés, a pu ainsi échapper au naufrage général qui a détruit toutes les compositions analogues.



J'ai dit qu'elle avait été écrite d'abord en grec; ce fait ressort de l'existence, dans le texte copte, non-seulement de mots grecs pris à l'état absolu et lexicographique, mais encore de mots aux cas obliques qui n'avaient pas sans doute d'équivalent en égyptien, et transportés comme des formules ou des expressions techniques et sacramentelles dans la traduction, sous la forme où on les lisait dans l'original.

Ces détails donneront une idée, quoique dans une bien faible mesure, de l'importance du manuscrit dont je viens de présenter un aperçu. J'ai voulu montrer l'intérêt qu'il peut offrir pour la connaissance de la symbolique et des dogmes des sanctuaires de l'Orient primitif, et pour l'appréciation du mouvement encore si peu connu des doctrines religieuses qui, dans les premiers siècles de notre ère, voulurent combiner ces dogmes avec les idées chrétiennes. Ces doctrines sont celles qui, passant en Espagne, dans les Gaules et même en Italie, se perpétuèrent, pendant tout le cours du moyen âge, dans les hérésies des Albigeois, des Bogomiles, des Cathari et des Pauliciens, etc. et se fondirent avec le Manichéisme.

La traduction de la Fidèle sagesse et le glossaire qui en forme le complément sont terminés, et seront livrés à l'impression lorsque j'aurai acquis la conviction que j'ai rempli, dans l'état actuel de la science et avec la somme d'efforts dont je suis capable, les exigences qu'impose ce travail. Le manuscrit sur lequel ma traduction a été faite est une copie que j'ai prise sur l'original, pendant mon séjour en Angleterre, lorsque je fus chargé, en 1838 et 1840, par MM. de Salvandy et Villemain, successivement ministres de l'instruction publique, de la mission d'aller étudier à Londres ce curieux monument. A la suite, je donnerai la traduction du *Traité des mystères des lettres grecques*, en l'accompagnant du texte copte, comparé avec la version arabe, d'après la copie que j'ai faite de ce manuscrit, en 1838, à Oxford.

Dans l'impossibilité d'offrir ici, dans de courts extraits, un spécimen des doctrines à l'expression desquelles la Fi-

dèle sagesse est consacrée, je me bornerai, pour faire juger du style apocalyptique dans lequel elle est conçue et du caractère de la symbolique sur laquelle elle est fondée, à en citer deux fragments; le texte étant destiné à paraître avec la traduction du livre entier, je crois devoir l'omettre. Il m'est impossible aussi de donner le commentaire, sans lequel, je le sens bien, ces fragments ne seront qu'une lettre morte, surtout lorsqu'ils sont séparés de l'introduction qui doit être placée en tête de ma publication. Mais les renvois continuels que je fais, dans ce commentaire, aux citations disséminées dans le corps de l'ouvrage, et la longueur des développements dans lesquels je serais ici obligé d'entrer, privé du secours de ces renvois, me forcent de le retrancher.

PREMIER FRAGMENT (FOL. 287-289 DU MANUSCRIT.)

Marie continuant de parler, dit à Jésus : « Quelle est la forme des ténèbres extérieures et combien renferment-elles de lieux de tourments ? » Jésus lui répondit : « Les ténèbres extérieures sont un grand dragon dont la queue est en dedans de sa gueule, et qui est en dehors de l'univers, qu'il entoure. Il enserre un grand nombre de lieux de tourments qui comprennent douze divisions (ΤΕΤΡΑΙΩΝ, τετραίων) consacrées à des supplices terribles. Dans chacune de ces divisions est un Archon. Tous ces génies se transforment alternativement en prenant la figure l'un de l'autre. Le premier Archon, celui qui préside à la première division, a la forme d'un crocodile et sa queue est rentrée dans sa gueule, qui vomit la glace, la peste, le froid de la fièvre et toutes sortes de maladies. Le véritable nom qu'il porte dans le lieu où il réside est *Enchthonin*. L'Archon qui est dans la seconde division a la figure d'un chat, et s'appelle, dans le lieu qu'il habite, *Kharakhar*. L'Archon qui se trouve dans la troisième division a la figure d'un chien, et porte dans ce lieu-là le nom de *Arkharókh*. L'Archon de la quatrième division est sous la forme d'un serpent, et s'appelle dans le lieu qu'il occupe

*Akhrokhar*. L'Archon qui fait sa demeure dans la cinquième division a la forme d'un veau noir, et il se nomme dans le lieu auquel il commande, *Markhour*. L'Archon qui habite la sixième division est sous la figure d'un sanglier, et son nom, dans le lieu auquel il préside, est *Lamkhamôr*. L'Archon de la septième division a la figure d'un ours, et on l'appelle, en ce lieu-là, *Loukhar*. L'Archon qui occupe la huitième division a la forme d'un vautour, et il se nomme, dans le lieu qu'il habite, *Laraôkh*. L'Archon qui se trouve dans la neuvième division a la figure d'un basilic, et on l'appelle, dans ce lieu-là, *Arkheôkh*. Dans la dixième division existent un grand nombre d'Archons, qui ont chacun sept têtes de dragon, et leur chef se nomme, dans le lieu sur lequel ils règnent, *Xarmarôkh*. La onzième division renferme pareillement une grande quantité d'Archons, qui ont chacun sept têtes de chat, et pour chef un Archon qui, dans ce lieu, porte le nom de *Rôkhar*. Enfin, la douzième division est habitée par une multitude d'Archons, plus nombreux que dans aucune autre, ayant chacun sept têtes de cynocéphale, et un chef qui s'appelle, dans le lieu auquel il est attaché, *Khrémaôr*. Ce sont là les Archons des douze divisions, lesquels sont placés dans l'intérieur du dragon des ténèbres extérieures. Chacun d'eux change de nom et alterne de figure d'heure en heure. Les douze divisions ont chacune une porte qui s'ouvre vers le haut, en sorte que le dragon des ténèbres extérieures, qui se compose de douze divisions, séjour de l'obscurité, devient roi de chaque division, quand elle s'ouvre vers le haut. Il y a un ange des régions supérieures qui préside à chacune des portes de ces douze divisions, et qui a été placé là par Ieou, le premier homme, le gardien de la lumière, le doyen du Premier ordre, avec la mission de veiller sur le dragon, afin qu'il ne se dérange pas du poste qui lui a été assigné. »

DEUXIÈME FRAGMENT (FOL. 318-322 DU MANUSCRIT.)

Lorsque l'on eut crucifié notre Seigneur Jésus, il resuscita

d'entre les morts le troisième jour. Ses disciples se rassemblèrent auprès de lui, et lui adressèrent la prière suivante : « Seigneur, aie compassion de nous, car nous avons abandonné père et mère et le monde entier pour te suivre. » Alors Jésus, se tenant avec eux sur le bord des eaux de l'Océan, pria en ces termes : « Écoute-moi, ô mon père, toi le père de toute paternité, toi l'infini de lumières,  $\Sigma$ ,  $\Xi$ ,  $\text{H}$ ,  $\text{I}$ ,  $\text{O}$ ,  $\text{O}\Sigma$ ,  $\text{C}\text{I}$ ,  $\text{Ia}\acute{o}$ ,  $\text{A}\acute{o}\text{i}$ ,  $\text{O}\text{i}\text{a}$ ,  $\text{Psin}\acute{o}\text{ther}$ ,  $\text{Thern}\acute{o}\text{ps}$ ,  $\text{N}\acute{o}\text{psither}$ ,  $\text{Zagour}\acute{e}$ ,  $\text{Pagour}\acute{e}$ ,  $\text{Nethmoma}\acute{o}\text{th}$ ,  $\text{Nepsioma}\acute{o}\text{th}$ ,  $\text{Marakhakhtha}$ ,  $\text{Th}\acute{o}\text{barrabau}$ ,  $\text{Tharnakhakhan}$ ,  $\text{Zorokothora}$ ,  $\text{Ieou}$ ,  $\text{Saba}\acute{o}\text{th}$ . »

Tandis que Jésus prononçait ces paroles ; Thomas et André, Jacob et Simon le Cananite étaient à l'occident, la figure tournée vers l'orient ; Philippe et Barthélemy étaient au midi, faisant face au nord ; le reste des disciples, hommes et femmes, se tenait derrière Jésus, tandis que celui-ci était debout auprès de l'autel. Puis, élevant la voix, il se tourna vers les quatre angles du monde avec ses disciples, tous revêtus de tuniques de lin, et dit : «  $\text{Ia}\acute{o}$ ,  $\text{Ia}\acute{o}$ ,  $\text{Ia}\acute{o}$ . » Voici ce que ce mot signifie : l'*iota* veut dire que l'univers s'est produit par émanation ; l'*alpha*, qu'il rentrera dans le sein d'où il est sorti, et l'*omega*, que la fin des fins arrivera. Jésus ajouta : «  $\text{laphtha}$ ,  $\text{Mouna}\acute{e}\text{r}$ ,  $\text{Mouna}\acute{e}\text{r}$ ,  $\text{Ermanou}\acute{e}\text{r}$ ,  $\text{Ermanou}\acute{e}\text{r}$ , » ce qui veut dire : ô père de toute paternité des infinis, tu exauceras le vœu que je t'adresse pour mes disciples que j'ai amenés devant toi, parce qu'ils ont cru à la parole de vérité ; tu accompliras tout ce que j'implore de toi en leur faveur, car je connais le nom du père du trésor de la lumière, » et en même temps élevant la voix, il s'écria : « C'est  $\text{Aberanenth}\acute{o}\text{r}$ , » en proclamant ainsi ce nom ineffable. » Puis il dit : « Que tous les Mystères, que les Archons, les Puissances, les Anges, les Archanges, toutes les Vertus et toutes les Hypostases de l'Invisible-Dieu,  $\text{Agrammakhare}\text{i}$ , que  $\text{Barbel}\acute{o}$  (qui a la forme d'une) sangsue, s'approchent séparément et se rangent à la droite. » En ce moment même, les cieux se dirigèrent vers l'occident, ainsi que la Sphère, leurs Archons

et leurs Puissances, qui s'enfuirent à la fois vers l'occident, à la gauche du disque du soleil et de celui de la lune. Or, le disque du soleil était un grand dragon, dont la queue était dans sa gueule, et qui montait vers les sept Puissances de la gauche, conduit par quatre Puissances qui avaient la forme de chevaux blancs. La base de la lune avait la ressemblance d'une barque; un dragon mâle et un dragon femelle la dirigeaient, et elle était précédée par deux veaux blancs. La figure d'un jeune enfant était derrière la lune, tenant le gouvernail; les dragons qui enlèvent la lumière de la lune, avaient devant eux un génie à tête de chat. Le monde entier, les montagnes et la mer s'enfuirent vers l'occident, à la gauche, et Jésus ainsi que ses disciples demeurèrent dans un lieu aérien, dans les routes de la Voie du milieu, laquelle est au-dessus de la sphère, et se rendirent dans la première division (ΤΕΣΣΙΣ) de cette voie. Jésus se tint là debout, au milieu des airs, avec ses disciples. Ceux-ci lui dirent : « Dans quel lieu sommes-nous ? » Dans les lieux de la Voie du milieu, » leur répondit-il. [Ensuite il ajouta] : « Lorsque les Archons d'Adamas se révoltèrent, ils ne cessèrent pendant longtemps de se livrer entre eux à un commerce criminel ΚΥΝΟΥΡΓΙΑ, συνουσια), engendrant d'autres Archons, des Archanges, des Anges, des Liturges, des Décans. Alors de la droite sortit Ieou, le père de mon père; il lia ces génies dans une Himarméné<sup>1</sup> de la sphère. Là, se trouvaient douze Éons; Sabaôth, qui est Adamas, commandait à six, et Iabraôth, son père, était le chef des six autres. Alors Iabraôth crut aux mystères de la lumière avec ses Archons, et il régla ses œuvres sur sa foi, laissant de côté les mystères de l'union coupable, tandis que Sabaôth y persistait avec ses Archons. Dès que Ieou, le père de mon père, eut été témoin de la foi de Iabraôth, il le prit ainsi que ses Archons, qui s'étaient

<sup>1</sup> J'ai conservé dans ma traduction le mot technique *Himarméné*, parce qu'il est loin de correspondre exactement au sens de l'expression grecque *Εμπαρμένη*, destin, fatalité.

associés à sa rénovation. Il le reçut dans la Sphère, le conduisit dans une atmosphère pure, en face de la lumière du soleil, dans les espaces qui sont entre les Lieux du milieu et ceux de l'Invisible-Dieu, et l'établit là avec ses Archons. Puis, transportant Sabaôth-Adamas et ses Archons, qui avaient refusé de participer aux mystères de la lumière, et qui s'étaient opiniâtrés à opérer les mystères criminels, il les lia dans la Sphère; il y attacha aussi dix-huit cents Archons, placés dans chaque Éon, et en mit trois cent soixante au-dessus d'eux : ceux-ci, à leur tour, étaient soumis à cinq grands Archons, chargés de présider à tout l'ensemble. Ces derniers portent dans le monde qu'habite l'humanité les noms suivants : le premier s'appelle Kronos, le second Arès, le troisième Hermès, le quatrième Aphrodite, le cinquième Jupiter. Jésus, continuant de s'entretenir avec ses disciples, leur dit : « Prêtez l'oreille et je vous révélerai tous ces mystères. Lorsque leou eut lié ces Archons, il tira une Puissance du grand Invisible et la lia dans l'Archon qui porte le nom de Kronos. Il fit sortir une autre grande Puissance d'Ipsanta-Khoun Khaïnkoukheôkh, qui est une des trois Tridynamis-Dieux, et l'attacha dans Arès; il tira encore une Puissance de Khaïnkhôô, qui est une autre personne des trois Tridynamis-Dieux, et la lia à Hermès. Il tira de nouveau une Puissance de la Fidèle sage, fille de Barbelos (*sic*), et l'attacha dans Aphrodite. Ensuite, réfléchissant qu'il fallait un chef pour gouverner le monde et les Éons de la Sphère, afin que dans leur malice ils ne le détruisissent pas; il monta dans les régions du milieu et prit une Puissance dans le Petit Sabaôth, le Bon, lui qui préside à ces régions, et il l'attacha à Zeus, dont la nature est bonne aussi, afin qu'il pût gouverner ces Éons, dans sa mansuétude. Il établit l'ordre de ses révolutions, de manière à ce qu'il fût trois mois dans chaque Éon, avec une régularité constante, et que les Archons qui viendraient fondre sur ces Éons vissent leurs attaques et leur malice demeurer impuissantes. Il attribua à ces Archons pour demeures deux Éons en face de ceux d'Hermès. Je vous ai dit, en premier

lieu, le nom des cinq grands Archons, c'est-à-dire les dénominations dont les hommes se servent pour les désigner, mais redoublez d'attention, car je vais vous révéler leurs noms immuables, ce sont : Orimouth pour Kronos, Mounichounaphôr pour Arès, Tarpetanouph pour Hermès, Khôsi pour Aphrodite, et Khônbal pour Zeus. »

## BIBLIOGRAPHIE.

### RUDIMENTS DE LA LANGUE HINDOUI,

PAR M. GARCIN DE TASSY.

Paris, Imprimerie royale, 1847; grand in-8°. <sup>1</sup>

Il y a trois dénominations similaires employées par les indianistes pour spécifier divers dialectes d'une même langue; les personnes peu familiarisées avec les idiomes de l'Inde moderne sont portées quelquefois à les confondre. C'est pourquoi il est à propos d'établir ici la différence qui existe entre l'*hindoui*, l'*hindoustani* et l'*hindi*.

L'*hindoui* est une des langues qui se sont formées dans l'Inde à l'époque où le sanscrit cessa d'être parlé, ce qui arriva avant le x<sup>e</sup> siècle. C'est la langue du moyen âge de ces contrées; elle forme la transition entre le sanscrit et l'*hindoustani* moderne, à peu près comme la langue romane a signalé le passage du latin au français. L'*hindoui* comporte, en outre, un sous-ordre fort intéressant, appelé *braj-bhâkhâ*, ou langue du pays de Braj, contrée devenue célèbre par l'incarnation de Krischna.

L'*hindoustani* est le langage mélangé qui s'est formé vers le commencement du xi<sup>e</sup> siècle, par suite de l'invasion mu-

<sup>1</sup> Chez B. Duprat, libraire de la Société asiatique. Prix, 10 francs.

sulmane. Les vainqueurs, s'étant établis dans les provinces où l'on parlait hindoui, ont dû nécessairement, en adoptant l'idiome des vaincus, en modifier un peu la grammaire, en adoucir les formes, et y importer un grand nombre de termes persans et arabes. De plus, fidèles à un système universellement suivi par eux dans tous les pays où ils ont eu la prépondérance, ils ont soumis l'écriture à l'alphabet arabe. Ce dialecte se subdivise en deux sous-ordres : le *zabân-i-urdâ* (langue de camp), ou simplement *urdâ*, parlé au nord, et le *dakhni* (méridional), ou *gujri* (synonyme d'*urdâ*), usité au midi.

L'*hindi* n'est autre que l'hindoustani écrit en caractères sanscrits, aussi bien que l'hindoui; on y fait aussi un emploi plus sobre de mots persans et arabes. Ses sous-ordres sont : le *khari-boli*, appelé aussi *luch* ou *thenth*, usité à Dehli et à Agra, et le *des-bhâkhâ*, langage des provinces.

Ainsi l'*hindi* est l'idiome des Hindous avant l'époque de l'invasion musulmane, employé encore en plusieurs contrées; l'*hindoustani* est parlé par les musulmans de l'Inde, et l'*hindi* par les Hindous brahmanistes<sup>1</sup>.

Sous le rapport littéraire, chacun de ces dialectes a sa spécialité bien tranchée : l'hindoustani est dans l'Inde ce que le français est en Europe, c'est-à-dire qu'il est parlé et entendu dans tout l'Hindoustan, et même dans des contrées assez éloignées; c'est au point, observe M. Garcin de Tassy, qu'on assure que, le chinois excepté, cette langue est celle qui est parlée par un plus grand nombre d'hommes. C'est donc la langue du commerce, de l'administration et des relations de toutes sortes. De plus, les derniers empereurs mogols ayant encouragé les lettres, il s'est élevé une multitude d'écrivains hindous et musulmans qui, les uns en hindi, les autres en *urdâ* ou en *dakhni*, ont cultivé avec succès tous

<sup>1</sup> Il est bien entendu qu'ici nous faisons abstraction complète des idiomes qui se sont formés dans plusieurs autres contrées de l'Inde, tels que le mah-ratti, le guzarati, le bengali, l'orissa, le canara, le tamoul, le télougou, le malabar, etc. etc. dont nous n'avons pas à nous occuper en ce moment.



les genres de littérature, et ont traduit dans ces dialectes une foule d'ouvrages sanscrits et persans, dont plusieurs sont actuellement perdus ou inaccessibles, ce qui donne à ces traductions le mérite des originaux.

Mais nous n'hésitons pas à mettre fort au-dessus l'importance de l'hindoui, surtout pour le philologue, l'archéologue et le théologien ou philosophe. Car, sans parler des modifications successives qu'ont subies les langues anciennes de l'Inde, et qu'on peut suivre en hindoui plus qu'en tout autre idiome, et des documents historiques qu'on ne peut trouver que dans ce dialecte, c'est en hindoui qu'ont écrit la plupart des réformateurs. « C'est en hindoui que sont rédigés les livres des Jains, l'*Arth-Vipak*, le *Kaustubh*, les deux *Sripala-Charitra*, le *Kalpa-Sutra*, etc. ceux des Sikhs et de tous les autres dissidents, excepté les bouddhistes, antérieurs à l'époque de la formation de l'hindoui. C'est dans cet idiome que les Vaïshnavas, parmi lesquels ont surgi les réformateurs modernes de l'ancien culte brahmanique, ont écrit leurs belles poésies religieuses. Nous devons citer, comme les plus éminents, Kabîr, Nanak, Râmânand, Bhagodas, Dâdû, Birbhan, Bakhtavar, Baba-Lal, Râmcharan, Siva-Nârâyan, Vallabha, Daryadâs, Raïdâs, etc. C'est avec raison que je place Kabîr à leur tête. Sa doctrine, dérivée en partie du Védanta des Hindous et du sufisme musulman, s'est largement répandue dans les provinces du nord de l'Inde. Sa secte a donné naissance à plusieurs autres sectes, entre autres à celles des Sikhs ou Nanak-Schahi, des Sadhs, des Satnamis qui, en effet, ont emprunté à celle de Kabîr leur dogme et leur morale. Parmi les auteurs religieux qui ne sont pas chefs de secte, nous devons citer : Bhartrihari, Bhûpati ou Bhûpat-dâs, Brajbacidâs, Nabhaji ou Nabhajû, Ghaturbuj ou Chaturbuj-dâs, Dulha-Râm, Govind-Singh, Pryadâs, Râé-Singh, Râm-jan, Râm-Praçad, Srutgopaldâs, Bilwa-Mangal, Dhâna-Bhagat, Pîpâ, etc.<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Introduction aux Rudiments de la langue hindoui, pag. 4. Voir la biographie de ces personnages dans le premier volume de l'Histoire de la litté-

C'est de cet important dialecte que M. Garcin de Tassy vient de donner la Grammaire, qu'on peut regarder comme un ouvrage entièrement neuf; car jusqu'ici l'hindoui a été presque entièrement négligé par les indianistes anglais. Lallû-Lal, il est vrai, a donné à Calcutta, en 1810, ses *Principles of braj-bhâkhâ*, et Ballantyne ses *Elements of hindî and braj-bhâkhâ grammar*, Londres, 1839; mais on voit, par ces titres mêmes, que personne n'avait encore mis au jour une grammaire de l'hindoui proprement dit. M. Garcin de Tassy a réuni dans son ouvrage, non-seulement les formes du braj-bhâkhâ, mais encore toutes celles que lui a fournies une lecture attentive des auteurs hindoui des différentes contrées et des différents âges, que renferme sa riche et précieuse bibliothèque. Toutefois, ce n'est pas là une grammaire approfondie et détaillée, ce ne sont que de simples *rudiments*, ainsi que l'indique le titre de l'ouvrage; mais, tels qu'ils sont, ils suffisent à quiconque veut étudier une langue aussi intéressante; il leur a même donné beaucoup plus de développement qu'il n'avait fait autrefois à ses *Rudiments de la langue hindoustani*; il y a même un chapitre assez détaillé sur la Syntaxe, où la plupart des idiotismes sont signalés et justifiés par des exemples. Les *Rudiments* sont précédés d'une Introduction fort curieuse sur la littérature hindoui; nous en avons extrait en grande partie ce que nous avons dit plus haut. Cet ouvrage, bien qu'assez court, est encore rendu plus intéressant pour les indianistes par un choix de morceaux comparés qui s'y trouvent. Ainsi, l'Introduction est suivie d'une fable et de la parabole de l'Enfant prodigue, l'une et l'autre en hindoui et en hindi, pour faire mieux saisir la différence qui existe entre ces deux dialectes, et l'ouvrage est terminé par la *Barattement de la mer*, épisode extrait du Mahâbhârata, composé en vers hindoui par Gokul-Nâth, avec la traduction française. Les indianistes compareront avec intérêt ce morceau avec l'original sanscrit, que l'ouvrage hindoui et hindoustani; le second volume contient plusieurs extraits et analyses d'ouvrages composés dans le dialecte qui nous occupe.

l'auteur a inséré à la suite, accompagné d'une version française due à la plume de M. Lancereau, membre distingué de la Société asiatique.

BERTRAND.

## NOUVELLES ET MÉLANGES.

### SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

SÉANCE DU 14 MAI 1847.

Le procès-verbal de la séance est lu; la rédaction en est adoptée.

On donne lecture d'une lettre de la Société historique de la Carinthie, siégeant à Laybach, par laquelle cette Société demande l'échange de ses publications avec celles de la Société asiatique.

Cette demande est renvoyée à la commission du Journal asiatique.

Le rédacteur du journal *l'Institut* demande l'échange de son journal contre le Journal asiatique; renvoyé à la commission du Journal.

Sont présentés les membres suivants :

M. FINLAY (à la Havane), présenté par MM. Botta et Mohl;

M. FRITHEN, à Londres, par MM. Stanislas Julien et Mohl;

M. DE LAZAREFF, chambellan de S. M. l'empereur de Russie, par MM. Éd. Biot et Reinaud;

M. VIGOUREUX, professeur à Brest (Finistère), par MM. Bonnetty et Reinaud.

Ces quatre membres sont reçus.

M. Mohl rend compte du brochage des volumes du Journal asiatique qui se trouvent au magasin de la Société.

M. de Paravey lit une note sur les antiquités trouvées récemment dans un canal en Chine.

OUVRAGES PRÉSENTÉS.

Par l'auteur. *Glossaire des mots français tirés de l'arabe, du persan et du turc*, par A. P. PIHAN. Paris, 1847, in-8°.

Par l'auteur. *Etude démonstrative de la langue phénicienne et de la langue libyque*, par A. C. JUDAS. Paris, 1847, in-4°.

Par l'éditeur. *The History of the Almohades by Abdo'l-wahid Marrekoshi*, edited by V. A. DOZY. Leyde, 1847, in-8°. (Publié aux frais de la Société pour la publication des textes orientaux, à Londres.)

Par l'éditeur. *Maamar Ha-Jichud* (mémoire sur l'unité, par Moïse Maimonide, publié en hébreu, avec une analyse allemande), par M. STEINSCHNEIDER. Berlin, 1846, in-8°.

Par l'auteur. *Recherches sur quatre princes d'Hamadan*, par M. DEFRÉMERY. Paris, 1847, in-8° (tiré du Journal asiatique).

Par la Société. *Journal of the Royal Asiatic Society*, vol. X, pag. 2. (Continuation du mémoire du major Rawlinson.) Londres, 1847, in-8°.

*Journal des Savants*, avril 1847.

---

A M. REINAUD,

PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Paris, le 24 juin 1847.

Monsieur,

Le bienveillant accueil que vous avez fait, dans le Journal asiatique<sup>1</sup>, à l'alphabet des Touaregs, que je devais au Touati

<sup>1</sup> Cahier de mai, page 455.

Abd-el-Kader, me laisse supposer que vous trouverez peut-être quelque intérêt à une note que le même correspondant m'a adressée de Touggourt, et qui concerne une construction antique, la plus importante, sans doute, du Sahara algérien. Cette construction est mentionnée dans l'ouvrage de M. le colonel Daumas, si exact et si complet d'ailleurs, *Le Sahara algérien*, pag. 81; mais les renseignements d'Ab-el-Kader semblent donner à ce point plus d'importance que ne lui en ont accordée les Sahariens consultés par le colonel. La méfiance générale de ces hommes me porterait à supposer de leur part une erreur volontaire; dans ce cas, la note d'Abd-el-Kader aurait un intérêt réel. Vous êtes pour moi le meilleur juge à cet égard. J'ai l'honneur de vous l'adresser en original.

Je suis, avec un profond respect,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

Le capitaine S. BOISSONNET.

## NOTE

Sur l'ancien château appelé Ksar-Kerima, fournie par le sid Abd-el-Kader de Touat.

الحمد لله وحده صلى الله على سيدنا محمد وآله وصحبه وسلم  
 قصر كريمه وهو غرب ورقله ما بين القبلة والمغرب وهو قصر  
 فوق جبل لا شيء من الجبال يقرب له وهو من زمان لانبي الله  
 ذو القونين وكبيرة عرضه وطوله اكبر من ورقله للجديد وفيه  
 بئر من اول الزمان طوله ماتان ذراع او اكثر وفيه دواميس  
 منجورين فالبحر وهو اعلا المنازل وافصحها وكانوا ملوك اول  
 الزمان يسكنونه وله طريق واحدة لا يصعدون له الا بالصله  
 الا رجل ورجل واذا كنت قادم الى ورقله تراه حين تخرج

من الرمل الذي يقال له عرق بوخزانه مسيرة ثلثان من النهار حتى تبلغه وفيها اخيروننا اهل الرويسات هذا الجبل الذي فيه قصر كريمة هو معلوم للطريق بلاد التوارق فعنه تقصد الى القبلة واذا تحب طريق عين صالح تقصد المغرب واذا تحب طريق غدامس تقصد بين القبلة والمشرق وكلها عماليت ورقلة تحته وهو ليس فيه رخم ولا مرض وهو صحح السويح والهوا وكل من ملكه ملك العجرة كلها هذا ما علمنا من اخبار قصر كريمة

مصروف قصر كريمة كرينا رجل من الشعانبة بعشرة ريالات وهو لي باحد عشر ريال من تمسين الى ورقلة وقصر كريمة من تمسين الى مطماط ومن مطماط الى الذكارة ومن الذكارة الى العوينه ومن العوينه الى بوخزانه ومن بخزانه الى امغوسه والى ورقلة والى كريمة

« Gloire à Dieu !

« Les grâces de Dieu soient sur notre seigneur Mohammed, sur sa famille et sur ses compagnons ! Qu'il leur accorde le salut !

« Ksar-Kerima est à l'ouest-sud-ouest de Ouargla. C'est un château situé sur le sommet d'une montagne dont aucune autre montagne n'approche pour la hauteur. Sa construction remonte au temps du prophète de Dieu Dou-el-Kernin (Hercule). Ses dimensions, en longueur et largeur, dépassent celles de la nouvelle Ouargla. Il renferme un puits qui date des temps les plus anciens, et dont la profondeur est de deux cents coudées au moins, des souterrains creusés dans le roc. C'est une habitation des plus élevées et des plus étendues ; elle servait de demeure aux rois des premiers âges. Un seul chemin y conduit. On ne pourrait s'y rendre qu'avec un camp, encore n'y monterait-on qu'homme par homme. Si

l'on va (de Touggourt) à Ouargla, on le voit, en sortant de l'espace de sable que l'on nomme Arq-bou-Khezana; après trois heures de marche, on y arrive. D'après ce que rapportent les gens de Rouissat (village voisin de Kerima), la montagne de Ksar-Kerima se trouve sur le chemin du pays des Touaregs, en se dirigeant vers le sud. Si de là on veut aller à Ain-Salah (dépendance de Touat), on prend à l'ouest; si l'on veut aller à R'edames (Gadhamès), on prend au sud-est. Tout ce qui relève de Ouargla est sous la dépendance de ce château. Le pays est exempt de vapeurs et de maladies. L'air y est sain, les vents salubres. Quiconque a possédé Ksar-Kerima, a été maître du Sahara. Voilà tout ce que j'ai appris de Ksar-Kerima.

Voici ce que j'ai dépensé pour envoyer à Ksar-Kerima. J'ai loué un homme des Châmba pour 10 réaux, et un haouli (chameau rapide), pour 11 réaux, de Temasin à Ouargla et Ksar-Kerima. En partant de Temasin, on se rend à Matmata; de Matmata à Dekkara; de Dekkara à Aouina; d'Aouina à Bou-Khezana; de Bou-Khezana à Mgaoussa, à Ourgla et à Ksar-Kerima. »

---

M. Brosset, aujourd'hui membre de l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg, mais qui est né en France, et qui déposa les premiers résultats de ses études géorgiennes et arméniennes dans le Journal asiatique, est sur le point de se mettre en route pour la Géorgie, où il est chargé d'une mission scientifique par le gouvernement russe. Son objet est d'explorer le pays sous les divers points de vue de l'archéologie, de l'ethnographie et de la linguistique. Le voyage doit durer une année entière. M. Brosset n'a cessé, depuis près de vingt-cinq ans, d'avoir l'esprit occupé de cette contrée si importante par les traditions qui s'y rattachent. Avant de faire part au public de ses idées définitives, il a voulu l'examiner de ses propres yeux; c'est le moyen qu'employa Hérodote quand il entreprit de faire connaître aux Grecs les

régions étrangères qui occupaient alors le plus l'attention. M. Brosset, après avoir quitté les lieux qui le virent naître, quitte maintenant Saint-Pétersbourg, qui était devenu pour lui une nouvelle patrie; il se sépare de sa femme et de ses enfants. C'est un rude parti, à l'âge où il est arrivé; mais que ne peut l'amour de la science! A cet égard, il y a longtemps que M. Brosset a donné des gages.

REINAUD.

---

*Le génie de l'Orient, commenté par ses monuments monétaires*, par M. L. L. SAWASZKIEWICZ. Bruxelles, 1846; in-12, avec planches.

C'est ici une suite d'études historiques, numismatiques, politiques et critiques, sur la collection des monnaies musulmanes formée en Orient par M. Ignace Pietraszewski, et se composant de deux mille six cent quatre-vingt-trois médailles. Déjà M. Pietraszewski avait publié certaines séries de son riche cabinet, et ce volume en donne une idée encore plus avantageuse.

FIN DU TOME IX.



---

---

# TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME IX.

---

## MÉMOIRES ET TRADUCTIONS.

	Pages.
Tiruvalluvar Tcharitra, extrait concernant Aovâé et sa généalogie. (ARIEL.).....	5
* Notices sur les pays et les peuples étrangers, tirées des géographes et des annales chinoises. — Suite. (Stanislas JULIEN.).....	50
Suite.....	189
Description de l'archipel d'Asie, par Ibn-Bathouta, traduite de l'arabe. 1 <sup>re</sup> partie. (Éd. DULAURIER.).....	93
2 <sup>e</sup> partie.....	218
Histoire des khalifes abbassides Al-Ouâciq, Al-Moutewakkel et Al-Mountasir, traduite en français. (CHERBONNEAU.)...	134
* Recherches sur quatre princes d'Hamadan. (DEFRÉMEY.)..	138
Notice sur une inscription bilingue trouvée à Lella-Maghrnia, dans le courant de l'année 1846. (L. BARGÈS.).....	210
La rhétorique des nations musulmanes. (GARCIN DE TASSY.)	
4 <sup>e</sup> extrait.....	285
Notice sur le métier à tisser le <i>jông</i> et le <i>hõ</i> . (N. RONDOT.)..	332
Mémoire sur l'écriture cunéiforme assyrienne. (BOTTA.)....	373
Suite.....	465
Notice sur deux manuscrits de l'Hymne à Parvati, intitulé : <i>Ananda lahari</i> , qui se trouvent à la Bibliothèque royale de Paris, et remarques additionnelles relatives à l'édition de cet hymne, publiée dans le Journal asiatique de 1841, p. 273 à 336, et 401 à 440. (A. TROYER.).....	391
* Mémoire sur la famille des Sadjides 1 <sup>re</sup> partie. (DEFRÉMEY.)	409
Documents sur l'art d'imprimer à l'aide de planches en bois, de planches en pierre et de types mobiles, inventé en Chine, bien longtemps avant que l'Europe en fit usage; extraits des livres chinois. (Stanislas JULIEN.).....	505

## TABLE DES MATIÈRES.

559

	Pages.
Notice sur le manuscrit copte-thébain intitulé : <i>La Fidèle sagesse</i> , et sur la publication projetée du texte et de la traduction française de ce manuscrit. (Éd. DULAURIER.)..	534

## CRITIQUE LITTÉRAIRE.

Réponse à la lettre de M. A. Judas. (FRESNEL.).....	260
Observations sur l'Extrait du voyage d'Ebn- <i>Ḍjobair</i> , par M. Amari, extraites d'une lettre adressée à un membre de la Commission du Journal asiatique. (MOHAMMED AÏAD AL-TANTAVI.).....	351

## BIBLIOGRAPHIE.

Prospectus d'une édition du <i>Rigvéda</i> , accompagnée d'un commentaire complet de Sâyanâtchârya et d'une traduction. (Max. MÜLLER.).....	67
Dictionnaire français-turc à l'usage des agents diplomatiques et consulaires, et des voyageurs dans le Levant, par M. Bianchi; 2 <sup>e</sup> édition.....	185
Essai sur l'histoire de l'instruction publique en Chine, etc. Seconde partie. (Éd. BIOT.).....	186
Glossaire des mots français tirés de l'arabe, du persan et du turc, etc. par A. P. Pihan. (G. DE L.).....	283
Sanskrit og oldnorsk, etc. c'est-à-dire, <i>Le sanscrit et l'ancien norvégien</i> . (C. A. HOLMBOË.).....	355
Histoire de la littérature hindoui et hindoustani, par M. Garcin de Tassy. Tome II, extraits et analyses. (Éd. LANCEREAU.).....	447
Rudiment de la langue hindoui, par M. Garcin de Sacy. (BERTRAND).....	548

## NOUVELLES ET MÉLANGES.

Discours prononcé aux funérailles de M. Pierre-Amédée Jaubert. (REINAUD.).....	80
Lettre de M. le baron de Slane à M. Reinaud.....	83
Note sur la communication de l'Annuaire impérial de l'empire ottoman pour 1847.....	372

	Pages.
Rectification d'un passage de la traduction du fragment arabe d'Ibn-Bathouta. (Éd. DULAURIER.).....	372
Note sur l'alphabet berbère usité chez les Tonaregs, et sur ses rapports avec l'antique alphabet des Libyens. (A. JUDAS.).	455
Notice sur la prière bouddhique <i>Om mani padmé koum.</i> (GABET.).....	462
Lettre à M. Reinaud, président de la Société asiatique, relativement à une note sur l'ancien château appelé <i>Ksar-Kerima.</i> (Le capitaine S. BOISSONNET.).....	549



---

## NOTE

DE M. ISIDORE LÖWENSTERN

Relative au Mémoire sur l'écriture cunéiforme assyrienne,  
par M. BOTTA, dans le *Journal asiatique*.

Le numéro du mois de mai du *Journal asiatique* contient un catalogue de variantes qui se trouvent dans l'écriture assyrienne, et l'auteur, M. Botta, emploie pour désigner ces changements de caractères les termes d'*équivalents* et d'*homophones*.

Comme il s'agit ici d'une question de priorité, et que les droits que j'ai pu acquérir par la publication de l'*Exposé des éléments constitutifs du système de la troisième écriture cunéiforme de Persépolis*, ne me sont point indifférents, je dois remarquer que les mots *équivalents* et *homophones* ne s'appliquent qu'au système des hiéroglyphes phonétiques de l'Égypte. Ces dénominations ne sauraient donc être rattachées qu'à un système analogue, et tel que mon déchiffrement de plusieurs noms propres et paroles du texte de la troisième écriture me l'a fait découvrir.

L'auteur du catalogue doit donc prouver qu'il a reconnu avant moi le système de Champollion le Jeune dans l'assyrien ; si non les variantes qu'il a

trouvées dans les inscriptions de Khorsabad, à l'aide du procédé purement mécanique qui consiste à placer tous ces textes identiques l'un au-dessous de l'autre, et qui ne sont basées ni sur des recherches étymologiques, ni sur des recherches grammaticales, pourraient tout au plus être appelées *homogomphes* (γόμεφοι); d'autant plus qu'à ma connaissance M. Botta n'a pas donné avant la publication de mon ouvrage la valeur d'une seule voix (φωνή) au moyen de ses propres recherches.

Quant à l'opinion de M. Botta sur la difficulté de saisir la langue représentée par les inscriptions de la troisième écriture cunéiforme de Persépolis, je ne saurais accorder le droit de critique qu'à celui qui, dans une discussion régulière, est en état de corriger la lecture que j'ai donnée, et particulièrement celle des noms propres qui m'ont servi de base. En ce qui concerne la *fabrication* des mots du texte, je crois que cette expression étrange dans les sciences historiques trouvera aussi peu d'approbation auprès des savants éminents qui ont reconquis des langues entières, que chez ceux qui, comme moi, se contentent d'avoir retrouvé certaines paroles, que je vois avec satisfaction employées par l'auteur du catalogue, aussi bien que les lettres que j'ai déchiffrées.

ISIDORE LÖWENSTERN.

---

Paris. — Imprimerie Panckoucke, rue des Poitevins, 24.





